

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
AGRICULTURE
SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS

*Déclarée d'utilité publique par décret présidentiel
du 5 mars 1875*

ANNÉE 2009

VI^e SÉRIE
TOME 19

Volume édité en 2010



5 rue Antoine Petit
45000 ORLÉANS
Site Internet : <http://www.lacado.fr>

ISSN 0994-6357

L'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, héritière des sociétés savantes qui ont existé dans la ville sous l'Ancien Régime, dont l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts au XVIII^e siècle, a pris en 1996 la suite de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

En couverture : Trois artisans de la création de *La Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans* le 18 mai 1809, devenue "Académie" en 1996. De gauche à droite : *Les Docteurs Lanoix, Latour, Ranque* (Clichés Archives départementales du Loiret).

VI^e SÉRIE
Sommaire du Tome 19

	Pages
Célébration du bicentenaire 1809 – 2009	5
Communications	
Robert Musson Les Pâtes jaspées et les Culs bruns à Orléans (1794 - 1850)	19
Claude Hartmann Au pied de mon arbre	33
Pierre Gillardot La gare, son rôle dans la ville et dans la société.....	43
Bernard Pradel La fin de la IV ^e République	63
Olivier de Bouillane de Lacoste Le cas Chostakovitch	79
Alain Duran La campagne d'Autriche de 1809	91
Claude Sicard Le choc Islam-Chrétienté : quel destin demain pour l'Europe ?	107
Pierre Muckensturm L'essai d'une autre éducation secondaire sous la Révolution.	117
Les Écoles centrales, Lakanal et Destutt de Tracy	
Marius Ptak L'énergie-Transformations-Enjeux	131
Yves Mérour Art et chimie	145
Michel Bouty Pierre Loti et le temps des colonies	157
Jean-Pierre Navailles Victoria, une reine qui n'aimait pas son héritier	169
Gérard Hocmard Le destin romanesque de Marie Stuart	183
Géraldi Leroy Le centenaire de Simone Weil	197
Abstracts in English	209
Visites scientifiques et culturelles	
Visite des expositions <i>Valadon-Utrillo et l'Empire des crinolines</i> à Paris	218
Visite de l'unité de gestion des crues et des étiages du bassin de la Loire	220
Varia	
Marius Ptak Prix Nobel de Physique 2009	225
Michel Monsigny Prix Nobel de physiologie ou médecine 2009	227
Michel Monsigny Prix Nobel de chimie 2009	229
Michel Monsigny Prix Lasker de médecine clinique 2009.....	231
Michel Monsigny Prix Lasker de recherche médicale 2009	234
Nos confrères publient	236
Hommages	
Gérard Hocmard Sophie Dupuy-Trudelle	239
Jacqueline Suttin Jacques Pelletier	241
Joseph Picard	243
Assemblée générale	
Rapport du secrétaire administratif	247
Rapport moral du président.....	248
Membres de l'Académie	251
Académies et Sociétés correspondantes	257

CÉLÉBRATION DU BICENTENAIRE
(1809 – 2009)

DE LA REFONDATION

DE

L'ACADÉMIE d'ORLÉANS
Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts

26 septembre – 3 octobre 2009

**CÉLÉBRATION DU BICENTENAIRE DE LA REFONDATION
D'ORLÉANS
PROGRAMME**

Juin 2009 : Edition d'un livre-souvenir :

L'Académie d'Orléans a 200 ans (1809 – 2009).

Samedi 26 septembre 2009 9h-17h : Réunion conjointe des Académies de la région Centre
Amphithéâtre du Conseil régional :

Les Patrimoines de la région Centre

Mercredi 30 septembre 2009 9h-17h : Colloque scientifique public au Muséum d'Orléans,
sous la présidence de Pascal PICQ, professeur au Collège de France :

*1809-2009 : Deux siècles de Science.
Questions d'hier, réponses d'aujourd'hui, horizons de demain*

Vendredi 2 octobre 2009 :

- 12h30 : par M. Serge Grouard, Député-Maire : réception de l'Académie à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

- 15h30 au Grand Amphithéâtre de l'U.F.R. de Droit et Sciences économiques :

Séance solennelle de l'Académie
Sous la présidence du Professeur François TERRÉ,
Président de l'Académie des Sciences morales et politiques

- 18h à la Salle de l'Institut : **Concert 1809-2009**

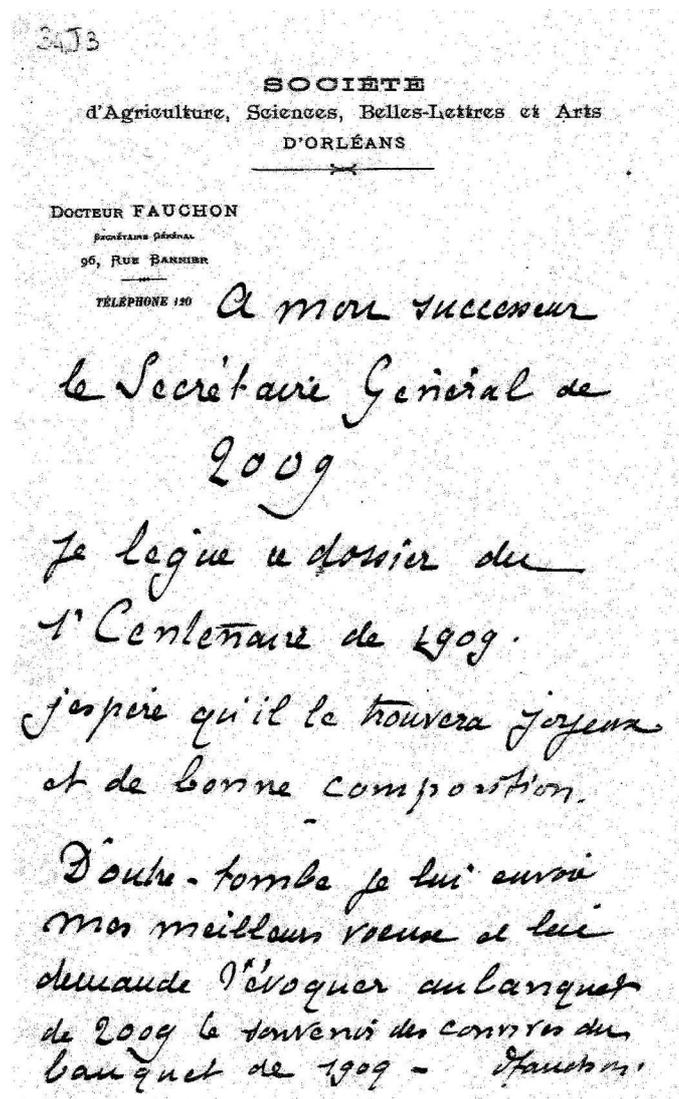
Quintette de Reicha (1809),
Gaspard de la Nuit de Ravel (1909), Pierre-Alain Volondat au piano.
Cantate de Claude-Henri Joubert sur des textes d'académiciens. CRÉATION.

Samedi 3 octobre 2009 après-midi : Visite du château de Sully-sur-Loire, suivie de l'inauguration,
à l'église Saint-Germain, de l'exposition :

1809-2009 : Deux siècles d'Académie et de sociétés savantes dans le Loiret

Réception offerte aux académiciens par la ville de Sully.

Les vœux du premier centenaire



C'est Pierre Muckensturm qui a découvert cette lettre aux Archives départementales et nous l'a signalée.

Quelle émotion, pour Christian Loddé et pour moi, de décacheter cette missive de l'au-delà ! Par delà la confiance qu'elle nous témoignait par avance, elle nous donnait la responsabilité de réussir et de nous montrer dignes d'elle.

Je pense pouvoir dire que l'Académie du Bicentenaire aura été à la hauteur du défi et qu'au-delà de la tombe, nos prédécesseurs n'auront pas eu à rougir de nous.

Bien entendu, nous allons écrire à notre tour à nos successeurs de 2109. Mais il faudra attendre cette date pour savoir ce que nous leur disons. C'est, d'ici là, une complicité entre eux et nous.

Gérard Hocnard
Président 2004-2009

OBJECTIF DE LA CÉLÉBRATION

L'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Orléans, qui fédérait depuis 1786 les diverses académies préalablement existantes, avait été abolie comme toutes les autres académies de France par un décret de la Convention d'août 1793 en application de la loi Le Chapelier.

La tourmente passée, les survivants ont souhaité la voir renaître. Au printemps 1809 fut donc fondée la *Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, qui devait dès l'année suivante devenir la *Société des Sciences physiques, de Médecine et d'Agriculture d'Orléans* avant de prendre sous la Restauration le nom de *Société royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Orléans*. Elle connut plusieurs appellations au fil des changements de régime avant de redevenir en 1997 l'*Académie d'Orléans*.

Les objectifs de la commémoration de 2009 sont de souligner

- son **action scientifique et culturelle** au cours des deux siècles écoulés.
- sa contribution à la recherche historique et à la **mise en valeur du patrimoine culturel** de la Ville, du Département et de la Région.
- son **potentiel de rayonnement intellectuel et culturel** au XXI^e siècle.

LIVRE-SOUVENIR

L'Académie a 200 ans

Cet ouvrage se veut un *album de famille*, bien illustré, destiné à couvrir l'histoire de l'Académie, depuis ses origines au milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, et à évoquer deux cents ans et plus de vie intellectuelle et culturelle orléanaise.

En puisant dans ses propres archives et en faisant appel aux ressources des Archives départementales, de la médiathèque et du Musée des Beaux-Arts, l'Académie a voulu mettre en valeur son riche patrimoine culturel et artistique.

Le format est de 130 pages 21 x 29,7 avec de nombreuses illustrations inédites qui illustrent la vie de l'Académie et de ses membres, célèbres ou obscurs, tout en situant le contexte de son action dans la vie orléanaise.

Le lancement a eu lieu en juin avec l'appui de la Librairie Privat-Loddé. On peut se procurer l'ouvrage à la librairie ou directement à l'Académie.¹

¹ Prix : 23 euros.

RÉUNION DES ACADÉMIES DE LA RÉGION CENTRE

26 septembre 2009 à l'auditorium du Conseil régional

Colloque

Les Patrimoines de la région Centre

PROGRAMME

- 9h **Ouverture** Micheline PRAHECQ, vice-présidente du Conseil régional
Gérard HOCMARD, président de l'Académie d'Orléans
- 9h15 Bernard ROBREAU (Société Dunoise d'Archéologie, Histoire, Sciences et Arts) : *Les Plans terriers des XVII^e et XVIII^e siècles : un patrimoine à conserver.*
- 9h45 Philippe ROUILLAC (Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois) : *L'Art de vivre ligérien au XXI^e siècle, héritage d'un art de cour de la Renaissance.*
- 10h15 Jean-Mary COUDERC (Académie de Touraine) : *La Touraine et ses gloires dans les noms de bâtiments de guerre et de commerce.*
- 10h45 **Pause**
- 11h15 Francesca LACOUR (Académie du Centre) : *Le Patrimoine religieux du XIX^e siècle à Châteauroux.*
- 11h45 Danielle MICHAUX (Académie d'Orléans) : *Notre-Dame de la Cour-Dieu et le thème de la vierge allaitante dans l'Antiquité et au Moyen Âge.*
- 12h15 **Déjeuner**
- 13h45 Gérard COULON (Académie de Touraine) : *Les Lieux de tournage en région Centre : de nouveaux lieux de mémoire ?*
- 14h15 Lucien LACOUR (Académie du Centre) : *La Bibliothèque du château de Touvent (Indre).*
- 14h45 Régis MIANNAY (Académie du Berry) : *Le Patrimoine littéraire du Berry.*
(Texte lu par Mme Réault-Cornier)
- 15h15 **Pause**
- 15h30 Pierre GILLARDOT (Académie d'Orléans) : *La Vapeur contre la voile ou la fin de la navigation sur la Loire moyenne.*
- 16h Claude-Henry JOUBERT (Académie d'Orléans) : *Un Grand Poète oublié : le capitaine Marc Papillon de Lasphrise.*
- 16h30 **Clôture des débats**

Un volume d'actes a été publié, recueillant le texte des communications.
108 pages illustrées au format 21 x 29,7, sous couverture 280 g.²

² Prix : 10 euros

COLLOQUE SCIENTIFIQUE

Sous la présidence de Pascal PICQ, professeur au Collège de France

*200 ans de Science :
Questions d'hier, réponses d'aujourd'hui, horizons de demain*

Museum d'Orléans 30 septembre 2009

- OBJECTIFS :**
- Associer l'Académie et le Muséum dans une sensibilisation à l'évolution de la Science et à son impact sur le monde d'aujourd'hui et de demain ;
 - Faire participer à la réflexion des jeunes chercheurs et des étudiants/lycéens orléanais puisqu'Orléans est une ville regroupant d'importantes institutions scientifiques.
 - Ouvrir une réflexion sur l'avenir de la Terre et de l'Homme

PROGRAMME EN TROIS SESSIONS :

Session 1 : Les Moteurs du monde moderne :

- *L'Énergie, les communications, les matériaux* (Marius Ptak, Académie d'Orléans)
- *L'Explosion de l'informatique* (Guillaume Bordry, Académie d'Orléans, université de Paris V)
- *De la chimie d'hier à celle de demain* (Jean-Yves Mérour, Académie d'Orléans, université d'Orléans)

Session 2 : Le vivant. La Terre :

- *La Biologie sans frontières ?* (Michel Monsigny, Académie d'Orléans)
- *L'Imagerie médicale* (Alain Le Pape, CNRS Orléans)
- *La Terre, l'effet de serre* (Jean Trichet, Académie d'Orléans)

Session 3 : Demain l'homme ?

- *L'Homme dans l'espace* (André Brack, Académie d'Orléans, CNRS Orléans)
- *Le Génôme humain et son utilisation* (Daniel Locker, Académie d'Orléans, université d'Orléans)
- *L'Avenir sous haute surveillance* (Gérard Hocmard, Académie d'Orléans).

Un volume d'actes a été publié, recueillant le texte des communications.

92 pages illustrées au format 21 x 29,7, sous couverture 280 g.³

ORGANISMES ASSOCIÉS : Le Muséum, Centre Sciences.

Le colloque a été encadré par une **exposition d'affiches** sur *LA RECHERCHE À ORLÉANS* fournie par Centre Sciences.

Manifestation bénéficiant du soutien de : La Fondation AREVA

A.R.A.U. Orléans

ISI ELEC (St Denis-de-l'Hôtel)

BRUKER BIOSPIN S.A. (Wissembourg)

³ Prix : 10 euros

SÉANCE SOLENNELLE

le 2 octobre 2009

La SÉANCE SOLENNELLE s'est tenue dans le Grand Amphithéâtre (amphithéâtre Daniel Jousse) de l'U.F.R. de Droit, Sciences économiques et Gestion de l'Université d'Orléans à 15h30, sous la présidence de

M. François TERRÉ
Président de l'Académie des Sciences morales et politiques

Accueil

M. Gérard GUILLAUMET, Président de l'Université d'Orléans
M. Stéphane OHNÉE, Doyen de l'U.F.R.

oooo

M. Gérard HOCMARD, Président de l'Académie :
Retour sur deux siècles d'existence.

M. Pierre GILLARDOY, Membre titulaire de la section Agriculture :
De l'aménagement rural à l'aménagement global.

M. Marius PTAK, Président de la section Sciences :
Science et société : paradoxes et défis.

M. Pierre MUCKENSTURM, Secrétaire administratif,
membre de la section Belles-Lettres et Arts :
Inventer la liberté.

oooo

M. François TERRÉ,
Président de l'Académie des Sciences morales et politiques :
Une Académie au XXI^e siècle

en présence des

- personnalités de la Ville, du Département et de la Région,
- membres de l'Académie,
- membres de la Société des Amis de l'Académie,
- présidents et représentants des 31 Académies de la Conférence nationale des Académies,
- présidents des sociétés savantes du Loiret en relation avec l'Académie.

RÉCEPTION À L'HÔTEL DE VILLE

Vendredi 2 octobre 2009 à 12h30

Pour célébrer le bicentenaire de sa refondation, M. Serge GROUARD, Député du Loiret et Maire d'Orléans, avait convié l'Académie à une réception dans les salons de l'hôtel Grosloot. Il avait également invité le Bureau de la Société des Amis, conduit par son Président, M. Jean-Pierre MARTY, ainsi que les membres du Conseil municipal et les personnalités orléanaises liées à la vie culturelle de la cité, présidents d'associations culturelles et autres.

Étaient également conviés, bien sûr, les représentants des académies avec lesquelles celle d'Orléans est liée et qui avaient tenu à venir célébrer avec elle ce bicentenaire : M. le Professeur André LARONDE, président de la Conférence nationale des Académies, Mmes Jeanne DEMAROLLES, présidente de l'Académie de Metz, accompagnée de Mme SKORKA, Colette CHAIGNEAU, ancien député-maire de La Rochelle et présidente de l'Académie de La Rochelle, MM. BODINEAU et FEUILLEE, respectivement président et past-président de l'Académie de Dijon, LESEIGNEUR, président de l'Académie de Caen et, *last but not least*, le professeur François TERRÉ, Président de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui devait présider la séance solennelle.

C'est par un discours chaleureux que M. GROUARD a accueilli l'Académie et souligné son apport à la vie culturelle de la cité depuis sa refondation. Comme il l'a fait remarquer, ce ne sont pas toutes les villes qui peuvent s'enorgueillir d'héberger en leurs murs une institution d'Ancien Régime qui perdure et poursuit des recherches dans un esprit de curiosité et de liberté intellectuelle. Il a salué les efforts récents pour sortir de la routine et apporter son aide aux projets de la Ville, comme avec les affiches consacrées aux Orléanais méconnus disposées autour du parc Pasteur ou les « printemps de l'Académie ».

Lui répondant pour le remercier, le président HOCMARD a brossé le portrait de la vieille dame, qui entend être digne de ses prédécesseurs et forme des projets qui témoignent de sa vigueur retrouvée, puisqu'elle a désormais la chance de voir un afflux de candidatures et l'ambition d'attirer à elle les meilleurs talents de la ville. Il a insisté sur le rôle retrouvé d'une académie à une époque de fragmentation des savoirs, où elle peut représenter comme à l'origine, un forum de débats entre esprits venus d'horizons différents, propice à des échanges fructueux entre disciplines.

Le professeur André LARONDE a ensuite expliqué le rôle de la Conférence nationale des Académies et en quoi celle-ci était heureuse d'avoir pu accueillir en son sein l'Académie d'Orléans.

Le professeur François TERRÉ, enfin, a montré l'importance et le rôle des académies au XXI^e siècle, où elle retrouvent leur vocation initiale de lieux de réflexion et de vulgarisation intelligente.

Il était ensuite l'heure de lever le verre de l'amitié et de goûter au buffet préparé dans le cadre exceptionnel de cet hôtel Renaissance où la ville d'Orléans reçoit ses hôtes et dont les visiteurs extérieurs ont pu admirer la chambre de François II et l'ancien cabinet du Maire sous la direction du président tandis que des photos étaient prises pour immortaliser l'occasion.

CONCERT 1809-1909-2009

2 octobre 2009 à 18 h

Salle de l'Institut

L'Académie s'est beaucoup intéressée à la musique au cours de son existence. Il était donc normal qu'elle marque l'occasion du bicentenaire de sa refondation par un concert.

PROGRAMME :

- 1809 : **Quintette** de REICHA, maître de Berlioz,
interprété par le Quintette à vent du Conservatoire d'Orléans
(François Gillardot, Catherine Hérot-Darves, Camille Leroy et Philippe Récard).
- 1909 : **Gaspard de la Nuit**, de Maurice RAVEL,
interprété par le pianiste orléanais Pierre-Alain Volondat.
- 2009 : **CRÉATION** : **Cantate** en trois parties de Claude-Henri JOUBERT,
compositeur et membre titulaire de l'Académie, sur des textes
d'académiciens,
interprétée par Nicolas Rivenq, baryton orléanais,
accompagné par Arlette Biget, Philippe Ferro et Clément Joubert.

DÎNER DU BICENTENAIRE

sous la présidence du

Professeur André LARONDE
Membre de l'Institut
Président de la

CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES

Collégiale Saint-Pierre-le-Puellier

2 octobre 2009 à 20h30

Il n'est de bonne célébration sans agapes.

Ce dîner est une façon de refermer le livre comme se clôt un album d'Astérix.

Il a été l'occasion d'accueillir tous ceux qui ont choisi de venir célébrer l'anniversaire de la refondation et il nous a permis de rendre hommage à nos prédécesseurs, qui nous ont laissé le témoignage des formidables appétits de 1909, ainsi qu'une émouvante lettre d'encouragement à ouvrir cent ans après eux.

MENU

Feuille de Turbot à l'essence de cerfeuil

Sorbet au Noilly

Escalope de ris de veau flambé à l'armagnac

Pointes d'asperges aux truffes

Salade riche panachée

Plateau de fromages

Fraisier en pièce montée

Apéritif

Sauvignon blanc de Cheverny

Chinon

Champagne

Café

EXPOSITION

1809-2009 : Deux siècles d'Académie et de sociétés savantes dans le Loiret

Cette exposition a été présentée sous l'égide du Conseil général du Loiret et grâce aux moyens techniques mis en œuvre par les services relevant de la Direction du Patrimoine.

1. Nature de l'exposition : série de panneaux et de vitrines retraçant l'histoire, le fonctionnement et les réalisations de l'*Académie d'Orléans* à travers une série de documents tirés de ses archives, des archives départementales et des ressources du Musée des Beaux-Arts.
Ex. : Décret en Conseil du Roi créant l'Académie de Physique, jetons de présence, gravures, livres, etc.
2. Mais l'idée a été de profiter de la commémoration du Bicentenaire de l'Académie et de cette exposition pour faire en sorte que les autres sociétés savantes du département, qui forment un tissu particulièrement riche, y présentent leur fonctionnement, leurs recherches et leurs efforts de mise en valeur du patrimoine culturel local.

Se sont donc ajoutés aux panneaux et vitrines précédemment indiqués des panneaux et vitrines préparés par les sociétés savantes locales à partir de leurs propres documents et objets.

La cohérence et la qualité visuelle de l'ensemble a été assurées par la mise en place d'une charte visuelle et graphique commune.

3. Après sa présentation à l'église Saint-Germain de Sully du 3 au 20 octobre 2009, cette exposition a circulé dans le département en fonction des demandes des communes.

Ont été concernées les sociétés suivantes :

L'*ACACIA* de Châteauneuf,
La *Société archéologique de Puiseaux*
La *Société des Amis de la Forêt d'Orléans*,
La *Société d'Horticulture du Loiret*,
La *Société musicale de Sully*,
Le *CERCIL*,
Le *Groupe d'Histoire locale de Saran*.

L'*Association du Musée des Transports de Pithiviers*
Histoire et Patrimoine de Nibelle,
La *Société mycologique du Gâtinais*,
Les *Amis des Musées d'Orléans*,
Les *Amis de l'Histoire de Beaune*,
Les *Amis du Musée de la Marine de Loire*

COMMUNICATIONS

L'Académie laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires la responsabilité de leurs opinions. Leurs titres et qualités sont précisés à la rubrique "Membres de l'Académie".

LES PÂTES JASPÉES ET LES CULS BRUNS À ORLÉANS DE 1794 À 1850¹

Robert Musson

*Tous les peuples s'intéressent à leur histoire.
Toutes les familles souhaitent renouer entre elles la chaîne des
générations qui les ont unies.*

Maurice Grammont, 17 janvier 1939.

RÉSUMÉ

Pierre-Alexandre Machard-Grammont dit l'Aîné (1764-1852), découvrant l'engouement que les grés anglais, imitant les basaltes, suscitent à cette époque à Orléans, met en place une manufacture de faïence dites PÂTES JASPÉES rue du Bourdon blanc, à l'angle de la rue de Bourgogne. Il produit surtout des pièces décoratives, VASES Médicis ou AMPHORES de différentes tailles. Malgré un succès dû à la qualité de sa production, il doit, en 1806, cesser cette fabrication. Quelques pièces sont exposées au Musée historique d'Orléans.

Notre région ligérienne connut de tout temps une activité importante dans le domaine de la production de céramiques domestiques et utilitaires. Celle d'Orléans est particulièrement reconnue pour sa qualité. Elle porte alors le nom de CUL BRUN, du fait que cette faïence est recouverte, en finition, d'une glaçure blanche extérieure, alors que le fond de la pièce reçoit une glaçure foncée. Les Machard-Grammont-Dubois et Musson, avec une production importante de 1809 à 1872, s'illustrèrent parfaitement dans cette production au Sanitas à Orléans. Par la suite, ils associèrent celle-ci à la fabrication de FORMES à SUCRE, répondant par là à l'activité des raffineurs de sucre qui étaient en place. Le progrès a mis fin à celle-ci en 1875.



Pour dérouler l'écheveau du temps vécu par nos ancêtres, les registres d'état civil et de baptêmes, bien qu'étant très abscons et sans âme, se révèlent être un précieux canevas pour relier tous nos événements familiaux. Malgré ceci, et sachant cela, un jour, je suis parti à la découverte de mes ancêtres.

J'ai eu la chance de rencontrer de lointains parents. Les liens du sang et une curiosité mutuelle ont fait que nous nous sommes liés d'amitié, et alors, magnifique providence, ils me donnèrent à lire des documents familiaux anciens, et, entre autres, les deux cents pages du journal écrit de 1825 à 1850 par Cyprien Machard-Grammont (1810 - 1892).

Ainsi, je suis arrivé de plain-pied dans la saga des Machard-Grammont, que mes ancêtres Musson rejoindront en 1832. J'ai trouvé dans ce mémoire d'intéressantes annotations sur notre jeune ancêtre Cyprien Machard-Grammont, qui dans un style suranné et fleuri, avec une sensibilité déjà teintée de romantisme, nous relate sa vie dans les moindres détails, nous faisant partager, en ce début du XIX^e siècle, tous ses états d'âme. Je laisse, pour un temps, le plaisir que j'aurai de vous narrer par le menu sa vie sentimentale, qui va, en empruntant la voie ligérienne sur "l'Inexplosible", cueillir à Amboise sa dulcinée, que son père lui a demandé d'épouser.

¹ Séance du 8 janvier 2009.

Mais, avant toute chose, je me dois de vous présenter le premier membre de cette saga orléanaise, celui qui est la clef de voûte de notre famille, avec toutes les qualités et l'autorité d'un patriarche. Il s'agit de Jacques-François Machard-Grammont (1731-1806). Il est né à Poitiers le 7 mars 1731, où son père est directeur des Messageries Royales. Il se marie à Orléans le 30 janvier 1755, avec Élisabeth-Madeleine Bezard. De cette alliance naîtront quatorze enfants, dont six occuperont une place importante dans la vie orléanaise de l'époque.

Dans un premier temps, Jacques-François Machard-Grammont succède à son père comme directeur des Courses et des Messageries Royales d'Orléans qui a son siège place du Martroi (Photo n° 1)². Il habite au 13 place du Marché à la Volaille, où il gère également un magasin de fayence et porcelaine. Il a une belle fortune, possédant de nombreuses propriétés dans les environs d'Orléans. Elles ont nom : "L'Ormeau", "Les Trois Croix", "Bruère" et "Voisins".

Trait original de son caractère, il donne à quatre de ses fils, comme surnom l'appellation d'une de ses propriétés, faisant ainsi, pour ceux-ci, une sorte d'acte d'anoblissement. Sa dernière acquisition est le beau domaine de "Voisins", commune de Saint-Ay, à trois petites lieues d'Orléans. Il fera de celui-ci sa résidence principale.

Lors de l'époque révolutionnaire, du fait de la loi du 6 mars 1790 sur la Contribution patriotique, il sera spolié de ce bien, qu'il rachètera après sa sortie de prison. C'est à "Voisins", que lui et sa femme moururent, respectivement en 1806 et 1807.

Ce pivot familial étant en place, voici les précisions, que je vous apporte sur deux productions orléanaises de céramique : celle dite "Pâte Jaspée" et une seconde dénommée "Cul Brun". Elles sont l'apanage de notre famille, à savoir Machard - Grammont, pour une période allant de 1794 à 1850, et à partir de 1830, de la famille Musson, mes ancêtres.

Je me propose, en respectant l'ordre chronologique, de vous parler d'abord des "Pâtes Jaspées" orléanaises, et pour cela, je vais chercher, dans les descendances de notre patriarche, le huitième fils qui a nom de Pierre-Alexandre Machard-Grammont (1764-1832).

À l'époque, les céramiques anglaises, et plus particulièrement celles de Wedgwood, connaissent, par leur originalité et leur nouveauté, un certain succès. On était séduit par ce grès anglais de différentes couleurs, imitant les basaltes et les marbres jaspés. Notre ancêtre a profité de cet engouement pour créer, en France, à Orléans, une fabrique de "**Pâtes Jaspées**" dont voici l'histoire.

Pierre-Alexandre Machard-Grammont dit l'Aîné (1764-1832), est né le 25 septembre 1764 à Orléans. Il épouse Marie-Catherine Lafond (1762-1852), et ils eurent cinq garçons et deux filles. Dans un premier temps, ils vivent à Tulle, où Pierre-Alexandre est employé à la Manufacture royale d'armes à feu. Mais, comme royaliste, il supporte difficilement les bouleversements de l'époque. Voulant marquer son attachement à la royauté et s'étant ouvertement prononcé contre "le désordre", dira-t-il, il quitte Tulle, et par-là même perd son emploi.

En 1791, il revient à Orléans, auprès de son père, avec l'espoir d'y trouver un secours financier, mais Jacques Machard-Grammont vient d'être incarcéré et partiellement ruiné par les autorités révolutionnaires. "Dans l'inactivité, Pierre-Alexandre laisse passer le temps, avec l'espoir et l'aube, pour lui, de jours meilleurs", a-t-il écrit à l'époque.

C'est en 1794 alors que Robespierre vient d'être guillotiné le 10 Thermidor qu'il reprend vie, et, aidé par quelques amis, met en place à Orléans une petite manufacture de fayence, "Pâtes Jaspées", rue du Bourdon Blanc à l'angle est de la rue de Bourgogne.

² Les photos sont réunies à la fin de la communication.

Notre ancêtre a la chance de trouver sur place une main-d'œuvre qualifiée qui va lui permettre de fabriquer les "Pâtes Jaspées" jusqu'en 1806, grâce à l'anglomanie très en vogue. Ce seront uniquement des pièces décoratives, des vases Médicis à piedouche, à l'imitation de l'antique, qui porteront une empreinte en creux "Machard - Grammont l'Aîné à Orléans".

Avec la qualité de sa fabrication, il acquiert une certaine autorité dans son art. Entre autres, j'ai lu récemment dans la revue de la *Société des Amis du Musée National de la Céramique de Sèvres*, n° 11, année 2002, page 27, sous la signature d'Anne Besnard :

Qu'en l'an X (1801) lors d'une exposition à Paris, dans la grande cour du Louvre, à l'occasion d'une présentation des produits industriels, il exposait sa production, sous le portique n°42 à l'enseigne "Les Faïences Grammont - Machard l'Aîné à Orléans".

En fait, il maintiendra difficilement son activité. Pour preuve ces quelques lignes, que j'ai trouvées, dans l'ouvrage de Tardy, *Les poteries et faïences françaises*, Tardy, 1980, page 338 :

En l'an XIII (1804) Machard - Grammont demande un secours financier, qui lui est refusé. De même, en l'an XIV (1805), un prêt pour une installation à Napoléon, une ville de Vendée, lors de la création de celle-ci par L'Empereur, ne lui sera pas accordé.³

Pour conclure, par un écrit de sa main, dans des archives familiales, il précise "qu'il a conservé jusqu'en 1806, son activité, mais, qu'à cette époque, il se trouve dans l'obligation de l'abandonner, à cause de dettes commerciales trop importantes, et aussi de "défauts de ventes".

J'apprécie cet aimable euphémisme à sa juste valeur.

Là se termine l'épopée malheureuse des "Pâtes Jaspées" de notre ancêtre Pierre - Alexandre Machard - Grammont.

Grâce aux appuis de la royauté renaissante, je sais qu'en 1817, il retrouve un emploi, à la police municipale d'Orléans, et qu'il termine sa carrière dans la police à Paris. Il meurt le 27 août 1832, à Orléans au 15 rue d'Illiers. Sa femme, Marie-Catherine Lafond, meurt le 15 février 1852 à la même adresse.

Après ces précisions rigoureuses sur l'origine et les dates de la fabrication des "Pâtes Jaspées", il me reste à vous faire connaître les secrets de cette fabrication, car celle-ci nécessitait des connaissances très spécifiques.

La première question que l'on est en droit de se poser est : Comment, à Orléans, les secrets de cette technicité ont-ils pu être connus de nos ancêtres ?

Pour y répondre, le D^r Garsonnin, un érudit orléanais, qui eut la chance d'avoir entre ses mains les archives de l'époque, qui brûlèrent en 1940, nous propose, dans son ouvrage sur les *Porcelaines d'Orléans* au chapitre des Pâtes Jaspées, trois explications :

- le frère cadet de Pierre-Alexandre, Jacques-François, aurait rapporté de Hollande, où il fut en garnison de 1795 à 1800, les secrets de fabrication. Ce qui n'est pas possible, puisque nous savons que la date de début de fabrication est 1794.

- sa seconde hypothèse n'est pas plus valable, car il parle d'une fabrique qui n'existait pas à l'époque.

- par contre, sa troisième hypothèse est plus plausible, elle se réfère à la présence de deux Irlandais ayant les connaissances requises. Dans le contexte porcelainier de l'époque, ceux-ci étaient peut-être venus à Orléans pour y trouver un emploi.

Avec un personnel qualifié, notre ancêtre peut donc, pendant douze ans, réaliser des faïences en "Pâtes Jaspées", en utilisant des argiles très fines en provenance essentiellement de Hollande. Leur fabrication est aussi très complexe, car il faut tenir compte, lors de la cuisson,

³ La ville Napoléon s'appelle aujourd'hui La Roche-sur-Yon.

d'un certain nombre d'astreintes : les différents coefficients de dilatation des argiles en présence, les différents effets colorés en accord avec les oxydes existants, sachant que l'oxyde de manganèse assure la tonalité de base — un blanc teinté de brun — et que l'oxyde de fer apporte une délicate flamme nuancée de vert.

En définitive, pour que la pièce ait une cohésion et une solidité parfaite, il faut que les argiles soient, au préalable, broyées séparément. Ensuite, elles sont réunies par le modelleur qui, en les tressant, va faire jouer les différentes nuances d'argiles pour obtenir une pâte homogène, avec de belles et larges marbrures joliment colorées.

Les pâtes ainsi travaillées sont jetées dans des moules différents, car vases et urnes sont composés de plusieurs éléments : un socle, le pied, le corps lui-même en deux parties, sa couronne, ses deux anses, si nécessaire, et enfin peut-être un couvercle. Après cuisson, à la sortie du four, l'effet coloré, décoratif, du jaspé doit être parfait avec des couleurs adoucies qui s'entrecroisent, sans ordre défini. C'est ainsi que sur un fond blanc jaunâtre, courent des lignes roses, se mêlant à des taches rouges ou vertes, le tout chantant sous l'éclat d'un épais vernis transparent.

L'esthétique est assez limitée pour les "Pâtes Jaspées". Elle se résume à quelques pièces de forme :

- des vases Médicis à piédouche, avec des anneaux ronds, tombants ou à la grecque, avec, ou sans couvercle, d'une hauteur de 40 à 20 centimètres (Photos n^{os} 2 et 3),
- des vases Amphore ou de forme ovoïde, de petite taille avec ou sans anneaux, avec ou sans couvercle, d'une hauteur de 16 centimètres environ.

Pour mettre en valeur et relever l'éclat des marbrures colorées, le faïencier a parfois appliqué en relief, avec une terre blanche, un élément décoratif qui est :

- des têtes de bélier pour faire office d'anses,
- des frises avec un décor de draperie,
- ou plus simplement un semé de petites pastilles.

En phase terminale, pour assurer une authenticité certaine de sa production, le céramiste a gravé sa signature à la base de chaque pièce qu'il a laissée, à cette intention, sans émail. Il s'agit d'une empreinte rectangulaire imprimée en creux. Suivant un ordre chronologique, c'est :

GRAMMONT l'Aîné Fabriq. à Orléans

Avec cette inscription, nous avons la certitude que la pièce a été fabriquée rue du Bourdon Blanc à Orléans entre 1794 et 1806.

Pierre-Alexandre Machard-Grammont justifie la mention "l'Aîné" par le fait que :

- ses cinq sœurs, mortes ou mariées, sont nées avant lui,
- que son frère Bonne - Aventure est mort né en 1760,
- et que son frère Jean - Dominique était mort lorsqu'il créa sa fabrique.

En s'attribuant ce titre, il assurait sa suprématie sur sa famille et se démarquait de ses frères à venir. Sans complexe, il utilise ce titre et signe ses œuvres.

La réalisation des Pâtes Jaspées sous sa signature aurait dû cesser en 1806. Mais son frère Jacques-François (1770-1816), le onzième de la dynastie des Machard – Grammont, a utilisé pendant un temps très court le stock d'argiles colorées restant au Sanitas, quai de la Madeleine à Orléans, pour produire quelques pièces. Par respect pour son frère, il signe sa production avec une empreinte qui lui est personnelle et ceci jusqu'à sa mort en 1816 :

GRAMMONT Fabriq. à Orléans

Ensuite, toujours au Sanitas, quai de la Madeleine, à Orléans, sa veuve Suzanne Grammont – Verhagen jusqu'en 1819, après son remariage avec Pascal Louis Dubois (1785-

1844), et avec son fils Cyprien Machard – Grammont, poursuit cette fabrication, d'une façon très limitée dans le temps, ne cherchant pas à se réapprovisionner en argile hollandaise.

Les empreintes qu'ils utiliseront sont les suivantes :

Fabrique à Orléans ou Orléans

En dehors, de ces quatre empreintes bien caractéristiques, il est toujours possible de rencontrer sur le marché des antiquités des Pâtes Jaspées sans marque. Seul, un oeil exercé peut garantir avec certitude l'origine orléanaise de ces pièces.

Où peut-on voir des Pâtes Jaspées ? Bien évidemment, au Musée Historique (Hôtel Cabu) d'Orléans, où est exposée une belle collection de vases-Amphores, et des pièces exceptionnelles comme une paire de bougeoirs et une grande soupière marquées "Orléans", ainsi qu'un grand plat rectangulaire attribué à Orléans.

D'autre part, j'ai répertorié et photographié, avec mon ami, le D^f Bénard, lors de nos recherches au Musée National de Céramique à Sèvres, grâce à l'aimable autorisation de son conservateur :

- un vase Médicis, avec anneaux tombants, couvercle, haut de 43 cm,
- un petit vase avec anses "Tête de Bélier" haut de 14 cm (Photo n° 4),
- un vase avec anneaux tombants haut de 20,5 cm.

portant bien la marque : "Grammont l'Aîné Fabriq. à Orléans".

Et naturellement, chez des collectionneurs et amis orléanais, j'ai eu la possibilité de photographier et référencer pas moins d'une vingtaine de vases de qualité.

Mais, ce qui est beaucoup plus intéressant à noter, c'est que récemment Christie's à Paris, a mis en vente en novembre 2002 une belle paire de vases Médicis en pâte jaspée, anses à la grecque avec couvercle, de hauteur 47 centimètres, portant la marque "GRAMMONT -Faïence à Orléans". Elle a été adjugée 4 465 Euros (29 300 francs). L'un d'eux était semblable à celui de notre Musée Historique sous la référence 70 – 151.

En conclusion, la rareté et les qualités de nos Pâtes Jaspées leur permettent d'être des antiquités recherchées et elles ont, par là même, une certaine valeur marchande. Leur cote chez Christie's est un signe.

Je dois ma connaissance des Pâtes Jaspées orléanaises à l'extrême confiance que la famille Machard-Grammont m'a témoignée, en me permettant de consulter des documents familiaux, de première importance sur ce sujet.

Chaleureusement, aujourd'hui, je les en remercie.

Je regrette que Pierre-Alexandre Machard-Grammont n'ait pas connu la notoriété que l'on porte à ce jour à son œuvre de faïencier, lui pour qui la vie n'aura été que déboires et amertumes.

Je suis aussi reconnaissant à ceux et à celles qui, avant moi, ont étudié et écrit sur ce sujet, ce qui m'a permis d'ajouter de nombreux détails à mon exposé. Qu'ils en soient remerciés ainsi que les conservateurs qui nous ont ouvert les portes de leurs musées, à mon ami le D^f Bénard et à moi-même.

À la même époque, de nombreux autres faïenciers firent des pâtes marbrées. Ils ont noms : DOUAI, ANDUZE, AVIGNON et surtout APT. Actuellement, seul APT continue sa production de Pâtes Jaspées.

Ainsi, en ce tout début du XIX^e siècle, Pierre Alexandre Machard-Grammont, se dénommant l'Aîné, fabrique des Pâtes Jaspées, alors, qu'à côté de lui, son frère Jacques-François

Machard-Grammont (1770-1816) au Sanitas, quai de la Madeleine, à Orléans, réalise, des années durant, des formes à sucre et une faïence domestique, utilitaire, et rustique, qui est connue sous l'appellation de "CAILLOU d'Orléans" et sous celle, plus populaire, de "CULS BRUNS".

À partir de ce moment, nous allons voir, au Sanitas, pendant plus de cinquante ans, se dérouler, toute la vie, toute l'activité, toute l'histoire des Machard-Grammont, faïenciers, que ma famille Musson rejoint par mariage, à Orléans, le 30 mai 1832.

Le Sanitas est une vaste propriété, qui va du 53 faubourg Madeleine, au nord, au quai de Loire, au sud, à l'emplacement actuel du parc Anjorant. Initialement, vers 1600, c'était un hospice réservé aux pestiférés, avec de beaux bâtiments construits sous Louis XIII. Ceux-ci, deviennent une résidence pour mendiants et pour, les "malheureux qui ont perdu l'esprit". En 1799, le fougueux révolutionnaire Mollière-Bardin devient propriétaire du Sanitas, pour y fabriquer des armes. Sous le Directoire, il y transporte sa faïencerie de la rue des Juifs.

Promu général, il vend en 1809 à Jacques-François Machard-Grammont, la propriété du Sanitas. Celle-ci comprend, un vaste jardin, une maison d'habitation, une fabrique et des terrains argileux qui peuvent être transformés en carrière pour les besoins de la profession de potier de l'acquéreur.

Le nouveau propriétaire, Jacques-François Machard-Grammont, est le douzième fils de la fratrie. Ayant les mêmes prénoms que son père, il porte, pour la famille, le surnom de Bruère. Il est né le 22 septembre 1770 à Orléans. Grâce à son journal de jeunesse, nous savons qu'il a fait des études classiques au collège de cette ville, où il a appris le latin et le grec. Sa taille, à 19 ans, est de cinq pieds moins deux pouces, soit un mètre soixante.

En 1789, la politique l'intéresse et il adopte des opinions avancées. La Terreur passe et en 1795, à l'âge de 25 ans, il entre dans le service de la Trésorerie de l'Armée des Ardennes, dite Sambre-et-Meuse. Après cinq ans de services, le 13 décembre 1800, il quitte ce corps d'armes avec le grade de lieutenant-colonel. Il a trente ans lorsqu'il revient à Orléans.

Dans son article sur *La Céramique Orléanaise*⁴, le D^r Garsonnin (1862-1923) écrit "qu'il a d'abord installé un magasin de potier, pour ensuite, créer une fabrique rue de la Rose à Orléans".

À partir de 1809, au Sanitas, Jacques-François Machard-Grammont, propriétaire d'une fabrique de faïence et porcelaine, va pouvoir fabriquer des CULS BRUNS et des FORMES à SUCRE.

Avant de parler technique, attachons-nous à la vie sentimentale de notre cher ancêtre, car, en cette même année 1809, il cède aux charmes, et peut-être aux avances de la séduisante hollandaise, Suzanne Verhagen, âgée de seize ans. De cette amoureuse rencontre, un an plus tard, va naître Cyprien et, en 1812, une gentille Marie-Augustine. Le 11 février 1813, le ménage juge nécessaire de légaliser son union à la mairie d'Orléans, avec la reconnaissance du fils et de la fille. Une adorable blondinette, Éléonore, naît le 21 février 1816, alors que peu de temps après le 21 décembre de la même année, son père meurt, à l'âge de 46 ans.

Un beau pastel, jalousement gardé par la famille, signé Rouvier, et daté de 1817, immortalise, pour le plaisir de notre regard aujourd'hui, toute notre petite famille réunie sous la chaleureuse autorité du père, encore présent pour quelques jours, dans son salon (Photo n° 5).

Les trois chérubins sont là :

Cyprien (1810-1892) qui fit de simples études classiques et commerciales "pour conduire en homme", dira-t-il, "et s'intégrer dans l'activité du Sanitas". Le 11 février 1838, à Saumur, il se marie avec Marie Mercier. Ils eurent trois enfants.

⁴ Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Tome Trente-cinquième, 1920

Marie-Augustine (1812-1896) épouse en 1832 mon ancêtre Émile Musson, qui travailla un temps limité au côté de Cyprien.

Éléonore (1816-1870) épouse, elle aussi, un faïencier : Jules Asselineau, qui s'associe avec Cyprien pendant quelques années.

Malgré ce cruel destin qui laisse la famille Machard-Grammont avec des enfants bien jeunes, ceux-ci s'élevèrent harmonieusement sous l'autorité de leur mère, Suzanne Verhagen.

Le temps passe. Veuve à 23 ans, notre belle Hollandaise ne manque pas de prétendants. C'est un beau parti à prendre, car lors des trois années de son veuvage, elle avait su, avec autorité, se montrer à la hauteur de sa tâche, en gérant au mieux, la manufacture du Sanitas. Aussi, c'est en toute conscience, qu'elle choisit, comme second époux, le capitaine Louis Dubois, un homme de chez nous, né à Patay en 1785.

C'est un brillant militaire qui fit toutes les campagnes napoléoniennes, y compris celle de Russie. C'est ainsi qu'il aimait à se souvenir d'avoir quitté Moscou en feu. Du fait de son mariage, il démissionne de l'armée pour prendre en main les commandes de l'activité du Sanitas. Il a alors 35 ans. De même, avec intelligence, il guide son beau-fils Cyprien, et tous deux, pendant une vingtaine d'années, gèrent l'entreprise de façon prospère. En 1830, notre jeune Cyprien Machard-Grammont, qui est un jeune homme de vingt ans, a pour désir celui de se marier, de rencontrer une jeune femme, riche ou pauvre, qu'il aimera uniquement pour elle, écrit-il dans son journal de jeunesse, où, là aussi, pour tromper son ennui, il transcrit quelques vers romantique de son cru sur l'amour ou la splendeur de la nature. Comme il est un beau parti, autour de lui, on ne manque pas de lui proposer un certain nombre de jeunes filles, avec dot évidemment, pour répondre aux souhaits des parents. En 1837, la perle rare va se trouver à Amboise, avec 15 000 francs de dot. Aussitôt, le 20 décembre 1837, notre Cyprien, alors qu'il fait moins 10 degrés, que la Loire est gelée, prend le bateau à vapeur pour Amboise, pour partir, à la rencontre de Marie Mercier, la charmante dulcinée choisie et retenue par son beau-père.

À son retour, à Orléans, voilà le portrait qu'il nous donne d'elle :

- la jeune fille est jolie en vérité, grande et assez bien proportionnée,
 - le pied bien fait et petit. Ses traits délicats et fort doux.
 - de beaux yeux bleus expressifs,
 - la bouche, un tant soit peu grande, avec de belles dents,
 - les cheveux d'un beau châtain foncé,
 - elle se nomme Marie et je la trouve très à mon goût,
- Je pense que je pourrais être heureux avec elle...

La conclusion de ce beau portrait sera le mariage, le 20 février 1838, à Amboise, avec M^{lle} Marie Mercier, et le reçu de 15 000 francs de dot.

Pendant plus de cinquante ans, les parents Dubois-Grammont furent heureux avec les trois enfants, nés précédemment et, pendant de nombreuses années, une heureuse ambiance familiale règne au Sanitas. Mais, préoccupés de l'avenir de leurs trois enfants, mariés maintenant, ils partagent. le 11 avril 1848, en trois lots, par tirage au sort, la propriété du Sanitas.

La part de chacun était la suivante :

Jules Asselineau-Éléonore Grammont a le lot à l'est de la rue de l'Ecorcherie, au Nord, à la limite du bien Marchand, et ils gardent la gestion du magasin de poterie au 14 rue de la Hallebarde à Orléans.

Émile Musson-Marie Grammont, reçoit le lot à l'ouest des bâtiments et de l'écurie, et la partie au nord du chemin. Émile Musson conserve son activité au Sanitas jusqu'à sa mort, pendant que Marie Grammont continue à gérer le magasin de poterie et faïence, 14 rue de la Hallebarde, qui avait été créé en 1840.

Cyprien Grammont-Marie Mercier, bénéficie du lot au sud des terrains jusqu'au bord du quai de la Loire, à l'Ouest du potager du bois Mollière. Ils conservent les installations industrielles, ce qui va leur permettre de continuer, d'une façon florissante, leur activité de fabricant de culs bruns et de formes à sucre.

Ainsi, de 1809 à 1872, la dynastie des Machard-Grammont et Musson, à l'image d'une dizaine d'autres potiers ou céramistes orléanais a fabriqué une céramique utilisant les argiles plastiques qu'ils ont trouvées sur place, au Sanitas ou à Saran, dans le bois Musson qu'ils possédaient.

Cette fabrication semble rentable, car j'ai relevé qu'en 1830, ils payaient 1 173 francs d'impôts. Il est vrai que l'activité de Cyprien Machard-Grammont était importante. Voici, pour concrétiser celle-ci, quelques traits pittoresques que j'ai relevés dans son mémoire :

- à cinq heures du matin précises, il va sonner la cloche des ouvriers, pour le début du travail,
- il a mis à la porte, Michel, cuiseur, qui était ivre, et il congédie, Michel et Birard, pour acte de "batterie",
- le 17 mars 1838, il enregistre la commande de 10 000 formes à sucre à livrer à la fin d'août prochain,
- il rencontre aussi des événements malheureux, comme en décembre 1848, la perte de 800 tonnes de formes à sucre chargées sur un bateau, qui sombre en Loire, à Saint-Mathurin, sans aucune chance de récupération,
- de même, il nous raconte son séjour au Havre où il tente de récupérer une créance litigieuse importante, et cela en vain.

Maintenant, intéressons-nous à la production de cette céramique utilitaire et très rustique, qui est réalisée à partir d'un mélange d'argile plastique que l'on dit douce et onctueuse au toucher, de marne argileuse, de calcaire et de sable, sachant que de la proportion équilibrée de ceux-ci va dépendre, pour la pièce, de sa solidité au feu.

Cette faïence est alors recouverte, en finition, d'une glaçure blanchâtre, alors que le fond de la pièce reçoit une glaçure marron foncé, ce qui va la caractériser et lui assurer son appellation de "CULS-BRUNS". Parfois, les plats, les assiettes sont décorés, avec un dessin linéaire de coloris bleu : à savoir de simples traits croisés, inscrits dans un cercle, ou alors, encore plus simplement, l'aile est cernée avec une large frise bleue. Plus rarement, pour faire un effort de décoration, au centre du plat ou de l'assiette on trouve une corbeille de fleurs dessinée schématiquement au trait en bleu également. Au Musée Historique d'Orléans, vous pouvez voir deux plats, avec ce décor fleuri, fabriqués par nos ancêtres.

Naturellement, pour personnaliser, sans équivoque, leur production, tous nos potiers orléanais prennent le soin de marquer, avec une empreinte, en creux, lisiblement, leur nom, et leur origine. Celle des Machard-Grammont-Dubois sera une empreinte circulaire, en creux, avec trois majuscules : D G J Orléans (Photo n° 6). Ces lettres se traduisant par D pour DUBOIS, G pour GRAMMONT, J pour JUNIOR, c'est-à-dire le fils Cyprien Grammont.

Eux, comme tous les potiers orléanais, réalisent des pièces rustiques, réservées à l'usage domestique. Elles sont des assiettes calottes (Photo n° 7), des plats au bord largement ourlé, des pots à lait ou à vin, des poêlons de différentes tailles, des soupières larges et ventrues, avec ou sans couvercle, et plus particulièrement des gîtes à lièvre, avec un beau lapin en relief sur le couvercle (Photo n° 8), des cuits-pommes, à savoir un demi-plat à haut bord de 3 à 4 cm, avec une poignée pour présenter la pomme à la chaleur du feu (Photo n° 9), des porte-dîners qui sont deux récipients ronds, accolés, avec une anse (Photo n° 10). Les travailleurs vont les utiliser pour transporter leur dîner ou déjeuner.

Parallèlement, et pour rentabiliser commercialement, leur fabrication, mon ancêtre Émile Musson, Cyprien et surtout sa sœur Éléonore Machard-Grammont vont ouvrir, en 1840, un magasin de vente au 14 rue de la Hallebarde, dans le centre d'Orléans, pour vendre des culs

bruns, des assiettes au prix de 8 et 12 francs selon la taille, de la porcelaine blanche ou dorée, des cloches de jardin, des bouteilles, des bouchons, et quantité d'autres articles. Ce magasin traversera le temps pendant un siècle, pour finir aujourd'hui dans les bras des **Musson**.

Dans le même temps, nos Grammont, qui sont industriels, doublent leur activité au Sanitas d'une fabrique de formes à sucre. La création de cette production s'avère florissante. De plus, elle acquiert rapidement une renommée nationale du fait que leur forme avait une bonne résistance aux changements de température du sucre, lors de son refroidissement.

Mais pourquoi me direz-vous, cette fabrication très spécifique ? C'est le corollaire de l'existence de nombreuses raffineries de sucre qu'au début du XVIII^e siècle, des Hollandais installent à Orléans, car ils trouvent sur place une main-d'œuvre bon marché, mais surtout, l'arrivée par la Loire de la canne à sucre en provenance des Antilles, avec un coût de transport particulièrement bon marché. De plus, par la suite, le sucre d'Orléans est réputé pour sa blancheur. La prospérité de l'un entraînant celle de l'autre, nos Grammont en profitent pleinement.

Voici le résumé de la fabrication des formes à sucre : elles sont en terre vernissée, moulées, puis terminées au tour pour leur donner une forme conique qui va assurer un démoulage facile, par la base, du pain de sucre. La forme comporte à son sommet un trou de cinq centimètres pour l'écoulement du jus non cristallisé en phase finale. Elles ont soixante centimètres de hauteur, avec un diamètre de base de vingt-cinq centimètres. Naturellement, chacune porte gravée en creux la marque de son fabricant.

Hélas, l'arrivée, à Orléans, en 1850, de la concurrence du chemin de fer fut fatale à l'activité fluviale de la Loire et par suite, à celle des formes à sucre qui, plus est, connaissait, dans le même temps, l'existence d'une fabrication industrielle très concurrentielle avec l'apparition, en 1875, du sucre en morceaux.

La seule fin glorieuse de nos formes à sucre a été de devenir les souches de nos cheminées orléanaises. Aujourd'hui, si vous regardez, le nez en l'air, dans nos rues d'Orléans, vous aurez le plaisir d'en découvrir, entre autres, au 227 rue de Bourgogne, et naturellement au Musée Historique d'Orléans.

Pour terminer et vous apporter une étude relativement rigoureuse de l'activité au Sanitas, je me dois de vous préciser, que mon ancêtre Paul Musson (1833-1885) en reprenant, en 1850, l'activité de son père Émile Musson, a acheté les locaux industriels du Sanitas et qu'en 1868, il les revend à Louis Renault, qui à son tour, les renégocie en 1872 à Trutteau et Lebaut. Avec ces derniers, les fours, au Sanitas, s'éteignent définitivement en 1876.

Par contre, pour rester faïencier, Paul Musson reprend en 1868 une fabrique de faïence et porcelaine, au 26 faubourg Saint Jean, à Orléans, avec une usine à vapeur qui avait été créée en 1838 par Paillet, tenue successivement par Rivière-Archambault et Paillet, qu'ils vendirent en 1868 à mon ancêtre. Celui-ci la maintiendra en activité jusqu'en 1881.

Voilà donc, comme je viens de vous le conter, la vie à Orléans, des familles Machard-Grammont et Musson, qui prirent, pendant près d'un siècle, une place importante et novatrice dans le domaine des céramistes et faïenciers, et cela à côté d'autres artisans potiers, tout aussi talentueux, et qui ont nom : Bauchet, Chevallier, Gaspard, Jacquet, Laberthe, Labrut, Picard, Trutteau et Lebaut. Tous traversèrent des périodes difficiles, tous ont bénéficié des progrès de l'époque, mais l'industrialisation galopante eut raison d'eux et de leur beau mérite artisanal. Pour rester présents dans le domaine de la faïence et de la porcelaine, ils devinrent de simples commerçants.

C'est ce que fit mon grand-père Georges Musson (1866-1940) et ensuite son fils, mon oncle Edmond Musson (1897-1986) en conservant le magasin du 14, rue de la Hallebarde à Orléans. Mais, les années s'avèrent de plus en plus difficiles pour mon cousin, Michel Musson (1931-1992), qui avait voulu reprendre le flambeau et, en 1986, il dut se résigner à vendre son

fonds de commerce à un opticien.

La glorieuse enseigne qu'arborait la devanture du magasin de mon grand-père Georges Musson, qui disait en lettres d'or :

Ancienne Maison MUSSON – GRAMMONT, fondée en 1750

périt dans les flammes lors de l'incendie de 1940 qui détruisit le centre d'Orléans et avec elle, maison et richesses familiales, faïence et porcelaine, pour ne faire du tout, qu'un tas de ruines.

Et ainsi se termine à jamais, sans laisser de traces, l'histoire de notre famille.

Merci à vous tous de m'avoir donné la grande satisfaction de réaliser ce mémoire tout à la gloire de mes ancêtres. Et merci à vous aussi de m'avoir écouté avec patience.

BIBLIOGRAPHIE DES ILLUSTRATIONS (Diapositives Robert Musson)

- Photo n° 1 : Machard-Grammont – Place du Martroi – Les Messageries Générales, Orléans – Circa 1750
- Photo n° 2 : Pâtes Jaspées – Vase Médicis avec anneaux tombants. Marque : "Grammont Fabrique à Orléans".
Musée Historique – Orléans – Inv. 70-15-1. R. M. 451 – Dimensions : haut. 47 cm, diamètre 23 cm.
- Photo n° 3 : Pâtes Jaspées – Vase Médicis avec couvercle anses à la grecque. Sans marque.
Musée Historique – Orléans – Inv. 7152. R. M. 311 – Dimensions : haut. 47 cm, diamètre 24 cm.
- Photo n° 4 : Pâtes Jaspées – Vase Médicis avec anses Tête de Bélier. Marque : "Grammont l'aîné à Orléans".
Musée Historique – Orléans – Inv. 6537.. R. M. 248 – Dimensions : haut. 31 cm, diamètre 24 cm.
- Photo n° 5 : La famille Machard-Grammont-Verhagen, leurs enfants : Cyprien, Marie-Augustine, Éléonore.
Collection particulière – Pastel signé ROUVIER, 1817.
- Photo n° 6 : Culs-Bruns : Plat creux – décor corbeille de fleurs en bleu. Marque : "D. G. J. , Orléans"
Musée Historique – Orléans – Inv. 11 941.. R. M. 513 – Dimensions : longueur 34 cm.
- Photo n° 7 : Culs-Bruns : 21 assiettes calottes plates et creuses. Marques des différents potiers orléanais.
R. M. 506 - Collection Docteur Bénard, Orléans.
- Photo n° 8 : Culs-Bruns : Gîte à lièvre avec son couvercle. Marque : "ORLÉANS" en relief.
Collection particulière – Dimensions : haut. 17 cm, longueur 50 cm.
- Photo n° 9 : Culs-Bruns : Cuit-Pommes de forme demi-circulaire. Sans marque.
R. M. 484 – Dimensions : haut. 9,5 cm, longueur 27 cm.
- Photo n° 10 : Culs-Bruns : Porte-Dîner avec ses deux pots ronds jumelés. Marque : "TRUTTEAU à Orléans".
R. M. 550 – Dimensions : haut. 15,5 cm, longueur 28 cm.
- Photos n° 11 : Formes à sucre : un ensemble de celles-ci de différentes tailles.
Exposition à Saint Pierre Le Puellier, Orléans, septembre 2007.



Photo n° 1

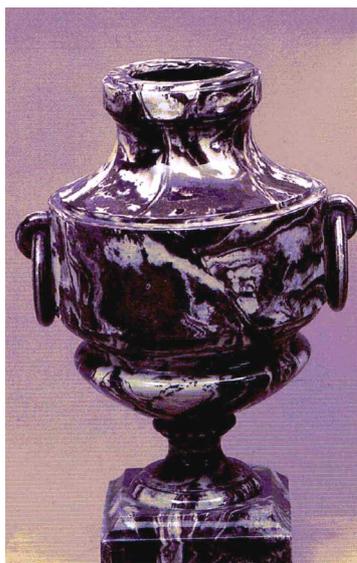


Photo n° 2 :

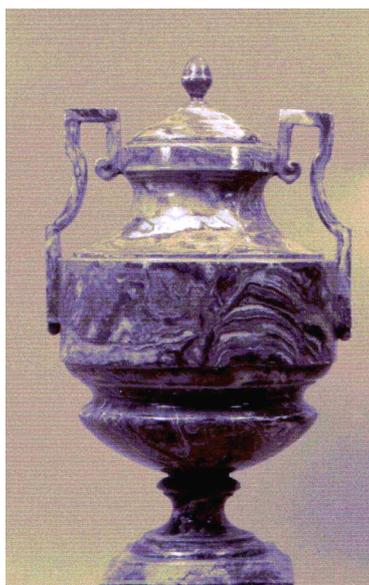


Photo n° 3

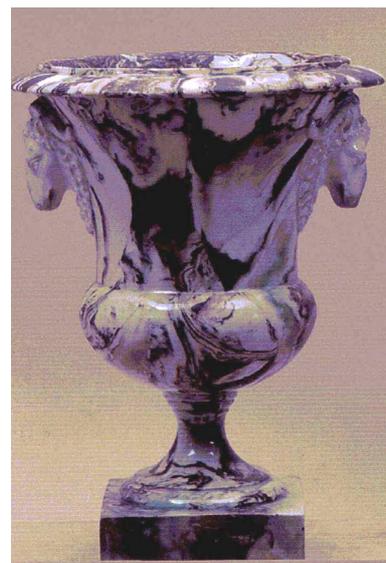


Photo n° 4.



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9



Photo n° 10



Photo n° 11

DÉBAT

Jean-Pierre Vittu : La fabrique Musson n'était-elle pas orientée vers les terrines de formes à sucre du port de l'Atlantique au XIX^e siècle ? Peut-on mettre en rapport l'échec de la production des pâtes jaspées avec la reprise du commerce avec l'Angleterre ?

Robert Musson : Effectivement, mes ancêtres Machard-Grammont ont fabriqué des formes à sucre qu'ils ont vendues à des raffineries exerçant leur activité dans les ports de l'Atlantique. J'en ai la certitude du fait d'un écrit du 8 septembre 1831 relatant les relations commerciales avec des raffineurs du Havre, et même de Rouen. Pour ce qui concerne les pâtes jaspées, lorsque mon ancêtre Pierre-Alexandre Machard-Grammont (1764-1832) cessa, en 1806, sa production de pâtes jaspées, voici ce qu'il nota : "Des pertes commerciales et un défaut de vente m'ont forcé à abandonner cette fabrication". En cette même année 1806, Napoléon déclara les Îles Britanniques "en état de blocus". Mais je ne pense pas que cette importante décision nationale ait pu avoir une répercussion sur les ventes, déjà très limitées, des pâtes jaspées orléanaises.

Anne-Marie Banquels de Marque : M. Grammont a habité 15 rue d'Illiers. Mes ancêtres avaient un hôtel particulier au 17 et je pense que la présence des vases jaspés chez eux fut un achat de voisinage. Par succession, j'ai la chance de les posséder.

Robert Musson : Je peux confirmer que mon ancêtre Pierre-Alexandre Machard-Grammont (1764-1832) a bien habité au 15 rue d'Illiers à Orléans, lorsqu'il est revenu à Orléans après avoir arrêté son activité à Paris. C'est

dans cette maison, du reste, qu'il est mort le 27 août 1832, ainsi que sa femme Marie-Catherine Lafond en 1852. Il est certain que des relations de bon voisinage ont permis cet achat d'une paire de vases Médicis en pâtes jaspées, bien que cette fabrication ait cessé depuis 1806.

Gaston Souliez : Qui a pu fabriquer les moules à Orléans ? C'est un travail de qualité.

Robert Musson : Je me suis déjà entretenu de cette question des moules à pain de sucre avec M. Souliez. Personnellement, je pense qu'ils ont été montés, sur place, au tour. Dans un écrit familial, j'ai relevé cette note : "en 1830, on a commencé à monter un tour pour Cyprien Grammont, et le 13 avril au Sanitas, il a commencé à tourner". De même, j'ai remarqué, sur ces formes, des traces horizontales qui correspondent aux apports successifs de terre nécessaires lors de leur réalisation au tour.

Michel Bordry : Les culs bruns sont-ils une spécialité orléanaise ?

Robert Musson : Les culs bruns ne sont pas des spécificités orléanaises. À l'époque, il existait, entre autres, des fabriques dans le nord de la Touraine et au sud-est du Maine, pour rester simplement avec les potiers de notre région.

André Delthil : L'espace appelé "Sanitas" où se trouvait la fabrique de vases décrite par M. Musson, était contigu, du côté ouest, à un couvent de religieuses dénommé "Le bon Pasteur". Il accueillait les jeunes filles en difficulté, abandonnées ou délinquantes, confiées par la justice jusqu'à leur majorité alors fixée à 21 ans. Cet établissement est devenu une maison de retraite dénommée "Le Doyenné du Baron". La façade de la chapelle existe encore.

Robert Musson : Effectivement, le vaste domaine du Sanitas allait du faubourg Madeleine au nord, au quai de la Madeleine au sud, à la limite de la rue de l'Écorcherie (rue du Baron) à l'est, à la rue du Sanitas à l'ouest. En 1830, ce domaine a été partagé entre les trois enfants de Jacques-François Machard-Grammont, a priori, par parts égales. Par la suite, l'un de ces terrains, d'une étendue de 5 000 m² a appartenu à l'Institution Anjorant qui avait vocation d'accueillir "les jeunes filles en détresse". En 1997, cette institution a vendu ce parc à la ville d'Orléans.

AU PIED DE MON ARBRE¹

Claude Hartmann

RÉSUMÉ

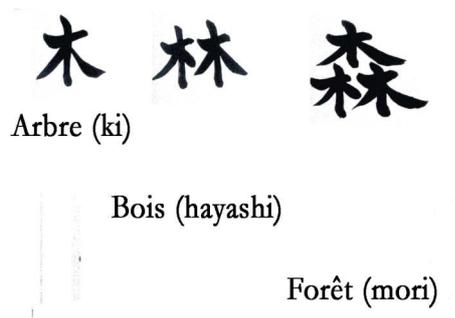
Dans le monde de la symbolique, l'arbre occupe une place importante. Dans notre vie courante, il est difficile d'accepter un environnement sans arbres, même au cœur de la plus importante des mégapoles. Les débats actuels sur les changements climatiques et les conséquences de l'effet de serre soulignent - même s'ils ne sont pas toujours menés avec toute la rigueur nécessaire - le rôle des forêts dans la vie de notre planète.

*L'objectif de cette communication est, après avoir rappelé quelles sont les principales caractéristiques botaniques et physiologiques du végétal **arbre**, de faire comprendre, le plus simplement et le plus clairement possible, son fonctionnement au cours des saisons. Placée volontairement dans une perspective générale, elle doit être comprise comme une introduction à des interventions plus spécialisées.*



Avant-propos

Dans l'écriture japonaise, le kanji : *ki* veut dire arbre ; si on l'écrit deux fois, *hayashi* signifie bois, au sens de : allons vers le bois ; trois fois, il devient *mori*, forêt. L'arbre, dit-on, ne doit pas cacher la forêt. Certes, mais l'arbre est tout de même l'élément essentiel qui définit une forêt et le dictionnaire le précise bien : "forêt : vaste étendue de terrain peuplée d'arbres ; ensemble de ces arbres".



Dans le monde de la symbolique, l'arbre occupe une place remarquable. Il porte le fruit de la connaissance du bien et du mal, ce qui n'est pas peu de chose. Il représente le monde vivant et abrite nombre d'espèces animales ou végétales.. S'il paraît, du moins pour les feuillus, mourir chaque hiver – "pendant l'hiver, l'arbre mort et l'arbre vivant paraissent égaux ; ils sont tous les deux sans fruit et sans feuilles" nous dit Bossuet – il renaît chaque printemps, plus fort

¹ Séance du 22 janvier 2009.

qu'auparavant. Il représente la croissance, la force, la longévité, la poussée vers le haut. Il n'est donc pas surprenant qu'il occupe une place très importante dans l'iconographie, les arts, la littérature ou même dans la chanson. Et si, en France nous avons le *Quercus robur* (force, résistance, solidité) et si nous parlons de noces de chêne, il existe au Japon un *Quercus daimyô* autrement dit un seigneur.

Je voudrais ici me limiter au domaine qui fut le mien : la botanique et la physiologie végétale. Comment, à ce propos, ne pas évoquer l'ouvrage le plus réussi de Duhamel du Monceau : *La Physique des Arbres* ? Mais rassurez-vous. Mon intention n'est nullement de vous asséner un cours mais simplement d'essayer de montrer que l'arbre n'est pas un végétal ordinaire. Pour ce faire, je ne prendrai pour exemple, autant que possible, que les arbres feuillus de nos forêts.

INTRODUCTION : qu'est-ce qu'un arbre ?

Dans un premier temps, en partant de quelques définitions, tentons de dégager quelques caractéristiques de l'arbre, en les illustrant au maximum. Laissons de côté la distinction entre les arbres et les arbrisseaux et arbustes et ouvrons de nouveau le dictionnaire.

Arbre : n. m., du latin *arbor, oris* (1080) : "Grand végétal ligneux dont la tige ne porte des branches qu'à partir d'une certaine hauteur au-dessus du sol".

La fin de la définition suggère la présence d'un tronc. À la fin du XVIII^e siècle, dans son article *Arbre* de *l'Encyclopédie méthodique*, Lamarck écrit ceci : "Arbre : c'est une plante qui, en général, vit longtemps, s'élève à une grande hauteur sur une tige nue de sa base, et dont les racines, les tiges et les branches sont composées de cette matière dure et solide, qu'on appelle bois". Nous avons donc une caractéristique importante qui n'apparaît pas dans la première définition mais que nous avons déjà évoquée : la longévité. Soulignons donc les mots-clés : tronc, bois, grand et longévité et voyons ce qu'ils signifient.

LE MODÈLE ARBRE

Un végétal ligneux pourvu d'un tronc

L'arbre est bien un être végétal ou, pour employer un terme significatif, une plante, que l'on peut planter en enfonçant la terre avec son pied. Il est solidement ancré au sol par ses racines. Nous nous intéresserons ici essentiellement à sa partie visible, aérienne, caractérisée par un tronc qui ne se ramifie qu'à partir d'une certaine hauteur. Le jeune arbre naît d'une graine, celle d'érable par exemple. La jeune pousse issue de la germination va, dans les premiers temps, croître uniquement en hauteur, sans se ramifier. Chaque année verra la formation d'un rameau vertical. Cette croissance est due à la division de cellules situées dans ce que les botanistes appellent le *méristème apical* qui se trouve, comme son nom l'indique, à l'extrémité de la pousse. Il existe également un méristème à l'extrémité des jeunes racines et nous verrons que d'autres méristèmes sont à l'origine de la croissance en épaisseur.

Les méristèmes jouent un rôle capital dans la vie de la plante. Ils sont le siège de la division des cellules qui se différencieront par la suite pour donner des tissus. Ce sont des réservoirs de cellules neuves, en principe totipotentes, donc de cellules souches si à la mode actuellement.

Revenons à notre méristème apical. Il forme ainsi une tige munie de feuilles. Après quelques années, des ramifications apparaissent. Un processus d'élagage naturel fera disparaître les premières. Les modalités de la ramification se font selon des règles strictes, propres à chaque espèce ou variété. Elles déterminent le port de l'arbre ou, si vous préférez, sa silhouette. Une vingtaine de modèles informatiques ont été caractérisés par les spécialistes. Ils ont servi à créer des logiciels grâce auxquels on peut suivre sur un écran d'ordinateur la croissance d'un chêne ou

d'un peuplier avec beaucoup de réalisme. Ces logiciels sont utilisés par les urbanistes qui peuvent ainsi voir comment les plantations qu'ils ont prévues s'intégreront dans le paysage urbain.

Parallèlement à la croissance en hauteur, la croissance en épaisseur va faire grossir la tige et former le tronc de l'arbre. Le tronc, je ne vous l'apprends pas évidemment, est caractérisé par un tissu appelé bois, que les botanistes nomment *xylème*, du grec *ξύλον*, bois. Les parois cellulaires sont imprégnées d'une substance extraordinairement résistante : la lignine. Très peu d'organismes sont capables de la digérer ; c'est le cas de certains champignons tel la mэрule ou encore des flagellés vivant dans le tube digestif des termites. La chimie en est compliquée. Je vous dirai simplement que l'on parle d'une molécule géante, où se trouvent des polymères de certains alcools monophénoliques. C'est bien sûr la lignine qui donne au bois ses principales propriétés. C'est grâce à cette substance que le bois a un rôle de soutien. Mais le xylème est aussi un tissu bien particulier qui joue un rôle physiologique très important comme nous le verrons bientôt.

Bien qu'atteignant parfois une grande taille, certains végétaux ne possèdent pas de véritable tronc et ne doivent donc pas être appelés des arbres. Un bananier n'est guère qu'une sorte de poireau géant ; les bambous, même s'ils peuvent atteindre trente mètres, ne sont que des herbes ; la tige des palmiers est faite des bases foliaires ; les arbres de Josué, du désert morave, ne méritent pas, eux non plus, ce qualificatif. Pas davantage d'ailleurs que les grands végétaux de la forêt carbonifère.

La dimension de l'espace

Les arbres sont donc des végétaux de grande taille. Les champions sont les Gymnospermes de l'Ouest américain. On connaît les séquoias (il y a plusieurs noms de genre dont je vous ferai grâce). *S. gigantea*, paradoxalement est le plus petit par la taille mais son tronc est impressionnant, dans les parcs des Rocheuses. *S. sempervirens* ou *costal redwood* sur la côte près de San Francisco est plus élancé. Il y a aussi d'autres genres dont le "sapin" de Douglas *Pseudotsuga Douglasii*. Hors de leurs terres d'origine, ces arbres sont nettement moins impressionnants.

- En Australie on trouve des *Eucalyptus* qui peuvent atteindre une centaine de mètres de hauteur.

- Les *Cryptomeria* du Japon, certes majestueux, sont de taille plus modeste. Quant à l'Europe, elle ne se distingue pas en cette matière.

Cette grande taille pose, par elle-même, nombre de problèmes :

- La croissance est nécessairement longue.

- Autre problème : l'ascension de la sève. On sait que l'eau tient une grande place dans la physiologie des plantes. Duhamel du Monceau avait déjà calculé, qu'à poids égal, une plante avait besoin en moyenne de 17 fois plus d'eau qu'un animal. Les grandes distances séparant la racine, source d'eau et de sels minéraux et la feuille, source d'éléments carbonés, posent problème. Par quels mécanismes la sève peut-elle monter jusqu'à 100 mètres ou même seulement jusqu'à 15 mètres, taille atteinte par la majorité des arbres de nos régions ? Torricelli nous a montré que la hauteur maximale obtenue par aspiration était inférieure à 10 mètres. Ce problème, que Duhamel se désolait de ne pouvoir résoudre, n'est pas encore entièrement résolu et la théorie de la cohésion laisse encore des points dans l'ombre. Mais, tranquillisez-vous, je ne vais pas vous infliger une discussion à ce propos. Disons seulement qu'entre le sol et l'atmosphère existe un très important gradient de potentiel hydrique (désigné par la lettre grecque Ψ) qui rend possible la montée de la sève.

- Encore un problème : celui de la transmission des signaux. Dans la plante, comme chez tous les organismes pluricellulaires, les cellules ne sont pas isolées et "maîtresses" de leur destin. Elles se développent et se différencient en étroite dépendance des cellules qui les entourent. Il existe tout un système de corrélations, les unes à courte distance – dans les méristèmes par exemple –, les autres à longue distance. Des signaux – de nature "hormonale" – sont envoyés par les radicelles en croissance vers les apex des tiges et vice-versa.

- Enfin, une grande taille fait que les conditions environnementales ne sont pas uniformes. Ainsi : chez le hêtre, les feuilles de la cime, situées en pleine lumière, ont des caractéristiques photosynthétiques différentes de celles situées plus bas, dans la pénombre du massif feuillu. Il n'est donc pas surprenant de voir se constituer dans l'arbre des territoires distincts.

La dimension du temps.

Champions par la taille, les arbres sont aussi des champions de la longévité. Dans nos forêts subsistent encore des spécimens qui ont abrité des personnages célèbres de notre histoire et qui ont traversé les siècles. En Afrique, il existe des baobabs de 5000 ans. Mais, là encore, les records sont à chercher dans l'Ouest américain. On pense tout naturellement au séquoia qui, lui aussi, atteint sans problème le demi-millénaire. Mais le cas le plus extraordinaire se situe dans le Nevada. Dans la Shell Creek Range, à l'est d'Ely, on peut voir une forêt de pins extraordinaires : *Pinus longeva*, avec des spécimens âgés de 4900 ans ou plus (Fig. 1)². En Suède, une équipe de forestiers a découvert dans l'ouest du pays, un bosquet d'épicéas minuscules dont l'un pourrait avoir 8.000 ans.

Est-ce à dire, comme Candolle (1833) ou Molish (1929) que les arbres ont un potentiel vital illimité et que la durée de leur vie n'est déterminée que par la sévérité des attaques du milieu extérieur ? Il est vrai, qu'après une première période pendant laquelle nombre d'individus meurent car les jeunes pousses sont plus fragiles, la courbe de survie devient presque horizontale. Mais, déjà, Duhamel du Monceau notait que les arbres étaient sujets aux attaques de la vieillesse et entraient en retour. Il est, d'autre part, d'observation courante que la longévité dépend de l'espèce. Il s'ensuit que la durée de vie est, très probablement, programmée génétiquement. Observons aussi que la plus grande partie de la masse de l'arbre est constituée de tissus morts. Les cellules vivantes se renouvellent continuellement et ont une longévité considérablement moindre que celle de l'arbre entier. Ainsi, chez les diverses espèces de pins, les aiguilles vivent de 2 à 14 ans

Vieillesse et sénescence

Comme tous les êtres vivants, l'arbre est sujet au vieillissement et à la sénescence. Nous comprendrons ici le terme *vieillesse* comme une simple usure des cellules, comme l'ensemble des dégradations directement liées aux attaques du milieu extérieur (accidents, maladies...) pour réserver celui de *sénescence* aux dysfonctionnements de la machine végétale directement liés à une programmation génétique dont l'aboutissement programmé est la mort de l'organisme.

L'écoulement du temps n'est donc pas sans conséquences. Ainsi, au niveau des méristèmes on observe :

- un ralentissement des divisions cellulaires,
- une diminution du nombre des ribosomes et des plastes,
- la simplification de l'organisation de la mitochondrie.

Le fonctionnement de la machine cellulaire devient donc moins performant. Il y a baisse de l'activité photosynthétique, même si le nombre et la surface des feuilles restent les mêmes. Par ailleurs, l'arbre devient plus sensible aux attaques des champignons et des microorganismes, ce qui est en relation avec des modifications du métabolisme secondaire et la production de composés phénoliques.

Les capacités de l'arbre évoluent avec le temps :

- il entre plus tôt en repos hivernal,
- la croissance annuelle décroît d'où une diminution de l'épaisseur des cernes annuels,
- la masse des racines produite par année diminue.

² Les figures sont réunies à la fin de la communication.

Un fait important permet de définir l'arbre adulte : il devient capable de fleurir et de se reproduire sexuellement. Mais, simultanément, sa capacité de régénération s'amointrit. L'aptitude à la multiplication végétative décroît. Cela se traduit, par exemple, par la difficulté croissante à bouturer un arbre qui prend de l'âge. Parallèlement, les individus issus du bouturage présentent fréquemment des caractéristiques de l'arbre âgé, ce qui est à l'origine d'une variabilité interclonale plus marquée et donc préjudiciable à un clonage efficace. Il existe des techniques expérimentales pour contourner, dans certains cas, cette difficulté. Ainsi, par une série de micro-boutures en cascade, il a été possible de cloner le platane de Buffon conservé au Muséum d'Histoire naturelle.

Cette évolution dans le temps est à la base de la notion d'âge physiologique. Elle permet de distinguer l'état juvénile de l'état mature. Mais, là aussi, il faut se garder de trop schématiser. L'exemple du séquoia géant illustre bien ceci. Si, au cours du temps, la capacité de bouturage diminue, cette diminution est plus précoce dans les parties élevées de l'arbre, situées à une distance plus grande des racines que les parties basses.

L'ARBRE AU FIL DES SAISONS

La croissance en épaisseur

Le xylème est issu des divisions des cellules d'un méristème particulier appelé cambium ou assise génératrice. Ces cellules se différencient en donnant, vers l'extérieur, un tissu conducteur appelé phloème ou liber et, vers l'intérieur, le xylème. Les cellules les plus vieilles du xylème sont donc celles situées vers le centre (Fig. 2). C'est ce que l'on appelle une différenciation centripète. Rappelons que c'est Duhamel qui par analogie à ce qu'il avait observé dans les os, a le premier mis cette propriété en évidence. Les bambous et autres cycas n'ont pas d'assise génératrice libéro-ligneuse, ne possèdent pas de bois proprement dit et ne sont, par conséquent, pas de véritables arbres.

Le xylème comprend des cellules allongées verticalement : vaisseaux conducteurs de la sève, fibres, cellules de parenchyme et des cellules allongées horizontalement : essentiellement cellules de parenchyme. Vaisseaux et fibres sont des cellules mortes, dont seule subsiste la paroi lignifiée. Mais les cellules de parenchyme restent vivantes grâce à des ponctuations qui forment des sortes de fenêtres dans la lignine. Elles permettent la circulation des substances, verticalement et horizontalement dans le tissu. Cette propriété n'a qu'un temps. Si l'on va vers le centre du tronc, où les cellules sont plus âgées, le tissu se charge de composés phénoliques, prend une teinte foncée et meurt. On distingue ainsi le bois fonctionnel ou aubier du bois de cœur qui n'a qu'un rôle de soutien. Cette distinction est particulièrement nette dans le tronc de l'ébène où seul le bois de cœur a une belle couleur noire.

Bien entendu, le fonctionnement du cambium dépend de l'environnement. Tout le monde connaît les cernes, alternance de bois précoce, formé au printemps et au début de l'été quand les paramètres du milieu sont les plus favorables à la croissance, et de bois tardif. Le bois précoce montre de gros vaisseaux, peu ou pas de fibres ; le bois tardif a des vaisseaux de plus faible diamètre et il est riche en fibres. L'observation de ces cernes permet de calculer l'âge d'un tronc ; elle est à la base de la dendrochronologie.

Les bourgeons et les tiges

Naturellement, particulièrement chez les feuillus, le fonctionnement des bourgeons sera conditionné par le rythme des saisons. Prenons l'exemple du peuplier. Durant avril, mai et juin, à la suite du débourrement, la vitesse de croissance augmente pour atteindre un maximum. Elle décroît ensuite pour devenir quasi nulle en septembre. Les feuilles vont tomber à la suite de la formation d'une assise séparatrice. Un phénomène important se produit alors : l'entrée en dormance. Un bourgeon dormant est incapable de grandir, même si les conditions du milieu sont favorables à la croissance. Le froid de l'hiver va progressivement lever cette dormance et permettre la reprise de l'activité au printemps. Le même rythme s'observe si l'on considère les facultés de régénération des parties aériennes.

Les différents compartiments de l'arbre

Pour comprendre le fonctionnement d'un organisme complexe comme l'arbre, une notion est indispensable : celle de la compartimentation tissulaire. Les cellules sont groupées dans des tissus spécialisés dans des fonctions définies.

Une autre notion est utile : celle de cellules "sources" et de cellules "puits". Une cellule "source" sera exportatrice ; ainsi les cellules du parenchyme chlorophyllien de la feuille. Une cellule "puits" (je n'aime pas ce terme, mal traduit de l'anglais *sink* ; il faudrait dire puisard) sera importatrice. Bien entendu, ces fonctions varient selon la nature des substances considérées. Elles suivent aussi les saisons. Le bois fonctionnel ou, plus précisément, les cellules de parenchyme, ont une importance capitale. Une simple observation. Si vous faites une coupe dans une tige au début de l'automne, il est facile de voir que les cellules de parenchyme sont littéralement bourrées d'amidon. On dit que le bois a été bien aoûté. La vie au cours des saisons va dépendre des

relations entre des les différents compartiments de la plante (Fig. 3).

La gestion des réserves

Au fil des saisons, l'arbre accumule ou utilise ses substances de réserve. Un schéma (Fig. 4) peut faire comprendre cette "économie" – comme le disaient les auteurs anciens.

Un exemple parlant est celui de l'érable à sucre des forêts québécoises. À la fin de l'hiver, alors qu'il n'y a pas encore de feuilles mais que la température se radoucit, la pression radulaire fait monter dans le tronc une sève riche en sucres. Il n'y a plus qu'à recueillir cette "eau", à la faire bouillir dans une cabane à sucre pour la concentrer, et à verser le sirop sur la neige pour le cristalliser et le déguster avec des "pois", autrement dit des haricots, et du lard frit au cours d'une partie de sucre.

L'ARBRE ET L'HOMME

Eau, dioxyde de carbone et oxygène

Je n'ai pas l'intention de traiter ce vaste sujet et ne ferai que l'effleurer. L'arbre brasse, pour ainsi dire, des quantités considérables de deux éléments indispensables à la vie : l'eau et l'oxygène. Quant au dioxyde de carbone, il est - faut-il le rappeler ? – grâce à la fonction chlorophyllienne, à l'origine des constituants carbonés de la matière vivante. Il est également considéré comme l'un des facteurs du réchauffement climatique si à la mode actuellement. Il n'est donc pas surprenant que des recherches soient menées pour essayer de quantifier l'importance des échanges d'un arbre, voire d'une forêt, avec l'atmosphère. C'est ainsi qu'ont été construites des tours, munies d'ascenseurs, afin de supporter tout le matériel scientifique sophistiqué nécessaire pour mesurer et enregistrer en continu, le jour et la nuit, la transpiration, la respiration et la photosynthèse des feuilles aux différents niveaux de la forêt.

Pour s'en tenir au dioxyde de carbone, on pense actuellement que le bilan au niveau des forêts est proche de l'équilibre ; autrement dit, la forêt rejette à peu près autant de dioxyde de carbone qu'elle en fixe. Le fait important est qu'elle constitue, comme les sols par ailleurs, une réserve de carbone considérable. Le problème est de gérer correctement cette réserve. Il est donc essentiel de maintenir les arbres à un âge physiologique permettant un fonctionnement optimal, autrement dit d'assurer un "turn-over" correct des individus et, par conséquent, du dioxyde de carbone.

Par ailleurs, les progrès de la recherche nous offrent des perspectives intéressantes.

L'apport de la biologie moléculaire

Je me contenterai ici d'un seul exemple. Il est possible d'améliorer considérablement les qualités du bois en intervenant dans les mécanismes de la synthèse des lignines. Un exemple intéressant est fourni par le peuplier. Son bois peut être utilisé pour la fabrication de la pâte à papier. Cette fabrication est particulièrement polluante car elle nécessite de l'énergie et des traitements chimiques pour éliminer la lignine et extraire les celluloses. Des peupliers transgéniques permettent d'obtenir des celluloses de grande qualité en utilisant moins d'agents chimiques polluants. Ce n'est qu'un exemple et d'autres modifications devraient permettre d'obtenir des bois adaptés aux différents besoins de l'économie : chauffage, construction, ébénisterie... Cela du moins si les "faucheurs" le permettent !

CONCLUSION : un développement soutenable pour la forêt française

Dans les années 1340, le roi Philippe VI de Valois prend conscience de la nécessité de disposer d'arbres âgés pour les besoins de la marine mais aussi de la construction et du chauffage des habitations. L'ordonnance de Brunoy en 1346 impose les premières règles afin que : "les dictes forestz et bois se puissent perpétuellement soutenir en bon estat". Première manifestation de ce concept que les Anglo-saxons, en nous copiant une fois de plus, désigneront comme "a sustenable development", traduit stupidement par "développement durable".

Je n'ai pas l'intention de faire un historique, même bref, des différents édits, codes ou ordonnances du pouvoir central. Disons qu'en 1597, Henri IV désire mettre en place un mesnagement ou mesnage des forêts, comme le recommandera, pour l'agriculture cette fois, en 1600, Olivier de Serres. La forêt française demande, au sens anglo-saxon cette fois, de bons mesnagers qui prennent en compte l'avenir et non des profits immédiats ou des considérations directement liées à de prochaines échéances électorales.

J'ai commencé par du japonais ; permettez-moi de terminer par un dicton alsacien :

Bisch dü trürig in dim Sin,
In den Wald do geh dü in.

(Si ton âme est triste, va dans la forêt).

DÉBAT

Pierre Gillardot : Votre communication me suggère trois commentaires :

1 . Si la présence d'un tronc est une des caractéristiques de l'arbre, il existe, à ma connaissance, au moins une exception, *Pinus montana*, arbre rampant au ras du sol pour mieux supporter le poids de la neige. Son tronc est quasi inexistant.

2 . Vous avez évoqué le fait qu'un clou planté dans un arbre finit par disparaître, complètement englobé dans le bois. Au cours des deux guerres mondiales, des milliers de sujets ont reçu des projectiles de toutes sortes qui, aujourd'hui n'apparaissent plus. Lorsqu'ils sont exploités, ces arbres doivent être radiographiés avant d'être débités, afin d'éviter d'endommager les scies.

3 . Les arbres ont une place de choix dans l'imaginaire des hommes. Sur ce sujet on peut lire l'excellente étude de Robert Harrisson, *Forêts, essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, 1992, et le non moins excellent roman d'Italo Calvino, *Le Baron perché*, Paris, Le Seuil, 1957 (1^e édition), dans lequel le personnage principal a décidé une fois pour toutes de vivre dans les arbres, sans toucher terre, ce qui ne l'empêche ni de séduire une marquise, ni de recevoir Napoléon. On pense à la mode actuelle des cabanes dans les arbres, où l'on peut passer un week-end. Dans tous les cas, le singe n'est pas loin...

Il y a aussi des saules et chacun connaît les bonzaïs. Mais sont-ce des arbres ?

Jean-François Lacaze : Je vous signale que dans un arboretum situé à côté de l'École des Forêts, on trouvait deux couches d'éclats.

Gérard Hocnard : Je crois avoir lu dans la presse que, lorsqu'on a abattu, il y a une trentaine d'année, les arbres du Mail dont les plus vieux dataient d'avant la guerre de 1870, on a été surpris de trouver des clous à l'intérieur du bois au niveau où les Uhlans attachaient leurs chevaux.

Jean-François Lacaze : J'ai beaucoup apprécié ce que vous avez dit sur le rôle de la forêt en ce qui concerne le bilan du carbone. Une forêt épure l'atmosphère en consommant du carbone, mais elle le restitue et n'apporte aucune amélioration au bilan carbonique. Je signale en passant qu'un poumon, le vôtre, le mien, pollue. Le bois sur lequel nous sommes assis, les charpentes, les meubles que l'on trouve chez les antiquaires constituent vraiment du stockage de CO₂, c'est indéniable. Mais c'est une proportion relativement faible. Je suis persuadé que 99 % des Français pensent le contraire.

Claude Hartmann : J'avoue que je n'avais pas pensé aux antiquaires...

Bernard Bailly : La forêt française s'accroît en surface et, de plus, on exploite à peine 50 % de sa croissance annuelle en volume de bois ; le stockage de CO₂ augmente donc. Mais cette sous-exploitation n'est peut-être pas conforme à une saine gestion de la forêt.

Claude Hartmann : L'arbre fixe le maximum de dioxyde de carbone quand il est en croissance active. Il est donc de bonne gestion de l'abattre quand "il entre en retour."

Roger Lafouge : Au niveau mondial, l'emploi direct comme combustible industriel et domestique constitue la plus importante des utilisations du bois récolté en forêt. Il est vraisemblable que dans l'avenir cette utilisation du bois comme source d'énergie sera de plus en plus importante. Il est à noter que le bois utilisé directement comme combustible ne stocke le gaz carbonique que pendant la période de croissance des arbres, alors que le bois utilisé comme matériau de construction stocke ce même CO₂ durant toute la vie du matériau. La charpente de Notre-Dame-de-Paris est constituée de carbone fixé au XII^e siècle.

Michel Monsigny : Pour la forêt vierge, le bilan carboné est, comme l'a rappelé M. Lacaze, pratiquement nul. Mais du point de vue de l'effet de serre, une partie du CO₂ est transformée en CH₄ par la fermentation des bois morts, des feuilles mortes,...Le méthane (CH₄) est plus de 20 fois plus efficace en tant que facteur d'augmentation de l'effet de serre. Avec les OGM, pour rendre plus accessible la cellulose (matière première pour le papier ou le biocarburant), il est possible :

1° de diminuer la synthèse de la lignine, cependant les arbres modifiés ainsi perdent de leur "solidité" ;
2° d'augmenter la quantité de protéine associée à la lignine permettant de libérer très facilement la cellulose, économie de moyens et économie de pollution.

Bernard Bonneviot : Il y a tout de même un aspect intéressant dans la forêt : elle met de l'eau dans l'air par évaporation. Ceux qui font du planeur savent qu'il y a des courants ascendants au-dessus des forêts. Il y a un brassage de l'air qui provoque la pluie du fait que la variation de hauteur dans l'air provoque une dilatation qui condense l'eau.

Dans un autre domaine, vers 1600, un décret royal a interdit de couper des arbres de moins de 7 ans. Pourquoi ? Parce qu'à l'époque ce qui était le plus consommé était le bois de feu pour la cuisson du pain. On faisait des bourrées avec des jeunes bois pour chauffer le four avant de mettre le pain à cuire. La consommation était énorme. L'objectif était donc de laisser pousser les forêts pour avoir du bois d'œuvre.



Fig. 1 : Un vénérable ancêtre : un *Pinus longeva* du Nevada âgé de 6000 ans.

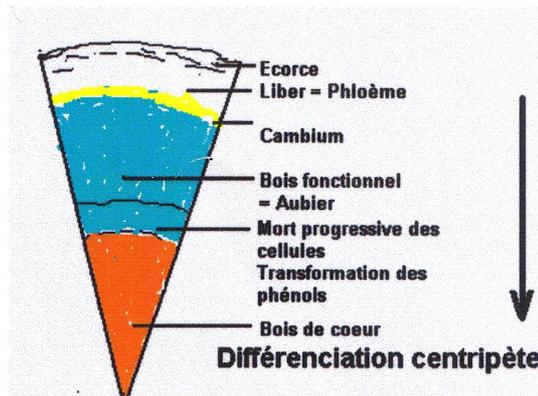


Fig. 2 : La croissance du tronc et la différenciation centripète du xylème.

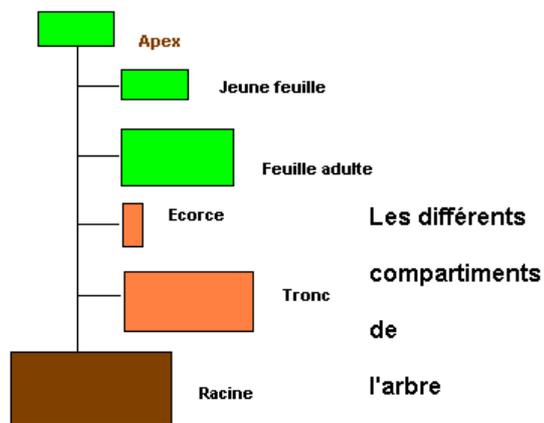


Figure 3.

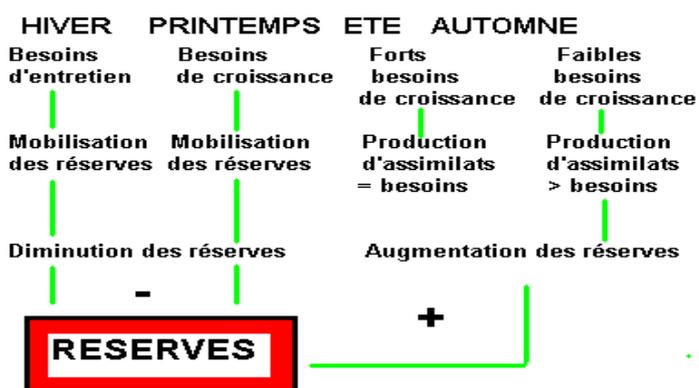


Figure 4.

LA GARE, SON RÔLE DANS LA VILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ¹

Pierre Gillardot

RÉSUMÉ

Dans le monde d'aujourd'hui, les gares jouent un rôle qui ne se limite pas à l'exercice de leurs fonctions ferroviaires et techniques, qui ne sont pas abordées ici. Ce sont d'autres aspects qui sont étudiés, d'abord l'architecture des gares, de la plus modeste à la plus grandiose, architecture qui a souvent fait des édifices originaux et parfois spectaculaires. On s'arrêtera ensuite sur leur place dans la ville et sur les transformations que l'évolution des trafics leur fait subir. Deux exemples seront développés, ceux d'Orléans et de La Rochelle.

La gare joue aussi un rôle social de premier ordre, par la fonction d'échange qu'elle remplit. Ce ne sont pas seulement les voyageurs qui sont ainsi concernés ; la gare, pour peu qu'elle soit importante, est le siège d'activités diverses qui occupent une quantité plus ou moins importante d'actifs. Enfin, on y rencontre des personnes qui n'y sont pas venues pour prendre le train, de ceux qui sont là pour accompagner ou pour accueillir des voyageurs à ceux qui y cherchent refuge contre les intempéries et les revers de la vie.

Depuis la création des chemins de fer, les gares n'ont pas cessé d'être sources d'inspiration pour les artistes, les écrivains, les cinéastes.

Finalement, la gare, par ses fonctions et par la place qu'elle occupe dans notre imaginaire, est beaucoup plus qu'un simple bâtiment utilitaire. Elle est le symbole de notre mobilité ; c'est ce qui fait qu'elle est, en plus de ses fonctions économique et technique, une véritable aventure, aussi bien architecturale et technique que sociale et culturelle.



PREMIÈRE PARTIE : ARCHITECTURE ET URBANISME²

Il ne sera pas question ici de l'organisation matérielle et technique de la gare, voies, quais, guichets, etc., qui lui permet de remplir la fonction de réception des voyageurs et des marchandises. Dans le monde d'aujourd'hui et singulièrement dans les pays industrialisés, les gares ont pris une place de premier ordre, surtout dans les grandes villes où leur importance est comparable à celle des principaux édifices civils et religieux.

Prendre le train et le quitter

Pour laisser des voyageurs et en prendre d'autres, le train ne s'arrête pas n'importe où. Dès l'origine de l'aventure ferroviaire, il a fallu aménager des points d'arrêt. Ce sont les gares.

En français, avant que le mot *gare* ne l'emporte, on utilisait *embarcadère* et *débarcadère* ; les trois mots sont empruntés au vocabulaire de la navigation fluviale, si importante au XIX^e siècle. L'anglais, pragmatique, a adopté un mot plus général, *station*, que le français réserve, avec *halte*, aux arrêts les plus modestes. L'italien utilise aussi *stazione* et l'espagnol *estación*. Quant à l'allemand,

¹ Le présent texte réunit deux communications présentées le 19 février et le 28 mai 2009.

² Séance du 19 février 2009.

il a, comme souvent, forgé un mot nouveau *Bahnhof*, parfois remplacé familièrement par *Bahn* et aussi par *Station*.

La gare est située autant que possible dans la localité desservie ou au plus près. Il existe des exceptions, qui concernent :

- des localités situées sur des sites escarpés (Laon),
- des localités, généralement petites, situées à l'écart, mais qui sont ou ont été desservies (Ruynes-en-Margeride, à 3 km de la gare) ; beaucoup de ces petites gares ont été fermées, ainsi celle de Vouzon, en Loir-et-Cher, à 8 km du village,
- une troisième exception concerne certaines gares du réseau TGV : celle du Creusot, celle de Mâcon-Loché, celle de Vendôme, celle d'Aix-en-Provence sont à plusieurs kilomètres des villes desservies.

C'est le nom de la localité desservie qui désigne la gare (Blois) ; des précisions supplémentaires sont apportées dans deux cas :

- celui de la gare desservant plusieurs localités (Lagny-Thorigny-Pomponne, entre Paris et Meaux),
- celui des localités possédant plusieurs gares, en général des grandes villes (Lille-Flandres et Lille-Europe).

L'ARCHITECTURE DE LA GARE³

Un bâtiment original

La construction des gares, leur aménagement ont fait et font encore l'objet de soins particuliers et parfois luxueux. La plupart des gares des grandes villes ont été érigées sur les plans d'architectes reconnus ; elles ont été décorées par des artistes de renom et nombre d'entre elles font aujourd'hui partie du patrimoine architectural et marquent fortement le paysage urbain. En France, environ 450 gares sont inventoriées par le ministère de la culture sur la *base Mérimée*, que l'on peut consulter sur Internet⁴.

Dès l'origine, les architectes ont dû innover, trouver des solutions aux problèmes posés par les techniques ferroviaires et par les fonctions exercées par les gares, fonctions sans équivalent antérieur. Ceci est vrai surtout pour les gares des grandes villes ; les petites localités pouvaient se contenter d'un bâtiment banal. Pour la construction des gares, la collaboration entre architectes et ingénieurs est apparue très vite indispensable. L'utilisation de matériaux nouveaux comme le fer, la construction de vastes verrières rendaient nécessaire ce rapprochement. Au fur et à mesure du déroulement de l'histoire des chemins de fer, les styles adoptés et les matériaux utilisés ont évolué, d'autant plus que chaque compagnie ferroviaire cherchait des solutions originales.

Pourtant, aux tout débuts du chemin de fer, les gares n'étaient que de simples baraques, du genre de celles qu'on voit dans les westerns. Ainsi en était-il, par exemple, de la première gare de Limoges. Très tôt toutefois, on a ressenti le besoin d'accueillir le mieux possible les voyageurs. Dès 1857 en France, obligation est faite d'édifier des bâtiments dont la façade affiche clairement la fonction, bâtiments conçus pour maîtriser le flux des voyageurs et faciliter les formalités qu'ils ont à remplir.

On distingue alors quatre classes de bâtiments. Les gares des 3^e et 4^e classes sont des édifices simples, regroupant toutes les fonctions, guichets, bagages, salles d'attente. Les gares de 2^e classe sont plus importantes ; le bâtiment central est flanqué d'ailes où sont installés les bureaux des employés et souvent un buffet ; s'y ajoutent diverses annexes. Les gares, même les

³ Claudine Cartier, Emmanuel de Roux. Photographies de Georges Fessy. *Patrimoine ferroviaire*. Paris. Éd. Scala. 2007. Voir aussi Michel Ragon. *L'architecture des gares*. Paris. Denoël. 1984.

⁴ www.culture.gouv.fr/documentation/merimee

plus modestes, ne sont pas uniformément du même style. Chaque compagnie a cherché une certaine originalité, en accordant les bâtiments aux styles des architectures locales traditionnelles ou en sacrifiant aux modes de leur époque. Les gares de 1^e classe, celles des grandes villes, sont celles qui se sont affranchies le plus vite du modèle standard, en adoptant des styles accordés à l'esprit des lieux ou issus de l'imagination des architectes, comme en témoignent l'exemple de la gare d'Abbeville (1862), avec son ossature en bois et ses lambrequins (fig. 1)⁵ ou celui de la gare de Rochefort (1912-1922) où triomphe l'Art Nouveau (fig. 2). Les gares les plus récentes montrent des styles tout à fait contemporains (gare de Champagne-Ardenne TGV). Très tôt, ces adaptations aux architectures locales ou au goût du jour ont été étendues à des gares plus modestes, celles des villes d'eau (Vittel) et des stations balnéaires (Deauville) et à quelques autres, telle celle de Valençay (Indre) (fig. 3), conçue par l'architecte Félix Houssin pour être en harmonie avec le célèbre château⁶.

Il ne s'agissait pas seulement de recevoir les voyageurs. Il fallait aussi les éblouir, eux et la foule des promeneurs et des badauds ; il fallait les convaincre de la puissance des compagnies ferroviaires. Ainsi, à Paris, la fameuse *Salle des Pas perdus* de la gare Saint-Lazare, avec ses guichets, ses boutiques, ses cafés, n'a pas d'autre raison d'être que d'accueillir ces foules. Même gigantisme à la gare moscovite de Kazan (fig. 4), avec les multitudes qui y attendent l'heure du départ ou l'arrivée de voyageurs. L'Empire allemand, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, a voulu laisser à la postérité la marque de sa puissance, dans des gares gigantesques, ornées de statues symboliques (gare d'Anhalt à Berlin, gares de Francfort et de Metz...) À Londres, la gare de St-Pancras, édifiée par l'architecte Gilbert Scott en style néogothique, coûta la bagatelle de 500 000 £. Elle a été réaménagée pour recevoir l'*Eurostar*, qui relie Paris à Londres en deux heures un quart. À Paris, le buffet de la gare de Lyon, désigné de nos jours sous le nom de "Train bleu", témoigne des fastes ferroviaires de jadis. Ces magnificences firent dire à Théophile Gautier que les gares étaient "des palais de l'industrie, dans lesquels s'épanouit la religion du siècle, la religion du chemin de fer". Pour Blaise Cendrars, il s'agissait ni plus ni moins que des "plus belles églises du monde". À Moscou, la gare de Kazan, qui est la gare du Transsibérien, n'a-t-elle pas tout d'une église, voire d'une cathédrale ?

L'horloge de la gare

L'horloge est un élément essentiel de la gare. Dans les gares monumentales, elle triomphe souvent en haut d'une tour, comme à St-Pancras à Londres, à La Rochelle, à Limoges, etc. À Limoges (fig. 5), la gare, construite sur les plans de Roger Gonthier, entre 1927 et 1929, comporte un campanile de 67 mètres de haut abritant une horloge à quatre cadrans. À Paris, au début des années 2000 et durant de longs mois, les habitants du 12^e arrondissement ont déploré que la grande horloge de la gare de Lyon soit arrêtée ; après de longs travaux, sa remise en marche les a réjouis. L'horloge, c'est en quelque sorte le cœur de la gare. La régularité du trafic ferroviaire est assurée, en principe, à partir d'horaires précis, par les conducteurs des trains et par des préposés installés dans les gares. Pour assurer cette régularité, il est nécessaire de disposer de l'heure exacte, uniforme sur l'ensemble du réseau. Or jadis, cette uniformité n'existait pas ; l'heure, fixée d'après la marche du soleil, variait selon la longitude et la saison. C'est seulement le 4 mars 1891 que la loi française a instauré ce que nous appelons l'heure légale : "l'heure légale en France et en Algérie est l'heure du temps moyen de Paris". Le 9 mars 1911, un nouveau texte précisa que "l'heure légale est celle du méridien de Paris, retardée de 9 minutes 21 secondes", ce qui correspond à l'heure du méridien de Greenwich. Les mouvements des trains sont alors réglés sur l'heure légale, indiquée par les horloges intérieures des gares, les horloges extérieures avançant généralement de quelques minutes. C'est l'horloge de la gare qui a imposé à tous l'heure légale.

L'importance du bâtiment de la gare : l'exemple de la gare de La Rochelle

À La Rochelle, une première gare fut inaugurée en septembre 1857, sur un projet élaboré en 1855 par les ingénieurs Morandin et Compaing. Après la mise en service de la nouvelle gare,

⁵ N.B. Les figures sont regroupées à la fin de la communication.

⁶ Le propriétaire du château de Valençay, Napoléon-Louis de Talleyrand Périgord (1811-1898), petit-neveu du "Diable boiteux", participa financièrement à la construction de la gare.

en 1922, elle fut utilisée comme gare de marchandises, jusqu'à sa démolition en 1980. Son emplacement est occupé aujourd'hui par l' Aquarium, l' Espace Encan et par le Musée maritime.

Il avait été question, dès 1884, d'édifier une nouvelle gare. Mais les projets élaborés par l'ingénieur Fouan se heurtèrent à l'opposition du Génie militaire, en ce qu'ils supposaient la démolition d'une partie des fortifications de la ville. Il fallut attendre le déclassement de la place, en 1902, pour que le projet soit repris. En 1908, l'armée céda les terrains nécessaires ; l'année suivante, furent approuvés les plans établis par Pierre-Joseph Esquié (1853 – 1933), grand prix de Rome d'architecture en 1882 et professeur à l'école nationale des Beaux-Arts. Les travaux de construction commencèrent en 1910, mais furent interrompus par la Première Guerre mondiale (fig. 6). L'inauguration n'eut lieu qu'en novembre 1922.

Le bâtiment, avec sa tour de 45 m, cherche à s'harmoniser avec l'architecture de la ville. La décoration évoque la vie maritime : la façade est ornée de motifs inspirés de la faune marine ; à l'intérieur, des mosaïques exécutées par A. Biret sur des cartons du peintre G. Godefroy ornent le hall ; elles offrent une représentation du port de La Rochelle et des bateaux dans la baie. La façade de la gare, ses toitures, le hall et ses mosaïques ont été inscrits à l'inventaire des monuments historiques en 1984.

Le plus souvent, comme le montre l'exemple de La Rochelle, l'importance du bâtiment de la gare est en rapport avec celle de la localité desservie. Il existe toutefois des exceptions, dues à des causes aujourd'hui généralement caduques. C'est ainsi qu'il subsiste des gares surdimensionnées. Ce sont des gares d'embranchement et des gares de triage, à proximité desquelles de nombreux cheminots étaient venus se loger avec leurs familles (Saincaize, Saint-Germain-des-Fossés, Culmont-Chalindrey...) Un des cas les plus connus est celui de la gare internationale de Canfranc, en Espagne, sur la ligne Toulouse – Saragosse, fermée au trafic du côté français depuis 1970. C'est une des plus grandes gares d'Europe : elle étend son emprise sur une plate-forme de 1 200 m sur 170, parcourue par un faisceau de 27 km de voies. Mais aujourd'hui, le bâtiment et la plupart des voies sont presque complètement à l'abandon : la gare n'est plus desservie que par un modeste train régional espagnol.

À l'inverse, la gare d'Orléans est restée longtemps sous-dimensionnée par rapport à l'importance de la ville. Ce n'était qu'une modeste bâtisse, cachée à l'intérieur d'un ensemble de commerces et de services ; elle avait été construite à la place d'une gare du XIX^e siècle, détruite dans les années soixante. Elle est aujourd'hui remplacée par un édifice plus vaste et plus fonctionnel, dont il sera question plus loin.

Les transformations des gares

Les gares connaissent des évolutions de natures très diverses ; parfois, certaines d'entre elles sont radicales. Il faut en effet faire face aux modifications quantitatives et qualitatives des déplacements de personnes et des mouvements de marchandises. Dans les villes, surtout dans celles de quelque importance, le rôle de la gare est de plus en plus important. Peut-on d'ailleurs imaginer un seul instant qu'une ville soit privée de sa gare, lieu d'échanges par excellence ? Voici quelques exemples de ces transformations.

Le premier cas est celui de la disparition pure et simple de la gare. Ce peut être par fait de guerre. Il existait à Berlin une gare fameuse, la gare d'Anhalt (*Anhalter Bahnhof*). Sa construction et son ornementation avaient été confiées à des artistes de talent, dont un architecte célèbre, Franz Heinrich Schwechten (1841–1924). Cet édifice fut détruit par les bombardements dans la nuit du 1^{er} au 2 février 1945. Seule subsiste une partie de la façade, conservée comme témoignage des dévastations de la guerre (fig. 7). En Allemagne, ce sont plus de 6 000 gares qui ont été détruites pendant la Seconde Guerre mondiale. Les dégâts ont été aussi importants dans les autres pays d'Europe. Ainsi, la gare des Aubrais, qui était un maillon essentiel du trafic des forces d'occupation, a-t-elle été ravagée à la suite de plusieurs raids aériens. Les conflits ne sont toutefois pas les seules causes de démolition. L'évolution des trafics a condamné nombre de petites gares. Certaines ont été rasées, comme celle de Dangé-Saint-Romain (Vienne), au nord de

Châtelleraut, qui a été remplacée par un abribus ! La démolition de la gare de La Chapelle-Saint-Mesmin, près d'Orléans, a suscité bien des controverses.

D'autres gares sont laissées à l'abandon ; pour éviter les dégradations et les occupations illicites, les portes et les fenêtres en ont parfois été murées (La Ménitric, Maine-et-Loire, entre Saumur et Angers). Beaucoup de gares, sur des lignes supprimées, ont été vendues ; à Civray (Cher), entre Saint-Florent-sur-Cher et Charost, la gare est devenue une résidence secondaire, dont le propriétaire avait tout conservé en état, le bâtiment, les annexes, les quais ; ne manquaient que les voies... et le train ! Malheureusement, les propriétaires suivants, moins attentifs, ont fait presque entièrement disparaître les signes qui permettaient de reconnaître la fonction initiale de l'ensemble.

Certains changements d'affectation sont spectaculaires. À Paris, des trains circulent toujours dans le sous-sol de l'ancienne gare d'Orsay, mais l'essentiel de l'imposant monument construit de 1898 à 1900 par Victor Laloux (1850–1937), premier grand prix de Rome en 1878, échappant à une démolition un temps envisagée, a été transformé en musée et la partie ferroviaire de l'édifice n'est plus qu'une station du RER. À Biarritz, l'ancienne gare du Midi a été convertie en salle de spectacle, sans pour autant perdre son nom. Un cas plus modeste de transformation est celui de la gare de Montoire (Loir-et-Cher), fermée au trafic des voyageurs. Un petit musée y a été installé, qui relate les circonstances et le déroulement de la fameuse rencontre du 24 octobre 1940 entre Pétain et Hitler.

Certaines gares ont été déplacées. On a vu le cas de la gare de La Rochelle. Un autre exemple, plus récent et plus modeste, est celui de la gare de Chenonceaux. Construite au plus près du village lors de l'ouverture de la ligne Tours – Vierzon, elle a été installée à côté du château, pour en faciliter l'accès.

Enfin, très nombreuses sont les gares qui ont subi d'importantes transformations, destinées à faire face aux modifications des trafics et aux exigences des voyageurs. Ce sont surtout les grandes gares qui connaissent ces métamorphoses. Ainsi en est-il des gares desservies par les TGV, que ce soit celle de Nantes, celle de Saint-Pierre-des-Corps ou encore celle de Châtelleraut. Des travaux considérables ont rendu la gare Montparnasse méconnaissable. La gare Saint-Charles de Marseille vient d'être agrandie et entièrement rénovée. On pourrait multiplier les exemples à l'infini, non seulement en France, avec, entre autres, la gare du Nord à Paris, mais aussi dans bien des pays étrangers. Ainsi, au Japon, l'ancienne gare de Kyōto a été remplacée par un édifice monumental de 450 m de long, 50 de large et 60 de haut, sur huit niveaux, conçu par l'architecte Hara Hiroshi, et destiné à de multiples usages. Cette réalisation, saluée comme une très grande réussite par les professionnels du monde entier, a contribué à modifier profondément le quartier de la ville où le bâtiment est implanté.

Les gares d'Orléans

L'histoire des gares d'Orléans illustre parfaitement le propos sur les transformations des gares. La ville a en effet connu successivement cinq édifices. La première gare marquait le terminus d'une ligne venant de Paris, la toute première "grande ligne" reliant la capitale à une ville de province. La ligne et la gare furent inaugurées le 2 mai 1843. Quatre convois transportaient les personnalités invitées. Parmi elles, on notait la présence de deux des fils du roi Louis-Philippe I^{er}, les ducs de Nemours et de Montpensier. La gare qui fut inaugurée ce jour-là comportait une halle centrale à double nef, flanquée, de part et d'autre, de deux bâtiments, l'un servant d'*embarcadere*, avenue de la Gare (aujourd'hui avenue de Paris), l'autre de *débarcadere*, rue Verte (aujourd'hui rue Émile Zola).

Pourquoi Orléans fut-elle choisie pour être la première ville de province reliée à Paris par le chemin de fer ? Il s'agissait de pouvoir charger sur le train les marchandises acheminées par la Loire. Un projet fut même élaboré, ultérieurement, qui prévoyait la construction d'une ligne aboutissant sur les quais du fleuve. Mais, rapidement, le chemin de fer atteignit Tours, puis Nantes. En même temps, le développement de la machine à vapeur facilita la navigation sur les méandres de la Seine, si peu propices à la marche des chalands à voile : du coup,

l'approvisionnement direct de Paris à partir du Havre devenait possible. La marine de Loire déclina et finit par disparaître.

Toutefois, le trafic ferroviaire à Orléans ne s'en trouva pas compromis. Son essor conduisit à la construction d'une nouvelle gare⁷, bien plus vaste que la précédente. L'accès se faisait encore par l'avenue de la Gare. La façade méridionale, sur les boulevards était fermée par un mur vitré. À la suite du percement de la rue de la République, ce mur vitré fut ouvert en 1897, ainsi qu'un perron de 60 mètres sur 5, couvert d'une marquise, le tout dotant la gare d'un accès monumental (fig. 8). À l'intérieur, les heurtoirs furent reculés pour ménager un espace important aux va-et-vient des voyageurs. Dans l'aile ouest se trouvaient les salles d'attente, le buffet et un bureau de poste. L'ensemble fut inauguré en 1902.

La gare d'Orléans était, comme elle l'est encore aujourd'hui, un cul-de-sac. Le trafic des lignes de Tours et de Vierzon passait par la gare des Aubrais, ce qui nécessitait la mise en service de navettes et obligeait les voyageurs à des changements de train. Après la Seconde Guerre mondiale, divers projet d'établissement d'une gare unique n'aboutirent pas. L'idée de remplacer la gare inaugurée en 1902 commença à faire son chemin. Sa démolition fut entreprise, en dépit des réticences d'une partie de la population. Une nouvelle gare, la troisième, fut inaugurée en 1965. Il s'agissait d'un bâtiment modeste, sans intérêt architectural, construit en retrait de l'emplacement de la gare qu'il remplaçait. Entre la gare et la rue Emile Zola, un terrain vague subsista pendant de longues années. Cette troisième gare, aussi peu attrayante que possible, illustre le fait que le chemin de fer n'avait plus la cote. Elle témoignait d'une confiance perdue dans le chemin de fer, alors que l'automobile triomphait, jusqu'au cœur de villes.

Les nouveaux projets, présentés en avril 1985, n'étaient pas faits pour améliorer la situation. La future gare était englobée complètement dans un ensemble commercial, celui de la place d'Arc. À la fin des travaux, qui durèrent de mai 1987 à juin 1988, la gare avait été dérobée aux regards, on ne savait plus où elle était. À tel point d'ailleurs que dix ans plus tard, le SIVOM lança une étude pour désenclaver la gare et favoriser l'intermodalité, phénomène à la mode, qui est aujourd'hui commun à la plupart des grandes villes, en Europe et dans le monde.

On s'achemina alors vers la construction d'une cinquième gare (fig. 9), sur les plans de deux architectes de la SNCF, Jean-Marie Duthilleul⁸ et François Bonnefille. Les travaux durèrent de 2005 à 2007, sans que le trafic soit interrompu. L'ouverture de cette gare, plus accueillante et plus visible que la précédente, marque le retour en grâce du chemin de fer. Ce renouveau, l'accroissement des trafics et du nombre de voyageurs posent le problème de la place de la gare dans la cité.

LA GARE ET LA VILLE

Des villes nées du train

Au temps des trains à vapeur, il fallait ravitailler les machines en eau tous les 150 à 180 km. Des citernes étaient implantées dans des gares, en même temps que des ateliers d'entretien et de réparation. Dans quelques gares, une machine était gardée sous pression pour servir éventuellement à secourir une rame tombée en panne. Tel était le cas à Saint-Saviol, à mi-chemin entre Poitiers et Angoulême. Ces gares que l'on pourrait appeler "techniques" n'étaient pas toutes situées dans des grandes villes.

Certaines localités, en effet, se sont développées entièrement autour de leur gare. C'est le cas à Saint-Germain-des-Fossés (Allier), où la ligne venant de Paris par Nevers se divise en deux tronçons, l'un vers Clermont-Ferrand, l'autre vers Roanne et Lyon. Un important dépôt de machines, un atelier de réparation ont attiré une population de cheminots et suscité la création

⁷ Déclarée d'utilité publique en 1875.

⁸ Responsable du bureau d'études AREP (Aménagement, recherche, pôles d'échanges), filiale de la SNCF.

d'une "ville ferroviaire" qui comptait 3 800 habitants en 1999, là où l'on n'en dénombrait qu'un millier en 1851, au moment de l'arrivée du chemin de fer. De même, à mi-chemin de Paris et de Dijon, la gare de Laroche-Migennes où les locomotives à vapeur devaient s'arrêter pour se ravitailler en eau, a donné naissance à une importante agglomération. La présence d'une gare d'embranchement n'est toutefois pas toujours accompagnée du développement d'une localité importante. Tel est le cas, par exemple, à Saincaize, où la ligne de Paris à Clermont-Ferrand, est rejointe par la ligne qui vient de Nantes, via Saint-Pierre-des-Corps, Vierzon et Bourges.

Dans ce qu'on appelait naguère les "pays neufs", le chemin de fer a joué un rôle essentiel dans la conquête territoriale. Les gares, même lorsqu'elles n'étaient encore que de misérables cabanes, ont été des points de fixation. Aux États-Unis, c'est à partir de leur gare que des villes comme Saint-Paul ou Minneapolis se sont développées. Les gares du Transsibérien, celles des chemins de fer africains ont eu les mêmes effets.

Le quartier de la gare

Le chemin de fer a eu sur l'agencement des villes un impact important⁹. Pour faire entrer le train dans le tissu urbain, des expropriations et des démolitions sont nécessaires. Dans certaines villes, elles ont été très importantes, comme à Bruxelles. En revanche, elles ont été plus limitées à Paris ; toutefois la tranchée des Batignolles (fig.10), par où passent les voies de la gare Saint-Lazare, est une importante saignée dans le tissu urbain. Dans tous les cas les transformations aux abords de la gare ont fait l'objet de spéculations : à Paris, les Rothschild et les Pereire se sont affrontés pour obtenir la maîtrise des travaux d'aménagement¹⁰. Partout, il a fallu relier la gare au centre urbain. Le parti d'aménagement le plus fréquemment retenu a été le percement d'une voie rectiligne, dans l'axe de la gare. Ce dispositif se retrouve un peu partout, à des échelles diverses, selon l'importance de la gare et son éloignement du centre. À Orléans, la rue de la République relie la gare à la place du Martroi. De la même façon, à Paris, la rue de Lyon relie la gare du même nom à la place de la Bastille. À La Rochelle, l'avenue du Général de Gaulle a 30 m de large et 400 m de long ; devant la gare, elle s'épanouit en une sorte de parvis, la place Pierre Sénard. Parfois, la disposition du quartier n'a pas permis d'ouvrir une voie royale. Le cas de Toulouse est exemplaire : la gare de Matabiau n'est reliée au centre-ville que par une rue de largeur modeste, la rue Bayard, alors que les larges allées Jean-Jaurès, en liaison directe avec la place du Capitole, buttent, à leur autre extrémité, sur l'obstacle du canal du Midi, qui les sépare de la gare.

Dans toutes les villes, autour de la gare, des quartiers nouveaux se sont développés, mêlant habitations et commerces ; hôtels, cafés, restaurants se sont installés ; ce sont les hôtels de la Gare, des Voyageurs, Terminus, etc. À l'origine, sinon aujourd'hui, une partie de la population de ces quartiers nouveaux était constituée de cheminots, avec leurs familles. Très tôt aussi, certaines rues proches de la gare sont devenues des lieux de prostitution. Puis, dans les quartiers les plus anciennement urbanisés, le renouvellement et la diversification de la population ont modifié le contenu démographique et le paysage urbain. Le temps passant, il arrive en effet que d'autres influences l'emportent sur celle de la gare. À Paris, les activités de la rue de Rome, pourtant parallèle aux voies de la gare Saint-Lazare toute proche, doivent moins à cette proximité qu'à celle de l'ancien Conservatoire national de musique de la rue de Madrid : le commerce dominant est celui des instruments de musique, des partitions et des accessoires associés à cette activité artistique.

La ligne de chemin de fer est souvent un obstacle à la circulation transversale. Au-delà de la voie ferrée et de la gare, dans bien des cas, le développement urbain s'est trouvé ralenti. Le moindre coût des terrains, dans des zones plus difficilement accessibles, a facilité l'implantation d'entreprises, entrepôts, ateliers de l'autre côté des voies. Ce dispositif est bien visible à La

⁹ Marcel Bajard (dir.). *De la gare à la ville, une démarche de projet*. Paris. Ante Prima. 2007.

¹⁰ Micheline Nilsen. *The other side of the tracks : the implantation of the railways in western european capitals*. A dissertation submitted to the Faculty of the University of Delaware in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Philosophy with a major in Art History. 2 vol. Dactylographiés. S.l. 1993. Comptendu sur le site Internet de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF) : www.trains-fr.org/ahicf

Rochelle, mais des projets sont en cours pour urbaniser les terrains situés au sud-est de la gare, malgré leur nature marécageuse. Lorsque le projet deviendra réalité, la gare sera complètement englobée dans l'agglomération.

Dans les villes et à leurs abords immédiats, des entreprises se sont installées à proximité des voies et de la gare : à Issoudun, les Grandes Malteries du Berry disposent d'embranchements particuliers, comme en disposait la Manufacture des Tabacs d'Orléans, avant sa fermeture dans les années quatre-vingt. Les compagnies ferroviaires ont leurs propres ateliers près des gares, principalement celles de triage et d'embranchement ; leur nombre a été réduit : ainsi, à Saint-Pierre-des-Corps un ancien atelier est aujourd'hui à l'abandon¹¹. Certains bâtiments délaissés ont été acquis par de nouveaux propriétaires et ont changé d'affectation : à La Rochelle, une ancienne rotonde à locomotives est devenue un supermarché.

De la gare à la ville

Dans les petites gares des petites localités, le problème des liaisons ne se pose que là où la gare est éloignée de l'agglomération. Il se pose avec force dans les grandes banlieues du fait de l'afflux de voyageurs venus à la gare en voiture. Il faut alors aménager des parkings le plus près possible de la gare.

Les problèmes sont plus complexes dans les grandes villes. L'urbanisation accélérée du monde et la multiplication des mouvements pendulaires quotidiens obligent à repenser complètement l'aménagement interne de la gare et les liaisons entre la gare et le reste de la cité. Cette évolution pose plusieurs problèmes.

Le premier de ces problèmes est celui de *l'organisation interne de la gare*, qui doit être pensée pour assurer les échanges entre différents moyens de transport en commun, qu'il s'agit de favoriser. Mais la convergence de ces moyens de transport doit être pensée de façon à limiter au maximum les risques d'engorgement ; les voitures particulières, par exemple, ne peuvent stationner que quelques instants : ce sont les "arrêts minute".

Du coup, le bâtiment de la gare devient de plus en plus complexe. Comme il est généralement impossible de l'étendre en surface, c'est en creusant en sous-sol que l'on dégage la place nécessaire à l'installation des réseaux interconnectés. À Paris, la gare Saint-Lazare est reliée à cinq stations du métro et du RER (Gare Saint-Lazare, Haussmann-Saint-Lazare, Opéra, Chaussée-d'Antin-Lafayette, Havre-Caumartin). Le but est de canaliser des flots quotidiens de plusieurs milliers de personnes en raccourcissant les distances, sinon en mètres, du moins en temps, tout en offrant un minimum de confort (signalisation, escalators, tapis roulants, etc.).

En même temps, la foule des usagers représente une importante clientèle potentielle, souvent pressée, disposant de peu de temps pour des emplettes. Aussi se développent, dans la gare elle-même, des commerces et des services visant particulièrement cette clientèle. Ainsi, les sous-sols de la gare d'Osaka recèlent toutes sortes de commerces, sur plusieurs niveaux spécialisés, y compris des restaurants.

La présence et le développement d'une gare importante a de fortes répercussions sur le quartier qui l'entoure. La première est le niveau du prix des terrains et du bâti. Une autre est sur la nature des commerces, qui cherchent à drainer la clientèle des voyageurs. D'autre part, la nécessité dans laquelle les autorités locales sont d'améliorer sans cesse l'accessibilité à la gare entraîne des travaux de voirie qui paraissent, aux yeux de usagers, ne devoir jamais prendre fin. Par exemple, à Paris, un chantier a été ouvert en vue d'améliorer la liaison piétonnière entre la gare du Nord et la gare de l'Est ; un autre concerne l'amélioration de la circulation sur l'avenue Jean Jaurès et la rue La Fayette. On a là une nouvelle donne pour les transports urbains, pour les déplacements des piétons et pour l'ensemble de l'espace public. Finalement, il s'agit de faire perdre le moins de temps possible aux usagers. Dans cet esprit, les responsables de la gare de Warrington, entre Manchester et Liverpool, ont édicté une interdiction étrange : défense de

¹¹ Thierry Cardon et Michel Diaz. *Atelier des silences*. Saint-Claude de Diray. Éditions Hesse, 1997.

s’embrasser sur le quai, au prétexte que les effusions retardent le départ des convois. Cette interdiction est toutefois en contradiction absolue avec l’esprit qui a présidé à l’érection d’une grande statue qui orne la gare de St-Pancras : un couple qui s’embrasse ; mais peut-être s’agit-il d’un couple qui se retrouve, non d’un couple qui se sépare !

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

En peu de temps, le chemin de fer a conquis une grande partie de la planète et y a joué un rôle majeur. Fernand Braudel n’a-t-il pas affirmé que "plus que Jeanne d’Arc, c’est le chemin de fer qui a fait la France" ? En effet, la naissance, les transformations des gares et parfois leur mort ont profondément marqué l’humanité depuis la première moitié du XIX^e siècle. Le chemin de fer a modifié nos villes, il a ouvert nos campagnes sur des horizons élargis. Il a permis aux architectes, aux ingénieurs, aux urbanistes – avec plus ou moins de bonheur – d’exercer leurs talents sur un objet nouveau, la gare. Celle-ci, en retour, a contribué à transformer nos mentalités ; elle a aidé à bouleverser nos sociétés ; elle a inspiré écrivains, peintres, musiciens... Et lorsqu’on la transforme, qu’on la remplace par une autre, toute la ville en parle. En somme, elle est pleinement entrée dans nos mœurs.

DÉBAT

Pierre Blareau : La gare des Bénédictins à Limoges est classée "Monument Historique". Jean-Marie Duthilleul, architecte de la nouvelle gare d’Orléans, est le fils de l’architecte qui, associé à Sourel, a édifié le théâtre d’Orléans, et le même Sourel et moi-même nous avons édifié le musée des Beaux-Arts.

Pierre Gillardot : La gare des Bénédictins est en effet une des plus connues du réseau ferré français, essentiellement à cause de son architecture, qui en fait une sorte de phare, de vigie, sur la ligne de Paris à Toulouse. Elle passe, à juste titre, pour être une des plus représentatives de l’architecture ferroviaire du début du XX^e siècle. Quant à Jean-Marie Duthilleul, il est aujourd’hui un des architectes les plus en vue dans le domaine de la construction des gares et de l’aménagement de leurs abords. Depuis 1997, il est président de l’AREP, filiale de la SNCF spécialisée dans l’étude et l’aménagement des espaces dédiés aux transports.

Bernard Vilain : Le trajet Paris St-Lazare en direction du Havre est-il postérieur au trajet Paris Orléans ?

Pierre Gillardot : Les lignes de Paris à Orléans et de Paris au Havre sont contemporaines. L’inauguration de la ligne d’Orléans date du 2 mai 1843. Le tronçon Paris-Rouen de la ligne du Havre a été ouvert une semaine plus tard, le 9 mai. Toutefois, la ligne n’a atteint Le Havre qu’en 1847 (inauguration le 22 mars).

Gaston Souliez : Pour ce qui est des gares déplacées, il en est une que notre Académie a fréquenté l’automne dernier, c’est la gare de Lille qui est l’ancienne gare du Nord de Paris déplacée pierre par pierre. Lors de son inauguration, un hymne a été composé par Berlioz, me semble-t-il.

Les gares ont par ailleurs contribué à la connaissance des eaux souterraines. En effet, les machines à vapeur ayant besoin d’eau, les gares surveillaient le niveau de l’eau dans les forages servant à l’alimentation des chaudières, et ces relevés ont été très utiles plus tard pour l’étude de l’évolution des nappes aquifères.

Pierre Gillardot : La première gare du Nord, à Paris, a en effet été déplacée pierre par pierre à Lille, malgré la réticence de certains élus locaux. Les travaux ont été achevés en 1892.

J’ignorais que les forages destinés à l’alimentation des réservoirs des gares avaient été d’une telle utilité dans le domaine de l’étude des nappes aquifères. C’est un bel exemple de collaboration entre les scientifiques et les techniciens.

André Delthil : Pendant la période où elle fut désaffectée, la gare d’Orsay a servi de décor en 1962 à un film inspiré du *Procès* de Kafka dont Orson Welles fut à la fois le réalisateur et l’acteur principal.

Pierre Gillardot : La gare d'Orsay a failli être détruite, parce qu'on ne savait plus quoi faire de ce bâtiment désaffecté. Elle l'aurait été si l'idée d'en faire un musée n'était pas venue la sauver. Avant l'aménagement du musée, elle a servi non seulement de décor pour des films, mais aussi de lieu de réunion pour des ventes aux enchères, des conférences, des colloques et même pour de simples réceptions familiales, mariages, entre autres.

Gérard Hocnard : Vous n'avez pas parlé du centre du monde : la gare de Perpignan.

Pierre Gillardot : La réputation de la gare de Perpignan égale celle de la gare de Limoges, mais pour des raisons différentes : elle ne tient pas à son architecture, mais aux propos que Salvador Dali a tenus à son sujet. J'en parlerai dans la seconde partie de mon propos sur l'importance des gares.

Joseph Picard : Les nouvelles gares construites pour le TGV sont un peu isolées dans la nature, ce qui a conduit à leur donner des noms de circonstance comme "la gare des betteraves" près de Metz ou "la gare des patates" en Champagne.

Pierre Gillardot : Les gares desservies par les TGV sont de deux sortes. Celles qui sont situées sur les lignes anciennes et qui donc préexistaient à leur desserte par les TGV n'ont subi que des transformations somme toute mineures (Saint-Pierre-des-Corps, Poitiers, etc.). Au contraire, les gares implantées sur les lignes à grande vitesse (LGV) sont en dehors des agglomérations (Vendôme TGV, Mâcon-Loché, Champagne-Ardenne, etc.).

Pierre Blareau : L'écartement des rails qui n'était pas le même dans toute l'Europe conférait aux voies ferrées un aspect stratégique.

Pierre Gillardot : Aux frontières où l'écartement des voies change, un transbordement est nécessaire, sauf s'il existe un dispositif de changement d'écartement des essieux, comme sur les rames du *Talgo* espagnol. Dans tous les cas, il est nécessaire d'observer un arrêt dans une gare qui, de ce fait, prend quelque importance aux yeux des voyageurs.

Solange Fournier : Certaines gares ont joué un rôle important pendant la guerre, notamment pour les déportations comme la gare de Conflans, je crois. Les gares ont été également la cible d'attentats : la gare de Marseille par exemple.

Pierre Gillardot : Les gares et leur environnement sont, en effet, comme je l'ai montré, des lieux sensibles, cibles de bombardements pendant les guerres et éventuellement d'attentats dans les périodes troubles.



DEUXIÈME PARTIE :

LE RÔLE SOCIAL ET CULTUREL DES GARES¹²

FONCTION SOCIALE DE LA GARE

La gare, c'est de là que l'on part pour le vaste monde et c'est là qu'on en revient, même si ce vaste monde ne s'étend pas plus loin que la station suivante !

La gare, lieu de départ et de rupture

Pour celui qui part, la gare est le lieu où tout commence et où tout finit. Les aiguilles des horloges n'y marquent pas seulement les minutes et les heures ; elles déterminent sans cesse le destin. Destin tragique de Rimbaud, déjà amputé d'une jambe, qui quitte sa terre natale en gare de Voncq, pour aller mourir à Marseille, si jeune encore. Destin tragique de ceux qui sont partis vers les camps de la mort, de ceux qui ont dû fuir leur patrie pour des exils incertains, de ceux qui allaient à la guerre, même s'ils avaient la fleur au fusil et avaient inscrit sur les wagons des "*À Berlin !*" et des "*Nach Paris !*" (fig. 11) ; ils sont allés périr par millions dans la boue infecte de Verdun et du Chemin des Dames. Depuis que le train existe, les gares ont vu passer des hordes de soldats : le héros du roman de Sōseki, *Oreiller d'herbes*¹³, Kyūchi, embarque pour aller combattre en Mandchourie et pressent son destin :

Le long serpent de la civilisation arrive avec fracas et lenteur sur les rails brillants.

Le long serpent de la civilisation crache une fumée noire par sa gueule ouverte.

- Le moment de nous séparer est venu, dit le vieux.

- Eh bien, au revoir, répond Kyūchi en baissant la tête.

- Va mourir, répète Nami.

- Les bagages sont prêts, demande son frère.

Le serpent s'arrête devant nous. Sur son flanc, de nombreuses portes s'ouvrent. Les gens descendent et montent. Kyūchi monte. Le vieux, Nami, son frère et moi restons à l'extérieur.

Pour beaucoup, la gare est un lieu sinistre, celui évoqué par Émile Verhaeren :

[...] La gare immense et ses vitraux larges et droits
 Brillent comme une châsse, en la nuit sourde,
 Tandis que des voiles de suie et d'ombre lourde
 Choient sur les murs trapus et les hautains beffrois
 Et le lent défilé des trains funèbres
 Commence avec leur bruit de gonds
 Et l'entrechoquement brutal de leurs wagons
 Disparaissant – tels des cercueils - vers les ténèbres [...] ¹⁴

Pour le jeune Marcel Proust, le départ pour Balbec, pourtant en compagnie de sa grand-mère bien-aimée, est une épreuve douloureuse :

¹² Séance du 28 mai 2009.

¹³ Titre original : *Kasamakura*. Traduit du japonais par René de Ceccaty et Ryōji Nakamura. Paris, Marseille. Éd. Rivages. 1987.

¹⁴ Émile Verhaeren. Plus loin que les gares, le soir, in *La Multiple splendeur*. Paris. Mercure de France. 1926.

Malheureusement ces lieux merveilleux que sont les gares, d'où l'on part pour une destination éloignée, sont aussi des lieux tragiques, car si le miracle s'y accomplit grâce auquel les pays qui n'avaient encore d'existence que dans notre pensée vont être ceux au milieu desquels nous vivrons, pour cette raison même il faut renoncer, au sortir de la salle d'attente, à retrouver tout à l'heure la chambre familière où l'on était il y a un instant encore. Il faut laisser toute espérance de rentrer coucher chez soi, une fois qu'on s'est décidé à pénétrer dans l'ancre empesté par où l'on accède au mystère, comme celui de Saint-Lazare où j'allais chercher le train de Balbec, et qui déployait au-dessus de la ville éventrée un de ces immenses ciels crus et gros de menaces amoncelées de drame, pareils à certains ciels, d'une modernité presque parisienne, de Mantegna ou de Véronèse, et sous lequel ne pouvait s'accomplir que quelque acte terrible et solennel comme un départ en chemin de fer ou l'érection de la Croix¹⁵.

Enfantillage, dira-t-on... Pourtant, il suffit d'avoir accompagné un voyageur à la gare pour mesurer à quel point elle est un lieu de rupture. Que de larmes sur le quai ! Rupture entre ceux qui partent et ceux qui restent, rupture entre le monde "fixe" des sédentaires, avec ses règles, ses conventions, ses certitudes, et le monde mobile du train. Les deux façades de la gare, l'une donnant sur la ville, l'autre sur les quais et les voies, symbolisent cette fonction de déchirure. Pour le voyageur, c'est le début de l'aventure, aventure voulue ou subie, joyeuse ou triste, parfois dramatique.

Tous les départs ne sont pas tragiques. Voici, plein d'espoir, un jeune homme ou une jeune fille qui quitte les siens pour aller étudier ou pour entrer dans la vie active. Voici une famille qui part en vacances, dans une réjouissante pagaille, voici un nouveau couple en voyage de noces, les yeux dans les yeux, voici des pèlerins, dans une atmosphère de joyeux recueillement. Le départ de personnalités connues est parfois un objet de liesse populaire ; un film a été conservé, qui montre la foule moscovite accompagnant Tolstoï à son train : quel enthousiasme !

Banal, en revanche, est le départ de celui qui, chaque jour, va travailler loin de son domicile. Dans les trains de banlieue, l'atmosphère est tout autre que dans les trains des grandes lignes. Le problème, pour tous ces voyageurs, est de ne pas rater le train et d'arriver à l'heure au travail. Car rater un train, quel qu'il soit, peut être lourd de conséquences.

Pour celui qui reste sur le quai, après avoir accompagné un proche, la rupture est aussi nette que pour celui qui vient de partir. Si celui ou celle qui part est une personne aimée, la rupture est plus poignante que dans un port ou un aéroport, car, dans la gare, on peut généralement accéder au quai, se poster devant la voiture dans laquelle le voyageur a pris place, attendre l'ébranlement du convoi, faire un ultime signe d'adieu, pour enfin partir vers la sortie, non sans se retourner une dernière fois et voir disparaître les lanternes rouges de la dernière voiture dans la courbe de la voie.

La gare, lieu de rencontre

Au retour de voyage, ce sont des retrouvailles, tantôt joyeuses, tantôt poignantes, mais toujours pleines d'émotion.

Domokos lut de la tristesse dans les yeux d'Iza... Il l'attira contre lui et l'embrassa. Jamais il ne l'avait embrassée dans un lieu public, Iza ne l'aurait pas permis ; aujourd'hui, elle lui rendit son baiser avec reconnaissance. La gare, du reste, se prêtait à ce genre de manifestation¹⁶.

Plusieurs films d'époque montrent le retour des déportés et des prisonniers à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pauvre troupe d'hommes décharnés, les yeux perdus, pas encore remis d'être libres – certains ne s'en sont jamais remis. En face, c'est l'anxiété des familles, femmes et hommes dans l'attente, le regard tendu vers ceux qui arrivent. Et si celui qui est si ardemment espéré ne venait pas ?

¹⁵ Marcel Proust. *À l'Ombre des jeunes filles en fleur*. 2^e partie. Paris. Gallimard. Pléiade. tome II. p. 645.

¹⁶ Magda Szabó. *La Ballade d'Iza*. Traduit du hongrois par Tibor Tardös. Éd. Viviane Hamy. S. L. 2005.

Dans *La Dérive des sentiments*¹⁷, Yves Simon, à propos d'un retour du Goulag, écrit :

Lui, pendant la guerre et quelques années après, il a pensé qu'elle était morte dans un camp de Sibérie. Lorsqu'ils se sont retrouvés sur un quai de la gare de l'Est à Paris dans les années cinquante, forcément, ils ont pleuré. Il y a des larmes dans les gares. Pas à cause des départs. Ce sont les retours les plus terribles. Parce qu'il y a l'histoire d'un visage qui vous frappe en plein cœur. C'est un continent qui surgit, que l'on avait quitté en été, et qui revient lors d'une saison mauvaise, labouré par la guerre, les ans et les hésitations.

Dans des cas plus ordinaires, l'absence d'un voyageur attendu plonge ceux qui sont venus à sa rencontre dans la déception, voire dans l'inquiétude : que lui est-il arrivé ?

Et la déconvenue est la même pour le voyageur qui comptait être accueilli.

Quand je descendis, ma valise à la main, sur le quai désert de Bray-la-Forêt, le vent m'enveloppa d'un seul coup. Le grain s'était dissipé, et on se rendait compte que l'après-midi n'était pas encore si avancée ; il faisait soudainement plus clair. Ce n'était plus les bourrasques de la tempête : c'était maintenant un grand souffle long qui venait de la mer, et chassait par brassées sur le quai les feuilles encore vertes ; derrière les petits bâtiments de la voie, que les têtes des arbres dominaient de très haut, un énorme bruissement harassé, qui déferlait vague après vague, rendit le quai, dès que le train eut disparu, mangé par les arbres à une courbe toute proche, soudain plus abandonné qu'une grève. Personne ne m'attendait¹⁸.

À l'opposé certaines arrivées sont l'objet de manifestations de liesse. Un film de 1936 montre l'accueil délirant fait en gare Saint-Lazare à Joséphine Baker : enfouie sous les bouquets, l'artiste, alors au faite de sa gloire, chante : "J'ai deux amours...". Les réceptions protocolaires sont plus guindées. C'était encore le temps où les hommes d'État avaient leurs trains spéciaux : on peut ainsi voir et revoir Hitler à la gare d'Anhalt, accueillant un jour Mussolini, un autre jour Molotov ou encore le roi de Bulgarie Boris III. Troupes présentant les armes, poignées de mains. Le destin, alors, n'est guère celui du voyageur, c'est celui du monde : la gare est un lieu où l'histoire se joue.

De nos jours, elle peut aussi être le lieu de manifestations inattendues. Ainsi, le 22 janvier 2009, a été organisé dans la gare londonienne de St Pancras un *speed dating*, entrevue éphémère entre personnes de sexes différents, désireuses de trouver l'âme sœur. Les femmes étaient britanniques, les hommes venaient de France.

Mais dans la gare ne se rencontrent pas que les voyageurs et ceux qui les accompagnent ou les accueillent. On y croise bien sûr les cheminots, et aussi tous ceux qui travaillent dans le bâtiment : marchands de journaux, garçons de café, serveuses de restaurants et, dans les gares les plus importantes, les employés d'autres entreprises, du magasin de mode à l'agence bancaire. Quelques marchands à la sauvette, aussi. Mais ceux qui sont ici contrariés dans leurs affaires par les forces de l'ordre, sont, sous d'autres cieux, largement tolérés : ce sont, par exemple, les marchands polonais de la gare de Biélorussie à Moscou ou les petits paysans africains qui envahissent le quai de la station et proposent fruits, légumes, volailles, boissons...

La gare, enfin, est un refuge pour les plus déshérités, pour les sans-abri. Ceux-ci ne partiront jamais. Ils dorment à même le sol et sollicitent les passants. Dans cette troupe l'alcool et la drogue circulent. À la gare de Francfort, comme dans bien d'autres, un foyer a été installé pour les accueillir, pour les écouter, pour essayer de les faire sortir de leur misère.

¹⁷ Yves Simon. *La Dérive des sentiments*. Paris. Grasset.1992. p. 167.

¹⁸ Julien Gracq. Le Roi Cophetua, in *La Presqu'île*. Paris. Éd. José Corti. 1970. Cette nouvelle a inspiré à André Delvaux son film *Rendez-vous à Bray*.

Toute la société, finalement, se retrouve à la gare, qui, lorsqu'elle a quelque importance, devient un lieu sensible, un lieu où la vigilance est de rigueur, sans pouvoir éviter les drames, comme celui qui, le 11 mars 2004, dans la gare madrilène d'Atocha, a endeuillé l'Espagne et le monde.

LA GARE, SOURCE D'INSPIRATION

La littérature et les arts se sont emparés des thèmes ferroviaires dès la naissance du chemin de fer. En 1844, Turner présente à la *Royal Academy* une toile intitulée *Rain, steam and speed, the Great Western Railway*¹⁹. Le sujet du train et de la gare convient parfaitement à la palette des Impressionnistes. Sans conteste, un des plus célèbres de tous les tableaux inspirés par le chemin de fer est la toile de Claude Monet peinte en 1877, *La Gare Saint-Lazare*²⁰. D'autres artistes, plus contemporains, ont été inspirés par le thème des trains et des gares, comme Bernard Buffet ou Jean Carzou.

Il est impossible de ne pas faire ici une place au tableau de Salvador Dali, *Le Mystique de la gare de Perpignan* (fig. 12). À partir des années cinquante, pour échapper aux tracasseries tatillonnes de la bureaucratie franquiste, Dali avait pris l'habitude d'assurer l'expédition de ses œuvres par le rail, à la gare de Perpignan. En réalité, c'était sa femme, Gala, qui se chargeait des formalités. Dali, alors, rôdait à l'intérieur et autour de la gare et, fort probablement, s'ennuyait, ce que laisse d'ailleurs supposer la représentation qu'il a faite de lui dans la partie droite de la toile. On peut raisonnablement émettre l'hypothèse qu'il prenait ce lieu et, plus généralement Perpignan, pour ce qu'on nomme familièrement un "trou" et que c'est par antiphrase qu'il en a fait "le centre du monde", ce qui l'a amené par la suite à tenir quelques propos, à prendre sûrement au second degré, dont voici deux extraits :

J'ai fait lentement et plusieurs fois le tour de la gare en taxi, en l'observant comme si elle était un monument ésotérique. Le soleil couchant flamboyait et ses rayons enflammaient les façades, surtout la grande fenêtre du milieu. J'ai découvert autour de la gare une aura formant un cercle complet : les fils du courant électrique des tramways. Soudain, tout apparut avec la clarté de l'éclair : devant moi se trouvait *le Centre de l'Univers*.

Et ailleurs :

C'est toujours à la gare de Perpignan, au moment où Gala fait enregistrer les tableaux qui nous suivent en train, que me viennent les idées les plus géniales de ma vie. Quelques kilomètres déjà avant, au Boulou, mon cerveau commence à se mettre en branle, mais l'arrivée en gare de Perpignan est l'occasion d'une véritable éjaculation mentale qui atteint alors sa plus grande et sublime hauteur spéculative.

Ajoutons que Dali affirmait que, de part et d'autre de la gare, le monde se divise en deux parties. Sans doute savait-il que les deux astronomes Méchain et Delambre, lors de la mesure de l'arc de méridien de Dunkerque à Barcelone, entre 1792 et 1798, étaient passés à proximité de ce qui serait ultérieurement l'emplacement de la gare de Perpignan. Pour l'artiste, ce partage du monde correspondait probablement aux longitudes est et ouest, de part et d'autre du méridien en question.

Depuis, les Perpignanais ont surenchéri, en dédiant la gare à la gloire du peintre, dont une statue orne (si l'on peut dire) le toit de l'édifice, tandis que sur le parvis s'élève un monument rappelant le wagon qui figure en haut du fameux tableau.

Treize ans après la présentation de la toile de Monet, Émile Zola publiait *La Bête humaine*, dont les premières lignes contiennent une description minutieuse de la même gare Saint-Lazare et

¹⁹ Londres, National Gallery.

²⁰ Paris, Musée d'Orsay.

des trains qui l'animent. Depuis, que de récits dans lesquels le train et la gare jouent un rôle, le plus souvent sur le thème de la rupture ! On l'a vu avec quelques lignes de Proust. Dans *Anna Karénine*²¹, les gares occupent une place essentielle, particulièrement symbolique du destin des protagonistes : c'est à Moscou, à la gare de Pétersbourg qu'Anna et le comte Vronsky se rencontrent ; le coup de foudre réciproque est alors contrarié par un accident qui coûte la vie à un employé, accident qui préfigure la fin tragique d'Anna dans une autre gare.

En Allemagne, une littérature abondante est née au sein de la communauté issue de l'immigration italienne²². Le thème de la gare y est récurrent, ainsi que ceux du train et des objets de voyage comme la valise. Jusqu'à la fin des années soixante, c'est la langue italienne qui était utilisée ; ensuite, ce fut l'allemand. Ce changement témoigne de l'assimilation de cette population, pour laquelle l'Italie a fini par devenir un pays étranger. Un certain nombre de ces textes ont été rassemblés dans un recueil au titre évocateur : *Zwischen Fabrik und Bahnhof* [Entre usine et gare]²³. Dans un autre ouvrage, on trouve un poème dans lequel l'auteur assimile la gare à la place du village natal : "*In der Anonymität / der Bahnhöfe / wo / Warten für uns / ein Zuhause / ist / sprechen / wir / auf dem Platz eines Dorfes*" ["Dans l'anonymat des gares, où attendre est pour nous comme être chez soi, nous parlons avec chacun comme sur la place d'un village"]²⁴. Quelle est la signification de cette assimilation ? L'auteur du poème veut nous montrer que le "chez soi" n'est plus le lointain village d'Italie, mais qu'il est dans la gare, lieu d'attente, où se fait une sorte de fusion de la terre natale et de l'étranger ; alors, on peut y bavarder comme sur une place de village.

Dans un genre bien différent, très contemporain, évoquons les aventures d'Harry Potter²⁵. Pour se rendre à Poudlard, le collège des sorciers, les héros prennent le train à la bien réelle gare londonienne de King's Cross, mais sur le quai 9 ³/₄ ! On ne peut guère imaginer mieux comme lieu de rupture entre le monde "normal" et celui des sorciers. Au-delà de la gare, commence l'aventure. Le cinéma s'est emparé de cette veine, servi par l'art des truquages.

Que de trains et de gares dans la littérature du cinéma ! On sait que le premier film jamais tourné présentait la sortie des usines Lumière. Ce petit film d'une minute fut projeté lors de la première séance publique de cinéma, le 28 décembre 1895. Parmi la douzaine de films montrés ce jour-là, figurait aussi *L'entrée du train en gare de La Ciotat*. On raconte que certains spectateurs, effrayés, sortirent précipitamment de la salle. Peut-être avaient-ils à l'esprit le spectaculaire accident survenu deux mois plus tôt à Paris, gare Montparnasse : le Granville – Paris, arrivant trop vite, n'avait pu s'arrêter à temps, avait écrasé les heurtoirs, traversé la gare, défoncé le mur de façade ; les wagons étaient restés dans le bâtiment, mais la locomotive et le tender s'étaient écrasés sur la place, dix mètres en contrebas. L'accident avait fait un mort et cinq blessés graves.

Depuis, tant de films ont été tournés où figurent des gares qu'il n'est pas possible d'en faire une liste. Souvent, la gare est plus qu'un simple décor. Mais elle joue un rôle de premier plan dans *Brève Rencontre*²⁶ : un homme et une femme se croisent dans une gare londonienne, découvrent l'attraction qu'ils ont l'un pour l'autre, mais finissent par renoncer à l'aventure qui s'offre à eux. Dans *Le train sifflera trois fois*²⁷, elle est également au centre de l'action : c'est à la gare que le shérif Will Kane attend Franck Miller, qui veut se venger de lui.

²¹ Léon Tostoï. *Anna Karénine*. Traduction d'Henri Mongault. Paris. Gallimard. 1952.

²² Immacolata Amodeo. *La Gastarbeiterliteratur* como di *Minderheitenliteratur*. La letteratura dell'emigrazione nella Repubblica Federale Tedesca. [La littérature des travailleurs immigrés comme littérature de minorité. La littérature de l'émigration en République Fédérale allemande]. In : *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Perugia*. Vol. XXIII. Nuova serie IX. 1985/1986./3.

²³ Franco Biondi, Jusuf Naoum, Rafik Schami, Suleman Taufik. *Zwischen Fabrick und Bahnhof*. Brême. CON éd. 1981.

²⁴ Gino Chiellino. *Bahnhof* [gare]. In : *Mein fremder Alltag* [Mon quotidien étranger]. Kiel. Neuer Malik Verlag. 1984.

²⁵ Les Aventures d'Harry Potter paraissent aux éditions Gallimard.

²⁶ Réalisateur : David Lean (1946), avec Trevord Howard et Celia Johnson.

²⁷ Réalisateur : Fred Zinnemann (1952), avec Gary Cooper et Grace Kelly.

Il est fréquent que les réalisateurs puisent leur inspiration dans les romans. Il existe ainsi deux adaptations d'Anna Karénine, l'une réalisée en Union soviétique²⁸, l'autre en France²⁹. Les scènes cruciales font de la gare de Pétersbourg plus qu'un simple décor.

Dans un autre film, la gare ne semble jouer qu'un rôle modeste ; on la voit d'ailleurs à peine, mais elle est un symbole fort. Il s'agit d'*Un Dimanche à la campagne*³⁰, adapté d'un roman de Pierre Bost (1901-1975), *Monsieur Ladmiraal va bientôt mourir*. Nous sommes en 1912 ; comme chaque dimanche, Monsieur Ladmiraal, célèbre peintre retiré à la campagne, reçoit ses enfants. Il part chercher son fils, qui vient par le train avec sa famille, mais il ne marche plus assez vite pour être à l'heure à la gare. Cette dernière devient alors le symbole de ce qui est devenu inaccessible au vieillard fatigué. Elle est aussi le symbole du caractère bourgeois, casanier et conservateur du fils, qui arrive par le train, moyen de transport sûr et éprouvé, alors que sa sœur, jeune femme libre, émancipée, vient en voiture, une grande nouveauté pour l'époque. Pour elle la voiture, c'est la liberté, c'est l'aventure ; pour son frère la gare et le train, c'est la sécurité.

CONCLUSION

Apparu depuis moins de deux cents ans, le chemin de fer a pris très vite une place essentielle dans la civilisation industrielle. C'était le moyen nouveau qui permettait d'aller vite, très vite, parfois trop vite. Depuis, d'autres moyens de transport sont apparus, qui l'ont féroce-ment concurrencé. Mais il a su sans cesse s'adapter, se rénover, se transformer pour tenir son rang. Pénétrant au cœur des cités, il les a souvent métamorphosées et parfois bouleversées. Son influence s'est fait sentir aussi dans les campagnes dont il a élargi les horizons. Il s'est ainsi imposé à nos sociétés qu'il a, le premier, sorties de leur quasi immobilité.

Le lieu qui, tout à la fois, symbolise et matérialise le mieux les innovations liées au chemin de fer, c'est la gare. Même si l'automobile fait une rude concurrence au train, la gare est, par ses fonctions et par la place qu'elle occupe dans notre imaginaire, beaucoup plus qu'un simple bâtiment. Elle est devenue le symbole de notre mobilité et c'est ce qui fait qu'elle est, en plus de sa fonction économique et technique, une aventure. Aventure architecturale et urbanistique, certes, mais aussi aventure sociale et culturelle.

DÉBAT

Gérard Hocnard : Merci de nous avoir emmenés dans ce voyage imaginaire dans le temps et l'espace, la littérature et la sociologie, qui va susciter des questions et des commentaires.

Éric Lefebvre : Est-ce que vous avez évoqué *La Madone des Sleepings* de Maurice Dekobra ?

Pierre Gillardot : Non, car les gares, malgré le titre, ne tiennent pas une place éminente dans le roman de Dekobra.

Gérard Hocnard : Vous avez parlé de la gare du *Train sifflera trois fois*. Il y en a une autre que j'aime énormément, c'est celle du début de *Il était une fois dans l'ouest* avec l'attente du train et la goutte d'eau.

Pierre Gillardot : Oui. On pourrait d'ailleurs multiplier les exemples. Le train a pris la place de la diligence dans l'imaginaire du Far West.

²⁸ Réalisateur : Aleksandr Zarkhy (1967), avec Nikolai Gritsenko et Tatiana Samojlova.

²⁹ Réalisateur : Bernard Rose (1996), avec Sophie Marceau et Sean Bean.

³⁰ Réalisateur : Bertrand Tavernier (1983), avec Louis Ducreux, Sabine Azéma, Michel Aumont, Monique Chaumette.

Gérard Hocnard : Juste quelques commentaires pour ajouter à ce que vous venez de dire. Les références à l'Angleterre ne peuvent pas ne pas me faire réagir.

1. Vous avez cité la gare de Paddington. Il y a une très belle histoire qui y est attachée, celle de l'ours Paddington, héros de livres pour enfants. C'était après la guerre, un 24 décembre. Un jeune journaliste qui avait travaillé comme un forcené toute la journée va prendre son train de banlieue à Paddington et s'aperçoit qu'il n'a pas eu le temps d'acheter de cadeau de Noël pour sa jeune femme. Il n'a pas beaucoup d'argent, mais de toute façon les boutiques de la gare sont vides et il ne trouve rien qu'il puisse apporter et déposer sous le sapin. Il jette donc son choix sur un pauvre petit nounours solitaire sur une étagère vide, et le rapporte. Quand sa femme a ouvert le paquet, le 26, parce qu'on est en Angleterre, elle a ri avec lui de la triste mine de la peluche et lui a suggéré d'en écrire l'histoire. Il s'y est attelé, l'histoire a plu à un éditeur et le jeune journaliste a vu son ours devenir célèbre dans le monde entier, lui-même devenant suffisamment riche ensuite pour offrir à sa femme d'autres cadeaux de Noël.

2. À propos de Harry Potter, les autorités ferroviaires de la gare de King's Cross ont décidé de placer une statue d'Harry Potter à l'entrée des quais entre les voies 9 et 10, après avoir vu le nombre d'enfants qui traînaient leurs parents par la main dans ce coin-là de la gare, afin de voir — peut-être ! — le fameux quai 9 ¾ d'où partent les trains pour Poudlard, l'école des sorciers....

3. Quant à la toile *Rain, steam and speed* de Turner, elle a failli valoir au peintre une arrestation. Les wagons étaient à l'époque fermés à clef, mais il avait soudoyé le contrôleur pour pouvoir sortir de son compartiment afin de s'installer sur le marchepied le long duquel circulait justement le contrôleur. Et les voyageurs effarés ont pu voir le peintre, accroché par un bras, regarder droit devant lui pour prendre en pleine figure la pluie et la fumée et enregistrer cette impression de vitesse qu'il voulait reproduire sur sa toile. Certains se sont précipités à l'arrivée vers le premier bobby venu pour dénoncer ce fou dangereux ou ce suicidé en puissance (crime à l'époque !) et Turner a dû se justifier. Mais son tableau a été le clou de l'exposition de l'été suivant à la Royal Academy et reste un de ses plus impressionnants.

Pierre Gillardot : Merci de ces précisions, qui confirment combien la gare et le train ont pris, très tôt, une place de choix dans la société et dans l'imaginaire des hommes.

Alain Duran : Je voudrais signaler que *La Vie du rail* a publié en 1978, un livre souvenir sur 50 ans de vie ferroviaire qui évoque et illustre avec émotion, mais aussi de manière caricaturale le propos de Pierre Gillardot.

Pierre Gillardot : *La Vie du rail* est en effet une sorte de bible pour tous ceux qui s'intéressent à la "chose ferroviaire".

Éric Lefebvre : Avez-vous parlé de la gare d'Orléans ? Elle s'appelait au départ embarcadère, et débarcadère. Une lithographie de Pensée montre la gare avec la cathédrale derrière, elle n'était donc pas à la place actuelle.

Pierre Gillardot : Les noms *embarcadère*, *débarcadère*, *gare*, ont été empruntés à la marine fluviale. Les deux premiers ont été abandonnés, mais le premier a fait la belle carrière que l'on sait !

Solange Fournier : S'il y a des amateurs de vieilles gares, de gares en transformation, il faut prendre des photos de la gare d'Austerlitz qui va être totalement transformée.

Pierre Gillardot : Oui, et le retour en grâce que le chemin de fer connaît actuellement laisse penser que d'autres transformations, certaines radicales, sont à attendre.

Figure 1 : Gare
d'Abbeville



Figure 2 : Gare
de
Rochefort



Figure 3 : Gare de Valançay



Figure 4 : Gare de Kazan



Figure 5 : Gare de Limoges



Figure 6 : Gare de La Rochelle



Figure 7 : Berlin – Gare d'Anhalt



Figure 8 : Ancienne gare d'Orléans



Figure 9 : Nouvelle gare d'Orléans

Figure 10 : Tranchée des Batignolles



Figure 11 : Gare de Cognac



Figure 12 : Dali



LA FIN DE LA IV^{ème} RÉPUBLIQUE¹

Bernard Pradel

RÉSUMÉ

Comme le Second Empire et la III^e République qui ne survécurent pas, l'un au désastre de Sedan en 1870, l'autre à la défaite de juin 1940, la IV^e République a disparu à cause d'une guerre, la guerre d'Algérie, qu'elle n'a pas perdue contrairement aux deux régimes qui l'ont précédée mais qu'elle s'est révélée incapable, d'abord de prévenir, puis de gagner. Affaiblie par les divisions de l'opinion publique, les luttes et les intrigues des partis pour la conquête du pouvoir, avec pour conséquence une instabilité ministérielle chronique et vingt gouvernements en douze années d'existence (1946-1958), elle ne survécut pas aux événements d'Alger de mai 1958 qui provoquèrent le retour aux affaires du général de Gaulle.



Il y a un peu plus de deux ans, je flânais dans une librairie d'Orléans lorsque mon attention fut attirée, dans le rayon Histoire, par le titre d'un ouvrage récent : *L'agonie de la Quatrième République*. Connaissant déjà l'auteur de ce livre, Michel Winock, pour avoir lu et apprécié d'autres livres de lui² je fus d'autant plus incité à l'acheter que six années auparavant j'avais présenté à l'Académie une communication sur la fin du régime précédent, ayant pour titre : *Une date presque oubliée : le 10 juillet 1940 ou la fin de la III^e République*³. Un titre qui conviendrait tout autant, mutatis mutandis, à ma communication d'aujourd'hui, tant il est vrai que la IV^e République paraît être tombée, à présent, dans les profondeurs de l'oubli, vilipendée pour son impuissance et pour ses échecs.

Des espoirs nés de la Résistance et des lendemains brièvement chantants de la Libération en faveur d'une république rajeunie — écrit Michel Winock — délivrée de l'étouffement pétainiste et guérie des infirmités de la précédente, il n'est résulté qu'une version à peine améliorée de la III^e, la querelle entre les hommes et les forces politiques, le multipartisme et la guerre froide ont empêché toute majorité stable et toute continuité gouvernementale. Malgré quelques éclaircies fugitives venues de la droite avec Antoine Pinay (1952) ou de la gauche avec Pierre Mendès-France (1954), la IV^e République a pris de plus en plus l'apparence d'une république crépusculaire. Et c'est la guerre d'Algérie qui va lui être fatale.

C'est cette dernière période qui court de l'insurrection de la Toussaint 1954 au retour au pouvoir du général de Gaulle le 1^{er} juin 1958 qui sera l'objet de ma communication, articulée en trois parties :

- I - Les causes de la guerre d'Algérie.
- II - La IV^e République face à la guerre d'Algérie.
- III - Le retour au pouvoir, en 1958, du général de Gaulle et la naissance de la V^e République.

Il va sans dire que, dans le temps limité qui m'est imparti pour cette communication, une heure tout au plus, je ne puis faire autrement, compte tenu de l'étendue du sujet à traiter, que de m'en tenir à l'essentiel en laissant de côté un certain nombre de faits d'une importance secondaire qui pourront, le cas échéant, être évoqués dans le débat qui suivra.

¹ Séance du 5 mars 2009.

² *Le Siècle des intellectuels* (1997), *La France et les Juifs de 1789 à nos jours* (2004).

³ 15 juin 2000, *Mémoires de l'année 2000*, p. 157-172.

I - CAUSES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Dans la nuit du 31 octobre et au matin du 1^{er} novembre 1954, une trentaine d'attentats furent commis sur le territoire algérien, faisant de sept à dix morts, selon les sources, dont un jeune instituteur et un caïd assassinés de sang froid dans le massif de l'Aurès. Ces attentats étaient revendiqués par le Front de Libération Nationale (F.L.N.) et présentés comme l'insurrection du peuple algérien en vue d'obtenir "l'indépendance totale et le retrait des troupes d'occupation". Le F.L.N. comptait, parmi ses dirigeants, d'anciens membres du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.) fondé par le leader nationaliste Messali Hadj (que nous retrouverons un peu plus loin en évoquant le rôle du mouvement nationaliste en Algérie) dont un certain Ahmed Ben Bella, ancien sous-officier de l'armée française, décoré de la médaille militaire en 1944, pour sa bravoure en Italie, qui deviendra, l'indépendance une fois acquise, le premier président de l'Algérie nouvelle.

Comment en est-on arrivé là ? Comment une insurrection dont l'importance fut, au début, minimisée, dégénéra-t-elle en une guerre qui devait durer huit ans ? Cette question conduit nécessairement à rechercher les causes d'un tel événement. Pour faire simple, on distinguera trois sortes de causes : les conséquences du fait colonial en Algérie, l'immobilisme français, la naissance et le développement du nationalisme en Algérie.

I - L'Algérie " terre coloniale"

"Au début des années 1950 —écrit Michel Winock —, une fiction existait : L'Algérie était française. La réalité qui aurait pu sauter aux yeux du premier débarqué à Alger était différente : L'Algérie était une terre coloniale. L'écrasante majorité de ses habitants, plus de 8,5 millions, était, face aux 950.000 Français, dans une situation criante d'infériorité économique, sociale, culturelle." C'est ce qui ressort d'un certain nombre de statistiques élaborées au début des années cinquante. Si, en matière de santé publique, des améliorations avaient été obtenues avec le développement de l'assistance médicale gratuite et l'abaissement notable de la mortalité infantile, ramenée à 130 pour 1.000 en 1950, on relève en revanche une situation particulièrement choquante dans le domaine de la scolarisation des enfants en âge scolaire avec un nombre identique d'enfants scolarisés, en totalité chez les Européens mais très partiellement chez les Musulmans, d'où des taux de scolarisation de 100% pour les premiers et de 2,3% pour les seconds. On retrouve ce genre de situation pour la répartition des revenus suivant un éventail de 1 à 68 avec la très grande majorité des musulmans (6,8 millions) au bas de l'échelle, pour la situation de l'emploi musulman avec 1,7 millions de personnes occupées seulement 100 jours par an et un autre million à l'état de chômeurs, pour la situation de l'habitat musulman, en particulier l'habitat urbain, affecté par la surpopulation avec 145.000 personnes entassées dans la casbah d'Alger et 150.000 autres dans les 120 bidonvilles élevés à la périphérie des villes, enfin pour les zones rurales, à population majoritairement musulmane, caractérisées par un sous-équipement administratif manifeste, notamment en ce qui concerne les voies de communication et les bureaux de poste.

2 - L'immobilisme français face aux mouvements mondiaux de décolonisation

Le Président américain Wilson, en affirmant, dans l'un des quatorze points de son message au Congrès de janvier 1918, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (self-government) de même que l'hostilité déclarée des dirigeants de l'U.R.S.S. envers les nations colonialistes furent à l'origine d'un mouvement général de décolonisation qui, après s'être développé dans l'entre-deux guerres devait, après la seconde guerre mondiale, connaître son point d'orgue dans la création de l'O.N.U.. Dans la première de ces deux périodes, ce mouvement de décolonisation se manifesta en premier lieu lors du dépeçage de l'empire turc avec la création des mandats de la S.D.N. au Moyen-Orient. Il se poursuivit avec l'Angleterre par la création de l'État libre d'Irlande en 1921 et celle du Commonwealth en 1930, par l'octroi d'une indépendance limitée à l'Égypte, enfin par l'ouverture de négociations avec l'Inde, dotée en 1935 d'une nouvelle constitution.

Cependant, alors que s'accélère la mise en valeur des colonies et que les progrès de l'hygiène et de la médecine stimulent leur essor démographique, c'est dans un véritable immobilisme politique que stagne l'empire colonial français. Aucun plan d'ensemble ne préside à son aménagement. Cet immobilisme sera masqué par les fêtes du centenaire de la conquête d'Alger, présidées par le Président de la République Gaston Doumergue "au verbe hyperbolique, dithyrambique et prudhommesque" note Michel Winock, et, en 1931, par l'exposition coloniale de Vincennes, en dépit des deux événements prémonitoires que furent en 1925 la révolte d'Abd-El-Krim qui en s'approchant de Fès, menaça sérieusement le protectorat français au Maroc et en 1931, les troubles graves survenus dans une partie de l'Indochine.

La contribution des musulmans algériens à la guerre de 1914-1918, avec 150.000 mobilisés dont 25.000 périrent au champ d'honneur et 100.000 partis en métropole travailler pour la défense nationale ne les empêcha pas de retomber, à leur retour, sous le régime contraignant de l'indigénat créé en 1881. Mais par souci de témoigner aux plus méritants d'entre eux la reconnaissance du pays, le gouvernement prépara en 1920 un projet de loi pour les faire accéder à la citoyenneté française avec des droits politiques pour ceux restés fidèles au statut coranique. Cependant, il fallut toute l'autorité de Clemenceau, président du Conseil, pour faire voter cette loi malgré l'opposition résolue, au Parlement, des élus de l'Algérie. L'un d'eux, sénateur, ne déclara-t-il pas alors : "Les indigènes ont fait leur devoir vis-à-vis de nous et méritent d'être récompensés mais est-il nécessaire, pour le faire, de recourir à des mesures imprudentes ?" Comment pouvait-on qualifier d'imprudente une mesure qui permettait à des musulmans qui le désiraient d'accéder à la citoyenneté française ?

On retrouve pareil aveuglement, 11 ans plus tard, en 1931, lorsque Maurice Violette, ancien gouverneur général de l'Algérie, devenu sénateur, dépose une proposition de loi visant notamment à conférer la nationalité française sans exiger l'abandon du statut coranique à cinq catégories de musulmans (diplômés, officiers et sous-officiers etc). Mais cette proposition devait se heurter, au Parlement, à l'opposition notamment des élus de l'Algérie, en sorte qu'elle ne fut jamais discutée. C'est alors que Violette lança, à l'intention de ses collègues, un avertissement prophétique : "Ces indigènes vous disent : nous n'avons pas de patrie, nous voulons la patrie française, nous vous la demandons, eh bien ! Donnez-la leur sinon ils en feront une autre..." Le gouvernement Blum dont Maurice Violette était membre déposa, à la fin de 1936, un projet de loi inspiré du texte présenté par ce dernier en 1931 et visant à faire accéder à la citoyenneté française une élite musulmane appelée à croître avec les progrès de l'éducation. Ayant rencontré autant d'hostilité que le précédent, le nouveau texte ne parvint pas à être discuté en séance publique et tomba dans les oubliettes. "Les colons européens, observe Charles-André Julien, un des meilleurs historiens de l'Afrique du Nord, firent échouer un texte d'où pouvait sortir leur salut."

Après la seconde guerre mondiale, si la IV^e République rompit avec l'immobilisme de la III^e, notamment en décidant la départementalisation des plus anciennes colonies et en lançant des investissements importants outre-mer, elle ne sut pas pour autant prendre les décisions qui auraient permis, en ce qui concerne certains de ses territoires, en particulier l'Indochine et l'Algérie, de parer aux conséquences de la décolonisation qui allait emporter, dans les 20 années qui suivirent, tous les empires coloniaux, britannique, français, néerlandais, portugais et belge.

La France Libre, après avoir écarté, à la Conférence africaine de Brazzaville de février 1944, "toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire, (voire) la constitution éventuelle, même lointaine, de self government", en signant, seize mois plus tard, la Charte des Nations Unies, s'engageait bien au-delà : en effet, celle-ci comportait l'obligation pour les pays responsables de territoires ne s'administrant pas encore complètement eux-mêmes, de les orienter le plus vite possible vers la pratique du "self government". Cet engagement se trouvait repris dans le préambule de la constitution de la IV^e République, qui déclarait : "Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires".

Plus heureuse que la France, la Grande-Bretagne avait commencé sa décolonisation en accordant, en 1947, l'indépendance à l'Inde. La France allait-elle en faire de même avec ses colonies ? Il n'en fut rien.

Dans notre pays, —note Jean Daridan, qui fut un de nos grands ambassadeurs dans les années d'après-guerre— le long drame au fil duquel colonies et protectorats allaient s'évanouir l'un après l'autre naquit de la sclérose des mentalités plus que de la volonté des hommes ou de la pression de groupes d'intérêts. Exaspérés par l'appui donné par les superpuissances et par les communistes aux revendications des autochtones, les Français en vinrent à confondre le maintien de leur emprise sur les autres peuples et la défense d'une certaine civilisation. Ils ne virent pas que l'émancipation des nationalités prêchée jadis par la Révolution Française arrivait à échéance et que, laissés pour compte lors des grands règlements de 1919, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie exigeaient, elles aussi, leur indépendance.

La guerre à peine terminée, la France allait se trouver confrontée à deux nationalismes, le nationalisme vietnamien, avec la création en avril 1945 de la république démocratique du Vietnam présidée par Ho-Chi-Minh, d'une part, et les nationalismes algérien, marocain et tunisien d'autre part.

On sait ce qu'il advint de l'affaire d'Indochine, comment, contre l'avis du général Leclerc, la négociation engagée avec Ho-Chi-Minh fut finalement abandonnée pour soutenir une guerre à 12.000 km de distance, qui devait durer huit ans et coûter à la France, pour les seules pertes militaires, 92.000 tués sans parler des blessés et des disparus.

En Algérie, le 8 mai 1945, des troubles éclataient à Sétif et dans plusieurs autres villes, provoqués par l'interdiction de manifestations nationalistes en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Ces troubles s'accompagnèrent d'un début de soulèvement spontané dans les campagnes et firent 103 tués et 100 blessés chez les Européens. La répression qui suivit, par l'armée et par des milices composées de civils, fut démesurée, à preuve le nombre de victimes chez les musulmans, 1.500 d'après les chiffres officiels mais 15.000 d'après des sources bien informées.

Un an auparavant, le 7 mars 1944, le général de Gaulle, chef de la France Libre, avait signé une ordonnance inspirée du projet Blum-Violette de 1936, qui accordait aux musulmans l'accès à tous les emplois civils et militaires ainsi qu'une représentation accrue dans les assemblées locales mais ce texte reçut un accueil mitigé chez les musulmans, désormais acquis, pour la plupart, à l'idée de l'indépendance de l'Algérie.

Oubliant l'affaire de Sétif, le gouvernement français se préoccupa, en 1947, de mettre en place un nouveau statut de l'Algérie. En reconduisant le système du double collège avec 60 délégués pour chacun des deux collèges, français et musulman, et un électorat de 460.000 Européens et 58.000 Musulmans pour le premier et de 1.500.000 Musulmans pour le second, ce statut visait manifestement à sauvegarder les intérêts des Européens, face à des Musulmans 8 à 9 fois plus nombreux. Les élections municipales de 1947 s'étant traduites par un succès notable des nationalistes, le gouvernement général fit en sorte de gagner, quelques mois plus tard, les élections à l'assemblée algérienne en recourant aux truquages habituels pour permettre à un nombre important de "candidats administratifs", autrement dit d'hommes de paille à sa dévotion, de siéger à l'assemblée où entrèrent seulement 17 nationalistes.

Après Sétif, le général Duval qui conduisit la répression avait prévenu : "je vous ai donné la paix pour 10 ans. Mais il ne faut pas se leurrer. Tout doit changer en Algérie". Mais on ne l'écouta pas.

3 - La naissance et le développement du nationalisme algérien

Les colons se trouvaient désormais en face d'un fait nouveau, le nationalisme musulman aux origines et aux expressions diverses, qui allait se développer dans tout le Maghreb, en particulier en Algérie où il se présentait en trois branches distinctes.

La première revêtait l'apparence d'un mouvement religieux, celui des Oulemas, théologiens et docteurs de la Loi. Inspiré par le puritanisme et l'orthodoxie, ce mouvement avait à sa tête un homme éminent, le cheikh Abdelramid Ben Badis qui fédéra en 1931, à Alger, les associations d'Oulemas. Sa doctrine, résumée par la formule "l'arabe est ma langue, l'Algérie est mon pays, l'islam est ma religion", s'en tenait à certaines réformes, telles que le projet Blum-Violette de 1931 dont l'échec l'incitera plus tard à réclamer l'indépendance de l'Algérie. Car cette élite musulmane avait gardé en mémoire les conditions dans lesquelles la conquête avait été menée, avec son cortège d'atrocités, d'exactions, de "cantonnements», appellation voilée des confiscations de terres au profit de la colonisation qui atteignaient déjà plusieurs millions d'hectares pour la période 1830-1914, mais aussi l'épopée de la résistance à l'invasion française, conduite, 15 années durant, par un chef prestigieux, l'émir Abd-El-Kader.

Une seconde branche réunissait un certain nombre d'intellectuels algériens et membres de la bourgeoisie libérale algérienne dont l'élément le plus représentatif était Ferrhat Abbas, docteur en pharmacie, élu en 1946 député à l'Assemblée Nationale, dont le programme politique s'inspirait des grands principes de la Révolution Française.

Si les deux premiers nationalismes s'inscrivaient dans le cadre français, beaucoup plus radical était le troisième, constitué par l'Étoile Nord-Africaine créée par Messali Hadj, avec le soutien du parti communiste français et ayant pour programme l'indépendance des trois pays du Maghreb. Dissous en 1937, ce mouvement qui comptait 5.000 militants, immigrés en métropole pour la plupart, se reconstitua en Algérie sous le nom de Parti Populaire Algérien en résumant son programme sous le sigle : "suffrage universel, parlement algérien, émancipation".

II - LA IV^e RÉPUBLIQUE FACE À LA GUERRE D'ALGÉRIE

Dans les quatre années et deux mois qui restaient à vivre à la IV^e République, six gouvernements allaient se succéder, en étant confrontés à ce qui devait finalement s'appeler la guerre d'Algérie.

1 - Le gouvernement Mendès-France

Lorsqu'éclata l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, le gouvernement en place, présidé par Pierre Mendès-France, était à pied d'œuvre depuis le 7 juin 1954 ; il avait abattu, en moins de cinq mois, un travail considérable : signature des accords de Genève sur l'Indochine le 21 juillet, règlement de la question tunisienne grâce au voyage du Président du Conseil à Carthage du 31 juillet, évacuation du difficile problème de la C.E.D. (Communauté Européenne de Défense), accords de Paris sur la Sarre et sur la République Fédérale d'Allemagne. Quant à l'Algérie, considérée comme un " îlot de calme" dans un rapport officiel, face à l'agitation nationaliste qui régnait dans les deux protectorats, en particulier au Maroc depuis la calamiteuse déposition du sultan Ben Youssef en août 1953, elle n'avait pas figuré dans les priorités du gouvernement et c'est seulement au mois d'octobre, à l'occasion du tremblement de terre d'Orléansville qu'elle reçut la visite du ministre de l'Intérieur François Mitterrand. Aussi, l'insurrection de la Toussaint 1954 fut-elle, pour le Gouvernement, une surprise totale. Sa réaction fut à la mesure de l'événement, Pierre Mendès-France s'écriant : "Entre l'Algérie et la France, il n'y a pas de sécession concevable" et François Mitterrand lançant le mot fameux "L'Algérie c'est la France" qui allait forger le mythe de "l'Algérie Française" et s'imposer comme un credo aux gouvernements qui suivirent.. Et pourtant l'Algérie, pour être, selon la constitution "un groupe de départements français", n'en possédait pas moins un ensemble de particularités, dualité de peuplements et de civilisations, différences démographiques, inégalités flagrantes des conditions de vie, etc..., mal connues, voire ignorées de l'opinion métropolitaine, qui méritaient d'être prises en compte pour une solution appropriée du problème algérien. Or, dans l'esprit de Mendès-France comme de la plupart des hommes politiques français, ce problème n'était pas politique mais avant tout économique et social.

La répression de l'insurrection, grâce au renforcement des mesures de sécurité et des forces terrestres, devait ramener le calme. On nomma un gouverneur général, jugé libéral, Jacques Soustelle. Mais trois mois plus tard, le 6 février 1955, Pierre Mendès-France allait être mis en minorité et "être chassé par une coalition disparate" (René Rémond), composée notamment des adversaires de sa politique algérienne conduits par René Mayer, député radical de Constantine. Sa personnalité, sa conception de la politique, son style de gouvernement qui ont donné naissance à ce qui s'est appelé "le mendésisme" n'ont pas cessé jusqu'à nos jours de séduire nombre d'hommes politiques en France comme à l'étranger.

2 - Le gouvernement Edgar Faure

Ouverte le 6 février 1955, la crise ministérielle s'acheva le 23 suivant avec l'investiture de M. Edgar Faure. Ministre dans de nombreux gouvernements pendant les années 50, éphémère président du conseil en 1952, Edgar Faure est apprécié pour sa "maestria", favorisée par sa vive intelligence, sa grande habileté dialectique, son esprit de répartie (ce n'est pas la girouette qui tourne, disait-il, c'est le vent) enfin son pragmatisme. Ne l'appelait-on pas "l'homme du juste milieu" ?

Dans sa politique vis-à-vis des pays du Maghreb, la seule que nous évoquerons ici, son gouvernement réussit à rétablir une situation d'apaisement, d'abord en Tunisie avec la signature en juin 1955 d'une convention franco-tunisienne reconnaissant l'autonomie interne dans ce pays, puis, au Maroc, avec les accords d'Aix-les-Bains d'août 1955 prévoyant l'installation à terme d'un gouvernement marocain auxquels firent suite, quelques mois plus tard, le retour du sultan Ben Youssef et l'accès du Maroc à "l'indépendance dans l'interdépendance" vis-à-vis de la France.

Il en fut tout autrement en Algérie. Confirmé dans ses fonctions de gouverneur général, Jacques Soustelle devait abandonner la politique d'assimilation jusqu'alors suivie, pour une politique dite "d'intégration". Or, celle-ci, dans sa logique, devait conduire à l'adoption du collège unique, avec pour conséquence, pour les élections à l'assemblée nationale, l'arrivée dans celle-ci d'une centaine de députés, en majorité musulmans, d'où l'opposition à cette politique d'intégration de la grande majorité des parlementaires de France et d'Algérie dont la préférence allait à une solution fédérale. Jacques Soustelle s'orienta alors vers une autre politique résumée par la formule : "Répression d'abord, réformes ensuite", avant de démissionner quelques mois plus tard. Entre-temps, les actes de terrorisme s'étaient multipliés au point de contraindre le gouvernement à prendre de nouvelles mesures : création de l'état d'urgence en avril 1955, rappel de plusieurs classes afin de porter les effectifs en Algérie à 114.000 hommes.

Le 24 septembre 1955, devant la multiplication des actes de terrorisme et la répression qu'ils entraînaient, les élus musulmans du second collège de l'assemblée algérienne présentèrent leur démission au motif que la politique d'intégration était désormais dépassée et votèrent une motion en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

Malgré des résultats positifs dans un certain nombre de domaines, notamment celui de l'économie et des finances, le gouvernement Faure finit par disparaître le 29 novembre 1955. Mis en minorité à la suite d'un débat sur la réforme électorale, Edgar Faure préféra démissionner mais en décidant, à la surprise générale, sur le fondement de l'article 51 de la constitution de 1946, de dissoudre l'Assemblée Nationale, rompant ainsi avec la tradition républicaine suivie depuis la dissolution, par Mac Mahon, de la Chambre des Députés le 16 mai 1877.

3 - Le gouvernement Guy Mollet

Les élections législatives du 2 janvier 1956, caractérisées par un taux plutôt faible d'abstentions, se traduisirent par un succès relatif du Front Républicain avec 22% des inscrits contre 20% à l'Extrême Gauche, 23,2% au Centre Droit qui formait la majorité sortante et 10,2% à l'Extrême Droite composée notamment des 52 députés membres du mouvement Poujade (U.D.C.A.) qui allaient devenir des soutiens inconditionnels de l'Algérie française.

Bien que, pour la plupart des électeurs ayant voté pour le Front Républicain, son succès soit celui de Pierre Mendès-France, le Président Coty va faire appel au chef du parti socialiste, Guy Mollet, député-maire d'Arras. Alors qu'il avait présenté, dans son programme électoral, la guerre d'Algérie comme "une guerre imbécile et sans issue" et laissé entrevoir l'ouverture de négociations avec les nationalistes pour y mettre fin, voici que, dans sa déclaration d'investiture du 1^{er} février 1956, le nouveau Président du Conseil annonce tout au contraire son intention "de renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la métropole", en ajoutant que son sort ne sera en aucun cas déterminé unilatéralement mais par de libres élections au collège unique. Pareille déclaration accompagnée de la nouvelle de la nomination, comme ministre résident, du général Catroux, peu apprécié des Français d'Algérie pour l'esprit libéral dont il avait fait preuve comme gouverneur général en 1945, n'était pas, on l'imagine, pour plaire à ces derniers.

Venu à Alger quelques jours plus tard, le 6 février, sans avoir sérieusement préparé son voyage, le président Mollet allait être l'objet d'une réception scandaleuse, restée dans toutes les mémoires, de la part de la foule composée en très grand nombre de Français d'Algérie. Mais il y eut plus grave. Mesurant l'hostilité de cette foule à l'égard du général Catroux, Guy Mollet accepta sur-le-champ la démission que lui présenta ce dernier et le remplaça aussitôt par un de ses ministres, Robert Lacoste, prenant le risque par cette concession faite aux Français d'Algérie, de perdre la face vis-à-vis de l'opinion publique française.

"Dans cette malheureuse année 1956, écrit Roger-Gérard Slama, le gouvernement Mollet entraînait à reculons dans une guerre qu'il n'avait pas voulue". Certes, allait-il entreprendre des réformes importantes : création de huit départements, suppression effective des communes mixtes, rachat de terres de plus de 50 hectares en vue de leur redistribution, mais les textes d'application ne suivaient pas. Entre-temps, l'Assemblée Nationale avait voté, le 12 mars, des "pouvoirs spéciaux" réclamés par Lacoste, malgré l'opposition de Mendès-France qui démissionnera le 28 mai. L'État-Major exigeant des renforts, 200.000 réservistes des classes 1952 à 1954 furent rappelés ; en outre, il fut décidé que le contingent serait envoyé en Algérie et que la durée du service militaire serait relevée à 27 mois, tout ceci pour porter les effectifs à 400.000 hommes, chiffre qui sera maintenu jusqu'à la fin du conflit.

Le développement du terrorisme urbain, avec pour conséquence l'intensification de la répression, allait faire naître en métropole des débats d'intellectuels condamnant les excès de celle-ci, en particulier la torture. De son côté, Raymond Aron, dans un livre intitulé *La tragédie algérienne*, s'élevait contre le coût catastrophique de la guerre d'Algérie, présentée comme une aventure coloniale condamnée d'avance par le déséquilibre démographique et la pression internationale.

Le gouvernement Mollet allait terminer l'année 1956 sur deux erreurs insignes : l'enlèvement de Ben Bella et l'affaire de Suez. Si la première de ces affaires, montée par les militaires pour s'emparer d'Ahmed Ben Bella, un des principaux chefs de la rébellion, grâce au détournement de l'avion qui l'amenait de Casablanca à Tunis, en violation du droit international, n'est peut-être que regrettable, compte tenu des circonstances, il en va tout autrement de l'affaire de Suez qui constitue une tache pour le gouvernement Mollet.

Le régime du colonel Nasser soutenant la rébellion avec laquelle le gouvernement français avait noué des contacts depuis avril 1956, Guy Mollet s'était ému de la nationalisation du canal de Suez le 26 juillet suivant. Marqué, comme son collègue britannique Anthony Eden, par la capitulation diplomatique de Munich en 1938, il se détermina pour une politique de fermeté comportant une intervention militaire en Égypte menée avec les Britanniques. Mais une fois sa mise au point terminée, cette intervention avait perdu son objet, les Égyptiens ayant tenu tous leurs engagements et rétabli la navigation dans le canal de Suez. Elle n'en fut pas moins engagée un peu plus tard, le 5 novembre 1956, contre l'Égypte, en profitant d'une action militaire qu'Israël avait lancée, par représailles, contre le Sinaï. Mais elle devait tourner court et s'achever dans les 24 heures qui suivirent par un fiasco diplomatique, Français et Anglais, victorieux sur le terrain, se trouvant contraints d'évacuer la zone du canal sous la pression conjointe de Washington et de Moscou. On imagine l'amertume des soldats français qui éprouvaient, une fois

de plus, le sentiment d'avoir été lâchés par les politiques, ce qui, après Dien-Bien-Phu, incitera certains d'entre eux à désobéir aux ordres, notamment en mai 1958.

Outre l'humiliation qui en résulta pour le pays et plus encore pour l'armée, cet échec eut aussi pour conséquence une aggravation de la situation en Algérie, avec un accroissement important de la rébellion. Pour faire face aux dépenses entraînées par la guerre d'Algérie, en augmentation constante, le gouvernement Mollet sollicita de l'Assemblée Nationale, un renforcement de la fiscalité que celle-ci lui refusa par 250 voix contre 213.

4 - Les derniers gouvernements de la IV^e République, Bourghès-Maunoury, Gaillard et Pflimlin

Avec une durée de 14 mois et demi, le gouvernement Mollet avait été l'un des plus longs de la IV^e République. Les gouvernements qui vont suivre, trois en tout, dont l'éphémère gouvernement Pflimlin, vont s'échelonner sur la période de douze mois qui voit la IV^e République aller à son agonie. Après une crise ministérielle de 22 jours, c'est M. Bourghès-Maunoury, ministre dans le gouvernement Mollet, qui est enfin investi le 11 juin par une majorité de 240 voix, formée des socialistes, des radicaux et d'une partie de la droite.

Parmi les points forts de ce gouvernement, on citera, en juillet, le débat sur la Communauté Économique Européenne et l'EURATOM, suivi de la ratification, à une large majorité, des traités de Rome, et la prolongation des pouvoirs spéciaux. On mentionnera aussi une dévaluation déguisée sous le couvert de l'opération dite "20%" en vue de remédier à une situation économique et financière de plus en plus critique à cause des opérations d'Algérie. En septembre, le gouvernement allait trouver une de ses dernières satisfactions dans l'achèvement de la bataille d'Alger, définitivement gagnée par le général Massu auquel avaient été délégués, à cette fin, tous les pouvoirs civils et militaires. À peu près au même moment, le gouvernement présentait à l'Assemblée Nationale, son projet de loi-cadre sur l'Algérie, d'inspiration fédéraliste. Bien qu'il ait été largement remanié, ce texte, à cause de certaines de ses dispositions, notamment de l'adoption du collège unique, n'allait pas trouver de majorité, au point de provoquer la chute du gouvernement par 276 voix contre 253.

Dix-huitième crise de la IV^e République, celle qui vient de s'ouvrir, avec une durée de 35 jours, en sera une des plus longues. Pressenti à nouveau par le président Coty, Guy Mollet, faute de trouver une majorité, se retira en s'écriant : "Nous en sommes au stade de la République de Weimar". On n'en était pas loin en vérité !

Pressenti à l'âge de 38 ans, radical, Félix Gaillard déclare rechercher "la constitution d'un cabinet restreint appuyé sur une majorité réelle". Il constitue un gouvernement de 16 ministres que l'Assemblée va investir le 5 novembre par 337 voix contre 173. Il va obtenir rapidement le renouvellement des "pouvoirs spéciaux" et le vote d'un train de mesures visant à renflouer une situation financière devenue catastrophique.

Recherchant une solution politique au problème algérien, il reprend la loi-cadre sur l'Algérie dont il présente un projet amendé, avec le maintien du collège unique mais aussi avec des modalités d'application propres à éviter l'écrasement de la majorité européenne sous le nombre. Ce texte sera définitivement voté le 18 janvier 1958. Mais un peu plus tard, le 6 février, survenait un événement d'une extrême gravité dont les conséquences devaient être fatales pour le gouvernement Gaillard : le bombardement, par l'aviation française, d'un village tunisien, Sakiet Sidi Youssef, faisant 75 morts et 90 blessés. Tunis saisit aussitôt le Conseil de Sécurité de l'ONU "pour agression". La France fit de même avec une plainte pour "belligérance" tunisienne, pour accepter finalement le règlement de la crise par "les bons offices" anglo-américains. C'est sur cette question que le gouvernement Gaillard se trouvera mis en minorité le 5 avril par 321 voix contre 255.

La crise ministérielle qui s'ouvre alors durera jusqu'à la fin mai et sera la dernière de la IV^e République. On en décrira, jour après jour, les principales phases.

8 mai - Après avoir consulté plusieurs parlementaires, c'est Pierre Pflimlin, député-maire de Strasbourg, membre du M.R.P., que va pressentir le président Coty.

9 mai - Le général Salan, commandant en chef des forces militaires en Algérie, fait savoir par télégramme au président Coty que, "l'armée française considérerait comme un outrage l'abandon de l'Algérie...et qu'on ne saurait préjuger sa réaction de désespoir". Ainsi l'armée s'arrogeait-elle le droit de dicter une politique, ce qui en dit long sur l'affaiblissement de l'État.

13 mai - Pierre Pflimlin se présente devant l'assemblée à 15 heures, avec un gouvernement renforcé par l'entrée de Guy Mollet et de Jules Moch, avec pour programme l'application effective de la loi-cadre votée sous le précédent gouvernement. Ayant été investi par une majorité de 274 voix, il décide curieusement de déléguer tous les pouvoirs civils et militaires en Algérie au général Salan, faisant ainsi de ce dernier l'arbitre de la situation.

À Alger, vers 15 heures, sur le forum envahi par une immense foule, la manifestation va dégénérer avec l'occupation et le saccage de l'immeuble du gouvernement général. Dans la soirée, le général Salan, depuis le balcon du ministère de l'Algérie, va réclamer la constitution d'un gouvernement de salut public.

14 mai - En métropole, la journée du 13 mai à Alger fait l'objet d'une réprobation quasi générale, dans la presse comme dans l'opinion publique. Georges Bidault écrit au général de Gaulle en l'assurant qu'il est seul désormais à pouvoir endiguer le péril couru par la Nation.

15 mai - Nouvelle manifestation à Alger, devant le gouvernement général, toujours occupé. Le comité de salut public s'est réuni en présence du général Salan qui va se présenter au balcon pour crier "Vive de Gaulle" à la foule, sur l'incitation d'un militant gaulliste, Léon Delbecque.

En métropole, tombe, vers 17H 30, un communiqué du général de Gaulle déclarant : "Naguère, le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent, de nouveau, vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République".

"À peine cette déclaration lancée, écrit de Gaulle dans ses *Mémoires d'espoir*, les faits vont s'accomplir... Personne ne doute, en réalité, qu'à moins d'aller à la dérive jusqu'au déchirement national, la situation ne peut avoir d'autre issue que de Gaulle". Au demeurant, lui n'a jamais douté de son retour aux affaires, l'évoquant comme une perspective inéluctable avec ses interlocuteurs, note Berstein dans son *Histoire du gaullisme*, en ajoutant "de cette volonté procèdent des modalités d'action qui marquent une véritable stratégie du recours et permettent à Charles de Gaulle d'être présent sur le terrain politique tout en feignant de s'en désintéresser". Une stratégie qui se développe en trois volets : d'abord la rédaction des *Mémoires de guerre* publiés entre 1952 et 1959, ensuite les grands voyages Outre-mer entrepris entre 1953 et 1957 qui lui permettent d'évoquer l'épopée de la France Libre, enfin la scène politique dont il suit l'évolution réelle grâce à ses nombreux visiteurs à Colombey ainsi qu'à l'entremise de ses fidèles, Debré, Pompidou, Guichard etc... Ainsi, lui arrive-t-il de devancer les événements politiques comme la crise de mai 1958 qu'il pressentait, dit-il dans ses *Mémoires d'espoir*, depuis le début du printemps.

16 mai - À l'Assemblée Nationale, le Président du Conseil intervient d'abord avec vigueur pour reprocher aux généraux Salan et Massu leur comportement de la veille. Un débat s'ouvre ensuite sur la portée du communiqué du général. La tonalité dominante reste la résistance. Mais Guy Mollet pose à l'intention de de Gaulle trois questions : reconnaît-il pour légitime le gouvernement actuel, désavoue-t-il les comités de salut public en Algérie, enfin s'il était convoqué, se présenterait-il avec un programme devant l'Assemblée Nationale et s'il était battu, se retirerait-il, la dernière tenant lieu d'appel à la solution de Gaulle.

19 mai - S'ouvre, à 15 heures, la conférence de presse du général de Gaulle annoncée trois jours plus tôt. Si des pouvoirs exceptionnels, précise-t-il, lui étaient délégués, ce ne pourrait être que par l'Assemblée Nationale suivant une procédure dont les modalités seraient à

déterminer. Mais sur l'Algérie, il refuse de se prononcer, désirant entendre au préalable toutes les parties intéressées.

20 mai – À Paris, l'Assemblée vote par 475 voix contre 100 la reconduction des pouvoirs spéciaux en Algérie. Au cours du débat qui suit, Pierre Mendès-France intervient pour reprocher à de Gaulle d'avoir, dans son récent communiqué, sinon justifié du moins excusé le comportement des hommes qui, à Alger, ont invoqué son nom.

24 mai – Un groupe d'hommes venus d'Alger par avion et conduits par le député Pascal Arrighi, arrive à Calvi pour s'informer si les Corses sont disposés à appuyer le mouvement d'Alger et à créer des comités de salut public. Bien accueilli à Ajaccio, ce groupe essuie un refus dans plusieurs autres villes corses, dont Bastia. Le gouvernement, pour éviter toute effusion de sang, décide de laisser les choses en l'état.

26 mai - De Gaulle propose à Pierre Pflimlin un "contact direct" qui aura lieu le jour même à Saint-Cloud. "Je trouve Pierre Pflimlin calme et digne, notera de Gaulle. Il me fait le tableau de la situation, celle d'un pilote aux mains de qui ne répondent plus les leviers de commande." Mais cet entretien ne débouchera sur rien de concret.

27 mai- Nouveau communiqué de de Gaulle, annonçant "qu'il a entamé hier le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain... et qu'il ne saurait approuver toute action ... qui mettrait en cause l'ordre public".

Dès le matin, l'Assemblée Nationale tient séance pour discuter la proposition du gouvernement de réviser la constitution en vue de renforcer le pouvoir exécutif. Le débat se poursuit dans l'après-midi, dans une ambiance survoltée, pour s'achever par le vote de ce texte avec une majorité de 408 voix.

28 mai - Manifestations de la gauche et de l'extrême-gauche rassemblant entre 100.000 et 200.000 personnes mais qui, pour la plupart des manifestants, est plutôt un baroud d'honneur qu'une action résolue, la démission imminente de Pflimlin faisant du recours à de Gaulle le seul moyen d'éviter un coup de force militaire.

De Gaulle reçoit le général Dulac, envoyé par Salan pour l'informer de la préparation d'un coup d'état militaire dénommé "Opération Résurrection". D'après Dulac qui écrira plus tard un livre à ce sujet, de Gaulle l'aurait chargé de dire à Salan qu'il lui laissait "carte blanche". Ainsi, observe Michel Winock, "de Gaulle gardait-il deux fers au feu. La première solution, celle du processus régulier, l'arrivée au pouvoir en toute légalité, a sa préférence, sans aucun doute. Mais il ne néglige pas un autre scénario : le débarquement des paras, une menace de guerre civile accrue et son intervention à lui, au bout de quelques jours, en arbitre."

Pierre Pflimlin étant démissionnaire, c'est au président Coty de prendre l'initiative. Persuadé depuis longtemps qu'il faut faire appel à de Gaulle, il provoque, le soir même, à Saint-Cloud, un entretien entre le général et les présidents des deux assemblées, MM. Le Troquer et Monnerville dont il ne sortira rien de concret.

29 mai – Le président Coty adresse un message au Parlement pour l'informer qu'il va inviter le général de Gaulle à conférer avec lui afin d'examiner ce qui, dans le cadre de la légalité républicaine, est immédiatement nécessaire à un gouvernement de salut national. La lecture de ce message à l'Assemblée Nationale provoque un chahut indescriptible sur les bancs de la gauche.

L'entretien Coty-de Gaulle aura lieu, le soir même, à l'Elysée et se terminera sur un accord conclu au prix de quelques concessions de la part du général.

31 mai – De Gaulle reçoit les partis politiques pour leur confirmer l'accord qu'il vient de conclure avec le président Coty. Le groupe socialiste, sur l'incitation du président Auriol et de Guy Mollet qui se sont rendus la veille à Colombey, se déclare favorable à l'investiture du général.

III - LE RETOUR AU POUVOIR DU GÉNÉRAL DE GAULLE

1^{er} juin – La démission de Pflimlin étant acceptée, de Gaulle devient "Président du Conseil désigné". À 15 heures, il entre à l'Assemblée Nationale — où il n'était pas retourné depuis sa démission de Chef du Gouvernement le 20 janvier 1946 — pour sa déclaration d'investiture qu'il va lire à la tribune. Il se déclare déterminé à sortir le pays de l'état critique dans lequel il est tombé, à condition d'en avoir les moyens : d'abord la reconduction des "pouvoirs spéciaux" en Algérie, ensuite le droit pour son gouvernement, pendant six mois, de prendre par ordonnances toutes dispositions "jugées nécessaires au redressement de la Nation", enfin la réforme de l'article 90 de la constitution pour permettre au gouvernement d'élaborer une nouvelle constitution dans le respect de trois principes : le suffrage universel comme source de tout pouvoir, la séparation de l'exécutif et du législatif, enfin la responsabilité du Gouvernement vis-à-vis du Parlement. Celle-ci, après avis d'un comité consultatif constitutionnel composé en majorité de parlementaires, sera soumise à référendum et n'entrera en vigueur que si elle est approuvée par la majorité des Français. Ce dernier texte est celui auquel de Gaulle tient le plus, au point d'en faire la condition sine qua non de son retour au pouvoir. Sans illusions sur les arrière-pensées des partis, il n'entend pas qu'après avoir redressé la situation en Algérie il puisse être chassé du pouvoir comme Mendès-France le fut après avoir réglé l'affaire d'Indochine. C'est pour parer à une telle éventualité qu'il fait d'une nouvelle constitution la condition sine qua non de son retour aux affaires.

Mais va-t-il obtenir l'investiture ? Surmontera-t-il les réticences des nombreux parlementaires, notamment de gauche, qui ayant en mémoire les pleins pouvoirs votés à Pétain en juillet 1940 hésitent à donner un nouveau blanc-seing à un militaire, fût-il le général de Gaulle, revenu à la faveur d'une crise aggravée par la menace d'un coup d'état militaire qu'il n'a ni approuvé ni désapprouvé ?

La seule façon d'éviter (de Gaulle) — observe Michel Winock—, car il n'y en avait pas d'autre, était de former un gouvernement dit "de Front Populaire" . Cela n'eût pas dissipé le danger de guerre civile en raison de l'attitude de l'armée, mais à vrai dire, ce gouvernement de la gauche unie était rien moins que possible étant donné les divisions de ses composantes et l'abîme qui séparait communistes et socialistes depuis le début de la guerre froide. Ainsi nombre de députés choisissaient-ils le moindre mal, s'en remettre à Charles de Gaulle. D'autres se drapaient dans une position de refus en souhaitant secrètement que de Gaulle recueille la confiance."

Dans le débat qui s'ouvre ensuite, 17 orateurs, 9 hostiles et 8 favorables, se succèdent à la tribune pendant un peu plus de trois heures, face aux bancs vides du gouvernement. De toutes les interventions, la plus remarquable est celle de Pierre Mendès-France : tout en reprochant à de Gaulle de ne pas condamner la sédition d'Alger, il n'en accable pas moins le régime qui agonise, déplorant que "La IV^e République ait dilapidé en peu d'années son capital moral dans l'Outre-mer, en France même et dans le monde". Tard dans la soirée, le président proclame les résultats : la confiance est votée par 329 voix et 91 contre.

2 juin – L'Assemblée Nationale et le Conseil de la République tiennent séance pour la discussion et le vote des trois projets de loi présentés par le général de Gaulle.

Ces textes votés, la séance est levée, le mot de la fin revenant à Georges Bidault : "Aujourd'hui, musique de chambre, demain musique militaire !".

3 juin - Premier conseil des ministres du gouvernement de Gaulle. Création du comité Debré, groupe de travail composé de juristes et de hauts fonctionnaires et chargé d'élaborer, sous la direction de Michel Debré, ministre de la Justice, un projet de nouvelle constitution. De Gaulle intervient pour souligner les principes directeurs de sa réforme :

Seul le suffrage universel est la source du pouvoir. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés. Le gouvernement doit être responsable devant le Parlement. L'autorité judiciaire doit demeurer indépendante. La Constitution doit permettre d'organiser les rapports de la République avec les peuples qui lui sont associés.

26 juillet - Après mise au point en Conseil de cabinet, l'avant-projet de nouvelle constitution est transmis pour examen, au Comité Consultatif Constitutionnel (C.C.C.) composé de 26 parlementaires et de 13 autres membres choisis parmi les personnalités compétentes et présidé par Paul Reynaud, ancien président du conseil. Le C.C.C. qui entendra de Gaulle le 8 août poursuivra ses travaux jusqu'au 14 août.

3 septembre – Après examen par le Conseil d'Etat du projet amendé par le C.C.C., ce texte est soumis au Conseil des Ministres.

Bien que de Gaulle ait déclaré dans ses *Mémoires d'espoir* "ce qui allait être fait était en somme ce que l'on a appelé la Constitution de Bayeux" — parce qu'il en avait exposé les grandes lignes dans son discours de Bayeux du 16 juin 1946 —, le projet de nouvelle constitution s'en écarte sur un certain nombre de points. En voici les traits essentiels :

En premier lieu, il établit la prééminence du Chef de l'État : pour fonder son autorité, il est élu par un collège dont font partie les parlementaires mais noyés dans une masse de 80.000 grands-électeurs qui comprend tous les maires de France ; il désigne librement le Premier Ministre mais n'a pas le droit de mettre fin à ses fonctions ; enfin il dispose du droit de dissolution et de pouvoirs exceptionnels pour faire face à des situations exceptionnelles. Autre point important, le régime reste parlementaire : le gouvernement est responsable devant l'Assemblée qui peut à tout instant mettre fin à son existence au moyen d'une motion de censure votée à la majorité absolue ou à la suite d'une question de confiance posée par le gouvernement et votée à la majorité simple.

4 septembre - De Gaulle choisit cette date, anniversaire de la proclamation populaire de la III^e République, le 4 septembre 1870, pour la présentation à la France du texte constitutionnel.

28 septembre – Référendum pour l'approbation par le peuple du projet de constitution. Le "oui" l'emporte avec 79% des suffrages, la participation au vote atteignant 88% des inscrits.⁴

23 -30 novembre – Élections à l'Assemblée nationale au scrutin d'arrondissement à deux tours. Votants : 77% des inscrits. Succès notable de l'Union pour la Nouvelle République (gaulliste) avec 158 élus, la SFIO n'obtient que 87 élus.

21 décembre – Le général de Gaulle est élu président de la République par un collège électoral élargi, avec 77% des suffrages.

8 - 9 janvier 1959- Passation officielle des pouvoirs entre le Président Coty et le général de Gaulle, suivie de la nomination de Michel Debré comme Premier ministre.

Avec les élections sénatoriales au mois d'avril 1959, s'achève la mise en place définitive des institutions de la V^e République. On notera cependant que depuis son entrée en vigueur et jusqu'à ce jour, la constitution a été révisée à vingt-deux reprises, la dernière en 2008.

Quant à la guerre d'Algérie, elle allait se poursuivre pendant encore trois ans, jusqu'au 19 mars 1962 où fut proclamé le cessez-le-feu en application des accords signés à Evian le 18 mars précédent. 25 000 soldats français y laissèrent la vie, sans compter les victimes civiles européennes et musulmanes.

Là s'achève notre histoire.

"Pourquoi, s'interroge René Rémond, un des maîtres de l'histoire contemporaine, dans l'étude qu'il consacre à la IV^e République dans son grand ouvrage *Le XX^e siècle*, ce régime souffre-t-il toujours d'une mauvaise réputation et ne s'est-il pas relevé du discrédit où l'ont précipité les

⁴ Dans le département du Loiret, le "oui" atteint 80,20% contre 19,8% au non.

circonstances de sa chute ? ". Si ces circonstances- dont nous venons de faire le récit- laissent, en effet, un souvenir amer, elles ne sauraient pour autant justifier un jugement aussi sévère. C'est d'ailleurs ce que nous dit René Rémond, avec son objectivité coutumière, dans sa conclusion que voici et que nous faisons nôtre :

Comme la III^e République était morte de la défaite militaire, note-t-il, à l'instar du Second Empire dont elle avait pris la suite, la IV^e a été balayée par une guerre outre-mer qu'elle n'a ni prévue ni prévenue ni su terminer. Sans l'Algérie, peut-être aurait-elle survécu à ses faiblesses tout comme la République italienne dont la constitution présente de grandes ressemblances avec la sienne. C'est le déséquilibre entre les problèmes et la capacité des institutions qui a entraîné sa déchéance. L'infortune de la IV^e République fut de voir le jour dans un monde traversé par deux types de conflits qui s'entrecroisaient et cumulaient leurs effets au cœur de la République française : la guerre froide et les guerres de décolonisation. Et pourtant le bilan de ce régime décrié n'est pas nul : il vaut mieux que sa réputation. La IV^e République lègue à la V^e une œuvre dont ses dirigeants n'ont pas à rougir. Héritant d'un pays épuisé, ruiné, exsangue, elle a paré au plus pressé, fait face à des nécessités pressantes : elle a relevé les ruines, établi sur des fondements solides la reconstruction, puis engagé hardiment la France sur la voie de l'expansion. Peu à peu, l'esprit de modernité l'a emporté sur la routine et a gagné de proche en proche la plupart des secteurs : industries, transports, agriculture, distribution. Ces choix ont commencé à porter leurs fruits : l'économie a connu une croissance soutenue, le plein emploi a été assuré, le niveau de vie s'est élevé régulièrement. Si le problème indochinois a dû être réglé en catastrophe, en Tunisie et au Maroc une solution a fini par être adoptée qui ménageait l'avenir et les liens avec la France et en Afrique noire ont été jetées les bases d'une évolution pacifique. Elle a mené une politique extérieure originale affranchie des craintes du passé, réconciliant la France avec l'Allemagne et édifiant une construction européenne. C'est pourquoi, avec le recul du temps, les Français n'ont pas à avoir honte de la IV^e République car elle a été un temps de rénovation, de rajeunissement, de modernisation dont la V^e a recueilli et fait fructifier les semences.

Je vous remercie de votre attention.

OUVRAGES CONSULTÉS

Histoire générale

Le monde contemporain par L. Garel, R. Rémond, P. Chaunu et A. Marcel (Hatier 1966)

Le monde contemporain par Louis Girard (Bordas 1972)

Le vingtième siècle par René Rémond (Livre de Poche 2001)

Histoire de France

Cent ans de république par Jacques Chastenet Tome 9 (Tallandier 1970)

Histoire de France par Marc Ferro (Jacob 2001)

Histoire de France. De la Gaule à de Gaulle par Jean Daridan (Seuil 1977)

Histoire de la IV^e République par Jacques Fauvet (Fayard 1971)

Histoire de la IV^e République. La fin. par Georgette Elgey (Fayard 2008)

L'agonie de la IV^e République par Michel Winock (Gallimard 2008)

Histoire de l'Afrique du Nord

L'Afrique du Nord en marche par Charles-André Julien (Julliard 1953)

Histoire coloniale de l'Algérie par Benjamin Stora (La Découverte 1991)

La guerre d'Algérie par Alain-Gérard Slama (Gallimard Découvertes 1996)

La guerre d'Algérie par Yves Courrière (Gallimard Découvertes 1996)

Ouvrages divers

Mémoires d'espoir - Général de Gaulle (Plon 1970-1971)

Charles de Gaulle par Eric Roussel (Gallimard 2002)

Histoire du gaullisme par Serge Bernstein (Perrin 2002)

Mémoires (Tome 2) - Michel Debré (Albin Michel 1988)

Histoire et politique. La tragédie algérienne - Raymond Aron (Commentaires- Julliard 1985)

DÉBAT

Pierre Blareau : En Algérie, au départ, il ne s'agissait pas de "guerre" mais de "pacification". Je rappelle que la classe 54 a fait 27 mois de service militaire, les classes 56 et 57 ont fait jusqu'à 30 mois. La conférence du général de Gaulle du 19 mai 1958 à l'hôtel d'Orsay a été très médiatisée pour l'époque. Le discours de Bayeux a conduit à la création du RPF.

Bernard Pradel : Il est de fait que les gouvernements en place de 1954 à 1958 se sont obstinément refusés à employer le mot "guerre" pour qualifier les événements d'Algérie. Pour ce qui est du "discours de Bayeux" de 1946, dans lequel le général de Gaulle proposait une nouvelle constitution dont les principaux éléments seront repris dans celle de 1958, il a constitué, en effet, l'un des actes fondateurs du gaullisme politique et fut suivi, un peu plus tard, en avril 1947, par la fondation du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.).

Jean-François Lacaze : Dans le bilan de la IV^e République, il faut sans doute citer l'élaboration d'une politique de "l'atome" tant civil que militaire. Le feu vert donné à la fabrication de la bombe A a été donné à cette époque. Il est indéniable qu'il y avait en Algérie quelques personnages, très fortunés, exerçant un pouvoir important. Mais il faut rappeler que le niveau de vie moyen des Européens d'Algérie était en 1956 inférieur à celui des Français de la métropole.

Bernard Pradel : C'est en effet sous la IV^e République qu'a été prise la décision de fabriquer la bombe A pour les raisons que l'on sait.

Sur le second point de votre intervention, je suis également d'accord avec vous pour reconnaître que le niveau de vie moyen des Français d'Algérie était inférieur à celui des Français de métropole, encore que cette affirmation doive être nuancée compte tenu de la différence des conditions de vie en métropole et en Algérie.

Claude Sicard : La France a lutté en Algérie pour faire des Algériens des citoyens français sans l'Islam. En 1865, un sénatus consulte a proposé aux Algériens de devenir des citoyens français, mais cela impliquait qu'ils abandonnent leur statut musulman. En cinq ans, il y eut seulement 250 demandes !

Ensuite, une commission fut réunie pour élaborer un droit civil, mélange du nôtre et du droit musulman. Cette tentative échoua finalement : les muftis algériens étaient d'accord mais le président des Habous de la Mecque émit un avis négatif qui la fit avorter.

Bernard Pradel : Tout cela est vrai mais peut s'expliquer par le fait qu'à la différence du christianisme, l'islam conditionne pratiquement le mode de vie et l'ensemble des actes des musulmans au point de rendre impensable au plus grand nombre d'entre eux l'abandon de leur statut coranique.

Pierre Muckensturm : La scolarisation des enfants musulmans était-elle bien de 2,1 % ?

Bernard Pradel : Je crois que ce chiffre concerne le taux de scolarisation dans les années 1930 mais je ne le garantis pas.

Jean-Pierre Vittu : Il convient de signaler l'intérêt de l'ouvrage de Wassila Tamzali, *Une Jeunesse algérienne*.

Bernard Pradel : Je ne connais pas cet ouvrage. En revanche, j'ai trouvé dans le récent numéro d'une revue un compte rendu très favorable sur un livre de souvenirs que Jean Daniel vient de publier et dans lequel il raconte sa jeunesse en Algérie.

Gérard Lauvergeon : L'immobilisme de la pensée coloniale en France est lié :

- à la vision de nombreux Français en ce qui concerne l'Empire colonial, réservoir d'hommes dans une France à la démographie fléchissante, soutien à la puissance déclinante, état d'esprit soutenu par l'enseignement et les livres scolaires, en particulier les manuels d'histoire et de géographie dont les cartes soulignaient le nombre et l'importance des possessions de la France dans le monde ;

- à l'influence des grands colons, propriétaires de vastes domaines et de capitaux, des propriétaires de journaux (*L'Écho d'Alger*), des députés en liaison d'intérêt avec des députés métropolitains.

Bernard Pradel : Entièrement d'accord avec vous. Mais on ne saurait pour autant excuser l'aveuglement abyssal dont fit preuve, après la seconde guerre mondiale, une large part de la classe politique française alors que notre pays avait pris, dans le cadre de l'O.N.U., des engagements solennels en matière de décolonisation qui restèrent trop longtemps lettre morte.

Bernard Bonneviot : Sur le plan financier, l'Algérie, comme le Maroc, a bénéficié d'investissements importants au moment du Front Populaire pour sauver des capitaux en danger sous un gouvernement de gauche.

Bernard Pradel : C'est un fait que j'ignorais, mais comme vous le savez, des investissements importants ont été réalisés après la seconde guerre mondiale en Algérie, encore qu'ils demeurèrent très en dessous des besoins dans certains domaines, social, scolaire etc....

J-M. de Widerspach-Thor : M. Pradel a indiqué qu'en 1958 l'armée s'était "arrogée" le droit de décider de la politique à conduire pour ce qui concernait l'Algérie. Il ne faut pas oublier dans quel contexte se trouvait l'armée à cette époque. Entre 1945 et 1954, elle venait de connaître une guerre particulièrement éprouvante en Indochine, avec un douloureux dénouement. Pourtant dès le départ, le général Leclerc avait indiqué que la seule solution à retenir était d'accorder l'indépendance à cette colonie. Malheureusement, les préoccupations de reconstruction de la France et l'éloignement de ce territoire firent que la priorité ne lui a pas, loin s'en faut, été accordée.

Cette amertume ne cessa de se renforcer du fait de la mauvaise gestion du dossier de l'Algérie en grande partie liée à l'instabilité politique de la fin de la IV^e République. La succession rapide des gouvernements ne pouvait que conforter l'idée qu'à nouveau cette guerre dans laquelle l'armée était engagée n'était pas la préoccupation majeure des gouvernements successifs, en dépit des pertes importantes que subissaient les civils et les militaires.

Pour les officiers qui ont la lourde responsabilité de conduire au combat leurs hommes, y compris au péril de leurs vies, cette impression que la Nation tout entière n'était pas solidaire de l'action conduite par son armée a prévalu. Sans, bien entendu, justifier les réactions qui se manifestèrent, elle permet toutefois de les comprendre et, de ce fait, de rappeler aux responsables de l'État leurs devoirs lorsqu'ils décident d'engager la force armée.

Bernard Pradel : En faisant savoir au président Coty, le 9 mai 1958, par un télégramme que l'armée "considérerait comme un outrage l'abandon de l'Algérie ... et qu'on ne saurait préjuger sa réaction de désespoir", le général Salan entendait faire prévaloir la solution, affirmée par tous les gouvernements jusqu'alors, de "l'Algérie française" et l'on sait ce qu'il en fut par la suite. Ceci étant, je partage entièrement votre analyse du malaise de l'armée, que j'ai d'ailleurs évoqué dans ma communication à propos de l'affaire de Suez de novembre 1956.

LE CAS CHOSTAKOVITCH¹

Olivier de Bouillane de Lacoste

RÉSUMÉ

Dimitri Chostakovitch (1906-1975) est l'un des grands compositeurs du XX^e siècle. Auteur d'une œuvre considérable, comprenant notamment deux opéras, quinze symphonies et quinze quatuors à cordes, il était, à la fin de sa vie, comblé d'honneurs par le gouvernement soviétique. Pourtant, sa carrière avait été longtemps menacée par les oukases du régime. À deux reprises, en 1936 et en 1948, sa musique avait été condamnée dans les termes les plus sévères : on l'accusait de formalisme, de cosmopolitisme, d'inspiration petite-bourgeoise et névrotique... Son tempérament anxieux ne lui permettant pas de s'opposer ouvertement aux instances dirigeantes, il n'eut d'autre ressource, pour survivre, que de feindre : se soumettant officiellement aux directives du Parti, et acceptant de donner des œuvres dépourvues d'intérêt musical mais qui se situaient "dans la ligne" imposée, il put, sous le couvert de cette soumission apparente, continuer à composer la musique qui lui tenait à cœur. Cette attitude ambiguë, dont il a beaucoup souffert, est celle d'un "anti-héros". Critiquable d'un point de vue théorique, elle s'explique aisément par le climat de répression et de terreur dans lequel devaient travailler les artistes soviétiques, au moins jusqu'à la mort de Staline (1953).



Dimitri Chostakovitch est reconnu depuis longtemps, et dans le monde entier, comme un des compositeurs majeurs du XX^e siècle. Son œuvre est abondante et d'une qualité rare. Sa vie se déroule de 1906 à 1975 en Russie, et, à partir de 1917, dans la Russie soviétique. Quand on consulte la liste des prix et récompenses qui lui ont été accordés par Staline et par ses successeurs, on est frappé par leur nombre et par leur importance : en 1940, ordre de la Bannière rouge du travail ; en 1941, premier prix Staline ; en 1942, titre d'Artiste émérite de la République de Russie ; en 1946, ordre de Lénine, et deuxième prix Staline ; en 1948, titre d'Artiste du peuple de la République de Russie. En 1954, il est nommé Artiste du peuple de l'URSS ; en 1966, Héros du travail socialiste... Pendant le même temps, Chostakovitch exerce diverses fonctions politiques ou para-politiques : de 1957 à 1968, donc pendant 11 ans, il a été secrétaire, puis premier secrétaire de l'Union des compositeurs soviétiques ; il a été délégué au XXIII^e Congrès, puis au XXIV^e Congrès du Parti communiste de l'Union soviétique, etc.

Cet artiste avait pourtant été en butte à l'hostilité des gens au pouvoir. À plusieurs reprises, sa musique avait été condamnée dans les termes les plus sévères. Ses œuvres, en plus d'une circonstance, n'avaient pas pu être éditées ou exécutées, ou bien elles ne l'avaient été qu'avec des années de retard. À une certaine époque, il avait même craint pour sa liberté, voire pour sa vie.

Comment concilier ces contraires ? Comment le jeune compositeur plein de talent et d'avenir qui, dans les circonstances que nous allons voir, avait encouru les foudres des autorités en place, a-t-il pu devenir le compositeur officiel, couvert de médailles et de louanges, qu'il fut à la fin de sa vie ? C'est cette contradiction qui constitue le "cas" Chostakovitch.

¹ Séance du 19 mars 2009.

UNE PERSONNALITÉ FRAGILE

Pour bien prendre la mesure du drame qu'a été sa vie, il convient, avant même d'esquisser sa biographie, de dresser son portrait psychologique, tel qu'il résulte de nombreux témoignages : ceux, par exemple, de la cantatrice Galina Vichnevskaja (l'épouse, aujourd'hui la veuve, du violoncelliste Rostropovitch), ou de son biographe Krzysztof Meyer. Chostakovitch, dans la vie quotidienne, a un comportement bizarre. Il est extrêmement timide. Il a une curieuse façon de s'exprimer, truffant ses phrases de formules inutiles, du genre "n'est-ce pas ?" ou "pour ainsi dire". On décèle chez lui une grande nervosité, il a des tics. En parlant, il avale ses mots, mais en répète d'autres plusieurs fois. Il parle vite, à mi-voix. Cette nervosité est particulièrement flagrante quand il fait face au public, par exemple pour saluer après un concert : il salue rapidement, mécaniquement, sans l'ombre d'un sourire, et disparaît aussitôt. En tant que pianiste ou chef d'orchestre, le trac ne l'abandonne jamais. Il a souvent des réactions enfantines, attribuant beaucoup d'importance à des riens, se montrant vivement contrarié par de petites choses. Comme tous les timides, il se réfugie souvent dans l'ironie, voire dans le sarcasme, y compris à ses propres dépens.

Dans ses fonctions de professeur aux conservatoires de Leningrad et de Moscou, il est adoré de ses élèves. Très exigeant, peu communicatif, il est le premier arrivé dans la classe, et salue personnellement chacun des élèves, sans les tutoyer. Quand il est empêché de venir, il en avise chaque élève par télégramme.

Autres traits de caractère : sa gentillesse et sa générosité. Il se met en quatre pour aider les personnes dans le besoin. Il est d'une honnêteté scrupuleuse, ne voulant rien devoir à personne. Dans ses lettres, adressées notamment à son ami le metteur en scène Isaac Glikman, il exprime les sentiments les plus nobles, les attentions les plus délicates. Toutefois, il a des sautes d'humeur, et quand il n'est pas dans ses bons jours, il peut se montrer franchement désagréable. Son ami, l'humoriste Zochtchenko, a porté sur lui ce jugement :

Vous l'imaginez fragile, faible, renfermé, d'un anticonformisme sans limite, et pur comme un enfant. Ce n'est pas tout à fait exact. Et s'il en était ainsi, son art immense n'aurait pu exister. Il est exactement comme vous le dites, mais il est en même temps dur, mordant, exceptionnellement intelligent, vraisemblablement fort, despotique, et pas du tout aussi bon que cela. Il faut aussi le voir sous cet aspect. C'est la seule approche qui permette de comprendre tant soit peu son art.

Au total, Chostakovitch est un homme qui suscite partout la sympathie, malgré ses côtés un peu ridicules, mais qui est psychologiquement fragile. Il a de l'humour, mais cet humour dissimule mal une tendance à la mélancolie, un sentiment tragique de l'existence. Ajoutons, pour n'être pas trop incomplet, qu'il est grand fumeur, grand amateur de football (comme spectateur) et de poker (comme joueur).

Après ce portrait – trop rapidement brossé – de l'homme, voyons maintenant quel fut l'itinéraire du compositeur, en nous arrêtant çà et là pour écouter sa musique, car c'est bien, en définitive, l'essentiel.

DES DÉBUTS PROMETTEURS

On peut, pour la commodité de l'exposé, diviser la vie de Chostakovitch en trois périodes. La première va de sa naissance à l'année 1936. Il naît à Saint-Petersbourg, alors capitale de la Russie tsariste, le 12 septembre 1906. Du côté paternel, sa famille est d'origine polonaise : plusieurs de ses ascendants ont pris part à des mouvements insurrectionnels anti-russes et ont été condamnés à l'exil en Sibérie. Son père a réussi à revenir à Saint-Petersbourg, a fait des études de sciences naturelles, et est devenu chimiste et employé à l'administration du Commerce extérieur. Il a épousé en 1903 Sofia Kokouline, également originaire de Sibérie, fille d'un directeur des mines d'or de Yakoutie. Elle est donc issue d'un milieu aisé, est une pianiste de bon niveau, et donnera à ses trois enfants une éducation soignée.

En 1915, le jeune Dimitri âgé de 9 ans commence le piano et se révèle surdoué : mémoire musicale stupéfiante, oreille absolue. Et tout de suite, il fait ses premiers essais de composition. En 1917 (il a 11 ans), il assiste aux événements révolutionnaires : en février, la troupe tire sur la foule, un ouvrier est tué sous ses yeux. En avril, il entend un discours de Lénine. En octobre, il compose un *Hymne à la liberté*, une *Marche funèbre pour les victimes de la Révolution*, une *Petite Symphonie révolutionnaire*. Mais les Bolcheviks prennent le pouvoir, et c'est le début d'une période de guerre civile, de chaos, d'inflation et de misère.

En 1919, à l'âge de 13 ans, il entre au Conservatoire dans les classes de piano et de composition. L'existence devient extrêmement difficile à Saint-Pétersbourg, devenue Petrograd puis Leningrad. Chostakovitch ne peut continuer ses études que grâce à une bourse. Il gagne aussi un peu d'argent en jouant du piano dans un cinéma pour accompagner les films muets. Il a 16 ans quand meurt son père, dont le salaire faisait vivre la famille. Sa mère prend un emploi de caissière. Nouvelle catastrophe : sa mère est victime d'un accident, puis accusée à tort d'avoir commis un vol et congédiée par son employeur. La famille ne vit plus que grâce aux leçons de musique données par la fille aînée.

Ayant acquis en 1923 son diplôme de fin d'études de piano, mauvaise surprise : Dimitri est radié du Conservatoire pour "défaut de maturité". Effondré, il reprend son service au cinéma, et, livré à lui-même... compose une symphonie : chose rare pour un garçon de 18 ans. Cette *Première Symphonie* est achevée en mai 1925, et remise à la commission d'examen du Conservatoire, qui juge l'œuvre digne d'être présentée au public. Elle est créée le 12 mai 1926 par la Philharmonique de Leningrad, avec un grand succès. Nouvelle exécution triomphale à Moscou, et, ce qui est vraiment extraordinaire, cette symphonie d'un jeune Russe d'à peine 20 ans est exécutée dès le 5 mai 1927 à Berlin sous la direction de Bruno Walter, et en 1928 à Philadelphie et à New York : Chostakovitch, malgré son jeune âge, est déjà connu dans le monde entier.

Voici les premières pages de cette œuvre, empreinte à la fois de fantaisie et de gravité, et qui révèle déjà chez son auteur une assez grande maîtrise de l'orchestre [Ex. n° 1 : Première Symphonie, début du 1^{er} mouvement.]

Cette œuvre est la première d'une série de 15 symphonies, qui constituent comme la colonne vertébrale de l'œuvre de Chostakovitch. Toute sa vie, l'orchestre a été son instrument de prédilection. Il y fait ses expériences, il y exprime les sentiments les plus divers, mais toujours dans la plus grande clarté. Il ne se sent pas lié par les formes classiques de la symphonie : chez lui, c'est l'idée musicale qui commande la forme, et l'une de ses symphonies pourra bien n'avoir que deux mouvements, alors qu'une autre en aura onze. Naturellement, entre sa première et sa quinzième symphonie, son langage évoluera et s'enrichira, notamment, vers la fin, par des recherches du côté de la musique sérielle (ou dodécaphonique), mais sans jamais verser dans le dogmatisme, ni dans la musique électro-acoustique.

Voilà donc notre jeune compositeur promu, par la vertu de son seul talent, chef de l'école russe d'avant-garde. Mais, dans ses premières œuvres, il fait souvent preuve d'un esprit espiègle, primesautier, ironique, et cela ne va pas être du goût de tout le monde. En effet, dès qu'ils sont au pouvoir, les nouveaux dirigeants prétendent régenter la culture. Lénine décrète que celle-ci doit être l'affaire du Parti, au même titre que la politique et l'économie. Il s'agit de promouvoir une culture prolétarienne autonome, fondée sur des actions collectives, et non sur des réalisations individuelles comme la culture bourgeoise. En 1923 est fondée une Association des Musiciens Populaires, qui préconise une musique destinée aux masses et s'inspirant de l'idéologie révolutionnaire : pratique de la musique vocale, "chants de masse" pour les soldats, les marins et les ouvriers. En 1929 lui succède l'Association Russe des Musiciens Prolétariens, qui considère que les œuvres des compositeurs du passé (Tchaïkovski, Chopin...) sont inutiles et même préjudiciables à l'éducation d'un auditeur bolchevique. Des pressions de plus en plus fortes sont exercées sur les musiciens, dont beaucoup quittent la Russie. Chostakovitch, quant à lui, ne voudra jamais quitter son pays, malgré les graves ennuis que lui vaudra son indépendance d'esprit.

Il réintègre le Conservatoire en passant un examen dénommé "aspirantura", qui comporte une épreuve de marxisme-léninisme, où le jury pose des questions telles que "La naissance du matérialisme dans la Grèce antique", "La poésie de Sophocle comme expression de tendances matérialistes", etc.

Au cours des années suivantes, il poursuit ses expériences de compositeur en donnant plusieurs œuvres pour piano, une *Deuxième* et une *Troisième Symphonie*, des musiques de scène, des musiques de film, des ballets, ainsi qu'un opéra, *Le Nez*, d'après Gogol. Mais ces œuvres sont fraîchement accueillies par la critique et même par le public.

LADY MACBETH DE MZENSK

Malgré tout, Chostakovitch poursuit son travail de créateur, et compose en 1932 un second opéra intitulé *Lady Macbeth de Mzensk*. Mzensk est un district du sud de l'Ukraine. Quant à cette Lady Macbeth, elle n'a pas grand'chose à voir avec celle de Shakespeare, si ce n'est qu'elle est, comme elle, une criminelle. Le livret est tiré d'une nouvelle de Leskov datant de 1865. Katerina est la jeune épouse d'un riche marchand. Son mari est nul – à tous points de vue – et son beau-père est un vieillard vicieux. Elle s'ennuie dans ce milieu hostile, jusqu'à l'arrivée d'un nouvel employé, Sergueï, homme à la réputation douteuse, mais bel homme, et qui la séduit. En l'absence du mari, le couple est surpris par le beau-père, qui fouette Sergueï jusqu'au sang. Pour se venger, Katerina sert à son beau-père un plat de champignons qu'elle a empoisonnés. Il meurt. Le mari revient de voyage et frappe sa femme. Sergueï prend la défense de celle-ci, et les deux amants étranglent le mari, puis jettent son cadavre dans une cave. Ils décident alors de se marier, mais leurs noces tournent au scandale quand un ivrogne de passage vient prévenir la police qu'il a trouvé un cadavre dans la cave. Les amants sont arrêtés et déportés en Sibérie. Au cours d'une halte de la chaîne des forçats, Sergueï se détourne de Katerina pour faire la cour à une autre déportée, Sonia. Katerina, jalouse et désespérée, se jette sur Sonia et l'entraîne dans un lac où elles se noient toutes les deux.

Ce sombre drame est émaillé de scènes truculentes à la manière russe. Chostakovitch traite plusieurs tableaux de façon burlesque, et ne cache pas la sympathie qu'il éprouve pour cette lady Macbeth de province, sans doute coupable de trois assassinats, mais dont la vie était étouffée par son entourage égoïste et stupide. Les scènes finales (la marche des forçats sur la route de Sibérie) sont de toute beauté, dans la plus pure tradition russe illustrée notamment par Moussorgski. Terminé en décembre 1932, l'opéra est créé en janvier 1934 et connaît un énorme succès. Pendant deux ans, il sera représenté un grand nombre de fois, tant à Leningrad et à Moscou qu'à Buenos-Aires, Zurich, New York, Stockholm....

UN COUP DE TONNERRE

La deuxième période de la vie de Chostakovitch va de 1936 à la mort de Staline en 1953 : période de fortes turbulences, qui s'ouvre par un coup de tonnerre. Le 26 janvier 1936, Staline assiste en personne, avec ses ministres Jdanov et Mikoïan, à une représentation de *Lady Macbeth*. Chostakovitch est lui-même présent et s'attend à être félicité par Staline, mais celui-ci quitte le théâtre sans un mot. Deux jours après, Chostakovitch ouvre la *Pravda*, organe officiel du Parti, et découvre un long article qui, sous le titre : "*Le chaos remplace la musique*", est un éreintement de son œuvre. En voici quelques extraits :

L'auditeur de cet opéra se trouve d'emblée étourdi par un flot de sons intentionnellement discordants et confus. Un lambeau de mélodie, une ébauche de phrase musicale, se noient dans la masse, s'échappent, se perdent à nouveau dans le tintamarre, les grincements, les glissements [...] Il s'agit d'un chaos gauchiste remplaçant une musique naturelle, humaine. La faculté qu'a la bonne musique de captiver les masses est sacrifiée sur l'autel des vains travaux du formalisme petit-bourgeois [...] Tout cela est grossier, primitif, vulgaire. La musique glousse, vrombit, halète, souffle, pour représenter avec réalisme les

scènes d'amour [...] Le compositeur [...] est passé à côté de ce qu'exige la culture soviétique : chasser la grossièreté et la barbarie partout dans la vie soviétique.

Formalisme², apolitisme, esprit petit-bourgeois, naturalisme : tout y est. Chostakovitch est atterré. L'article n'est pas signé : il reflète donc l'opinion du Parti. Ce genre d'articles annonçait en général des poursuites, une arrestation, voire la déportation, parfois une condamnation à mort. Huit jours plus tard, le 6 février, pour faire bon poids, la *Pravda* descend en flammes le ballet *Le Clair Ruisseau*, également de Chostakovitch. Aussitôt, les "amis" se détournent de lui comme les rats quittent le navire. La section de Leningrad de l'Union des compositeurs se réunit les 5 et 7 février : c'est un défilé d'orateurs qui éreintent *Lady Macbeth* et aussi, tant qu'à faire, les autres œuvres du compositeur. Chostakovitch est accusé d' "antisocialisme", accusation gravissime. Il cherche vainement un appui auprès de son ami le maréchal Toukhatchevski, grand amateur de musique. Très rapidement, *Lady Macbeth* et *Le Clair Ruisseau* sont retirés de l'affiche. Au cours des mois et des années qui suivent, la répression s'abat sur les artistes : emprisonnements, déportation, suicides, condamnations à mort. Toukhatchevski est fusillé. Chostakovitch craint pour sa vie. À Leningrad, tout le monde s'attend à son arrestation. Il est convoqué et interrogé pendant plusieurs heures par le NKVD qui essaie de lui faire avouer sa participation à un complot contre Staline. Pendant plusieurs mois, il couche tout habillé. Il est hanté par des idées de suicide, sombre dans la dépression et se met à boire³.

Pourtant, il n'est ni arrêté, ni même poursuivi. Il semble que Staline ait joué avec lui, comme avec tant d'autres, au chat et à la souris, et ait finalement décidé de le ménager, quitte à exiger son adhésion aux objectifs du Parti en matière artistique.

UNE AMBIGUÏTÉ SECOURABLE

Comment Chostakovitch, ce jeune et brillant chef d'école, va-t-il réagir ? Il a, *a priori*, trois attitudes possibles : se soumettre et renoncer à sa vocation artistique pour produire des œuvres conformes aux "standards" imposés par le Parti ; se révolter et pratiquer une opposition frontale aux oukases officiels ; enfin, louvoyer, faire semblant, donner le change, se fabriquer une respectabilité de façade, pour se ménager un espace de liberté dans lequel il pourra accomplir son œuvre.

Les deux premières solutions sont exclues : l'une, la soumission, parce qu'il croit en sa vocation et qu'il y tient ; l'autre, l'opposition frontale, parce qu'il n'est pas armé psychologiquement pour brandir l'étendard de la révolte. C'est donc la troisième attitude qui sera constamment celle de Chostakovitch, pratiquement jusqu'à sa mort : attitude ambiguë, qui n'a pas manqué de dérouter ses contemporains et qui ne laisse pas, aujourd'hui encore, de nous poser des questions.

Cette ambiguïté se manifeste de deux façons : dans ses paroles et ses écrits, d'une part, dans son œuvre, d'autre part.

D'abord, il va multiplier les déclarations, interviews, articles de journaux, dans lesquels il va s'appliquer à donner de lui-même une image "politiquement correcte". C'est peu de dire qu'il approuve les directives officielles : il les couvre des louanges les plus enthousiastes. Exemple :

² L'accusation de "formalisme" ne cessera d'être formulée par les dirigeants soviétiques contre les artistes dont ils veulent la perte. On chercherait vainement ce qui se cache derrière ce terme. La définition qui en a été proposée suffit à en révéler l'inanité : "Le formalisme en art est une idéologie bourgeoise hostile au peuple soviétique."

³ Témoignage de David Oïstrakh : "Ma femme et moi avons connu l'année 1937 où nuit après nuit, chacun des habitants de Moscou redoutait d'être arrêté. Dans notre immeuble, il n'y a eu que notre appartement et celui d'en face qui ont échappé aux rafles. Tous les autres locataires ont été emmenés, Dieu sait où. Chaque nuit je m'attendais au pire, et j'avais mis de côté des sous-vêtements chauds et quelques provisions, dans l'attente du moment inévitable..."

J'exprime ici le vœu que les nouvelles œuvres musicales soient plus souvent présentées à un jury du Parti : notre Parti a suivi de si près la croissance de toute la vie musicale dans notre pays. J'ai eu conscience de cette vive attention tout au long de ma vie de créateur.

Après la mort de Staline, il ira jusqu'à écrire dans la revue *La Musique soviétique* :

Des milliers d'années passeront, et bien des événements de notre existence fugitive tomberont dans l'oubli ; mais le nom et l'œuvre de Staline vivront éternellement. Comme Lénine, Staline est immortel. Il aimait la musique et il s'y connaissait.

L'outrance même de telles déclarations ne laisse guère de doute sur leur manque de sincérité.

Ambiguïté, ensuite, dans son œuvre elle-même, et cela de deux façons. D'une part, il accepte de produire des œuvres sans grand intérêt musical mais conformes aux vues du Parti : le *Poème de la Patrie*, pour soli, chœur et orchestre, l'oratorio *Le Chant des Forêts*, la cantate *Le Soleil brille sur notre Patrie*, etc. D'autre part, et cela est plus troublant, il lui arrive, dans une œuvre sincère, d'introduire des éléments destinés à donner le change. Tel est le cas, qui me semble typique, du finale de sa *Cinquième Symphonie*, écrite après sa condamnation de janvier 1936 et dont voici les dernières mesures, modèle de conclusion pompeuse pour ne pas dire pompière, mais qui a été accueillie avec enthousiasme par les instances du Parti comme reflétant le triomphe de l'optimisme révolutionnaire. [Ex. n° 2 : extrait du Finale de la *Cinquième Symphonie*]

Chostakovitch se constitue donc une sorte de paravent à l'abri duquel il va pouvoir surmonter sa dépression et poursuivre son œuvre personnelle. Il n'en reste pas moins qu'il sera désormais, pour toute sa vie, un homme marqué par la peur et, jusqu'à la mort de Staline et même au-delà, un compositeur en butte aux tracasseries et aux jugements péremptaires portés sur son œuvre par des gens qui sont incapables de la comprendre, et qui ont les moyens de nuire à sa liberté et à sa vie. Il décide de continuer coûte que coûte à composer, et écrit à son ami Glikman : "S'ils me coupent les deux mains, je tiendrai ma plume entre mes dents et je continuerai à écrire de la musique".

LA GUERRE

Deux circonstances, de nature différente, vont l'aider à remonter le courant et à s'imposer comme un grand compositeur, tout en restant lui-même. La première, paradoxalement, c'est la guerre, cette Grande Guerre patriotique dans laquelle la Russie entre en 1941. La guerre va lui donner l'occasion d'acquérir une nouvelle dimension. L'horrible siège de Leningrad, puis la bataille de Stalingrad, vont être chantés par lui dans ses *Septième* et *Huitième Symphonies*, qui vont faire de lui un chantre de la résistance à l'envahisseur nazi. Après s'être engagé dans l'Armée rouge, il est assez rapidement évacué avec d'autres artistes à Kouïbychev, sur la Volga. Il y termine cette *Septième Symphonie*, qu'il baptise "Leningrad", et qui est jouée en pleine guerre. Ce n'est plus un triomphe, c'est du délire : cette œuvre devient un symbole et confère à Chostakovitch, dans le monde entier, la stature d'un héros national, ce qu'il n'était pas. Il reçoit une deuxième fois le prix Staline et fait l'objet des éloges les plus dithyrambiques.

L'autre circonstance, c'est sa découverte du quatuor à cordes. Il s'essaie un jour à ce genre réputé difficile, et il est lui-même surpris par la facilité avec laquelle il termine son *Premier Quatuor*. Cette pièce modeste, qui ne dure que 16 minutes, inaugure pourtant une magnifique série de 15 quatuors, au moyen desquels Chostakovitch va extérioriser sa souffrance et exprimer son moi le plus intime, allant jusqu'à se créer une sorte de signature musicale à partir des initiales de son prénom et de son nom. Arrêtons-nous un bref instant pour écouter quelques pages de ce *Premier Quatuor* : musique délicieuse entre toutes. [Ex. n° 3 : Début du *Premier Quatuor*.]

Les années suivantes, jusqu'en 1947, sont une nouvelle période féconde : nombreuses œuvres de musique de chambre, *Sonate pour piano*, *Concerto pour violon*, *Mélodies sur des poèmes anglais...*

En février 1947, Chostakovitch devient président de la section de Leningrad de l'Union des compositeurs. Et c'est au moment où il paraît définitivement installé dans la gloire et les honneurs – l' "accroc" de 1936 étant relégué au rang des mauvais souvenirs – qu'il subit une nouvelle épreuve.

LA "RÉSOLUTION" DE 1948

À partir de 1946, le Parti a en effet renforcé son emprise sur la vie artistique et culturelle. Le principal instigateur de cette offensive idéologique est Jdanov, secrétaire du Comité central, membre du Politburo. Il réclame impitoyablement l'élimination complète de toutes les influences culturelles occidentales : c'est la "guerre froide" dans le domaine artistique. Le 10 février 1948, le Parti publie une "Résolution" rappelant les critiques déjà formulées en 1936, déplorant que la musique de Chostakovitch, Prokofiev et autres "révèle de manière particulièrement nette des aspirations formalistes et des tendances antidémocratiques, étrangères au peuple soviétique et à son goût artistique" et montre "une prédilection pour les combinaisons sonores chaotiques et névrotiques".

En exécution de cette Résolution sont organisés dans tout le pays des rassemblements et des conférences destinés prétendument à discuter, en réalité à approuver ce texte. L'Union des compositeurs de Moscou se réunit en assemblée du 17 au 24 février 1948. La présidence en est désormais assurée par un compositeur de 35 ans, Tikhon Khrennikov, qui devait régner sur la musique en URSS jusqu'en 1990⁴. Chostakovitch, invité à faire son autocritique, se lève, gagne le devant de la salle, on lui glisse dans la main un papier sur lequel figure un texte qu'il n'a qu'à lire, et d'où il résulte que toute son œuvre n'a été qu'une succession d'erreurs et de méprises. Khrennikov se déchaîne contre la musique occidentale et ses formalistes bourgeois, et s'en prend particulièrement à la musique de Chostakovitch, dont les "convulsions expressionnistes" et les "phénomènes névrotiques" ont la plus fâcheuse influence sur les étudiants du Conservatoire.

Quelques semaines plus tard, du 19 au 25 avril, se réunit le premier congrès de l'Union des compositeurs soviétiques. Une centaine de compositeurs et de musicologues y viennent de tous les territoires de l'URSS. Sept jours durant, les congressistes expriment des reproches à l'adresse des compositeurs figurant sur une liste noire. Chostakovitch réitère ses "aveux", ses remerciements au Parti et sa promesse de se corriger, tout en laissant entendre que ce ne sera pas facile... Khrennikov clôt les débats : "L'intervention de Dimitri Chostakovitch a montré aujourd'hui qu'il a mûrement réfléchi, de manière approfondie et sincère, à son œuvre musicale à venir"... Malgré ce demi-satisfecit, la presse se déchaîne contre l'œuvre entière de Chostakovitch. À l'automne de 1948, il est démis de ses fonctions de professeur aux Conservatoires de Leningrad et de Moscou pour "incompétence". Suprême élégance, il apprend cette mesure, à Leningrad, par un avis apposé au tableau d'affichage, et à Moscou, par le concierge qui lui refuse la clé de sa classe...

Chostakovitch va surmonter cette nouvelle tempête de la même manière que la précédente, en multipliant les professions de foi conformistes et en poursuivant son activité plus ou moins secrète de compositeur maudit. C'est dans ces circonstances, et alors que l'antisémitisme en Russie bat son plein, qu'il écrit l'une de ses plus belles œuvres : les *Chansons juives*. S'étant procuré un recueil de poésies juives traditionnelles, il les met en musique. Écoutons un extrait de ce recueil, une chanson à couplets, chantée pour un enfant malade. Sa mère et sa tante envoient le père galoper jusqu'au village pour en rapporter une petite pomme contre le mal aux yeux, un petit poulet contre le mal aux dents, une petite oie contre le mal au ventre, etc. [Ex. n° 4 : *Chanson juive*]

En 1950, Chostakovitch assiste, à Leipzig, aux cérémonies de commémoration du deuxième centenaire de la mort de J.-S. Bach. Il en revient avec l'idée de composer une sorte de *Clavecin bien tempéré* moderne, suite de 24 préludes et fugues dans tous les tons de la gamme. En écoutant cette œuvre, on sent qu'il y a mis, non seulement toute sa science, mais encore tout son

⁴ Khrennikov est mort à Moscou le 14 août 2007 à l'âge de 94 ans.

cœur, et qu'il a trouvé là une occasion de s'exprimer en toute liberté, loin des oukases du Parti. (Ex. n° 5 : *Prélude* op. 87 n° 1 en do majeur)

En mars 1953, on apprend la mort de Staline. Cette mort, accueillie par tous avec soulagement, ne suffit pas à faire disparaître l'emprise totalitaire du Parti. Si le régime se libéralise plus ou moins sous Krouchtchev, il y aura encore un regain d'autoritarisme sous Brejnev. De juin à septembre 1953, Chostakovitch compose une *Dixième Symphonie*, de caractère sombre et tragique, et à laquelle le public réserve un accueil triomphal. Un débat est néanmoins organisé à la Maison des compositeurs : pendant trois jours, on reproche à l'auteur son "pessimisme outrancier" et sa "pseudo-psychologie". La controverse se poursuit tout au long de l'année 1954. Finalement, le caractère "réaliste" de la symphonie est reconnu officiellement, et Chostakovitch reçoit le titre d'Artiste du peuple, la plus haute distinction de l'État soviétique. L'accueil positif réservé en définitive à cette *Dixième Symphonie* montre que quelque chose commence lentement à bouger dans la vie musicale et intellectuelle de l'Union soviétique.

LA GLOIRE, LA MALADIE, LA MORT

La dernière partie de la vie de Chostakovitch est celle de la gloire, mais aussi de la maladie et de la mort. Il éprouve moins de difficultés à faire jouer ses œuvres nouvelles, et parvient même à faire exécuter des œuvres qui avaient été "condamnées" ou qu'il n'avait pas osé sortir de ses tiroirs. En février 1958, le Parti publie une nouvelle "Résolution" qui revient sur celle de février 1948 et qui, tout en maintenant avec force la primauté du réalisme socialiste, admet, dans des termes soigneusement pesés, que la condamnation prononcée en 1948 était excessive, et ne reflétait d'ailleurs que l'opinion subjective de Staline... Ayant pris connaissance de cette nouvelle Résolution, Chostakovitch, fou de joie et d'espoir, invite ses amis Rostropovitch à passer la soirée chez lui pour se saouler à la vodka.

Il avait souvent dit, en privé, qu'il n'adhérerait jamais au Parti, qui à ses yeux n'était qu'un organisme d'oppression. Mais en 1960, Khrouchtchev décide de le faire élire président de l'Union des compositeurs. Cela passe obligatoirement par son adhésion au Parti. Cette adhésion, à laquelle il se résout après de fortes pressions, est vécue par lui comme un drame. Lors de la cérémonie de son intronisation, au milieu du discours qu'on lui a préparé, il s'écrie : "Tout ce qu'il y a de bon en moi, je le dois..." et alors que tout le monde attend la formule habituelle : "au Parti communiste et au gouvernement soviétique", il lance : "à mes parents"...

En octobre 1961 se tient le XXII^e Congrès du Parti communiste, qui confirme la tendance au "dégel" amorcée par le XX^e Congrès. On publie les poèmes de Maria Tsvétaïeva, qui en 1941 avait été poussée au suicide par le régime. On publie les *Mémoires* d'Ilya Ehrenbourg, et le récit de Soljenitsyne *Une journée dans la vie d'Ivan Denisovitch*. Chostakovitch peut enfin faire jouer, avec un immense succès, sa *Quatrième Symphonie*, composée 25 ans auparavant ! Il donne une *Treizième Symphonie* intitulée "Babi Yar", du nom de ce ravin proche de Kiev, où de nombreux Juifs avaient été assassinés. Cependant, cette symphonie comporte une partie chantée sur un texte du poète Evtouchenko⁵. L'exécution de cette œuvre, qui condamne l'antisémitisme, ne va pas sans difficultés : la première est différée, le chanteur soliste a une opportune extinction de voix, Khrouchtchev exige des modifications de texte... L'opéra *Lady Macbeth* connaît les mêmes difficultés. Chostakovitch ne reçoit l'autorisation de le faire représenter que moyennant des modifications du texte et du titre, qui devient *Katerina Ismaïlova*.

En 1966 à l'occasion de ses 60 ans, des concerts sont organisés dans le monde entier en son honneur. Il n'arrête pas pour autant de composer : plusieurs nouveaux quatuors, un *Deuxième*

⁵ Extrait : "Il n'est au Babi Yar, sur tant et tant de tombes, / Pas d'autres monuments que ce triste ravin. / J'ai peur... Quel poids ici sur mes épaules tombe ! / Ô peuple juif, vraiment, j'ai ton âge soudain. / Je me vois en Égypte errer aux temps antiques... / Je me vois expirer cloué sur une croix ; / Désormais j'appartiens à la race hébraïque / Et ces marques de clous je les porte sur moi." *Anthologie de la poésie russe*, éd. Katia Granoff, Paris, Gallimard.

Concerto pour violoncelle, etc. Mais c'est à ce moment qu'il commence à connaître de graves problèmes de santé. Un premier infarctus l'oblige à une hospitalisation de plusieurs mois. Il éprouve de violentes douleurs dans les mains, qui l'empêchent de jouer du piano ou même d'écrire. Ses os deviennent de plus en plus friables : à deux reprises il se casse la jambe.

En 1967, il donne un nouveau chef-d'œuvre : les *Sept romances sur des poèmes d'Alexander Blok*. Parallèlement, et alors que de nombreux compositeurs rivalisent de zèle pour la commémoration du cinquantenaire de la révolution d'Octobre, Chostakovitch, dont les autorités attendent une œuvre écrite spécialement pour la circonstance, finit par bâcler un poème symphonique de 12 minutes, intitulé *Octobre*, et totalement dénué d'intérêt.

En 1969, il est à nouveau hospitalisé et en profite pour faire de nombreuses lectures, notamment des poètes Garcia Lorca, Baudelaire, Apollinaire, Rilke (dans des traductions en russe). Il fait un choix de ces poèmes pour composer une *Quatorzième Symphonie*, d'un type nouveau : il s'agit en réalité de onze poèmes chantés avec accompagnement d'orchestre à cordes et de percussion. Les poèmes choisis tournent tous autour de l'idée de la mort. À l'occasion de la création de cette symphonie, Chostakovitch fait profession d'athéisme, déclarant qu'il n'a pas voulu montrer la mort sous un jour apaisant et consolateur, avec la certitude ou l'espoir de l'avènement d'une vie future, mais au contraire comme le terme de l'existence, qui ne débouche sur rien. Cette profession de foi (ou plutôt d'incrédulité) entraîne une rupture entre lui et Soljenitsyne, qui est profondément croyant, et qui lui reproche en outre de refuser de signer les pétitions que font circuler les opposants au régime. En effet, sous Brejnev, la répression continue. Le physicien Sakharov, fondateur du Comité pour la défense des droits de l'homme, fait l'objet de poursuites. Soljenitsyne est arrêté et expulsé. Rostropovitch est l'objet de tracasseries et finit par quitter la Russie, avant d'être privé de sa citoyenneté. Chostakovitch, malade (il a été victime d'un second infarctus), observe les opposants avec sympathie mais ne se joint pas à eux, et va jusqu'à signer la lettre officielle condamnant Sakharov, signature qu'il regrette ensuite amèrement : "Je ne me le pardonnerai jamais".

Fin 1973, on diagnostique un cancer du poumon. Certaines des œuvres de Chostakovitch sont toujours controversées en URSS. Au contraire, le monde entier multiplie les hommages. Il continue à composer : *Quatorzième* et *Quinzième Quatuors*, *Quinzième Symphonie*, mélodies sur des poèmes de Michel-Ange, et une magnifique *Sonate pour alto et piano*, sa dernière œuvre, qui ne sera créée qu'après sa mort. Mais son état de santé se dégrade encore. Le 7 juillet 1975 il est à nouveau hospitalisé, les examens révèlent l'existence de métastases, et il meurt le 9 août à l'âge de 68 ans. Dès le lendemain, les radios du monde entier annoncent la nouvelle. *La Pravda*, quant à elle, attend trois jours pour lui consacrer quelques lignes en troisième page. Après quoi, le gouvernement lui organise des obsèques solennelles et grandioses.

Que conclure de tout cela ? On aurait préféré, évidemment, que Chostakovitch, artiste mondialement reconnu, se dresse ouvertement contre l'oppression, et se fasse le chantre d'une certaine conception de la liberté, comme d'autres ont osé le faire, au péril de leur liberté et parfois de leur vie. Cela n'a pas été le cas : n'étant pas armé psychologiquement pour soutenir une telle révolte, il apparaît plutôt comme un anti-héros. En constatant cela, ce n'est pas lui que l'on condamne, mais le régime effroyable qui, dans le domaine artistique comme ailleurs, s'est employé à broyer les volontés et les idéaux pour satisfaire une prétendue volonté populaire. Il faut du moins savoir gré à Chostakovitch d'avoir, au prix d'une attitude ambivalente dont il a beaucoup souffert, su préserver ses facultés créatrices et suivre jusqu'au bout sa vocation artistique.

BIBLIOGRAPHIE

Hélène CARRERE D'ENCAUSSE : *Staline. L'ordre par la terreur*. Paris, Flammarion, 1979.

Dmitri CHOSTAKOVITCH : *Lettres à un ami. Correspondance avec Isaac Glikman*. Traduit du russe par Luba Jurgenson. Paris, Albin Michel, 1994.

Rostislav-Michel HOFMANN : *Dimitri Chostakovitch*. Paris, Pierre Seghers éditeur, 1963.

- Krzysztof MEYER : *Dimitri Chostakovitch*. Traduit de l'allemand par Odile Demange. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1994.
- Ludmila POLIAKOVA : *La Musique soviétique*. Traduit du russe par Georges Jakobi. Moscou, Éditions en langues étrangères, 1961.
- Grégoire TOSSER : *Les dernières œuvres de Dimitri Chostakovitch. Une esthétique musicale de la mort (1969-1975)*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- Galina VICHNEVSKAÏA : *Galina. Histoire russe*. Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1985.
- Solomon VOLKOV : *Chostakovitch et Staline. L'artiste et le tsar*. Traduit du russe par Anne-Marie Tatsis-Botton. Paris, éd. du Rocher, 2004.
- Solomon VOLKOV : *Témoignage. Les Mémoires de Dimitri Chostakovitch*. Traduit du russe par André Lischke. Paris, Albin Michel, 1980.

DÉBAT

Gérard Hocnard : Merci beaucoup de cette biographie et de l'occasion rare que vous nous avez donnée d'écouter de la musique dans ces lieux.

Claude Imberti : En remerciant le conférencier pour son excellente communication, je me permettrai d'apporter deux éléments d'information qui m'ont paru dignes d'intérêt :

1 – Je propose une anecdote "cueillie" dans le *Figaro* du mardi 15 août 2006 célébrant le compositeur à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1906. Dans un article intitulé *Dimitri Chostakovitch, le chantre de l'âme russe*, le journaliste Jean-Louis Validire évoque un temps fort de la carrière mouvementée du musicien sous le feu continu du régime stalinien. Il observe : "De 1936 à sa mort le 14 août 1975, Chostakovitch devait vivre sous la menace continue des condamnations qui succédaient aux brèves périodes de gloire officielle. Un exemple tragi-comique illustre cette période. Voué aux gémonies dans la *Pravda* en 1936 pour son opéra, il est convoqué en pleine terreur stalinienne par la police politique. Promis à une déportation quasi certaine, il échappe à son sort car l'officier en charge du dossier est exécuté avant le deuxième interrogatoire".

2 – Consultante le musicologue Roland de Candé, j'ai relevé cette observation en page 2005 (Édition du Seuil 1969) : "Chostakovitch est certainement, depuis la mort de Prokofiev, le premier compositeur et l'un des plus grands musiciens de notre temps, du moins si l'on considère ses œuvres maîtresses". Que vous en semble de la dimension comparée des deux artistes, en mettant "hors concours", bien entendu, un incontournable Igor Stravinsky (1882-1971) protégé a priori des brimades soviétiques par ses vagabondages fructueux dans le monde ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Prokofiev, né en 1891, était l'aîné de 15 ans de Chostakovitch. Tous deux sont authentiquement russes, avec cependant, chez Prokofiev, une "teinture occidentale" qui n'existe pas chez son cadet. Tous deux ont laissé des chefs-d'œuvre, tous deux ont eu à souffrir du régime stalinien. Dans l'ensemble, la musique de Prokofiev est plus "classique" que celle de Chostakovitch (c'est d'ailleurs le qualificatif qu'il donne à l'une de ses symphonies). La pensée musicale de Chostakovitch est plus riche d'innovations, plus "en recherche" que celle de son aîné.

Bernard Pradel : Parmi les musiciens connus qui, comme Chostakovitch, durent se plier aux oukases du "réalisme socialiste", il y eut aussi Prokofiev (1891-1958). Ayant quitté la Russie en 1918 et fait une carrière internationale à l'étranger, notamment en France, jusqu'en 1933, où il regagna l'URSS, Prokofiev se trouva confronté aux directives soviétiques auxquelles il feignit de se soumettre sans cesser pour autant d'être lui-même, en déclarant en septembre 1934 : "C'est aux cadres nouveaux que doit penser le compositeur soviétique d'aujourd'hui". Il n'en fut pas moins accusé de "formalisme bourgeois", comme d'avoir exprimé des tendances anti-marxistes dans certaines de ses œuvres composées en Amérique et en France, ce qui lui valut de grands embarras.

Olivier de Bouillane de Lacoste : C'est exact.

Pierre Muckensturm : Autrefois, j'ai appartenu à une chorale et j'ai eu l'occasion de chanter deux chœurs de Chostakovitch. Nous avons bien le sentiment que c'était de la musique de circonstance fabriquée dans un objectif extérieur au compositeur et, en même temps, nous étions séduits par la façon dont les morceaux avaient

été écrits, notamment par l'équilibre parfaitement réalisé entre les quatre parties. Nous avons toujours un immense plaisir à chanter ces morceaux même si nous avons le sentiment qu'on pouvait faire des réserves.

Jean-François Lacaze : Compte tenu de tous ces problèmes de Chostakovitch, peut-on savoir si les compositeurs français ont pris position ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Sur ce point, je cède la parole à Claude-Henry Joubert, qui pourra répondre mieux que moi.

Claude-Henry Joubert : J'ai fait mes études au Conservatoire de Paris dans les années 60. Il n'était pas question, alors, de jouer Chostakovitch. Il était fort mal considéré (lourd, populaire...) ; on préférait la musique nouvelle de Pierre Boulez et des ténors de Darmstadt. Un matin, en 1965 ou 1966, une grande effervescence régna dans le hall du Conservatoire. Un violoncelliste avait, la veille, fait sensation en jouant *la Symphonie concertante* de Prokofiev. Il avait (ce détail avait frappé les esprits) dans un passage *forte*, saisi son archet à pleine main et mes camarades violoncellistes, élèves des grands Tortellier et Navarra, n'en finissaient pas de disserter sur ce soliste hors du commun. C'était Mstislav Rostropovitch. C'est sans doute, en grande partie, grâce à lui que Chostakovitch a été, ensuite, joué puis apprécié en France.

M. de Lacoste a mentionné la "signature musicale" employée parfois par Chostakovitch. Je voudrais dire un mot à ce sujet. Si j'avais à convaincre un élève ou un ami du génie de Chostakovitch, je lui ferais écouter le *Huitième Quatuor à cordes*. Cette œuvre est dédiée "à la mémoire des victimes du fascisme et de la guerre". Mais le "motif" principal de ce quatuor est la "signature musicale" de l'auteur, quatre notes : ré-mi bémol-do-si bécarré. En allemand, ces notes se nomment D-Es-C-H. On peut y lire et y entendre "Dmitri Schostakovitch" ("D. SCH..."). Ce motif sans cesse présent dans les cinq mouvements de l'œuvre ne place-t-il pas l'auteur, de façon lancinante, au rang des "victimes", aux côtés des "victimes du fascisme et de la guerre" ? Olivier de Lacoste a justement souligné "l'attitude ambiguë" de Chostakovitch et le décalage constant qu'on peut supposer entre sa parole publique et sa pensée intime. Ce huitième quatuor serait une sorte de confidence. Un détail peut nous le confirmer : le quatrième mouvement porte l'indication "*Largo*, noire=138". C'est, à première vue, une absurdité. "Noire=138" est une indication métronomique qui signifie qu'on peut jouer 138 noires en une minute. Les mentions habituelles sont de l'ordre de : *Largo* : noire=48 ou 60 ; *Andante* : noire : 120 ; *Presto* : noire=138 ou 144 ou 160... "*Largo*=138" est une indication très surprenante qui éveille l'attention. Elle n'est, à l'évidence, ni une plaisanterie, ni une boutade. Je la comprends comme un signe, comme une clef, comme un aveu de la contradiction dans laquelle Chostakovitch a vécu toute sa vie.

Olivier de Bouillane de Lacoste : Ce motif de quatre notes, "signature musicale" de Chostakovitch, et qu'on retrouve non seulement dans le *Huitième Quatuor*, mais encore dans plusieurs autres de ses œuvres, doit être interprété comme un acte de résistance, l'affirmation de son moi (personnel et artistique) en face du régime politique et de la dictature artistique qu'il exérait.

Christian Loddé : Comment explique-t-on l'indulgence de la postérité envers Chostakovitch, alors que Furtwängler est, lui, encore de nos jours accusé de collusion avec le nazisme ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Les deux situations ne sont pas comparables. Furtwängler, grand chef d'orchestre, a poursuivi sa carrière sous la protection des dignitaires du régime nazi, dont il n'a pas eu à souffrir. Chostakovitch, compositeur, a subi à plusieurs reprises les pires avanies du régime totalitaire soviétique.

LA CAMPAGNE D'AUTRICHE DE 1809¹

Alain Duran

RÉSUMÉ

Une mise au point récente des études napoléoniennes anglo-saxonnes² centrées sur leur dimension européenne, le bicentenaire de la terrible bataille d'Essling, et une publication de 2003 des opérations militaires de 1809, en Bavière³, offrent l'occasion d'évoquer la Campagne d'Autriche de 1809, souvent regardée comme le chant du cygne des armées françaises du 1^{er} Empire.

La dégradation de la situation internationale à l'origine de la 5^{ème} coalition contre la France est suivie de l'exposé des plans de campagne et de l'organisation des forces armées en présence, puis de la présentation uniquement stratégique des principaux épisodes militaires, notamment les manœuvres de Bavière d'avril 1809, qui coupent en deux l'armée autrichienne sans la détruire. Ces manœuvres, souvent désignées comme les "manœuvres de Landsbut", sont marquées par les cinq combats de Tengen, d'Abensberg, de Landsbut, d'Eckmühl, de Ratisbonne, qui ouvrent à Napoléon la route de Vienne. Maître de la rive droite du Danube, les Français tentent, à partir de l'île Lobau, de s'installer sur la rive gauche à l'est de Vienne. Cruellement repoussé à Essling les 20 et 21 mai 1809, Napoléon affronte ensuite victorieusement l'ennemi à Wagram du 4 au 6 juillet. Les fronts secondaires de Pologne, du Tyrol, d'Italie et de Hongrie ne sont évoqués que par leurs conséquences sur le front du Danube. L'armistice de Znaim du 11 juillet et le traité de paix franco-autrichien de Vienne du 14 octobre 1809, mettent un terme à cet ultime épisode glorieux d'emvergure.

Après la paix de 1809, la France de Napoléon semble à l'apogée de sa puissance, mais la campagne a mis en lumière la conjonction de difficultés récurrentes, qui allaient mener au désastre final de 1815 : hostilité des cours européennes à l'égard de la France révolutionnaire, résistance acharnée des Britanniques au blocus, altération de l'outil militaire français, réveil des nationalités en Allemagne, diplomatie française hésitante, trahison de Talleyrand, excès du caractère de Napoléon. Ces complications tendent à prouver que la probabilité pour les Français d'échapper au désastre était particulièrement mince.



Le 12 avril 1809, aux Tuileries, aux environs de 19 heures, un aide de camp porte à l'Empereur une dépêche du maréchal Berthier datée de la veille "Sire ils ont franchi l'Inn ; c'est la guerre". Ce déplacement de troupes autrichiennes n'a été précédé d'aucune déclaration de guerre. Berthier, général en chef de l'armée en Allemagne, avait simplement reçu une missive de l'Archiduc Charles, général en chef des forces armées autrichiennes l'informant de la mise en mouvement de ses troupes. La 5^{ème} coalition contre la France commençait. Pourquoi les canons allaient-ils tonner à nouveau en Europe centrale ?

1809 : UNE SITUATION INTERNATIONALE DÉGRADÉE

La situation internationale s'est dégradée depuis les traités de Tilsit de juillet 1807, dont l'application s'est révélée fragile.

¹ Séance du 2 avril 2009.

² Napoléon et l'Europe, le point de vue anglo-américain, *Annales historiques de la Révolution française*, p.131-154, n° 4-2008.

³ M.Molières (colonel), *La campagne de 1809 : les opérations du 20 au 24 avril*, Paris 2003.

Fragilité de la Paix de Tilsit de 1807

Le traité de Tilsit du 7 juillet 1807 entre la France et la Russie avait épargné cette dernière en dépit de sa défaite à Friedland. Au contraire, par le traité du 9 juillet, la Prusse payait la note ; elle perdait tous ses territoires à l'ouest de l'Elbe et ses acquisitions en Pologne depuis 1793. Cette paix de Tilsit se révèle fragile, en raison du peu d'enthousiasme du Tsar à accepter la création du grand-duché de Varsovie, mais aussi à respecter son engagement à fermer ses ports aux marchandises anglaises.

Guerre totale entre la France et l'Angleterre : l'enlisement dans la péninsule ibérique

En effet, au début de 1809, la guerre entre la France et le Royaume-Uni, aggravée par le blocus continental est totale. L'Europe entière est sommée d'y participer, en fermant ses côtes et ses ports aux navires britanniques. En novembre 1807, pour lutter contre l'entrée des produits anglais par le Portugal, ce pays est envahi par un corps expéditionnaire français placé sous le commandement du général Junot qui, le 30 août 1808 avait capitulé à Cintra⁴ face à un autre corps expéditionnaire confié à Arthur Wellesley, futur duc de Wellington. En 1808 c'est au tour de l'Espagne d'être envahie, parce que Napoléon, soucieux de protéger le sud de la France, envisage aussi de mettre un membre de son lignage sur le trône de Madrid. Mais il lui manque un prétexte, car les autorités espagnoles suivaient docilement toutes les demandes de leur puissant voisin⁵. Dès la paix de Tilsit, Napoléon s'était résolu à chasser les Bourbons de Madrid. En février 1808, il avait proposé à l'ambassadeur d'Espagne à Paris de donner à son pays, tout le territoire du Portugal en échange des territoires espagnols au nord de l'Ebre. L'amant de la reine, le ministre Godoy, avait conseillé au roi Charles IV de refuser la proposition française et de se réfugier dans ses possessions d'Amérique. Napoléon, jouant des rivalités au sein de la famille, l'attire avec Godoy dans un piège à Bayonne. Le 5 mai 1808, lors d'une lamentable dispute entre les membres de la famille royale, ces derniers renoncent à la Couronne, que Napoléon impose à son frère Joseph. Mais dès le 2 mai 1808, les troubles en Espagne avaient commencé, la population madrilène s'était soulevée contre les Français, jugés responsables du départ de leur souverain. Or, le 22 juillet 1808, un corps d'armée français sous le commandement du général de division Dupont⁶, avait connu à Bailén, en Andalousie, une capitulation en rase campagne en raison de la parole donnée de rapatrier en France tous les prisonniers français, parole qui allait être tragiquement bafouée. Cette humiliante capitulation réveilla les intentions belliqueuses des Cours européennes.

L'échec de l'entrevue d'Erfurt : tiédeur du tsar et trahison de Talleyrand

Napoléon, conscient de l'importance du front espagnol, ne pouvait, sans risque, déplacer ses forces en Allemagne. Pour limiter le risque d'un second front dans ce pays et en Autriche, il envisage de rencontrer le tsar pour lui demander de surveiller l'Autriche et de la combattre si nécessaire. La rencontre a lieu à Erfurt en Thuringe, du 27 septembre au 14 octobre 1808. Talleyrand, écarté du Ministère des Relations extérieures depuis août 1807, fait partie du voyage. L'Empereur lui expose son plan de renforcement de l'alliance russe esquissée à Tilsit : "Nous allons à Erfurt, je veux en revenir libre de faire en Espagne ce que je voudrai ; je veux être sûr que l'Autriche sera inquiétée et contenue et je ne veux pas être engagé d'une manière précise dans les affaires du Levant...préparez-moi une convention." Napoléon ajouta deux articles au projet de Talleyrand ; les véritables enjeux de l'entrevue concernaient les conditions de l'entrée en guerre du tsar et l'envoi immédiat de troupes russes à la frontière autrichienne. Metternich, alors ambassadeur à Paris, évoque dans ses Mémoires la trahison de Talleyrand, qui aurait déclaré au tsar : "Sire que venez vous faire ici, c'est à vous de sauver l'Europe et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon". Talleyrand, tout en informant les Autrichiens des négociations, poussa secrètement le tsar à refuser les deux articles de Napoléon qui ne figurent pas dans la convention

⁴ Contrairement à celle de Baylen, les termes de cette capitulation furent scrupuleusement respectés ; les 22 000 soldats français furent ramenés par les Anglais, à Lorient et La Rochelle.

⁵ Même si l'alliance avait failli se rompre au cours de la 4^{ème} coalition, en 1806-1807.

⁶ Qui avait brillamment combattu à Austerlitz.

signée le 12 octobre. Alexandre était résolu à tirer le plus grand profit de l'alliance française, mais il ne souhaitait pas s'engager en Galicie contre les Autrichiens ; ses forces armées étaient indispensables à ses entreprises en Finlande, dans l'estuaire du Danube et pour riposter à la menace de la flotte anglaise qui croisait en mer Baltique. C'est pourquoi la Russie, en cas d'attaque des Autrichiens, ne s'engageait qu'"à se déclarer contre l'Autriche et à faire cause commune avec la France"⁷. L'entrevue d'Erfurt s'achevait par un échec pour Napoléon. Le jeu du tsar était particulièrement ambigu, non content d'envoyer comme ambassadeur à Vienne, le comte Pozzo di Borgho⁸, il fait savoir aux Autrichiens que ses troupes à la frontière galicienne ne joueront qu'un rôle d'observation et qu'il n'interviendra pas militairement contre l'Autriche, en cas de conflit avec la France.

Les causes du conflit de 1809 relèvent de la conjonction de la trahison du tsar, de la vulnérabilité supposée des troupes françaises et du désir de la monarchie autrichienne de prendre sa revanche sur l'humiliante défaite d'Austerlitz. C'est pourquoi elle accepte la proposition de subsides des Britanniques qui tentent à nouveau d'entraîner l'Europe dans un conflit contre la France, dont l'issue victorieuse paraît possible.

AVRIL – JUILLET 1809 : OPÉRATIONS MILITAIRES EN BAVIÈRE ET EN AUTRICHE

Pour faire valoir les clauses d'Erfurt, et pouvoir ainsi entraîner dans la guerre la Confédération du Nord et l'allié russe, Napoléon ne peut en aucun cas apparaître comme l'agresseur. L'initiative de l'attaque appartient donc aux Autrichiens qui allaient choisir le terrain des affrontements en fonction des effectifs limités des Français en Allemagne, mais aussi du caractère encore inachevé de la rénovation de leur armée.

Forces en présence

Les effectifs limités de l'armée française

La division, élément essentiel de l'organisation militaire des forces française, avait été mise en place très tôt par l'une des réformes militaires de Louis XVI, celles de mars 1788, qui firent leurs preuves d'efficacité lors des guerres de la Révolution. L'organisation de la Grande Armée distingue les divisions de cavalerie et d'infanterie, qui depuis septembre 1805, sont regroupées en Corps d'armée, autres éléments essentiels de la manœuvre napoléonienne. Il s'agit de corps autonomes disposant généralement de trois divisions d'infanterie, d'une brigade de cavalerie légère de hussards ou de chasseurs à cheval pour éclairer la marche de la division ; l'ensemble est épaulé par des batteries d'artillerie et complété par un parc du génie et une ou deux compagnies de sapeurs. Les divisions de grosse cavalerie, cuirassiers et carabiniers, et les divisions de dragons constituent la réserve de cavalerie renforcée depuis 1807 par des unités de cavalerie légère. Corps d'élite, la Garde Impériale n'a cessé de se renforcer depuis 1805, par la création de nouvelles unités d'infanterie et de cavalerie, portant son effectif en 1808 à 9 000 fantassins⁹ et à 5 000 cavaliers¹⁰. Comme Napoléon doit impérativement renforcer ses effectifs en Allemagne du sud, un décret du 12 octobre 1808 crée l'armée du Rhin placée sous le commandement du Maréchal Davout. Elle atteint 93 000 soldats répartis en 14 régiments de cuirassiers, 17 de dragons et de cavalerie légère, 31 régiments d'infanterie à 3 bataillons regroupés dans 5 prestigieuses divisions d'infanterie dont celles des généraux Gudin de la Sablonnière, Morand et Friant qui se sont illustrés à Austerlitz, Auerstedt et Friedland. Cette armée du Rhin est complétée des 15 000 grenadiers du général Oudinot, bataillons formés par la réunion des compagnies d'élite de grenadiers et de voltigeurs des bataillons d'infanterie, et appuyée par une division de cavalerie légère de 2 200 cavaliers sous le général Colbert, et une division de 3 000 cuirassiers commandés par le général Espagne. Mais les effectifs de ce bel ensemble de 110 000 soldats aguerris par les

⁷ Article 10 de la convention.

⁸ Opposant à Napoléon, il s'était rallié en 1793 au séparatiste corse Paoli.

⁹ 6 000 en 1805.

¹⁰ 3 000 en 1805.

campagnes de 1805, 1806 et 1807 ne sont pas suffisants pour faire face à toute l'armée autrichienne. Faute de pouvoir rappeler toutes ses troupes immobilisées en Espagne, il était indispensable, dans les premiers mois de 1809, de faire appel à d'autres effectifs et de les organiser, même si le 24 mars 1809 Napoléon décide de transférer en toute hâte d'Espagne vers l'Allemagne 4 divisions d'infanterie et la Garde Impériale¹¹, sous le commandement de Lannes. Le transport se fit dans des charrettes, Coignet, alors caporal des grenadiers de la Vieille Garde, en témoigne : "Et nous faisons 25 lieux par jour, et c'était la foudre qui partait du midi pour se porter au Nord et faire trembler les provocateurs"¹².

La conscription et le rappel des classes 1806, 1807, 1808

Le sénatus-consulte du 15 septembre 1808 avait autorisé la levée par anticipation de 80 000 conscrits de la classe 1810. À la suite d'un décret du 16 janvier 1809, qui créait dans la Garde Impériale des régiments de conscrits grenadiers et de conscrits chasseurs de la Jeune Garde, certains conscrits y furent affectés. Le sénatus-consulte précité avait également accepté le rappel de 300 000 jeunes des classes 1806, 1807, 1808 épargnés par les tirages au sort. Toutefois, Napoléon conscient de l'impopularité de la mesure n'allait appeler que 100 000 d'entre eux.

Intégration de troupes étrangères à l'armée française

Tous les souverains de la Confédération du Rhin furent également mis à contribution. Leurs troupes furent amalgamées au dispositif de guerre des Français. Le 9^{ème} corps de près de 30 000 hommes, formé de 6 brigades saxonnes, dont deux de cavalerie, sous le commandement du Maréchal Bernadotte, restait en observation sur l'Elbe autour de Dresde pour observer la Prusse. Le 10^{ème} corps, sous les ordres du général Poniatowski, surveillait la Galicie avec 15 000 soldats polonais, habitués à combattre avec les Français depuis 1796. La Bavière fournit 30 000 soldats répartis en trois divisions qui constituaient le 7^{ème} Corps placé sous les ordres du Maréchal Lefebvre. Le Wurtemberg apporta 12 000 hommes, soit une division de cavalerie et une d'infanterie, toutes deux commandées par le général Vandamme, excellent soldat mais de triste réputation. Comme la question se posait de la fidélité à l'Empereur de ces troupes étrangères rassemblées pour la première fois en si grand nombre avec les Français, elles restaient fortement encadrées par des officiers supérieurs, français pour la plupart, à l'exception toutefois des généraux de brigade et de division.

La rénovation en cours de l'armée autrichienne¹³

Depuis la défaite d'Austerlitz, sous l'impulsion de l'archiduc Charles, frère de l'empereur d'Autriche François 1^{er}, l'armée autrichienne est en cours de rénovation tant au plan de l'organisation que de la méthode de combat, à l'imitation de l'armée française, qu'elle a douloureusement appris à combattre. Des corps d'armée autonomes sont organisés en divisions et en brigades. Les régiments de cavalerie sont également structurés en Corps d'armée indépendants. Des régiments d'artillerie sont créés et ramifiés en batteries affectés dans chaque brigade d'infanterie qui reçoivent aussi le soutien d'une compagnie de pontonniers du génie. L'intendance et la logistique ne sont pas oubliées par le perfectionnement du service de santé et l'amélioration des conditions du ravitaillement. L'ensemble atteint le chiffre imposant de 350 000 combattants. Des unités de réserve sont affectées en seconde ligne pour un effectif total de 200 000 hommes dont une milice, la Landwehr. Enfin, le 28 août 1808 le Reichstag hongrois avait voté la mise à disposition des troupes de l'insurrection hongroise ou levée nationale de soldats hongrois, qui n'apporta en réalité qu'un peu moins de 20 000 soldats dont 9 000 à cheval. La rénovation affecte également les méthodes de combat avec une manœuvre d'infanterie plus mobile et plus souple, renforcée par une puissance de feu accrue par l'affectation dans chaque compagnie d'infanterie d'un groupe de tirailleurs. Cette impressionnante réforme se heurte cependant à des limites d'ordre pratique : le financement insuffisant, la routine du commandement qui a du mal à intégrer les nouvelles consignes de manœuvre.

¹¹ *Espoir suprême et suprême pensée* selon Victor Hugo.

¹² *Cahiers du Capitaine Coignet*, Paris 1968.

¹³ M.Molières, op.cit., p.49-59, Volume 1.

Les forces autrichiennes

Des armées d'importance secondaire sont mises sur pied de guerre. Une armée est destinée à la Galicie. Une autre affectée en l'Italie, placée sous les ordres de l'archiduc Jean, atteint près de 50 000 hommes, dont la moitié proviennent de la Landwehr et de l'insurrection hongroise. La meilleure armée, forte de plus de 200 000 soldats, sous le commandement de l'archiduc Charles, est en Allemagne. Elle rassemble 8 corps d'armée, dont 6 sont échelonnés au nord du Danube, entre Linz et les monts de Bohême. Le 1^{er} comportant 28 000 hommes et le 2^{ème} 26 000 soldats sont aux ordres du général comte Kollowrath. Ces deux corps constituent l'aile droite du dispositif autrichien, confiée au général de cavalerie, comte de Bellegarde, chef du 1^{er} Corps. Le 3^{ème}, fort de 25 000 soldats est sous la responsabilité du général prince de Hohenzollern-Hechingen ; le général prince Rosenberg préside aux destinées du 4^{ème} de 28 000 soldats ; le 5^{ème} de 28 000 hommes est emmené par l'archiduc Louis, frère de Charles ; le 6^{ème} le plus puissant avec 36 000 hommes opère sous les ordres du brave et habile général baron Hiller. Deux autres corps sont stationnés au sud du Danube entre Linz et Passau : le 1^{er} corps de réserve de 15 000 soldats est conduit par l'audacieux général de cavalerie, le prince Jean de Liechtenstein, qui bénéficie de l'estime de Napoléon, enfin le 8^{ème} rassemble 10 000 combattants sous les ordres du général baron Kienmayer, militaire d'expérience qui a fait ses preuves contre les Turcs.

Plans de campagne¹⁴

L'archiduc Charles choisit d'affronter prioritairement les Français en Bavière sur le Danube, autour de Ratisbonne, où le terrain offre l'avantage de protéger Vienne par les nombreux affluents du Danube que les Français auraient à franchir. La proximité relative du Tyrol, seulement distant de 200 kilomètres, permettrait également de secourir plus rapidement l'archiduc Jean, au cas où les 80 000 soldats du prince Eugène de Beauharnais perceraient le front secondaire d'Italie. Le choix de Charles éclaire un aspect de sa personnalité qui privilégie les objectifs géographiques au détriment de la recherche de la bataille décisive. Pour rassembler le gros de ses forces autour de Ratisbonne, sans cesser de surveiller Davout entre Bayreuth et Ratisbonne, Charles ne laisse en face des Français que les 1^{er} et 2^{ème} corps et ordonne aux 4 autres corps au nord du Danube, de rejoindre ce fleuve entre Linz et Passau. Napoléon, qui ne peut attaquer sous peine de s'aliéner les Russes, ignore la date de l'attaque autrichienne. L'organisation des Français ne peut être achevée avant le 10 avril, son plan tient compte de cette date, "si les Autrichiens attaquent avant le 10 avril, l'armée doit se concentrer derrière la Lech, la droite à Augsburg, la gauche sur Ingolstadt et Donauworth"¹⁵. Informé cependant par ses espions que l'offensive se prépare à déboucher de l'Inn et du Tyrol, il base son plan sur des combats prévisibles entre Ingolstadt et Ratisbonne. C'est pourquoi il écrit le 30 mars, à son chef d'état major, le Maréchal Berthier : "Tout indique que [...] vers le 15 avril leur armée soit prête à entrer en campagne [...] Il faudra réunir sur le Danube, soit sur Ratisbonne, soit sur Ingolstadt, soit sur Donauworth, plus de 130 000 hommes et 10 000 alliés, en tout 140 000 hommes [...] et porter votre quartier général à Ratisbonne [...], garder la rive droite du Danube dans une position à l'abri de toute inquiétude des mouvements de l'ennemi avec l'avantage du Danube qui porterait promptement à l'armée tout ce qui lui serait nécessaire." Le premier choc devrait être supporté par Davout et Lefebvre, que l'Empereur espère renforcer rapidement par la jonction avec le Corps des conscrits de Masséna, dont les instructions sont de prendre position à Augsburg sur le Lech, derrière les Bavares de Lefebvre stationnés entre Donauworth et Ingolstadt, suivi bientôt des Wurtembergeois de Vandamme, puis de Lannes qui stationne provisoirement aux alentours d'Ulm (cf carte 1).

¹⁴ Cf. carte 1.

¹⁵ Lettre à Berthier.

Belles et savantes manœuvres en Bavière¹⁶

du 10 au 16 avril 1809 : hésitations françaises

L'archiduc Charles franchit l'Inn le 10 avril 1809, tandis que Davout descend vers Ratisbonne, protégé par la division Friant qui fait face à Bellegarde. Le plan de Charles consiste à empêcher la jonction de Davout et de Lefebvre ; il envoie sur les arrières de Davout, les deux corps de Bellegarde, pour le prendre en tenaille et l'écraser sur le Danube. Berthier, excellent chef d'état major mais piètre stratège, n'arrive pas à communiquer avec l'Empereur ; il envoie alors ordres et contrordres, qui aboutissent à présenter à l'ennemi deux blocs séparés. Un courrier adressé le 13 avril à l'Empereur traduit sa panique par un bel euphémisme : "Dans la position des choses, je désire beaucoup l'arrivée de votre majesté". Cependant, Davout, qui fait preuve du même remarquable sang-froid qu'à Auerstedt en 1806, est conscient du risque d'être pris en tenaille ; il a aussitôt donné l'ordre du repli derrière l'Altmühl. Napoléon, enfin arrivé en Bavière, profite de la lenteur des manœuvres autrichiennes pour constituer une solide masse défensive derrière l'Altmühl dans l'attente de l'attaque des Autrichiens qu'il sait avoir franchi l'Isar, à Landshut, où un millier de cavaliers autrichiens aux ordres du général Radetsky ont défait les Bavarois de Lefebvre, pourtant en supériorité numérique. L'Empereur sait également que la cavalerie légère de Radetsky éclaire la marche de trois corps d'armée ennemis évalués à 80 000 soldats. Il présume alors du plan de Charles d'introduire cette masse de manœuvre entre Davout et le reste des Français en profitant de la faiblesse actuelle du centre français dégarni, puis d'écraser Davout sur la rive gauche du Danube. La masse autrichienne encore sur la rive droite doit cependant franchir le Danube entre Ingolstadt et Ratisbonne et rejoindre son aile gauche encore éloignée du centre. Napoléon décide alors un mouvement très rapide de concentration autour de Neustadt pour constituer une masse de près de 150 000 hommes avec lesquels il pourra accabler l'ennemi en se portant successivement sur chacun de ses blocs. La course contre la montre commence, la victoire sera au plus rapide et au plus actif.

19 avril 1809 : la percée de Davout à Tengen

Le Maréchal quitte Ratisbonne le 19 avril ; il n'y laisse que le 65^{ème} de ligne aux ordres d'un lointain cousin le colonel Coutard. Il emprunte la rive droite du Danube, beaucoup plus praticable. Pour protéger son mouvement, il a fait occuper le passage difficile du défilé d'Abbach. Au sud de ce défilé, à Tengen, la colonne de Morand et de Saint-Hilaire est attaquée de front par le Corps de Hohenzollern. Les Français restent maître du terrain grâce à la charge victorieuse de la cavalerie de Montbrun sur celle de Rosenberg et à l'arrivée tardive mais décisive de l'artillerie du Corps de Davout. Hohenzollern en retraite vers Rohr n'arrive pas à faire sa jonction avec l'avant-garde du Corps de l'archiduc Louis.

20 avril 1809 : Abensberg, nette coupure de l'armée autrichienne en deux tronçons

Napoléon apprend une succession de nouvelles qui présument de la difficulté des Autrichiens. Davout victorieux à Tengen, a pu réaliser la liaison avec Lefebvre. Vandamme et ses wurtembergeois approchent de l'Abens, derrière laquelle sont positionnés près de 25 000 Autrichiens sous l'archiduc Louis. Sur sa droite, l'Empereur dirige Masséna sur Landshut pour couper une éventuelle retraite des Autrichiens en cas de victoire sur Louis, dont il ne doute pas. A l'aile gauche, Davout, face à Hohenzollern et à Rosenberg, est chargé de tenir sa position de Tengen, sans les divisions Gudin et Morand cédées à Lannes pour renforcer le centre qui doit empêcher la jonction du corps d'armée de Louis avec celui de Hohenzollern, puis d'amplifier la trouée de Tengen. Quatre combats, désignés sous le nom de Bataille d'Abensberg, vont alors se dérouler entre l'Abens et la Gross Laaber. Lefebvre et Lannes, vont affronter, autour d'Offenstetten, Louis qui tente toujours de réunir à Hohenzollern son avant garde. Les Français s'emparent rapidement d'Offenstetten tout en provoquant une débandade des Autrichiens aussitôt poursuivis par Lannes, qui, à Rohr, les séparent définitivement de Hohenzollern ; ils refluent alors vers le sud où leur retraite s'arrête à Rottenburg. Plus au Nord, des combats à Biburg et Siegenburg sur l'Abens, opposent victorieusement Lefebvre et Vandamme à Louis, qui

¹⁶ Cf. carte 2.

abandonne le terrain après avoir reçu l'ordre de se replier au sud avec Hiller sur la Gross Laaber, entre Rottenburg et Pfaffenhausen. Malgré tout Hiller décide d'arrêter les Français sur la Gross Laaber, à Rottenburg ; il occupe préventivement les hauteurs à l'ouest du village d'où ses cavaliers brisent les attaques de Morand et de Jacquinet qui, dans un premier temps réussissent à contenir toutes les tentatives de jonction avec le Corps de Hohenzollern, puis contraignent dans un second temps l'aile gauche autrichienne à refluer vers le sud à Pfaffenhausen, en amont de la Gross Laaber. Désormais l'armée autrichienne est nettement coupée en deux.

21 avril 1809 : les combats de Landshut

Amputé de son aile gauche, l'archiduc Charles risque sérieusement d'être pris en tenaille sur la rive droite du Danube par Davout et Lannes ; heureusement pour les Autrichiens, sur la rive gauche du Danube, Kollowrat s'est emparé de Ratisbonne laissée à la seule défense du 65^{ème} de ligne. Dès lors, Charles, qui songe à une retraite vers la Bohême, ordonne à son aile gauche, poursuivie par les Bavaois, les Wurtembergeois et Lannes de se replier derrière l'Isar à Landshut, vers laquelle se dirigent également Oudinot et les cavaliers légers de Masséna. Les forces françaises qui représentent alors une masse de 80 000 fantassins et de 15 000 cavaliers obligent les Autrichiens à abandonner le terrain une nouvelle fois et à prendre la direction de l'Inn.

22 avril 1809 : la victoire de Davout à Eckmühl

Au nord du front, autour de Ratisbonne, l'aile droite autrichienne est toujours intacte. La veille, 21 avril, Davout a observé le recul de Rosenberg qui a franchi la Gross Laaber pour aller vers Ratisbonne. Le duc d'Auerstedt, encouragé par l'ordre d'attaque généralisée de l'Empereur et renforcé par les Wurtembergeois et les Bavaois accourus de Landshut décide d'affronter Rosenberg, à Eckmühl, sur la rive gauche de la Gross Laaber. Les forces armées s'équilibrent : Davout peut compter sur 70 000 soldats et 96 canons ; Charles s'appuie sur les 65 000 combattants et 120 canons des Corps d'armée Hohenzollern, Liechtenstein et Rosenberg ; il attend cependant le renfort du Corps de Kollowrat venu de Ratisbonne. Bien informé, Napoléon comprend que Davout a devant lui le gros des Autrichiens, aussi n'est-il plus d'actualité de mettre toutes les forces à la poursuite de Louis et de Hiller au-delà de l'Inn. Cette poursuite est confiée à la cavalerie du Maréchal Bessières ; la priorité est maintenant de détruire Charles, sur la rive droite du Danube au sud de Ratisbonne avant qu'il ait réussi à s'enfuir en Bohême. Autour d'Eckmühl, le nord de la Gros Laaber comporte des petites ondulations de terrain, sur lesquelles Charles installe des canons pour couvrir sa retraite vers Ratisbonne. En effet, l'Archiduc conscient de la faiblesse de son flanc gauche préfère laisser à nouveau le terrain aux Français accablés par le sacrifice des artilleurs autrichiens et par des charges de cavalerie acharnées et incessantes qui assurent le succès de la retraite de Charles qui se refuse toujours à affronter les Français dans une bataille décisive.

23 avril 1809 : le succès nuancé de Ratisbonne

Profitant de la nuit, l'archiduc Charles traverse le Danube à Ratisbonne sous la protection de Bellegarde, enfin arrivé de Bohême. Sur la rive droite 4 régiments de cuirassiers sont chargés de ralentir l'avance des Français ; ces cavaliers vont résister avec acharnement et infliger de lourdes pertes. Mais, submergés par les hussards et les chasseurs à cheval de Montbrun, les Autrichiens refluent vers les ponts de la ville, pilonnés par l'artillerie française, qui ouvre une brèche dans laquelle s'engouffrent les Français conduits par le Maréchal Lannes en personne. Napoléon, qui s'est imprudemment avancé sur les hauteurs, a été légèrement blessé au pied par une balle perdue.

Bilan de la campagne des 5 jours

Après 5 jours d'habiles manœuvres, l'armée autrichienne a été coupée en deux parties ; Hiller et l'archiduc Louis sont en fuite vers le Tyrol tandis que Charles est repoussé vers la Bohême. La route de Vienne est ouverte aux Français mais les forces autrichiennes ne sont pas détruites, même si, dans chaque camp, on déplore la mise hors de combat de près de 20 000 hommes.

Avril 1809 : les fronts secondaires

Le 10 avril, un front s'était ouvert en **Pologne** ; il oppose le général de division Joseph Poniatowski, ministre de la guerre du Grand Duché de Varsovie à l'archiduc Ferdinand qui a envahi le Grand Duché avec 40 000 hommes. Les forces autrichiennes dépassent largement les forces de Poniatowski, qui comptait sur un appui des Russes. Malgré son infériorité numérique, le 19 avril, il résiste avec acharnement dans la banlieue de Varsovie, et peut ainsi négocier une convention, certes au prix de l'abandon de la ville, qui est déclarée neutre ; abandon compensé, par un retrait derrière de solides positions, au nord de la Vistule. Elles vont constituer un pôle de fixation de soldats autrichiens, qui vont faire défaut sur le Danube. Au Tyrol, les Bavares de Lefebvre ont reçu la mission de contenir l'avancée des généraux Chasteller et Jellacic venus soutenir le soulèvement des montagnards conduits par l'aubergiste Andreas Hofer. Ce dernier aidé par Chasteller, dont Napoléon stigmatisera la cruauté, vient de faire capituler à Innsbruck 3 000 conscrits français. L'arrivée de Lefebvre et de ses Bavares allait rétablir un calme précaire. Napoléon a également reçu de **mauvaises nouvelles d'Italie**, qui risquent de compromettre le succès de sa marche sur Vienne. Le prince Eugène de Beauharnais, fort de 74 000 fantassins et de 6 000 cavaliers protégés par le Tagliamento a préféré attendre l'attaque de l'archiduc Jean, qui se produit le 16 avril à Sacile, entre la Piave et le Tagliamento. Les troupes françaises inexpérimentées sont battues et se retirent derrière l'Adige. Marmont en Dalmatie a reçu, à la fin d'avril, l'ordre de remonter vers Vienne et de joindre ses 11 000 soldats à ceux du prince Eugène.

La route de Vienne - 3 mai 1809 : les sanglants combats à Ebersberg

L'archiduc Charles s'est réfugié en Bohême où il réorganise son armée dans la forte position de Cham au pied des montagnes. Sur le Danube, Napoléon se dirige vers Vienne ; il a décidé d'écraser Louis et Hiller aux alentours de Linz. Sur la rive droite du Danube, il lance à marches forcées Masséna et les cavaliers de Bessières vers la capitale de la Haute Autriche. Sur la rive gauche, Davout est chargé d'éclairer et de protéger la marche de Masséna. Non loin de Linz, le château fort d'Ebersberg se dresse à la confluence de la Traun. Hiller et Louis tentent sans succès d'y contenir Masséna, après un sanglant affrontement dont Savary duc de Rovigo a laissé un effrayant récit : "On marchait dans une bouillie de chair humaine cuite qui répandait une odeur infecte. Cela fut au point que pour tout enterrer on fut obligé de se servir des pelles comme pour nettoyer un chemin bourbeux". Hiller effrayé par la sanglante victoire des Français, prend alors la route de Vienne, par la rive droite, dans l'espoir d'y devancer les Français et de se joindre enfin à Charles.

Après 30 jours de combats, le 12 mai Napoléon entre à Vienne, évacuée le 10 par l'archiduc Maximilien qui rejoint Charles solidement installé sur la rive gauche du Danube sur les hauteurs du Bisamberg, près de l'actuel aéroport de Wien Schwechat, où il peut compter sur 90 000 fantassins, 15 000 cavaliers et 260 canons.

Franchir le Danube à l'est de Vienne

21 et 22 mai 1809 : l'effroyable boucherie d'Aspern et d'Essling¹⁷

Le 20 mai, Napoléon décide de franchir le Danube, à l'abri de l'île Lobau longue de 6 kilomètres et large de 4, protégée des canons autrichiens par un rideau d'arbres (cf carte 4). Le Danube présente à cet endroit trois bras de différentes largeurs, sur lesquels les Français dressent des ponts de bateaux pour franchir le fleuve. Leur manœuvre est d'autant plus difficile qu'une crue du Danube et les projectiles de l'ennemi détériorent les ponts de fortune. Charles, dont la supériorité est écrasante, réalise que les Français divisés en trois parties sont vulnérables, deux sur la rive droite et sur l'île Lobau, la troisième, sous le commandement de Masséna, est déjà sur la rive gauche avec 90 pièces de canon, 30 000 fantassins, 8 000 cavaliers aux ordres du cuirassier Espagne pour la cavalerie lourde et du hussard Lasalle pour la cavalerie légère. Pour détruire le duc de Rivoli, Charles forme cinq colonnes d'attaque.

¹⁷ Cf carte 3.

À sa droite, les deux premières sous Hiller et Bellegarde, doivent enlever Aspern ; au centre, Hohenzollern doit se porter au secours des ailes qui en auraient besoin. Rosenberg, à gauche, doit bloquer les Français dans Gross Enzersdorf, distant d'Essling de 3 kilomètres. Napoléon décide de livrer bataille le 21 à Aspern, en dépit du passage fractionné de ses troupes en raison des nombreuses ruptures des ponts par le Danube en crue, ponts sans cesse réparés par les pontonniers sous la mitraille. De 14 à 18 heures les Français assiégés dans Aspern résistent vaillamment jusqu'à l'arrivée des renforts du 26^{ème} léger et du 18^{ème} de ligne, qui cependant ne réussissent pas pas à reprendre l'église et le cimetière. Dans la nuit du 21 au 22 mai, Lannes arrivé sur la rive gauche va prendre position à Essling où il tient seulement les Autrichiens à distance. Le 22 au matin l'infanterie de la Garde impériale réussit à prendre pied sur la rive gauche. Tous les passages sont ensuite interrompus à la suite de nouvelles destructions de ponts. À 3 heures, Lannes réussit à enfoncer la 1^{ère} ligne de défense autrichienne, mais sans parvenir à briser la seconde avant d'être ramené sur sa position de la veille à Essling. Le 22, l'Empereur qui dispose maintenant, entre Essling et Aspern, de 60 000 combattants et de 144 canons, apprend à 9 heures une nouvelle rupture de ponts empêchant le franchissement du reste de ses troupes, dont la Garde Impériale à cheval et les divisions Gudin et Friant. Charles décide alors de frapper à nouveau par une effroyable canonnade sur Essling qui blesse mortellement Lannes.

Les Français s'acharment à barrer la route du Danube à Hiller qui vient à nouveau de s'emparer d'Aspern, malgré l'héroïque résistance du 18^{ème} de ligne. Napoléon décide de lancer sa Garde, sous les ordres des généraux Mouton et Rapp qui reprennent le village à la baïonnette. Les Autrichiens autant épuisés que les Français renoncent à l'offensive et laissent à Napoléon le terrain qu'il conserve grâce au sacrifice des soldats de Masséna, fait prince d'Essling sur le champ de bataille. Dans le roman, *La Bataille*, récompensé par le prix Goncourt, Patrice Rambaud a donné près de deux siècles après une description du carnage saisissante de réalisme : "Du côté de la plaine, le village retranché offrait une espèce de muraille. Meubles, matelas, fûts brisés et cadavres montaient à la hauteur du premier étage des maisons en maçonnerie crevées par les boulets¹⁸, ...Ce fut son voisin [le cuirassier] Brunel, qui le précéda en enfer : un boulet lui supprima la tête, et comme son cœur continuait à battre par habitude, des flots de sang montaient par saccades au col de sa cuirasse ; le cavalier sans tête, raidi sur sa selle, le bras figé devant, avec l'épée lâchée qui pendait au cordon du poignet, partit se fracasser devant la ligne des artilleurs¹⁹ ... À six heures du matin, la bataille d'Essling venait de s'achever [...]. Il y avait plus de 40 000 morts dans les champs"²⁰.

Les fronts secondaires : la convergence réussie de Marmont et du prince Eugène

Les nouvelles des fronts secondaires rassurent Napoléon. En **Pologne**, du 15 au 25 mai, Poniatowski qui a refait ses forces, se lance avec succès sur la Galicie pour couper la ligne de communication Lublin-Lemberg aux Autrichiens. Il demande l'aide des Russes du prince Galitzine, dont soldats et officiers fraternisent aux avant-postes avec les Autrichiens. Cependant la prise de Lublin par les Polonais fait plier le tsar qui proclame : "La guerre, qui a éclaté entre la France et l'Autriche, ne peut être vue d'un œil indifférent". Sans enthousiasme, il ordonne à ses troupes de se mettre en mouvement, ce qui permet aux Polonais de s'emparer de Lemberg et de chasser les Autrichiens de Galicie. En Italie, Eugène, qui ignore le dénouement meurtrier d'Essling, encouragé par les succès de Lefebvre en Bavière, ordonne l'attaque marquée par les succès de Castel Cerino, le 30 avril, et le franchissement de la Piave le 8 mai. Les victoires de Macdonald au col du Tarvis le 17 mai et à Leoben le 25 mai ouvrent aux Français et aux Italiens la route de Vienne par le sud. Lefebvre au Tyrol, a rendu impossible la jonction de Chasteller et de l'archiduc Jean, qui ne peut alors s'opposer à la reddition de Graz le 1^{er} juin ; les Français et les Italiens entrent alors en Hongrie. Le 14 juin, grâce aux Badois et surtout à Macdonald, Eugène remporte à Raab²¹ une victoire, d'autant plus décisive, que les soldats du 11^{ème} corps de Marmont accourus de Dalmatie, font leur jonction avec ceux d'Eugène. Dès la mi-juin, les Français n'ont plus de soucis majeurs sur la rive droite du Danube.

¹⁸ P. Rambaud, *La Bataille*, Paris, Edition Grasset 1997, p.217.

¹⁹ Ibid, p.223

²⁰ Ibid, p.272.

²¹ À 100 kilomètres au sud-est de Vienne.

du 4 au 6 juillet 1809 : le chant du cygne de Wagram²²

Pendant ce temps, l'Empereur fait de l'île Lobau, sa base de préparation d'une nouvelle tentative de franchissement du fleuve. Il installe préventivement devant le rideau boisé de l'île 14 batteries d'artillerie ; il réorganise ses forces qui réunissent 140 000 fantassins, 30 000 cavaliers, 488 canons répartis dans 7 corps d'armée. Sur la rive gauche du Danube, Charles, lui, n'a pas encore complètement réorganisé ses forces qui regroupent 6 corps d'armée, pour un effectif total de 130 000 fantassins, 17 000 cavaliers, 534 canons. Trompé par une ruse de Napoléon visant à accréditer un débarquement à hauteur d'Essling²³, Charles n'a pu s'opposer au débarquement des Français, dans la nuit du 4 au 5 juillet, à la hauteur du village de Gross Enzersdorf²⁴, débarquement effectué sous la protection de 109 bouches à feu, malgré un orage très violent. Le succès de ce passage a reposé tant sur les hésitations de la 1^{ère} ligne de front autrichienne, qui rétrograde vers Breitenlee, que sur les prouesses techniques du génie, qui a pu installer 6 ponts entre l'est de l'île Lobau et Gross Enzersdorf. Les ailes françaises sont confiées aux meilleurs manœuvriers de la Grande Armée. À gauche, Masséna est entre Aspern et Sussenbrunn, à droite Davout a atteint Neusiedl, où il s'apprête à franchir un ruisseau marécageux, le Russbach, qui descend des hauteurs du Bisamberg dominant la plaine du Marchfeld²⁵ (cf carte 5). Au centre du front entre Neusiedl et Sussenbrunn, l'Empereur guette la faute de l'ennemi appuyé par la Garde Impériale, la cavalerie de Bessières, les corps d'armée de Bernadotte, d'Eugène et de Marmont, qui est relié à Davout par les hussards de Lasalle et de Marulaz.

Vers 18 heures, Charles qui a décidé de repousser Napoléon vers le Danube, préfère attaquer Masséna par son centre et sa droite, réunis au détriment de sa jonction avec sa gauche que Davout est en train de déborder. Vers 18 heures, Napoléon s'aperçoit de la faiblesse du dispositif autrichien à hauteur du village de Deutsch Wagram, où la gauche et le centre ne sont plus reliés que par quelques régiments de cavalerie du Corps de Liechtenstein. Napoléon, confiant dans les aptitudes de Masséna à résister aux forces autrichiennes, va alors porter toutes les forces de son centre sur ce village pour couper en deux les Autrichiens. Son mouvement échoue une première fois en raison d'une panique de ses troupes saxonnes, qui viennent d'être confondues, par les Français des brigades Lamarque et Séras, avec des Autrichiens dont l'uniforme blanc est voisin de celui des Saxons. Le feu cesse à 23 heures, peu après l'occupation des deux rives du Russbach par Davout, et la réussite de la retraite de Masséna sur Aspern. Le matin du 6 juillet, Masséna reçoit l'ordre de tenir à tout prix Aspern et Essling. Soutenu par l'artillerie de la Garde aux ordres du colonel Drouot²⁶, Macdonald s'élance alors vers Wagram, dont il s'empare victorieusement à 13h30, mettant fin à une bataille où ont été mis hors de combat 60 000 Autrichiens et 5 000 Français. Napoléon déplore la disparition d'un de ses plus brillants hussards, le général Lasalle, qui peu avant son ultime charge se serait écrié : "Tout hussard qui n'est pas mort à 30 ans est un Jeanfoutre".

L'armistice de Znaïm

Charles quitte le champ de bataille vers le nord, où le 11 juillet, poursuivi à droite par Davout et Marmont, à gauche par Masséna, il est durement stoppé à Znaïm au milieu de la route reliant Presbourg à Vienne. Le prince de Liechtenstein très apprécié de Napoléon est alors chargé de lui demander un armistice d'un mois. L'Empereur, préoccupé par l'ambiguïté de l'attitude des Russes, le lui accorde à condition que la forteresse de Presbourg lui soit remise en gage jusqu'à la signature de la paix et que soient maintenus à Vienne 50 000 soldats français.

²² Cf. carte 4.

²³ Il a fait jeter 2 ponts à hauteur du village

²⁴ À l'est d'Essling, distant de quelques kilomètres.

²⁵ Dont le village de Deutsch Wagram occupe le centre

²⁶ Il sera fait général de brigade en 1812, général de division en 1813.

La Paix de Vienne du 14 octobre 1809

L'Empereur d'Autriche se résigne à signer la paix. Il vient d'apprendre que le 30 septembre 1809, un corps expéditionnaire anglais de 40 000 hommes, a débarqués à Walcheren en Zélande ; le 29 juillet 1809, victime des fièvres et de son inaction, il abandonne le port de Flessingue. La paix est cruelle et humiliante. L'Autriche est amputée du sixième de son territoire. L'Empire français annexe des territoires qui privent l'ennemi de tout débouché sur la Méditerranée, et qui vont constituer les provinces illyriennes : Trieste, le comté de Gorizia, la Carniole slovène.

1809 : UNE INQUIÉTANTE CONJONCTION DE DIFFICULTÉS

Après la Paix de 1809, la France de Napoléon semble à l'apogée de sa puissance, mais la campagne de 1809 a mis en lumière des difficultés, dont la permanence contribuera au désastre final de 1815 : impossibilité d'une alliance sincère de la France révolutionnaire et des Cours européennes, résistance acharnée des Britanniques au blocus, altération de l'outil militaire français, réveil des nationalités en Allemagne et en Autriche, diplomatie française hésitante, trahison de Talleyrand, excès du caractère de Napoléon. Ces complications tendent à prouver que la probabilité pour les Français d'échapper au désastre était particulièrement mince.

Des alliances peu sincères

Une alliance sincère entre l'Empire et les Monarchies européennes était impossible. Napoléon a expliqué à Sainte-Hélène, qu'en dressant contre lui des coalitions sans cesse réactivées, ses ennemis ont mis en marche un engrenage fatal qui l'entraînait constamment à la guerre. Chaque victoire entraînait la question cruciale de l'inflexibilité ou de la clémence de la paix. Tout traité signé par les Monarchies avec Napoléon s'accompagnait de déclarations aux autres cours européennes qui témoignent du caractère contraint du traité ainsi que de l'irréductible hostilité "envers l'envoyé de Satan". Les ruptures des traités sont aussi le fait des monarchies. En 1809, l'Autriche a rompu la paix de Presbourg de 1805 ; en 1811, c'est Alexandre qui brise la paix de Tilsit.

La résistance acharnée des Britanniques au blocus

L'origine de la guerre permanente entre Français et Anglais est à chercher dans le défi lancé le 1^{er} février 1793 par la France à la puissance qui dominait les océans, défi dont la seule issue envisageable était la défaite totale de l'un des deux belligérants. Le blocus qui prohibait tout commerce avec les Îles britanniques fut promulgué²⁷ dans le but de ruiner l'économie anglaise par une crise de surproduction née de l'impossibilité des Anglais d'écouler leurs marchandises sur le continent européen²⁸. Dès la fin de 1809, le blocus s'avère un échec malgré le beau succès de Wagram. Dans l'attente de la libération progressive de l'Espagne c'est par une modeste possession danoise, le duché de Lauenbourg, qu'allait se faire l'essentiel de la contrebande anglaise. L'absolue maîtrise anglaise des océans est la source de sa résistance au blocus car Napoléon ne disposa jamais de la puissance pour contrôler les côtes, quelles soient anglaises ou continentales, et s'opposer ainsi efficacement à la contrebande. Très curieusement, Napoléon ne songea pas à s'attaquer à l'organisation financière des Britanniques. Il ne chercha jamais à empêcher la circulation monétaire et celle des effets de commerce entre le continent et les Îles. Il respecta les solidarités bancaires internationales qui servaient de support au commerce anglais en assurant la circulation des moyens de paiement. Les grandes places financières d'Amsterdam, de Francfort et de Hambourg purent maintenir leurs relations avec la City, permettant le transfert des moyens de paiement anglais. Si le cabinet de Saint-James était indifférent aux préjugés légitimistes des autres Monarchies européennes²⁹, il a cependant cristallisé les rancunes à l'égard

²⁷ Décret impérial de Berlin du 21 novembre 1806, et les deux décrets du 23 novembre 1807 et du 17 décembre 1807 datés de Milan.

²⁸ Toute marchandise en provenance d'Angleterre était confisquée.

²⁹ Pour les historiens, Léonce Pingaud, à la fin du XIX^e siècle, puis Jacques Godechot au XX^e, de 1789 à 1791 des

de la France révolutionnaire, en rendant possible toutes les coalitions nourries de son or. C'est la France hégémonique, plus que la France nouvelle, que l'Angleterre veut abattre, en profitant habilement de l'antipathie irrémédiable des autres Cours européennes pour Napoléon.

Une diplomatie française hésitante

Deux voies diplomatiques principales s'offraient à l'Empereur, l'alliance avec l'Angleterre ou une alliance continentale. Si la France avait choisi de se retirer de la compétition maritime, "la perfide Albion" aurait pu baisser sa garde. Si elle avait été solidement alliée sur le continent à la Prusse, ou à la Russie ou à l'Autriche, comme Talleyrand l'avait suggéré en 1805, la reconstitution de notre flotte n'aurait pas été exclue. On prête au diable boiteux le propos : "Au nom du ciel, que l'on forme une alliance avec l'Autriche, offensive ou défensive, n'importe cela est égal pour l'effet. C'est parce qu'on ne craint pas cela qu'il faut le faire". Or depuis le remaniement ministériel du 9 août 1807, le médiocre et servile Champagny a remplacé Talleyrand à la tête de la diplomatie française. Le sort fait à la Pologne illustre le manque de clarté de la diplomatie française. La décision de ne pas rétablir le royaume de Pologne témoigne du souci de ne pas mécontenter le tsar. Toutefois, la création du grand-duché de Varsovie entretint la méfiance des Russes sur les intentions françaises. Ainsi, faute d'un choix clair entre un destin maritime et un destin continental, la France se condamnait à un affrontement perpétuel avec son ennemi le plus obstiné dans le cadre de coalitions sans cesse renaissantes.

L'altération de l'outil militaire

La débandade des Saxons à Wagram pose la question de l'altération de la valeur militaire des Français, causée par l'arrivée massive de contingents étrangers. Cette question est actuellement débattue³⁰. La discipline consentie mais non imposée par la violence dans les armées françaises constituerait un puissant facteur d'intégration. D'un autre côté, les pillages et les exactions dont les Français se rendaient fréquemment coupables, notamment en Prusse orientale, affaiblissaient la discipline tout en heurtant les consciences de beaucoup de soldats allemands. L'affaiblissement de la valeur militaire des troupes françaises, trouverait aussi ses origines dans l'incorporation sans cesse croissante de conscrits. Les premiers résultats de mes investigations actuelles sur la place, dans les armées impériales des officiers et des sous-officiers de volontaires de 1791 et de 1792, tendent à privilégier l'hypothèse d'une sortie massive du service entre 1803 et 1807.

Trahison de Talleyrand, tiédeur de Fouché : la rupture entre Napoléon et ses notables

En politique intérieure, la création de la noblesse d'Empire avait froissé les Brumairiens tout en causant de vives inquiétudes sur un éventuel retour aux privilèges de l'Ancien Régime ainsi que sur les ambitions dynastiques de Napoléon qui avait abandonné la politique des républiques sœurs, glacis protecteur des frontières naturelles du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. Enfin, les saignées d'hommes, de plus en plus impopulaires, privaient les campagnes d'une main d'œuvre dont le coût s'élevait. La trahison de Talleyrand et la tiédeur de Fouché traduisent le mécontentement grandissant des notables de Brumaire.

Le réveil des nationalités en Allemagne

Le ressort des mouvements nationaux en Allemagne reposerait sur la vive résistance des Allemands à l'imposition du Code civil contraire aux coutumes ancestrales, résistance amplifiée par les souffrances des populations victimes incessantes des réquisitions de toutes sortes, des pillages, des contributions de guerre, des levées de troupes. Les intellectuels avaient d'abord préparé le terrain de la révolte. En 1805, Arndt publie à Hambourg son *Esprit du temps*, qui stigmatise la main-mise française sur l'Allemagne. En 1807, à Berlin, les serments du pasteur

agents britanniques auraient financé les factions favorables à la chute des Bourbons.

³⁰ Thomas Hippler, "Les soldats allemands dans les armées impériales d'après leurs autobiographies : Micro-Républicanisme et décivilisation", p.117-130, *Annales historiques de la Révolution française*, n°348, avril-juin 2007.

Schiermayer invitent l'Allemagne à l'insurrection pour conquérir liberté et indépendance. Le 15 décembre 1808, Fichte présente à Hambourg le premier de ses *Discours à la nation allemande*, qui enflamment la jeunesse, à l'origine d'associations secrètes comme le Jugendbund. Vers la même époque, Vienne est le creuset d'un bouillonnement patriotique, les pamphlets à la gloire de l'Allemagne se multiplient relayés par le foyer incandescent du salon de Joseph Hofmayr, directeur des archives d'État.

Dès son entrée en Bavière en avril 1809, l'archiduc Charles diffuse à grande échelle un manifeste : "Nous combattons pour rendre à l'Allemagne son indépendance et son honneur national", écrit par Schlegel, précepteur des enfants de Madame de Staël à qui il inspira son ambitieux *Traité de l'Allemagne*, commencé en 1808 et publié en 1810 ; la fille de Necker pose un regard aigu sur les réalités allemandes éprises de liberté et d'indépendance. Les rébellions armées prennent ensuite le relais des protestations des intellectuels, celle des montagnards tyroliens du Tyrol, celle du Major prussien Schill qui tente de soulever la Westphalie et la Saxe à la tête du 2^{ème} régiment de hussards du Mecklembourg ; le 11 juin il entre à Dresde, puis le 25 à Leipzig ; après Znaïm, privé du soutien autrichien, il remonte vers la Baltique, où il meurt le 31 mars 1810 au combat de Stralsund. Le duc de Brunswick-Oels³¹, qui avait chevauché avec ses hussards jusqu'à Brunswick, à 50 kilomètres à l'est de Hanovre, où il refusa d'entrer pour éviter à la population de terribles représailles, réussit à s'embarquer à Hambourg pour l'Angleterre, connaît un sort comparable à Schill en mourant en soldat à la bataille des Quatre bras le 16 juin 1815. La précocité des ferments de révolte facilement écrasés en 1809, s'incarne dans l'échec de la tentative d'assassinat de Napoléon à Schönbrunn le 12 octobre 1809, par un jeune étudiant Friedrich Stapps d'une famille luthérienne d'Erfurt ; ayant refusé la grâce de Napoléon, il est fusillé le 16 octobre, avant de s'écrouler il s'écrie "Vive l'Allemagne"

Les excès du caractère de l'Empereur : présomption, impatience

Trop confiant dans son génie militaire, Napoléon a sous-estimé naïvement les ruses d'Alexandre, de Metternich, de Talleyrand ou de Fouché. Il répugnait également à toute concession. Ainsi, au début de la campagne d'Autriche de 1805, pour éviter tout retard dans la progression des corps d'armée de Bernadotte et de Marmont, il ordonna à ses troupes le 3 octobre, de traverser l'enclave prussienne d'Anspach. L'accord du roi de Prusse n'avait pas été sollicité alors que ce dernier négociait sur deux fronts. Il discutait sa neutralité avec la France, mais il envisageait également de participer à la troisième coalition en vue de rejoindre l'Autriche et la Russie.

À Erfurt en 1808, Napoléon n'a pas proposé Constantinople au tsar, ce qui a amené ce dernier à refuser les 2 articles qui auraient pu empêcher l'agression autrichienne de 1809. Tout aussi important est l'excès de présomption de l'Empereur, qui, alors que rien ne le menaçait, attaqua son inoffensif allié espagnol et n'hésita pas à engloutir des centaines de milliers de soldats français, italiens et allemands dans les steppes glacées de la Russie. Pour beaucoup d'historiens, Napoléon a pêché par manque de patience. Dans un contexte de neutralité sélective, la France à l'abri du Rhin, aurait pu sagement attendre la naissance de ferments de discorde en Europe, soit entre l'Angleterre et la Russie à propos de la Méditerranée, soit entre l'Autriche et la Russie au sujet du dépeçage des possessions ottomanes dans les Balkans que ces deux puissances convoitaient. De même, la rivalité austroprussienne aurait pu être utilisée ; la Prusse peu intéressée par les Balkans, craignait qu'une déception de la Cour de Vienne dans le partage des Balkans, n'entraînât cette dernière à lutter pour retrouver la suprématie en Allemagne dont elle avait été peu à peu privée.

Chateaubriand a dressé dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* un sombre bilan de l'épisode napoléonien : "Il perdit l'Europe avec autant de promptitude qu'il l'avait prise ; il mena deux fois les alliés à Paris malgré les miracles de son intelligence militaire. Il avait le monde sous ses pieds et il n'en a tiré qu'une pension pour lui, un exil pour sa famille, la perte de toutes ses conquêtes et d'une partie du vieux sol français." Barras, très rancunier, expliquait le désastre final³² : "C'est par

³¹ Fils du duc de Brunswick, tué à Iéna en 1806, il a été dépouillé de son duché.

³² Barras, *Mémoires*, réédition Paris 2005, p.26.

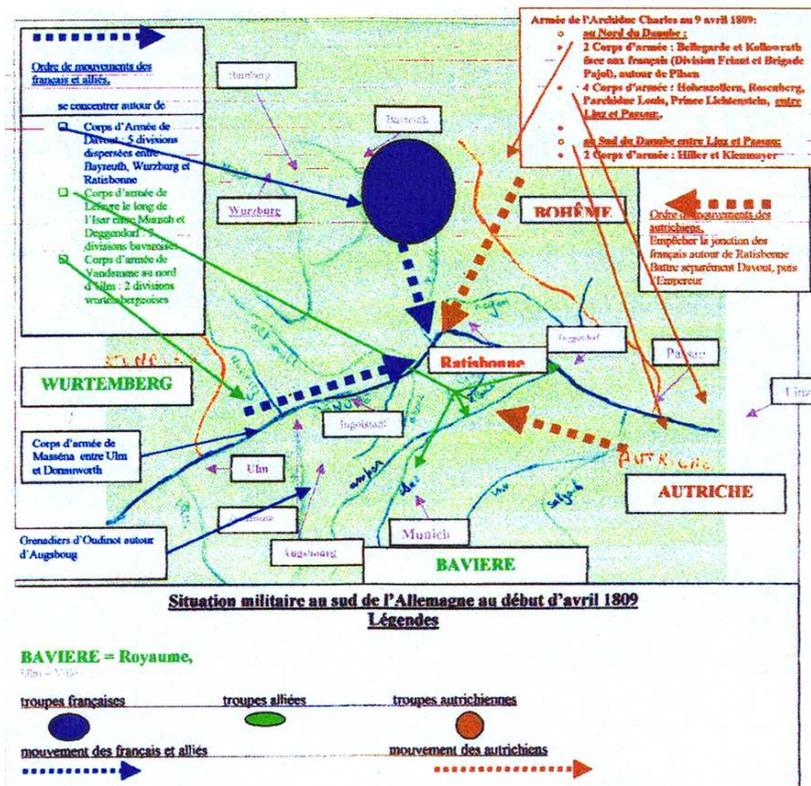
les dynasties faibles que s'établit la liberté. Mieux vaut pour un peuple un roi chasseur qu'un Empereur belligérant ; mieux vaut voir même un sabre de bois qu'un sabre d'acier, un roi juge de paix assis sous le chêne de Vincennes, plutôt qu'un empereur jamais assis et toujours à cheval." Lucide Guizot, né en 1787, observait dans ses *Mémoires* : "Entre les grands hommes ses pareils, Napoléon fut le plus nécessaire à son temps, car nul n'a fait si promptement ni avec tant d'éclat succéder l'ordre à l'anarchie, mais aussi le plus chimérique en vue de l'avenir, car après avoir possédé la France et l'Europe, il a vu l'Europe le chasser, même de la France, et son nom demeurera plus grand que ses œuvres, dont les plus brillantes, ses conquêtes ont tout à coup et entièrement disparu avec lui... J'ai appris à être juste envers Napoléon, génie incomparablement actif et puissant, admirable par son horreur du désordre, par ses profonds instincts de gouvernement, et par son énergique et efficace rapidité dans la charpente sociale. Mais ce génie, qui n'acceptait ni de Dieu, ni des hommes, aucune limite à ses désirs et à ses volontés, et qui parla demeurait révolutionnaire en combattant la Révolution." ³³

POUR EN SAVOIR PLUS

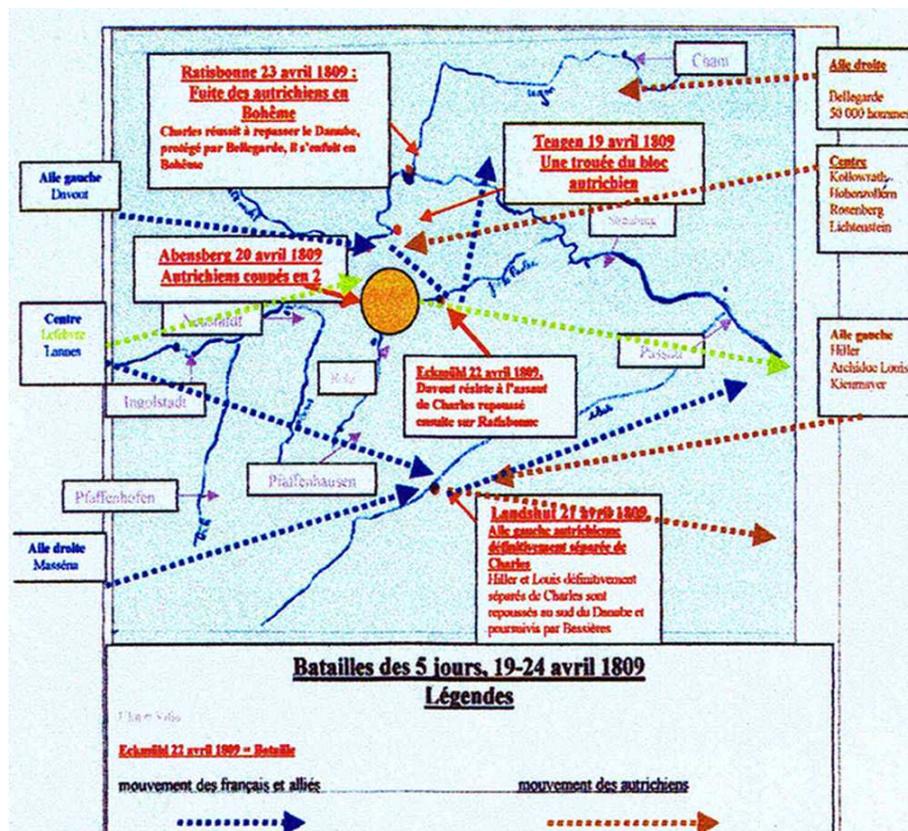
- L'Anti Napoléon*, présentation de Jean Tulard, Paris 1965
Dictionnaire Napoléon, sous la direction de Jean Tulard, 2^{ème} édition, Paris 1999.
 "Napoléon et la Campagne d'Autriche", *Tradition* - hors série 14, Paris 2000
 "Napoléon en Autriche", *Gloire et Empire*, n°21, Paris 2008.
 « Napoléon et l'Europe, le point de vue anglo-américain », *Annales historiques de la Révolution française*, p.131-154, n° 4 2008.
 J.P. Bois, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs 1714 – 1815*, Paris 2003.
 Jacques Olivier Boudon, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris 2000.
 E.Buat, *1809 De Ratisbonne à Znaïm*, 2 tomes, Paris 1999.
 Jean Claude Damanne, *Les soldats de la Grande Armée*, Paris 1998.
 Abel Douay et Gérard Hertault, *Schulmeister, Dans les coulisses de la grande armée*, Paris 2002.
 Roger Dufraisse, « Régime douanier sous le Système continental », *Revue d'Histoire Economique et Sociale*, 1966, Paris p.518-543.
 Roger Dufraisse et Michel Kerautret, *La France Napoléonienne : Aspects extérieurs 1799-1815*, Paris 1999,
 E.Gachot, *1809, Napoléon en Allemagne*, Paris 1913.
 J.P Jessenne, *Révolution et Empire 1783-1815*, Paris 1993.
 Thomas Hippler, "Les soldats allemands dans les armées impériales d'après leurs autobiographies : Micro-Républicanisme et décivilisation", p.117-130, *Annales historiques de la Révolution française*, n°348, avril-juin 2007.
 M.Molières (colonel), *Napoléon en Autriche*, 2 volumes, Paris 2003.
 A.Pigeard, *Dictionnaire des batailles de Napoléon*, Paris 2004.
 A.Pigeard, *Dictionnaire de la Grande Armée*, Paris 2002.
 Sasaki (commandant), *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, 3 volumes, Paris 1899-1902.
 J. Tulard, *Napoléon*, Paris 1987.

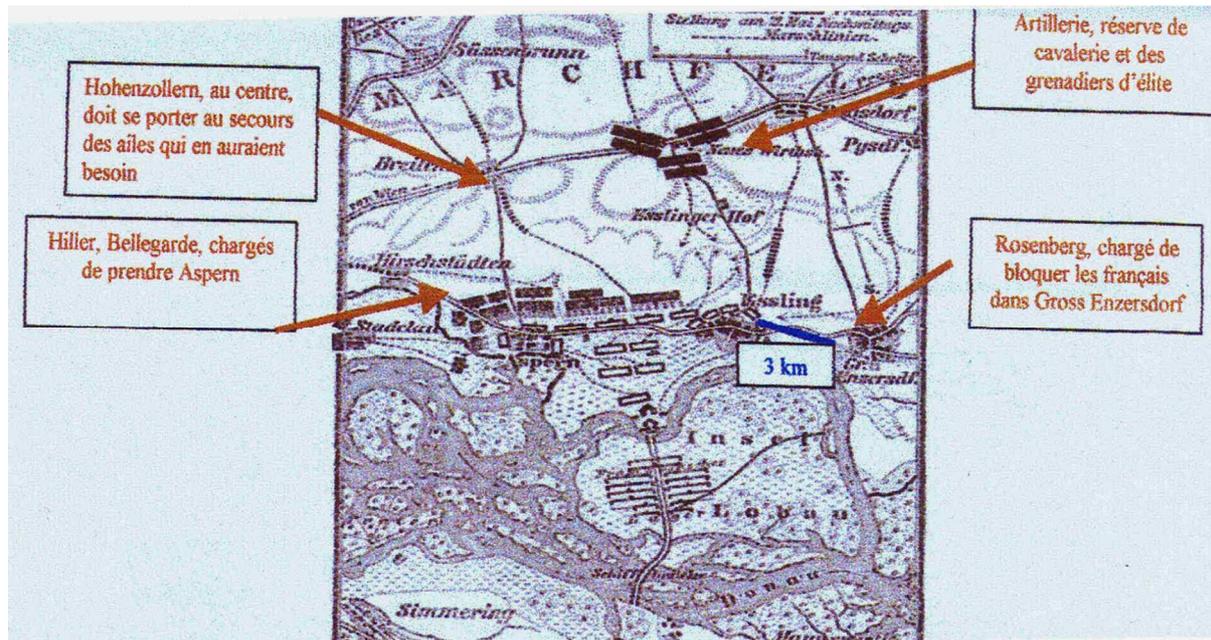
³³ Guizot, *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, réédition Paris 1971, p.5.

Carte 1

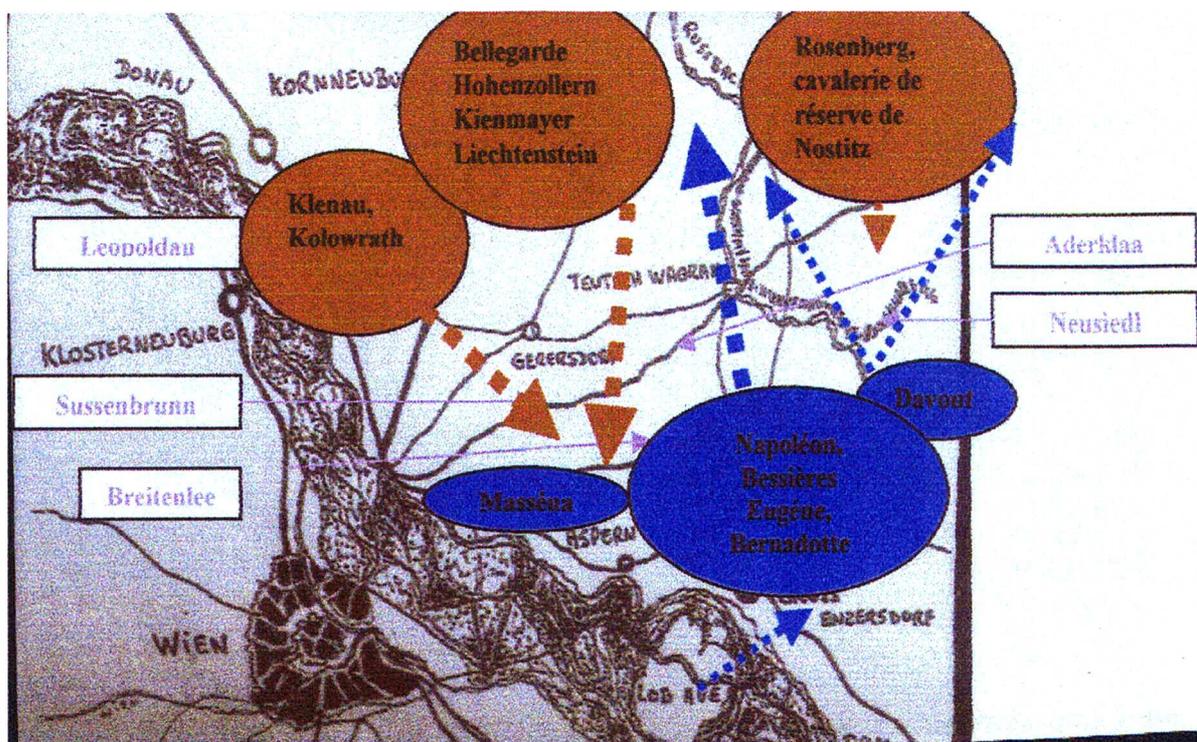


Carte 2





Carte 3 : Plan de la bataille d'Esling



Carte 4 : Plan de la bataille de Wagram

LE CHOC ISLAM-CHRÉTIENTÉ : QUEL DESTIN DEMAIN POUR L'EUROPE ? ^{1/ 2}

Claude Sicard

RÉSUMÉ

Depuis la fin de la période coloniale, on assiste à l'arrivée en Europe de très nombreuses communautés musulmanes qui viennent s'établir définitivement dans les nations européennes, essentiellement dans celles qui avaient entrepris au XIX^e siècle d'exercer leur domination sur des pays musulmans, en Méditerranée, au Moyen-Orient et en Asie.

Ces mouvements migratoires résultent de l'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les pays musulmans en question d'assurer leur développement économique au lendemain de leur accès à l'indépendance, du fait d'options économiques erronées adoptées par leurs jeunes dirigeants et de la démographie galopante de ces sociétés. Ils résultent également des besoins d'importation de main-d'œuvre étrangère que connaissent les divers pays européens du fait du très grave déclin démographique qui caractérise à présent la vieille Europe.

Ces mouvements de population sont appelés à se développer très fortement dans les prochaines décennies, et il est donc naturel de s'interroger sur l'impact qu'ils vont avoir sur l'avenir des sociétés européennes. Le problème tient au fait que tous ces nouveaux arrivants sont issus, dans leur très grande majorité, d'une civilisation différente de la civilisation occidentale, la civilisation islamique, une civilisation avec laquelle l'Europe a eu maille à partir depuis l'apparition de l'islam au début du VII^e siècle.

Nous analyserons donc dans un premier temps les raisons pour lesquelles ces deux mondes, le monde de "la chrétienté" et le monde de "l'islam", sont en opposition, puis nous essayerons d'amorcer dans un second temps une réflexion sur les conséquences que le développement de l'islam dans nos sociétés est susceptible d'avoir, à terme, sur notre propre civilisation, la civilisation occidentale européenne.



I - LES RAISONS DE L'OPPOSITION ENTRE LES MONDES DE L'ISLAM ET DE L'OCCIDENT

Ces raisons sont de trois ordres :

- Doctrinal
- Historique
- Psychologique

11-Les raisons doctrinales :

L'islam se revendique comme un "post christianisme" : le Prophète Mahomet a eu le privilège d'avoir directement la parole de Dieu. Aussi, le message qu'il a délivré est-il, nous disent les musulmans, le vrai message, et il n'y en aura pas d'autre car Mahomet est le sceau des prophètes. Après lui, il n'y aura pas d'autre prophète annonçant le message de Dieu. Avant lui, il y avait eu plusieurs prophètes, dont en particulier Moïse et Jésus : ces prophètes furent de simples

¹ Séance du 16 avril 2009.

² Communication sur le thème de l'ouvrage de Claude Sicard : *Le face à face islam chrétienté : quel destin pour l'Europe ?*, paru chez François-Xavier de Guibert, Paris 2008.

hommes, des hommes qui ont été "inspirés" par Dieu, en sorte que les messages qu'ils ont délivrés ne sont pas parfaits, à la différence de celui de Mahomet. Il est fondamental pour comprendre ce qu'est l'islam, de faire la distinction entre les prophètes qui ont précédé Mahomet et le Prophète Mahomet : les premiers ont seulement été "inspirés" par le Tout-Puissant, alors que Mahomet a eu, lui, la Révélation du message de Dieu. Le message du Coran est donc la parole même de Dieu : il s'agit d'un livre "incrée, qui existe de toute éternité, et qui a été révélé à Mahomet par l'archange Gabriel.

Aussi, Mahomet dit-il aux chrétiens qu'ils sont dans l'erreur : Jésus n'était pas le fils de Dieu. Il n'est pas mort sur la croix et il n'a pas ressuscité. Or, ce sont là, précisément, les croyances fondamentales des chrétiens. Mahomet a donc heurté de front les chrétiens, jetant le plus grand discrédit sur les fondements même de leur foi, et il les a invités à rejoindre la vraie religion, en adhérant au message parfait que Dieu lui a fait connaître. Il a en outre accusé les chrétiens d'avoir falsifié le message qu'ils ont reçu, en cachant l'annonce que Jésus leur aurait faite de la venue d'un nouveau prophète après lui, précisément le prophète Mahomet. Il s'agit de l'interprétation que fait l'islam de l'annonce de la venue du Paraclet (le Saint-Esprit).

Mahomet a reçu de Dieu les indications nécessaires pour organiser la société, se trouvant lui-même en position de chef d'État à Médine :

- l'islam doit se répandre sur toute la Terre : c'est la religion que toute l'humanité doit, finalement, embrasser ;

- l'islam divise le monde en deux : le "dar al islam" (la maison de l'islam) où règne déjà la vraie religion, et le "dar al harb" (textuellement la "maison de la guerre") qui est constitué par tous les territoires qui ne vivent pas encore sous la loi de l'islam. Les musulmans sont invités à lutter pour étendre le règne d'Allah, et c'est là le sens du "djihad", qui est "le combat dans la voie de Dieu" ;

- le "djihad" : le Prophète a indiqué que dans ces combats il y aurait les 4/5 des butins pris aux infidèles qui reviendraient aux combattants (et 1/5 pour le Prophète) ; et ceux qui en viendraient à périr dans ces nobles combats ont l'assurance d'être accueillis au paradis d'Allah. Certes les théologiens distinguent le "petit djihad" qui est celui dont nous venons de décrire la fonction, et le "grand djihad" qui est, lui, le combat que le musulman a à mener sur lui-même pour être un meilleur croyant. Mais le Coran ne parle, en fait, que du petit djihad ;

- dans la société, tant qu'elle ne sera pas totalement islamisée, on aura donc : des musulmans, des gens dits "du Livre" (chrétiens et juifs), et des incroyants. Ceux-ci devront être convertis à l'islam (éventuellement par la force) ; par contre les "gens du Livre" seront des citoyens dont on admettra qu'ils puissent conserver leur religion. Ces gens du Livre auront un statut de "dhimmi", c'est-à-dire un statut dit de "protégés" : on leur appliquera une fiscalité particulière (horriblement lourde et totalement dissuasive !). Ce seront en fait des citoyens de second rang, auxquels on interdit l'accès dans la société à des fonctions importantes, et que l'on soumet à diverses brimades (interdiction de monter à cheval par exemple, interdiction d'épouser une musulmane, etc....) ;

- dans une société ainsi organisée il n'y aura de fraternité qu'entre musulmans, les sourates du Coran étant formelles à cet égard.

Le Coran fixe par ailleurs toutes sortes de règles : non égalité homme/femme, loi du talion pour certains délits, interdiction de l'adultère ou de l'homosexualité, interdits alimentaires divers, interdiction de prêts à intérêt, prohibition de l'alcool, etc...Le Coran est à la fois un code civil et un code pénal. Tout État musulman doit appliquer ces règles puisque l'homme doit obéissance à Dieu (islam signifie "soumission"), Dieu ayant fait connaître ses volontés au prophète Mahomet.

Par différence avec ce qu'a révélé Mahomet, le christianisme a une autre conception de l'homme et de ses rapports avec Dieu : Jésus a révélé aux hommes qu'ils sont tous des créatures de Dieu, également aimées de Dieu, donc des être égaux. La notion d'amour qui existe dans le christianisme entre tous les hommes, et entre Dieu et les hommes, n'existe pas dans l'islam : dans le christianisme il y a une relation entre Dieu et l'homme qui est du type relation d'un père à un fils, alors que pour l'islam la relation est celle d'un maître à un serviteur. Le Coran indique

clairement que l'homme est sur terre pour adorer Dieu : il lui est soumis. Le message d'amour de Jésus "Aimez-vous les uns les autres" n'existe donc pas dans l'islam : on sait qu'il a induit dans la civilisation occidentale les notions d'égalité, de justice et de fraternité. Et, de surcroît, dans le christianisme il y a séparation du domaine politique et du domaine religieux, Jésus ayant clairement proclamé : "Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César", alors que dans l'islam il y a confusion totale entre les deux domaines.

Jésus n'a prêché que pendant trois ans seulement, alors que Mahomet l'a fait pendant un peu plus de vingt ans : et n'ayant pas été, à la différence de Mahomet, un chef d'État, il n'a laissé aucune règle d'organisation de la société.

12- Les raisons historiques :

Sitôt après la mort du Prophète, les cavaliers d'Allah s'élançèrent à la conquête du monde : celui-ci était constitué à l'est par l'empire persan (dynastie des Sassanides), et à l'ouest par l'empire romain, un empire officiellement chrétien depuis près de trois siècles. L'empereur Constantin, en effet, avait mis un terme à la persécution des chrétiens par l'édit de Milan promulgué en 313 ; puis, ensuite, Théodose 1^{er} avait fait en 380 du christianisme la religion d'État de cet immense empire.

Les musulmans prirent Damas en 636, Jérusalem en 638, Alexandrie en 643, et ils arrivèrent finalement à Tanger en 704. Tous ces territoires appartenaient à l'Empire romain. Les musulmans passèrent le détroit de Gibraltar et allèrent envahir l'Espagne wisigothique. Ce fut Charles Martel qui, finalement, arrêta les envahisseurs arabes à Poitiers, en 732. Les musulmans se répandirent néanmoins dans toute la Provence, puis ils allèrent en Sicile. Ils s'aventurèrent ensuite dans toute l'Italie du sud et vinrent piller Rome en 846.

Au X^e siècle, l'empire musulman étant devenu immense, une pose fut marquée.

Au siècle suivant, Bagdad, qui était le siège du califat, vit l'arrivée des Seldjoukides, des tribus descendues d'Asie centrale qui étaient musulmanes : leur chef prit le calife sous sa protection et il exerça le pouvoir à sa place. Son successeur, Alp Arslan, entreprit de repartir à la conquête des territoires byzantins encore aux mains des chrétiens. Il écrasa les troupes byzantines à Mantzikert, et il s'avança jusqu'à Antioche qui tomba en 1085. Le Basileus Alexis I^{er} Comnène prit alors peur, et devant la menace qui pesait sur Constantinople, il envoya une délégation à Rome pour quérir le secours de ses frères d'Occident. Le Pape Urbain II accueillit favorablement cette demande au concile de Plaisance, et il se décida ainsi à lancer à Clermont, en 1095, un appel à la Croisade, une croisade conçue comme une guerre juste consistant en un pèlerinage armé ayant pour objectif de délivrer les frères d'Orient du joug des musulmans et de reconquérir en Palestine la Terre sainte des chrétiens, et tout spécialement Jérusalem où est le tombeau du Christ. Le pape donna également comme second objectif aux Croisades la reconquête de l'Espagne (la "Reconquista").

C'est ainsi que furent déclenchées les Croisades. Les Croisés s'acheminèrent vers la Terre sainte, par terre ainsi que par mer avec l'aide des flottes vénitiennes. Ils eurent à mener des combats épuisants, luttant contre les Seldjoukides de Bagdad et les Fatimides du Caire, luttant aussi contre la famine et les maladies qui les décimaient en chemin ; finalement ils parvinrent à reprendre Jérusalem en 1099, les Byzantins les laissant seuls dans ces périlleuses entreprises guerrières. Ils occuperont la Terre sainte pendant près de deux siècles, puis ils s'en trouveront chassés, finalement, par Saladin qui parvint à reprendre Jérusalem en 1187. L'échec des Croisades est dû à la défaillance des Byzantins qui ne surent pas relayer les Croisés. Ceux-ci, pour le plus grand nombre, rentraient tout naturellement en Europe une fois leur pèlerinage accompli, et les ordres guerriers religieux qui s'étaient constitués sur place, les Templiers et les Hospitaliers, ne parvinrent pas, malgré leur abnégation et leur bravoure, à remédier à l'absence des Byzantins. On aurait pu, en effet, attendre de ceux-ci qu'ils prissent leur part dans la défense de territoires relevant historiquement de leur obédience.

Il y eut ensuite, au XIV^e siècle, la vague ottomane : une nouvelle dynastie musulmane créée par Osman en Bithynie voulut, en effet, reprendre le flambeau des luttes contre la chrétienté. Orkhan, le fils d'Osman réussit à faire passer ses troupes à Gallipoli, et son successeur entama la conquête de la péninsule balkanique. Les Turcs arrivèrent en 1529 à Vienne, en Autriche, malgré diverses Croisades lancées par les papes "contra Turcos", sans jamais aucun succès. Bajazet était un fin guerrier, un ennemi redoutable, et très cruel : on le nomma "La foudre" ou encore "L'éclair". Il passait sans pitié au fil de l'épée tous ses prisonniers, sauf ceux capables de s'acquitter d'une substantielle rançon. Entre-temps, Constantinople était tombée en 1453, enlevée par Méhemet II qui pénétra à cheval dans Sainte-Sophie en proclamant "la victoire d'Allah". Les Autrichiens parvinrent avec un courage inouï à défendre leur ville, et ce fut, là, le premier échec de Soliman dit "le Magnifique". Le front se déplaça ensuite vers l'Est, mais les Ottomans parvinrent à reprendre le dessus, et on les vit assiéger Vienne une seconde fois, en 1683 : cette fois la capitale des Habsbourg fut sauvée par l'intervention des Polonais menés par leur roi, le fameux Jean Sobiesky. Dans toute l'Europe on célébra des Te Deum où l'on glissait une phrase du prologue de l'évangile selon saint Jean disant : "Ce fut un envoyé de Dieu, l'homme dont le nom était Jean".

Finalement, les Turcs se trouvèrent peu à peu chassés des territoires qu'ils étaient venus conquérir en Europe, et l'on assista au démantèlement de l'empire ottoman au lendemain de la première guerre mondiale, les Turcs ayant cru bon de s'allier aux Allemands.

Sur l'autre front, celui de la reconquête de l'Espagne, la lutte fut très longue : il fallut attendre 1492 pour que les musulmans soient vaincus, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon entrant triomphalement dans Grenade le 6 janvier, jour de l'Épiphanie. Le pape Innocent VIII les récompensa en leur attribuant le titre flatteur de "Rois très catholiques". Et partout dans Rome on alluma des feux de joie : on proclama que la prise de Grenade effaçait l'affront de la perte de Constantinople.

Au XIX^e siècle, le mouvement repartit dans l'autre sens : ce furent alors les puissances européennes qui entreprirent d'aller à la conquête de divers pays musulmans, profitant de leurs avancées au plan technologique et de la puissance de leurs armes. Cette fois, les conquêtes se firent non plus au nom de Dieu, mais au nom de "la mission civilisatrice de l'Occident". Ce fut Bonaparte en Égypte en 1798, la France en Algérie en 1830, puis la France à nouveau en Tunisie et au Maroc en 1881 et en 1912 ; ce fut l'Angleterre en Égypte en 1882, les Pays-Bas en Indonésie en 1833, les Italiens en Libye en 1911..... Et, après la fin de la première guerre mondiale, ce furent les mandats accordés par la Société des Nations à la France sur la Syrie et le Liban et à la Grande-Bretagne sur l'Irak et la Palestine. Les combats furent la plupart du temps très durs : Algérie 27 ans, Maroc 20 ans, Libye 20 ans....

Au siècle suivant, les pays musulmans qui avaient été colonisés entreprirent de mener des luttes pour recouvrer leur indépendance : ils furent aidés en sous-main par les résolutions de la III^{ème} internationale communiste ainsi que par les mouvements panarabistes et panislamistes qui prirent naissance au Moyen-Orient dans le début des années 1930. Peu à peu, ces différents pays vont parvenir à acquérir leur indépendance, le dernier pays où les combats furent les plus sanglants fut l'Algérie à qui la France accorda finalement l'indépendance en 1962. Il est important de noter que dans ces différents pays chaque fois les mouvements de lutte pour l'indépendance furent lancés par des chefs religieux, au nom de l'islam : le cheikh Abdel Hamid Ben Badis par exemple en Algérie en 1925, ou Hassan el Bana, le fondateur du mouvement des Frères musulmans en Égypte, en 1928.

Depuis la fin de la période coloniale, du fait des succès remportés sur l'Occident en obligeant les nations européennes à se retirer des pays qu'elles étaient venues coloniser au XIX^e siècle, des courants islamistes violents se sont développés dans les pays musulmans qui ont pour objectif de redonner au monde musulman toute sa fierté face à un Occident dominateur et arrogant. Périodiquement, des attentats sont commis contre des Occidentaux dans les pays du Maghreb et du Machrek, et des extrémistes en commettent même dans les pays occidentaux. Celui du 11 septembre 2001 sur les Twin Towers à New York faisant 3 000 morts fut le plus spectaculaire : il ébranla fortement tout le monde de l'Occident. Il y eut ensuite en Europe les

attentats très meurtriers de Madrid, puis ceux de Londres. Et dans les pays musulmans, les chrétiens qui y sont installés ne cessent de subir des brimades en sorte qu'ils émigrent dans des pays occidentaux dès qu'ils ont les moyens de le faire.

13 - Les raisons psychologiques :

Les musulmans, nous dit Ferreydoun Hoveyda dans un ouvrage très instructif qu'il a intitulé *Que veulent les Arabes*³, se sentent humiliés, soumis à l'hégémonie de l'Occident, victimes d'injustices et en proie à un séculaire complot judéo-chrétien. "La majorité des Arabes ne portent pas l'Occident dans leur cœur" nous dit cet auteur qui est un Syrien élevé à Beyrouth. Il nous révèle que les musulmans nourrissent "une psychologie victimaire et revendicative" : ils reprochent, dit-il, aux "chrétiens" les Croisades, l'expulsion des Morisques d'Espagne en 1502, la colonisation au XIX^e siècle, le pillage des ressources de leurs pays, les promesses non tenues au lendemain de la première guerre mondiale (accord Sykes-Picot), la non-reconnaissance des apports à l'Occident de la très riche civilisation musulmane au XII^e siècle, etc....

Par ailleurs, les musulmans jettent sur la civilisation occidentale actuelle un regard très sévère : une civilisation sans dieu, une civilisation de l'objet, une civilisation où l'on marchandise le corps de la femme et où l'on admet une polygamie déréglée, une civilisation qui tolère l'homosexualité..... en bref, une civilisation sans morale aucune. Aussi, Ben Laden envoya-t-il une lettre à un grand journal new-yorkais au lendemain des attentats du 11 septembre dans laquelle il dit aux Américains qu'ils sont "la pire des civilisations de l'histoire de l'humanité".

Les Occidentaux, qui au regard de l'Histoire seraient fondés à avoir, eux aussi, bien des griefs à l'égard du monde de l'Islam, restent totalement muets : ils s'accusent même de bien des larcins et ils font volontiers, du moins est-ce le cas des Européens, de la repentance. Par ailleurs, leurs intérêts économiques les incitent à taire les éventuels reproches qu'ils auraient à adresser au monde musulman, et ils admettent bien volontiers les thèses des intellectuels musulmans qui dans les pays occidentaux leur présentent l'Islam sous un jour favorable afin qu'ils admettent qu'il s'agit d'une religion d'amour, une religion somme toute comme toutes les autres.

II- LES CONSÉQUENCES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ISLAM DANS LES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES

21-Les prévisions démographiques :

L'Europe est en plein déclin sur le plan démographique et d'ici à 2050 les pays de l'UE (l'Europe des 27) auront perdu environ 20 millions d'habitants. Cela est dû à des taux de fécondité des femmes passés au-dessous du seuil de 2,1, le taux moyen actuel pour l'UE se situant à 1,3. Il ne naît plus que les 2/3 des enfants dont on aurait besoin pour maintenir constant l'effectif de la population en Europe.

Phénomène plus grave encore : le vieillissement très rapide de la population du fait des progrès de la médecine. À l'horizon 2050, 47% de la population européenne aura atteint l'âge de la retraite (et 60% dans le cas de l'Allemagne en 2060).

En conséquence, toutes les études sérieuses montrent que l'Europe a des besoins d'importation de main-d'œuvre étrangère considérables. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Bruxelles milite fortement en faveur de l'entrée de la Turquie dans l'UE, la Turquie étant un pays dont la pyramide démographique est jeune.

Une étude de l'ONU datant de 2001 intitulée "Migrations de remplacement : une solution aux populations en déclin et vieillissantes" indique que l'Europe va avoir besoin d'importer :

- 165 millions de travailleurs étrangers d'ici à 2025 afin de maintenir à son niveau actuel l'effectif de sa population active ;

³ Editions Page après Page, 2004.

- 700 millions de travailleurs étrangers d'ici à 2050 si l'on veut que soit maintenu à son niveau actuel le ratio actifs/inactifs.

Ces chiffres sont stupéfiants et semblent totalement irréalistes : l'Europe ne pourra pas les admettre. Néanmoins, les besoins étant là, des importations très importantes de main-d'œuvre vont se poursuivre, et les travailleurs dont on a besoin venant avec leur famille, il n'est pas exclu que l'on aura à l'horizon 2050 une population européenne constituée de 30 à 40 % de musulmans. D'ailleurs, plusieurs leaders d'opinion dans les pays musulmans nous annoncent déjà triomphalement une Europe majoritairement musulmane à la fin du siècle actuel. De même, le grand spécialiste américain de l'islam, Bernard Lewis, avait déclaré dans une interview donnée au journal allemand *Die Welt* au début des années 1990 : "L'Europe fera partie intégrante de l'Arabie occidentale et du Maghreb d'ici à la fin du siècle".

22- Les scénarios "catastrophe"

Un bon nombre d'auteurs ont publié ces dernières années des ouvrages nous annonçant des scénarios extrêmes. On peut classer ces scénarios en 4 catégories :

a- Le scénario dit des "Taches d'huile" (ou aussi des "Taches de panthère").

Dans ce premier scénario, des communautés musulmanes deviendraient majoritaires dans certaines régions et elles imposeraient alors, démocratiquement, que s'applique aux habitants locaux la loi de la charia. Et progressivement, ces taches d'huile s'agrandiraient et se multiplieraient jusqu'à ce que l'Europe passe complètement sous la coupe des musulmans. Cette mutation se ferait sous l'action d'extrémistes très actifs dont les populations musulmanes européennes ne s'aventureraient pas à se désolidariser : ce sont, en effet, la plupart du temps, les extrémistes qui font l'Histoire de l'humanité, les populations restant, elles, passives.

b- La libanisation des pays européens :

Dans ce scénario, les pays européens en viendraient progressivement à adopter la même structure politique que le Liban actuellement, avec une forte influence, partout, du parti des musulmans.

c- Une guerre intérieure :

Dans ce troisième scénario, les populations européennes en viendraient à se révolter contre l'invasion que subit l'Europe. Il en résulterait une guerre civile, guerre dans laquelle les communautés musulmanes européennes seraient soutenues par des puissances musulmanes qui leur apporteraient leur soutien. L'Europe sortirait ravagée par un tel conflit.

d- La troisième guerre mondiale :

Dans ce dernier scénario, Israël déclencherait pour se protéger le feu nucléaire au Moyen-Orient. Il s'ensuivrait tout un enchaînement diabolique de cataclysmes : soutien de la Chine au monde musulman (les États-Unis ayant pris parti pour l'État hébreux), conflit entre l'Inde et la Chine, puis entre le Japon et la Chine.....Bref une guerre mondiale d'où l'Europe, menacée par des fusées à tête nucléaire pointées sur elle à partir de l'Algérie, sortirait très profondément meurtrie.

23- Le scénario tendanciel

Les quatre scénarios que nous venons de mentionner nous paraissant peu probables, nous pensons qu'il faut plutôt en venir à considérer le scénario tendanciel. Dans ce scénario, les communautés musulmanes continueraient à se développer fortement en Europe en s'intégrant dans nos sociétés correctement comme les règles de la démocratie le leur permettent, règles qui les autorisent à conserver leur personnalité et leur identité. Ces communautés, même si le chiffre

de 150 millions de musulmans qui est avancé parfois se vérifiait à l'horizon 2050, ne représenteraient jamais qu'une diaspora du monde musulman, un monde qui comptera 1,5 milliard d'individus en 2050. Cette diaspora restera très vraisemblablement solidaire du monde musulman du fait du concept coranique de "Oumma", d'autant qu'avec les moyens de communication modernes les informations circulent à la vitesse de la lumière. Plus le monde musulman aura acquis de l'importance au plan politique, voire au plan militaire (avec l'accès de l'Iran au club des puissances nucléaires, après le Pakistan...), plus les communautés musulmanes implantées en Europe revendiqueront leur fierté d'appartenir à ce monde et se trouveront naturellement renforcées dans leur droit à être elles-mêmes, c'est-à-dire à ne pas se diluer dans la civilisation occidentale. Les pays musulmans, dont en particulier le Maroc qui est géographiquement proche de la France, ont pour politique affichée de tout mettre en œuvre pour que leurs ressortissants installés en Europe conservent leur personnalité musulmane. Et l'on sait quelles sommes considérables l'Arabie Saoudite consacre chaque année à développer en Europe l'islam waabite, un islam très rigoureux qui est la religion officielle de ce riche pays pétrolier.

Pour évaluer les impacts du développement de l'islam dans les sociétés européennes, il convient tout d'abord de bien cerner ce que signifie le mot "civilisation", et nous nous référerons pour cela à l'excellente définition qu'en a donnée l'anthropologue mexicain Rodolfo Stavenhagen dans un travail qu'il fit pour l'UNESCO. Pour cet anthropologue, une civilisation, c'est : "l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ; cela englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeur, les traditions et les croyances". Si tant est que le développement de l'islam dans nos sociétés vienne à se réaliser dans les proportions indiquées plus haut, c'est l'ensemble de ces éléments qui dans notre civilisation occidentale européenne en viendraient à être modifiés.

Il convient ensuite de s'en référer aux lois d'évolution des civilisations, qui sont les suivantes :

a- À la base de chaque civilisation, il y a toujours une religion. "Les grandes religions sont toujours les fondements des grandes civilisations" nous dit Christophe Dawson, un grand sociologue britannique⁴. À la base de la civilisation occidentale, il y a le christianisme, et à la base de la civilisation musulmane, il y a l'islam.

b- Chaque civilisation suit une courbe d'évolution constituée de 4 phases : naissance, développement, maturité, déclin. On sait que Paul Valéry nous a dit : "Nous autres civilisations, nous savons que nous sommes mortelles". Une civilisation décline lorsqu'elle n'a plus de levier d'expansion. La civilisation occidentale européenne est à présent sur le déclin : son apogée se situe à la fin du XIX^e siècle, et la phase de déclin correspond à la fin de la période coloniale. Cette civilisation n'a plus aucun levier d'expansion : ni démographique, ni économique, ni militaire, ni idéologique. La civilisation musulmane est par contre encore dans une phase de croissance, ne serait-ce qu'au plan démographique. Quant aux leviers d'expansion dont elle dispose, outre la démographie, il y en a plusieurs : le pétrole, l'idéologie, l'accès à l'arme nucléaire....

c- À l'intérieur de chaque civilisation, il se produit avec le temps des évolutions. Mais là, deux thèses opposées se rencontrent :

- La thèse de la convergence des civilisations.
- La thèse de la non-convergence.

Des auteurs comme Francis Fukuyama soutiennent que toutes les civilisations évoluent dans le même sens et aboutissent in fine au schéma de la civilisation occidentale, c'est-à-dire des sociétés "sorties de religion" qui adoptent comme mode de fonctionnement le système démocratique. C'est la thèse que Fukuyama défend dans son célèbre ouvrage : *La fin de l'histoire et le dernier homme*. La France avec la Révolution de 1789 a montré la voie : elle a fait une "sortie de

⁴ Dans *Religion and culture*, publié en 1948.

religion", selon l'expression forgée par le philosophe Marcel Gauchet, au XIX^e siècle et elle a remplacé la royauté par une république laïque et démocratique.

D'autres anthropologues soutiennent la thèse inverse : chaque civilisation suit sa propre voie de développement et conserve ses invariants structuraux. C'est la thèse du grand anthropologue Claude Lévi-Strauss qui nous dit : "Il y a des évolutions internes, mais il existe des invariants structuraux". C'est également le point de vue de Samuel Huntington qui écrit dans *Le choc des civilisations*⁵ : "Une société peut très bien se moderniser sans s'occidentaliser".

d- Lorsque deux civilisations en viennent à se trouver en concurrence sur un même territoire, il y a conflit. Claude Lévi-Strauss nous dit⁶ qu'il se passera alors l'une des deux éventualités suivantes :

- soit désorganisation et effondrement du pattern de l'une des deux civilisations ;
- soit apparition d'une synthèse originale qui, alors, consiste en l'émergence d'un troisième pattern, lequel "devient irréductible par rapport aux deux autres".

Dans le scénario tendanciel, et pour autant que les prévisions démographiques de l'ONU conduisent vraiment à une Europe qui serait au milieu du siècle musulmane à 30 ou 40 %, c'est à l'apparition d'un nouveau modèle de civilisation qu'il faut s'attendre, un modèle original qui serait "irréductible par rapport aux deux autres". En effet, on doit exclure que la civilisation occidentale disparaisse totalement de l'Europe, et l'on doit exclure également que les 100 ou 150 millions de musulmans qui vivraient en Europe se fondent totalement dans la civilisation européenne qui a comme fondements les apports des philosophes grecs, le juridisme des Romains, et le christianisme.

Beaucoup de signes avant-coureurs nous indiquent que c'est bien dans cette direction que l'on s'achemine, d'autant que, comme nous l'avons indiqué plus haut, la civilisation occidentale se trouve maintenant être entrée dans sa phase de déclin. Le président français, Jacques Chirac, par exemple, a refusé que l'on inscrive dans le préambule de la Constitution dont voulait se doter l'Union Européenne une mention affirmant "les racines chrétiennes de l'Europe", et le ministre Jack Lang, qui fut ministre de la Culture puis ministre de l'Éducation nationale en France, a déclaré dans un ouvrage récent qu'il est "en faveur d'une République métisse dans ses couleurs, mais aussi dans ses formes et dans ses idées".

Il est donc fort probable que l'Europe dans le cours de ce siècle va connaître une mutation de sa civilisation, celle-ci évoluant peu à peu vers un modèle dont il est difficile de dire aujourd'hui ce qu'il sera exactement. Cette civilisation n'aura pas su, sur son déclin, se défendre et il faut citer alors cette pensée de Arnold Toynbee qui écrit dans son monumental ouvrage *A study of History*⁷ : "Les civilisations ne sont pas assassinées, elles se suicident".

On peut citer également, en conclusion, cette constatation que fait dans son ouvrage *The evolution of civilizations* l'historien américain des civilisations Carroll Quigley, qui nous dit⁸ sans que cela semble troubler aucunement les dirigeants de cette Europe qui se bâtit laborieusement à Bruxelles : "L'arrivée massive d'immigrés est le signe que l'on retrouve dans toutes les civilisations en déclin".

DÉBAT

Gérard Hocnard : Il n'y a donc aucun espoir de voir l'Islam "être conquis par sa conquête".

⁵ *Le choc des civilisations*, Ed Odile Jacob 1998.

⁶ *Race et histoire, race et culture*, Ed Albin Michel, 2002.

⁷ *La grande aventure de l'humanité*, Ed Elsevier Séquoia, 1977.

⁸ *The evolution of civilizations*.

Si l'Europe devait compter en 2050 150 millions de musulmans, je ne vois pas cette communauté se fondre complètement dans la nôtre en faisant une croix sur son identité. C'est plus affaire d'identité que de religion. Je crois que nous ne prenons pas suffisamment la mesure des phénomènes migratoires, l'ONU annonçant⁹ bien plus de 150 millions de personnes ...

Claude Sicard : Vous avez tout à fait raison. Beaucoup de ces musulmans européens auront sans doute cessé de croire en Dieu, mais ils conserveront néanmoins leur identité. Le problème de l'identité est, pour les individus, fondamental : il s'agit de cette composante de l'âme que Platon a appelée le "thymos".

Éric Lefebvre : Sur les relations Islam-Chrétienté, je précise tout d'abord que le premier livre imprimé en France, à Paris, fut les lettres du cardinal Bessarion appelant à la neuvième croisade. Concernant la connaissance de l'Islam, le Coran, alors appelé Alcoran, ne fut publié en français qu'au milieu du XVII^e siècle.

La visite d'une ambassade turque inspira à Molière le personnage du Mamamouchi dans la pièce *Le Bourgeois gentilhomme*. Il faut attendre le début du XVIII^e siècle pour avoir une traduction française des *Contes des mille et une nuit* qui inspirèrent par la suite Montesquieu pour ses *Lettres persanes*. Puis, nous avons le voyage de Caillé, premier Européen à pénétrer à Tombouctou.

À la fin du siècle, Bonaparte conquiert l'Égypte et emmène avec lui des savants sous les ordres de Vivant Denon, qui reviendront avec la fabuleuse *Description de l'Égypte*. Le général Desaix, chef du corps expéditionnaire après le départ de Bonaparte, se convertit à l'Islam et meurt en Égypte. En 1830 débute la conquête de l'Algérie avec la prise d'Alger. En 1852, Ernest Renan publie son premier livre consacré au philosophe et médecin Averroès. À la même époque, Flaubert fait, avec Maxime Du Camp, son voyage en Égypte.

Vient ensuite la guerre de Crimée où Anglais et Français, gardiens des lieux saints, viennent au secours des Turcs.

À la fin du siècle, Loti rend compte des problèmes que rencontrent les femmes dans les harems turcs dans son roman *Les Désenchantées*. Pierre Louÿs, l'auteur d'*Aphrodite*, après sa liaison avec Marie de Régnier, prend comme maîtresse Zora Ben Zahim, une Algérienne qu'il affichera ouvertement au grand dam de la société parisienne. Isabelle Eberhardt se marie à Marseille avec un sergent marocain et se voit obligée de s'exiler au Maroc, pays où elle deviendra amie de Lyautey et où elle mourut. Enfin, on peut citer le cas de T. E. Laurence (El Auren) qui participa à la lutte pour la libération des Arabes (décrite dans *Les sept piliers de la sagesse*) ; ce qui, outre un très bon film dans lequel figurent Peter O'Toole, Omar Shariff et Anthony Queen, ce qui, donc donnera lieu à la création des royaumes et démocraties du Moyen-Orient : Arabie Saoudite, Jordanie, Liban, Syrie, Irak, etc.

Claude Sicard : J'ignore pourquoi ces différentes personnes se sont laissées séduire par l'Islam : goût de l'exotisme ou bien soif d'une spiritualité qu'elles n'avaient pas pu trouver dans le christianisme. Parmi ces personnes, il faut citer le nom de René Guénon qui a été le principal artisan de la pénétration du soufisme en France au XX^e siècle.

Bernard Pradel : Ma question concerne le traitement de moins en moins libéral vis-à-vis de leur minorité chrétienne d'un certain nombre de pays ayant l'islam pour religion dominante ou même comme religion d'État. Considérés naguère par le Coran, avec les juifs, comme des gens du Livre (Dhimmis) et bénéficiant de certaines protections, les chrétiens se trouvent désormais soumis, dans ces pays, à une surveillance particulière et à des restrictions de libertés, notamment sur le plan religieux, voire à des vexations et parfois à des lynchages. Rien d'étonnant dès lors si dans ces pays la minorité chrétienne est en voie de disparition, ce qui est le cas en Turquie où elle ne représente plus que 1 % de la population et en Irak.

Claude Sicard : Le statut de "Dhimmi" est un statut qui place les "gens du Livre" dans une situation de citoyens de second rang. Normalement, les "dhimmis" ne sont pas persécutés, mais ils sont brimés, et soumis à de très lourds impôts. Ils sont en fait dans une situation intenable, et c'est ainsi que les musulmans ont imposé l'islam dans tous les territoires qu'ils ont conquis sur l'ancien Empire Romain.

⁹ Cf. site internet de l'ONU, à la rubrique population – Europe 2050.

L'ESSAI D'UNE AUTRE ÉDUCATION SECONDAIRE SOUS LA RÉVOLUTION : LES ÉCOLES CENTRALES LAKANAL ET DESTUTT DE TRACY¹

Pierre Muckensturm

RÉSUMÉ

À la veille de la Révolution, l'enseignement primaire est, en France, de qualité médiocre. L'enseignement secondaire est assuré dans les collèges et dépend, en grande partie, des Jésuites et des Oratoriens. Il a pour but de permettre aux élèves de s'exprimer aisément et efficacement en prenant modèle sur les auteurs anciens, ce qui suppose une parfaite maîtrise du latin et parfois du grec. L'enseignement dispensé est, en général, de bonne qualité.

La suppression des ordres religieux met les collèges à la charge des départements. L'Assemblée constituante et la Législative n'ont en vue que l'aspect utilitaire de l'éducation et ne font rien pour l'organiser pas plus que la Convention pendant la Terreur. Ce n'est qu'après le 9 thermidor que l'Assemblée, prenant conscience que l'instruction est la condition de la liberté, établit un plan général d'éducation dû à Lakanal et à Destutt de Tracy. On crée, dans chaque département, une École centrale qui reçoit des élèves externes à partir de l'âge de douze ans. Le programme des cours est publié au début de l'année scolaire qui se termine par des exercices publics. Le niveau de l'enseignement est équivalent à celui de nos lycées actuels : il réserve une place importante aux sciences physiques et naturelles.

L'École normale supérieure qui reçoit des élèves choisis dans les départements a pour ambition de préparer les professeurs qui formeront les futurs instituteurs. Mais l'entreprise échoue et l'École sera fermée au bout de quatre mois.

Les Écoles centrales seront supprimées en 1803 et remplacées par les lycées. Mais le projet d'un système cohérent d'enseignement populaire ne sera réalisé que par la III^{ème} République avec Jules Ferry.



On ne peut comprendre les mesures prises pendant la Révolution dans le domaine de l'éducation si on ne dresse pas un tableau, même sommaire, de l'enseignement sous l'Ancien Régime.

Il n'existe au sein du gouvernement royal, aucune structure ayant en charge, de près ou de loin, les problèmes scolaires. L'appareil éducatif — car ce n'est pas un système — vit donc sans cadre administratif, sans contrôle du pouvoir et sans directives d'ensemble.

On admet, depuis toujours que l'éducation relève de la mission de l'Église en prenant au sens large la parole du Christ dans l'Évangile : "Allez et enseignez toutes les nations". Elle s'acquitte de cette tâche, dans le royaume, de façon diverse, parfois inspirée et très présente, parfois beaucoup moins exigeante. Il existe donc des établissements d'enseignement possédant une large autonomie, ne délivrant aucun diplôme, n'en exigeant aucun de ceux qui enseignent.

¹ Séance du 4 juin 2009.

Seules, les Universités, multiséculaires et gardiennes attentives des traditions, procèdent à la "collation des grades".

L'Éducation avant 1789

L'enseignement primaire présente un tableau extrêmement hétérogène selon les provinces. Malgré les exhortations du Roi et des évêques, les "petites écoles" sont rares et de qualité médiocre. Les maîtres sont peu compétents ; ils n'ont reçu aucune formation et l'enseignement n'est pas considéré comme une véritable profession ; ce sont d'anciens soldats, des commerçants ayant fait de mauvaises affaires, ou encore des migrants cherchant à gagner leur vie comme on le fait souvent dans le Sud des Alpes. Quand, en 1791, la Législative fera une enquête sur l'enseignement primaire, on trouvera parfois cette appréciation sur la compétence du maître d'école : "ne sait pas très bien lire".

Des exemples qui me touchent personnellement, de façon plus ou moins directe, permettront d'illustrer cet état de choses. Dans ma région natale, entre Loire et Morvan, il n'existe aucune école dans les villages en 1789. Seuls en possèdent les gros bourgs qui deviendront des chefs-lieux de canton : Luzy, Decize, Bourbon-Lancy. À l'inverse, quand, inspecteur d'Académie dans les Ardennes, j'ai voulu célébrer en 1981, le centenaire de la loi Jules Ferry, ayant fait une enquête sur la scolarisation dans le département, j'ai découvert, à ma grande surprise, qu'il existait plus d'écoles à la veille de la Révolution que j'en avais à administrer deux siècles plus tard. Toutes les paroisses, même les plus petites, avaient leur école. Cela était dû, vraisemblablement, à la présence importante des protestants autour de Sedan, ce qui avait poussé les catholiques à réagir ailleurs. Enfin, quand je consulte les archives familiales, je constate, qu'au XVIII^e siècle, mes ancêtres alsaciens vivant dans le Kochesberg étaient, d'une génération à l'autre, alternativement tisserands et maîtres d'école. Je les soupçonne fort d'avoir été à la fois l'un et l'autre. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la France ait compté, à cette époque, au moins 70 % d'illettrés.

Le paysage est très différent au niveau de l'enseignement secondaire. À partir du XVII^e siècle, on peut dire que l'Église a confié sa tâche d'éducation aux ordres religieux. En ce qui concerne les garçons, ce sont les Jésuites, jusqu'à leur disparition en 1762, puis, à partir de 1671, les Oratoriens. Ils fondent des collèges florissants comptant souvent plus de 1 000 élèves. Ils publient, les uns et les autres, un "ratio studiorum" — un plan d'études — organisant le contenu de l'enseignement et la succession des classes dans leurs collèges.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la population scolaire s'accroît ; on l'évalue à 50 000 élèves (il y aura 180 000 lycéens en 1900), pourtant les effectifs des collèges des Jésuites et des Oratoriens diminuent. C'est que, un peu partout, dans les localités importantes, s'ouvrent de nouveaux collèges, dépendant encore de l'Église, mais autonomes par rapport aux ordres traditionnels. Dans le Loiret, à côté d'Orléans et Montargis, on voit apparaître d'autres établissements à Gien, Pithiviers et Beaugency.

Le "ratio studiorum" des Jésuites qui date de 1599 est un peu dépassé. C'est alors qu'un ancien recteur de l'Université de Paris, Charles Rollin, publie, en 1726, son *Traité des Études* qui connaîtra de nombreuses éditions jusqu'à la fin de la Restauration. Ce n'est pas, comme *L'Émile* plus tard, un ouvrage théorique ; il veut "mettre par écrit et fixer la méthode d'enseigner utilisée depuis longtemps et qui jusqu'ici ne s'est transmise que de vive voix et comme par une espèce de tradition et ériger (...) un monument durable des règles et de la pratique (suivies) dans l'instruction de la jeunesse". Son premier objectif est de former de bons chrétiens. C'est dans la société de l'époque une évidence, les élèves recevant d'ailleurs sur ce point un complément de formation lors des exercices religieux. C'est aussi, autre évidence, faire que les futurs adultes soient de fidèles sujets du Roi. Tout l'enseignement est imprégné de cette obligation et on ne trouve pas dans le *Traité*, l'équivalent de ce que nous appelons aujourd'hui, l'Instruction civique.

L'essentiel est de pourvoir aux besoins professionnels et sociaux qui seront ceux que les élèves devenus adultes devront satisfaire dans la société du temps. Ces besoins sont définis par l'origine sociale des élèves. Ce sont les enfants de la petite noblesse — la grande a ses précepteurs

— et, en second lieu, ceux des professions libérales, notamment les hommes de loi particulièrement présents puisqu'on en comptait à peu près le même nombre qu'aujourd'hui pour une population trois fois moindre. Viennent ensuite les bourgeois, les commerçants et la tranche supérieure de l'artisanat. Tous ont, à des degrés divers, le besoin de s'exprimer clairement et efficacement, c'est-à-dire de maîtriser ce que l'on appelait, à l'époque, l'éloquence, alors que le mot avait un sens plus large qu'aujourd'hui en souvenir des Latins qui, à l'exemple de César, y incluaient l'histoire.

Le moyen d'y parvenir était de prendre modèle auprès des maîtres et de découvrir les éléments de leur savoir-faire. Ces maîtres étaient en priorité les auteurs latins : Cicéron et Quintilien, et parfois grecs : Démosthène. Il arrivait aussi qu'on eût recours à Bossuet et à Fléchier. Il était donc indispensable d'avoir une bonne maîtrise des langues anciennes et, en premier lieu, du latin. On consacrait presque exclusivement à son étude les quatre premières années du collège qu'on appelait pour cette raison, à partir de la 6^{ème}, les classes de grammaire. Ces quatre années sont encore celles de nos collèges d'aujourd'hui. Les élèves se voyaient proposer les multiples exercices de version, thème, amplification, et même les vers latins. Les classes de grammaire étaient suivies des humanités où l'on pouvait se consacrer davantage à l'étude des auteurs et notamment des poètes. On acquérait ainsi, en latin et souvent en grec, les éléments d'une solide culture littéraire. On pouvait ensuite, dans la classe de rhétorique, "apprendre (aux élèves) à mettre en œuvre les règles qu'on leur a données et à imiter les modèles qu'on leur a mis sous les yeux".

L'essentiel de la méthode était donc de travailler d'après un modèle. On procédait au "démontage" du texte — j'emploie ce mot à dessein de préférence à analyse — recensant les moyens utilisés pour "l'invention, la disposition et l'expression" qui étaient les éléments à ne jamais perdre de vue aussi bien pour l'étude des textes que pour la rédaction. On prenait aussi conscience du fait que le discours oral qui vise, entre autres, à créer l'émotion, utilise d'autres outils que le mémoire écrit qui veut, avant tout, convaincre par le recours à la raison. Riche des moyens employés par Cicéron ou Démosthène, on pouvait alors, sur un exemple tiré de l'histoire ancienne ou de la littérature, se risquer à utiliser ses propres talents. Les ressorts de cette éducation sont ceux de l'apprentissage ; on identifie d'abord les moyens utilisés par le maître pour construire l'objet, on l'imite en reproduisant le modèle et l'on peut ensuite, mais ensuite seulement et sans oublier ce qu'on a appris, mettre en œuvre l'inspiration personnelle. On est frappé en lisant le *Traité des Études*, par le caractère pratique, presque technique de l'enseignement dispensé dans les collèges avec comme maîtres Démosthène et Cicéron.

La classe de rhétorique — notre Première — permettait de mettre en pratique ce qu'on avait appris, mais le collège avait aussi, pour un certain nombre d'élèves, des ambitions plus vastes. C'est pourquoi l'éducation était couronnée par la classe de Philosophie qui, en général, s'étendait sur deux années et ouvrait plus largement le champ des connaissances. On y enseignait, en philosophie, la logique qui, outre le maniement des syllogismes, comprenait l'histoire des sciences. On y ajoutait aussi l'Histoire et la Géographie, sciences du temps et de l'espace. On abordait également les Mathématiques dont on n'avait, jusque-là, donné que les rudiments et aussi la Physique et les Sciences naturelles. En général, les matinées étaient consacrées à la philosophie et à l'histoire et les après-midi aux mathématiques et à la physique ce qui, étant donné la durée de la semaine scolaire, permettait d'atteindre un bon niveau dans ces disciplines.

Quels étaient les résultats de l'enseignement secondaire ainsi dispensé ? Il est difficile de le dire puisqu'il n'existait à l'époque aucun moyen de contrôle et aucune statistique. Étant donné la très large autonomie laissée aux dispositifs locaux, il est probable que les établissements étaient plus hétérogènes qu'ils ne le sont actuellement. On peut pourtant penser qu'au XVIII^e siècle, les classes dirigeantes recevaient une éducation satisfaisante qui leur permettait de jouer leur rôle dans la société. Des indices fragmentaires mais pourtant significatifs vont dans ce sens. Dans un siècle où l'on écrit beaucoup, les correspondances privées se font remarquer par l'aisance dans le maniement de la langue et les qualités du style ; il en va de même pour les documents d'archives. On peut aussi signaler la grande valeur des discours des orateurs des assemblées révolutionnaires : Mirabeau à la Constituante et Vergnaud à la Convention ont un talent qui rappelle Bossuet et Massillon. J'ai retrouvé, parmi ma documentation, un article extrait du *Vieux*

Cordelier, le journal de Camille Desmoulins ; il compte une trentaine de lignes dont treize sont des citations de Tacite, ce qui donne une indication intéressante à la fois sur l'érudition de l'auteur et sur le niveau intellectuel des lecteurs. Mais le témoignage le plus inattendu et qui est même empreint d'un certain caractère émouvant est l'intervention à l'Assemblée constituante, le 19 février 1790, de l'abbé Grégoire, de Barnave et du duc de Montesquiou. Alors qu'on venait de supprimer les congrégations, ils proposèrent que l'Assemblée manifeste sa "générosité" à l'égard des Jésuites, "cette congrégation célèbre dans laquelle plusieurs d'entre vous ont fait sans doute leurs premières études". Si la proposition ne fut pas suivie, le simple fait qu'on ait pu la formuler montre qu'on était conscient de la valeur de l'éducation donnée dans les collèges.

L'évolution de la pensée politique

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée constituante met les biens du clergé à la disposition de la Nation. Les bâtiments des collèges appartiennent aux congrégations et sont donc concernés par la mesure. Le 13 février 1790, les congrégations religieuses sont supprimées ; elles fournissaient l'encadrement de nombreux collèges et une bonne partie du corps professoral. Les établissements sont donc privés de locaux, de ressources et de professeurs. La charge des collèges est transférée aux départements ; ceux-ci n'ont été créés que le 19 décembre 1789, ils n'ont pas de structures administratives et pas de ressources financières car la réforme des impôts n'est qu'ébauchée. Les archives sont pleines de réclamations des professeurs qui restent plusieurs mois sans être payés. Nombre d'entre eux ont renoncé à l'état ecclésiastique et continuent à enseigner dans des collèges dont les objectifs éducatifs n'ont plus la même clarté.

Le transfert des collèges aux départements fait de l'éducation un problème public. D'affaire d'Église, elle apparaît maintenant comme une affaire d'État. Elle l'était déjà dans la Prusse de Frédéric II, dans l'Autriche de Joseph II et même dans le petit duché de Parme. Ce sera donc une question soumise en permanence à la Révolution.

Les historiens ont fait depuis longtemps le constat, somme toute banal, que le système éducatif est le reflet des valeurs politiques reconnues dans une nation. Chacun connaît le mot de Clémenceau pour qui "la Révolution est un bloc" ; on peut l'admettre quant à ses conséquences mais on ne peut le soutenir en ce qui concerne les idées ; il est évident qu'on ne pense pas en 1795 ce qu'on avait en l'esprit en 1789. Il faut donc retracer l'évolution des idées et faire de l'histoire. C'est sortir de mon domaine habituel, avec tous les risques de l'entreprise. Je sais bien que si je m'égare, il ne manque pas parmi nous, de bons esprits qui me remettront sur le droit chemin, mais j'ai cependant pris la précaution de me placer à l'ombre des autorités, tout en sachant que les autorités elles-mêmes sont souvent contestées.

La première d'entre elles est Tocqueville. Dans les notes préparatoires à son second ouvrage sur la Révolution que la mort ne lui laissa pas achever, il écrit : "Au début, c'est Montesquieu qu'on cite et qu'on commente ; à la fin on ne parle plus que de Rousseau. Il est devenu et va rester le précepteur unique de la Révolution dans son premier âge". Chacun sait que Montesquieu, dans ses écrits politiques, a comme modèle la monarchie constitutionnelle à l'anglaise ; elle lui paraît combiner de façon heureuse la tradition monarchique et les libertés politiques. En 1789, c'est à quoi aspire vaguement l'opinion publique. Si elle demande des réformes et aspire à la liberté, elle n'entend pas supprimer la royauté ; tous les états européens ont un roi et on n'imagine pas qu'on puisse s'en passer. Les cahiers de doléances de 1789 reflètent cet état d'esprit : le roi n'est pas informé de nos difficultés mais quand il les connaîtra, il ne manquera pas, dans sa bonté, d'y porter remède... Même avec les réformes profondes qu'elle entreprend, la Constituante travaille dans cette perspective. Or, le 21 juin 1791, le roi s'enfuit à la stupeur générale ; il est repris à Varennes dans les conditions que l'on sait et la Constituante embarrassée vote, à l'égard de ce souverain qu'on accuserait aujourd'hui de haute trahison, non pas la déchéance, comme le demandent quelques députés, mais une simple suspension.

Dans l'intervalle, elle termine et adopte la Constitution de 1791, visiblement inspirée de Montesquieu et remet ce souverain dévalué à la tête de l'État. Le nouveau régime fonctionne tant bien que mal à partir du 1^{er} octobre et se termine, en fait, avec le coup de force du 10 août 1792. L'Assemblée législative convoque une nouvelle Constituante, la Convention nationale, crée pour

assurer la continuité de l'État, un Conseil exécutif provisoire qui siègera formellement jusqu'au Directoire. Enfin, fait peu connu, dans ses dernières séances, elle nomme une commission chargée de désigner un précepteur pour l'éducation du dauphin. On pense à Condorcet.

Les députés à la Convention, dont beaucoup avaient siégé à la Constituante, votent l'abolition de la royauté et, à l'unanimité, le 21 septembre 1792, proclament la République. La nouvelle assemblée s'acquitte de sa tâche en votant une Constitution le 24 juin 1793 ; puis ; pressée par les difficultés intérieures et extérieures, elle décide de ne pas l'appliquer avant le retour à la paix. Une de ses commissions, le Comité de Salut public, exerce le pouvoir. On se place alors, pour suivre la pensée de Tocqueville, sous le patronage de Rousseau. Rappelons que celui-ci, dans *Le Contrat social*, a fait la théorie philosophique de la citoyenneté et de la démocratie. Au plan des institutions, peut-être inspiré par les "Landsgemeinde" de sa Suisse natale, il ne croit pas à la démocratie représentative : "La volonté, dit-il, ne se représente pas". Il penche donc pour la démocratie directe comme en témoigne son "Projet de Constitution pour la Corse" où il propose son autonomie à chaque vallée, allant jusqu'à supprimer la monnaie.

La Terreur est-elle, avec le Comité de Salut public, le régime de la démocratie directe ? On peut le soutenir si on admet que le peuple se limitait à Paris et se composait des Sections, de la Commune, des Clubs et des journalistes qui faisaient l'opinion publique et il est indéniable que la Convention délibère sous la pression incessante du public des tribunes, des manifestations et des délégations de toutes sortes qu'elle est contrainte de recevoir. La volonté nationale qu'elle prétend exprimer est, le plus souvent, pendant la Terreur, une fiction.

On peut alors, à ce stade de l'analyse, invoquer la thèse de François Furet quand il décrit la Terreur et la Convention thermidorienne. Dans la démocratie directe, on n'a pas besoin de lois ni même, à la limite, de constitution puisque le peuple est toujours disponible pour délibérer et décider, conformément à ce qui apparaît comme l'intérêt public. À l'inverse, une démocratie représentative situe son travail dans le temps, fait appel à des principes et à des codes selon lesquels elle assure, à tout moment, le fonctionnement de l'État. Dans un cas, l'État se situe dans le présent, dans l'autre, il est la transition entre l'histoire passée qu'il reconnaît et le futur qu'il tente d'organiser et de prévoir pour le bien de la nation.

Le gouvernement du Comité de Salut public est le premier terme de cette opposition. Toutes les mesures qu'il prend le sont en réaction aux difficultés du moment : les lois sur les suspects, contre les prêtres réfractaires et les émigrés, la loi du maximum. Celles qui se voulaient fondatrices : culte de l'Être suprême, abolition de l'esclavage seront remises en question. La Convention thermidorienne en est le second élément. Elle reprend sa vocation représentative car, contrairement à une image simpliste, la majorité des députés sont des républicains et ils ont conscience d'avoir non seulement à résoudre les problèmes qui subsistent mais, également et surtout, à fonder les structures de l'État. Elle veut instituer la République en donnant au terme "instituer" la plénitude de son sens qui a donné, d'une part, le mot "d'institution" et, d'autre part, celui "d'instituteur". Elle a donc la double ambition d'instituer la République et de l'enseigner, fonctions qui dans son esprit apparaissent inséparables. En effet, quand on parcourt dans les manuels d'histoire, le bilan de la Convention, on s'aperçoit, si on prend la peine de vérifier les dates, que la quasi-totalité est à mettre au crédit de l'Assemblée thermidorienne. Cela est vrai dans tous les domaines mais plus particulièrement dans celui de l'éducation qui occupe, comme chacun le sait, une place importante dans l'œuvre de la Convention.

Il est alors nécessaire de faire appel à la troisième autorité qui ne se situe pas dans le même registre que les précédentes. Si on utilise le vocabulaire un peu pompeux de l'époque, on peut dire qu'il s'agit de l'autorité suprême et incontestable : le peuple, s'exprimant par la voix de ses représentants. Pour préparer cette communication, j'ai consulté les archives de plusieurs départements, celles de la Saône-et-Loire, de la Nièvre, de l'Allier, indirectement, celles des départements de la région Auvergne et aussi celles du Loiret, de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher. On trouve partout, exprimée de façon plus ou moins heureuse, l'idée que l'instruction est le fondement de la liberté. Le Directoire du département du Loiret s'adressant aux habitants, le 24 octobre 1794, dit ainsi : "Persuadés comme vous l'êtes, ainsi que nous, que la propagation des Lumières est le plus ferme appui de la Liberté". C'est une conception nouvelle et il serait

intéressant — mais il y faudrait des recherches et du temps — d'en découvrir l'origine et d'en tracer le cheminement. On se contentera d'indiquer brièvement quelques étapes.

On s'accorde, en général, pour dire que Montesquieu a joué un grand rôle pour la diffusion, au XVIII^e siècle, des revendications ayant en vue la liberté. Pourtant, quand on lit *L'Esprit des lois*, on s'aperçoit qu'il a surtout comme objectif "les" libertés, que la liberté personnelle y tient une place réduite, limitée pour l'essentiel à ses aspects judiciaires. Dans le même ordre d'idées, ce sont aux conséquences concrètes résultant de l'abolition des droits féodaux après le 4 août 1789 que s'intéressent les paysans et non pas à l'aspect général et politique de la réforme. À la fin du même mois, la Déclaration des Droits de l'Homme, si elle consacre un principe, énumère surtout des conséquences et les applications qu'on peut en tirer. Pourtant, elle donne, dans son article IV, une définition qui n'a pas vieilli : "La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui", mais personne à l'époque ne prend conscience de la richesse de ce qu'implique le verbe "faire". Si la liberté réside dans la possibilité de l'action, il est clair que pour "faire", il faut "savoir" faire, l'action libre repose donc sur un savoir préalable et, traduit au plan collectif et politique, cela signifie que la liberté effective du citoyen repose sur l'instruction. On possédait les éléments de cette analyse dès août 1789, mais il faudra attendre cinq ans avant qu'on ne la mène à bien.

Un premier projet de réforme

Cependant, avant même cette prise de conscience, la Révolution s'était intéressée à l'éducation, suivant en cela le mouvement général en Europe. La Constituante avait formé une commission de l'Instruction publique dont Talleyrand était le rapporteur ; il présenta à l'Assemblée, le résultat de ses travaux, le 10 septembre 1791. Après quelques poncifs sur les méfaits de la Royauté qui laissent pressentir les palinodies ultérieures du personnage, il propose la gratuité de l'enseignement. Mais c'est la dernière séance de l'Assemblée et le rapport ne sera pas discuté. La Législative se saisit, elle aussi, du problème. La commission a pour rapporteur Condorcet, mathématicien, secrétaire de l'Académie des Sciences, qui semble particulièrement désigné pour cette tâche. Son projet est remarquablement structuré ; l'enseignement serait gratuit et donné dans des écoles primaires, des écoles secondaires, dans des instituts — nos lycées —, des lycées — l'université actuelle — et couronné par un Conseil des Sciences et des Arts qui fixerait les orientations générales. Il est à l'ordre du jour de l'Assemblée le 20 avril 1792, en même temps que la déclaration de guerre à l'Autriche. Cette décision qui ouvrait des hostilités devant durer jusqu'en 1815, occupe tous les esprits. Condorcet ne peut lire qu'une partie de son rapport qui ne sera jamais repris.

Comme celui de Talleyrand, le rapport de Condorcet donne en premier lieu à l'éducation des objectifs utilitaires. Facilitant la vie des individus, l'instruction doit créer un pays éclairé et prospère dans le prolongement des idées des Lumières ; moderne et démocratisée, elle ne rompt pas totalement, quant aux orientations, avec l'Ancien Régime. Même la Constitution du 24 juin 1793 réputée comme étant la plus démocratique de la Révolution, a d'abord, en matière d'éducation, des objectifs pratiques ; dans son article 42, elle déclare que "l'instruction est le besoin de tous" et si elle doit "favoriser les progrès de la raison publique" elle s'inscrit encore dans la ligne du projet précédent. Le projet de Lepelletier de St Fargeau — celui qui supprima les Académies — adopté à la même époque sacrifie au goût de la Révolution pour les structures antiques. Comme à Sparte, il enlève pendant sept ans, les enfants à leur famille pour les placer dans des institutions cantonales. Il ne sera jamais appliqué.

Le projet de création des écoles primaires

Le premier projet de loi de la Convention thermidorienne est présenté le 26 frimaire an III (16 décembre 1794) par Lakanal, président du Comité d'Instruction publique, dont notre consœur, M^{me} Banquels de Marque, a dressé un remarquable portrait l'an dernier. Professeur de rhétorique, il semble particulièrement qualifié pour cette tâche. Destutt de Tracy, secrétaire du Comité l'assiste. Il est déjà connu pour des travaux philosophiques. On dit et on écrit souvent que la Convention n'a rien fait pour l'enseignement primaire. Le rapport de Lakanal qui traite de la création des écoles centrales montre qu'au contraire, l'instruction du peuple était son objectif

principal. Si l'exposé des motifs n'est ni un modèle de rédaction ni de composition, son contenu ne laisse aucun doute à ce sujet : dans la première phrase, Lakanal déclare que "l'établissement des écoles primaires était la dette de la patrie envers chacun de ses enfants" et près de la moitié du texte est consacré à l'enseignement élémentaire. On cherche à évaluer les dépenses qu'entraînerait la construction des écoles primaires à raison d'une école pour mille habitants ou pour une surface de trois lieues carrées. Compte tenu de diverses pondérations, on arrive à la somme de 46 800 000 livres en y incluant le traitement des instituteurs soit, à peu près, le sixième du budget.

Le Comité d'Instruction publique connaît les résultats de l'enquête faite par la Législative sur l'état de l'enseignement ; il est conscient de la médiocrité des maîtres d'école. Il faudrait donc former les nouveaux instituteurs et, peut-être, compléter la formation de ceux qui exercent déjà, dans les Écoles normales auxquelles Lakanal fait une brève allusion. Or il n'en existe aucune dans le pays. Il serait donc nécessaire de les créer, mais on ne pourrait trouver aucun professeur capable de donner un enseignement qui n'a jamais été envisagé. La première chose à faire est donc de former ces nouveaux professeurs et, pour y parvenir, avant de créer les écoles normales "primaires", il faut instituer une école normale "supérieure" dont ces futurs enseignants suivront les cours. C'est chose faite le 9 brumaire an III (24 octobre 1794). Y enseigneront les grands esprits de l'époque : Lagrange, Laplace, Monge, Daubenton, Volney. Ces professeurs prestigieux auront pour élèves des candidats sélectionnés par le Directoire des départements. Âgés de 20 à 40 ans, leur niveau est très hétérogène. Ainsi, on dit de Thomas proposé par le département de la Nièvre : "il sait un peu la géographie, l'arithmétique, l'ortographe (sic) et assez bien lire". Ils sont logés et rétribués et on attend d'eux, qu'après un stage de quatre mois, ils retournent dans les départements pour y créer une école normale primaire. Je n'ai trouvé dans les archives des départements que j'ai examinées, aucune trace d'une tentative de création et il en est de même ailleurs puisque la première école normale ne sera ouverte qu'en 1810, à Strasbourg.

La tentative est donc un échec total et la Convention ferme l'École normale supérieure le 19 mai 1795. Mais, en même temps, elle ouvre l'École Polytechnique et les écoles spéciales : Santé, Mines, Langues orientales, Conservatoire de musique. L'École normale supérieure ne rouvrira qu'avec la création de l'Université en 1799 et connaîtra, ensuite, le prestigieux parcours que l'on sait.

Les Écoles centrales

Reste à faire face aux besoins, au niveau de l'enseignement secondaire. La demande est forte de la part des familles et, contrairement à l'enseignement primaire, il est possible de trouver des enseignants compétents. C'est Lakanal, puis Daunou, qui mettent sur pied l'organisation d'ensemble et qui créent les Écoles centrales. À l'origine, il en est prévu une pour 300 000 habitants puis, finalement, une par département. Les structures pédagogiques sont dues, de toute évidence, à Destutt de Tracy. J'avais espéré trouver des preuves de son travail en consultant ses papiers personnels qui étaient conservés au château de Paray-le-Frésil où réside encore la famille de ses descendants mais, malheureusement, ils ont été détruits en totalité dans l'incendie du château.

Il n'est peut-être pas inutile, même après ma communication qui lui était consacrée², de rappeler les grandes lignes de la pensée de Destutt de Tracy. Vers 1700, la philosophie régnante est celle de Descartes. Le point de départ en est le Cogito qui affirme l'existence constante et incontestable de la pensée puisque, nier la pensée, c'est encore penser. Cette pensée, pour progresser, a pour guide la raison dont le titre de l'ouvrage le plus connu de Descartes définit les objectifs : "Discours de la méthode pour bien conduire sa raison dans les sciences et chercher la vérité". C'est le point de départ de la philosophie moderne dont les grands noms sont Kant, Hegel, Marx et leurs successeurs. Or, en 1690, un Anglais publie *An Essay concerning human understanding* (*Essai sur l'entendement humain*). Aussitôt traduit sur le continent, l'ouvrage connut un énorme succès ; l'auteur considère que l'homme, comme tous les animaux, n'a pour prendre connaissance du monde qui l'entoure que ses sens. Ceux-ci suscitent en lui des "idées de

² *Un homme des Lumières, une philosophie : Destutt de Tracy et l'idéologie*, MÉMOIRES Année 2008, p.193-200.

sensation" — les perceptions — qui, assemblées et confrontées, donnent les "idées de réflexion" que nous appellerions aujourd'hui des concepts. En France, Condillac que nous connaissons parce qu'il repose quelque part à l'ombre de l'église de Lailly-en-Val, propose un mécanisme décrivant la formation des idées de réflexion et des facultés intellectuelles, puis Destutt de Tracy reprend le problème sur des bases légèrement différentes mais suivant la même ligne de pensée et pense être en mesure de décrire les actions humaines et le fonctionnement de la société. Il expose ainsi comment se forment les "idées" ; c'est pour lui une démarche scientifique et il se décrit comme un "idéologue" comme il existe des biologistes et des chimistes. Il peut donc affirmer logiquement que "penser, c'est sentir", et que la pensée est l'aboutissement d'un processus naturel. On est à l'opposé des analyses cartésiennes puisque ce qui est pour l'un un point de départ est pour l'autre un point d'arrivée.

C'est cette philosophie qui a pour elle l'attrait de la nouveauté qui inspire les membres du Comité d'Instruction publique chargé de réformer l'éducation. L'objectif général en est simple, il s'agit de donner aux élèves les moyens de fabriquer leur pensée en tenant compte, d'une part, du progrès de la connaissance dans le domaine scientifique et, d'autre part, des caractéristiques de la nouvelle société que l'on cherche à fonder. Pour ces deux raisons, les Écoles centrales créées par la loi du 7 ventôse an III (25 février 1795) marquent une rupture complète avec le système des collèges. Elles comportent trois sections accessibles aux élèves ayant au moins 12, 14 ou 16 ans. Dans la première section, on enseigne le dessin, les langues anciennes et l'histoire naturelle, dans la deuxième, les mathématiques, la physique et la chimie expérimentale et, enfin, la troisième est consacrée à la grammaire générale, aux belles-lettres, à l'histoire et à la législation.

La progressivité très stricte des études dans les collèges a disparu et c'est la fin, comme on le voit, de l'hégémonie du latin. Les Écoles centrales n'ont pas d'internat ; les élèves prennent pension chez l'habitant, ce qui était, il est vrai, une situation commune à l'époque. Chaque professeur affiche au début de l'année le contenu et l'horaire de son cours, les élèves s'y inscrivent librement. L'ouverture et la fin de l'année scolaire sont des manifestations publiques et solennelles. C'est ainsi que, dans l'Allier, le 14 fructidor an V, " chaque élève, en recevant le prix et la couronne mérités, recevait aussi l'accolade fraternelle et du membre du jury qui le couronnait et de son professeur aux acclamations de tous les citoyens et au bruit des fanfares". À la rentrée du même an V, on chante à Orléans, sur l'air de la Marseillaise, une invocation à l'Être suprême dont voici le refrain :

Grand Dieu, que tes bienfaits enchaînent tous les cœurs !
Pour toi, par toi, de leurs tyrans, les Français sont vainqueurs.

Il est clair que, outre l'amour de la patrie et le dévouement à la société, ce qui inspire les auteurs du projet c'est de former l'honnête homme, non plus au sens du Grand Siècle mais de celui de la Révolution et compte tenu du progrès des Sciences. C'est pourquoi on veut donner résolument une culture encyclopédique en passant en revue tous les éléments du savoir et notamment les connaissances les plus récentes. Aussi toutes les écoles seront dotées d'une bibliothèque publique, d'un jardin et d'un cabinet d'histoire naturelle, d'un cabinet de physique expérimentale et même d'une collection de machines et de modèles pour les Arts et Métiers, mais je n'ai trouvé trace, nulle part, de son existence.

Comment ces écoles, nouvelles par leurs objectifs et leurs structures, ont-elles fonctionné ? Puisque les élèves étaient libres de choisir le programme de leurs études, vers quelles disciplines se sont-ils dirigés ? La matière qui a, dans tous les départements, la plus grande faveur des élèves est le dessin. Alors que l'effectif moyen des écoles se situe entre 200 et 500 élèves, le cours de dessin compte partout entre 60 et 100 assistants, mais il est vrai qu'il est ouvert aux adultes. On y enseigne parfois le dessin décoratif qui pouvait être utile à certains futurs artisans mais, pour l'essentiel, il s'agit de "dessin d'art" donné selon "l'école de David". Malgré mes recherches, je n'ai pas pu retrouver les raisons de cet engouement massif et général. On peut penser que, pour les auteurs du plan d'études, il s'agissait, en première année, d'apprendre à observer, ce qui était le premier pas de la démarche scientifique en même temps qu'un entraînement des sens, mais cela n'explique pas les raisons de son étonnant succès.

En second choix, les élèves se dirigent vers les mathématiques. L'intérêt pratique en est évident, au moins pour certaines professions, mais le côté éducatif est mis en relief. Ainsi, dans le Loiret, le programme déclare que "c'est le fil qui doit les conduire dans le labyrinthe des sciences abstraites et dans le vaste champ des découvertes utiles à la patrie". De plus, les mathématiques ont une place importante dans le programme des concours d'admission aux écoles spéciales qui viennent d'être créées et, notamment à celui de l'École centrale des Travaux Publics qui deviendra l'École polytechnique. Le programme en est envoyé chaque année aux Écoles centrales et il apparaît très vite que, dès cette époque, il sert d'horizon aux études de mathématiques. Quand on consulte le contenu des cours de mathématiques publiés tous les ans, on constate qu'il n'a pratiquement pas varié jusque vers 1950 : fonctions, logarithmes, cônes, débuts du calcul intégral. Nul doute qu'un élève des Écoles centrales aurait pu affronter, avec succès, l'épreuve de mathématiques du baccalauréat 150 ans plus tard.

Les autres cours ont un succès limité : une dizaine d'élèves ; certains n'en ont aucun. Un des moins fréquentés est celui de grammaire générale. Pour Destutt de Tracy, elle était au cœur du système. Outre la grammaire proprement dite et ce qu'on appellerait aujourd'hui la linguistique, elle avait la prétention d'enseigner les corrélations entre les sensations, les mots, les idées et les règles de la logique, ce qui constituait les fondements de l'idéologie comme système philosophique. Mais il y eut une méprise quasi générale sur le contenu du cours d'où l'on ne retenait que la seule notion de grammaire, ce qui obligea nombre de professeurs à infléchir leur enseignement pour répondre à l'attente des élèves.

Quel usage faisaient les élèves de la liberté qui leur était laissée quant à leur programme de travail personnel ? Combien de cours suivaient-ils ? Plus de 40 % des élèves ne sont inscrits qu'à un seul cours, majoritairement celui de dessin (81 % pour le Loiret). La moyenne des inscriptions oscille selon les départements entre 1,5 et 2 cours ; elle est de 1,7 pour le Loiret. Ainsi, alors que l'ambition des créateurs des Écoles centrales était de faire parcourir le cycle complet des connaissances disponibles, on aboutit, au contraire, à une spécialisation accentuée dont les motivations n'apparaissent pas clairement.

D'après le recensement effectué en l'an VII, on peut évaluer entre 10 et 15 000 le nombre des élèves fréquentant les Écoles centrales. Il existait, en 1789, entre 350 et 400 collèges pour un effectif total d'environ 50 000 élèves. On ne peut croire qu'il y ait eu une déscolarisation correspondant à cette différence ; bien que les documents soient rares pour l'attester, on peut penser que nombre de collèges ont subsisté profitant de la liberté de l'enseignement. Les congrégations ayant disparu, ils étaient souvent dirigés par d'anciens religieux ayant fait retour à l'état laïc. Ils seront d'ailleurs officiellement reconnus, pour la plupart d'entre eux, comme collèges communaux, au moment de la création des lycées.

Après des débuts généralement difficiles, les Écoles centrales voient croître leurs effectifs. Cependant, les Directoires des départements ne sont pas pleinement satisfaits de leur fonctionnement ; tous déplorent le manque d'internat qui contraint les familles à des solutions coûteuses et gêne le recrutement. On déplore d'autre part le niveau hétérogène des élèves et l'on réclame l'institution d'un examen d'entrée dans les sections, ce qui d'ailleurs se pratique, en fait, souvent. Les temps et les mentalités ayant changé, les insuffisances de l'institution apparaissant clairement, le Consulat décide de fermer les Écoles centrales par la loi du 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) ; le même texte crée les lycées qui, pourtant, ne seront mis en place que progressivement. Ainsi le lycée d'Orléans n'ouvre ses portes que le 6 mai 1803.

Les Écoles centrales auront donc duré moins de dix ans ; leur existence se solde par un échec. Rien ne le souligne plus nettement que les premières lignes de l'arrêté du 19 frimaire an XI organisant les études dans les lycées : "Article premier : On enseignera essentiellement dans les lycées le latin et les mathématiques". On ne peut indiquer plus clairement le changement d'orientation. Les Écoles centrales faisaient fond sur la liberté des élèves et, en leur donnant des connaissances aussi larges que possible, les mettaient en mesure de l'exercer ; elles faisaient confiance en un homme nouveau, plus éclairé, qui, peu à peu, créerait un monde meilleur. Ce premier essai d'une éducation par l'État a donc échoué, essentiellement parce que les esprits n'étaient pas mûrs pour une entreprise aussi ambitieuse. Mais, pour reprendre le parallèle esquissé

plus haut, on remarquera que, dans le domaine politique, les essais de gouvernement ont encore été moins heureux. De 1789 à 1804, les Assemblées auront rédigé cinq constitutions dont l'une n'entrera jamais en vigueur. Gouverner les hommes est donc au moins aussi difficile que de les instruire.

Les vestiges d'un échec

Les événements historiques laissent toujours des traces souvent diffuses et imperceptibles et qui ne se révèlent parfois qu'après un long délai. Bien qu'elles apparaissent comme une parenthèse dans l'histoire de l'éducation, les Écoles centrales ont apporté des éléments nouveaux dans l'évolution des idées en matière d'enseignement. Je n'en retiendrai que deux : le premier est l'essor donné aux disciplines scientifiques alimenté par la création des écoles spéciales dont la prestigieuse École polytechnique et qui sera repris par les lycées jusqu'à aujourd'hui. La qualité et la rigueur de l'enseignement des mathématiques qui est une des caractéristiques de l'enseignement secondaire français et qui se manifestaient dès le début ont fécondé la richesse universitaire où s'illustreront les Galois, Poincaré, Bourbaki, Dieudonné et tous les titulaires de la médaille Field dont notre pays a une part importante.

En second lieu vient l'épanouissement de la liberté personnelle au plan politique. La liberté est la revendication phare de l'époque des Lumières, mais on ne sait pas de quelle façon on pourrait la faire passer dans les faits et on ne s'interroge guère sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Elle apparaît en 1789, mais il est bien certain que l'idée qu'on s'en fait à cette époque ne sera pas celle qu'on essaiera de faire passer dans les faits sous le Directoire. Il y aurait une recherche intéressante à conduire sur l'évolution du concept de liberté politique pendant la période révolutionnaire. On se contentera ici d'évoquer quelques points de repère. Comme on l'a dit plus haut, un des inspirateurs de la Révolution à ses débuts est Montesquieu. Quand on lit *l'Esprit des Lois*, on est quelque peu surpris de découvrir qu'il ne consacre à la liberté qu'une place relativement peu importante. Il traite surtout de la liberté collective, celle d'un peuple ou celle d'une ville et, quand il aborde le problème de la liberté individuelle, il en voit surtout les aspects judiciaires, l'indépendance du juge et l'existence d'un jury. La Révolution commencée la nuit du 4 août est décrite comme le premier triomphe de la liberté. Mais, outre qu'elle est plutôt une victoire de l'égalité qui deviendra si chère aux Français, on constatera immédiatement que l'enchevêtrement des privilèges, le caractère privé de la plupart des droits seigneuriaux, rendent extrêmement difficile la mise en œuvre des réformes décidées dans l'enthousiasme.

La Déclaration des Droits de l'Homme qui suit immédiatement est facilement rédigée et adoptée parce qu'elle reste au niveau des principes abstraits et généraux. Mais chacun sait combien il sera difficile de faire passer dans les faits le respect de la propriété, la sécurité et la liberté de croire. D'ailleurs, si on se heurte très tôt aux réalités concrètes, on ne cherche pas encore, à l'époque, à analyser ce qu'implique le concept de liberté personnelle. Il faut attendre la Convention thermidorienne pour affirmer que l'instruction est une condition de la liberté et qu'on essaie de la faire passer dans les faits. Pourtant, la Déclaration des Droits contenait implicitement le constat du pouvoir libérateur du savoir et on est surpris, aujourd'hui, que ni Talleyrand, ni surtout Condorcet — républicain dès la Législative — n'en aient tiré les conséquences dans leurs projets.

L'échec des Écoles centrales semble condamner cette idée à l'oubli. Pourtant, peu visible, elle continue à cheminer dans les esprits. On la devine chez Tocqueville et Benjamin Constant, elle est explicitement formulée par Guizot dans l'exposé des motifs de sa loi de 1833 qui oblige les communes à créer des écoles primaires et les départements des Écoles normales. Elle imprègne également, c'est une des contradictions du Second Empire, les mesures prises par Victor Duruy. Mais c'est seulement avec Jules Ferry et ses successeurs qu'elle est résolument mise en pratique et qu'on en tire toutes les conséquences pour aboutir à la création d'un enseignement populaire parfaitement cohérent. Depuis la loi Guizot, les écoles primaires sont bien installées et la formation des maîtres assurée dans les Écoles normales, mais leurs professeurs n'ont pas de réelles qualifications pour leur tâche. On crée donc, pour combler cette lacune, une "École normale des professeurs", les Écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay d'où sortiront les professeurs d'École normale et, plus tard, les Inspecteurs primaires. Ainsi est assurée

la cohérence de l'enseignement obligatoire depuis les instituteurs jusqu'aux formateurs et à l'encadrement. Le rêve de Lakanal et de Destutt de Tracy est ainsi réalisé.

L'idée que la liberté dépend du savoir est visible dans le contenu de l'enseignement. Les épreuves exigeantes du Certificat d'Études en témoignent : on veut toujours en savoir davantage. Le même élan est visible dans l'enseignement secondaire ; les manuels du temps ont des ambitions qui nous paraissent aujourd'hui démesurées ; il n'est, pour s'en convaincre que de feuilleter l'histoire de Malet, la méthode d'anglais (édition beige) de Carpentier et Fialip, ou celle de latin de Cayrou. Implicitement, tout le monde est d'accord pour affirmer qu'il faut savoir pour être un homme libre. Le système fonctionne correctement avec des acteurs compétents et convaincus. On peut affirmer qu'entre 1900 et 1960 le système éducatif français a atteint un degré de perfection jusqu'alors inégalé.

En 1940, après la défaite, une des premières mesures du gouvernement de Vichy est la suppression des Écoles normales. Si les soldats français avaient été vaincus, c'est que l'enseignement qu'on leur avait donné n'était pas satisfaisant et, d'ailleurs leurs instituteurs étaient, presque tous, officiers de réserve. Puis, à la suite de controverses compliquées et lamentables que je ne décrirai pas, la mission des Écoles normales de Saint-Cloud et de Fontenay fut abandonnée et elles devinrent les jumelles des Écoles de la rue d'Ulm et de Sèvres. La formation des professeurs d'École normale n'était alors plus assurée.

Ces mesures étaient graves et pourtant un autre mouvement d'idées allait se révéler plus lourd encore de conséquences. C'est le phénomène, alors jamais constaté, d'une doctrine philosophique envahissant toutes les couches de la société. Au lendemain de la guerre, la mode de l'existentialisme était présente partout ; il y avait une façon "existentialiste" de se comporter dans toutes les circonstances de la vie. Ce succès tenait au fait que l'initiateur, Jean-Paul Sartre, au lieu d'écrire des traités savants avait produit des livres et des pièces de théâtre qui avaient connu un grand succès. Il y affirmait que la liberté n'était pas une conquête exigeant des efforts mais une donnée immédiate de l'existence dont chacun pouvait jouir à tout moment.. Selon la traduction vulgarisée et déformée de ce principe métaphysique, on en concluait rapidement que la fin de tout individu était d'"être soi-même" dans son authenticité et d'épanouir sa personnalité. Dès lors, l'éducation qui introduisait des éléments extérieurs au moi authentique, non seulement n'était plus nécessaire pour être libre, mais pouvait même contrarier l'épanouissement de l'individu.

Parallèlement, Ivan Illitch, aux États-Unis prônait " une société sans école" et, en France, faisant une analyse marxiste du fonctionnement du système éducatif. Bourdieu, Beaudot et Éstabet accusaient non seulement l'école de ne pas libérer l'homme mais, plus encore, de l'asservir aux besoins du capitalisme et des classes dirigeantes. L'école se trouve donc réduite, au mieux, à la transmission des valeurs culturelles ou à la satisfaction des besoins strictement utilitaires. Elle n'apparaît plus comme l'école libératrice dont on rêvait au XIX^e siècle, d'où le désarroi profond où se trouvent la plupart de ceux qui l'ont en charge, aujourd'hui.

L'édifice est donc à reconstruire. Si je puis exprimer un vœu, c'est que ceux qui auront la lourde responsabilité de le faire puissent, avec les problèmes et les moyens de notre temps, retrouver l'inspiration certes naïve et maladroite mais finalement féconde de ceux qui avaient voulu, avec les Écoles centrales, mettre les hommes sur les chemins de la liberté.

BIBLIOGRAPHIE

- Badinter E. et R., *Condorcet*, Livre de Poche.
 Furet F., *Penser la Révolution française*, Gallimard.
 Furet F. et Ozouf M., *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Gallimard.
 Lacouture Jean, *Les Jésuites*, Le Seuil Points.
 Mérot C., *La Fréquentation des Écoles Centrales*, Bibliothèque École des Chartes.
 Montesquieu, *L'Esprit des lois*.

Rollin Charles, *Traité des études*.

Rousseau, *Le Contrat social*.

Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution, comprendre la Révolution*, Pléiade.

Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation, Nouvelle Librairie de France.

DÉBAT

Gérard Hocnard : Je n'ai qu'un seul mot, c'est "magistral". Vous avez dit qu'à une certaine époque, les élèves recevaient l'accolade du jury avec l'acclamation des citoyens au bruit des fanfares. Je n'ai pas commandé de fanfares mais vous avez eu nos acclamations et je suis sûr que vous avez nos accolades collectives.

Claude Hartmann : J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt votre exposé passionnant et je voudrais faire deux remarques et vous poser une question.

Comme vous l'avez signalé, un *Projet de Décrets sur l'Instruction publique* a été présenté par Talleyrand en septembre 1791. Il comporte 100 pages et il faut attendre la page 94 pour qu'il soit question des filles :

Education des femmes :

Article premier : Les filles ne pourront être admises aux Ecoles primaires que jusqu'à l'âge de huit ans.

Article II : Après cet âge, l'Assemblée Nationale invite les pères et mères à ne confier qu'à eux-mêmes l'éducation de leurs filles, et leur rappelle que c'est leur premier devoir.

Un exemple concret : l'arrière-grand-père de mon épouse, Auguste Marinier, né à Arpheuilles en Bas-Berry en 1846, signe son acte de mariage en 1872 mais ses deux frères plus âgés en sont incapables. Sa fille, Blanche-Georgina, née en 1887 n'ira à l'école que quelques années, juste le temps d'apprendre à lire et à écrire. On voit le temps qui a été nécessaire, depuis les Frères Ignorantins, Voltaire et Rousseau qui, pour des raisons différentes, estimaient qu'il était inutile voire nuisible d'apprendre à lire aux petits paysans, sans parler des filles... J'ajouterai, comme je suis parfaitement chauvin, que, le 19 juin 1809, Antony Hartmann était parfaitement capable de signer l'acte de naissance de son fils Aloys. L'Alsace était très en avance dans ce domaine, peut-être grâce aux efforts du pasteur Jean-Frédéric Oberlin (1740-1826), disciple du pédagogue suisse Johann-Heinrich Pestalozzi (1746-1827).

Je termine par ma question : Instruction publique ou Education nationale ? Je ne sais si la situation actuelle en ces deux domaines répond aux objectifs de tous les personnages éminents dont vous avez si clairement rappelé l'action..

Pierre Muckensturm : Étant donné vos ascendances alsaciennes, il n'est pas étonnant que vos ancêtres aient su lire. L'Alsace étant en majorité protestante, les familles tenaient à envoyer leurs enfants à l'école pour qu'ils puissent lire la Bible. Les catholiques suivaient le mouvement.

Quant à l'opposition "instruction publique , éducation nationale", elle a changé de sens avec les époques. Lakanal fait son rapport à la Convention au nom du Comité d'*instruction publique*. Dans chaque département, il est prévu un Comité central d'*Instruction publique* et un jury central d'*Instruction publique* chargé de recruter les professeurs. Mais, dans le corps du rapport, on dit : "qu'il est une foule d'exercices ...qu'il faut absolument proscrire de l'*éducation nationale*". Les deux termes semblaient donc à peu près équivalents et "public" était plus ou moins synonyme de "national".

L'opposition est beaucoup plus nette après la guerre de 1914-18. Le mouvement de l'Université nouvelle veut l'École unique et parle d'Éducation nationale ; il entend par là que l'on établisse un seul enseignement secondaire gratuit et ouvert à tous, ce qui figure, en 1926, au programme du Rassemblement des Gauches. Quand Édouard Herriot est Président du Conseil en 1932, il nomme R. de Monzie, Ministre de l'Éducation nationale sans, toutefois, unifier l'enseignement secondaire. Il ne le sera qu'en 1940, mais on ne savait pas alors les difficultés qui en résulteraient à long terme...

Jacques-Henri Bauchy : 1- Une simple citation des "Pensées" de Joubert : "Enseigner c'est apprendre deux fois". Cela ne reste-t-il pas assez actuel ?

2- À propos de la fuite du Roi à Varennes, la version "officielle" (assez embarrassée) fut d'abord celle d'un "enlèvement" de la famille royale.

3- Quel a été le rôle de l'abbé Grégoire sur l'enseignement public dans la Convention Thermidorienne (avec les "Idéologues") ?

Pierre Muckensturm : "Enseigner, c'est apprendre deux fois" est une vérité qu'ont vérifiée tous ceux qui ont eu des élèves. Remettre en forme ses connaissances pour les transmettre est un moyen de les approfondir. D'où la boutade qui a cours dans les salles de professeurs : "Si tu ne sais pas quelque chose, enseigne-le", que l'on prolonge parfois par cette autre, plus discutable : "Si tu ne sais pas enseigner quelque chose, inspecte-le..."

L'abbé Grégoire s'est toujours intéressé à l'instruction. Quand il était curé du diocèse de Nancy, il avait fondé un mouvement pour l'instruction des pauvres. À la Convention, il a été membre du Comité d'Instruction publique ; il a organisé une enquête sur les patois afin de généraliser l'instruction du français sur le territoire national car "on doit faire un usage unique et invariable de la langue de la liberté". Il a joué un rôle primordial dans la création du Conservatoire des Arts et Métiers (29 septembre 1794), du Bureau des Longitudes (25 juin 1795) et de l'Institut.

Profondément croyant, l'évêque de Blois qui siégeait en soutane à la Convention, ne pouvait partager les orientations des Idéologues qui s'éloignaient du christianisme en niant, par exemple, l'existence de l'âme.

Pierre Blareau : Dessin et mathématiques peuvent se concilier et mener à des professions honorables ! C'est une plaisanterie !

Gérard Hocnard : Je pensais que c'était conditionné par Polytechnique. A priori, ce n'est pas le cas si c'était du dessin d'art.

Dominique Schaefer : Le concours d'entrée à l'X comporte encore maintenant le dessin d'un buste. Il s'agit donc bien de dessin d'art. On a donc continué pour ce concours, mais, à ma connaissance, ce n'est pas le cas pour les autres écoles d'ingénieurs.

Gérard Hocnard : C'est l'explication de ce que j'ai entendu, il y a quelques années, du directeur de Polytechnique qui a dit : "si j'instaure une épreuve de piano au concours l'an prochain, dans cinq ans toute la France pianotera".

Pierre Muckensturm : Le rôle du dessin et des mathématiques ne peut être compris si l'on n'a pas à l'esprit l'idée qu'on se faisait des sciences à la fin du XVIII^e siècle. À l'époque, les sciences naturelles, la physique et ce qui deviendra la chimie reposent essentiellement sur l'observation ; c'est, avec Buffon et Linné, le temps des descriptions et des classifications. Elles ne deviendront expérimentales qu'avec Lavoisier dont les travaux sont encore peu connus. C'est dans cet esprit que Lakanal écrit dans son rapport : "le dessin...sous le rapport du perfectionnement des sens, accoutume les gens à saisir fortement les traits de la nature et est, pour ainsi dire, la géométrie des yeux comme la musique est celle de l'oreille". Le dessin, par l'observation, est donc l'introduction à l'enseignement scientifique, ce qui n'explique pas totalement son succès dans les écoles centrales.

Quant aux mathématiques, Lakanal souligne qu'"elles donnent le pli de la vérité parce que sans elles, l'astronomie et la navigation n'ont plus de guide, l'architecture civile et navale n'ont plus de règle". Pour Lakanal le dessin est le début de l'enseignement scientifique et les mathématiques en sont le couronnement.

Gaston Souliez : Durant toute cette période, après la suppression des congrégations religieuses et l'établissement d'un système post-révolutionnaire, comment s'est fait l'enseignement ? Il a dû y avoir des lacunes. Qui a enseigné de 1790 à 1795 ? quelles étaient les structures ?

Pierre Muckensturm : Avant 1789, à côté des établissements relevant des congrégations, il existait de nombreux collèges fondés par des particuliers ou entretenus par les villes. Ni les uns, ni les autres ne cessèrent de fonctionner pendant la Révolution.

Dans les collèges dépendant des ordres religieux, seul l'encadrement et un petit nombre de professeurs étaient des ecclésiastiques, les autres étaient des laïcs qui ne furent pas touchés par la suppression des congrégations. Ces établissements furent souvent pris en charge par les communes, de nombreux religieux retournèrent à l'état laïc et poursuivirent leur enseignement.

Dans les faits, l'École centrale prit la place du collège du chef-lieu, naguère tenu par les Jésuites et les Oratoriens, mais les autres établissements continuèrent d'exister. Il n'y eut pas de déscolarisation.

L'ÉNERGIE. TRANSFORMATIONS. ENJEUX¹

Marius Ptak

RÉSUMÉ

L'approvisionnement en énergies et les procédés d'utilisation de ces énergies sont aujourd'hui des enjeux vitaux de dimension planétaire qui entraînent une révision drastique des politiques énergétiques. Les économies d'énergies, la diversification des sources et des moyens de production sont des objectifs prioritaires pour les responsables politiques comme pour les citoyens. On revient tout d'abord sur la notion d'énergie qui est une grandeur qu'on ne peut créer que dans certaines conditions, qu'on se contente très généralement de transformer et qui dans tous les cas se conserve. Parmi les multiples formes d'énergie, trois ont été choisies dans la mesure où elles sont ce qu'on peut appeler des " énergies sources". L'énergie nucléaire qui provient de la transformation de la masse selon la célèbre relation d'Einstein : $E = mc^2$, et qui connaît un renouveau spectaculaire au niveau mondial. De nouveaux réacteurs dont l'EPR sont en construction. Elle assure une production continue (près de 76 % de l'énergie électrique en France) mais elle fait l'objet de nombreuses contestations. L'énergie solaire (qui a son origine dans la fusion nucléaire au sein du soleil) transformée en énergie électrique dans des panneaux photovoltaïques. L'énergie géothermique (chaleur provenant en grande partie de la radioactivité des couches profondes du sol) qui connaît un développement important particulièrement en France. Aux enjeux économiques et sociaux des politiques énergétiques, il faut ajouter des enjeux vitaux de préservation du climat (empreinte carbone) et de l'environnement (empreinte écologique).

INTRODUCTION

L'augmentation de la population mondiale, les besoins massifs des pays émergents en énergie et en matières premières, la diminution des ressources (en particulier des énergies fossiles), le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement sont les éléments d'une remise en cause drastique des politiques énergétiques au niveau mondial. Le premier objectif est la sécurisation des approvisionnements qui entraîne une concurrence effrénée dans l'accès aux sources d'énergie ou dans la captation de ces sources et une modification des équilibres géostratégique avec, à terme, des risques sérieux de conflits. Un excellent symbole est le drapeau en titane que la Russie a déposé à 4 261 m de profondeur dans l'océan Arctique sous le pôle nord, région probablement riche en hydrocarbures et en gaz que se disputent les états riverains.

En vue d'exploitations éventuelles du sol (minerais) et du sous-sol (pétrole, gaz), plusieurs pays, dont la France, ont déposé en 2009 devant la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer des demandes d'extension des limites des plateaux continentaux de 200 miles marins (370,4 km) à 350 miles marins (648,2 km) définissant les Zones Économiques Exclusives (ZEE). Il suffit de consulter un atlas géostratégique pour constater que les États-Unis et plus récemment la Chine ainsi que la plupart des grands pays industrialisés sont présents ou cherchent à s'implanter partout dans le monde où il y a des sources d'énergie. Sécuriser les approvisionnements ne suffit pas. Il est indispensable de diversifier les modes de production d'énergie, d'économiser l'énergie et d'en réduire les impacts climatiques et environnementaux. Les défis sont considérables. On relance le nucléaire, on développe "l'éolien", le "solaire" et diverses énergies dites renouvelables, de vastes plans d'économie sont mis en place en particulier dans

¹ Séance publique du 18 juin 2009 au Muséum d'Orléans.

l'habitat et les transports, "l'empreinte carbone", "l'empreinte écologique" sont aujourd'hui des paramètres fondamentaux en termes d'impact climatique et de développement durable.

"Après la révolution du charbon, puis celle du pétrole et de l'électricité nous sommes entrés dans la troisième révolution énergétique" (Anne Lauvergeon). De multiples organismes internationaux et nationaux ont été créés pour émettre des recommandations et essayer de trouver des solutions rencontrant un minimum de consensus. Au niveau international, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) joue aujourd'hui un rôle de premier plan. En France, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) joue un rôle important de coordination et de conseil, en particulier auprès des collectivités locales. Le Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat (GIEC) est la référence en ce qui concerne le réchauffement climatique, les émissions du CO₂, etc. La rationalisation de l'utilisation de l'énergie pour faire des économies et s'orienter progressivement vers un développement durable se heurte souvent aux réalités du marché et à des impératifs politiques qui dépassent le citoyen. Cette troisième révolution énergétique va modifier notre mode de vie et notre environnement.

QU'EST-CE QUE L'ÉNERGIE ?

Question surprenante tant la réponse semble évidente. L'énergie est ce qui nous permet de nous mouvoir, de faire avancer notre voiture, de nous éclairer, de faire fonctionner nos usines, de cultiver nos champs, etc, etc. En réalité, la notion d'énergie est plus complexe comme le montre l'exemple suivant : dans une automobile, la source d'énergie primaire est le carburant dont la combustion produit principalement de la vapeur d'eau (H₂O) et du gaz carbonique (CO₂) à haute température dont la dilatation entraîne la rotation du moteur et qui sont ensuite rejetés dans l'atmosphère sous forme de déchets (qui contiennent encore de l'énergie). La vapeur d'eau va entrer dans le cycle de l'eau et éventuellement participer à de nouveaux cycles énergétiques alors que le CO₂ est un gaz à effet de serre dont une partie sera néanmoins recyclée par les plantes. La combustion est une réaction chimique entre les molécules de carburant (mélange d'hydrocarbures dont l'octane (C₈H₁₈)) et les molécules d'oxygène (O₂) de l'air. Cette réaction correspond à la rupture de liaisons et à la formation de nouvelles liaisons entre les atomes constitutifs de ces molécules, elle se fait sans perte de matière et avec un bilan énergétique excédentaire. L'énergie chimique est transformée en énergie calorifique et en énergie mécanique qui sert à propulser le véhicule c'est-à-dire à lui conférer de l'énergie cinétique. Une partie de cette énergie mécanique est transformée par l'alternateur en énergie électrique qui pourra être transformée en énergie lumineuse (phares), en énergie chimique (recharge de la batterie d'accumulateurs), etc. Lors de l'arrêt, l'énergie cinétique du véhicule est transformée en énergie potentielle si le véhicule est dans une pente montante et en chaleur par frottement au niveau des freins. La consommation de 6/7 litres d'essence d'une automobile de taille moyenne correspond à une énergie de l'ordre de 75 kWh/100km et à un dégagement de 13/15 kg de CO₂. D'une façon très schématique, nous venons de décrire une chaîne de **transformations** d'une énergie primaire qui était une énergie d'interaction entre des atomes. On peut encore remonter cette chaîne de transformations en se posant la question : d'où provient le carburant ? Il est obtenu à partir du pétrole qui est le produit de transformations d'organismes fossilisés qui ont été les premières usines de transformation d'énergie solaire et d'énergie chimique contenue dans leur environnement. Sans remonter plus loin encore cette chaîne le long de laquelle il n'y a pas eu de création ni perte d'énergie on voit apparaître l'idée fondamentale suivante : **l'énergie est une grandeur conservée qui se transforme.**

QUELLES SONT LES SOURCES D'ÉNERGIE ?

Il y a quelques dizaines d'années, les sources principales d'énergie étaient les énergies fossiles et les énergies hydrauliques. Par énergies fossiles on entend les énergies provenant de la combustion ou de la transformation du charbon, du pétrole et du gaz. Ces énergies qui ne sont pas renouvelables sont des sources très importantes de CO₂, principal gaz à de l'effet de serre. Pour tenter de juguler le réchauffement climatique, des politiques de réduction des émissions de CO₂ provenant en particulier des énergies fossiles ont été mises en place au niveau mondial. En décembre 2009, se tiendra à Copenhague la 15^{ème} Conférence des Nations Unies sur le

changement climatique qui doit discuter d'un accord devant être suivie en 2012 par le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre. À la différence du pétrole dont les réserves s'épuisent inexorablement et qui posent la question de l'après-pétrole, le gaz et surtout le charbon resteront pour longtemps encore des sources importantes d'énergie en particulier pour des grands pays comme la Chine et l'Inde qui combleront difficilement leurs déficits en énergies renouvelables moins polluantes.

Pour les pays disposant d'un réseau fluvial adapté, l'énergie hydroélectrique est intéressante dans la mesure où les barrages ne sont pas des sources directes de CO₂ (dans leur bilan carbone global il faut cependant tenir compte de leur construction et de leur entretien). En France, elle représente environ 12% de la production d'énergie électrique. La production de cette énergie peut être soumise à des aléas climatiques qui perturbent le cycle de l'eau. La construction du gigantesque barrage des Trois Gorges en Chine récemment mis en service a entraîné en amont d'importantes perturbations environnementales et climatiques. D'importants projets d'exploitation des courants maritimes et des marées sont régulièrement présentés. L'usine marémotrice de la Rance en France raccordée au réseau de distribution électrique en 1967 est restée l'une des grandes centrales électriques tirant son énergie des marées.

L'énergie éolienne (ou aérothermique) connaît depuis quelques années un développement considérable. Elle a l'avantage de ne pas produire directement du CO₂ et d'être gratuite mais elle est cependant soumise aux aléas climatiques. On estime qu'en France la charge utile par an des éoliennes (ou aérogénérateurs) est de l'ordre de 25%. Leur production d'énergie électrique ne dépasse pas 2% de la consommation totale française. Un appel d'offre a été lancé par le gouvernement pour l'installation d'un parc d'éoliennes au large des côtes françaises. Le Danemark a installé l'un des plus grands parcs d'éoliennes "offshore".

À partir de la biomasse, c'est-à-dire des végétaux, on produit de plus en plus d'agrocarburants (diester, bioéthanol) et de biogaz (méthane). Pour une faible partie, ce mode de production d'énergie utilise des matériaux de récupération (bois, paille). En dehors de cela, il fait de plus en plus concurrence aux productions alimentaires en empiétant sur des surfaces cultivables et il entraîne souvent des déforestations massives comme au Brésil (premier producteur mondial d'agrocarburants) ou en Malaisie.

Nous allons maintenant mettre l'accent sur trois formes d'énergie qui pour des raisons diverses sont à l'ordre du jour. **L'énergie nucléaire** qui connaît un renouveau considérable au niveau mondial et qui est en France une énergie de base pour la production d'énergie électrique. **L'énergie solaire**, gratuite, qui ne produit pas directement du CO₂ et qui va devenir, bien que discontinue, l'une des premières énergies renouvelables. **L'énergie géothermique** qui est continue et également gratuite. À Orléans, le BRGM a une expertise de premier rang dans ce domaine. Ces trois formes d'énergie sont des énergies primordiales ou "**énergies sources**" dans la mesure où elles ont leur origine dans des réactions nucléaires de fission (énergie nucléaire et géothermie) ou de fusion (énergie solaire).

Rappelons brièvement quelques unités utilisées dans le domaine de l'énergie. L'unité d'énergie est le joule (J) qui est une unité petite. L'unité de puissance est le watt (W) = 1 joule/s. Les unités pratiques sont le kilowatt (kW), le kilowatt heure (kWh=3,6x10⁶J). Une tonne équivalent pétrole (1 tep=11 620 kWh). Il faut de l'ordre de 2 500 éoliennes fonctionnant en permanence pour produire autant d'énergie qu'une centrale nucléaire. Les transformations d'énergie obéissent aux principes de la thermodynamique que nous ne détaillerons pas ici. Rappelons seulement que le premier principe stipule que dans toute transformation l'énergie est conservée. Le second principe est un principe d'évolution qui établit l'irréversibilité des transformations et les notions de rendement et de dégradation de l'énergie. Améliorer les rendements est un moyen d'économiser l'énergie. La chaleur est la forme la plus dégradée de l'énergie.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Actuellement, l'énergie produite dans les réacteurs nucléaires provient de la **fission des noyaux** de l'isotope $^{235}_{92}\text{U}$ de l'uranium. Présent à une concentration de 0,7% dans l'uranium naturel, cet isotope est naturellement radioactif parmi les trois isotopes de l'uranium (les deux autres sont : $^{238}_{92}\text{U}$ et $^{234}_{92}\text{U}$). Sous l'impact d'un neutron, le noyau de ^{235}U est cassé en plusieurs fragments et d'autres neutrons (en moyenne un peu plus de 2) qui peuvent provoquer d'autres fissions et une réaction en chaîne si la concentration en isotope fissile est suffisante. Si on atteint la masse critique, la réaction est explosive (c'est la bombe A). Dans un réacteur industriel, l'uranium est enrichi de 3 à 5% en ^{235}U pour obtenir la divergence que l'on contrôle avec des barres de bore ou de cadmium qui sont des absorbeurs de neutrons. La fission nucléaire s'accompagne d'un grand dégagement d'énergie provenant d'une perte de masse selon la loi d'Einstein : $E = mc^2$. En première fission, 1 kg d'uranium produit 18 milliards de kWh ! Il y a plusieurs réactions de fission possibles, les produits de fission peuvent être eux-mêmes radioactifs, il y a production de particules α et β et de rayons γ très pénétrants dont il faut se protéger. L'énergie des réactions nucléaires est récupérée sous forme de chaleur (fig. 1) utilisée pour produire de la vapeur d'eau qui actionne des turbines entraînant des alternateurs. L'excédent de chaleur est éliminé dans des tours de refroidissement dont les panaches signalent la présence de centrales nucléaires. En France, un procédé de diffusion gazeuse (basé sur les vitesses de diffusion différentes à travers des membranes hémiperméables des isotopes de l'uranium sous forme d'hexafluorures) est utilisé jusqu'ici dans l'usine du Tricastin pour l'enrichissement en ^{235}U . Un procédé d'ultracentrifugation moins énergivore devra le remplacer vers 2020. Après 3 ans de fonctionnement d'un réacteur nucléaire, sur 100 kg de combustible enrichi à 3,5% il reste 1kg d' ^{235}U . Au cœur du réacteur, une partie de l' $^{238}_{92}\text{U}$ non radioactif (mais fertile) est transformée en 1kg de plutonium $^{239}_{94}\text{Pu}$ qui est fissile. Au total, après recyclage, on récupère 2 kg de matière fissile (le MOX : $^{235}\text{U} + ^{239}\text{Pu}$) et de 3 à 4 kg de déchets ultimes.

L'usine d'AREVA de retraitement des déchets nucléaires située à La Hague est l'un des plus grands centres mondiaux dans ce domaine. La France possède actuellement 58 réacteurs nucléaires (dont 11 sont arrêtés) répartis sur 19 sites et qui sont dédiés à la production d'énergie électrique. Cette énergie qui représente 76% de l'énergie électrique totale produite sur le territoire est l'un des éléments importants de l'indépendance énergétique de la France. Un premier réacteur de 3^{ème} génération : l'EPR (European Pressurized Reactor) est en construction sur le site de Flamanville près de la Hague. Un second sera construit à Perly en Seine Maritime. La mise au point de ces réacteurs bénéficiera de l'expérience acquise par AREVA en Finlande avec un premier EPR dont le coût avait été sous-évalué et dont le démarrage se fera avec au moins deux ans de retard. D'une puissance de l'ordre de 1600 MW, l'EPR utilisera un combustible enrichi à 5% en ^{235}U ainsi que du MOX. Il produira 22% d'énergie électrique de plus que les réacteurs actuels, il produira moins de déchets (de - 14 à 30%) et ses pertes thermiques seront réduites. Sa sécurité sera renforcée. Il sera rechargé tous les 3 ans et sa durée de vie est évaluée à 60 ans.

Au niveau mondial, les réserves d'uranium sont considérables et devraient suffire pour plusieurs centaines d'années. La France a commencé l'exploitation du site d'Imouraren au Niger dont la production devrait atteindre 9000 tonnes/an en 2012. À partir de 2015, on commencera à démanteler les premiers réacteurs ayant atteint la limite d'âge ce qui va amplifier le problème du stockage des déchets radioactifs. Vers 2040, devraient apparaître les premiers réacteurs de 4^{ème} génération utilisant en particulier la surgénération c'est-à-dire la production de combustible à base de ^{239}Pu produit à partir de ^{238}U , ce qui devrait permettre de produire 50 fois plus d'énergie électrique avec la même quantité d'uranium.

La filière thorium basée sur la production de $^{233}_{92}\text{U}$ (matériau fissile) à partir de $^{232}_{90}\text{Th}$ pourrait devenir une voie très intéressante dans la mesure où il y a de nombreux gisements de thorium en Bretagne, en Inde, en Australie, en Turquie, etc.

Le "nucléaire" connaît aujourd'hui un nouveau développement très important au niveau mondial malgré les fortes contestations que suscite cette filière de production d'énergie. Selon les données de l'IAEA (International Atomic Energy Agency) de 2009, sur les 240 réacteurs en projet 44 sont déjà en construction. Ces projets concernent des grands pays en voie de

développement tels que la Chine (100 projets) et l'Inde (30 projets) mais aussi des pays du sud-est asiatique, du Maghreb, de l'Europe centrale, etc. Aux craintes justifiées par l'épuisement inéluctable des réserves de pétrole s'ajoute la recherche d'une certaine indépendance énergétique. Les accidents de Three Miles Island (1979) aux États-Unis et de Tchernobyl (1988) en Union soviétique ont été des étapes clés dans la contestation du nucléaire. À ces accidents s'ajoutent des problèmes spécifiques à la production d'électricité nucléaire : pertes thermiques importantes, rejets radioactifs, impacts radio-écologiques, prélèvement et restitution de l'eau, gestion des déchets radioactifs, démantèlement des installations. En France, la gestion des déchets radioactifs est confiée à l'ANDRA (Agence Nationale de gestion des Déchets Radioactifs). Ces déchets radioactifs sont classés en trois catégories : a) les déchets de catégorie A à courte et moyenne durée de vie (300 ans) sont d'abord stockés dans des piscines pendant 3 ans avant d'être placés dans des conteneurs rangés sur des aires de surface. b) les déchets de catégorie C à longue durée de vie et hautement radioactifs (combustibles usés) sont vitrifiés et placés dans des containers spéciaux en vue d'un stockage souterrain de très longue durée (un site expérimental a été créé à Bure dans la Meuse). c) les déchets contaminés par des éléments radioactifs et qui représentent des volumes importants sont stockés en surface sur différentes aires (Aube, Centre Manche). Actuellement, les déchets radioactifs représentent un volume de l'ordre de 80 000 m³ (dont 150 m³ de déchets à haute activité), soit de l'ordre de 1% du volume total des déchets toxiques produits en France.

Dans les décennies à venir, le nucléaire devrait continuer à assurer une part très importante de la production d'énergie électrique française. La crise qui se profile devrait par contre s'accroître dans le domaine du pétrole en particulier pour les transports routiers dont on ne prévoit pas de diminution.

À plus long terme, une solution de remplacement possible des réacteurs classiques à fission nucléaire est à l'étude avec l'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) (fig. 2), réacteur à **fusion nucléaire** dont un modèle expérimental est en construction en France à Cadarache. Si ce projet aboutit, les problèmes d'approvisionnement en matière première seraient en grande partie résolus compte tenu de l'abondance de la matière première qui est du deutérium.

L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'énergie solaire est une énergie gratuite, renouvelable mais intermittente. Sa conversion en énergie électrique à l'aide de panneaux photovoltaïques ne produit pas directement du CO₂. Ce qu'on appelle le "solaire photovoltaïque" connaît aujourd'hui une expansion considérable. NB : pour la production directe d'eau chaude à usage domestique, on utilise aussi ce qu'on appelle le "solaire thermique" : dans des panneaux situés sur les toits, un fluide caloporteur circule dans des serpentins chauffés directement par le rayonnement solaire, ce fluide échange ses calories avec l'eau dans un ballon dont la température est régulée à l'aide d'un chauffage électrique d'appoint.

Rappelons tout d'abord l'origine de l'énergie solaire qui est une énergie lumineuse qui, à la surface terrestre, va de l'ultraviolet à l'infrarouge. Au sein du soleil, cette énergie a son origine dans une réaction de fusion des noyaux d'hydrogène. Selon la relation d'Einstein $E = mc^2$, une partie de la masse est convertie en énergie (fig. 3). L'effet photovoltaïque fut découvert par Alexandre Edmond Becquerel en 1839. À la jonction de deux semiconducteurs (ou éventuellement d'un métal et d'un semiconducteur), des électrons sont arrachés sous l'impact des photons lumineux et une force électromotrice continue de 0,4 à 0,6 V est créée. L'association de ce type de générateurs permet de produire du courant continu d'intensité de l'ordre 12 mA/cm² qui est ensuite converti en courant alternatif à l'aide d'un onduleur aux normes du réseau de distribution. L'énergie ainsi produite peut être utilisée sur place ou envoyée sur le réseau ou stockée dans des piles ou des accumulateurs.

Les deux couches des cellules photovoltaïques à usage industriel sont constituées de silicium (Si), l'une est dopée *n* (excès d'électrons) par des atomes de phosphore (P) ou d'arsenic (As), l'autre est dopée *p* (déficit d'électrons) par des atomes de bore (B) ou de gallium (Ga). Des

cellules à base de germanium (Ge) qui ont un rendement meilleur mais qui sont beaucoup plus onéreuses sont utilisées dans des satellites et autres dispositifs spéciaux. Il existe différents types de panneaux photovoltaïques utilisés dans l'habitat, dans l'industrie et dans les centrales solaires (fig. 4). Le Si polycristallin a un rendement (énergie lumineuse captée / énergie électrique délivrée) de l'ordre de 10 à 13% avec une puissance crête de l'ordre de 100 W/m². Le Si monocristallin, deux fois plus cher, a un rendement de l'ordre de 15% et sa puissance crête peut atteindre 150 W/m². Le Si amorphe, qui est le meilleur marché (rendement ~ 7%, 60 W/m²) est utilisé pour fabriquer des membranes photovoltaïques souples que l'on peut dérouler sur de très grandes surfaces. Un panneau solaire du commerce (durée de vie de l'ordre de 20 ans) de 0,75 m² est constitué de 2x36 cellules. Il a une puissance crête de l'ordre de 100/120 W à 25°C et délivre un courant continu de 5,9 à 6,5 A sous une tension de 17 à 21 V. L'un des objectifs principaux de la recherche dans le domaine du solaire photovoltaïque est d'augmenter les rendements : des valeurs de 20% et même de 40.% ont été obtenues en laboratoire.

En France, le nombre d'heures d'ensoleillement moyen annuel varie de 1 750 h/an dans le nord à 2 750h/an dans l'extrême sud-est (fig. 5). À Lille, des panneaux photovoltaïques placés dans une orientation optimale en toiture peuvent fournir 914 kWh/m²/an à Nice ou aux Antilles on atteint une valeur de 1 488 kWh/m²/an. L'énergie solaire photovoltaïque est surtout une énergie d'appoint dans l'habitat, mais elle a l'avantage, en cas de surplus, de pouvoir être revendue à des tarifs intéressants (fig. 6). En métropole, selon un arrêté de 2006, l'EDF achète cette énergie à 30 c/kWh (+ prime d'intégration au bâti de 25 c/kWh) ce qui est beaucoup plus avantageux que les tarifs pratiqués pour les autres énergies renouvelables : énergies éolienne (8 c/kWh), géothermique (12 c/kWh) (tarifs auxquels il faut ajouter différentes primes), etc. Le parc solaire français a été multiplié par 10 en 2 ans et devrait atteindre une puissance totale de l'ordre de 850 MW en 2010. Un appel d'offres du gouvernement du 15 mai 2009 va amplifier le développement du photovoltaïque en particulier par la création de centrales solaires (une centrale solaire par région). Citons en exemple la centrale qui doit être installée à Sainte Tulle dans les Alpes de Haute Provence : 45 000 modules photovoltaïques installés sur une surface de 16ha doivent fournir, dans des conditions optimales, une puissance de 6,5 MW. Selon les Safer (aménagement foncier et rural), les centrales au sol ne devront pas entrer en conflit avec la nécessaire préservation des terres agricoles, forestières et des espaces naturels. La question se posera peut-être à terme d'une maîtrise de cet essor dont l'impact financier pour EDF va devenir très lourd.

Différentes solutions sont étudiées pour stocker l'énergie solaire photovoltaïque qui n'est produite que de façon intermittente. La recharge des batteries d'accumulateurs (développement des accumulateurs au lithium (Li)) des voitures électriques dont le nombre va croître rapidement peut être une solution intéressante (qui nécessite cependant une immobilisation du véhicule). Des progrès importants sont faits dans la mise au point de la pile à hydrogène comme moyen de recyclage de l'énergie électrique produite par des générateurs photovoltaïques. Dans une première étape, on procède à l'électrolyse de l'eau pour produire de l'oxygène (O₂) (dont l'industrie est grande consommatrice) et de l'hydrogène (H₂). La recombinaison catalytique de O₂ + H₂ dans une pile à hydrogène produit du courant électrique (l'oxygène peut être de l'oxygène de l'air si l'oxygène produit par électrolyse a été utilisé par ailleurs). L'inconvénient de cette méthode est la nécessité de stockage intermédiaire des gaz produits par électrolyse de l'eau et le coût élevé des membranes catalytiques utilisées dans ces piles. La filière hydrogène est cependant présentée comme l'un des vecteurs importants des énergies renouvelables.

Actuellement, le solaire photovoltaïque connaît un développement très important justifié par la gratuité de l'énergie primaire, l'abondance relative des sources de Si (sables), l'absence d'émission de CO₂, la facilité d'installation. Il faut cependant rappeler qu'en amont, la production de Si (SiO₂ + C = Si + CO₂) nécessite l'emploi de graphite ultrapur qui est un matériau relativement cher et qu'elle s'accompagne d'un dégagement de gaz à effet de serre. Des projets d'installation de centrales solaires gigantesques sont annoncés dans de nombreux pays du sud ainsi que dans les zones septentrionales des États-Unis. L'avenir à plus long terme de ce mode de production d'énergie dépendra, comme celui des autres filières de production intermittente d'énergie, de la possibilité d'un stockage massif de l'énergie dans des conditions rationnelles et à des coûts raisonnables, méthode qui reste à inventer.

L'ÉNERGIE GÉOTHERMIQUE

La géothermie désigne à la fois les phénomènes thermiques terrestres et les processus industriels de production de chaleur ou d'électricité. L'énergie géothermique a différentes origines : a) une onde thermique provenant du noyau de la sphère terrestre. b) l'accumulation d'énergie solaire dans les couches supérieures du sol. c) la radioactivité des couches souterraines (source principale de l'énergie) due à la présence d'isotopes de l'uranium (^{235}U) du thorium (^{232}Th) et du potassium (^{40}K). C'est une énergie gratuite, renouvelable (à la condition de gérer intelligemment les ressources) et qui n'est pas une source directe de CO_2 . Elle est surtout utilisée pour le chauffage des bâtiments, mais sur certains sites (Guadeloupe), elle sert à produire de l'énergie électrique. Les ressources géothermiques françaises ont été bien répertoriées par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Le Massif central, la chaîne pyrénéenne, une région des Vosges sont riches en sources thermales dont la température varie de 25 à 80°C. Le Bassin parisien et l'Aquitaine sont des régions disposant de gisements aquifères continus profonds dont la température est >70°C. La figure 7 représente les différents types de géothermie en fonction de la profondeur. La géothermie très basse énergie qui exploite des réservoirs situés à moins de 100 m de profondeur dont les eaux sont à une température < 30°C est en plein développement. Elle sert surtout au chauffage et à la climatisation des habitations individuelles. On utilise pour cela des pompes à chaleur qui sont amorties après quelques années. Dans la région parisienne, une installation relativement ancienne (1961) est celle du chauffage de la Maison de la Radio. Un forage à 600 m de profondeur capte l'eau de la nappe Albien à 27°C assurant un débit de 22 millions de m^3/an . Un chantier important est ouvert en banlieue parisienne à la porte d'Aubervilliers. Un forage à 1 800m de profondeur atteint une nappe du Dogger jurassique dont l'eau est à 57°C. C'est une eau chargée en sels, très corrosive qui pose des problèmes dans le choix des matériaux du circuit primaire. L'eau est réinjectée à une température voisine de 20°C. à 1500m du point de prélèvement. En 2014, la surface chauffée doit atteindre 850 000 m^2 dont près de 500 000 m^2 de logements et 200 000 m^2 de surfaces commerciales. Au niveau national, un objectif d'augmentation de 50% en quelques années de la production de l'énergie renouvelable géothermique devrait être atteint. Dans la mesure où l'énergie géothermique est essentiellement utilisée pour le chauffage, c'est une énergie qui doit être utilisée sur place. Sur certains sites géothermiques, la production d'énergie électrique devrait se développer.

L'URGENCE ÉNERGÉTIQUE

Les besoins en énergie devraient augmenter de 30% dans les 20 années à venir et de 100 à 300% pour la fin du siècle. Pour gérer ces besoins il faudra tenir compte de plusieurs facteurs majeurs : a) l'augmentation de la population mondiale, l'industrialisation des pays émergents, une recherche générale de rattrapage économique et de croissance. b) la décroissance inéluctable des énergies fossiles, même si de nouveaux gisements de gaz et de pétrole sont découverts. c) les limites des énergies dites "renouvelables". Il faudra en effet continuer à assurer une production d'énergie de masse, continue, indépendante, des aléas climatiques dans le cadre d'une certaine indépendance économique. d) l'obligation absolue de limiter les dégagements de gaz à effet de serre : gaz carbonique (CO_2), méthane (CH_4), protoxyde d'azote (N_2O), gaz fluorés², etc.(fig. 8). Les contraintes sont nombreuses et sévères : a) contraintes technologiques et coûts (matériaux, transport et stockage de l'énergie, sécurité, investissements, etc.). b) contraintes climatiques et environnementales (dérèglement climatique lié au réchauffement, dégradation de l'environnement). c) contraintes sociologiques et politiques (acceptabilité du nucléaire, des terminaux méthaniers, des parcs d'éoliennes, gestion des terres cultivables et des forêts, gestion d'une croissance compatible avec les contraintes énergétiques). d) contraintes géostratégiques (accès ou appropriation des sources d'énergie, sources potentielles de conflits locaux ou planétaires).

Pour parvenir à un équilibre entre besoins et ressources il faudra obligatoirement mettre en place des programmes de plus en plus contraignants d'économie d'énergie, améliorer

² NB: les gaz fluorés ont des durées de vie dans l'atmosphère de plusieurs dizaines de milliers d'années (CO_2 : 100 ans) et un pouvoir de réchauffement global plus de 10000 fois supérieur à celui du CO_2

l'efficacité de la production et de l'utilisation, développer de nouvelles techniques de production et de stockage et investir massivement dans la connaissance. Un examen de la situation énergétique de la France d'il y a quelques années met bien en évidence les secteurs qui consommaient le plus d'énergie et qui rejetaient le plus de CO₂. À l'évidence, des économies très importantes doivent être faites dans les secteurs du bâtiment et des transports.

En France, les bâtiments consomment environ 46% de l'énergie totale et produisent 25% des gaz à effet de serre (GES). Ils représentent donc des gisements potentiels considérables d'économie d'énergie et des éléments clés dans la division par quatre de l'émission des GES à atteindre d'ici 2050. Un bâtiment à énergie positive (BEPOS) est un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Ce standard sera obligatoire pour tous les logements neufs à partir de 2020. Dans la figure 9 sont rappelées les lignes directrices de la politique énergétique de la France et les directives du Parlement européen relatives à l'efficacité énergétique dans la construction.

Dans le domaine des transports, il faudra trouver des solutions à des situations conflictuelles. D'un côté, le transport routier des marchandises est en constante augmentation en France et dans une partie importante de l'Europe malgré l'augmentation inéluctable du prix des carburants. Elle est, au moins en partie, une conséquence d'une politique de "zéro stock" qui entraîne un flux permanent d'approvisionnement que le transport par rail ne peut satisfaire. D'une façon plus générale, la mondialisation des échanges, la recherche des coûts de production les plus bas, les délocalisations sont autant de facteurs qui génèrent une augmentation de tous les modes de transport. Des roses du Chili, des haricots verts du Kenya, des pommes chinoises sont transportés par avion pour satisfaire les consommateurs français. Dans le domaine de l'automobile, des efforts sont faits pour diminuer les consommations et pour développer les voitures hybrides (carburant, électricité) ou "tout électrique".

Parmi les différents moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs, le solaire photovoltaïque, les aérogénérateurs (éoliennes), l'utilisation de la biomasse et la géothermie connaissent dès maintenant un développement spectaculaire. Il faut cependant bien souligner que toutes ces sources d'énergies sont avant tout des énergies d'appoint qui ne remplacent pas une production continue et massive nécessaire pour l'industrie, pour le commerce comme pour la population. C'est pour cela que la France continue à investir dans le nucléaire mais aussi dans de nouvelles centrales à gaz (ce qui semble quelque peu paradoxal dans la mesure où ces centrales à gaz sont des sources importantes de CO₂ ce qui va impliquer une recherche de solution pour maîtriser les conséquences sur l'effet de serre).

Inéluctablement, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif nous devons prendre en compte une réduction de trois empreintes fondamentales :

- 1) ***L'empreinte énergétique*** : impact laissé sur l'ensemble des ressources énergétiques par une personne ou un groupement quelconque de personnes. La consommation moyenne annuelle d'un Français est de 40 000 kWh soit environ 4 tep (tonne équivalent pétrole).
- 2) ***L'empreinte carbone*** : est la mesure de l'impact sur l'environnement d'une personne, d'une industrie ou de toute organisation mesurée en unités de dioxyde de carbone CO₂. (1 kg équivalent Carbone = 3,6 kg équivalent CO₂). Bilan carbone annuel d'un Français : 2,2 teqC = 8 teq CO₂ (1l de jus d'orange = 1 kg CO₂), (teq = tonne équivalent carbone). La France émet 60% de moins de CO₂ que l'Allemagne.
- 3) ***L'empreinte écologique*** : vise à traduire de manière facilement compréhensible l'impact d'activités humaines sur les écosystèmes et la planète. Elle se mesure généralement en surface : surface offerte par la planète par habitant : 1,9 ha, empreinte moyenne dans le monde : 2,5 ha, empreinte moyenne d'un Français : 5,6 ha. Ce sont ces chiffres qui annoncent ce que les experts appellent un "désastre écologique planétaire".

CONCLUSION

Il est évident que nous n'avons abordé ici qu'une faible partie des vastes et multiples problèmes concernant l'énergie qui se posent aujourd'hui au niveau planétaire. L'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), le Groupement Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution

du Climat (GIEC) et diverses autres instances et ONG ont clairement établi la nécessité urgente d'une rationalisation de l'utilisation de l'énergie (économie, diversification des sources) pour tenter de réduire les émissions de CO₂ et le réchauffement climatique et pour s'orienter vers un développement durable. L'urgence énergétique est cependant perçue différemment selon l'état de développement des pays. Si dans les grands pays industrialisés (États-Unis, la plupart des pays européens, etc.) cette urgence est bien perçue, il est difficile de concevoir qu'elle puisse entraîner une diminution de leur puissance géopolitique et un abaissement de leur niveau de vie. Les grands pays émergents : Chine, Inde, Brésil (qui représentent un tiers de la population mondiale) donnent la priorité à une croissance économique grande consommatrice d'énergie et font passer au second plan les problèmes écologiques et climatiques. Enfin, les pays dits pauvres cherchent avant tout à élever leur niveau de vie quelquefois d'une façon paradoxale en bradant leurs ressources aux grandes puissances.

La Terre est une machine thermique qui reçoit de l'énergie solaire et qui perd de l'énergie par rayonnement vers l'espace. Le bilan global est négatif, c'est-à-dire qu'à l'échelle planétaire la géosphère tend à se refroidir. Le climat terrestre dépend cependant de multiples facteurs. L'atmosphère terrestre joue un rôle essentiel dans la détermination du climat. À haute altitude, la couche d'ozone filtre le rayonnement solaire, mais c'est surtout la couche gazeuse à moyenne et basse altitude (vapeur d'eau, gaz à effets de serre) qui joue un rôle dans la détermination de la température au sol qui a varié au cours des millénaires, comme le montre une étude remarquable menée par l'Université de Berne et le Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement CNRS/Université Joseph Fourier de Grenoble sur la composition isotopique (¹⁸O/¹⁶O, ²H/¹H) de la glace dans l'Antarctique. (Lüthi, D., *et al*, Nature, 15 mai 2008, et Loulergue, L., *et al*, Nature, 15 mai 2008). Cette étude établit qu'au cours des 800 000 dernières années, il y a une corrélation très nette entre la teneur en gaz carbonique (CO₂) et méthane (CH₄) de l'atmosphère (bulles de gaz emprisonnées dans la glace) et la température. Jusqu'au siècle dernier, la teneur en gaz à effet de serre de l'atmosphère terrestre dépendait surtout de facteurs propres à l'organisation de la surface terrestre (modification des océans, modification de la végétation, éruptions volcaniques, etc.) et peu des activités humaines. Aujourd'hui, alors que nous étions déjà sur une pente intrinsèque positive de l'augmentation de la température, les teneurs en gaz à effet de serre liées aux activités humaines sont en augmentation rapide : en quelques décennies la teneur en CO₂ de l'atmosphère est passée de 280 ppm (ppm en volume) à plus de 380 ppm et la teneur en méthane CH₄ est passée de 750 ppm à 1 800 ppm ! Une augmentation globale de la température terrestre semble donc inéluctable.

En conclusion, depuis quelques années il y a eu une prise de conscience de la crise de l'énergie et des problèmes climatiques et environnementaux qui lui sont liés. Des décisions, des mesures incitatives, de multiples recommandations ont été édictées ou annoncées au niveau des gouvernements et au niveau des citoyens. Face aux impératifs politiques et économiques, on en reste cependant trop souvent au stade des intentions vertueuses. Faut-il considérer que cette crise annonce une catastrophe inéluctable ou au contraire une chance pour l'avenir qui serait l'avènement d'un développement durable? Il appartiendra aux citoyens et aux gouvernants de donner des réponses qui ne peuvent plus être indéfiniment différées.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- . Lauvergeon, A. et Jamard, M-H., *La troisième révolution énergétique*, Plon, Paris, 2008
- . Jancovici, J-M. et Grandjean A., *Le plein s'il vous plait !*, Seuil, Paris, 2007.
- . Voir le site de Jean-Marc Jancovici : www.manicore.com où l'on trouve d'excellentes documentations sur les gaz à effet de serre, le réchauffement climatique, etc.
- . *L'énergie nucléaire en 110 questions* : mise au point publiée en 1996 mais toujours valable, par le Ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications sous la direction de Claude Mandil, le cherche midi, Paris, 1996.
- . Voir les dossiers du CEA sur l'énergie et en particulier : www.cea.fr/jeunes

Energie nucléaire \rightarrow chaleur \rightarrow électricité

- **Réacteur nucléaire :**
 - Puissance 900 à 1500MW
 - Facteur de charge : \sim 70 à 80% (\sim 280 jours)
 - Rendement : \sim 35%
 - 20 tonnes de combustible enrichi /an
 - Recyclage du combustible (96%)
 - Déchets : 3%
 - Durée de vie : 40 à 50 ans?
 - Production de CO₂ très faible



Fig. 1: caractéristiques d'un réacteur à **fission nucléaire** utilisé actuellement pour produire de l'énergie électrique.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor

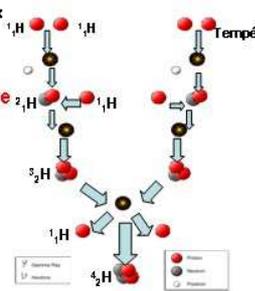
- **Modèle tokamaks**
- **Cadarache démarrage 2018 ?**
- **Fusion : $^2\text{H} + ^3\text{H} \rightarrow ^4\text{He} + \text{n}$ 100 millions $^{\circ}\text{C}$**
- **Production de chaleur :**
 - chauffage : 500 MW /400s
 - récupération : 500mW/8mn
- **Faisabilité : 2040/2050 ?**
- **1^{er} réacteur : 1500MW production d'électricité**



Fig.2: caractéristiques d'un réacteur à **fusion nucléaire ITER** actuellement en construction.

Fusion nucléaire

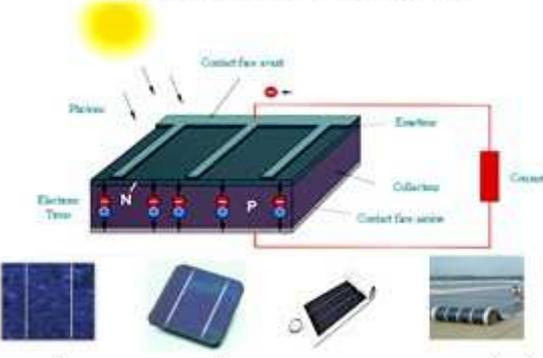
- Fusion des noyaux d'hydrogène
- Température >15 millions de $^{\circ}\text{C}$
- **Energie solaire**



- Perte de masse = $4,3 \times 10^{-29} \text{kg}$ $E = mc^2$ $3,9 \times 10^{-12} \text{J}$
- 1kg d'hydrogène = $1,6 \times 10^8 \text{kWh} = 13700 \text{tep}$

Fig.3: fusion des noyaux d'hydrogène au sein du soleil : deux voies parallèles conduisent à la fusion et à la formation d'hélium.

Cellule photovoltaïque



Si polycristallin Si monocristallin Si amorphe membranes photovoltaïques

Fig.4: fonctionnement d'une cellule photovoltaïque au silicium (Si). Différents types de Si utilisés dans les panneaux solaires.

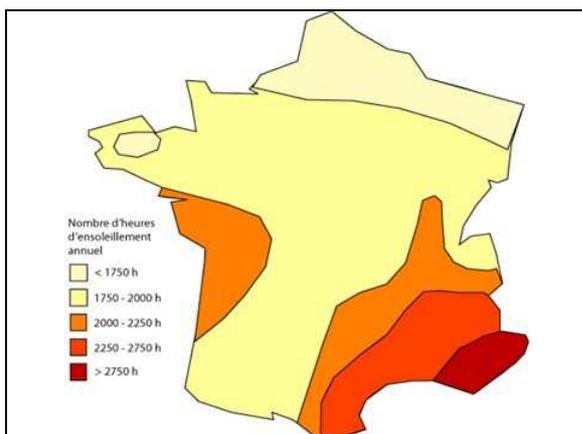


Fig.5 : heures d'ensoleillement du territoire français.

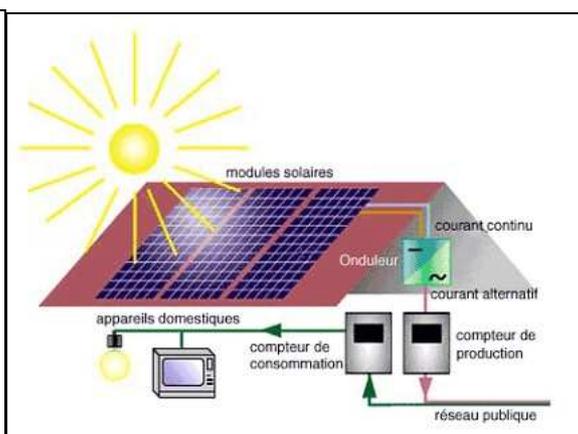


Fig.6 : utilisation du solaire photovoltaïque dans l'habitat individuel.

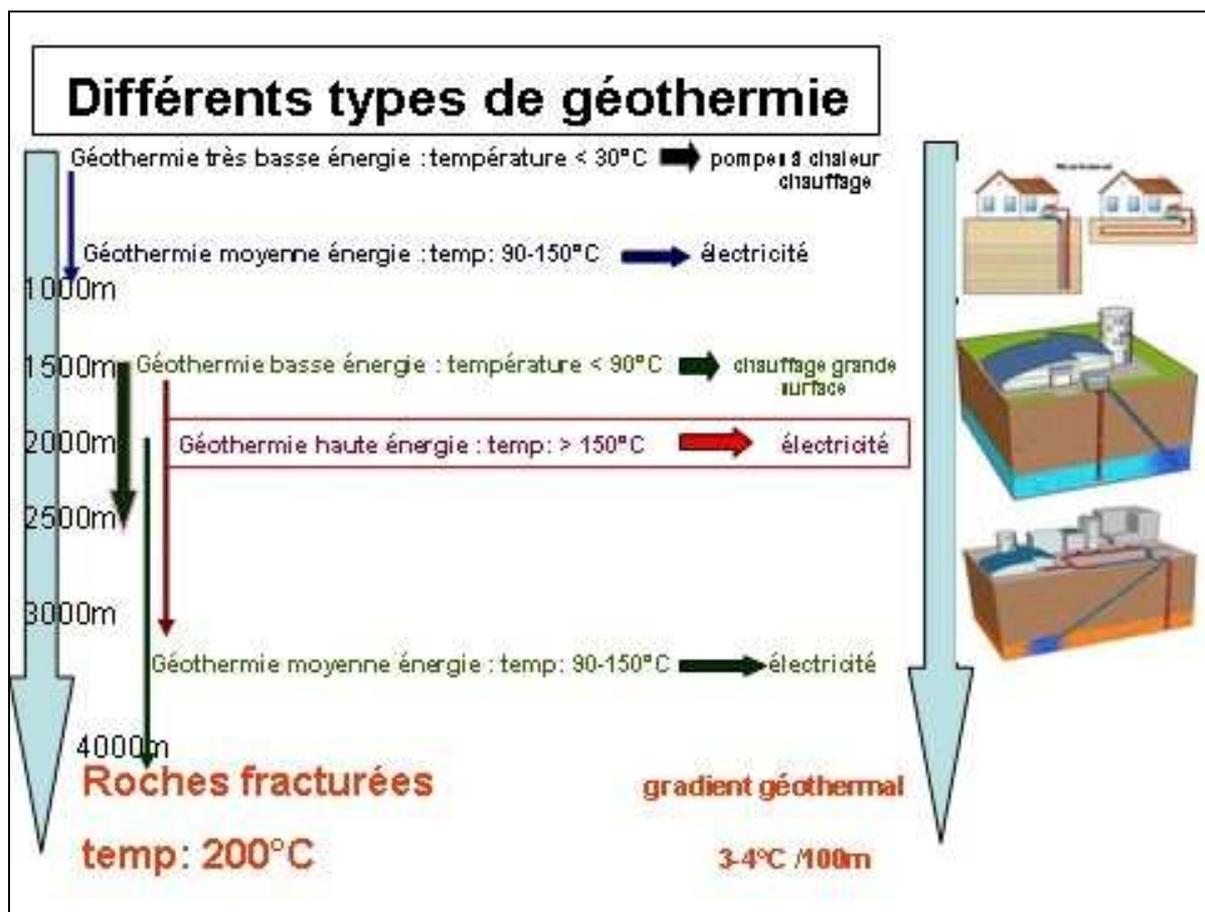


Fig.7 : la température et le volume des nappes aquifères varient beaucoup d'une couche géologique à une autre. Tout en augmentant avec la profondeur la température ne suit pas strictement le gradient géothermal.

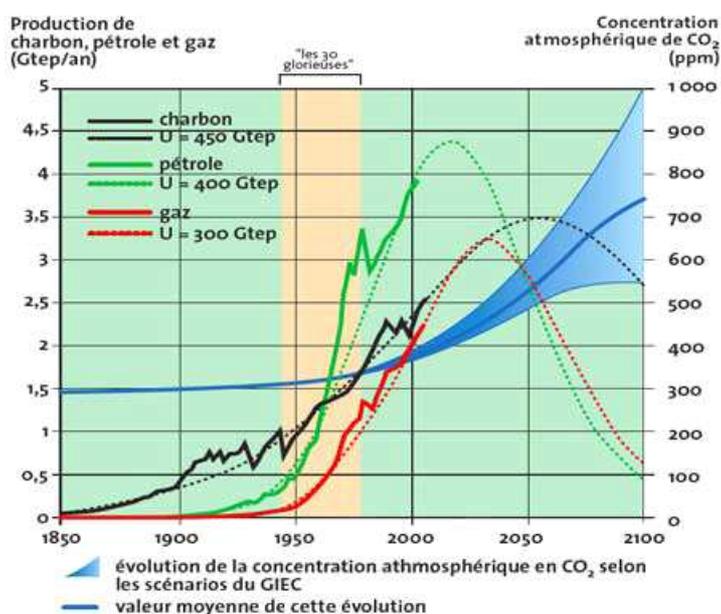


Fig.8 : évolution de la concentration de CO₂ produit par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz en Gigatonnes équivalent pétrole GIEC / BRGM.

Politique énergétique de la France	Energie et habitat
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) : • J.L Borloo : 3 juin 2009 : <ol style="list-style-type: none"> 1) Economies d'énergie: bâtiments , etc. 2) Développement des énergies "renouvelables " : 23% en 2020 ? 3) Réduction des gaz à effet de serre : - 20% en 2020 <ul style="list-style-type: none"> Maintien du nucléaire Développement de l'éolien (40000 éoliennes en 2020?) du solaire Développement de la biomasse Construction de (20 ?) centrales thermiques au gaz 	<ul style="list-style-type: none"> • Parlement européen 27 avril 2009 : • Avant 2010 : • Définition d'un bâtiment "zéro énergie " • Définition d'une méthodologie commune de calcul de l'efficacité énergétique • Mise en place d'incitations financières ou fiscales • A partir du 1^{er} janv. 2019 : Bâtiments construits dans l'UE : " zéro énergie" <ul style="list-style-type: none"> • Forum mondial de l'efficacité énergétique : Paris 26-29 avril 2009 : • Sous l'égide du Conseil mondial des entreprises : • Rapport du WBCSD* : économie de 60% d'ici 2050 <ul style="list-style-type: none"> * World Business Council for Sustainable Development

Fig.9 : lignes directrices de la politique énergétique de la France et des directives européennes relatives à l'efficacité énergétique dans le bâtiment .



DÉBAT

Un auditeur : Je voudrais signaler que sur la commune d'Olivet, on utilise des puits canadiens non seulement pour se chauffer, mais aussi pour se refroidir l'été. Quelles sont les nouvelles énergies attendues de la fusion nucléaire ? Quel en sera finalement le bilan énergétique, puisqu'il faut énormément de chaleur pour obtenir la fusion ? A-t-on une idée du bilan énergétique qui sera atteint en définitive ?

Marius Ptak : Pour obtenir la fusion nucléaire il faut atteindre des températures de l'ordre de 100 millions de degrés °C. Pour cela il faut chauffer un plasma fortement confiné en utilisant de l'énergie électrique. Lorsque la fusion est initiée, il y a un dégagement considérable d'énergie par perte de masse selon la loi d'Einstein. Energie qui est récupérée sous forme de chaleur utilisée dans des turbines à vapeur entraînant des alternateurs. Evidemment, il faut maîtriser la réaction et parvenir à un bilan énergétique positif. Dans l'ITER expérimental en cours de construction on prévoit de travailler par impulsions et de récupérer à chaque fois une puissance de l'ordre de 500 mégawatts pendant 6 minutes.

Un auditeur : Concernant les centrales à charbon que les Allemands développent actuellement, j'ai lu que dans ce type de centrale, le CO₂ était réutilisé pour produire de l'énergie. Est-ce une technologie qui a des chances de se développer ? Je m'inquiète de la production de CO₂ qui serait le résultat de ces centrales et je m'étonne que les Allemands qui sont très écologiques aient eu l'idée de réutiliser le charbon pour produire de l'électricité.

Marius Ptak : Effectivement, l'idée d'utiliser et même de redévelopper des centrales à charbon grandes productrices de CO₂ est *a priori* étonnante. La justification est d'ordre économique : le charbon est une source d'énergie relativement bon marché, encore abondante dans certains endroits (voir le cas de la Chine) et qui peut assurer à certains pays une certaine indépendance énergétique. Le problème du CO₂ est posé. Je n'ai pas connaissance de moyens de produire de l'énergie à partir du CO₂ dégagé par la combustion. Peut-être peut-on récupérer un peu de chaleur. Une partie du CO₂ sera absorbée par les plantes d'où la nécessité absolue d'éviter les déforestations. Une solution complémentaire semble se dégager qui serait l'enfouissement à grande profondeur de ce CO₂. Des stations expérimentales devraient être mises en œuvre en France, à Lacq par Total et en Allemagne.

Remarque : Comme vous, je n'ai pas entendu beaucoup de protestations des écologistes allemands concernant les centrales à charbon, ces mêmes écologistes qui sont par ailleurs de si farouches opposants au nucléaire.

Une auditrice : L'électricité est une énergie qui est transportée. Avec le photovoltaïque on produit de l'électricité en couvrant beaucoup de surface, ce qui n'est pas très écologique. De plus, j'ai cru comprendre qu'il y avait 25 % de perte d'énergie dans le transport. Si c'est vrai, est-ce bien cohérent avec l'environnement ?

Marius Ptak : Le problème du transport de l'énergie électrique produite par les panneaux photovoltaïques dépend de la localisation et de la taille des installations. Pour les installations domestiques (habitations, bâtiments), on utilise cette énergie sur place, au moins en partie. Les surplus éventuels sont réinjectés (à des prix intéressants) dans le réseau EDF. Dans le cas des centrales solaires éloignées des utilisateurs, il y aura évidemment des pertes le long des lignes de transport comme pour les autres centrales électriques (nucléaires, à charbon, à gaz, etc.). Sachant que pour une puissance donnée, tension et intensité sont inversement proportionnelles, on réduit les pertes par effet Joule (proportionnelles au carré de l'intensité) en utilisant des lignes à haute et très haute tension (de 400 (EDF) à plus de 1000 kilovolts (Japon))

Une auditrice : Je voudrais savoir si l'on a pensé à mettre ces panneaux photovoltaïques sur des surfaces existantes. J'ai vu, par exemple, que certains magasins couvraient leurs parkings de ces panneaux. Ce serait efficace et plus intelligent.

Marius Ptak : Les toitures sont évidemment des emplacements privilégiés pour l'installation de panneaux solaires sous réserve que cela soit techniquement possible, conforme aux règlements d'urbanisme, etc. On utilise de plus en plus des rouleaux de membranes photovoltaïques souples pour couvrir les terrasses par exemple. L'utilisation des panneaux solaires comme sources d'énergie d'appoint fait partie des

programmes du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Je vous ai montré une diapositive où l'on voit la fameuse tour Elithis à Dijon dont le toit est couvert de ces panneaux. En combinant cet apport d'énergie avec tout un système de recyclage et d'isolation, les architectes sont parvenus à construire un bâtiment à énergie positive (produit plus d'énergie qu'il n'en consomme) qui est une référence dans le domaine.

Une auditrice : Je voudrais aussi parler du MOX. On l'a utilisé contre des chars en Irak et j'ai cru comprendre que des soldats avaient été incommodés, même plus, puisque certains en sont devenus invalides.

Marius Ptak : Le MOX est un combustible de recyclage utilisé dans les réacteurs nucléaires qui contient de l'uranium appauvri et du plutonium et qui a été utilisé dans la fabrication des projectiles antichars utilisés par l'armée américaine pendant la guerre d'Irak. C'est un matériau très dense qui permet d'améliorer l'efficacité des obus pour percer les blindages. Mais la combustion de ce matériau dissémine des particules radioactives dangereuses et la presse a mentionné des cas d'intoxication de militaires américains.

Un auditeur : J'aimerais revenir sur l'énergie produite par les éoliennes. On parle de 40 000 éoliennes dont le bilan semble contesté. Je voudrais savoir ce que vous pensez de cette énergie en termes de rentabilité, de fiabilité et de bilan.

Marius Ptak : Comme je l'ai dit, le succès des éoliennes tient – au moins au départ - à ce que l'énergie primaire, c'est-à-dire le vent, est gratuite. Il n'y a pas de production directe de CO₂ et de déchets dangereux. Il faut cependant souligner qu'il y a aussi une forte pression des industriels pour multiplier les installations. Mais c'est une énergie intermittente : on estime qu'en France le temps moyen de production est de l'ordre de 25%. Je me souviens avoir vu en Navarre, sur les contreforts des Pyrénées, des alignements impressionnants d'éoliennes qui ne fonctionnent pratiquement pas pendant les mois d'été. Je ne connais pas le nombre exact d'éoliennes installées en France. 40 000 me semble un chiffre considérable. Il n'est pas facile de faire un bilan pour cette énergie dite renouvelable pour plusieurs raisons : a) les installations bénéficient de soutiens financiers, b) l'énergie électrique produite n'est généralement pas utilisée sur place, il faut donc intégrer le coût des lignes de transport et des pertes en ligne c) les surplus de l'énergie produite sont rachetés par EDF. Il faudrait aussi intégrer le coût des terrains, la dégradation des paysages et certaines nuisances relevées par les riverains des éoliennes. Il n'est pas facile de trouver des données précises sur la fiabilité de ces aérogénérateurs et le coût de leur entretien. Au total, l'éolien ne sera qu'une énergie d'appoint dont le bilan semble assez incertain. Aujourd'hui, sur l'exemple du Danemark, l'éolien en mer va se développer.

Un auditeur : Je voudrais parler de prix de revient. Aujourd'hui, dans les installations nucléaires de deuxième génération, on doit connaître le prix de revient du kWh en tenant compte des investissements, de l'entretien, des consommations, du démantèlement, etc... Est-ce qu'on s'est posé les mêmes questions pour ce qui concerne le solaire ?

Marius Ptak : Les spécialistes se posent certainement ces questions pour le solaire comme pour les autres énergies dites renouvelables. Sur le plan financier, il est encore trop tôt pour faire des bilans globaux dans la mesure où c'est un secteur très subventionné et en pleine évolution. Pour le solaire, le coût de la fabrication du silicium pur utilisé dans les panneaux photovoltaïques est un facteur déterminant. L'entretien des panneaux est minime, leur durée de vie est estimée à 20 ans. Au niveau des consommations il y aura un équilibre à trouver entre le développement du tout électrique et la nécessité de faire des économies. Quel sera par exemple l'incidence du développement des véhicules électriques ? Difficile à évaluer. Pour le moment, nous sommes sur la vague d'un développement tous azimuts justifié par le besoin de diversification des sources d'énergie, la nécessité d'un développement plus durable, la relative facilité d'installation et aussi, il faut le dire, une certaine pression des industriels, des architectes, des aménageurs, etc. Rendez-vous dans une dizaine d'années pour des bilans réellement significatifs.

ART ET CHIMIE¹

Jean-Yves Mérour

RÉSUMÉ

Dès l'Antiquité les artistes ont su utiliser les connaissances scientifiques de leur époque pour la réalisation de leurs œuvres ; aujourd'hui les techniques analytiques de la chimie (rayons X, infrarouges, ultraviolets, chromatographies) sont à la disposition des conservateurs afin de mieux connaître les œuvres d'art qu'ils ont en dépôt. Elles permettent d'établir l'origine géologique des matériaux composant ces diverses œuvres ; ainsi la composition des pigments utilisés par les peintres permet de dater un tableau, de l'attribuer à un artiste ou à son école. La chimie contribue à déceler les faux. Elle permet d'étudier les altérations des objets et tableaux et d'y remédier lors des restaurations. Enfin, en établissant pour chaque œuvre majeure un dossier scientifique complet, elle permet de prévoir son évolution dans le temps et de mieux connaître sa place dans l'histoire de l'art.

Toutes les techniques utilisées seront présentées de façon simplifiée et illustrée par de nombreux exemples.



Introduction

Il peut être a priori surprenant d'associer les artistes et les scientifiques ; les uns obéissent à une certaine rigueur tandis que les autres laissent cours à leur imagination et à leur interprétation du réel ; mais c'est se faire une fausse idée que de croire que les artistes ne suivent pas les lois physiques (théorie de la couleur) ou que les scientifiques n'aiment pas rêver.

Les premiers artistes ont utilisé des techniques empiriques comme l'emploi des oxydes de fer dans l'art pariétal ; ceux de la Renaissance tels Léonard de Vinci, Donatello, Palissy mettent en œuvre lors de leurs créations les connaissances scientifiques de leur époque. À Paris, à la fin du XVII^e siècle, le Louvre abrite l'Académie des sciences et artistes. Au XIX^e siècle, la chimie se développe ; ainsi Chaptal publie dès 1807 un ouvrage intitulé *La Chimie appliquée aux arts*. Pasteur délivre en 1860 à l'École des Beaux-Arts un cours sur la lumière et les couleurs ainsi que sur le vieillissement des vernis. Une grande découverte scientifique fut celle des rayons X par Roentgen : il était désormais possible de voir l'invisible.

Ce fut un signal pour la création des laboratoires des différents musées nationaux tels Berlin en 1888, Londres en 1916 et Paris plus tardivement en 1931. Désormais, toute œuvre d'art allait être soumise à un certain nombre d'analyses scientifiques dont le but est de faire un constat sur l'état de conservation de l'œuvre, ses restaurations éventuelles et d'apporter des informations sur l'artiste (technique picturale, choix des pigments, ...)

Selon J.P. Mohen,² conservateur général du patrimoine, on peut de façon subjective distinguer plusieurs domaines où la chimie peut être utile :

- 1) La science des matériaux du patrimoine
 - Détermination de l'origine géologique des matériaux.
 - Caractérisation des molécules de matière organique.
- 2) La mise en œuvre des matériaux
 - Attribution de tableaux à un peintre ou à son école.

¹ Séance du 15 octobre 2009.

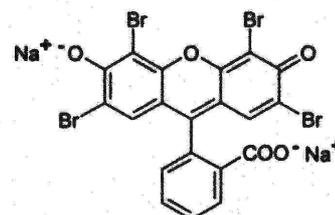
² Mohen J-P. , *L'art et la science*, Découvertes, Gallimard, 1996.

- 3) La datation des objets
- 4) L'étude du vieillissement et des altérations.
- 5) La restauration.
- 6) La connaissance des matériaux nouveaux (résines).
- 7) Connaître c'est prévoir.

Pour illustrer le premier point, nous allons présenter des études du Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF). Je vous incite vivement à consulter son site internet ainsi que celui du CNRS. En 1862 fut découverte en Mésopotamie une statuette d'une déesse babylonienne, Ishtar. Cette statuette avait des yeux et un nombril constitués par trois pierres rouges ; l'analyse réalisée au Louvre avec AGLAE montra que ces pierres étaient constituées d'aluminium (Al) et d'oxygène (O₂) et contenaient 0,12% de chrome (Cr). Il s'agissait donc de rubis. À ces éléments principaux sont associés à l'état de traces (ppm) d'autres métaux (Fe, Ga, V). Grâce à une base de données répertoriant plus de 400 rubis d'origines géographiques différentes et dont les traces de métaux sont connues, il a été possible d'indiquer l'origine birmane des rubis de la statuette. Cette réponse scientifique soulève la question des relations commerciales entre les deux pays.

Un second exemple toujours illustré par des travaux du C2RMF concerne le vieillissement des couleurs du tableau de Van Gogh, *Portrait du docteur Gachet* au musée d'Orsay. (Figure 1)³. Pourquoi les digitales sont-elles bleues alors que dans une copie d'époque elles sont pourpres ?

Un micro-prélèvement montre au microscope optique une couche blanche avec des grains bleus en surface et, en couche interne, une matière rouge sombre avec des grains bleus et blancs. Le rouge sombre en microscopie à balayage électronique (MEB/EDX) (EDX spectroscopie dispersive en énergie de photons X) montre la présence de brome (Br) et de plomb (Pb). Le brome indique que Van Gogh a utilisé de la laque géranium à base d'éosine qui est le seul colorant à en posséder à l'époque. L'éosine est photodégradable tandis que le bleu outremer et le blanc de plomb ne le sont pas. Van Gogh avait donc ajouté du bleu outremer et du blanc de plomb pour obtenir un rouge nuancé.



Éosine

Le même phénomène de photodégradabilité est observé dans le tableau *Dans les lys* de Paul Gauguin.

Outils et Méthodes, les techniques d'examen et d'analyse⁴

La connaissance approfondie d'une œuvre d'art, sous différents aspects comme la datation, l'authenticité ou la composition chimique des matériaux utilisés, est un préalable à toute recherche en histoire de l'Art, ainsi qu'à toute tentative de restauration.

Des moyens techniques (RX, microfluorescence X, Raman ...) sont utilisés à cette fin et tout particulièrement la plupart des méthodes de chimie analytique. Une méthode unique ne peut évidemment fournir une documentation complète de l'œuvre et il est indispensable que plusieurs techniques d'analyse complémentaires soient associées.

Le choix des méthodes dépend du type d'œuvre, de la nature des matériaux et du contexte de l'étude. La nécessité de préserver l'intégrité de l'œuvre a conduit à privilégier les méthodes non destructives et tout spécialement celles ne nécessitant que d'infimes prélèvements ou mieux encore celles permettant une analyse *in situ* sans prélèvement. En outre, un certain nombre d'analyses se faisant sur le terrain, il est nécessaire de disposer d'instruments mobiles faciles à manipuler.

³ Les figures sont réunies à la fin de la communication.

⁴ Mohen J-P., *L'art et la science*, Découvertes, Gallimard, 1996, et *Chimie et patrimoine L'actualité chimique*, novembre 2007 n° 312-313 et avril 2008 n° 318 édité par la Société Française de Chimie.

La première étape de toute étude commence par l'utilisation de techniques très simples comme la photographie en lumière visible directe ou rasante, la réflectographie infrarouge, et l'observation sous ultraviolet. Une étude aux rayons X complétera l'ensemble.

La photographie

L'étude d'une œuvre d'art commence généralement par une observation à l'œil nu et l'examen des clichés photographiques en lumière directe (Figure 2) et lumière rasante. (Figure 3).

La lumière rasante permet de mettre en évidence la qualité de la matière picturale et dans certains cas la technique personnelle de l'artiste. Ainsi, le mouvement de la brosse et l'emploi de la spatule donnent une bonne image du savoir-faire de l'artiste.

La réflectographie infrarouge

Le rayonnement infrarouge traverse les couches picturales ou les glacis et permet de mettre en évidence le dessin sous-jacent préparatoire réalisé au noir de carbone ou des repentirs. Les infrarouges (IR) pénètrent jusqu'à la couche de préparation, sur laquelle peut se trouver le dessin préparatoire dissimulé sous la couche picturale. La *réflectographie* à l'infrarouge se fait au moyen d'une caméra munie d'un émetteur de lumière à l'infrarouge. (la photographie à l'infrarouge est aujourd'hui abandonnée). Le carbone et ses dérivés ont un pouvoir d'absorption accru qui les met en évidence surtout si le fond de la préparation est de couleur claire. (Figure 4 : *Crucifixion - détail*)

Très récemment, on a examiné l'envers du tableau *La Vierge avec l'Enfant Jésus et Sainte-Anne* de Léonard de Vinci (Figure 5). Ce que l'on pensait être des taches se sont révélés être après examen IR des dessins tracés au carbone par la main même du peintre. On a pu identifier trois dessins : une tête de cheval (Figure 6), un crâne, un enfant à l'agneau.

La tête de cheval est située sur la seconde planche à partir de la gauche. Le bas du dessin est à environ 95 cm du bas du panneau, il mesure environ 18 cm de haut par 10 cm de large. La tête est de trois quarts vers la gauche ; la crinière est ébouriffée, les traits sont contractés et la bouche est grande ouverte : le cheval semble se saisir de quelque chose avec son museau.

Ultraviolet (UV) (Étude de la surface des tableaux)

On utilisait autrefois une lampe à vapeur de mercure dite lampe de Wood. Aujourd'hui, on emploie des tubes fluorescents U.V. qui n'émettent pratiquement pas de chaleur ; ce rayonnement UV provoque des phénomènes de fluorescence de certains matériaux qui permettent de juger de l'état de conservation en surface des réfections de vernis, des restaurations, etc. C'est ainsi que les retouches apparaissent en sombre, tandis que les couches picturales initiales restent claires. Les repeints apparaissent sous forme de larges plages de taches sombres s'ils sont posés sur le vernis. Les vernis peuvent prendre un aspect laiteux. La photographie en fluorescence U.V. révèle non seulement les traitements subis mais également les reprises plus ou moins récentes.

Analyse élémentaire

Les différentes techniques photographiques ne permettent pas de connaître la constitution en éléments chimiques de la couche picturale ou de la couche de préparation d'un tableau. Il faut pour cela effectuer une analyse élémentaire. Plusieurs méthodes sont utilisées.

a) La microfluorescence (MFX), qui délivre la composition chimique sans prélèvement et directement sur les œuvres. Lorsque l'on bombarde de la matière avec des rayons X, la matière réémet de l'énergie sous la forme, entre autres, de rayons X ; c'est la fluorescence X, ou émission secondaire de rayons X. Le spectre des rayons X émis par la matière est caractéristique de la

composition de l'échantillon. En analysant ce spectre, on peut en déduire la composition élémentaire, c'est-à-dire les concentrations massiques en éléments. La spectrométrie de fluorescence X est une méthode d'analyse élémentaire, qui permet de déterminer les concentrations en éléments purs. Cependant, les éléments sont souvent présents sous la forme de composés dont on ne connaît pas les liaisons avec d'autres éléments. Par exemple, la détection de plomb (Pb) dans la peinture indique habituellement la présence de blanc de plomb (carbonate de plomb basique : $2\text{PbCO}_3 \cdot \text{Pb}(\text{OH})_2$). D'autres pigments comme le sulfate de plomb (PbSO_4), le sulfate de plomb *dit* basique ($\text{PbSO}_4 \cdot \text{PbO}$), le minium (Pb_3O_4) ou la litharge (PbO) contiennent également du plomb et ne sont pas différenciés par la spectrométrie de micro-fluorescence X. L'analyse des éléments ne permet pas de faire de distinction entre des pigments importants dans l'histoire de l'art que sont le jaune de plomb-étain I (Pb_2SnO_4) et le jaune de plomb-étain II ($\text{Pb}_2(\text{Sn}, \text{Si})_2\text{O}_6$).

b) La microscopie électronique à balayage (SEM – EDX *EDX spectroscopie dispersive en énergie de photons X*) permet de caractériser chimiquement des micro-prélèvements. La surface de l'échantillon est balayée par un faisceau focalisé d'électrons qui va interagir avec la matière (rayonnement primaire). De ces interactions électrons-matière découlent de nombreux rayonnements secondaires que l'on va pouvoir exploiter à l'aide de détecteurs appropriés :

Émission d'électrons secondaires

Émission d'électrons rétrodiffusés (sans perte d'énergie)

Émission de photons X, etc.

Les électrons (secondaires et rétrodiffusés) sont collectés par des détecteurs spécifiques, en synchronisant la détection (intensité) au balayage du faisceau incident. On obtient ainsi une image de la surface dont le contraste est fonction du type d'électrons sélectionnés, de la nature des atomes présents dans l'échantillon. On dispose de cette façon des images avec un contraste chimique (lié au facteur de diffusion de l'atome et donc à son numéro atomique). Dans ce mode d'image, plus un atome est lourd, plus la zone de l'image est brillante.

c) L'analyse par faisceau d'ions à l'aide du système AGLAE. C'est une technique qui est utilisée au laboratoire du Musée du Louvre et qui fait appel à un matériel coûteux mais très performant. Un accélérateur envoie un faisceau de proton qui arrache des électrons aux atomes, ce qui entraîne *in fine* l'émission de rayons X caractéristiques de l'atome émetteur et dont l'intensité est fonction du nombre d'atomes de même type. On utilise l'analyse PIXE (*Particule Induced X-Ray Emission*). On peut ainsi réaliser le dosage simultané des éléments entre le sodium (Na) et l'uranium (U) même à l'état de traces (ppm). C'est une méthode non destructive, rapide et précise sur des zones microscopiques.

Les techniques d'analyse moléculaire et structurale

a) La diffraction de rayons X

La diffraction de rayons X est une technique analytique non-destructive pour l'identification et la détermination quantitative des composés cristallins, appelés " phases ", présents dans les échantillons solides et les poudres. L'identification est obtenue en comparant le diffractogramme de rayons X d'un échantillon de composition inconnue avec ceux de matériaux de référence. Les instruments modernes sont automatisés et permettent d'interpréter les diffractogrammes obtenus pour des mélanges complexes.

b) Spectrométrie Infrarouge (IR)

La spectrométrie IR est une technique d'analyse structurale fonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle permet de caractériser les fonctions chimiques de produits organiques, inorganiques, cristallisés ou amorphes. Par comparaison avec les spectres d'absorption infrarouge de substances de référence, il est possible d'identifier une substance inconnue.

c) Spectrométrie Raman

C'est une technique d'analyse structurale comme la spectrométrie infrarouge qui lui est complémentaire. Cette technique permet de caractériser les fonctions chimiques de substances organiques ou inorganiques.

L'identification d'un produit pur ou de mélanges est effectuée par comparaison avec des produits connus de référence. Cette technique permet de différencier sans ambiguïté des composés proches, de même composition élémentaire qualitative comme des oxydes de fer, goethite et hématite, utilisés comme pigments jaunes et rouges. De même, les deux pigments verts, malachite et vert-de-gris, respectivement carbonate et acétate de cuivre, dont une analyse élémentaire classique indiquerait seulement la présence de cuivre, ont des spectres Raman différents. La reconnaissance des formes cristallines du blanc de titane, le pigment blanc du XX^e siècle, est un élément important pour la datation de tableaux. Synthétisés et commercialisés, l'un en 1918, l'*anatase*, l'autre en 1941, le *rutile*, ces deux composés ont même formule chimique, TiO₂, et même structure cristalline, tétraédrique, avec des paramètres de maille cristalline différents. Cette unique différence de leur réseau cristallin entraîne des spectres Raman différents et une identification aisée.

d) La radiographie des tableaux

Les rayons X sont un rayonnement électromagnétique. Leur longueur d'onde est de l'ordre de 0,01 à 5 µm. Ils sont produits en particulier lorsque des électrons de grande énergie frappent la surface d'un solide. Les rayons X sont d'autant plus absorbés que la matière traversée est lourde, c'est-à-dire formée d'atomes de numéro atomique élevé dans la classification périodique. On verra en *blanc* les zones où il y a des atomes lourds, comme le plomb par exemple, et en *sombre*, les zones qui laissent passer les rayons X, où la matière est plus légère.

Étude de la composition d'un tableau (Figure 7)

La couche de préparation

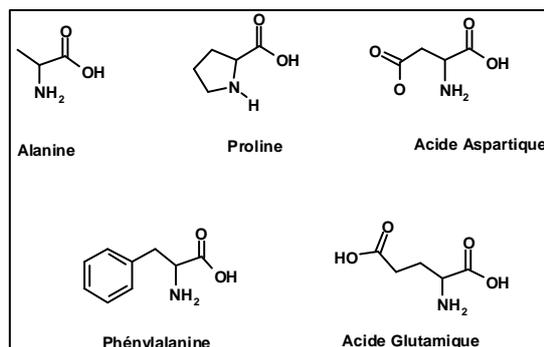
C'est une couche de peinture plus ou moins épaisse posée sur le support pour en régulariser l'état de surface et le rendre apte à recevoir la couche de couleurs. Elle est blanche et réalisée avec de la craie, du gypse ou de la colle de peau selon les pays. Aux XVII^e et XVIII^e siècles elle est à l'huile colorée en brun ou rouge puis au XIX^e elle redevient blanche à l'huile. Le blanc de plomb (Pb CO₃, Pb(OH)₂) employé depuis l'Antiquité comme pigment blanc est parfois utilisé pour la couche de préparation. Le carbonate naturel est peu utilisé comme tel mais était préparé autrefois dans les ateliers de peintres à partir de feuilles de plomb et de vinaigre en présence de chaleur et de CO₂ (décomposition de fumier). Il a l'avantage de s'associer avec de nombreux liants (huile ou œuf) ; il a un indice de réfraction élevé et un grand pouvoir couvrant ; peu affecté par la lumière dans les tableaux protégés par des vernis. En RX le plomb est un atome lourd, donc on aura des zones claires. La spectrométrie de microfluorescence X permet l'identification du plomb. Les traces d'impureté du plomb donnent des renseignements sur sa région d'origine. Par exemple, le zinc et l'antimoine ne sont présents en concentration importante qu'après 1850. Après le blanc de plomb, on a utilisé le dioxyde de zinc puis le dioxyde de titane (TiO₂). Il faut attendre le début du XX^e siècle pour l'utilisation de cet oxyde comme pigment blanc, d'abord sous forme *anatase* en 1918 puis sous forme *rutile* en 1941. Il possède un indice de réfraction le plus élevé de tous les pigments blancs avec un pouvoir couvrant très grand. Il peut être utilisé avec des liants aqueux, des émulsions acryliques (dans lesquelles les blancs de plomb et de zinc ne sont pas stables) ou encore avec des liants huileux.

La couche picturale

Elle est constituée de *pigments* et d'un *liant* (médium) incolore qui a pour rôle de fixer les pigments sur la couche de préparation.

Depuis l'Antiquité, les artistes avaient remarqué les propriétés adhésives et émulsifiantes de liants *organiques* préparés à partir de peaux, d'os, de cartilages ou encore d'œufs. On distingue les liants à *l'eau* (colles de peaux, caséine, chaux, œuf, gomme arabique) et les liants à *l'huile* (lin, ricin, œillette, cire d'abeille).

Les propriétés émulsifiantes de la lécithine du jaune d'œuf (phosphatidylcholine) jointes aux propriétés transparentes des films à base de blanc d'œuf ont fait de la peinture à l'œuf dite *a tempera* une technique très employée en Italie jusqu'au milieu du XV^e siècle. Ces matériaux sont constitués d'acides aminés libres (Encadré) ou sous forme d'enchaînement protéinique. La connaissance de la nature chimique des liants organiques utilisés par les artistes lors de la conception d'une œuvre d'art (peinture de chevalet, art graphique,...) est souvent nécessaire pour les restaurateurs qui doivent intervenir sur l'œuvre.

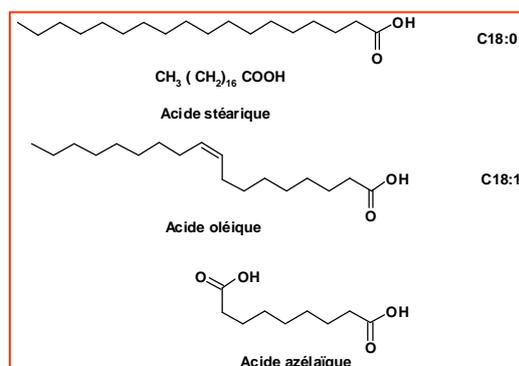


Fréquemment, ces liants, lorsqu'ils sont appelés "colles", sont d'une nature protéique dont l'origine peut être très diversifiée : caséine, gélatine, albumine et surtout colles d'esturgeon, d'os, de sang de bœuf et de peau de lapin. Les propriétés physiques de ces différentes colles peuvent varier considérablement selon leur origine ; c'est la raison pour laquelle il est souvent indispensable pour le restaurateur de pouvoir les distinguer. Les protéines correspondantes sont difficilement analysables directement par des techniques relativement simples, d'autant plus que, la plupart du temps, les quantités prélevées sur l'œuvre sont extrêmement faibles (quelques microgrammes). Dérieux *et al.*⁵ ont utilisé la chromatographie en phase gazeuse couplée à la masse pour déterminer la composition en acides aminés de différents liants protéiques (Tableau ci-dessous).

	Alanine	Glycine	Valine	Leucine	Proline	Phénylalanine	Acide Aspartique
Caséine	4,5	2,7	6,8	17,7	22,6	13,6	7,9
Albumine	4,3	1,8	6,8	18,5	13,1	20,0	4,4
Sang de bœuf	5,7	2,9	8,4	9,9	13,9	33,6	6,5
Gélatine	10,2	42,8	3,5	3,0	26,0	4,3	6,3
Os	9,8	21,0	2,1	6,5	42,1	10,9	3,5
Peau de lapin	8,4	18,3	4,9	4,9	37,4	9,2	7,4
Esturgeon	9,2	27,3	5,1	7,0	20,4	9,9	8,2

L'utilisation d'huile à la place du liant à l'œuf a été introduite par les frères Van Eyck en Europe du Nord (Flandres, XV^e siècle). Chaque peintre avait sa propre technique pour préparer sa couleur : nature de l'huile, temps de cuisson, additifs pour le séchage, siccatif (oxydes de zinc), ce qui permet de connaître parfois l'origine d'un tableau.

Les huiles sont constituées d'acides gras saturés et insaturés (Encadré) dont le pourcentage dépend de l'origine de l'huile. Lors du séchage sous l'action de la lumière, de l'air, il y a une réticulation



⁵ Dérieux A., Rochut S., Papillon M-C., *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, série IIc, chimie, 2001, 4, n°4, 295-300.

(polymérisation radicalaire) pour conduire à des acides saturés majoritairement. L'étude de ces huiles se fait par *chromatographie en phase vapeur*.

De la même façon que pour les liants protéiques, il est possible de déterminer la composition en divers acides gras de ces diverses huiles ; par exemple, l'huile d'œillette est riche en C18/2 (acide à 18 carbones et 2 doubles liaisons) tandis que l'huile de lin est riche en C18/3.

Restauration

D'une manière générale, la restauration d'une œuvre d'art ancienne à son état premier pourrait surprendre. Exemple connu : la dentelle de pierre des cathédrales et les statues du Moyen Âge étaient souvent peintes dans des couleurs qui ne plairaient pas forcément à nos contemporains du XXI^e siècle.

Un des problèmes en restauration de tableaux est l'allègement des vieux vernis qui ont jauni et masquent les couleurs originales. Cet allègement est réalisé avec des solvants organiques, cependant certains tableaux n'étant pas vernis, il est alors délicat d'intervenir sur la couche picturale. De façon plus générale, le nettoyage des tableaux peut être insurmontable lorsqu'ils ont subi des dégâts dus à un incendie avec dépôts de suie et de matières carbonneuses pratiquement insolubles. De façon anecdotique, il a été développé une technique originale de nettoyage des tableaux issue des recherches de la NASA.

Les ingénieurs de la NASA testaient la durée de vie de satellites en présence d'oxygène atomique. Ils ont découvert que le traitement faisait disparaître les dépôts organiques à la surface des matériaux.⁴ Cette technique a été testée sur des tableaux qui ont souffert de la fumée lors des incendies et qui ne pouvaient pas être restaurés de façon traditionnelle. Le gaz (O) entre en contact uniquement avec la surface de la peinture et attaque peu les couches sous-jacentes ; la plupart des pigments sont des oxydes et ne sont donc pas altérés par le procédé. Ainsi après 230 heures de traitement avec de l'oxygène atomique, le tableau mineur (*Marie-Madeleine*) noirci et couvert de débris carbonisés (Figure 8) est récupéré presque identique. Les couleurs ne sont pas altérées si ce n'est que le liant organique d'origine a partiellement disparu et nécessite donc l'ajout de liant supplémentaire. Le carbone déposé sur la surface du tableau est transformé en monoxyde et dioxyde de carbone volatils et les composés hydrogénés en vapeur d'eau ; cette technique de restauration est limitée aux pigments non oxydables et ne convient pas s'il y a des dérivés du plomb.

Au cours de cet exposé, j'espère vous avoir sensibilisé à voir ce qui il y avait derrière l'apparence d'un tableau. Les techniques d'analyse permettent de mieux connaître une œuvre, de mieux la comprendre et donc de mieux la sauvegarder. Il ne faut toutefois pas oublier en examinant un tableau le génie de l'artiste qui prime avant tout.

BIBLIOGRAPHIE

- Mohen J.P. *L'art et la Science*, Découvertes Gallimard, 1996.
 Chimie et patrimoine *L'actualité chimique* novembre 2007 N° 312-313 et avril 2008 N° 318 édité par la Société Française de Chimie.
 Derieux A. ; Rochut S. ; Papillon M.-C. ; Pepe C. *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. Série IIc, chimie, 2001, 4, n°4, 295-300.
Chem. Eng. News, 2005, 83, 36-37.
- Sites Internet
www.c2rmf.fr
www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosart/accueil.html
<http://couleurminérale.u-strasbg.fr/>
<http://www.dotapea.com/>
www.webexhibits.org/pigments

Une partie de cet exposé a été aussi présentée en 2009 dans le cadre de l'Université du Temps Libre de Blois.

DÉBAT

Gérard Hocnard : Merci de cette démonstration de techniques de datation et de restauration. Finalement les experts au Miami peuvent aussi s'intéresser aux tableaux ; c'est le même genre d'investigation.

Jean Yves Mérour : Exactement. On utilise les mêmes techniques d'analyse comme la chromatographie ou les rayons X.

Gérard Hocnard : Vous nous avez parlé d'Aglaé et vous nous avez montré une photo ; cela a l'air gigantesque. Est-ce installé au Louvre même ?

Jean Yves Mérour : C'est un appareil qui mesure environ 25 m qui est installé dans une salle souterraine du grand Louvre dans le laboratoire du C2RMF

Jacques Pons : Est-il encore possible d'être faussaire à notre époque ?

Jean Yves Mérour : Oui mais c'est beaucoup plus difficile, notamment pour les œuvres non contemporaines. Il faut en général bien connaître l'œuvre du peintre aussi bien du point de vue historique qu'artistique. Pour les peintres récents la datation des pigments apporte peu de renseignement car les faussaires utilisent les pigments contemporains de l'artiste. Depuis quelques années se développe une approche statistique informatisée pour reconnaître la touche du peintre (mouvement de la main, nombre de trajets pour réaliser le tableau) ; de même pour certains artistes comme J. Pollock une analyse mathématique par fractale permettrait de détecter les faux de ce peintre.

Alain Duran : 1) Ces techniques sont-elles systématiquement utilisées dans le commerce des œuvres d'art ?
2) Qu'est-ce qu'un électron secondaire ?

Jean Yves Mérour : Non car cela a un coût, d'autant plus élevé que l'on fait appel à des techniques lourdes comme AGLAE ; pour des œuvres mineures qui ont une valeur artistique ou marchande faible seules quelques analyses simples pourront être effectuées ; pour les œuvres majeures présentes dans les musées ou acquises par ces derniers, chaque tableau a son dossier scientifique permettant entre autres de suivre ou de prévoir les restaurations ; des analyses complémentaires pourront être réalisées en vue d'une exposition.

Un électron secondaire est un électron qui résulte du bombardement de la matière par d'autres électrons.

Henri Dransard : Est-on sûr de la totale innocuité des différents "traitements" appliqués aux œuvres d'art quand on met en cause les ondes de nos téléphones portables ?

Jean Yves Mérour : Oui. Il s'agit d'objets non-vivants. En outre on travaille sur des microprélèvements ou directement sur l'œuvre, mais sur des zones de surface très restreintes pour minimiser les risques. Pour la restauration des sculptures de nos monuments historiques l'emploi de lasers nécessite le contrôle de la puissance de ces derniers pour éviter la dégradation du substrat et des motifs peints éventuellement présents.

Jean-Pierre Vittu : Le laboratoire des archéo-matériaux du CNRS-Orléans à La Source, intitulé IRAMAT, se livre à des travaux très importants spécialement sur les monnaies antiques et les verres orientaux. Ces travaux ont permis de repérer des circulations de métaux totalement inconnues d'or et d'argent, en provenance d'ateliers qu'on ignorait complètement en Orient.

Jean Yves Mérour : Ce laboratoire travaille aussi sur la datation des manuscrits du Moyen Age.

FIGURES

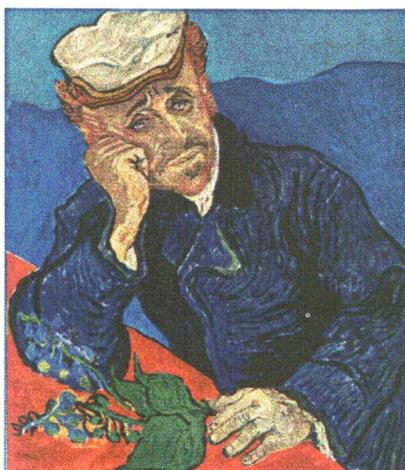


Figure 1 : *Portrait du docteur Gachet*,
Vincent Van Gogh, Musée d'Orsay

Figures 2 et 3 : Vincent Van Gogh (1830-1890), *Mademoiselle Gachet*, Musée d'Orsay

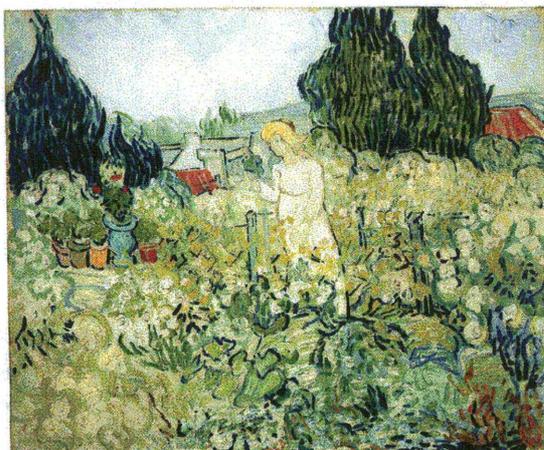


Figure 2 : Cliché © LRMF, J-P.
Vandenbossche



Figure 3 : Cliché © LRMF, J-P.
Vandenbossche



Figure 4 : *Crucifixion - détail*
Anonyme, Anciens Pays-Bas,
1^{er} tiers du XVI^e siècle, Bois ; Lille,
Cliché © LRMF, Jean Marsac.

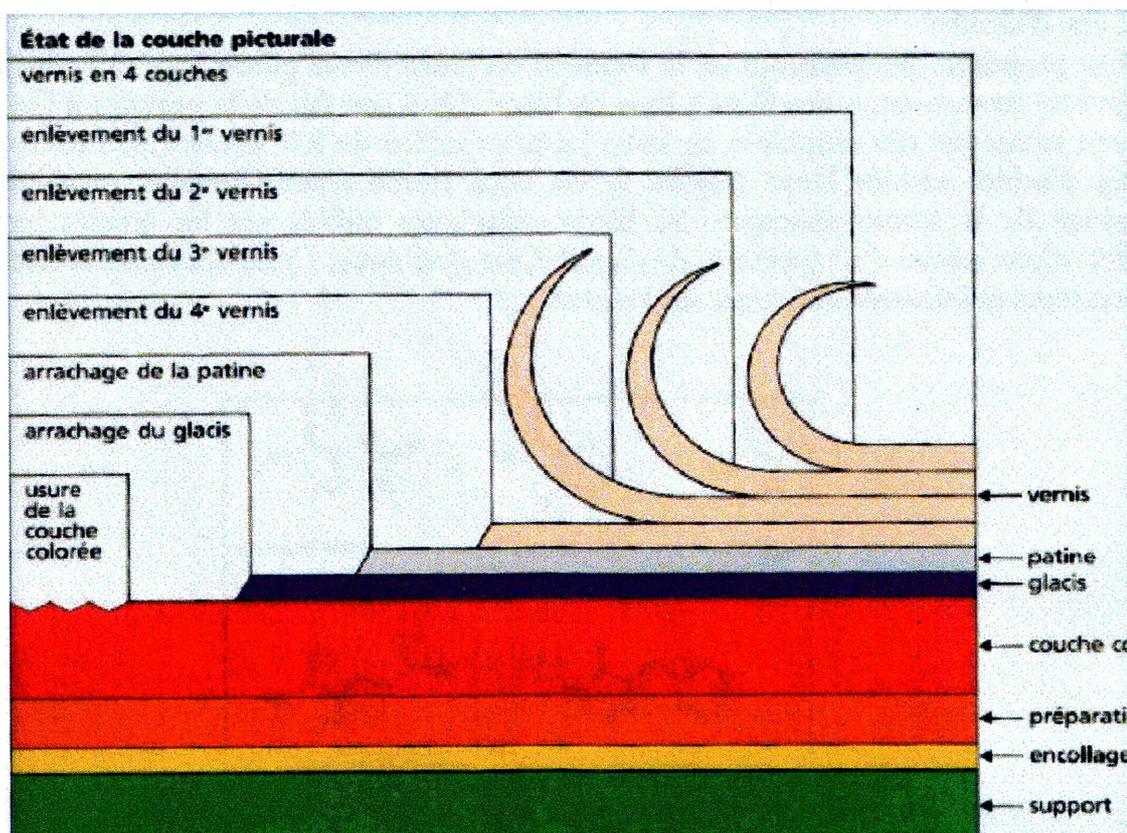


Figure 5 : *La Vierge avec l'enfant Jésus et Sainte-Anne*, Léonard de Vinci



Figure 6 : La tête de cheval, cliché E. Lambert C2RMF

Figure 7 : Étude de la composition



ion d'un tableau



Figure 8 : *Marie-Madeleine*, Bruce A. Banks and Sharon K. R. Miller NASA.

DÉBAT (suite)

Michel Monsigny : As-tu parlé des colorants organiques synthétiques ? Aujourd'hui, les peintres utilisent-ils encore des colorants minéraux ?

Jean Yves Mérour : Dans le temps limité dont je disposais je n'ai pas parlé des colorants organiques comme l'éosine, le rouge de Tyr l'alizarine qui sont d'origine naturelle ou synthétique qui peuvent être altérés par le temps.

Certains artistes préparent eux-mêmes leurs couleurs à partir de pigments naturels inorganiques. Exemple : Yves Klein et son bleu IKB (bleu outremer dans une résine)

Danièle Michaux : Les progrès de la spectrographie permettent-ils de faire des datations de roches ? Les statues sumériennes sont en diorite ; or, les diorites du Golfe sont beaucoup plus jeunes que celles de la Mer Rouge. Peut-on les distinguer ?

Jean Yves Mérour : Oui ; les diorites sont des roches éruptives, il me semble, et donc par analyse potassium/argon $^{40}\text{K}/^{40}\text{Ar}$. La teneur en argon 40 provenant du potassium 40 permet de dater la roche ; la demi-vie du potassium 40 étant de $1,25 \cdot 10^9$ ans.

PIERRE LOTI ET LE TEMPS DES COLONIES¹

Michel Bouty

RÉSUMÉ

Elevé à Rochefort, alors port militaire actif, l'enfant Julien Viaud rêve sur le mot "colonies". Devenu officier de Marine, il parcourt le monde et témoigne sur les conquêtes coloniales et le rêve exotique qu'elles nourrissent, d'abord dans des articles anonymes publiés dans les revues et journaux, puis dans une œuvre littéraire à grand succès, sous le nom de Pierre Loti. Son succès littéraire lui vaut d'entrer très jeune à l'Académie française. Il n'est pas un simple quêteur d'exotisme. Il se montre sceptique et critique devant les conquêtes coloniales, en des termes d'une vigueur étonnante. Il déplore l'impérialisme des modèles européens qui bouleversent le monde et en détruisent la diversité, — diversité précieuse pour l'artiste qu'il est, mais aussi pour le quêteur de sens qu'il n'a jamais cessé d'être, toujours déçu dans sa quête spirituelle.



L'officier de Marine Julien Viaud, en littérature Pierre Loti (1850 - 1923), a accompli sa carrière de marin en pleine période d'expansion coloniale de la France et des puissances européennes. Mon projet est d'étudier la façon dont l'écrivain à succès qu'il fut a vécu le temps des colonies à la faveur des missions et des expériences que son métier d'officier de Marine lui a procurées. Il est intéressant de revoir, aujourd'hui, comment son œuvre, reçue très vite avec faveur, enseignait au lecteur à considérer le monde extérieur à l'Europe, les régions et les sociétés qui étaient alors colonisées, ou l'objet d'entreprises de colonisation ou de recherche d'influence de la part des puissances européennes.

Julien Viaud, qui est aussi un excellent dessinateur, se met très tôt à écrire. Dès son enfance, vers l'âge de douze ans, il tenait déjà son journal. À l'École navale, où il entre en 1867, à dix-sept ans, les élèves devaient obligatoirement tenir le leur. Il tiendra le sien toute sa vie. Julien Viaud cherche très tôt à publier. Il écrit d'abord de manière anonyme — devoir de réserve du militaire — des articles pour les revues et les journaux, notamment pour *l'Illustration* et *le Figaro*, puis publie des romans et des récits de voyages où il réemploie ses articles. Il signe "P. Loti" pour la première fois, en octobre 1880, un article publié dans *Le Monde illustré*. Son premier livre signé "Pierre Loti" sera *Le Roman d'un spahi*, en 1881. Il acquiert rapidement une large notoriété littéraire et mondaine qui lui vaut d'être élu très jeune à l'Académie française, à 41 ans, en 1891, où il l'emporte sur Zola. Il est d'ores et déjà devenu une personnalité de la société française et même européenne. Ses œuvres obtiennent de gros succès d'édition et sont adaptées au théâtre. Il a pu racheter sa maison familiale de Rochefort et l'agrandir. Le visiteur d'aujourd'hui sait ce qu'il en a fait : un caprice d'esthète et de dandy.

Mais mon projet n'est pas de conter sa vie, il est d'examiner comment il a réagi au temps des colonies. Les colonies représentent d'abord pour lui l'appel de l'exotisme et de l'aventure, mais nous le verrons mettre en cause des épisodes de la colonisation et surtout regretter les bouleversements que l'Europe introduit dans les diverses sociétés du monde dont elle vient altérer les modes de vie et la personnalité. Je n'aborderai pas les rapports de Loti avec la Turquie non plus qu'avec le Japon, qui sont en dehors du problème colonial.

¹ Séance du 5 novembre 2009.

Origine d'une vocation

La vocation de marin est précoce chez Julien Viaud et s'explique évidemment par sa naissance à Rochefort, port militaire alors actif, dans une région qui vit de la mer. Sa famille est de petite bourgeoisie protestante. Son père est secrétaire en chef, puis comptable de la mairie de Rochefort. Il est aussi auteur, en collaboration, d'une *Histoire de la ville et du port de Rochefort* (2 vol., 1845). La famille compte déjà deux enfants, Marie, née en 1831, qui fera des études artistiques à Paris avant d'épouser un percepteur, et Gustave, né en 1836, qui deviendra chirurgien de marine.

Parmi ses ascendants et les amis de sa famille, Julien ne manque pas d'exemples de marins et de colonaux qui le font rêver. Il le rappelle dans *Le Roman d'un enfant* (1890) :

Oh ! ce qu'il avait de troublant et de magique, dans mon enfance, ce simple mot : "les colonies", qui, en ce temps-là, désignait pour moi l'ensemble des lointains pays chauds, avec leurs palmiers, leurs grandes fleurs, leurs nègres, leurs bêtes, leurs aventures. De la confusion que je faisais de ces choses, se dégageait un sentiment d'ensemble absolument juste, une intuition de leur morne splendeur et de leur amollissante mélancolie. (Ch. XIV)

Son frère Gustave, son aîné de quatorze ans, qu'il admire, aura une influence décisive sur lui. En 1859, au moment où il part pour Tahiti, affecté comme chirurgien de marine à l'hôpital de Papeete, il offre à Julien "un grand livre doré", "un *Voyage en Polynésie* à nombreuses images" : "en tête, une grande gravure représentait une femme brune assez jolie, couronnée de roseaux et nonchalamment assise sous un palmier ; on lisait dessous : "Portrait de S. M. Pomaré IV, reine de Tahiti." Plus loin c'étaient deux belles créatures au bord de la mer, couronnées de fleurs et la poitrine nue, avec cette légende : "Jeunes filles tahitiennes sur une plage". (*Le Roman d'un enfant*, ch. XXII). Dans ses lettres à Julien, Gustave décrit les paysages exotiques des îles : "Il ne se doutait pas, mon frère, de la séduction dangereuse que ses lettres exerçaient déjà sur l'enfant qu'il avait laissé si attaché au foyer familial, si tranquille, si religieux..." (ibid., ch. XLVI) En 1862, Gustave rentre à Rochefort, chargé d'objets tahitiens, pour une permission de dix semaines, puis s'embarque pour la Cochinchine.

Dans l'été suivant, l'été de 1863, Julien, qui avait cru avoir une vocation de pasteur, lui écrit pour l'informer de sa résolution d'entrer dans la marine : " Je me dirigeai lentement vers le bureau de poste. Un peu comme un petit halluciné, je marchais cette fois-là sans prendre garde à rien ni à personne. Mon esprit voyageait partout, dans les forêts pleines de fougères de *l'île délicieuse*, dans les sables du sombre Sénégal où avait habité l'oncle au musée, et à travers le Grand océan austral où des dorades passaient." (ibid., ch. LXXX). Julien ne devait pas revoir son frère, car Gustave, tombé malade en Cochinchine, allait mourir en mer au cours de son rapatriement. Julien ne se détourne pas de sa vocation. Reçu au concours de l'École navale en 1867, sorti de l'École en 1870, il s'embarque pour une carrière de marin rapidement doublée d'une activité intense de journaliste reporter et d'écrivain.

Je ne vais pas faire l'historique complet de sa double carrière de marin et d'écrivain, mais suivre ses réactions et attitudes devant la diversité du monde où les mirages du mot "colonies" l'ont entraîné.

Les attentes et les rêves d'un aspirant de Marine

Commençons par des déclarations amusantes. Pendant ses années de formation sur le *Borda* en rade de Brest, Julien Viaud prend sa sœur Marie pour confidente de ses rêves : "À moins que mes idées ne changent d'ici-là du tout au tout, je ne ferai pas long feu dans la Marine française ; peut-être passerai-je quelques années au service du Brésil ou du Japon ; je tâcherai de faire fortune quelque part, par des moyens nouveaux de mon invention." (22 nov. 1868) "Je commence à espérer que le monde est moins civilisé qu'on se le figure généralement et qu'on peut encore trouver de bonnes aubaines dans les pays inexplorés qui abondent. Dans les Indes et le Tibet il y a encore bien des petits nababs qui vivent ignorés de tous, qui se gorgent de diamants et de perles et dont il ferait bon devenir le premier ministre." (5 janvier 1869.)

Il lui confie également une autre ambition : "Il me semble que j'aimerais bien écrire moi aussi, si j'avais le temps et si j'en étais capable." (22 février 1868) (A. Quella-Villéger, *Pierre Loti, le pèlerin de la planète*, p. 50).

Première découverte du monde : de l'Algérie à la Turquie, au Brésil et aux États-Unis en 1869 - 1870

L'aspirant Julien Viaud visite l'Algérie pour la première fois à la faveur d'une croisière sur le vaisseau-école *Jean-Bart* qui fait une courte escale à Alger du 21 décembre 1869 au 3 janvier 1870. Il relate des impressions exotiques assez conventionnelles : la kasbah est "originale et bizarre, avec ses rues extravagantes, qui montent, descendent et se tordent en tous sens" ; "des quantités d'Arabes toujours très majestueux et très malpropres" ; "des femmes mauresques en pantalons courts, qui se cachent par excès de pudeur (...) et ne montrent que ce qu'elles ont de plus beau, leurs grands yeux peints et lascifs". "Le tableau est tout oriental et on peut, sans frais d'imagination, se croire transporté sur le théâtre féerique des Mille et Une Nuits."

Après Malaga et Syracuse, le *Jean-Bart* fait escale à Smyrne du 20 au 25 février. Il pleut. Smyrne, —"amas malpropre de maisons bâties sans ordre et sans cachet"— le déçoit. "C'est dans les vieux quartiers commerçants qu'on retrouve l'Orient, avec tous ses enchantements, l'Orient tel que l'ont décrit les poètes et les voyageurs." Le Brésil, touché à Bahia, le séduit par sa nature "à peu près vierge". Mais aux États-Unis, à New Port, il retrouve à regret "la civilisation positive et froide de l'Europe (...) en plus désagréable qu'ailleurs, dans ce pays sans passé en même temps que sans jeunesse." Julien Viaud aspire à pénétrer les mondes exotiques qu'il imagine à partir de ses lectures et des témoignages de son frère.

Embarquement pour les Mers du Sud : de l'Île de Pâques à Tahiti

À la fin de sa formation à l'École navale, d'août 1870 à mars 1871, pendant la guerre franco-prussienne, Julien Viaud participe aux opérations navales en Mer du Nord et dans la Baltique. Ensuite, le 15 mai 1871, il embarque sur l'avisos *Le Vaudrenil* à destination des Mers du Sud et de Tahiti, franchit le détroit de Magellan et arrive à Valparaiso où il passe sur la frégate à voile *La Flore* qui a à son bord le contre-amiral de Lapelin. L'aventure tant attendue commence.

L'Île de Pâques

La Flore a mission de passer par l'île de Pâques pour y prélever une des fameuses statues mystérieuses signalées par les premiers découvreurs, au XVIII^e siècle. L'aspirant Viaud, en raison de son talent de dessinateur, est choisi pour participer à cette opération et en rendre compte par ses croquis. De San Francisco, il enverra à sa sœur Marie ses dessins et ses notes avec mission de les faire passer dans un journal illustré, en lui laissant le soin de rédiger l'article d'accompagnement. C'est l'*Illustration* (17, 24 et 31 août 1872) qui accueillit texte et dessins sous le titre "*Journal d'un aspirant de La Flore*".

Que retenir de ce texte, plus tard repris et à nouveau publié par Loti ? Son intérêt ethnographique, aux dires des spécialistes. Dans notre perspective, l'esprit d'enquête, mais aussi la réflexion du témoin devant le dénuement des habitants de l'Île de Pâques : "Cela devait être ainsi, une aube préhistorique, dans des régions nuageuses, commençant d'éclairer le réveil et la petite activité d'une tribu humaine à l'âge de pierre.."

Tahiti

Le but du voyage est Tahiti qui est sous protectorat français depuis 1843. Par son exotisme légendaire, — mer bleue, nature luxuriante et fleurie en toutes saisons, libres amours sous les cocotiers—, l'île fait rêver depuis le voyage de Bougainville en 1768. Après avoir été anglaise et sous l'autorité de pasteurs, elle est passée sous protectorat français depuis 1846.

La Flore arrive à Papeete le 29 janvier 1872. Julien Viaud y séjournera environ deux mois : réceptions à la cour de la reine Pomaré, recherche des deux enfants que son frère Gustave, qui a

vécu trois ans dans l'île, passe pour y avoir laissés, visites de parties écartées de l'île et, naturellement, amours à la tahitienne. Cela nourrira le roman qu'il publiera en 1880 sous le titre "*Le Mariage de Loti*", par l'auteur d'*Azizyadé*". "Loti", nom tahitien du laurier rose, est ici le nom donné par ses amies tahitiennes au héros du roman, un officier de marine anglais, Harry Grant, qui "épouse" la Tahitienne Rarahu, comme Gustave avait épousé une certaine Taharu.

Rappelons qu'*Azizyadé* est le premier roman de Pierre Loti, publié sans nom d'auteur en janvier 1879. Il portait en sous-titre : "Stamboul 1876-1877 — Extrait des notes et lettres d'un lieutenant de la Marine anglaise entré au service de la Turquie le 10 mai 1876, tué sous les murs de Kars, le 27 octobre 1877." Ce roman est lié aux premiers passages de Julien Viaud dans l'Empire ottoman, à Salonique et Istanbul en 1876 et 1877. Il marque les débuts de la turcophilie de Pierre Loti et de sa découverte de l'Islam. Je laisserai les rapports de Loti avec la Turquie en dehors du parcours proposé aujourd'hui, car ils sortent de notre sujet.

Revenons à Tahiti. Considérant cette île qui suscite tant de rêves, Harry Grant, qui est évidemment le double de Julien Viaud, exprime parfois son désenchantement : "ce pays des rêves, pour lui garder son prestige, j'aurais dû ne pas le toucher du doigt (...). La civilisation coloniale y est trop venue aussi, notre sottise civilisation coloniale, toutes nos conventions, toutes nos habitudes, tous nos vices, et la sauvage poésie s'en va avec les coutumes et les traditions du passé." (IV, Harry Grant à sa sœur). Retenons cette déclaration. Le futur Pierre Loti ne cessera pas de répéter ce regret sous toutes les latitudes et de dénoncer l'influence des modèles européens dans le monde.

Il observe aussi la tristesse de certains paysages : "rien dans les pays d'Europe ne peut faire concevoir l'idée de ces paysages de la Polynésie ; ces splendeurs et cette tristesse ont été créées pour d'autres imaginations que les nôtres". (XVI). Au-delà de la quête de l'exotisme rêvé, on voit vers quelles interrogations sur le sens du monde il s'engage. Nous les retrouverons.

À noter aussi que celui qui ne signe pas encore "Pierre Loti" insère dans ce roman, qui est fractionné en courts chapitres, des pages entières de caractère ethnographique, consacrées aux coutumes, aux légendes, à la langue ; il propose même des textes en tahitien, les lettres de Rarahu à Loti, l'officier anglais, héros du roman.

Le Sénégal

À son retour d'Océanie, l'enseigne de vaisseau Julien Viaud sollicite et obtient un embarquement pour le Sénégal. Il rejoint son poste en septembre 1873 et y restera jusque en août 1874. Laissons les péripéties de sa vie amoureuse personnelle au Sénégal, à Saint-Louis, —une aventure avec la femme d'un haut fonctionnaire ? —, pour considérer le nouveau roman que lui inspirera son séjour, *Le Roman d'un spahi*, publié en 1881 et signé "Pierre Loti".

Le héros, Jean Peyral, fils unique de paysans cévenols, tire un mauvais numéro qui l'oblige à quitter son pays, sa famille et sa fiancée pour s'en aller comme spahi au Sénégal. L'éloignement et les tentations de la colonie causeront sa perte. Ce beau garçon devient l'amant d'une belle métisse, épouse d'un riche négociant. Abandonné par elle, il tombe sous le charme de sa petite servante noire, Fatou Gaye, qui incarne tous les maléfices exotiques de l'Afrique et dont il a un enfant.

Au moment où il touche au terme de son contrat et pourrait rentrer en France, il ne sait pas se décider à partir et permute avec un autre spahi pour rester au Sénégal. Complaisance à la fascination de l'Afrique et à la fatalité ? Il sera tué dans un combat contre des rebelles en révolte contre les Français. Fatou Gaye tue son enfant de ses propres mains et s'empoisonne. L'action est mélodramatique et même tragique à souhait.

Dans le récit qui progresse par courts chapitres, selon la méthode habituelle de Loti, s'intercalent de nombreux tableaux de la vie africaine qui relèvent d'une curiosité qui dépasse le goût de l'exotisme. Ils sont colorés, précis, d'une indéniable valeur documentaire, disent les spécialistes, et témoignent d'une attention et d'une sympathie d'ethnologue, par exemple pour les

griots. Loti réemploie dans son roman les articles documentaires qu'il a adressés à des revues parisiennes.

Quant à la réflexion sur la colonisation à tirer de ce roman, elle est suggérée par les dernières lignes qui évoquent les vieux parents de Jean Peyral attendant vainement leur fils : la colonisation vaut-elle ce prix ?

Contestation des conquêtes coloniales : l'affaire des articles donnés par Loti au *Figaro* sur la prise d'Hué (1883)

En 1883, Julien Viaud entre en conflit avec sa hiérarchie et déclenche même une vive polémique dans la presse et les milieux politiques par les articles qu'il envoie au *Figaro* sur la prise de Hué. Cette campagne fait suite aux difficultés rencontrées au Tonkin où le commandant Rivière a été tué dans la défense de Hanoï contre les Pavillons noirs (mai 1883). Rappelons que la France cherche à accéder au marché chinois par le Fleuve Rouge, mais se heurte aux Pavillons noirs, plus ou moins rebelles à la Chine mais soutenus par elle. Jules Ferry est alors président du Conseil (février 1883-mars 1885). Il s'est illustré par sa politique scolaire, mais a également présidé à l'expansion coloniale française.

Le lieutenant de vaisseau Julien Viaud, embarqué le 22 mai 1883 à bord de l'*Atalante*, rejoint le 2 août la division navale du Tonkin commandée par le contre-amiral Courbet. Le capitaine de vaisseau Henri Rivière a été tué le 19 mai 1883 dans une sortie pour la défense de Hanoï. Les combats se déroulent maintenant devant Hué, la capitale de l'Annam. Le 20 août, les forts qui protègent Hué sont pris et, cinq jours plus tard, l'Annam reconnaît le protectorat de la France. Loti n'a pas participé au débarquement et aux combats. C'est d'après les témoignages recueillis auprès des marins qu'il envoie au *Figaro* des articles qui les relatent. Ils paraissent le 28 septembre et le 13 octobre, sans signature, et le 17 octobre, sous celle de "Pierre Loti". Ces reportages très réalistes révèlent que la supériorité de l'armement français a produit un carnage. Et l'on sent la pitié et l'indignation de Loti dont le nom figure au bas du troisième article.

En France, ces articles déclenchent un tollé. La droite nationaliste, hostile à Jules Ferry, condamne sa politique coloniale au nom de la priorité que constitue pour elle la reconquête de l'Alsace-Lorraine. Les radicaux, les pacifistes l'attaquent aussi. Les presses allemande et anglaise crient à la barbarie française. L'amiral Peyron, ministre de la Marine, demande une enquête.

Le 2 décembre, le lieutenant de vaisseau Julien Viaud est rappelé en France. Il demande de l'aide à M^{me} Juliette Adam, qui tient un salon républicain et dirige *La Nouvelle Revue*, où elle a publié *Le Mariage de Loti*. Il rédige aussi une mise au point pour *Le Figaro*. Elle n'y paraîtra jamais, mais a été conservée :

Des gens crient à l'horreur parce que c'est la première fois qu'on met sous leurs yeux les "réalités" d'une guerre et d'une guerre exotique. Ils sont de ceux qui, au coin du feu, assis dans leur fauteuil à rond de cuir, décrètent une expédition lointaine et supposent que tout doit se passer là-bas avec la plus grande facilité, d'après les règles de la bonne philanthropie.

Voilà : "On prend de braves matelots, qui sont en général des fils de nos pêcheurs de la côte, bons, naïfs, grands enfants un peu rudes, mais excellents. On leur dit : laissez vos vieux parents, laissez tout ; allez en Annam, ou à Madagascar, ou ailleurs, sous un soleil torride, au milieu de toutes les contagions, de tous les dangers ; faites la guerre à des gens qui vous couperont en morceaux en commençant par les pieds si par malheur ils vous prennent ; vengez vos frères assassinés autrefois par ces brutes et tachez de conquérir tout un immense pays, vous qui êtes une petite poignée aventurée, un contre cent ou un contre mille. Et surtout prenez bien garde de ne faire de mal à personne. C'est vraiment très risible. (Cité par Q.-V., o.c., p.99.)

L'affaire fait beaucoup de bruit, agite les milieux politiques et la presse, mais finit par s'apaiser, car le gouvernement et la Marine y ont intérêt.. (Cf Q.-V., ch.4.)

Après une semi-pénitence dans les bureaux du port de Rochefort. Loti embarque à Toulon le 20 mars 1885 pour l'Extrême-Orient où il participe à la campagne de Chine sous les ordres de l'amiral Courbet. Le 9 juin, le traité de Tien-Tsin met fin à la guerre avec la Chine. L'amiral Courbet meurt le 11 juin. Loti trouve alors l'occasion de marquer sa solidarité avec la Marine, et envoie au Figaro un article faisant l'éloge de l'amiral. Il paraîtra dans *la Revue des Deux Mondes* le 15 août 1885, car, à la suite de l'affaire de 1883, la censure lui interdisait d'écrire dans les quotidiens.

Notons que Loti, dans son ouvrage *Prime jeunesse*, publié en décembre 1919, dénoncera encore "l'absurde et folle expédition du Tonkin décrétée par l'un des plus néfastes de nos gouvernants". Il vise Jules Ferry et répète ses griefs : "On envoyait là-bas, pour un but stérile, des milliers d'enfants de France qui ne devaient jamais revenir."

Au Maroc (1889)

En 1889, le nouveau ministre de France à Tanger, Jules Patenôtre, doit aller présenter ses lettres de créance au sultan Moulay Hassan qui réside à Fez. Souhaitant, selon l'usage, la présence d'un écrivain dans sa suite, il s'adresse d'abord à Guy de Maupassant, qui se dérobe, puis à Pierre Loti, "à l'écrivain, et non à l'officier de Marine Julien Viaud", précise-t-il. Il le fait avec un sentiment très juste du caractère de Loti : "J'ai pensé que l'idée de visiter (...) un des rares pays qui ne soient pas encore entamés par la civilisation occidentale aurait peut-être quelque attrait pour vous et que vous pourriez y puiser la matière d'un livre original." (Lettre citée par Claude Martin, in " Pierre Loti, *Voyages, Au Maroc* ", Introduction, p. 164.)

Pierre Loti, qui commande alors *L'Ecureuil* en station à Rochefort, accepte cette invitation, obtient un congé de deux mois et rejoint à Tanger, alors résidence du représentant de la France au Maroc, la suite du ministre de France, Jules Patenôtre. Celle-ci compte dix-huit personnes, des officiers, des personnalités des Beaux-Arts, un médecin. Le sultan fournit les montures, l'escorte, les moyens de transport et de campement de la caravane qui se constitue. Cela fait plus de deux cents montures et bêtes de bat. Les moyens de subsistance doivent être apportés quotidiennement par les chefs de tribus au campement du soir. Pas de route. Des sentiers de caravanes. Pas de pont sur les rivières. Il faut les passer à gué.

Le ministre de France se rend à Fez pour se présenter au Sultan et régler de nombreuses questions commerciales qui sont en suspens entre le Maroc et la France. L'autorité du sultan est fragile sur une partie du territoire qui relève en principe de lui. Et en raison de cette fragilité, le Maroc commence à être l'objet des visées coloniales des puissances européennes.

Loti, naturellement, ne dit rien de ces problèmes dans la relation qu'il donne du voyage. Il en prévient dans sa *Préface* dédiée "À Monsieur J. Patenôtre, Ministre de France au Maroc" :

Qu'on ne s'attende pas à y trouver des considérations sur la politique du Maroc, son avenir, et sur les moyens qu'il y aurait de l'entraîner dans le mouvement moderne : d'abord cela ne m'intéresse ni ne me regarde, et puis surtout, ce que j'en pense est directement au rebours du sens commun.

Il se présente en somme comme un artiste, un poète, un quêteur très éloigné de la politique, sans cacher sa sympathie pour l'islam, qui remonte à son premier séjour en Turquie :

Et encore, dans ces pures descriptions auxquelles j'ai voulu me borner, suis-je très suspect de partialité pour ce pays d'islam, moi qui, par je ne sais par quel phénomène d'atavisme lointain ou de préexistence, me suis toujours senti l'âme à moitié arabe.

Il est bien un peu sombre, cet empire du *Maghreb*, et l'on y coupe bien de temps en temps quelques têtes, je suis forcé de le reconnaître ; cependant je n'y ai rencontré, pour ma part, que des gens hospitaliers — peut-être un peu impénétrables, mais souriants et courtois — même dans le peuple, dans les foules.

Loti oublie le sens de l'ambassade française auprès du sultan :

Quant à S. M. le Sultan, je lui sais gré d'être beau ; de ne vouloir ni parlement, ni presse, ni chemin de fer, ni routes ; de monter des chevaux superbes ; de m' avoir donné un long fusil garni d'argent et un grand sabre damasquiné d'or. J'admire son haut et tranquille dédain des agitations contemporaines ; comme lui, je pense que la foi des anciens jours est bonne à garder et douce aux hommes à l'heure de la mort.

Il termine sa *Préface* en poète et pur esthète dont le goût de l'exotisme s'accompagne d'une inquiétude spirituelle :

Donc, que ceux-là seuls me suivent dans mon voyage, qui parfois le soir se sont sentis frémir aux premières notes gémies par des petites flûtes arabes qu'accompagnaient des tambours. Ils sont mes pareils ceux-là, mes pareils et mes frères ; qu'ils montent avec moi sur mon cheval brun, large de poitrine, ébouriffé à tous crins ; à travers des plaines sauvages tapissées de fleurs, à travers des déserts d'iris et d'asphodèles, je les mènerai au fond de ce vieux pays immobilisé sous le soleil lourd, voir les grandes villes mortes de là-bas, que berce un éternel murmure de prières.

La place manque pour évoquer les étapes de ce voyage que Loti résume ici en poète ébloui par l'exotisme éclatant du Maroc. Notons pourtant que sa première impression avait été nuancée d'ombres à son arrivée à Tanger :

(...) j'ai le sentiment d'un recul subit à travers les temps antérieurs... Comme c'est loin tout à coup, l'Espagne où l'on était ce matin, le chemin de fer, le paquebot rapide et confortable, l'époque où l'on croyait vivre ! Ici, il y a quelque chose qui tombe, éteignant les bruits d'ailleurs, arrêtant toutes les modernes agitations de la vie : le vieux suaire de l'islam, qui sans doute va beaucoup s'épaissir autour de nous, dans quelques jours quand nous nous serons plus avant enfoncés dans ce pays sombre (...).

" Pays sombre " ?... Le récit du voyage, accompli par étapes, en caravane, dans des espaces restés à l'état quasiment naturel, où éclatent toutes les sèves et toutes les couleurs de la nature printanière, dément cet adjectif. Et le lecteur qui connaît ces paysages du Maroc souscrit aux tableaux qu'en trace Loti, en remarquable coloriste.

À Fez, Loti loge en ville, dans une maison procurée par le D^r Linarès, médecin au palais. Il peut ainsi, comme il a eu l'habitude de le faire à Istamboul, plonger dans la vie des rues et se promener librement en costume arabe. Ses impressions sont mêlées dans cette ville de violents contrastes, aux palais somptueux ouvrant sur des jardins et aux ruelles incroyablement étroites et sales, barrées de portes qui empêchent de circuler dès la tombée de la nuit. Il admire les mosquées et les palais aux riches décors intérieurs, mais il est saisi par la misère des pauvres, ou encore telle scène du marché aux esclaves où " à l'heure sainte déjà crépusculaire, on amène toute une bande de petites négresses, fraîchement capturées au Soudan", "des vieillards en vêtements de riches d'une blancheur de neige les examinent, les palpent, leur étirent les bras, leur ouvrent la bouche, pour vérifier les dents." (p. 250). Il est ému et choqué par le sort fait aux juifs, dans leur quartier réservé, devant lequel se trouve le dépotoir des bêtes mortes jetées à la porte de cette ville aux merveilleux palais.

Mais, sur le chemin du retour vers Tanger, il retrouve son enthousiasme de poète : "Cette soirée de mai sur ce plateau sauvage a une paix d'Eden ; elle est ce que devaient être les soirées des printemps préhistoriques alors que les hommes n'avaient pas encore enlaidi la terre." (ch. XXXVII, fin.)

Recevant le manuscrit de Loti, le ministre Patenôtre marquera "comme diplomate" sa réserve devant ce refus " d'entraîner le Maroc dans le mouvement moderne", mais se dira, "comme lecteur et lettré", " en parfaite communion d'idées avec Loti".

Pierre Loti et l'Inde (1899 – 1900) : *L'Inde (sans les Anglais)*

Le titre que Loti a donné, en 1903, à la relation de son principal voyage en Inde, *L'Inde (sans les Anglais)* dit bien sa rancœur de marin français contre le traité de Paris de 1763 par lequel la France a cédé l'Inde à l'Angleterre, sauf quelques comptoirs. Il a abordé l'Inde une première fois, en 1884, sur le chemin de son retour en France, après l'affaire de Hué, mais seulement pour une brève escale à "Mahé des Indes". Il a alors été ému d'entendre des Indiens parler français et dire "nos matelots, nos soldats" à propos de ceux qui sont alors engagés en Chine. "Oui, on est bien en France ici", écrit-il. La ville l'émeut par les ruines de ses portes "dans le style Louis XIV". Il note : "Ces souvenirs du grand siècle ((...)) lui donnent (à la ville) une mélancolie à part". (o. c., *Mahé des Indes*, p. 50-51)

Son voyage de 1899-1900 est beaucoup plus long et plus important. Il tient à une péripétie inattendue de sa carrière. Le 15 avril 1898, le lieutenant de vaisseau Julien Viaud a été mis à la retraite d'office, avec vingt-sept autres officiers, par le ministre de la Marine qui veut rajeunir les cadres. Réintégré, il a été placé hors cadre et en congé sans solde, à la disposition du ministre des Affaires étrangères jusqu'au 25 juillet 1900. Il utilise ce congé pour faire un long voyage en Inde et en Perse à titre privé, mais non sans prétextes officiels.

Le premier est inattendu pour le lecteur : Pierre Loti est chargé par l'Académie française de remettre les Palmes académiques au Maharadjah du Travancore, dans le sud de l'Inde où il admire les bâtiments modernes de la capitale et les établissements pour jeunes filles où l'on parle français.

Le second est sa visite à Pondichéry : "Pondichéry ! ... De tous les noms de nos colonies anciennes qui charmaient tant mon imagination d'enfant, celui de Pondichéry et celui de Gorée étaient les deux qui me jetaient dans les plus indicibles rêveries d'exotisme et de lointain. (...) " Oh ! la mélancolie d'arriver là, dans cette vieille ville lointaine et charmante, où sommeille, entre des murailles lézardées, tout un passé français !" (p. 739). Observons, cependant, qu'il aime en Pondichéry une ville immobilisée dans son passé : "Vieille petite ville qui dure par tradition, qui vit parce qu'elle a vécu, systématiquement isolée du reste de l'Inde par nos hostiles voisins. (...) Point d'électricité, ni de tuyaux qui fument. Point de transit affolé, comme à Calcutta ou à Madras. Point d'étrangers non plus, ni de touristes. " (o. c., p. 740) Voilà un pays exotique comme les aime Loti !

La suite de son voyage dans "*l'Inde (sans les Anglais)*" revêt la forme d'une quête spirituelle dans l'Inde traditionnelle brahmanique, jusqu'à Bénarès qui le déçoit et l'effraye.

Dénonciation de la conquête de la Tripolitaine par les Italiens (1911)

Le 14 janvier 1910, à soixante ans, Julien Viaud est admis à la retraite et nommé capitaine de vaisseau dans la réserve. Le 15 août, il arrive à Istanbul. Le 4 septembre, il est reçu en audience privée par le sultan Mehmed V, qui vient de remplacer Abdul Hamit II, destitué après trente-trois ans d'un règne qui avait débuté au moment du premier séjour de Loti en Turquie. En décembre, il commence dans *Le Figaro* une campagne contre l'Italie qui vient d'entreprendre la conquête de la Tripolitaine.

La Tripolitaine restait, à la fin du XIX^e siècle, sous le contrôle de l'Empire ottoman. De nombreux Italiens s'y étaient néanmoins installés, de sorte que l'Italie, qui voudrait avoir sa part dans l'expansion coloniale des puissances européennes, a décidé, en 1911, de l'occuper militairement. Quand un journaliste italien l'interroge sur cette opération, Loti la condamne catégoriquement : "La gloire, ainsi que le bon droit, je ne les vois que du côté des admirables défenseurs du sol héréditaire, Turcs ou Arabes (...)" (*Le Figaro*, 6 déc. 1911) Le 3 janvier suivant, toujours dans *Le Figaro*, "il développe son accusation avec une violence rare" selon les termes d'A. Quella-Villéger, qui a publié ces textes :

L'Europe, comme chaque fois que l'on massacre, regarde fort tranquillement ! Quelle dérision que tous ces grands mots vides : progrès, pacifisme, conférences et arbitrage. J'entends déjà les Italiens me riposter que nous avons joué les conquérants, nous-mêmes, en Algérie d'abord dans des temps abolis, il est vrai, plus tard au Tonkin et ailleurs. Hélas ! Oui, courbons la tête. Ce fut toutefois infiniment moins sanglant qu'en Tripolitaine ; mais un peu de crime subsiste là malgré tout pour entacher notre histoire. Ainsi, n'est-ce pas contre les Italiens seuls que s'élève ma protestation attristée, mais contre nous tous, peuples dits chrétiens de l'Europe (...). Partout nous broyons à coup de mitraille les civilisations différentes de la nôtre que nous dédaignons a priori sans y rien comprendre, parce quelles sont moins pratiques, moins utilitaires et moins armées. " (o. c., p. 404-405)

La suite de l'article de Loti est un procès violent des conquêtes coloniales et de l'administration coloniale.

Un pèlerin d'Angkor (1911-12) : un bilan de sa quête ?

En 1901, sur le chemin du retour de Chine en France, pendant une longue escale à Saïgon, Loti a obtenu la permission de faire, en novembre, en deux semaines, le voyage d'Angkor. Il en publie le récit partiel seulement en 1911, dans *L'Illustration*, avant la publication intégrale en volume en 1912. Ce volume est dédié à Paul Doumer, qui a été pendant cinq ans, de 1897 à 1902, gouverneur général de l'Indochine, où il a laissé sa marque par l'organisation des services civils et le lancement de grands travaux. On mesurera la franchise et l'audace de la dédicace de Pierre Loti :

À Monsieur Paul Doumer

Cher ami,

Vous gouverniez là-bas - et avec quelles facultés merveilleuses ! - la dernière fois que j'y suis allé.

Je dois à votre hospitalité exquise d'avoir pu, en très peu de jours, pénétrer jusqu'à Angkor ; veuillez accepter la dédicace de ce récit, comme un témoignage de mon affectueuse reconnaissance et aussi de mon admiration.

Et puis pardonnez-moi aussi d'avoir dit que notre empire d'Indo-Chine manquerait de grandeur et surtout manquerait de stabilité, quand vous avez travaillé, si glorieusement et pacifiquement, pour lui assurer de la durée ! Que voulez-vous, je ne crois pas à l'avenir de nos trop lointaines conquêtes coloniales. Et je pleure tant de milliers et de milliers de braves petits soldats, qu'avant votre arrivée nous avons couchés dans ces cimetières asiatiques, alors que nous aurions si bien pu épargner leurs vies précieuses, ne les risquer que pour les suprêmes défenses de notre cher sol français... (o. c, p. 1181)

Quelles vues prémonitoires ! Et quelle audace de la part de Pierre Loti ! Je ne sais pas quelle fut la réponse de Paul Doumer.

Un Pèlerin à Angkor prend la forme d'un bilan personnel de ses rêves autour du mot "colonies", et surtout d'un bilan de sa vie. Loti rappelle, pour commencer, comment, dans son "musée" d'enfant, il a rêvé sur les ruines d'Angkor devant : "des papiers jaunis, revenus de l'Indo-Chine dans les bagages de (son) frère mort", devant un numéro d'une revue coloniale où était contée "la découverte de ruines colossales perdues au fond des forêts du Siam... ". En "Octobre 1910", date inscrite en tête du chapitre final de l'ouvrage, il médite : "Dans le lointain des prairies, la Charente dessine sa mince traînée qui brille, et jadis elle représentait pour moi la porte de l'inconnu, cette rivière par où les navires s'en allaient aux pays exotiques, "aux colonies". Bilan d'une vie ouverte au monde, inquiète et toujours ardente au seuil de la vieillesse : "Mon Dieu, finir, quand on ne sent rien en soi qui ait changé, et que le même élan vous emporterait vers l'aventure, vers l'inconnu s'il en restait quelque part !...avoir été un enfant pour lequel le monde va s'ouvrir, avoir été celui qui *vivra*, et ne plus être que celui *qui a vécu* " (o. c. p. 1232-3) Et ce n'est pas des aspects politiques du monde, en cet âge des colonies, que Loti se met à parler, mais des hommes en quête du sens de la vie : "Tant de lieux d'adoration éperdue que j'ai rencontrés sur ma route et qui répondent chacun à une forme de l'angoisse humaine, tant de pagodes, de mosquées, de cathédrales, où la même prière s'élève du fond des âmes les plus diverses ! " (p.

1233). On touche là à un aspect personnel de la vie de Loti, la quête spirituelle, qui explique son intérêt pour l'Islam, mais constituerait un autre sujet.

Pour conclure

C'est une aventure personnelle mais ouvrant sur une réflexion large et libre que l'officier de Marine Julien Viaud, devenu l'écrivain Pierre Loti, a vécue à travers le monde au temps de la colonisation.

Enfant de Rochefort, sollicité par le rêve exotique et colonial, doué d'une volonté forte et d'un talent d'artiste et d'écrivain indéniable, Loti, tout en menant loyalement sa carrière d'officier de Marine, a témoigné avec liberté et talent de son aventure individuelle. Il s'agit d'une quête d'images du monde exotique et des civilisations extérieures à l'Europe, qu'on a pu dire un peu superficielle, et elle l'est fatalement. Il s'agit aussi d'une quête portant sur le sens de la vie et les destinées des civilisations, une quête qui l'a conduit aussi à Jérusalem, et qui l'a partout déçu. Comportement d'un homme fondamentalement inquiet, qui s'exprime dans l'écriture, en artiste des mots et esthète, qui affecte des prédilections, comme celle de la Turquie et de l'Islam, en homme qui voudrait s'évader de soi et se joue à lui-même des personnages.

Quant aux entreprises coloniales, après le temps de ses rêves d'enfant, nourris d'exotisme et d'esprit d'aventure, il n'en a pas été dupe. Très solidaire de la Marine, mais réaliste, il est sorti à l'occasion de sa réserve pour les juger dans leurs formes immédiates et dans leurs chances d'avenir, formulant des jugements étonnamment lucides. Porté constamment à déplorer l'influence du modèle européen sur les autres civilisations, il pose des questions qui ne sont pas seulement du domaine du politique. Marin, écrivain, artiste, esthète, quêteur de sens, il reste un témoin utile de l'état du monde au temps de l'expansion européenne et en éclaire les enjeux.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres de Pierre Loti :

- *Aziyadé*, éd. de Bruno Vercier, G.F. - Flammarion, 1989.
- *Le Mariage de Loti*, éd. de Bruno Vercier, G.F. Flammarion, 1991.
- *Le Roman d'un spahi*. éd. de Bruno Vercier. Folio classique, Gallimard, 1992.
- *Le Roman d'un enfant*, éd. de Bruno Vercier, G.F. Flammarion, 1988.
- *Voyages*, (1872 - 1913), éd. établie et présentée par Claude Martin, Coll. Bouquins, Robert Laffont, 1991.

Ouvrages sur Pierre Loti :

- Alain Quella-Villéger, *Pierre Loti, le pèlerin de la planète*, Aubéron, Bordeaux. 1998.
- Alain Quella-Villéger, Bruno Vercier, *Pierre Loti, dessinateur*, éd. Bleu autour, 2009. Nombreuses reproductions.

DÉBAT

Joseph Picard : Je remercie Michel Bouty de son excellente présentation de cet aspect de la vie de Pierre Loti qui m'a beaucoup intéressé, en mettant l'accent sur son approche critique de la colonisation exprimée dans certains de ses ouvrages et sur la dénonciation de méthodes qu'il n'acceptait pas.

Alain Duran : En complément de ce qui a été dit, je voudrais évoquer un roman, objet de polémiques au moment de sa publication, *L'Idée coloniale* de Raoul Girardet, qui, dans sa première partie souligne l'influence des romans d'aventure pour la jeunesse dans la genèse de l'idée coloniale en France qui culminera au moment de l'exposition coloniale de Paris de 1931, au Bois de Vincennes, dont il reste le musée des Arts africains et océaniques, dénommé avant "Musée des Colonies", où j'allais parfois rêver le jeudi.

Michel Bouty : Vous rappelez à juste titre le rôle de la littérature pour la jeunesse dans la valorisation de l'aventure coloniale. Mais les œuvres de Pierre Loti que j'ai évoquées ne sont pas destinées à la jeunesse et ne

relèvent pas de cet esprit de propagande.

Jean Trichet : À propos de son nom d'emprunt, Pierre Loti, on raconte que lorsqu'il était à Tahiti, il semble qu'il prenait assez mal le soleil, qu'il devenait assez rouge, et les Tahitiens l'appelaient "Roti". Or, les Tahitiens ne savent pas bien prononcer le R et cela donne "Loti".

Michel Bouty : "Loti" qui est, en effet, plutôt prononcé "Roti" par les Tahitiens, est le nom du laurier-rose à Tahiti.

Pierre Bonnaire : Dans la maison de Pierre Loti à Rochefort, il y a des décors extraordinaires, très diversifiés issus de ses séjours dans les colonies.

Michel Bouty : C'est au salon turc de cette maison que vous pensez. La Turquie n'a jamais été une colonie. Il serait plus juste de parler de décors exotiques, mais Loti a créé aussi une salle Renaissance. Cette maison offre une mise en scène de voyageur et d'artiste selon la mode du moment.

François Kergall : Le mariage de Loti au Japon avec Kikou San répond-il à son désir d'épouser le colonialisme pour le connaître de l'intérieur et mieux le fustiger ?

Michel Bouty : le Japon n'a jamais été une colonie (et, de ce fait, n'entrait pas dans mon sujet). Cela n'empêchait pas les marins d'y trouver l'accueil que vous évoquez, dans des formes originales relevant d'usages proprement japonais, dont Pierre Loti exploite et met en scène littérairement l'exotisme pittoresque. À la fin du XIX^e siècle, dans le domaine des arts plastiques et décoratifs, le japonisme est très en vogue en Europe.

Gérard Lauvergeon : Le témoignage de Pierre Loti sur l'Indochine manifeste le caractère brutal et sanglant de la conquête coloniale dans beaucoup de cas (par contraste avec l'occupation pacifique du Laos par Auguste Pavie et du Congo par Savorgnan de Brazza). D'où les réclamations des membres des anciennes colonies présents aujourd'hui sur le territoire français (demandes de repentance). D'autre part, j'ai eu connaissance d'un texte de Loti sur le Rajasthan où sa visite se passe lors d'une terrible famine, contraste terrible avec la description des richesses et des beautés des palais des maharadjahs.

Michel Bouty : Dans *L'Inde (sans les Anglais)*, V^e partie, dans *L'Inde affamée*, ch. V, "*La chanson de la famine*", et suivants, Loti dépeint, en effet des scènes de misère et de famine horribles, qu'il voit du train, dans des régions touchées par une terrible sécheresse. Elles émeuvent et choquent sa sensibilité d'Européen, et, dans son ouvrage, le contraste avec les palais et les richesses des maharadjahs, qu'il observe ailleurs, est éloquent (cf. Pierre Loti, *Voyages*, Bouquins. Robert Laffont).

VICTORIA ET EDOUARD VII ou la reine qui n'aimait pas son héritier¹

Jean-Pierre Navailles

RÉSUMÉ

Au Royaume-Uni, comme dans toutes les monarchies, l'extrême longévité du souverain condamne son héritier en ligne directe à la portion congrue. Les règnes successifs de Victoria et d'Edouard VII en offrent la parfaite illustration. On enregistre un tel déséquilibre entre les presque soixante-quatre années sur le trône pour la première, et les neuf ans seulement pour le second, que le règne de la mère semble empiéter sur celui du fils.

Certes il eût été du dernier mauvais goût pour l'aspirant au trône de se comporter à l'instar du vizir qui enrage de ne pas être à la place du sultan. Mais on peut imaginer les frustrations d'un héritier si longtemps tenu en réserve de la royauté, de même qu'on peut s'interroger sur les motivations d'une souveraine très peu encline à déléguer la moindre de ses prérogatives royales au prince de Galles, ne serait-ce que pour le préparer à son "métier" de roi. C'est en tout cas aux ressorts de la défiance, pour ne pas dire du désamour de Victoria à l'égard du futur Edouard VII, que nous allons nous intéresser ici. Et nous verrons que le contentieux familial ne se résume pas aux griefs qu'elle lui fait d'être libertin, joueur, et dépensier.



Dans l'histoire de la Couronne britannique, la reine Victoria s'inscrit, entre autres, comme le monarque qui a régné le plus longtemps sur son pays. Jamais auparavant avait-on pu voir côte à côte le monarque régnant et trois générations de ses héritiers au trône, en l'occurrence, le futur Edouard VII, son fils ; le futur Georges V, son petit-fils ; et le futur Edouard VIII, puis duc de Windsor, son arrière-petit-fils (cf. Fig.1). Et si d'autres souverains anglais (Henri III, Edouard III, Georges III) ont, avant elle, occupé le trône pendant plus de cinquante ans, elle est la seule à avoir célébré les jubilés d'or puis de diamant de son règne. À propos du jubilé de diamant, en 1897, le dessinateur Caran d'Ache a illustré graphiquement la longévité de Victoria en plaçant en regard de son règne les divers régimes et dirigeants (Louis-Philippe, Napoléon III, Thiers, le maréchal Mac-Mahon, Jules Grévy, Sadi Carnot, le général Boulanger, Casimir-Perier, Félix Faure) qui se sont succédé en France pendant la même durée. Mais quittons le livre des records pour aborder notre sujet sous l'angle familial.



Figure 1 : La reine Victoria et trois générations de ses héritiers au trône, en 1895.

Au Royaume-Uni, comme dans toutes les monarchies, l'extrême longévité du souverain régnant condamne son héritier en ligne directe à la portion congrue. Les règnes successifs de Victoria (1837-1901) et d'Edouard VII (1901-1910) en offrent la parfaite illustration. On enregistre un tel déséquilibre entre les presque soixante-quatre

¹ Séance du 19 novembre 2009.

années de règne pour Victoria (63 ans et 216 jours, très exactement), et les neuf ans seulement pour Edouard VII, que le règne de la mère semble empiéter sur celui du fils. Aucun héritier "apparent" n'avait, avant lui, fêté ses noces d'argent ni atteint l'âge d'être plusieurs fois grand-père à la date de son propre couronnement. Certes, il eût été du dernier mauvais goût pour l'aspirant au trône de se comporter comme le vizir qui enrage de ne pas être à la place du sultan. Mais on peut imaginer l'expectative d'un héritier si longtemps tenu en réserve de la royauté, de même qu'on peut s'interroger sur les motivations d'une souveraine très peu encline à partager ses prérogatives royales avec son successeur, ne serait-ce que pour le préparer à son "métier" de roi. Faut-il voir là une marque de défiance, pour ne pas dire de désamour à l'égard de son fils ? C'est précisément aux relations mère-fils, reine-héritier, que nous allons nous intéresser ici, car celles qu'ont entretenues Victoria et le futur Edouard VII représentent un véritable cas d'école.

I – La reine, le prince, et le mauvais sujet

Lorsque la princesse Victoria accède au trône de Grande-Bretagne et d'Irlande, le 20 juin 1837, les turpitudes de ses prédécesseurs, Georges IV et Guillaume IV, ont gravement discrédité la Couronne dans l'opinion publique. Les caricaturistes de l'époque ne se privent d'ailleurs pas de dénoncer les vices des Hanovre : l'avarice ou la rapacité, l'ivrognerie, le jeu, la débauche, par exemple dans "*Vices overlook'd in the new Proclamation*" (1792) de James Gillray. Et bien que le crime de lèse-majesté soit assimilé à de la haute trahison, Richard Newton ne fait pas dans la dentelle quand il illustre le total irrespect de John Bull pour l'effigie du souverain, qui est alors Georges III ("*Treason*", 1798).

C'est une jeune fille de dix-huit ans qui succède à Guillaume IV et devient de toute évidence un beau parti. Je ne parle pas forcément de l'apparence physique de la jeune reine, que Franz Winterhalter a peut-être flattée dans les portraits qu'il en a faits. Peintre attitré des cours d'Europe, Winterhalter la représente dans l'éclat de la jeunesse, puis de la maturité. C'est à l'un de ses oncles, Léopold 1^{er} de Belgique, que Victoria dut de rencontrer son futur mari. Le roi des Belges, qui ne dédaignait pas de jouer le rôle de mentor ni à l'occasion celui de marieur, s'était mis en quête d'un parti pour sa nièce anglaise et avait jeté son dévolu sur le cadet de ses neveux allemands, Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Ce dernier, qui était le cousin germain de Victoria, réunissait en effet toutes les qualités requises : à peu près du même âge que la reine, bien proportionné, sérieux, protestant, d'assez bonne maison pour écarter l'obstacle d'une mésalliance mais d'extraction pas trop haute pour s'estimer honoré de devenir, sans plus, l'époux de la souveraine.

Plus que les conseils du "tonton", ce furent le visage et la prestance d'Albert qui décidèrent Victoria à convoler : la "*bouche adorable*", le "*nez exquis*", la "*belle tournure, large aux épaules, si mince à la taille*", écrit-elle dans sa correspondance. Et comme elle estimait qu'un prince ne pouvait prendre la liberté de demander la main de la reine d'Angleterre, c'est elle qui fit les premiers pas. Albert, bien entendu, accepta sans barguigner la proposition de sa cousine, et leur union fut célébrée, en 1840, dans la chapelle du palais de Saint James. Avec neuf enfants le couple allait se révéler prolifique, même à l'aune des très fertiles familles victoriennes. Dès l'année du mariage la descendance était assurée, avec la naissance d'une petite fille, la princesse Victoria. L'année suivante il apparut que la succession se ferait par la souche masculine. Dans l'ordre de succession, rappelons-le, les filles peuvent accéder au trône, mais un héritier mâle a priorité même s'il est plus jeune.

Ce premier héritier mâle reçut le prénom d'Albert-Edouard : Albert comme son père et Edouard comme son grand-père maternel, le duc de Kent. Victoria insistait beaucoup sur la prééminence du prénom Albert. Peu de jours après les relevailles, Victoria écrivait à son oncle et confidant : "J'espère, je prie pour qu' [Albert-Edouard] ressemble à son très cher papa... Vous comprendrez combien ferventes sont mes prières et celles de tous, je pense, de le voir ressembler à son père, **en tous, tous points**, de corps et d'esprit"². Formulé avec tant de flamme, l'espoir que cet enfant au berceau deviendrait la copie conforme, le clone, de son géniteur portait en

² Cité par Sidney Lee, *King Edward VII* (Londres, Macmillan, 1925), t.I, p.6.

germe les désillusions à venir pour les parents et les frustrations du fils de ne pouvoir répondre à leur attente.

Il arriva que "Bertie", comme on l'appelait dans l'intimité familiale, fit plaisir et même honneur à ses parents. Ce fut le cas lorsqu'il les avait accompagnés à Paris pour leur visite d'État en France de 1855. Plus que sa sœur aînée, il allait montrer du talent en matière de relations publiques et presque ravir la vedette à Victoria et Albert. Avec son kilt et son bonnet à plumes, le jeune prince était devenu la coqueluche de la cour de Napoléon III. Il avait amusé et enchanté par son naturel et son esprit. La presse parisienne avait rapporté ses bons mots et ses espiègleries. Ce garçon d'ordinaire maussade s'était révélé d'humeur enjouée en terre étrangère, comme un oiseau hors de sa cage. Surtout, il s'était beaucoup plu – déjà !- au milieu d'un essaim de belles dames parfumées, aux robes autrement décolletées que dans les réceptions à Windsor. En quittant la cour impériale, Albert-Edouard avait laissé dans son sillage toute une génération de jeunes Parisiens déguisés en Ecossais, avec jupe plissée et bonnet à plumes. C'était la première mode que le prince de Galles contribuait à lancer. Et il y en aura bien d'autres, comme nous le verrons. De même, cette première visite dans la capitale française, qu'il avait quittée à contrecœur, sera suivie de beaucoup d'autres.

Le retour au bercail avait marqué la fin de la "récré" pour Albert-Edouard, qui allait être mis à rude école sous la férule de son père. Le prince Albert avait concocté un programme éducatif qui promettait, du moins sur le papier, de doter l'héritier du trône d'une tête bien pleine et d'une moralité irréprochable. Le père voulait faire de son fils son Télémaque, son disciple, son alter ego. Rien ne fut laissé au hasard pour atteindre cet objectif : précepteurs triés sur le volet, programme encyclopédique, discipline stricte, peu de détente et de contacts avec les garçons de son âge, de crainte d'une contamination par les enfants du commun. À raison de six heures par jour, six jours par semaine, on enseignerait à Bertie l'écriture, le calcul, l'anglais, l'allemand, le français, l'histoire, la géographie, l'archéologie, les sciences, la religion, le dessin, la musique, et même la maçonnerie. – Ajoutons par parenthèse qu'il ne construira aucun mur de ses mains, mais que bien plus tard il deviendra franc-maçon. - Au chapitre des loisirs chichement octroyés, Albert-Edouard devait se contenter du croquet, du cheval et de la chasse. Et, à marche forcée, on l'envoya étudier à Rome, Edimbourg, Oxford et Cambridge.

Malgré l'acharnement pédagogique du père, ce fut un fiasco. En premier lieu, parce que le prince Albert avait échafaudé son programme sur la base de ses propres intérêts, sans prendre en compte la personnalité ni les aspirations de l'enfant. Et le souhait ardent qu'avait formé la reine n'était pas seulement destiné à rester un vœu pieux, il aurait à terme pour effet de façonner les aversions et les affinités de Bertie en réaction contre le modèle qu'on lui serinait de façon obsédante. Sans doute, les goûts de l'enfant, de l'adolescent puis de l'homme iraient-ils vers la convivialité, le jeu, les femmes et la France, par inclination personnelle, mais aussi parce que son père était guindé, studieux, prude, et qu'il restait plus allemand que nature dans son pays d'adoption. Par une sombre ironie, l'éducation académique du prince de Galles allait s'achever en même temps que la vie de celui qui en avait été l'inspirateur, le maître d'œuvre pointilleux et volontiers oppressif.

En 1861, année où il bouclait, pour ne pas dire qu'il bâclait ses études à Cambridge, Bertie avait obtenu, de haute lutte, l'autorisation parentale de suivre une formation militaire, pendant les vacances d'été. Ce qui auparavant lui avait été plusieurs fois refusé de peur de l'exposer aux mauvaises influences de la vie de garnison. Les craintes de ses parents se révélèrent fondées. Pendant les dix semaines qu'il avait passées au camp de Curragh, en Irlande, Bertie n'avait pas seulement fait ses classes mais aussi ses premières frasques. On avait dûment rapporté à ses parents que le prince héritier s'affichait avec une certaine Nellie Clifden, actrice de son état. On devine leur réaction : voilà bien la manière dont cet ingrat les remerciait ! Ce fut une des raisons qui conduisirent le prince Albert à se rendre à Cambridge, malgré un état de grande fatigue. Il ne pouvait s'en tenir à la lettre de semonce qu'il avait déjà adressée à son fils. Il voulait le chapitrer de vive voix pour son comportement en Irlande. La reine se déclarait elle aussi ulcérée par l'inconduite de Bertie et, plus encore, par l'effet dévastateur que la nouvelle avait produit sur son mari. Alarme qu'allait justifier la suite des événements.

Au cours de son déplacement à Cambridge le prince consort attrapa un refroidissement qui dégénéra en une forte fièvre. Après son retour à Windsor son état ne fit qu'empirer, et quelques jours plus tard le prince Albert devait décéder de la typhoïde, au matin du 14 décembre 1861. Le prince Albert n'avait que quarante-deux ans, mais c'était un homme vieilli avant l'âge, "usé par une vie de travail excessif et de soucis vertueux"³, comme l'a écrit André Maurois. Il avait souffert de ne pas parvenir à façonner son fils aîné à sa guise ; il s'était senti incompris, mal aimé dans sa seconde patrie, et de cela aussi il avait souffert.

Même s'il s'agissait d'une peccadille, l'épisode Clifden avait été un motif supplémentaire de désillusion et de contrariété pour la reine et le prince consort. Faisant sans doute le rapprochement avec les rois Georges, qui avaient donné libre cours à leur sang chaud, cette liaison avec une théâtrale avait inspiré au couple royal la hantise d'une naissance illégitime qui compromettrait l'avenir de l'héritier du trône et jetterait le discrédit sur l'institution monarchique. Pour canaliser les pulsions de Bertie, ses parents avaient donc décidé de le marier, bien qu'il n'eût pas encore vingt ans. Consulté pour la forme, Bertie s'était contenté d'émettre un seul souhait, mais impératif : que la mariée fût jolie ! Un laideron armorié, très peu pour lui ! Parmi plusieurs partis envisagés, le choix s'était finalement porté sur une princesse germano-danoise. Au demeurant plus allemande que danoise, la princesse Alexandra, fille aînée du prince Christian de Schleswig-Holstein, présentait l'avantage d'être d'extraction germanique et déjà alliée à la famille royale anglaise par la duchesse de Cambridge. Elle bénéficiait en outre de deux atouts, celui de sa beauté pour complaire à Bertie, et celui, non moins décisif, d'avoir été remarquée par le prince Albert. Passons sur le détail des tractations matrimoniales qui furent conduites par la seule Victoria, après le décès du prince consort, mais avec les conseils de l'oncle belge.



Figure 2 : Mariage d'Albert-Edouard et d'Alexandra en 1863.

Le mariage fut célébré le 10 mars 1863. Pour la messe, la reine avait choisi la chapelle Saint Georges à Windsor. L'opinion aurait préféré la cathédrale Saint Paul ou l'abbaye de Westminster, mais Victoria n'avait pas voulu en démordre, arguant que telle était la volonté de feu le prince consort. De même, elle refusa d'abandonner ses voiles de crêpe pour la cérémonie. Dans sa tenue de veuve, rehaussée seulement par l'étoile et le ruban bleu de l'ordre de la Jarretière, elle suivit le service religieux à l'abri des regards depuis une galerie dominant le chœur. Son affliction, qui ne connaissait aucun repos, fit planer une ombre de deuil sur ce qui aurait dû être une journée de liesse. Une photo de Mayall est très parlante à cet égard (cf. Fig.2). Elle montre une Victoria en bonnet et fichu noirs posant aux côtés du jeune couple, mais ostensiblement tournée vers un buste d'Albert dont la figure tutélaire donne un caractère funèbre à la photo de mariage. Etrange image sur papier glacé où même la mariée, satin blanc et fleurs d'oranger, fait une tête d'enterrement.

II – La veuve et le libertin

Victoria ne devait d'ailleurs plus jamais quitter le deuil. La veuve éplorée, inconsolable, avait d'abord touché les cœurs. Mais les années passant, les regrets sans cesse ressassés pour un prince allemand que l'Angleterre n'avait jamais vraiment aimé finirent par lasser la compassion. Ne quittant sa retraite de Windsor que pour Osborne, dans l'île de Wight, ou Balmoral, dans les Highlands écossais, la souveraine n'apparaissait pratiquement plus dans la capitale. Elle se refusait

³ André Maurois, *Edouard VII et son temps* (Paris, Flammarion, 1949), p.45.

à recevoir en personne les chefs d'État étrangers, boudait les cérémonies officielles, et n'ouvrait même plus les sessions du Parlement. Victoria s'était rendue aussi invisible qu'un satrape oriental. Un veuvage aussi forcené donnait prise aux critiques contre la monarchie, d'autant que le contribuable anglais payait - cher - pour les pompes et l'apparat de la Couronne, et qu'il estimait ne pas en avoir pour son argent. La liste civile allouée à la reine s'élevait à trois cent quatre-vingt-cinq mille livres, dont une partie importante visait à couvrir les frais de réception. Or les portes de ses palais restaient closes et les invités de marque devaient descendre à l'hôtel, comme de simples touristes, pendant leur séjour londonien. Un article retentissant du *Times* avait posé le problème de la liste civile en ces termes "*What does she do with it?*" ("Que peut-elle bien en faire?"). Certains détracteurs envisageaient un changement de régime, d'autres un changement de monarque : si la reine ne veut plus régner, entendait-on dire, elle n'a qu'à passer la main et abdiquer. Telle n'était pas son intention, et rien ne la détournerait de la ligne de conduite qu'elle s'était fixée depuis la disparition de son cher mari.

Dix jours à peine après ce décès, elle écrivait à l'incontournable oncle belge : "**Aucun pouvoir humain** ne me fera dévier de ce qu'[Albert] a décidé et voulu ... J'applique ceci particulièrement à nos enfants – Bertie, etc. – dont il avait tracé l'avenir avec tant de soin. Je suis **également résolue** à ce que personne ne **me** conseille, ne **me** guide ou **me** régente"⁴. La volonté affichée par la souveraine de dénier à quiconque le rôle d'éminence grise que seul le prince consort avait été jugé digne de tenir à ses côtés, annonçait de façon prémonitoire la place ou plutôt le strapontin qui serait dévolu à l'héritier du trône. Et la tutelle qu'elle exerça désormais sans partage sur le prince de Galles se fit tout aussi pesante et tatillonne que la fêrule du père.

Par fidélité à Albert et au sang allemand qui parlait très fort en elle, la reine interdit au prince et à la princesse de Galles d'exprimer ouvertement leurs affinités danoises ou francophiles au cours des hostilités qui impliquèrent la Prusse, lors de l'annexion du Schleswig-Holstein, en 1866, puis de la guerre de 1870. Le conflit franco-allemand laissa transparaître des divergences entre Albert-Edouard, accusé de prendre parti en faveur de la France, et Victoria qui, elle, déplorait que l'Angleterre s'abstint de combattre aux côtés de la Prusse comme à Waterloo. Mais quand elle lui refusa l'autorisation de tenter une médiation peu après le désastre de Sedan, le prince obéit docilement à l'injonction de la souveraine. Comment aurait-il pu faire autrement ?

Un des seuls enseignements qu'avait retenu le prince de Galles de son éducation assez calamiteuse, c'est le soin qu'on lui avait inculqué, tout jeune, de veiller à sa tenue vestimentaire. Il avait également le souci d'assortir l'habit – civil aussi bien que militaire – aux lieux et aux circonstances. "Un costume un peu plus écossais demain", rappelait-il à son valet, à la veille d'une visite en Ecosse. À Paris, dans les années 1870, c'est un mondain en frac et gibus qu'a saisi l'objectif de Nadar (cf. Fig.3). Et c'est l'aspect d'un gentilhomme campagnard qu'il prenait sur ses terres de Sandringham. Changements à vue mais toujours le cigare à la main. Le prince de Galles était un gros fumeur (de havanes), un gros mangeur, un gros tout court, ce qui lui valut le surnom "*Tum Tum*" ("gros bide").



Figure 3 : Portrait du prince de Galles par Nadar

Parenthèse culinaire - Le prince de Galles aimait à commencer la journée par un petit déjeuner substantiel : haddock, œufs pochés, bacon, volaille. À sa table, le déjeuner et le dîner

⁴ Cité par Lee, *op.cit.*, p.128.

comportaient habituellement douze plats, pas un de moins. Il appréciait la cuisine riche et élaborée, en particulier les perdrix, faisans, coqs de bruyère ou ortolans, truffés ou farcis de foie gras. Au souper, neuf ou dix plats "seulement", qui tous étaient servis froids : consommé, homard mayonnaise, truite, canard, côtelettes de mouton, œufs de vanneau, poulet, langue en gelée, sandwiches frais, fruits frais et pâtisserie française. Et le prince de Galles n'avait pas seulement un appétit gargantuesque, il était glouton. En matière de gloutonnerie et d'appétits charnels, il avait d'ailleurs de qui tenir en la personne de son aïeul, le prince régent qui deviendra Georges IV (cf. "*A Voluptuary under the horrors of Digestion*" : "un sybarite dans les affres de la digestion", James Gillray, 1792). Il aimait également bien arroser ses repas : à la carte des vins, du champagne de préférence au bordeaux ou au bourgogne, et parfois sans modération. Victoria, quant à elle, buvait volontiers du gin ou du whisky, pour noyer son chagrin. Les dessinateurs satiriques la représentent avec une gourde ou fiasque accrochée à la ceinture. C'est aussi ce que laisse entendre la réponse de John Brown, le serviteur écossais préféré de la reine, à la question d'une demoiselle d'honneur qui, avant de partir en promenade, lui demandait s'il avait pensé au thé pour la collation de Sa Majesté : "Du thé, peuh ! Elle ne l'aime pas, nous emportons du whisky et des biscuits"⁵. À en juger d'après les banquets donnés à l'occasion de son jubilé, en 1887, on peut imaginer que, tout comme son fils, elle avait bon appétit. En tout cas, les menus conservés dans les archives royales attestent que les convives ne restèrent pas sur leur faim. Fermons la parenthèse.

À la quarantaine, le prince de Galles présentait l'aspect physique auquel le personnage reste associé : front dégarni, yeux globuleux, barbe en pointe, et belle prestance. Certes, la silhouette s'était empâtée mais les vêtements d'une coupe irréprochable conciliaient rondeur et élégance. Le gros mangeur pratiquait les cures, la chasse, un peu l'escrime et le tennis sur gazon, pour lutter contre l'embonpoint. Sa corpulence deviendra d'ailleurs la cible des caricaturistes, surtout après son avènement au trône. Son tour de taille l'obligeait à laisser sa redingote ouverte et à ne pas boutonner le dernier bouton du gilet – ce qui eut pour effet d'en lancer la mode. Et ce ne fut pas la seule. Ses vestons, ses chapeaux, ses casquettes, ses tissus, furent aussitôt imités. Ainsi, le prince de Galles rendit un fier service aux filateurs écossais en popularisant les tweeds, les flanelles et, surtout, les tartans aux teintes fondues qui depuis portent son nom : *prince of Wales check* (tissu prince de Galles).

Avec la cinquantaine, Albert-Edouard n'avait rien perdu de sa vitalité, de ses appétits, ni renoncé à une existence où les cartes, le turf, le yachting, le théâtre et les soupers fins occupaient une large place. Un observateur de l'époque (Arnold White) a calculé que dans les neuf premiers mois de 1891 le prince avait assisté à vingt-huit courses de chevaux, trente pièces de théâtre, quarante-trois dîners, banquets, bals et garden-parties, sans compter les quarante-cinq engagements qu'il avait honorés auprès d'organismes officiels ou philanthropiques. Cette véritable boulimie de sorties, de soirées, de cérémonies lui avait laissé le loisir de se rendre seulement onze fois aux séances de la Chambre des lords, pendant le même laps de temps. Le malicieux statisticien s'est abstenu de recenser les maîtresses du prince, dont la liste aurait été fort longue. Parmi beaucoup d'autres liaisons, celles avec Hortense Schneider, Lillie Langtry, la comtesse de Warwick, Alice Keppel, étaient tellement de notoriété publique que même le *Times* y faisait allusion dans ses colonnes. *Quid* de la princesse de Galles ? Même si elle en souffrait, celle-ci avait adopté l'attitude sans doute la plus sage devant les frasques à répétition de son mari. "Les femmes [disait-elle] sont une manie comme la chasse ou le tabac". Et lorsque Alice Keppel devint la favorite en titre dans les années 1890, la liaison fut même admise par l'épouse légitime, en raison de l'influence bénéfique qu'exerçait cette Pompadour sur l'humeur du prince, puis du monarque. Mais les frasques du mari volage suscitaient des interrogations dans la presse et des critiques dans les milieux bien-pensants. Son côté bon vivant, pour ne pas dire viveur, son tempérament de fêtard et de "flambeur" y portaient à douter qu'un héritier de cet acabit fût du bois dont on fait les rois.

Aussi, en 1871, lorsque le prince de Galles fut frappé par la fièvre typhoïde, les moralistes ne manquèrent pas d'y voir le doigt de Dieu et le châtement du pécheur. Pendant plusieurs semaines, sa vie ne tint qu'à un fil. Les journaux titraient "Le prince de Galles à l'agonie" (*The*

⁵ Philippe Jullian, *Edouard VII* (Paris, Hachette, 1962), p.80.

Days' Doings, 8 décembre 1871). L'anxiété de la famille était d'autant plus grande que la nature et la gravité de l'affection rappelaient singulièrement le mal qui avait emporté le prince consort, dix ans auparavant. De telles similitudes faisaient craindre la même issue fatale. Or, ce fut le jour anniversaire du décès d'Albert, un 14 décembre, que se manifestèrent les premiers signes de rémission. Dès lors, Bertie alla de mieux en mieux, et son rétablissement semblait tellement tenir du miracle qu'on décida d'en rendre grâce sous la forme d'une procession et d'un *Te Deum* à la cathédrale Saint-Paul. Surmontant ses réticences, Victoria accepta de sortir de sa retraite pour paraître en public aux côtés de son fils, et tous deux furent chaleureusement ovationnés pendant le défilé, lors de la journée d'action de grâce, le 27 février 1872.

Comme il n'est pas rare en pareilles circonstances, le péril auquel le prince venait d'échapper fit taire les critiques et provoqua un regain de faveur envers la famille régnante et la monarchie. Ce sursaut de loyalisme venait à point nommé après la floraison de pamphlets anonymes qui avait pris l'héritier pour cible. Le même phénomène devait se reproduire lorsque Albert-Edouard faillit mourir de l'appendicite, en 1902. Ce qui lui fera dire : "C'est une bonne chose pour les rois d'être malades de temps en temps".

Plus fâcheuse encore en termes d'image fut l'implication du prince dans ce qu'on appelle l'affaire du baccara, qui déboucha sur une procédure judiciaire (1891). Lors d'une partie chez un riche armateur de Hull, un des joueurs fut accusé d'avoir triché en se livrant à la 'pousette'. Ce dernier reconnut d'ailleurs sa faute et prit l'engagement par écrit de renoncer au jeu en échange de la promesse des autres joueurs de garder le silence sur son indélicatesse. Le prince, qui tenait la banque pendant la partie, avait servi d'arbitre et de caution. Mais le pacte fut rompu, et le tricheur intenta un procès en diffamation contre ses anciens partenaires. Albert-Edouard se trouva éclaboussé par le scandale dans la presse et l'opinion. Les feuilles à sensation et jusqu'à un journal très sérieux comme le *Times* dénoncèrent "les fréquentations douteuses et les passe-temps peu recommandables du prince". Et ceux qui avaient d'abord mis certains égarements sur le compte de la jeunesse, adressèrent au quinquagénaire le même rappel à l'ordre qu'à Falstaff : "*Make less thy body hence, and more thy grace*", "Songe à diminuer ton ventre et grossir ton mérite"⁶.

Devant le tollé, Albert-Edouard jugea opportun d'adresser une lettre à l'archevêque de Canterbury, plus haute autorité morale du pays. Dans un style assez embarrassé, il tentait de se faire absoudre sans trop donner l'impression de battre sa coulpe : "J'ai en horreur le jeu, [écrivait-il sans vergogne,] et ferai toujours mon possible pour décourager ceux qui en ont la passion ; j'estime que le jeu est, comme l'ivrognerie, un des plus grands fléaux qui puissent frapper une nation"⁷. Il poursuivait en se livrant au difficile exercice de style qui consiste à stigmatiser les joueurs sans se mettre à dos les turfistes et les parieurs. Manifestement le prince prêchait pour sa paroisse, lui qui était propriétaire d'une écurie de course dont les pur-sang allaient remporter les prix les plus prestigieux à Epsom, Ascot, et Doncaster. Dans un pays qui voue un véritable culte au cheval, ces victoires, comme en d'autres circonstances la typhoïde, firent beaucoup pour redorer le blason du prince, et, ce qui n'était pas non plus négligeable, pour renflouer sa cassette, avec des gains cumulés avoisinant trente mille livres pour la seule année 1900.

III – Sur les marches du trône

Peu consulté sur les affaires de la Couronne, Albert-Edouard rongait son frein et devait, pour l'heure, se contenter de régner sur les milieux hippiques, la mode et les mondanités. La reine arguait qu'il n'était pas prêt pour s'atteler au char de l'État mais ne faisait rien pour l'y préparer, se bornant à lui confier des fonctions cérémonielles qu'elle-même n'avait plus à cœur de remplir. La pose des premières pierres, la remise des étendards, les réceptions, et les inaugurations, constituaient le plus clair de l'activité officielle du prince héritier.

Heureusement, il y avait les voyages que ce dernier effectuait à l'étranger et dans le vaste empire britannique, ce qui lui fournissait l'occasion de rencontrer les dirigeants de la planète, de nouer des contacts, et de se forger sa propre opinion. Ainsi, en 1875, le Premier ministre

⁶ William Shakespeare, *Henry IV*, II^e partie, V, 5.

⁷ Cité par Lee, *op.cit.*, p.588.

Benjamin Disraeli lui avait-il demandé de se rendre aux Indes afin de resserrer les liens avec la métropole. La reine s'était d'abord montrée réticente devant une telle mission, mais elle ne pouvait guère s'opposer à un projet déjà envisagé par le prince consort, ni rien refuser à Disraeli. Albert-Edouard fit donc un périple de plusieurs mois dans le sous-continent indien et sur l'île de Ceylan, sans la compagnie d'Alexandra que Victoria n'avait pas autorisée à faire partie du voyage. Le faste des cérémonies et la rutilance des costumes n'étaient pas pour lui déplaire. Tout en s'intéressant aux sites et aux monuments, le prince trouvait encore plus d'agrément à traquer le gros gibier, éléphants, buffles, tigres, et autres proies à la mesure de ce chasseur impénitent. Depuis Ceylan, Bertie télégraphia à sa mère : "Tué un éléphant et blessé sérieusement deux autres". Il n'est pas certain que la reine ait pleinement goûté le bulletin de victoire de son héritier. Elle avait en effet d'autres chats à fouetter.

Sur les instances de Disraeli, Victoria avait décidé d'ajouter à ses titres celui d'"*impératrice des Indes*". Ce n'était pas la première fois que la souveraine caressait l'idée de joindre ce fleuron à sa couronne. Mais la visite de son fils aux Indes lui procurait l'occasion rêvée de se voir reconnue "reine et impératrice" par le Parlement. Sa requête fut acceptée sans qu'elle-même ni le Premier ministre n'aient à aucun moment jugé nécessaire de consulter ni même d'informer le prince. Celui-ci apprit donc la nouvelle sur place par les journaux et en conçut un vif dépit : on aurait pu lui en toucher un mot, reprocha-t-il à Disraeli. Il enrageait d'être considéré comme un simple figurant, lui, le fils aîné de la reine (et maintenant impératrice). La perspective d'hériter un jour du titre adoucit cependant la blessure d'amour-propre de Bertie, qui, à son insu, venait d'être promis à la dignité impériale.

Il n'empêche qu'il se plaignait d'être tenu dans l'ignorance d'initiatives intéressant directement la royauté. Au retour de son voyage en Inde, qui, de l'avis unanime, avait été une réussite sur le plan diplomatique, et un succès personnel pour le prince, on lui délégua derechef les corvées officielles – mais rien de plus valorisant.

La résistance de Victoria à tout partage, à toute collaboration avec lui s'inscrivait dans le droit fil de la conduite qu'elle s'était tracée au lendemain de la disparition de son cher époux. Il y avait même quelque chose de vindicatif dans son entêtement, son acharnement, à tenir son fils en marge des affaires de l'État. Un sentiment d'inexpiable rancœur à l'égard du mauvais sujet qui avait été une cause de désillusions et un souci constant pour ses parents, et, de ce fait, un facteur du délabrement précoce de son père. Et bien qu'il eût atteint un âge canonique, elle ne lui ménageait pas les mises en garde, ni même les réprimandes. Elle qui fuyait la société et s'offusquait de la moindre plaisanterie un peu leste, désapprouvait le mode de vie de son épicurien de fils. Tout chez lui était motif à remontrance, y compris son addiction au tabac. La reine avait d'ailleurs interdit de fumer dans tout le château de Windsor.

Il y avait cependant un domaine où même sa mère reconnaissait les compétences d'Albert-Edouard, c'était en matière d'étiquette et de décorum. Cette expertise le désignait pour jouer le rôle de grand ordonnateur des deux jubilés – d'or (1887) et de diamant (1897) – qui marquèrent l'apogée du règne de Victoria. Sur une des photos officielles illustrant le jubilé d'or, on retrouve le même trio que sur la photo de mariage du prince et de la princesse de Galles, mais cette fois les trois personnages sont en tenue de grand apparat et regardent dans le même sens. Pas de buste du prince Albert, qui figure, cependant, de profil sur la broche que porte la souveraine. Et, dix ans plus tard, l'effigie du prince réapparaît dans la parure de la reine pour son jubilé de diamant.

Ajoutons-y le portrait, celui-là non officiel et peu flatteur, dont le caricaturiste Léandre gratifia la reine Victoria, impératrice des Indes (*Le Rire*, 12 juin 1897). Dans le même registre, un illustré allemand, *Lustige Blätter* (1897) profita de l'occasion pour tourner en dérision l'interminable attente de l'héritier du trône (cf. Fig. 4). *Life* (11 mars 1897), illustré new-yorkais, renchérit en prédisant que dans un demi-siècle le prince de Galles ferait toujours le pied de grue. Dans cette situation, ce qui exaspérait le plus Albert-Edouard, c'était la condescendance, pour ne pas dire la morgue, qu'affichait avec lui Guillaume II, son neveu. De vingt ans son cadet, celui-ci ne manquait pas une occasion de lui faire sentir la préséance du kaiser sur un simple postulant à la couronne.

Jubilés rimant avec longévité, la marque de cycles *Monarch* jugea de bonne politique (commerciale) de faire figurer la souveraine sur ses encarts publicitaires. En recevant l'onction royale, les bicyclettes, faut-il croire, devenaient inoxydables, pour ne pas dire increvables. On ne s'étonnera pas que le prince de Galles ait, lui, été choisi, à son corps défendant, pour faire la promotion des havanes et des spiritueux. Cette instrumentalisation des membres de la famille royale fera dire à Jules Vallès qu'en Angleterre "les têtes couronnées sont mises à toutes les sauces, ni plus ni moins que de simples têtes de veau dans la grande cuisine de la publicité"⁸. Cuisine qui allait parfois tourner au vinaigre, pour cause de lèse-majesté. Ainsi le célèbre affichiste Eugène Ogé faillit provoquer un incident diplomatique entre la France et la Grande-Bretagne, en 1900, avec une réclame pour les pilules du docteur Trabant. On y voit Kruger, président du Transvaal, tendre une boîte de pastilles à Victoria pour calmer sa toux. À première vue cela semble partir d'un bon sentiment. Mais l'affiche acquiert un tout autre sens, à la lumière des graves revers que subissent alors les Britanniques dans la guerre contre les Boers (1899-1902). Si la reine tousse, c'est que les Anglais sont en train de 'prendre une pilule' en Afrique du Sud. Un message aussi diplomatiquement incorrect entraîna l'interdiction de l'affiche par la préfecture de Paris. - Revenons aux cérémonies du jubilé de 1897.



Figure 4 : Soixante ans sur le trône
Le prince de Galles : "Maman, tu dois être fatiguée d'être assise depuis si longtemps. Lève-toi un peu et cède moi ta place."
(*Lustige Blätter* 1897)

Le Prince de Galles prit non seulement part aux défilés en chevauchant juste derrière le carrosse royal (cf. Fig. 5), mais c'est lui qui supervisa les détails du cérémonial et l'accueil des têtes couronnées, ministres et dignitaires qui affluèrent à Londres des quatre coins de la terre. Et ce n'était pas une mince affaire de régler les épineuses questions de préséance. Il fallut au prince un sens aigu de l'organisation et beaucoup de doigté pour éviter tout froissement de susceptibilités. La reine lui témoigna sa gratitude en l'élevant en 1887 au rang d'amiral de la flotte, et dix ans plus tard en lui conférant la distinction suprême dans l'ordre du Bain. Ce n'était pas seulement le tact et la compétence du fils qui se trouvaient ainsi récompensés, mais les signes de fidèle allégeance qu'avait manifestés l'héritier envers sa souveraine.

Malgré cette embellie, les dépenses et l'inconduite notoire d'Albert-Edouard aigrissaient les rapports entre la mère et son fils. Leurs démêlés faisaient d'ailleurs les délices des caricaturistes. Pour rendre compte des relations entre Victoria et son héritier, des journaux satiriques tels que *La Silhouette* (cf. Fig. 6), en France, et *Puck* ("*L'enfant terrible*", 17 juin 1891), aux États-Unis, utilisent le même scénario. Ils représentent la reine, une interminable liste de griefs et de dettes à la main, en train de gourmander son fils comme un vulgaire galopin. Une fois roi, la liste de ses créances ne sera pas moins longue, mais il n'y aura plus sa mère pour lui en faire reproche (*L'Assiette au Beurre*, 6 janvier 1906).

⁸ Jules Vallès, *La rue à Londres* (1872, Paris, Eugène Fasquelle, 1914), p.16.

En raison de ses fréquentes escapades à Paris – en célibataire – le prince de Galles donnait prise à des commérages plus ou moins fondés. Mais on ne prête qu'aux riches. C'était un hôte assidu du "grand seize", le plus illustre des salons particuliers du Café Anglais. Il avait également ses habitudes dans un établissement discret de la rue Chabanais. Malgré la réserve de rigueur, les tenanciers du Chabanais se flattaient de montrer à leurs clients un fauteuil "réservé", celui que seul l'héritier du trône d'Angleterre avait le droit d'utiliser. La presse satirique étrangère faisait souvent d'une pierre deux coups. En fustigeant les fredaines d'Albert-Edouard, c'est la politique conquérante de la Grande-Bretagne qu'elle visait, comme pendant la guerre des Boers.

Même à un âge avancé, Albert-Edouard continuait d'avoir des sueurs froides à l'idée de se faire tancer par sa mère. Une caricature de Max Beerbohm intitulée *Les rares et plutôt pénibles visites d'Albert-Edouard, prince de Galles, au château de Windsor* traduit visuellement le climat de certaines entrevues entre la reine et son fils (cf. Fig. 7). On y voit la souveraine l'air pincé et, à l'arrière-plan, un gros monsieur à la calvitie avancée, mains dans le dos et nez au mur, comme un gosse au piquet. Victoria a dû mettre son héritier en demeure de s'acheter une conduite et de refréner ses dépenses ; le prince lui aura peut-être rétorqué de ne pas désertier sa capitale, de résider à Buckingham et de se montrer plus souvent en public. Les comptes n'étaient pas apurés entre la mère et le fils. Et dans le contentieux familial, on peut se demander ce qui pesait le plus lourd sur les épaules du prince de Galles. Une enfance et une adolescence opprimées par un père bien intentionné, mais bardé de principes, ou les décennies suivantes de soumission à l'autorité d'une mère qui, par rancœur ou par souci de ne pas s'en faire un rival, tenait son héritier pour quantité négligeable.



Figure 5 : Le prince de Galles chevauche derrière le carrosse royal lors du jubilé de diamant de Victoria (*Le Petit Journal*, 27 juin 1897).



Figure 6 : L'ENFANT PRODIGE

La reine Victoria – " Mon fils vous avez cinquante millions de dettes ; rassurez vous, je ne les payerai pas. Mais à quoi avez-vous pu dépenser une pareille somme ?"

Le prince de Galles – "Oh ! ma mère ! !"

Caricature de Moloch (*La Silhouette*, 24 mai 1891)

Faut-il voir là la preuve de ce que le mémorialiste anglais lord Greville (1794-1865) appelle "l'antipathie héréditaire et infaillible de nos souverains envers leurs héritiers"⁹. Antipathie, le mot est peut-être excessif, mais marque de défiance à l'égard du prince de Galles, dont l'histoire plus récente de la monarchie fournit d'autres exemples. Comme si la succession au trône favorisait les tensions et les tourments qu'avaient vécus Victoria et Albert-Edouard. Depuis qu'Elisabeth II a célébré son propre jubilé d'or, en février 2002, le prince Charles doit se poser la même question que son trisaïeul. Quand régnera-t-il, s'il doit jamais ceindre la couronne ? Dans la soixantaine, il est le prince de Galles le plus âgé qu'ait connu l'histoire britannique. Elisabeth II, à l'image de feu la reine mère "*Queen Mum*", garde bon pied bon œil, ainsi que l'estime de ses sujets. Et ce ne sont pas les récentes tribulations de la famille royale qui l'inclineraient à abdiquer en faveur de son fils aîné. Ajoutons pour la petite histoire que la deuxième épouse du prince Charles, M^{rs} Camilla ex-Parker-Bowles, n'est autre que l'arrière-arrière-petite-fille de M^{rs} Keppel, la favorite d'Albert-Edouard. Ce qui témoigne d'une forme d'atavisme entre l'actuel prince de Galles et son trisaïeul, d'une sorte de constance dans l'inconstance chez les héritiers du trône, outre-manche.



Figure 7 : Les rares et plutôt pénibles visites d'Albert-Edouard, prince de Galles, au château de Windsor (caricature de Max Beerbohm)

C'est en l'an de grâce 1901 que, pour son compte, Albert-Edouard put se dire enfin roi. L'institution monarchique proprement dite sortait raffermie du plus long règne de l'histoire britannique. Mais l'héritage comportait aussi ses zones d'ombre, avec toutes les guerres coloniales qui avaient jalonné le règne de Victoria, comme celle en cours contre les Boers, en Afrique du sud (cf. Fig. 8).

Dans sa première allocution, Albert-Edouard annonça sa décision de régner sous le nom d'Edouard VII, et de réserver à son père le prénom d'Albert : "Je désire [, dit-il,] que son nom lui appartienne à lui seul". Façon de tuer définitivement le père et de biffer une des volontés de sa mère. Dès son accession au trône, Edouard ressentit le besoin de mettre au rebut les reliques du passé qui s'étaient accumulées dans les commodes, les placards et les greniers des palais royaux – et peut-être aussi dans les esprits. Il eut tout

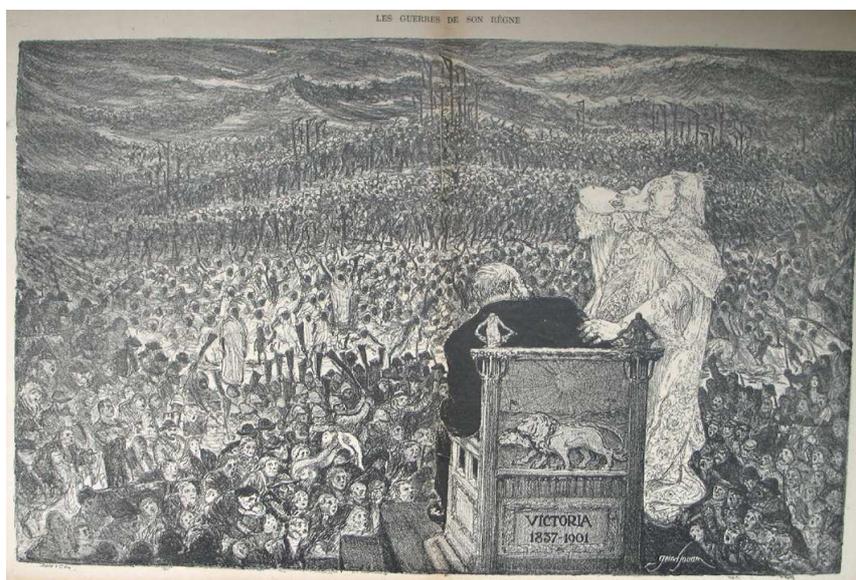


Figure 8 : "O mon fils, arrête cette dernière guerre ! Si tu pouvais voir ce que je contemple pour l'éternité". (*Le Rire*, 2 février 1903)

⁹ Philippe Julliard, *op.cit.*, p.19.

particulièrement à cœur de faire disparaître les statues que sa mère avait élevées à la mémoire de John Brown, son palefrenier écossais, dans les jardins de Windsor et à Balmoral.

Buckingham, qu'Edouard avait surnommé "*le sépulcre*", allait être dépoussiéré et tiré de son sommeil. Le nouveau souverain produisit l'effet d'un hussard viennois faisant irruption dans un presbytère anglais – l'image est de son petit-fils, le duc de Windsor. La musique légère, les cartes, la passion des courses remplaceraient le ton compassé et les sujets austères dans les conversations de cour. Un grand courant d'air frais passerait également sur Windsor et Balmoral, dont les appartements furent livrés aux décorateurs et aux plombiers. Aboli le calendrier des hommages funèbres que l'on observait religieusement dans les résidences royales. Du culte mortuaire que vouait la reine à ses "chers défunts" il ne resterait bientôt plus aucune trace.

Victoria incarnait depuis si longtemps la Couronne que l'immense majorité de ses sujets n'avaient pas connu d'autre souverain qu'elle, et sa succession allait représenter beaucoup plus qu'un simple changement de style. En changeant de monarchie, les Britanniques se préparaient du même coup à changer d'époque. Autre changement, et non des moindres, Britanniques et Français allaient concrétiser leur rapprochement diplomatique avec l'accord de 1904. Edouard VII ne fut pas étranger à ce tournant majeur de la politique étrangère britannique. Et des deux côtés de la Manche, les organes de presse, y compris les journaux satiriques, rendirent hommage au rôle d'influence qu'avait joué le plus francophile des monarques anglais dans la signature de l'Entente cordiale (cf. Fig. 9).

Mais de cela, je ne suis pas sûr que sa mère l'aurait félicité. Pas plus qu'elle n'aurait approuvé le changement du patronyme de la famille régnante, au cours du premier conflit mondial. Pour gommer l'ascendance allemande, les "Saxe-Cobourg-Gotha" devinrent les "Windsor", de même que les "von Battenberg" devenaient les "Mountbatten", en 1917, sous le règne de Georges V. Règne auquel Edouard VII avait veillé à préparer son fils en le tenant informé des questions politiques, dont il s'entretenait couramment avec lui. En cela également, Edouard VII prit soin de se démarquer de Victoria qui, le jugeant sans doute incapable ou indigne de lui succéder, n'avait rien fait pour l'apprentissage de son héritier.

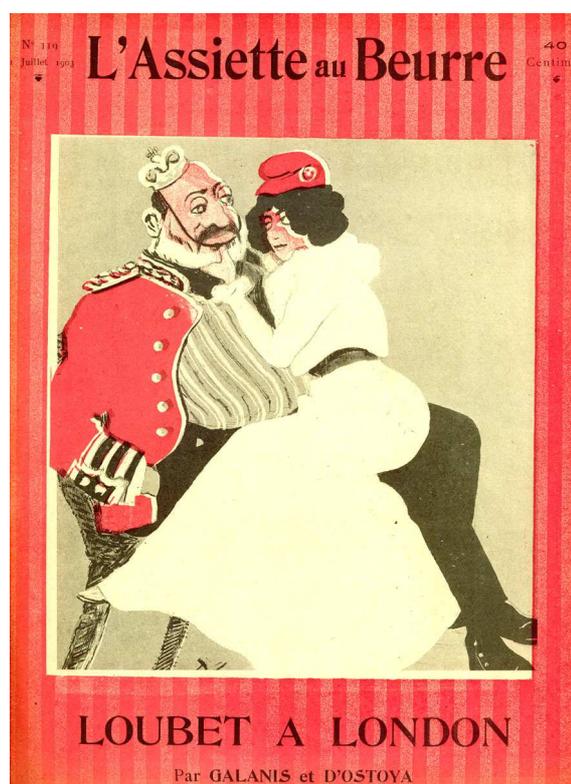


Figure 9 : Edouard VII, artisan de l'Entente cordiale (L'Assiette au Beurre, 11 juillet 1903)

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE

Gordon Brook-Shepherd, *Uncle of Europe: the Social and Diplomatic Life of Edward VII* (Londres, Book Club Associates, 1975).

Philip Magnus, *King Edward the Seventh* (Londres, Murray, 1964).

Roland Marx, *La reine Victoria* (Paris, Fayard, 2000).

Anka Muhlstein, *Victoria* (Paris, Gallimard, 1978).

Jean-Pierre Navailles & Robin Buss, *Edouard VII : le prince charmeur* (Paris, Payot, 1999).

Lytton Strachey, *La reine Victoria* (Paris, Payot, 1980).

Stanley Weintraub, *Victoria, une biographie intime* (Paris, Laffont, 1988).

DÉBAT

Gérard Hocnard : 1) Tu as cité des modes lancées par le Prince de Galles. Il y a aussi celle du pli et celle du revers de pantalon qui lui a valu de se faire demander par sa mère s'il pleuvait dans le salon chez lui à Sandringham.

2) Bertie a aussi baptisé la "crêpe Suzette". Il était en galante compagnie au restaurant à Paris — je ne sais plus lequel — lorsque le chef est venu lui faire hommage du dessert qu'il venait de créer. Le prince a vérifié le nom de la jeune femme qui s'appuyait sur lui et a dit : "Vous n'avez qu'à appeler cela crêpe Suzette !"

3) La petite histoire — celle dont on a les échos dans *Point de Vue* chez le coiffeur ou le dentiste — dit que la jeune Camilla a abordé le jeune prince Charles en lui disant ; "Saviez-vous que mon arrière-grand-mère (elle parlait de Miss Keppel) était la maîtresse de votre arrière-arrière-grand-père ? " Je livre l'anecdote pour ce qu'elle vaut.

Jean-Pierre Navailles : En effet, bon nombre d'anecdotes que rapporte la presse "people" à propos des membres de la famille royale, ou de leurs ancêtres, relèvent de la petite histoire et sont souvent apocryphes. Mais sans accréditer les ragots, ni verser dans l'hagiographie, on peut dire qu'Edouard VII était un dandy, un joueur invétéré, et un mari infidèle, ce qui ne l'a pas empêché d'être aussi un bon roi.

Éric Lefebvre : Je voudrais d'abord remercier M. Navailles pour la pertinence de son exposé et surtout pour avoir parlé avec humour du fameux siège d'Edouard VII. Ma question porte sur l'influence du Prince de Galles à la suite de l'affaire de Fachoda où s'affrontèrent Kitchener et Marchand. Le futur Edouard VII, francophile convaincu, n'a-t-il pas pesé de tout son poids (sans humour) sur l'accord franco-britannique de mars 1899 et donc favorisé l'Entente Cordiale de 1904 dans laquelle la France cède ses droits sur l'Égypte et la Grande-Bretagne ceux qu'elle détient sur le Maroc ? (Ce qui peut-être entraînera l'affaire de Tanger avec l'Allemagne.)

Jean-Pierre Navailles : On ne saurait nier qu'Edouard VII était de longue date un partisan du rapprochement franco-britannique conclu en 1904. Mais l'influence qu'a pu jouer le roi en faveur de l'Entente cordiale ne doit pas éclipser le rôle de diplomates comme Paul Cambon, Théophile Delcassé et Lord Lansdowne, qui ont été les vrais artisans de l'accord signé entre les deux pays.

Philippe Baguenault de Puchesse : Les couleurs du Prince de Galles, qui a gagné le derby d'Epsom avec *Persimmon*, sont toujours celles de la Reine d'Angleterre actuelle et ont paru en France au mois d'octobre 2009 à Saint-Cloud, parmi des chevaux suivis par la Princesse Anne et sa fille qui sont de grandes cavalières.

Jean-Pierre Navailles : Je remercie notre confrère pour ce point d'information.

LE DESTIN ROMANESQUE DE MARIE STUART¹

Gérard Hocmard

RÉSUMÉ

Le destin de Marie Stuart a toujours trouvé un puissant écho dans le cœur des dramaturges et des romanciers, surtout depuis l'époque romantique. Selon leurs propres convictions religieuses, les historiens du passé ont en général soit sévèrement condamné, soit encensé, une reine à la personnalité parfois énigmatique et au très court règne entaché d'erreurs et de drames. De récentes études ont renouvelé le sujet en prenant en considération des hypothèses médicales intéressantes et en montrant le décalage entre l'éducation reçue et les réalités écossaises de l'époque. Cette communication vise à faire le point sur une reine dont Orléans garde un souvenir particulier.



Si, comme le dit la définition de la tragédie par l'humoriste, c'est "l'histoire d'une princesse qui a des malheurs", la vie de Marie Stuart en est véritablement une. Son destin a d'ailleurs frappé les imaginations, notamment celle des Romantiques, qui, comme par exemple Schiller, ont vu en lui matière à une exploitation dramatique. Selon qu'ils étaient protestants ou catholiques, les historiens ont jugé la reine avec plus ou moins de sévérité, sans qu'ils aient toujours été élucidés certains aspects surprenants de son comportement, en particulier l'étrange mélange d'apathie devant les événements et d'énergie pour surmonter les difficultés qui l'a caractérisée.

Pécheresse ou martyre, Marie Stuart ? je me garderai bien de tomber dans ce manichéisme et me propose seulement de suggérer quelques pistes d'interprétation. Comme pour mieux aider la mémoire, sa courte vie (elle mourra à quarante-quatre ans tout juste passés) s'articule en deux phases d'une longueur à peu près égale séparées par un très court règne de six ans à peine.

I. Le Conte de fées : la petite princesse devient reine de France.

Marie n'a que six jours lorsqu'elle devient reine d'Écosse le 14 décembre 1542. Son père, Jacques V, battu par les Anglais à la bataille de Solway Moss, lui lègue un pays pauvre, exsangue. Peuplé selon les estimations de 650 000 à 700 000 habitants seulement, ce pays aux confins de l'Europe, dont seul le sillon des Lowlands et les plaines côtières de l'est sont véritablement fertiles et où les routes sont rares et mal entretenues, vit encore sous le régime de la féodalité. Depuis le début du XIV^e siècle, chaque règne a commencé par une minorité, ce qui a considérablement affaibli le pouvoir royal. Le souverain n'est guère qu'un arbitre entre des factions qui se font et se défont au gré des alliances et des brouilles entre chefs, dont chacun est seigneur de sa vallée.

Marie était la fille d'une princesse française, Marie de Guise (figure 1)², sœur du duc François qui sera assassiné près d'Orléans, à Saint-Hilaire. Jacques V, veuf en premières noces de Madeleine de France, fille de François I^{er}, et père de pas moins de sept bâtards, l'avait rencontrée à la cour de France et l'avait soufflée à Henry VIII soucieux de remplacer Anne Boleyn. Le parti était avantageux et ce mariage, comme le précédent, permit au roi d'Écosse de s'assurer du soutien de la France contre l'appétit de son voisin anglais, qui avait toujours été très fort, mais qui

¹ Séance du 3 décembre 2009. Communication assurée au pied levé en remplacement d'un confrère hospitalisé.

² Les figures en couleur sont réunies à la fin de la communication.

s'avérait encore plus grand depuis que Jacques IV avait épousé Margaret Tudor, sœur d'Henri VIII.

Marie Stuart est probablement née le 7 décembre 1542, mais sa naissance a été déclarée du 8 afin de la faire coïncider avec la fête de l'Immaculée Conception. Le seul commentaire de son père à l'annonce de la nouvelle a été que "la dynastie était née d'une femme et qu'elle périrait avec une femme". Ce devait être une de ses dernières paroles avant qu'il se mure dans le silence et se laisse mourir.

La mort du roi et l'organisation de la régence furent l'occasion de tiraillements entre le parti catholique et pro-français dont le chef était le cardinal Beaton et le parti pro-anglais dont le chef était le comte d'Arran, membre d'une branche cadette des Stuart. Une sorte de triumvirat vit finalement le jour, qui confiait la garde de l'enfant et son éducation à Marie de Guise, tandis qu'Arran et Beaton assuraient la direction des affaires. Mais Henri VIII s'agitait déjà, il avait proposé de fiancer la jeune reine à son propre fils, le prince Édouard, et de la faire élever à sa cour. Aussi, craignant un coup de force des Anglais pour s'emparer du bébé, s'empressa-t-on de mettre Marie en sécurité au château de Stirling et de la faire couronner le 9 avril 1543. On regrettera ici l'absence de spécialistes de la communication et de l'événementiel, puisqu'on n'aurait pu trouver pire date, ce jour marquant le trentième anniversaire jour pour jour de la défaite de Flodden, dont l'Écosse ne s'était jamais relevée.

Furieux de voir ses projets contrecarrés, Henri VIII va tenter de faire pression sur le parlement écossais et sur les régents en laissant ses troupes commettre les pires exactions au cours d'incursions dans les régions frontalières des Borders. L'histoire retient ce brin de cours agressif sous le nom de *rough wooing*, c'est-à-dire la "cour brutale".

Ceci va décider le roi de France Henri II à envoyer un corps expéditionnaire pour soutenir la monarchie écossaise. Il débarque à Dumbarton en juin 1548 après une traversée où le convoi, qui a subi le harcèlement de la marine anglaise en mer du Nord, a dû faire donner le canon. Le jeune Ronsard, qui fait partie de l'expédition car destiné à servir de page à la jeune reine, en perdra définitivement l'usage d'une oreille. L'idée est de mettre la jeune Marie à l'abri en la faisant élever à la cour de France. Elle s'embarque donc le 7 août 1548 avec quatre filles d'honneur, les "quatre Marie", qui la suivront une grande partie de sa vie. John Knox tonnera : "Marie a été vendue au diable afin que, dans sa jeunesse, elle boive de la liqueur qui resterait en elle toute sa vie, pour le fléau du royaume et pour sa destruction finale à elle". Le point de vue est excessif, bien sûr, et ce qui fait l'objet de la vitupération est exclusivement la foi catholique. Mais, comme on le verra, il y a peut-être une certaine vérité là-dedans puisqu'on a pu avancer que c'est le formatage "à la française" de la sensibilité et du jugement de Marie qui lui ont sans doute fait commettre autant d'erreurs.

Lorsqu'elle débarque en France, à Roscoff, car pour éviter tout problème, la flotte a fait le tour de l'Écosse pour arriver par la mer d'Irlande, Marie ne parle pas encore français. mais elle suscite aussitôt un grand intérêt. Le roi Henri II la présente comme "ma fille, la reine d'Écosse". On remarque sa bonne santé, son intelligence, la haute taille héritée des Guise. On loue sa beauté, ses yeux noisette et le blond cendré de ses cheveux. Son nez, qui nous frappe sur ses portraits d'adulte et nous fait prendre ces flatteries pour de la flagornerie, n'est en effet pas encore trop long et ne fait pas paraître ses yeux trop enfoncés (figure 2). Elle est élevée avec les enfants de France, avec l'helléniste Jacques Amyot pour précepteur, et se révèle très bonne élève. Le Dauphin François, son futur époux, est déjà très épris d'elle.

Au fil du temps, on va relever chez elle des sautes d'humeur, une capacité à s'emporter, comme lorsque sa gouvernante lui résiste, à passer de l'enthousiasme débridé à la tristesse ; on note des fièvres inexplicables, des migraines, des épisodes dépressifs, comme après la mort de sa mère. Elle fait preuve parfois d'une véritable boulimie, est sujette à des troubles gastriques, à de fréquents vomissements ou évanouissements. On parlerait sans doute de nos jours de troubles psycho-somatiques.

Tandis que s'étend l'influence des protestants en Écosse et que la régente Marie de Guise est contrainte de négocier un édit de tolérance, la jeune fille grandit et l'on décide de procéder à son mariage avec le Dauphin François. Les fiançailles ont lieu le 19 avril 1558 et le mariage est célébré en grande pompe le dimanche 24. Ceci a, bien entendu, donné lieu à des négociations entre la France et l'Écosse, qui ont abouti à un traité officiel réglant les souverainetés respectives. Mais un traité secret signé en marge du traité officiel précise qu'au cas où la reine mourrait sans enfants, le royaume d'Écosse serait rattaché à la France. Ceci n'est peut-être pas sans arrière-pensées de la part de la cour de France. Le futur François II était de constitution chétive mais de plus, une dépêche émanant d'un ambassadeur vénitien — on peut faire confiance aux diplomates vénitiens pour tout savoir à l'époque — nous apprend qu'"il avait les parties génératives du tout constipées et [était] empesché sans faire aucune action". De fait, on peut se demander si le mariage a jamais été consommé.

Ce mariage ne déclenche pas l'enthousiasme en Écosse, c'est le moins qu'on puisse dire. Lorsque les négociateurs écossais reviendront à Édimbourg en septembre, il y aura une émeute qui fera quatre morts. C'est que les enjeux deviennent capitaux. La reine Marie d'Angleterre (Marie Tudor), catholique, est mourante et n'a pas d'enfants. Henri VIII a eu beau organiser sa succession de sorte que son autre fille, Élisabeth, puisse accéder au trône, il avait précédemment fait déclarer celle-ci, fille d'Anne Boleyn, bâtarde et elle est de confession protestante, donc récusée d'avance par les catholiques d'Angleterre, qui restent très nombreux. À la mort de Marie, Élisabeth, très populaire auprès de la City et du Parlement, se fait reconnaître comme reine. Mais en France, Henri II a déjà fait proclamer François et Marie roi et reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Leurs armoiries sont adaptées en conséquence et la titulature leur restera attachée jusqu'au bout.

Le climat est en train de changer en France aussi. Le clan Montmorency (auquel se rattachent les Coligny) devient huguenot, tout comme les Bourbon. On peut croire l'équilibre en train de pencher contre les Guise, quand Henri II meurt le 10 juillet 1559. François II et Marie montent sur le trône, les Guise triomphent (figure 3). Mais l'année 1560 va bouleverser le paysage. En France a lieu la conspiration d'Amboise, destinée à détacher le roi du clan Guise. En Écosse, le Parlement proclame le protestantisme religion d'état, abolit la juridiction papale et menace de mort à la troisième incartade quiconque célébrera la messe romaine ; les mesures sont appliquées en l'absence de toute sanction royale (et pour cause !), ce qui ne peut qu'altérer l'image de la monarchie ; enfin la régente Marie de Guise meurt en juin, ce qui crée un vide politique à un moment crucial. La mort de François II à Orléans le 5 décembre va mettre un point final à ce qu'une descendante de Marie Stuart aurait pu appeler *annus horribilis*.

D'emblée se pose le problème de l'avenir de Marie. Après les 40 jours de viduité passés en "deuil blanc", celui des reines, près d'Orléans, dans un manoir des Guise³ auprès de sa grand-mère, elle reparait à la cour, où l'on songe un temps à la marier à Charles IX, qui a succédé à son frère. Mais le *Lévitique*, sur lequel se fonde le droit canon en ce domaine, n'y est guère favorable. Des émissaires espagnols envisagent un mariage avec Don Carlos, fils de Philippe II, mais, d'une part, il est fou et, d'autre part, Catherine de Médicis, la régente, s'y oppose. Elle préférerait, tant qu'à faire l'archiduc Charles, mais Marie n'en veut pas.

En Écosse, le régime a changé. Le nouveau triumvirat, dirigé par Hamilton, ex-Arran, dorénavant fait duc de Châtellerauld pour défendre l'influence française, comprend Lord James Stuart, demi-frère bâtard de Marie, et Knox. La reine ? L'image qu'on a d'elle dans son pays est celle d'une étrangère et d'une catholique ; elle est plus perçue comme une pièce du jeu politique parmi d'autres que comme la souveraine indiscutable. Tandis qu'elle est en visite en Lorraine, elle reçoit d'ailleurs deux délégations. L'une, catholique, lui suggère de retenir Lord James Stuart en France puisqu'il y est venu la voir, de débarquer à Aberdeen et de s'imposer : ce qui lui est proposé n'est ni plus ni moins qu'un coup d'état et Marie refuse. L'autre, protestante, et justement menée par Lord James Stuart, lui propose de devenir protestante et de rentrer en Écosse dans la liesse. Marie refuse. Elle entend séparer distinctement foi privée et foi publique,

³ Est-ce l'origine de la route de la Reine blanche et le manoir serait-il sur le site du domaine de la Fontaine à Olivet ?

veut bien régner sur un pays officiellement protestant à condition qu'on lui laisse pratiquer sa confession catholique. Il faut voir dans ces délégations et dans l'attitude de Marie un exemple du pragmatisme écossais. Marie ne fait pas l'unanimité, mais elle est femme, on la suppose malléable et, dans la mesure où elle a des droits sur le trône d'Angleterre, elle est un atout pour l'Écosse.

Ce qui est sûr, c'est que deux reines douairières en France sont au moins une de trop et donc, son retour en Écosse est décidé. Le départ de Calais a lieu le 14 août 1561. Élisabeth, qui a eu vent du traité secret entre la France et l'Écosse, a refusé tout sauf-conduit à Marie pour traverser par l'Angleterre à moins de signer une proposition de traité prévoyant le départ d'Écosse du corps expéditionnaire français, l'abandon du titre et des armes de reine d'Angleterre et la reconnaissance d'Élisabeth comme reine légitime. Marie a refusé et donc le vaisseau royal, escorté de trois navires, va devoir galérer dans la brume jusqu'en Écosse le long des côtes anglaises de la mer du Nord (nous avons le récit du voyage par Brantôme). Le départ est dramatique. Marie reste sur le pont, les yeux tournés vers la France alors même que les côtes ne sont plus visibles. Elle pleure et redit sans cesse : "Adieu, France ! Adieu, France ! Adieu, donc, ma chère France !...".

II. Le règne malheureux.

Marie débarque à Leith, le port d'Édimbourg, le 19 août. L'accueil est chaleureux. Les lords et la foule l'accompagnent jusqu'au palais de Holyrood et toute la nuit, chants et danses se succéderont sous ses fenêtres.

Las ! Le premier accroc se produit dès le dimanche suivant, lorsque l'on veut lui interdire la possibilité d'assister à la messe romaine dans sa chapelle privée. Dès le lundi, elle demande que soit respecté un statu quo jusqu'à la réunion des États généraux. Mais ceci déclenche la fureur des protestants et le dimanche suivant, Knox se lance à la cathédrale St-Giles dans un prêche enflammé contre la messe. Marie demande un entretien avec Knox, mais ceci n'a pour effet que d'aboutir à une impasse.

Trois semaines après son arrivée, la reine décide d'effectuer un tour dans son royaume. Il s'effectuera au milieu d'un certain enthousiasme de curiosité, mais donnera lieu à plusieurs incidents qui amèneront un malaise de Marie, qui s'évanouira à Perth. Marie se rend compte qu'elle a des atouts, un pouvoir théorique important, mais qu'elle n'a pas d'armée et surtout que ses ressources sont limitées en raison de la pauvreté de son pays. Les tractations entreprises avec Élisabeth, dont elle a compris qu'elle pouvait se faire soutenir par l'entremise de la noblesse (à la solde de l'Angleterre) contre le Parlement, échouent après le massacre de Wassy en France, qui amène un durcissement de la position anglaise.

La reine fait des efforts pour se concilier son peuple. Les parties de chasse qu'elle adore sont l'occasion de contacts avec les gens ordinaires. La vie à Holyrood est simple et n'est en rien comparable aux fastes de la cour de France : on y fait de la musique, on y joue aux échecs ou au billard, on lit des vers, il y a des représentations de marionnettes (figure 4). Ceci ne suffit pas moins à faire sourciller les protestants. La reine aime à se déguiser et adoptera, pour les tournées qu'elle entreprend à l'été 1562 dans le nord du pays le costume des Highlands, s'enveloppant dans un plaid de laine (le tissu "écossais", le tartan de couleur, est inventé mais pas encore généralisé). Ce tour sera un échec. Une tentative d'enlèvement et un risque de coup d'État échouent. Mais la ville d'Inverness, où est situé un château royal, refuse d'abord d'ouvrir ses portes avant d'accepter. La reine, furieuse, demande des sanctions, le capitaine responsable de l'outrage est pendu. C'est le fils du chef du clan Gordon, qui exige à son tour que la reine assiste à l'exécution. Elle s'évanouit au cours de celle-ci. Lorsqu'elle rentre à Édimbourg, elle s'est mis à dos le bloc catholique du nord, mené par les Gordon.

Un incident au début de 1563 vient ternir son image alors qu'elle n'y est pour rien. Marie aime être aimée, apprécie les hommages en vers (Ronsard lui avait, avant son départ, dédié de ses œuvres). Elle a, dans sa suite, un poète, Pierre de Châtellard qui est son admirateur. Il commet, un soir, la faute de se cacher sous le lit de la reine. Découvert, il est bien sûr banni de la cour. Mais

quelque temps plus tard, alors que la reine est en déplacement à St Andrews, il récidive, déclenchant de la part de Marie une réaction hystérique. Elle appelle à l'aide et cette fois, non seulement ses suivantes sont alertées, mais la garde. Le scandale est énorme et, coupable de lèse-majesté, Châtelard est exécuté le 22 février. Il mourra de manière très théâtrale, en déclamant l'*Hymne de la mort* de Ronsard. Il n'en faut pas plus aux opposants de Marie pour se lancer dans des insinuations désobligeantes.

Tous ces incidents, les tentatives d'enlèvement et autres, posent cependant le problème du mariage. Marie écrit au nonce qu'elle n'est plus en mesure d'assurer sa propre sécurité. Il faut qu'elle se trouve un époux, mais qui ? Elisabeth verrait d'un bon œil un aristocrate anglais occuper cet emploi, mais Marie ne souhaite pas voir augmenter l'influence anglaise sur son royaume. Il faut pourtant qu'elle se décide. Un nouvel incident à l'été 1563, où Knox fait interrompre la messe des domestiques à Holyrood tandis que la reine est dans les Borders, la plonge dans une véritable crise d'hystérie d'abord, dans une profonde dépression ensuite, ce qui suggère à plusieurs historiens modernes — nous y reviendrons — des troubles bipolaires, qui expliqueraient peut-être bien des choses.

C'est alors que la redoutable Lady Lennox, ancienne maîtresse de son père, va concevoir l'idée de mettre sur son chemin son fils, Lord Darnley. Il était déjà membre de la délégation venue à Paris lui présenter les condoléances de la noblesse d'Écosse lors de la mort de François II, mais c'était alors un jeune homme et elle ne l'avait pas remarqué. Marie le rencontre en février 1565 et tombe immédiatement sous le charme. Il est grand (6 pieds 2 pouces, soit 1,85m, Marie faisant elle-même 1,80m), beau mais tirant malgré tout sur le bellâtre, entêté et vaniteux, jouisseur et ambitieux (figure 5). Marie écrit qu'il est "*the properest and best proportioned long man that ever I have seen*"⁴. Lorsqu'il est atteint de la rougeole en avril 1565, elle se précipite à Sterling pour le soigner. Elle est follement amoureuse.

Élisabeth est furieuse et profite d'un passage de Lady Lennox à Londres pour la faire jeter à la Tour. Les diplomates, quant à eux, voient le piège. Quiconque épouse la reine devient roi et Marie risque de perdre ses soutiens au gouvernement, ce qui arrivera en effet, Moray se retirant et les Hamilton se rangeant derrière Knox. Marie n'en a cure. En mai, elle fait Darnley comte de Ross. Ceci n'est pas suffisant pour le charmant jeune homme, qui se voyait duc. Dans sa colère, il tue le messenger venu lui apporter son titre. En juillet, il sera fait duc d'Albany et le 29 de ce mois, il deviendra roi en épousant Marie.

Protestant, Darnley n'assiste pas à la messe de mariage. Il n'est d'ailleurs pas très présent aux côtés de la reine (figure 6). Il le sera assez pour qu'ils conçoivent un enfant, le futur Jacques VI, qui naîtra le 19 juin 1566. mais très vite, il est pris par ses chasses, ses déplacements en joyeuse compagnie, au point que cela pose quelques problèmes pour la bonne marche de l'État. Il faut en effet la double signature du roi et de la reine sur les actes pour les officialiser et l'on ne sait jamais où trouver Darnley, ni quand il va revenir.



Portrait officiel gravé à l'occasion des noces royales

La reine se morfond, seule en son palais. Sa grossesse ne se passe pas très bien et elle y est confinée, alors qu'elle est sportive, aime le grand air et l'exercice. Elle se console par les soirées passées avec ses dames, au cours desquelles son secrétaire, un Italien nommé Riccio, malingre et

⁴ L'homme le mieux fait et le mieux proportionné dans sa grande taille que j'aie jamais vu.

laid à faire peur, mais excellent luthiste, joue pour elles. Isolée comme elle l'est, elle ne se rend pas compte de l'opposition montante au dehors et à la cour même.

Un complot va se mettre en place à son insu (mais on en a connaissance à Londres quelque temps auparavant), qui va viser à se débarrasser de Darnley et d'elle en faisant croire à ce dernier que Marie est la maîtresse de Riccio. Un soir que la reine est en train de dîner, Darnley et quelques compagnons font irruption et demandent Riccio. Il est dans son bureau, on le fait appeler. Il est aussitôt assailli de coups de poignard, se jette aux pieds de Marie en demandant sa protection. Celle-ci veut s'interposer, mais est menacée d'un pistolet sur la tempe, tandis que Riccio reçoit plus de cinquante coups de poignard, le premier porté par George Douglas *avec la dague de Darnley*. On ne pouvait imaginer mieux pour compromettre Darnley et tenter de provoquer une fausse couche de la reine. On voit encore en tout cas les traces du sang de Darnley sur le plancher de la pièce du palais de Holyrood où la scène a eu lieu.

L'affaire est extrêmement grave, mais Marie a compris que le maillon faible de la conjuration n'était autre que Darnley. Elle va s'employer à endormir sa méfiance en feignant de le croire étranger au complot, mais elle a conçu dès cet instant une haine implacable à son égard. Quelques jours plus tard, elle reçoit d'ailleurs des conspirateurs la preuve de son implication, le pacte signé par lui. Craignant pour sa vie, elle se réfugie au château d'Édimbourg, où elle accouchera.

La naissance du bébé est l'occasion d'une explosion de joie en ville. On allume plus de cinq cents feux de joie et un service solennel est célébré à St-Giles. Mais la reine a du mal à se remettre de son accouchement. Elle est très malade jusqu'en novembre. Le bébé profite mal et on va jusqu'à prévoir ses funérailles. Lorsqu'elle se sent mieux, elle aborde avec des personnes de confiance le sujet du divorce. Elle ne veut rien faire contre son propre honneur, ni aboutir à faire passer son fils pour un bâtard si le mariage est annulé. En attendant, elle se transporte à la forteresse de Sirling, où le petit Jacques est baptisé, en l'absence de son père, bien entendu.

Darnley ne peut pas y être puisqu'il est en train de soigner une vérole à Glasgow. Persuadée par son capitaine des gardes, Bothwell, et par Huntly, Marie va le voir et le décide à revenir à Édimbourg, où une maison agréable, pourvue d'un jardin, peut être mise à sa disposition à l'extérieur des murs dans un quartier appelé Kirk o'Field⁵. Il y vient et Marie va passer de longs moments auprès de lui. Le dimanche 9 février, elle passe une partie de la soirée avec lui, mais repart après le souper assister au mariage d'un de ses domestiques à Holyrood. Elle remarque en partant qu'un certain Paris, qu'elle croise accompagné de Bothwell, a le visage maculé de poudre noire. Sous la maison sont en fait entreposés des tonneaux de poudre et, à deux heures du matin, elle est effectivement détruite par une terrible explosion qui réveille tout Édimbourg. On se précipite, on accourt : il ne subsiste aucun mur debout, on trouve des restes humains dispersés alentour et... les corps intacts de Darnley et de son valet en chemise dans le verger. Ils ont été étranglés.

Aussitôt avertie, et réveillée elle aussi par l'explosion, la reine est atterrée. Elle pense qu'elle était visée et tombe malade. Bien sûr, ses ennemis diront plus tard qu'elle avait monté le complot. Il y aura même lors de son procès une déposition affirmant que les tonneaux de poudre avaient été entreposés à Holyrood et qu'il y avait des traces de poudre dans sa chambre au palais, ce qui est strictement impensable. Mais l'argument ne tient pas si l'on tient compte du fait que Bothwell, l'âme du complot — il avait poussé Marie à ramener Darnley à Édimbourg —, avait des vues sur Marie et ne pouvait prendre le risque qu'elle périsse dans l'attentat.

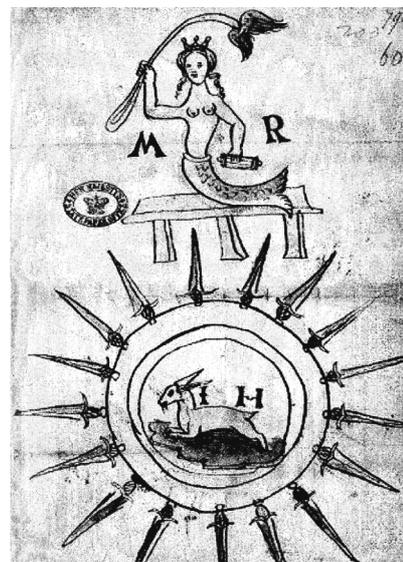
Horriifiée, Marie alterne moments de mélancolie et épisodes de désespoir où elle se conduit de manière hystérique. Elle ne sait que faire alors que déjà les accusations courent les rues de la capitale. Dès le 16 février, des placards apparaissent accusant Bothwell et la reine de la mort de Darnley. Le père de ce dernier exige une enquête. Marie aurait dû réagir très vite et se montrer impitoyable. Elle reste inerte et cette attitude va jouer contre elle. De Seton, où elle s'est retirée,

⁵ Comme qui dirait : Notre-Dame des Champs.

elle accepte que s'ouvre le procès de Bothwell, fixé au 12 avril. Mais craignant pour sa vie, Lennox ne vient pas assister aux débats. Faute d'accusation, Bothwell est acquitté.



Un des placards affichés dans les rues d'Édimbourg accusant Marie (elle est représentée par le symbole catholique en haut). L'enfant réclame justice pour la mort de son père.



Autre placard accusant Marie de la mort de Damley dont les armes sont représentées en médaillon (avec une allusion à l'agneau immolé) et la reine (MR) figurée en sirène, c'est-à-dire en prostituée.

L'ambition de celui-ci ne connaît alors plus de limites. Dès le 19 avril, il offre aux nobles un banquet où il déclare que la reine a besoin d'un mari pour l'épauler dans sa charge et qu'il vaudrait mieux qu'elle épouse un de ses sujets. Peu après, il signe, en compagnie de 8 évêques, 9 comtes et 7 barons l'*Ainslie Bond* qui invite la reine à aller dans ce sens et va lui présenter sa requête à Seton. Elle est perplexe et décide d'aller se mettre à l'abri à Stirling. Reprenant la route d'Édimbourg le 24 avril, Marie et son escorte sont arrêtées par une troupe de 800 hommes menée par Bothwell qui l'emmène à Dunbar.

Apparemment, ce projet d'enlèvement était connu (et craint) de Marie. Il était aussi apparemment connu à Édimbourg et dès qu'on y apprend la nouvelle, on s'alarme. Mais il est trop tard. À Dunbar, Bothwell a violé Marie et il la tient. Il lui a montré l'*Aynslye Bond* et elle comprend qu'il a les nobles de son côté alors qu'ils étaient contre Darnley ; elle n'a plus de soutien et seul un homme comme Bothwell saura probablement tenir fermement les rênes du pouvoir ; par ailleurs le viol l'empêche de parler sous peine d'être déshonorée.

Si Darnley était beau, Bothwell est petit et le seul portrait que nous ayons de lui ne lui accorde pas un visage très attrayant (figure 7). Pourquoi Marie a-t-elle semblé fascinée par lui ? Indépendamment de tout souci de son honneur l'amenant à taire le viol dont elle avait été victime, on a suggéré des raisons physique et c'est, après tout, fort possible. Le mariage de Marie avec François II n'avait sans doute jamais été consommé, l'union avec Darnley n'avait donné lieu qu'à de rares étreintes. Bothwell a-t-il révélé à la reine la volupté ? Il était râblé, très musclé et nous avons de nombreux témoignages de sa force à la lutte. Est-ce ce qui a subjugué Marie ? On ne le saura jamais bien sûr, mais ce qui est certain, c'est que tout ce printemps 1567, Marie est décrite par les témoins comme un zombie, au visage sans expression.

Il y a un léger problème, qui est que Bothwell est déjà marié. Qu'à cela ne tienne, le mariage est dissous le 7 mai et le 15, il épouse Marie selon le rite *protestant*. Ceci signifie que celle-ci a perdu tout contrôle. Il n'y a ni préparatifs, ni fête, ni cadeaux, tout est mené à la hussarde, si

l'on nous permet l'anachronisme. Quand la reine reprend ses esprits et s'aperçoit de son erreur, il est trop tard. Elle a une réaction hystérique, tempête, pense au suicide, mais elle n'est plus reine que de nom. Elle ne peut recevoir personne sans la présence de Bothwell, il lui coupe la parole et l'insulte publiquement. C'est lui le roi.

Même si l'opinion publique continue à la rendre responsable de l'assassinat de Darnley, un complot s'organise, non tant pour libérer Marie de l'emprise de Bothwell que pour éliminer ce dernier. Le 6 juin, Bothwell emmène la reine, qui est enceinte, à Borthwick, mais le château se trouve aussitôt assiégé. Bothwell s'enfuit. Soudain, Marie retrouve sa présence d'esprit et sa détermination. Elle parvient à s'échapper, déguisée en homme et servie en cela par sa taille et gagne Cakemuir. Rejoignant Bothwell, elle trouve le moyen de lever une troupe de 2 600 hommes et, appuyée sur l'artillerie qu'elle fait venir de Dunbar, s'apprête en découdre avec l'armée levée par la ville d'Édimbourg au nom "des seigneurs et du Prince Jacques". Elle ne sait pas qu'elle a été trahie par Lord Balfour. Le dimanche 15 juin, exactement un mois après le mariage de Marie, les deux armées vont se faire face pendant plusieurs heures à Carberry Hill, tandis que s'engagent des pourparlers. Les seigneurs exigent que la reine se sépare de Bothwell. Elle refuse en citant l'*Ainslye Bond*. Il fait une chaleur écrasante, l'armée royale se débande et Marie, qui a accepté le départ de Bothwell et ne le reverra d'ailleurs plus, se retrouve bientôt prisonnière. Ramenée à Édimbourg, elle est insultée en route ("*Burn the whore ! Burn the murderess !*"⁶). Ses appartements du palais de Holyrood ont été pillés et elle est emprisonnée au château.

Il est maintenant important de l'éloigner au plus vite, pour éviter tout retournement de l'opinion en sa faveur. Marie est emmenée à Lochleven, un château féodal construit sur une île au milieu d'un lac. Elle y reste prostrée, plongée dans un demi-coma pendant quinze jours.

III. La reine captive.

Très vite, Marie est pressée de divorcer par les émissaires des Lords confédérés. Mais elle refuse. D'autre part, elle approche de ses 25 ans et pourra à ce moment-là légalement révoquer les dispositions prises par le Parlement et les seigneurs durant sa minorité. D'autre part, elle est enceinte et tient à ce que l'enfant à naître ait un père légitime. Mais alors qu'elle cherche à gagner du temps, elle fait une fausse-couche le 24 juillet, libérant deux fœtus apparemment de trois mois, qui doivent avoir été conçus à Dunbar vers le 24 avril. Lindsay la force alors, le couteau sur la gorge, à signer une renonciation à la couronne en faveur de son fils et celui-ci, âgé de 13 mois, est couronné le 29 à Stirling. Moray est nommé régent et s'approprie les bijoux de la couronne.

Très vite aussi, elle va s'employer à des tentatives d'évasion. Elle réussira le 2 mai suivant et a, à ce moment-là, de réels espoirs de voir le sort basculer en sa faveur. Les royalistes restent plus nombreux en Écosse que les partisans de Moray et elle peut espérer en rallier bon nombre à sa cause. Mais elle commet l'erreur en s'enfuyant de passer trop près de Glasgow, sur les terres du duc d'Argyll, beau-frère de Moray. Après diverses péripéties trop longues à rapporter ici, elle s'aperçoit de son erreur et s'enfuit à Dumfries, avant de se diriger vers la côte ouest.

De là, elle aurait pu gagner la France, mais elle décide de fuir plutôt en Angleterre, où elle pense que sa cousine Élisabeth la recevra avec les égards dus à leurs liens de parenté. La décision est brave et romanesque, mais s'avèrera, hélas, une erreur. Dès qu'elle arrive à Carlisle, elle est placée en résidence surveillée. Élisabeth veut surtout gagner du temps avant d'aider à rétablir Marie sur son trône (ce qu'elle semble avoir eu l'intention de faire, craignant la contagion pour le sien). Moray aime autant savoir la reine retenue en Angleterre et Cecil, le chancelier d'Angleterre, croit à la complicité de Marie dans le meurtre de Darnley. Les Anglais décident l'ouverture d'une enquête, menée conjointement par des commissaires anglais et des commissaires choisis par Marie.

C'est alors que Moray va fournir les fameuses *casket letters*, les "lettres de la cassette", censées avoir été écrites par la reine et conservées dans la cassette retrouvée lors du pillage de ses

⁶ Brûlez la putain ! Brûlez la meurtrière !

appartements, mais qui sont en fait des faux forgés par Maitland et destinés à duper les commissaires.

Élisabeth donne trois choix à Marie : elle peut répondre aux accusations par l'entremise de ses commissaires, répondre par écrit ou par l'intermédiaire d'une délégation de nobles anglais. Marie va se trouver prise au piège. Au vu de ces lettres, les commissaires anglais se demandent comment la reine ne peut pas ne pas être condamnée. Or, ils ont besoin qu'elle le soit si elle doit être gardée captive. Pour ce qui est des commissaires de Marie, ils agissent en contradiction avec ses instructions et seront finalement récusés.

Pendant ce temps, on ne cesse de la transférer d'un château à l'autre, pour déjouer les tentatives d'évasion. De Carlisle, elle est emmenée à Tetbury, puis à Wyfield Manor, à Coventry... Elle ne renonce pas pour autant à s'évader. Elle considère que puisque son emprisonnement est illégal, elle est libre de chercher à s'en sortir par tous les moyens. Elle ne va, de fait, jamais cesser de comploter en vue d'une évasion et c'est ce qui la perdra.

L'éloignement de Marie ne simplifie d'ailleurs pas la situation en Écosse. Le régent Moray est assassiné en janvier 1570. Lennox est nommé régent, mais le comte de Mar lui succède en août 1571, avant d'être lui-même remplacé par Morton en octobre de la même année.

Bien qu'elle soit exclue de la succession d'Élisabeth après qu'une bulle papale eut excommunié celle-ci et qu'un soulèvement catholique eut embrasé le Northumberland et le Westmorland, la situation de Marie s'adoucit dans les années 70. Elle se voit accorder une suite qui comptera jusqu'à 30 personnes, elle se verra fournir un secrétaire français, Claude Nau, par les Guise. Mais elle est en mauvaise santé. Privée d'exercice, elle prend de l'embompoint, souffre des jambes, est sujette à divers malaises.

On a émis des conjectures diverses sur les causes médicales exactes de ses ennuis de santé. On a longtemps parlé d'ulcère à l'estomac, ce qui serait logique pour un personnage qui semble avoir toujours beaucoup somatisé depuis sa prime adolescence. Mais en 1968, deux chercheurs, les docteurs Ida MacAlpine et Richard Hunter, qui travaillaient sur la porphyrie du roi George III (cf. *La Folie du roi George*) ont émis l'hypothèse que les symptômes répertoriés des troubles de la reine (coliques, vomissements, épisodes de détresse ou d'effondrement mental) pourraient relever de la même maladie et venir du roi Jacques V, Marie ayant transmis elle-même la maladie aux Stuart d'Angleterre par l'intermédiaire de son fils, Jacques VI d'Écosse et I^{er} d'Angleterre.

Quelle que soit sa santé, Marie ne cesse de comploter et de faire des projets. Ceux-ci débouchent souvent sur des déboires, comme l'idée d'association au trône avec son fils. Élevé par George Buchanan, celui-ci refuse et la reniera bientôt. Au moment où elle se trouvera en difficulté après son implication dans le complot Babington, il aura ce mot terrible à propos d'elle en réponse à un appel pour qu'il la sauve: "*She should drink the ale she has brewed!*"⁷ et il ne fera rien. Il aurait eu trop peur de compromettre son statut d'héritier d'Élisabeth...

Babington, justement. C'est le complot, ou plutôt le faux complot de trop. Le jeune Sir Anthony Babington est follement épris de Marie depuis qu'il était page à Lochleven et il se propose de faire passer des lettres à ses partisans. Or, l'horizon s'assombrit en Angleterre avec la perspective d'une invasion espagnole, qui finira par faire long feu avec la déroute de l'Invincible Armada en 1588, mais que l'on prend très au sérieux au début des années 80. Walsingham, le maître espion, chef du service secret de la reine Élisabeth, sans doute le meilleur d'Europe à l'époque, a découvert un complot visant à assassiner cette dernière au moment où le prince d'Orange a été victime d'un meurtre au printemps 85. Il décide de renforcer la surveillance des catholiques et, bien sûr, de leur icône, la reine d'Écosse, puis de l'impliquer dans deux faux complots, l'un destiné à la libérer et l'autre en vue d'assassiner Élisabeth. Pour cela il intercepte le courrier qui circule entre Marie et Babington et rajoute à une lettre une note demandant les noms des six personnes "qui commettront l'action". La reine tombe dans le piège, Babington est arrêté,

⁷ Qu'elle boive donc la bière qu'elle a brassée.

torturé. Bien entendu, il confesse et finira sur l'échafaud. Claude Nau est retourné et trahit aussi. Marie se retrouve directement impliquée. Elle est arrêtée le 11 août 1586 au cours d'une chasse, transférée à Chortley, puis dans le château sinistre de Fotheringay.

Le 8 octobre, des juges sont convoqués à Westminster pour instruire son procès en trahison. Aucun avocat n'est prévu pour la défendre. Marie commence par rejeter l'accusation, puis accepte le 14 octobre de paraître pour se défendre elle-même, rassérénée par la réponse d'Élisabeth à la lettre qu'elle lui a envoyée : "*But answer fully and you may receive greater favour from us*"⁸.

Le procès s'ouvre le 15 octobre. Marie se défend bien. Elle accuse Walsingham de manipulation. Elle se défend trop bien. Le procès est délocalisé à Londres auprès de la Chambre étoilée, tribunal d'exception où les Lords qui le composent se prononcent, sauf Lord Zarch, pour la mort. L'ambassadeur de France, Châteauneuf, proteste au nom de son pays, il est mis aux arrêts dans son ambassade. Marie écrit des lettres d'adieu et se prépare à la mort.

Le 1^{er} février, Élisabeth demande à son secrétaire, Davison, d'apporter l'ordre d'exécution pour signature et de le placer au milieu d'autres papiers à signer. Tout en conversant de la pluie et du temps avec quelques courtisans, elle signe la pile de documents comme machinalement. À ses ministres, elle exprime sa crainte que quelqu'un cherche à attenter à la vie de la reine d'Écosse. Les ministres regardent la ligne bleue des Grampians et font semblant de ne pas comprendre ce qu'on attend d'eux. Bientôt, elle se fait plus pressante et leur écrit une lettre regrettant "qu'ils n'aient pas trouvé le moyen d'écourter la vie de Marie, vu le péril dans lequel elle, Élisabeth, se trouve en permanence". Finalement, le 7 février, elle envoie Beale, Shrewsbury et Kent à Fotheringay pour lui signifier son exécution le lendemain.

Lorsqu'ils arrivent après le dîner, Marie est au lit. Elle se relève, fait son testament et partage entre ses domestiques les maigres effets et menus objets qu'on lui a laissés. Elle refuse l'aide du doyen protestant de Peterborough et demande qu'après sa mort, son corps soit transporté à St Denis, nécropole des rois de France, ou à Reims. À 2 heures, le 8 février, elle va se recoucher, mais se relève à 6 pour gagner son oratoire.

Accompagnée de six serviteurs, elle est emmenée dans le grand hall, où l'attend le bourreau et où sont rassemblées quelque 300 personnes. Elle affronte l'épreuve avec courage et sérénité, refuse de nouveau l'assistance du doyen protestant. Comme il se met malgré tout à prier à haute voix en anglais, elle entonne ses prières en latin. Il hausse le ton, elle aussi. Il finira bientôt par lâcher prise et seule sa voix à elle retentira. Il lui faut se dévêtir pour poser la tête sur le billot. On s'aperçoit alors que la reine a tout prévu : son jupon et son justaucorps sont rouge sang, la couleur liturgique des martyrs. Le bourreau rate son premier coup d'épée, qui frappe la tête. C'est le second qui la tue, mais il faudra encore faire usage d'une scie pour décoller complètement la tête du tronc. Lorsque la tête roule enfin, on s'aperçoit que Marie portait une perruque, puisque celle-ci tombe. On l'ensevelit, puis on brûle ses vêtements et son linge, afin qu'il n'y ait pas de reliques (figure 8). Ce n'est que le 10 juillet que le cercueil sera emporté de nuit jusqu'à la cathédrale de Peterborough, où il restera jusqu'à ce que Jacques VI devenu Jacques I^{er} d'Angleterre lui fasse ériger le tombeau somptueux que l'on sait à l'Abbaye de Westminster. Lorsqu'on apporte à Élisabeth la nouvelle de l'exécution, elle joue l'indignation. Elle fait arrêter Davison et interroger tout le Conseil.

Très vite, Marie fera figure de martyre pour les catholiques d'Europe (figure 9). À l'issue de la messe de requiem chantée à Notre-Dame de Paris le 12 mars en présence de toute la cour, une manifestation réclame qu'elle soit proclamée sainte. La postérité en a jugé autrement qui voit en elle sans doute plus une victime que la pécheresse dénoncée par Knox et ses séides. On a tendance à considérer qu'elle a sans doute été victime de son éducation et que, élevée à la cour de France, dans un pays où l'autorité royale avait un sens, où l'administration royale venait d'être réorganisée, elle n'a jamais vraiment percé les arcanes écossaises et a gâché par incompréhension les atouts dont elle disposait. Mais sa vie est un roman et l'on comprend qu'elle fascine toujours.

⁸ Contentez-vous de répondre complètement et vous pourrez peut-être recevoir de nous une plus grande faveur.

BIBLIOGRAPHIE

- Duchain Michel : *Marie Stuart : la femme et le mythe*, Fayard, Paris, 1987.
 Duchain Michel : *Histoire de l'Écosse*, Fayard, Paris, 1998.
 Fraser Antonia : *Mary, Queen of Scots*, George Weidenfeld & Nicolson, London, 1969.
 Guy John : *The True Life of Mary, Queen of Scots*, Houghton Mifflin, Boston & New York, 2004.
 Weir Alison : *Mary, Queen of Scots, and the murder of Lord Darnley*, Ballantine Books, New York, 2003.
 Wormaid Jenny : *Mary, Queen of Scots : Politics, passion and a kingdom lost*, Tauris Parke Paperbacks, London, 2001.

FIGURES



Figure 1 : Marie de Guise, épouse de Jacques V et mère de Marie Stuart.



Figure 2 : Marie adolescente, vers 13 – 14 ans. Dessin de Clouet.



Figure 3 : Le roi et la reine de France – François II et Marie.



Figure 4 : Portrait de Marie à son retour en Ecosse.



Figure 5 : Le "beau gosse" Lord Darnley à l'époque de sa rencontre avec Marie.



Figure 6 : Sur ce portrait officiel du roi et de la reine, on croit deviner l'indifférence de Darnley et l'infatuation de Marie.



Figure 7 : Le seul portrait connu de Bothwell.



Figure 8 : Gravure hollandaise montrant la décollation de Marie Stuart. À gauche est représenté le bûcher sur lequel sont brûlés ses effets.



Figure 9 : Médaillon catholique représentant Marie censément couchée dans son cercueil.

DÉBAT

Jacqueline Suttin : Le fils de Marie Stuart a pris le pouvoir en 1603. Que s'est-il passé entre son départ d'Écosse et la prise de pouvoir de son fils ?

Gérard Hocnard : Son fils a régné en Écosse sous le nom de Jacques VI, sous la tutelle de divers régents d'abord, puis en son propre nom. C'était un personnage torturé, austère, retors, qui s'est intéressé aux phénomènes de démonologie et de sorcellerie. C'est d'ailleurs sous son règne qu'on brûlera les dernières sorcières écossaises (ce qui n'était pas arrivé depuis belle lurette). Il a aussi réfléchi sur le pouvoir royal et a produit un traité du *Basilikon* sur le pouvoir de droit divin. Lorsqu'il a succédé à Élisabeth sous le nom de Jacques I^{er} d'Angleterre, les Anglais s'attendaient au pire. Shakespeare venait d'ailleurs d'écrire un *Macbeth* qui présentait un prototype de roi écossais assez inquiétant... Lorsqu'il fit sa joyeuse entrée à Londres, le bon peuple s'aperçut qu'il était malingre, marchait péniblement en se déhanchant et bavait, car il ne parvenait apparemment pas à rentrer toute sa langue dans sa bouche. Les portraits que nous avons de lui sont évidemment très flattés. Il était également homosexuel et fit son favori, George Villiers, duc de Buckingham (de Bouquingant, comme disait Mme de Sévigné). C'est le père de celui de l'affaire des ferrets.

Bernard Pradel : Vous avez dit que l'Écosse comptait 600 000 habitants à l'époque. C'était un tout petit pays. Si Marie Stuart n'avait pas eu cette épopée extraordinaire, on n'aurait peut-être jamais parlé d'elle.

Gérard Hocnard : Goetz von Berlichingen, Inès de Castro, Francesca da Rimini, Geneviève de Brabant, pour ne pas parler de Guillaume Tell, venaient de petits pays et pourtant on parle encore d'eux (ou tout au moins on pourrait). « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus long... ». L'uchronie est à la fois un merveilleux stimulant du rêve, de l'imagination, et un exercice qui se heurte au dur principe de réalité.

Jean Trichet : Est-ce Jacques I^{er} qui est enterré à Paris, rue du Cardinal Lemoine ?

Gérard Hocnard : C'est beaucoup plus compliqué que cela. Le mausolée qui se trouve dans la chapelle de l'ancien Collège des Écossais, au 65 rue du Cardinal Lemoine, est celui de Jacques II, chassé du trône en 1688 par la "Glorieuse Révolution" et accueilli à Saint-Germain-en-Laye par Louis XIV, son cousin germain (ils étaient tous deux petits-fils d'Henri IV). Mais ce qui est déposé sur ce mausolée, dans une urne en bronze doré, c'est le cerveau de Jacques II. Son corps avait été inhumé dans la chapelle des Bénédictins anglais, faubourg Saint-Jacques, avant d'être transféré en 1793, après la profanation de son tombeau, à l'église de Saint-Germain-en-Laye. Son cœur était aux Visitandines de Chaillot (à l'emplacement actuel du 54 avenue de New York) et ses entrailles à Saint-Germain-en-Laye. Énigme pour ses contemporains, Jacques II est un puzzle pour la postérité.

Bernard Pradel : Il n'y a pas beaucoup de catholiques en Écosse.

Gérard Hocnard : Que si ! Il ne faut pas oublier qu'il y a eu l'immigration irlandaise. Ils sont actuellement presque aussi nombreux que les presbytériens. Il y a même un cardinal écossais. Et puis, allez voir à Glasgow un soir où le *Celtic* (en vert) joue contre les *Rangers* (en orange) et vous constaterez la présence catholique.

Claude Hartmann : À propos de la descendance de Marie Stuart :

- le fils naturel de Jacques II d'Angleterre, Jacques Stuart Fitz-James, duc de Berwick (1660-1734), Pair et Maréchal de France, fut tué au siège de Philippsbourg, le 12 juin, pendant la guerre de succession de Pologne ;
- le petit-fils de Jacques II, Charles Edouard (Bonnie Prince Charlie, 1720-1788) ne fut pas bien traité par Louis XV. Le journal de Barbier nous apprend ce qui se disait à Paris, après la Guerre de Succession d'Autriche (celle où la France s'était "battue pour le roi de Prusse") :
 - . Celui qui prétendait ne rien prendre [le Roi],
 - . Prit deux étrangers pour tout prendre [Saxe et Lœwendahl],
 - . Prit un étranger pour tout rendre [le comte de Saint-Séverin, négociateur du traité d'Aix-la-Chapelle]
 - . Prit le Prétendant pour le rendre [Charles Edouard].

Gérard Hocnard : Je ne connaissais pas cette épigramme. Elle me paraît assez bien vue, en effet. La dynastie a mal fini. Jacques II, qui était déjà âgé au moment de la "Glorieuse Révolution" de 1689, se contenta de couler la fin de ses jours au château de Saint-Germain, pendant que sa fille, Mary, montait sur le trône en compagnie de son gendre, Guillaume d'Orange, pour un double règne, celui de Mary II et Guillaume III (on pense au dicton

espagnol à propos d'Isabelle et de Ferdinand : *tanto monta, monta tanto Isabel con Fernando*). Son fils, Jacques III, tenta en 1715 de reconquérir son trône, mais échoua. La tentative de Charles-Édouard, en 1745, qui amena les troupes écossaises jusqu'à York, se solda par la boucherie de Culloden et l'occupation militaire de l'Écosse par les troupes anglaises, avec interdiction de porter le tartan ou de parler le gaélique. Il fallut la visite de George IV, organisée par Sir Walter Scott en 1832, pour que l'Écosse retrouve sa dignité. La mémoire collective garde de tout cela un souvenir cuisant qui alimente aujourd'hui le nationalisme écossais. Après sa défaite, Charles-Édouard épousa une comtesse polonaise et sombra dans l'ivrognerie. Le dernier héritier du trône fut le cardinal Stuart, mort à Rome dans la dernière partie du XVIII^e siècle.

SIMONE WEIL FACE AUX ÉTATS TOTALITAIRES¹

Géraldi Leroy

RÉSUMÉ

Le premier positionnement de Simone Weil à l'extrême gauche a été rapidement infléchi. Toujours soucieuse de ne pas se plier sans examen personnel aux analyses en cours dans le mouvement ouvrier, elle décida de se rendre en Allemagne dans l'été 1932. Ses observations (témoignant d'une remarquable lucidité) seront de grande conséquence dans l'évolution de sa pensée. Contrairement à une croyance largement partagée, elle considère qu'une catastrophe économique d'une telle ampleur ne conduira nullement à une révolution au sens marxiste du terme : la population est en proie à une trop grande insécurité pour céder à la tentation d'une aventure révolutionnaire. Elle prend aussi conscience que malgré sa puissance apparente, la gauche allemande sera impuissante à barrer la route au nazisme tant est profonde la division en son sein. Le parti communiste allemand (KPD) se refusant à toute alliance avec le parti socialiste (SPD) compromettait en effet irrémédiablement les chances de succès de la lutte contre la montée du nazisme.

Cette politique sectaire étant dictée par l'Internationale communiste, c'est-à-dire par l'URSS elle-même, c'est l'image de cette dernière qui devenait suspecte aux yeux de Simone Weil. Là encore, dans son intraitable souci de vérité, elle n'hésitera pas à heurter de plein fouet les certitudes rassurantes. Dans le stakhanovisme, elle dénonce un fétichisme du productivisme incompatible avec le bien-être des travailleurs. Dans la gestion économique de l'URSS, elle discerne des caractéristiques technocratiques analogues à celles qui sont appliquées dans les états capitalistes. En matière de relations internationales, le pays de Staline développe une politique classique de grande puissance articulée sur l'intérêt national en contradiction avec son souci proclamé des prolétariats mondiaux. Les procès de Moscou confortent Simone dans son idée que l'oppression ne se ramène pas exclusivement à des causes économiques. Ses observations critiques la conduiront à dénier formellement à l'Union soviétique sa prétention à se définir comme "la patrie internationale des travailleurs."



Les années 30 ont connu une période de crise profonde et multiforme. Chacun à leur manière, le fascisme italien, le nazisme, le communisme soviétique ont prétendu apporter des solutions radicales aux défaillances que connaissait alors le libéralisme. Dès le début de la décennie, Simone Weil, jeune professeure profondément investie dans le militantisme syndical² et

¹ Séance du 17 décembre 2009.

Sigles utilisés

OC II-1 : Simone Weil, *Œuvres complètes II, Écrits historiques et politiques*, volume 1., *L'engagement syndical (1927-juillet 1934)*, textes rassemblés, introduits et annotés par Géraldi Leroy, Gallimard, 1988.

OC II-2 : Simone Weil, *Œuvres complètes II, Écrits historiques et politiques*, volume 2, *L'expérience ouvrière et l'adieu à la révolution (juillet 1934-juin 1937)*, textes établis, introduits et annotés par Géraldi Leroy et Anne Roche, Gallimard, 1991.

OC II-3 : Simone Weil, *Œuvres complètes II, Écrits historiques et politiques*, volume 3, *Vers la guerre (1937-1940)*, textes établis, présentés et annotés par Simone Fraisse, Gallimard, 1989.

² En poste successivement au Puy (1931-1932) et à Auxerre (1932-1933), Simone Weil adhéra à la Fédération unitaire de l'enseignement qui puisait son inspiration dans le syndicalisme révolutionnaire hostile à la politique au sens parlementaire du terme, aux appareils partisans, tout entier tourné vers l'autoémancipation ouvrière. Au grand scandale de la hiérarchie universitaire et de l'opinion bien-pensante, elle milita activement aux côtés des mineurs et des chômeurs frappés par la crise.

évoluant dans une mentalité révolutionnaire, s'est interrogée sur la nature de ces régimes d'inspiration totalitaire. Conformément à une attitude de principe chez elle, elle entendait soumettre les idées reçues à un examen sans complaisance en tous les domaines. Elle tint ainsi à se forger une opinion personnelle sur la nature et le devenir du nazisme par un contact direct avec l'Allemagne en proie à l'attraction hitlérienne. Décision tout à fait logique vu l'importance du socialisme allemand dans l'histoire du mouvement ouvrier international et aussi en raison de la confusion générée dans certains milieux populaires par la phraséologie révolutionnaire du national-socialisme. Son séjour donna lieu à une série d'analyses témoignant d'une remarquable lucidité sur la conjoncture qu'elle avait observée. On citera en particulier "L'Allemagne en attente, impressions d'août et septembre" (25 octobre 1932), contribution parue dans *La Révolution prolétarienne*, revue syndicaliste révolutionnaire antistalinienne. Les données contenues dans cet article ont été développées dans dix numéros de *L'École émancipée*, organe de la FUE, du 4 décembre 1932 au 5 mars 1933³.

Quand Simone Weil arrive en Allemagne en juillet 1932, le pays est dramatiquement en proie aux effets de la crise mondiale. Elle insiste dans ses commentaires sur les conséquences tant sociales que psychologiques qui en résultent.

On voit, en Allemagne, d'anciens ingénieurs qui arrivent à prendre un repas froid par jour en louant des chaises dans les jardins publics ; on voit des vieillards en faux-col et en chapeau melon tendre la main à la sortie des métros ou chanter d'une voix cassée par les rues. Des étudiants quittent leurs études, et vendent dans la rue des cacahuètes, des allumettes, des lacets ; leurs camarades jusqu'ici plus heureux, mais qui n'ont pour la plupart aucune chance d'obtenir une situation à la fin de leurs études, savent qu'ils peuvent d'un jour à l'autre, en venir là. Les paysans sont ruinés par les bas prix et les impôts. Les ouvriers des entreprises reçoivent un salaire précaire et misérablement réduit ; chacun s'attend à être un jour ou l'autre rejeté à cette oisiveté forcée qui est le lot de près de la moitié de la classe ouvrière allemande, ou, pour mieux dire, à l'agitation harassante et dégradante qui consiste à courir d'une administration à l'autre pour faire pointer sa carte et obtenir des secours. [...] L'ouvrier, le petit-bourgeois allemand, n'a pas un coin de sa vie privée, surtout s'il est jeune, où il ne soit touché ou menacé par les conséquences économiques et politiques de la crise. Les jeunes, pour qui la crise est l'état normal, le seul qu'ils aient connu, ne peuvent même pas y échapper dans leurs rêves. Ils sont privés de tout dans le présent, et ils n'ont pas d'avenir⁴.

De la situation décrite, elle relève les virtualités apparemment révolutionnaires. Une crise économique d'une ampleur exceptionnelle, un mécontentement général profond, des accès de violence récurrents incitent à croire à un prochain bouleversement radical conforme aux schémas marxistes. D'ailleurs, les trois principaux partis de l'époque (socialiste, communiste, national-socialiste) se disent à la fois socialistes et révolutionnaires. L'originalité de Simone Weil va justement être de considérer que la croyance largement partagée dans les milieux de la gauche en un tel processus est illusoire.

Elle s'attache à montrer que la gauche allemande, malgré son importance numérique et d'indéniables qualités humaines, est incapable d'infléchir la situation dans un sens conforme à ses vœux. Au contraire, elle est gravement menacée dans ses structures, dans ses acquis, dans la vie même de ses militants. Tels éléments de la situation qui, à première vue, pouvaient orienter les événements vers une issue révolutionnaire sont en fait des facteurs d'immobilisme. Les chômeurs souvent déresponsabilisés par des années d'inactivité sont peu susceptibles de s'engager dans une action énergique et trop désorientés pour concevoir une nouvelle forme d'organisation économique. Quant aux ouvriers pourvus d'un emploi, la précarité même de cet emploi leur dicte la nécessité de ne pas risquer la sécurité relative dont ils profitent. Une telle conjoncture, loin de solidariser ses victimes, les oppose en réalité de manière implacable : les travailleurs, si peu privilégiés qu'ils soient, se sentent menacés par la masse des chômeurs qui sont à tout moment

³ L'ensemble des articles consacrés à l'Allemagne de cette période ont été recueillis dans *OC II 1*.

⁴ "La situation en Allemagne", *L'École émancipée*, 4 décembre 1932 (*OC II 1*, p. 141-142).

des remplaçants potentiels en cas de conflit avec les employeurs. Au total, les sentiments révolutionnaires ne sont excités que dans un premier temps ; plus la crise s'approfondit, plus elle compromet l'unité ouvrière et plus elle la détourne de s'attaquer aux structures sociales.

Refusant l'idée d'un débouché révolutionnaire de type marxiste à la situation allemande, Simone Weil ajoute une autre conviction qui la différencie de l'opinion majoritaire à gauche : elle prévoit un avenir durable pour le nazisme. Non qu'elle soit dupe de sa démagogie populiste à laquelle se laissèrent prendre beaucoup d'Allemands (et aussi des Français comme Brasillach et Drieu la Rochelle) au moins jusqu'à l'assassinat de Gregor Strasser et des chefs de la "gauche" du parti (30 juin 1934). Elle souligne le caractère incohérent de son recrutement et de sa propagande. Le mouvement hitlérien regroupait en effet des intellectuels, des employés, des paysans, des chômeurs dont les intérêts n'étaient pas forcément compatibles. Un seul lien réunissait ces diverses catégories : le refus violent du régime établi et l'attente confuse d'"un régime idyllique". On pouvait donc formuler la contradiction essentielle au parti national-socialiste en disant que c'est "le parti des révolutionnaires inconscients et irresponsables"⁵.

Cela étant dit, elle se garde, lors de ce tournant des années 1932-1933, de sous-estimer, contrairement à une grande partie de l'opinion (à laquelle se ralliait Léon Blum lui-même), son aptitude à se maintenir au centre de la vie politique allemande. Commentant les élections générales du 6 novembre 1932, elle ne conclut pas du recul hitlérien (un million de voix perdues) à la prochaine désagrégation du mouvement. Mettant en perspective la médiocrité des résultats obtenus par le "gouvernement des barons" et les progrès enregistrés par le parti communiste, elle saisit d'emblée que la grande bourgeoisie trouvera obligatoirement un recours dans le parti hitlérien et que ce dernier, ainsi devenu indispensable dans la lutte contre les forces de gauche, en retirera un surcroît de puissance. Simone Weil analyse avec une grande pénétration la signification véritable des actions pseudo-révolutionnaires perpétrées par les nazis : elles constituaient en fait un moyen de chantage à l'égard de la grande bourgeoisie ainsi sommée de procéder à une alliance qu'elle n'aurait pas spontanément souhaitée. Elle a lucidement interprété le jeu pervers pratiqué par le national-socialisme activant puis arrêtant la grève des transports à Berlin. Ces observations montrent que, contrairement à l'interprétation marxiste officielle de son temps, elle reconnaissait au nazisme une spécificité qui le différenciait d'une expression pure et simple de la bourgeoisie.

Une troisième originalité se dégage : l'appréciation quant aux capacités de la gauche allemande à contrer la montée du mouvement hitlérien. Elle est très sévère à l'égard de la social-démocratie dans laquelle elle dénonce une organisation objectivement complice du pouvoir. Si le SPD a obtenu d'indéniables avantages sociaux (caisses de secours, bibliothèques, écoles) au cours de son histoire, l'institution même de son rôle à l'intérieur du régime la prive d'une véritable indépendance à l'égard de l'État. D'autre part, la puissance de l'organisation du parti a secrété une bureaucratie privilégiée peu soucieuse de compromettre ses privilèges. Ainsi a-t-on vu dans nombre des conflits sociaux survenus depuis l'apparition de la crise la social-démocratie s'abstenir de relayer les aspirations de la base ou même briser les grèves. Pour elle, "il s'agit d'éviter les formes aguës de la lutte des classes, de conserver la paix à tout prix"⁶.

Or, la crise fragilise un tel objectif. Les avantages consentis par la bourgeoisie dans les phases de prospérité économique sont remis en question. Mais une révolte éventuelle risquerait de dissocier la solidarité de fait existant entre la social-démocratie et la bourgeoisie, celle-ci mesurant que celle-là n'est plus en mesure de préserver le consensus sur lequel reposaient les rapports sociaux. La classe dirigeante sera donc tentée de recourir aux nazis pour s'en faire un ultime rempart. Bref, la puissance apparente du parti ne le rend aucunement opérationnel contre l'hitlérisme. À l'inverse de ses principaux leaders, elle soutient au contraire qu'il est fortement menacé dans son existence même. L'avenir montrera la justesse de ses vues alors paradoxales.

La collaboratrice de *L'École émancipée* consacre la majeure partie de ses commentaires au parti communiste allemand qui jouissait d'un grand prestige révolutionnaire, qui se présentait lui-même comme l'avant-garde du prolétariat et qui, aux yeux de beaucoup d'antifascistes, paraissait

⁵ *Op. cit.*, p. 124.

⁶ *Op. cit.* p. 161.

la seule force assez déterminée et assez structurée pour tenir tête à l'hitlérisme. L'insistance mise par Simone Weil dans l'analyse du KPD montre qu'elle avait conscience de s'attaquer à des convictions solidement établies dans l'opinion de gauche. Mais le souci dépourvu de la moindre complaisance qu'elle avait pour la vérité la poussait à dissiper les illusions dès lors qu'elle les avait reconnues. Elle n'hésitera donc pas à bousculer les idées reçues et à nier que le parti de Thaelmann, malgré les six millions de voix obtenues aux élections de novembre 1932 et malgré la vitalité des associations qu'il contrôlait, constituait une parade crédible au nazisme. Elle reconnaît volontiers l'héroïsme de ses militants, mais n'en prétend pas moins que le statut du KPD dans la société et le prolétariat allemands ainsi que la tactique qu'il applique le rendent inapte à une lutte qui ait quelque chance de succès. D'abord, sa capacité d'action est considérablement réduite par la sévère répression gouvernementale dont il est l'objet et par les entraves apportées à sa presse. D'autre part, il regroupe essentiellement des chômeurs dont les tendances à la radicalisation sont redoutées comme des manifestations d'aventurisme par les ouvriers pourvus d'un emploi. Plus fondamentalement encore, cette composition le prive, à la différence de la social-démocratie, d'une solide implantation dans les entreprises : "Le parti communiste allemand se trouve sans lien avec la production⁷." Le problème pour lui est donc de trouver les moyens qui lui permettraient d'accroître son influence auprès des ouvriers socialistes et même auprès des ouvriers hitlériens qui croient à la volonté révolutionnaire du nazisme." Or, par une perversité qui semble diabolique, le parti communiste mène une politique exactement contraire⁸."

L'alliance des deux principales composantes du mouvement ouvrier allemand aurait certainement constitué une force décisive. Mais précisément, le KPD ne concevait le "front unique" contre l'hitlérisme qu'à la base, c'est-à-dire réalisé directement avec les ouvriers réformistes indépendamment de leur organisation propre. Cette tactique visant à les séparer de leurs chefs s'est naturellement heurtée à une fin de non-recevoir, d'autant qu'elle s'accompagnait d'une polémique intense contre la social-démocratie qualifiée de "social-fasciste". Hitler devenu chancelier, le SPD se résolut pourtant à un effort de rapprochement avec le KPD à qui fut offert le front unique contre le capitalisme et le fascisme. Jusqu'à l'incendie du Reichstag et la répression qui s'ensuivit, cette ouverture ne reçut pas de réponse. Par ailleurs, Simone Weil dénonça certaines collusions ponctuelles entre hitlériens et communistes, fâcheuses en ce sens qu'elles pouvaient laisser croire au caractère réellement socialiste du nazisme. En s'appuyant sur quelques épisodes significatifs, elle montra que, réduit à ses propres forces, le KPD était incapable d'influer sur le cours des événements. En définitive, elle formula une conclusion très ferme : "Un tel parti peut propager des sentiments de révolte, non se proposer la révolution comme tâche⁹."

On conviendra sans nul doute de la pénétration des idées de Simone Weil sur la situation allemande de l'époque. La suite les a largement vérifiées. Une perplexité demeure pourtant au terme de la lecture des articles qu'elle a consacrés à la situation allemande de l'époque. L'antisémitisme allemand n'est que fugitivement évoqué, simplement mentionné comme l'un des éléments démagogiques de la propagande hitlérienne. Cette discrétion ne relève certainement pas du hasard ; elle sera confirmée par la suite puisque l'auteur de *L'Enracinement* ne parlera jamais du génocide en tant que tel. L'interprétation de cette attitude dépasse notre sujet et ne peut être développée ici. Elle renvoie à la relation complexe que Simone Weil a entretenue avec sa judéité (elle refusait obstinément de se définir comme juive).

La politique sectaire étant dictée par l'Internationale communiste, c'est-à-dire par l'URSS elle-même, c'est l'image de cette dernière qui devenait suspecte aux yeux de Simone Weil. À partir de cette même année 1932 où prit place son voyage en Allemagne, elle soumet le cas soviétique à un examen critique. Là aussi, elle témoigne d'une rare perspicacité, se distinguant non seulement des communistes, mais aussi d'observateurs non communistes abusés par la propagande et la mise en scène habituelles au pays de Staline. Édouard Herriot (pour nous borner à un exemple révélateur), traversant l'Ukraine en 1933, n'y voyait que prospérité alors que la région succombait à une famine qui fit des millions de morts¹⁰ !

⁷ *Op. cit.*, p. 166.

⁸ *Op. cit.*, p. 130.

⁹ *Op. cit.*, p. 129.

¹⁰ Fred Kupferman, *Au pays des Soviets. Le Voyage français en Union soviétique, 1917-1939*, Gallimard, 1979,

En avril 1929, la XVI^e conférence du PCUS avait assigné au premier plan quinquennal des objectifs extraordinairement élevés. Il s'agissait d'augmenter la production industrielle de 136 %, la productivité du travail de 110 % tout en abaissant les coûts industriels de 35 %. L'année suivante, le congrès du Parti augmentait encore les exigences¹¹. Pour atteindre ces objectifs totalement irréalistes, le pouvoir recourut à toute une série de mesures incitatives et répressives à la fois visant à combattre l'absentéisme, à rationaliser le travail, à hausser les normes de la productivité, à stimuler l'émulation des travailleurs par une rémunération différenciée. Des "brigades de choc" furent constituées et la propagande exalta les performances individuelles et collectives les plus spectaculaires : on connaît l'exemple du fameux Stakhanov.

Simone Weil n'a pas tardé à saisir la signification pratique de l'industrialisation à outrance. Une interview de Staline se déclarant en juin 1932 impressionné par la productivité industrielle des USA la conduit à relever chez lui, quoi qu'il en dise, une fascination pour le taylorisme caractérisant l'industrialisme américain. Or, ce système n'amène l'ouvrier au plus haut rendement qu'au prix d'une soumission complète au rythme des machines. De sorte que Staline s'accordait paradoxalement avec le capitalisme tel que le définissait Marx, à savoir la subordination du "travail vivant aux produits inertes du travail passé, à l'outillage matériel"¹². Simone Weil désapprouve donc l'éloge du stakhanovisme parce que, synonyme de travail intensif, il accélère l'usure physique des travailleurs. Au nom du "progrès" considéré comme nécessaire et finalement bienfaisant, l'économie soviétique recourt aux mêmes contraintes que l'économie capitaliste et sacrifie sans scrupule les hommes à la croissance. Au terme de la rencontre qu'elle eut avec Trotski (fin décembre 1933), Simone Weil aura cette réflexion désabusée : "Au fond, L. D. et Lénine ont joué un rôle analogue à celui des grands capitalistes quand le capitalisme était encore "progressiste" – au prix de l'écrasement de milliers de vies humaines"¹³.

L'économie soviétique souffre donc d'une dérive productiviste. Celle-ci se combine avec une dérive technocratique. Loin d'instaurer une rupture radicale avec le(s) capitalisme(s), le régime soviétique participe d'une tendance lourde des pays industrialisés contemporains dont l'économie est régie par une logique autonome, indépendante des idéologies politiques, relevant directement des décisions des techniciens spécialistes de la production. Cette idée d'une bureaucratie d'experts dominante est illustrée de manière cohérente et rigoureuse dans le grand article¹⁴ "Perspectives. Allons-nous vers la révolution prolétarienne ?" (25 août 1933) L'auteur y expose que le pouvoir dans la grande industrie capitaliste est exercé non pas par les capitalistes eux-mêmes, mais par les ingénieurs et les administrateurs qui forment une caste décidant souverainement en matière d'organisation. En URSS, la dictature du prolétariat a dans les faits cédé la place à la dictature bureaucratique du parti décidant souverainement de la politique industrielle. Les modalités revêtues par le phénomène dans chacun des pays concernés peuvent certes être différentes. En Italie, en Allemagne, la bureaucratie s'est alliée au pouvoir financier, ce qui n'est évidemment pas le cas en URSS. Mais au total, dans chacun de ces trois pays, les syndicats sont placés sous la coupe de l'État. À cet égard, l'URSS ne peut se réclamer d'un statut particulier et son originalité en matière économique est sans aucune mesure avec les affirmations de sa propagande. L'ensemble des observations critiques formulées ci-dessus conduit en 1937 à un jugement radical de nature à scandaliser les adeptes du "politiquement correct" de l'époque.

De part et d'autre, c'est la même mainmise de l'État sur presque toutes les formes de vie individuelle et sociale ; la même militarisation forcenée ; la même unanimité artificielle, obtenue par la contrainte, au profit d'un parti unique qui se confond avec l'État et se définit par cette confusion ; le même régime de servage imposé par l'État aux masses laborieuses à la place du salariat classique. Il n'y a pas deux nations dont la structure soit plus semblable que

p. 90.

¹¹ Nicolas Werth, *Histoire de l'Union soviétique*, PUF, 1990, p. 231-232.

¹² OC II, p. 366.

¹³ OC II-1, p. 321.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 260-281.

l'Allemagne et la Russie, qui se menacent mutuellement d'une croisade internationale et feignent chacun de prendre l'autre pour la Bête de l'Apocalypse¹⁵.

Poursuivant son analyse critique, Simone Weil s'attaque à une autre conviction fondamentale des partisans inconditionnels du régime stalinien en soutenant que la politique de l'URSS est une politique classique de grande puissance cherchant avant tout à conforter ses intérêts. L'instrument de cette politique est la constitution d'un appareil d'État articulé sur un parti communiste censé incarner la vérité historique, qui échappe à tout contrôle et qui est lui-même relayé par le Komintern qui commande également sans contrôle aux partis communistes nationaux. À la conférence de Genève sur le désarmement en 1932, Simone Weil observe que l'URSS ménage les puissances capitalistes, feint de prendre au sérieux leurs propositions en matière de désarmement, multiplie les offres de pactes de non-agression. Cette complaisance est dictée par sa volonté de mieux se concentrer sur ses objectifs propres. Mais ce faisant, elle renonce à son rôle de nation révolutionnaire à vocation internationaliste. Simone Weil s'en offusque d'autant plus que l'anticolonialisme se constitue au début des Années 30, parallèlement au pacifisme, comme l'un des axes principaux de son engagement¹⁶.

J'attends que l'on me montre, ces deux ou trois dernières années, un acte de solidarité envers les peuples opprimés. Ce que je sais en revanche, c'est que [...] l'URSS, dans les clauses du pacte de non-agression franco-russe, a renoncé à protéger les organisations indigènes en lutte contre notre impérialisme et à les abriter sur son territoire¹⁷.

Les relations avec l'Allemagne (dont Simone Weil a pu observer les effets au cours de son voyage de l'été 1932) confortent son analyse. On sait que le parti communiste allemand, sur injonction de l'Internationale, avait refusé toute alliance avec les sociaux-démocrates sous prétexte que, aux dires de Staline, "le fascisme et le social-fascisme sont des frères jumeaux." En pratique, parallèlement au discours antifasciste officiel, l'URSS a maintenu avec l'Allemagne nazie une coopération économique à un haut niveau. Ainsi se comprend la modération de l'URSS dans la condamnation des mesures de répression frappant les communistes allemands. Elle s'est refusée à intervenir en faveur des militants assassinés ou torturés. Plus grave encore, les frontières de l'Union soviétique ont été fermées aux communistes pourchassés. Le paradoxe est d'autant plus frappant que ces derniers ont trouvé refuge dans les pays capitalistes ! Seules les mesures menaçant ses intérêts d'État ont suscité des réactions de la part de l'URSS, quand par exemple des perquisitions ont été effectuées dans ses représentations commerciales.

De l'ensemble des faits relatés découlent deux conclusions. D'une part, le régime soviétique a cessé d'être révolutionnaire. La subordination de l'Internationale communiste à un appareil d'État explique la perte de l'élan révolutionnaire. À la suite de Trotski, Simone Weil discerne en effet deux caractéristiques essentielles de la bureaucratie : la peur devant le risque et d'autre part l'autoritarisme. Quels que soient les moyens de coercition auxquels elle recourt, "ce qu'une bureaucratie est incapable de faire, c'est une révolution¹⁸." Ce même appareil d'État détermine une deuxième conséquence d'importance : "l'URSS n'a plus aucun titre à être considérée comme la "patrie socialiste¹⁹". C'est ici Marx lui-même qui est convoqué. L'auteur de *La Guerre civile en France* (avril 1871) n'a-t-il pas écrit que "briser la machine bureaucratique et militaire, c'est la condition de toute révolution populaire sur le continent²⁰" ?

S'il est vrai que l'État soviétique naissant a dû faire face à de très fortes oppositions internes et externes qui expliquent en partie du moins le recours aux mesures autoritaires qu'il a

¹⁵ OC II-3, p. 55.

¹⁶ Voir Géraldi Leroy, "Les problèmes du colonialisme dans l'oeuvre de Simone Weil", *Cahiers Simone Weil*, septembre 1983.

¹⁷ OC II 1, p. 254.

¹⁸ *Op. cit.*, p. 112.

¹⁹ *Op. cit.*, p. 211.

²⁰ *Op. cit.*, p. 185-186. La citation de Marx est empruntée à sa lettre du 12 avril 1871 à Kugelmann.

mises en œuvre, force est de constater, souligne Simone Weil, que les bolcheviques ont réédité ce qu'ont fait tous les révolutionnaires du passé, à la seule exception des Communards, "à savoir perfectionner l'appareil d'État au lieu de le briser²¹." Ainsi, le stalinisme a installé un système qui est l'antithèse exacte de l'inspiration fondamentale d'un régime communiste, d'où la nécessité de rappeler cette vérité d'évidence : "bien que l'influence des réformistes et des staliniens l'ait fait oublier depuis longtemps, le socialisme, c'est la souveraineté économique des travailleurs et non pas de la machine bureaucratique et militaire de l'État²²." Ce principe n'étant pas appliqué, "il n'y a aucune différence entre l'État russe et un patron, sinon que l'État russe possède non pas simplement les moyens de production et d'échange, mais encore une politique et une armée, et empêche par la force ses ouvriers de vendre leur travail à un autre patron²³."

Il va de soi qu'au-delà de ces conditions théoriques, Simone Weil n'adhérait pas aux affirmations de la propagande soviétique sur la condition ouvrière dans les territoires où régnait le régime issu de la Révolution d'Octobre. Ses jugements sévères attestent qu'elle n'y voyait que mensonges. Dans une lettre datant apparemment du début de 1934 adressée à "chère petite" (une de ses anciennes élèves), elle prononce cette condamnation formelle : "Dans aucun pays, même au Japon, les masses travailleuses ne sont plus misérables, plus opprimées, plus avilées qu'en Russie²⁴". À Claude Jamet, elle confie cette réflexion qu'il a consignée dans son journal le 3 septembre 1935 : "L'URSS est pire que la Russie tzariste²⁵."

Dans les Années 20, l'Internationale communiste n'avait cessé de présenter comme une trahison l'adhésion des partis socialistes à l'effort de guerre de leurs pays respectifs. D'autre part, l'URSS se jugeait alors menacée par une offensive des puissances capitalistes et encourageait de ce fait une propagande pacifiste qu'elle jugeait utile à sa sauvegarde. Ce positionnement avait alors attiré vers le PCF la sympathie de certains intellectuels au premier rang desquels Anatole France et Romain Rolland et constitué une cause essentielle des ralliements en sa faveur. Il est clair qu'une telle orientation ne pouvait que séduire la jeune Simone Weil animée alors d'un ardent pacifisme. Or, les enseignements de la crise allemande rappelée plus haut avaient convaincu l'Internationale du caractère erroné de sa stratégie et entraîné une réévaluation de sa politique. Elle s'était résolue à envisager une alliance avec toutes les forces se réclamant de l'antifascisme sans exclure des alliances militaires avec les démocraties bourgeoises décidées à s'opposer au nazisme. Une illustration spectaculaire de la nouvelle ligne fut donnée par la signature du pacte franco-soviétique entre Laval et Staline le 5 mai 1935.

En toute logique, le pacifisme intransigeant de Simone Weil qui se prolongea jusqu'à l'invasion de la Tchécoslovaquie en mars 1939 ne pouvait que redouter la dérive potentiellement guerrière contenue dans un tel accord. Elle ne cessera d'en dénoncer les dangers et s'opposera au sein du Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes à la fraction communiste de cette instance. Ces réticences expliquent pourquoi elle n'a pas adhéré complètement aux objectifs du Front populaire dont on oublie assez généralement que la motivation première était l'antifascisme. Dans une lettre (automne 1934) aux Thévenon elle écrit : "Quant à la lutte antifasciste, impossible de la mener à bien sans se lier à ceux qui nous préparent une bonne petite guerre aux côtés de la Russie, alors je m'abstiens²⁶." Cette conviction de la paix comme bien suprême l'a amenée à approuver résolument la politique de non-intervention durant la guerre d'Espagne tout en ayant parfaitement conscience que cette attitude exposait la République espagnole à un péril mortel. De cette contradiction assumée elle concluait que ce qui n'avait pas été fait pour l'Espagne afin de préserver la paix européenne avait encore moins de raison de l'être en faveur de l'URSS étant donné la nature de cette dernière. "Nous exposons à la défaite, à

²¹ *Op. cit.*, p. 185.

²² *Op. cit.*, p. 266.

²³ *Op. cit.*, p. 312.

²⁴ Fonds Simone Weil, Bibliothèque nationale.

²⁵ Claude Jamet, "Quelques notes de journal concernant Simone Weil", *Cahiers Simone Weil*, mars 1982.

²⁶ Lettre citée par Simone Pétrement, *Vie de Simone Weil*, Fayard, 1978, tome 2, p. 9. Urbain Thévenon était un instituteur syndicaliste de St-Étienne. Simone Weil a beaucoup fréquenté le couple quand elle était en poste au Puy et par la suite a entretenu une intéressante correspondance avec lui.

l'extermination une révolution toute neuve, débordante de vie, riche d'un avenir illimité, et nous partirions en guerre pour ce cadavre de révolution qui a nom URSS !²⁷"

Les atteintes portées aux libertés ont achevé de radicaliser l'opposition de Simone Weil au stalinisme. Déjà, on l'a vu, elle était heurtée par la confiance illimitée mise chez les révolutionnaires russes dans le développement des forces de production. Or, la difficulté d'atteindre les objectifs irréalistes fixés par les planificateurs fut interprétée par les autorités peu disposées à remettre en cause leurs présupposés idéologiques comme une volonté de sabotage. Une première grande purge fut dirigée en 1929 contre les opposants au "grand tournant" qualifiés d'ennemis du peuple. À partir de la mort de Kirov en décembre 1934 jusqu'au début de 1938 la purge fut ininterrompue, visant des catégories aux contours redoutablement mal définis, les éléments "socialement étrangers" et "socialement douteux". Partout est soupçonnée la main invisible d'un ennemi de classe, toujours présent, toujours masqué, le vague des critères allégués entraînant un flot de délations.

Jamais Simone Weil n'a qualifié de "formelles" les libertés démocratiques lesquelles s'opposeraient aux libertés "réelles" qui découleraient de la fin de l'oppression capitaliste. L'article "Perspectives. Allons-nous vers la révolution prolétarienne ?" cité plus haut avait d'ailleurs montré que la technocratie augmentait son emprise partout dans les grands pays industrialisés, y compris en URSS, et que la suppression du capitalisme libéral n'entraînait pas *ipso facto* la fin de toute aliénation²⁸. Jamais, elle n'a considéré que la fin justifiait les moyens et qu'en tout état de cause l'individu devait être sacrifié au collectif, surtout quand cet "intérêt dit collectif [...] est représenté par la bureaucratie d'État"²⁹. Elle trouva dans l'affaire Victor Serge un cas emblématique. Cet ancien anarchiste avait embrassé la révolution russe à ses débuts et était entré dans l'appareil du Komintern. Vite heurté par la centralisation du pouvoir, il avait critiqué certains choix stratégiques comme le soutien accordé à Tchang-Kaï-Chek dans la révolution chinoise. Exclu du PCUS, il fut incarcéré à deux reprises. Sa notoriété d'écrivain révolutionnaire lui valut d'être vigoureusement défendu par les organes de la gauche oppositionnelle (*La Révolution prolétarienne*, *La Critique sociale*), eux-mêmes pris à partie par la presse communiste tandis que les compagnons de route observaient un silence prudent³⁰. Simone Weil s'indigne que beaucoup de gens croient très révolutionnaire de se désintéresser du sort de Victor Serge "sous prétexte que Victor Serge n'est qu'un individu"³¹.

Aux allégations péremptoires de la propagande présentant la constitution soviétique comme "la plus démocratique du monde", Simone Weil oppose la tenue et le déroulement des procès de Moscou qui éliminèrent des révolutionnaires éminents qui avaient montré leur détermination bolchevique en maintes occasions. Au moment du second de ces procès à grand spectacle (le procès dit Zinoviev-Kamenev en janvier 1937), la collaboratrice de *La Révolution prolétarienne* s'indigne d'une phrase figurant dans le rapport présenté au congrès de l'Union des syndicats de la région parisienne qui faisait état, à propos des condamnés, de la "liquidation" de "l'avant-garde du fascisme" en URSS. Cette formule, écrit-elle, est une ignominie qui dépasse la mesure³².

Cette prise de position mérite d'être relevée car cette lucidité a été plutôt exceptionnelle à l'époque. Au début au moins, et si l'on excepte l'extrême droite toujours encline à supposer le pire quand il s'agissait du régime stalinien, l'opinion était déconcertée, ne sachant pas trop quoi penser. La presse communiste était déchaînée : elle rangeait immédiatement ceux qui émettaient le moindre doute sur la régularité de la procédure dans le camp des fascistes et des ennemis du

²⁷ Projet d'article (fin 1936-début 1937), *Œuvres complètes II, Écrits historiques et politiques*, volume 2, *L'expérience ouvrière et l'adieu à la révolution (juillet 1934-juin 1937)*, op. cit., p. 406.

²⁸ Cette idée est développée dans la grande étude intitulée "Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale", *OC II 2*, p. 27-109.

²⁹ *OC II-1*, p. 310.

³⁰ Romain Rolland obtint la libération de Victor Serge au cours de son voyage de 1935 en URSS. Voir "L'Affaire Victor Serge", *Communisme*, n° 5, 1984.

³¹ *OC II-1*, p. 310.

³² *OC II-2*, p. 445.

prolétariat. *L'Humanité* reproduisait complaisamment les diatribes du procureur Vychinski. Aragon se surpassa : "Prétendre innocenter ces hommes, c'est reprendre la thèse hitlérienne sur tous ces points"³³. Face à cette intimidation, la gauche non communiste était embarrassée. Sa presse n'excluait pas que les accusés fussent coupables. *Vendredi*, hebdomadaire des écrivains favorables au Front populaire et qui était très soucieux de son image morale, garda une prudente réserve. L'un de ses trois directeurs, Jean Guéhenno, s'y exprimait avec circonspection le 10 octobre 1936 : "Nous gardons toute notre admiration à la grande œuvre socialiste qu'est en train d'accomplir le gouvernement de Staline. Toute entreprise pour paralyser ou détruire cet immense travail nous paraîtra toujours criminelle, et si le trotskisme est cette entreprise criminelle, le trotskisme est un crime." Les compagnons de route les plus illustres comme Malraux et Romain Rolland se refusèrent obstinément à prononcer la moindre condamnation à l'encontre des verdicts. Parmi les intellectuels de gauche, seul André Breton signifia publiquement son incrédulité et sa réprobation³⁴. Derrière toute cette retenue, on devine évidemment la crainte d'accroître les tiraillements à l'intérieur du Front populaire, le souci de préserver une coalition fragile et au-delà une volonté très ancrée de ne pas compromettre l'alliance avec l'URSS ressentie comme indispensable pour contrer la menace hitlérienne.

Avec le recul du temps, l'originalité des analyses de Simone Weil sur le fait totalitaire est assurément moins frappante qu'à l'époque où elles furent énoncées ; la très grande majorité de nos contemporains souscrita aux considérations qu'elle a développées. Son mérite propre est de les avoir énoncées précocement. Certes, l'accès à des informations objectives sur le régime soviétique était malaisé, mais non impossible. Dans la lettre à "chère petite", les sources³⁵ utilisées sont clairement citées

D'une part des gens qui ont vécu là bas pendant des années, dont les témoignages concordent, et qu'on ne peut soupçonner de malveillance systématique (les uns sont allés en Russie par enthousiasme pour la révolution russe et ont eu des postes responsables dans l'Internationale communiste ; d'autres sont des ouvriers sans parti, mais de tendance révolutionnaire ; puis les documents officiels russes ; et même dans *L'Humanité*, si on la lit avec un esprit critique, on trouve des preuves de la barbarie et de l'oppression qu'on pare du nom de régime soviétique.

Encore fallait-il se donner la peine d'une enquête répudiant les tabous et les conformismes, débarrassée des illusions paresseuses ou rassurantes. Dans le contexte d'affrontement idéologique passionnel de ces années de crise, l'entreprise exigeait du courage, non seulement intellectuel, mais aussi physique. Les études qu'elle a produites sur la situation allemande de l'époque lui valurent des inimitiés. Certains de ses contradicteurs voulurent croire qu'elle se réjouissait des défaites du prolétariat allemand ou du moins que sa présentation des faits entraînait la démobilisation de la classe ouvrière face au nazisme. D'une façon générale, ses réflexions sur le phénomène stalinien lui attirèrent des répliques furieuses. Simone Weil n'en avait cure car elle entendait ne s'intéresser qu'à la vérité sans aucune compromission ou atténuation. "Rien au monde ne peut nous interdire d'être lucides. [...] Le plus grand malheur pour nous serait de périr impuissants à la fois à réussir et à comprendre." Une citation de Sophocle placée en tête de

³³ Aragon dans *Commune*, 1937, p. 804-805.

³⁴ Voir *Tracts surréalistes et déclarations collectives*, tome 1, (1922-1939), Éric Losfeld, 1980. Sur les procès de Moscou : Pierre Broué, *Les Procès de Moscou*, Éditions Complexe, 1987.

³⁵ Au premier rang de ses sources figure Boris Souvarine (Boris Lifschitz) (1895-1984) qui fut l'un des fondateurs du PCF. Il siégera à la direction de l'Internationale. Mais il ne tarda pas à désapprouver les manœuvres contre les oppositionnels, contre Trotski en particulier, ce qui lui vaudra d'être exclu. Par la suite, il ne cessera de dénoncer la propagande et les agissements de Staline. Il publia un remarquable *Staline. Aperçu historique du bolchevisme* (1935) dont l'audience souffrit de sa date de publication : l'alliance sur laquelle reposait le Front populaire en voie de formation répugnait à mettre en difficulté le PCF, une de ses composantes principales.

l'article d'où ces lignes sont extraites résume au mieux sa ligne de conduite : "Je n'ai que mépris pour le mortel qui se réchauffe avec des espérances creuses³⁶."

DÉBAT

Bernard Pradel : Je souhaiterais intervenir sur deux points : Trois ans avant Simone Weil, de 1930 à 1933, Raymond Aron, qui venait de terminer sa scolarité à l'École Normale Supérieure, fit un séjour en Allemagne, à l'Université de Cologne comme assistant en français, en vue d'approfondir certains aspects de la philosophie et de la sociologie allemandes. Il eut ainsi l'occasion de suivre de près l'évolution politique de ce pays caractérisée par l'effondrement de la République de Weimar et l'avènement, en 1933, de la dictature nazie. Comme il le rapporte dans ses mémoires, il s'attacha, par des articles publiés dans plusieurs revues, notamment *Europe*, à alerter l'opinion française sur le danger que représentait le nazisme pour la paix en général et pour la France en particulier. Malheureusement, ses articles n'eurent guère d'écho dans notre pays.

D'autre part, étant donné ce que Simone Weil pensait du communisme et du régime soviétique qui l'incarnait en Russie, j'ai été très surpris d'apprendre qu'elle avait accueilli Trotski, quelques années après son expulsion de l'URSS, lorsqu'il vint en France pour créer la IV^e Internationale et qu'elle alla même jusqu'à prier ses parents de l'héberger chez eux, ce qui fut le cas. On peut s'en étonner quand on sait que Trotski, après avoir été, aux côtés de Lénine, l'un des principaux artisans de la prise du pouvoir par les bolcheviques en 1917, fut le créateur de l'Armée Rouge et se montra, jusqu'à son expulsion de l'URSS, un défenseur impitoyable de la révolution.

Géraldi Leroy : Il est tout à fait exact que Raymond Aron a pressenti dès le début des années 30 la montée inexorable du nazisme et le risque d'une nouvelle guerre. Sa lucidité a été incontestablement supérieure à celle de son ami d'alors, Jean-Paul Sartre, boursier à l'Institut français de Berlin en 1933-1934. Ce dernier bénéficiait lui aussi d'un poste d'observation privilégié, mais a, curieusement, peu prêté d'attention aux événements en cours. Il faut dire que l'horreur de la Grande Guerre rendait en général l'opinion française peu réceptive à la prédiction d'un nouveau conflit. À propos de Raymond Aron, j'ajoute que sa femme, née Suzanne Gauchon, fut une grande amie de Simone Weil. Aron, pour sa part, s'est montré réservé à l'égard de la philosophe : il la trouvait trop catégorique dans l'expression de sa pensée.

Il est aussi tout à fait exact que Simone Weil a accueilli Trotski chez ses parents fin décembre 1933 (une réunion préparatoire à la fondation de la IV^e Internationale eut même lieu à cette occasion). Si elle estimait l'intelligence et la sincérité du fondateur de l'Armée rouge, elle ne partageait pas ses vues sur le communisme et la révolution. Trotsky avait d'ailleurs critiqué sévèrement son article "Perspectives. Allons-nous vers la révolution prolétarienne ? " Nullement intimidée par le prestige de son interlocuteur, elle eut avec lui une discussion fort vive où elle n'hésita pas à contester ses positions. On trouvera des éléments de ce débat dans l'édition des *Œuvres politiques* II-3 (p. 320-321).

Daniel Locker : Lors de son voyage en Allemagne, Simone Weil n'était-elle pas anarchiste ? Où vivait-elle ?

Géraldi Leroy : Elle était anarchiste au sens où le syndicalisme révolutionnaire qui, comme je l'ai dit, recueillait ses sympathies puisait son inspiration profonde dans l'anarchisme. A Berlin, elle logea dans une famille ouvrière.

René Perrin : Simone Weil est décédée de façon particulièrement dramatique. Est-ce de façon naturelle, ou y a-t-il eu une influence malveillante dans les circonstances de sa mort ?

Géraldi Leroy : Les causes de sa mort ne sont pas mystérieuses. Déjà atteinte par la tuberculose, elle s'est épuisée à écrire nuit et jour pendant son séjour à Londres. Or, elle refusait de s'alimenter comme il aurait été nécessaire dans son cas en alléguant qu'elle ne voulait pas bénéficier d'un statut privilégié par rapport à la population française qui souffrait du rationnement.

³⁶ Cette citation de l'*Ajax* de Sophocle figure en tête de l'article "Perspectives. Allons-nous vers la révolution prolétarienne ? "

Pierre Blareau : Agrégée de philosophie, a-t-elle beaucoup enseigné ?

Géraldi Leroy : Elle a enseigné de 1931 à 1937, sauf pendant l'année de congé qu'elle avait sollicitée pour travailler en usine (1934-1935). À la mi-janvier 1937, alors qu'elle était en poste à Saint-Quentin, d'intenses maux de tête qui duraient depuis longtemps la conduisirent à demander un congé de maladie qui sera prolongé les années suivantes. En 1940, sa demande de réintégration aboutit à une nomination au lycée de jeunes filles de Constantine qui ne lui parvint jamais. Persuadée que la loi du 3 octobre 1940 interdisant la profession d'enseignant aux Juifs expliquait que sa demande fût restée sans suite, elle renonça à revenir dans l'enseignement.

Michel Pertué : Est-ce que Simone Weil avait lu les penseurs et théologiens catholiques (Gurian, Maritain, Fessard, etc...), ainsi que les encycliques de Pie XI de 1931 et 1937, et avez-vous relevé des points de contact entre sa dénonciation des phénomènes totalitaires et celle de l'Église ?

Géraldi Leroy : Elle a certainement lu les encycliques papales, notamment *Mit brennender Sorge* (14 mars 1937) visant l'idéologie nazie, qui a été très médiatisée. À ma connaissance, elle n'en a jamais fait état. Nulle mention non plus de Gurian et Fessard. Il ne semble pas que les relations nouées par elle à New York avec Maritain aient spécialement porté sur le phénomène totalitaire ; elle attendait surtout de lui qu'il lui facilite les contacts avec la France libre qu'elle projetait de rejoindre à Londres. Quant aux théologiens qu'elle a rencontrés (le Père Perrin à Marseille, le Père Couturier à New York), elle les a surtout interrogés sur le caractère orthodoxe ou non de son approche du christianisme. Il faut dire que son rapport à ce dernier est complexe. Elle se considérait comme membre de l'Église en droit et non en fait, car à ses yeux le christianisme était lui-même catholique en droit et non en fait. Elle n'admettait pas que l'Église officielle rejette comme hérétiques les autres religions dans la mesure où elles détiennent à leur manière des vérités. En particulier, la formule "anathema sit" lui était insupportable.

Claude Imberti : Vous dirais-je qu'il y a maintenant deux ans, je me plongeai dans la lecture d'*Attente de Dieu* qui figurait alors sur ma table de chevet ? J'admirais alors la position inflexible de cette convertie (sans l'être tout à fait), mais qui se rapprochait singulièrement de sa suivante, Madeleine Delbreil, en voie de béatification pour ses exceptionnelles initiatives dans l'ordre de la charité, au cœur du monde ouvrier contemporain. Mais c'est surtout son amitié indéfectible pour Gustave Thibon qui m'avait frappé, lequel écrivait en 1942 sa remarquable *Échelle de Jacob*, suite d'aphorismes dont je recommande volontiers la lecture à tout adepte d'une toujours salutaire incursion dans le domaine du spirituel. Ajoutons au crédit de cette riche personnalité qu'il n'hésitait pas à se référer souvent à Sénèque dans sa démarche spirituelle. Il rapporte cette réflexion du grand philosophe latin : "Je ne sais rien de Dieu, mais ce que je sais, c'est que tout me paraît bien mesquin, comparé à Lui."

ABSTRACTS IN ENGLISH

THE « JASPERED PASTES » AND « BLACK BOTTOMS » MANUFACTURED IN ORLÉANS FROM 1794 TO 1850

Robert Musson

The discovery of the jaspered ornaments in fashion in England at the time led Pierre-Alexandre Machard-Grammont the Elder (1764-1852) to open an earthenware manufactory of « pâtes jaspées » at the corner of rue du Bourdon blanc and rue de Bourgogne. His production was mostly decorative, consisting of Medici vases and amphoras of various sizes. Despite a vast success due to the quality of his production, the manufactory had to close down in 1806. Several pieces it produced are exhibited at the History Museum of Orléans.

There has always been an important production of domestic ceramics in our part of the Loire valley. The one manufactured in Orléans is particularly well-known for its quality. It is called « black bottom » owing to the fact that the earthenware eventually receives a coat of white glazing while the glazing of the bottom is brown. With an important production between 1809 and 1872, the two firms of Machard-Grammont-Dubois and Musson illustrated themselves in this range of products in the Sanitas sector of the city. They ultimately included the production of sugar forms to cater to the needs of the sugar industry then in activity. The latter production was discontinued in 1875.



IN THE SHADE OF MY TREE

Claude Hartmann

In our world of symbols, the tree occupies a special place. In our everyday life, it is difficult to accept a tree-less environment, even in the heart of megapoles. Even if they do not always evidence all the rigour necessary, the present debates on climatic change and the greenhouse effect highlight the role of forests in the life of our planet.

The aim of this communication is to help understand, as simply and clearly as possible, the functioning of the tree through the seasons, after surveying its chief botanical and physiological characteristics. It is meant as a general introduction, calling for more specialised interventions.



THE TRAIN STATION AND ITS ROLE IN THE CITY AND THE SOCIETY

Pierre Gillardot

In the present-day world, the role of stations is not limited to their technical function of transporting people, which will not be examined here. What will be studied will be other aspects, first of all the architecture of stations, from the most modest to the grandest one, which has often given birth to original and sometimes dramatic buildings. We will then study their place in the city and the transformations which the evolution of train traffic entails. Two examples will be developed, those of Orléans and La Rochelle.

The train station also plays a capital social role, through its function as a place of exchange. Not only travellers are concerned, for the station is the seat of various activities which employ a more or less important number of protagonists. Eventually, it is also a place where one can come across people who have not come to take the train, from those seeing off or welcoming folks to those simply seeking shelter against bad weather or life difficulties.

Since the creation of railroads, train stations have never ceased inspiring artists, writers or film-makers.

Through its functions and the place it occupies in our imagination, the station lastly appears to be more than a simple utilitarian building. It is the symbol of our mobility and this, beyond its economic and technical functions, is what makes it an architectural and technical, as well as social and cultural, adventure.



THE END OF THE FOURTH REPUBLIC

Bernard Pradel

Just like the Second Empire and the Third Republic, which did not survive the Sedan disaster in 1870 for the former and the defeat of June 1940 for the latter, the Fourth Republic floundered because of a war, the Algerian war, which, contrary to its predecessors, it did not lose but found itself incapable of initially preventing, and then of winning. Weakened by the divisions of the public opinion, the struggles and intrigues of political parties bent on conquering power, the consequences of which was a chronic political instability and a succession of twenty governments in twelve years of existence (1946-1958), it did not survive the Algiers riots of May 1958, which brought General de Gaulle back into power.



THE SHOSTAKOVICH CASE

Olivier de Bouillane de Lacoste

Dimitri Shostakovich (1906-1975) is one of the great composers of the 20th century. At the head of a considerable artistic production, which notably includes two operas, fifteen symphonies and fifteen string quartets, he was, at the end of his life, covered in honours by the Soviet government. Still, his career had long been under the threat of the regime's whims. In 1936 and 1948, his music had twice been condemned in the most severe terms : he was being accused of formalism, cosmopolitanism, peiti-bourgeois and neurotique inspiration among other niceties... His anxious temperament did not allow him to openly oppose the authorities and his only resort in order to survive was to pretend to officially submit to Party directives and produce works that were devoid of musical interest but did toe the line. Under such cover, he could continue and compose the music dear to his heart. This ambiguous attitude, which gave him much suffering, was that of an « anti-hero ». Although exceptionable from a theoretical point of view, it is easily explained by the repressive climate of terror under which the Soviet artists had to work, at least until Stalin's death (1953).



THE AUSTRIAN CAMPAIGN OF 1809

Alain Duran

A recent reassessment of Napoleonic studies by English and American historians about their European dimension, the two hundredth anniversary of the battle of Essling, and a publication in 2003 on the 1809 military operations in Bavaria offer the opportunity to examine the Austrian campaign of 1809, often regarded as the swansong of the French armies of the First Empire.

The degradation of the international situation at the origin of the Fifth Coalition against France will be followed by a survey of the military plans and organisation of the opposed armies, then by the purely strategic presentation of the chief military episodes, notably the manoeuvres of April 1809 in Bavaria, which cut the Austrian army by half but did not destroy it. Those manoeuvres, often called « the Landsbut manoeuvres » were the occasion of five battles, at Tengen, Abensberg, Landsbut, Eckmühl and Regensburg, which opened the road to Vienna for Napoleon. Now in control of the right bank of the Danube, the French attempted to set foot on the left bank, by landing on the Lobau island, to the East of Vienna. Vigorously pushed back at Essling on May 20th and 21st 1809, Napoleon managed to overcome the enemy at Wagram between July 4th and 6th. The secondary fronts of Poland, Tyrol, Italy and Hungary will only be mentioned for their consequences on the Danube front. The Znaïm armistice of July 11th and the Franco-Austrian peace treaty of October 14th 1809 put an end to this final vast and glorious offensive.

After the peace of 1809, Napoleonic France seems to be at the apogee of its power, but the campaign has underlined the combination of recurrent difficulties, which were to lead to the final disaster of 1815 : the hostility of European courts towards a revolutionary France, the head-on British resistance to the blockade, the alteration of the French military instrument, a new awakening of German nationalities, a timid French diplomacy, Talleyrand's treason, the excesses of Napoleon's character. These complications tend to prove that the likelihood for the French to escape an eventual catastrophe was extremely low.



ISLAM vs. CRHISTIANITY WHAT DESTINY FOR EUROPE TOMORROW ?

Claude Sicard

Since the end of the colonial era, we have seen the arrival of very numerous Muslim communities in Europe. They come to settle permanently in European nations, mostly in those whose domination in the 19th century had exerted itself over Muslim countries, in the Mediterranean, the Middle-East and Asia.

Those migrations originate in the incapacity of Muslim countries to assure their own economic development after becoming independent, owing to the erroneous economic options chosen by their young leaders and the population explosion of those societies. They also originate in the lack of manpower in various European countries because of the severe demographic decline that characterises old Europe these days and imposes to import workers.

Those migrations are due to strongly develop themselves over the next few decades. It is therefore natural to examine their impact on the future of European societies. The problem is that the new migrants belong, for the most part, to a civilisation different from the western tradition, an islamic civilisation which Europe has had some bones to pick with since the rise of Islam at the beginning of the 7th century.

We will first analyse the reasons why those two worlds, Christianity and Islam, are opposed before trying to open a few paths of reflexion on the likely long-range consequences on our civilisation of the development of Islam in our Western societies.



**LAKANAL, DESTUTT DE TRACY
AND THE CREATION OF « ÉCOLES CENTRALES » :
AN ATTEMPT A NEW TYPE OF SECONDARY EDUCATION
DURING THE FRENCH REVOLUTION**

Pierre Muckensturm

At the eve of the French Revolution, the quality of French primary education was poor. Secondary education however took place in colleges and was mostly in the hands of the Jesuits and Oratorians. Of good quality, it aimed at allowing the pupils to speak fluently and efficiently on the model of ancient authors, which supposed a perfect mastery of Latin and sometimes Greek.

The abolition of religious orders put the onus of maintaining colleges on the newly created départements. The only aim of education as either the « Constituante » and the « Legislative » Assemblies saw it was strictly utilitarian and they did not do anything to organise it any more than the Convention until the Terror. It was only after 9th Thermidor that the Assembly became aware that instruction is the condition of liberty and decided on a general educational plan that was the combined work of Lakanal and Destutt de Tracy. An « École centrale », designed to receive day pupils over 12 years of age, was created in each département. The syllabus was to be published at the beginning of a school year ending with public displays. The standard of education was equivalent to that of our present-day lycées, and reserved an important place to physical and natural sciences.

The École normale supérieure, open to students selected in each département, was created with the ambition to train the teachers that would instruct the future primary teachers. But the whole venture was a flop and the school closed down after four months.

The Écoles centrales were abolished in 1803 and replaced by lycées. The project of a coherent system of popular education, however, was to be implemented by Jules Ferry at the time of the Third Republic only.



ENERGY : THE STAKES IN ITS TRANSFORMATIONS

Marius Ptak

Energy supplies and the different way those energies are used have become vital global stakes, which call for a drastic revision of energy policies worldwide. Energy saving, the diversification of supply sources and production means are priority objectives for political leaders as well as for ordinary citizens. The present paper will first come back on the notion of energy, which can only be created in specific conditions but is generally only transformed and conserves itself. Among the multiple forms of energy, three have been chosen in so far as they may be termed "source energies". The first is nuclear energy, provided by the transformation of the atomic mass according to Einstein's famous relation : $E = mc^2$, and benefitting from renewed interest the world over to the point that new types of reactors, including EPR, are being built. It affords a continuous supply (nearly 76% of the electricity used in France) but is the target of numerous protests. The second is solar energy (originating in the nuclear fusion taking place within the sun), which is transformed into electricity through photo-voltaic panels. The third, i.e. geothermal energy (a form of heat mostly produced by the radioactivity of deeper geological layers) is undergoing rapid development, especially in France. Vital stakes such as the preservation of climate (by controlling the carbon imprint) and that of the environment (by keeping tabs on the ecological issues) must be taken into consideration together with the economic and social stakes of energy policies.



ART AND CHEMISTRY

Jean-Yves M  rour

From the highest Antiquity, artists have known how to use the scientific knowledge of their time to achieve their works. Today, the techniques of analysis provided by chemistry (X-rays, infra-reds, UVs, chromatographies) are at the curators' disposal in order to better know the works of their art departments. Those techniques also help establish the geological origin of the materials used : for instance, the composition of the pigments used by painters helps date a canvas and attribute it to a given artist or to his school. Chemistry also helps detect forgeries. It enables specialists to study the alterations of the objects and pictures and to remedy them through restorations. Finally, chemistry, by establishing a complete scientific file for each major work, permits to foresee its evolution with time and to better know its place in art history.

All the techniques in use will be presented in a simplified way and illustrated by numerous examples.



PIERRE LOTI AND THE COLONIAL AGE

Michel Bouty

Brought up in Rochefort, then an active military port, young Julien Viaud dreamed about « colonies ». After graduating as a naval officer, he travelled the world over and bore witness to the colonial conquests and the exotic dream they fostered, first through anonymous articles in magazines and dailies, then, under the pen-name of Pierre Loti, through a highly successful series of literary works. His literary success had him elected to the Acad  mie fran  aise at an early age. He was not just a watcher of exotic scenes. He was skeptical and critical of the colonial conquests and wrote about them in terms of astonishing vigour. He deplored the imperialism of the European models unbalancing the world and destroying its diversity, a diversity that was precious for the artist in him, but also for the man keen on a permanent quest of signification, always disappointed in his spiritual quest, that he was.



VICTORIA AND EDWARD : THE STORY OF A QUEEN WHO DID NOT LIKE HER SON AND HEIR

Jean-Pierre Navailles

In the United Kingdom like in all monarchies, the extreme longevity of the reigning sovereign condemns his or her direct heir to the meanest share. The successive reigns of Victoria and Edward VII are a perfect illustration. There is such an imbalance between the nearly sixty-four years the former spent on the throne and the nine years of the latter that the mother's reign seems to infringe on her son's.

It would of course have been absolute bad taste for the heir apparent to behave like the vizir enraged not to play God in the caliph's place. But we may imagine the frustrations of an heir kept away from the throne for so long, exactly as we may ask ourselves about the motivations of a monarch so little willing to delegate the least prerogative to the Prince of Wales, if only to train him for his future job as a king. What we are going to examine here are the reasons for Victoria's defiance, not to say disenchantment, towards the future Edward VII. We will see that the rift cannot be explained only by the main grievances she held against him, that he was a libertine, a gambler and a spendthrift.



THE ROMANTIC DESTINY OF MARIE STUART

G rard Hocmard

Marie Stuart's destiny has always struck a chord in the heart of dramatists and novelists alike, particularly since the advent of Romanticism. Historians of the past have often had a one-sided approach of a somewhat enigmatic personality, whose short effective reign was marred by errors and tragedies, according to their religious sensibilities. Recent reassessments have taken into account medical hypotheses and pointed out the gap between the education she had received and the political realities of Scotland at the time. This paper aims at updating the overall view of a queen of particular significance for Orl ans.



SIMONE WEIL'S ATTITUDE TO TOTALITARIAN REGIMES

G raldi Leroy

Simone Weil's original left-wing stance quickly shifted. Always very anxious not to bend to the working movement's current analyses without giving them personal consideration, she decided to spend some time in Germany during the summer of 1932. Her remarkably lucid observations were to have a considerable impact on the evolution of her thought. Contrary to widespread belief, she felt that an economic disaster of such scope as the German crisis would never lead to a revolution in the marxist sense of the word: the feeling of insecurity in the population was too big for them to yield to the temptation of a revolutionary adventure. She also became aware that despite its seemingly important power, the German left, divided as it was, would be incapable of barring the way to nazism. In fact the Communist Party's refusal to strike any alliance whatsoever with the Socialist Party was jeopardizing beyond remedy any chance of success in the struggle against the rise of nazism.

This sectarian policy being dictated by the Communist International, i.e. by the USSR itself, the latter's image was becoming suspect to Simone Weil's eyes. There again, in her intractable care for truth, she did not hesitate to confront reassuring certainties. In stakhanovism, she denounced a fetishism of productivity incompatible with the workers' well-being. In the economic management of the USSR, she made out technocratic characteristics akin to the ones current in capitalistic countries. As to international relationships, she saw that Stalin's country was developing a classical big power policy keen on national interest, in contradiction with its claim to care for the world proletariat. The Moscow trials comforted Simone in her idea that oppression does not only stem from economic reasons. Her critical remarks were to lead her to formally denying the Soviet Union its claim to being « the international motherland of workers ».



VISITES CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

SORTIE À PARIS, VENDREDI 3 AVRIL 2009
VISITE DES EXPOSITIONS VALADON-UTRILLO
ET L'EMPIRE DES CRINOLINES

L'épouse de notre confrère, M^{me} Françoise Vittu, commissaire de l'exposition, avait proposé une visite commentée de *L'Empire des crinolines* au palais Galliera. Tant qu'à aller à Paris, il valait la peine d'en profiter pour autre chose. Un sondage ayant révélé que l'exposition *Valadon-Utrillo* à la Pinacothèque recueillait les suffrages, c'est à 9, dont 3 épouses, que nous nous sommes retrouvés à la gare d'Orléans par ce beau matin du 3 avril.

Exposition très riche, bien présentée et bien éclairée, que la présentation Valadon-Utrillo par laquelle nous avons commencé. Le seul bémol à l'ensemble était l'affluence dans un endroit relativement étroit qui convenait certes aux toiles accrochées, mais s'avérait gênante dès qu'il s'agissait de lire les notices.

On ne peut s'empêcher d'avoir le cœur serré en voyant retracée la vie de Maurice Utrillo, la fulgurance de son essor artistique, suivi de la déchéance et de la baisse de qualité de sa production artistique après la guerre de 14. Il se dégage de la juxtaposition des toiles ici accrochées une impression de tristesse et de monotonie. Tristesse des rues sans joie, monotonie des thèmes sans cesse repris et qui révèlent l'étroitesse du périmètre de déplacement du peintre, restreint aux limites du quartier ou du village de peur qu'il n'aille, si l'on ose dire, puiser l'oubli dans les "flots sans honneur de quelque noir mélange".

L'exposition souligne bien le paradoxe de cette "famille" où le talent de la mère s'épanouit au fur et à mesure que décline celui du fils. Les toiles de Suzanne Valadon sont une révélation. On y perçoit certes nettement au début l'influence de Toulouse-Lautrec et de Degas, plus tard celle de Cézanne, puis de Matisse sur la fin. Mais les sujets sont originaux, la composition virile, le sens des couleurs profond. On découvre à quel point la légende courant sur la femme avait éclipsé la reconnaissance du talent de l'artiste. Cette exposition est une réhabilitation méritée.

Ce qui est présenté à Galliera est un somptueux ensemble de robes, robes de bal, robes d'été, robes de ville, agrémenté des accessoires tels que chapeaux bottines, éventails ou bijoux jugés alors indispensables à la séduction féminine et aux exigences de la vie en société. Il y avait là des pièces rares, venues du monde entier pour une exposition exceptionnelle, comme la seule robe de Worth encore en Europe, la robe à transformations de la duchesse de Cadore, une robe de bal de la princesse Metternich et puis des vêtements émouvants, tels qu'une robe de George Sand ou encore le corsage de celle que portait l'impératrice Eugénie le soir de l'attentat d'Orsini (la jupe, tachée de sang, n'existe plus).

L'érudition et la verve de M^{me} Vittu ont permis de voir vivre les femmes qui portaient ces robes, d'imaginer les circonstances dans lesquelles elles les revêtaient. Nous savons désormais comment étaient confectionnés les vêtements, l'utilisation des rubans, des "perles d'anguille", ou comment les motifs étaient découpés dans la pièce de tissu d'origine pour se superposer ensuite en volants. Nous avons vu comment d'ingénieux systèmes de tirettes permettaient aux ménagères prudentes de ne pas tacher le bas de leur robe si elles devaient sortir par temps de pluie ou de neige et aux cocottes de Constantin Guys, à la gantière d'Offenbach, d'attirer l'œil du passant "un peu plus haut que la bottine".

Ce qui surprend plus que la petitesse de la plupart des robes est l'arrondi des épaules et l'étroitesse du tour de taille. La robe a visiblement grandi depuis le Second Empire, mais surtout les épaules sont plus carrées (est-ce le seul effet du sport ?) et le corset lacé n'est plus là pour étouffer les femmes jusqu'à l'évanouissement.

Quant aux crinolines, nous les avons vues évoluer depuis les premières armatures de crin (d'où leur nom) des années 1845 jusqu'aux vastes montures en métal que permet de confectionner cet aluminium dont on vient de mettre au point la technologie. On s'amuse de penser que Thomson ou Peugeot ont d'abord été connus comme fabricants de ces étranges cages. On voit les expositions universelles promouvoir la création vestimentaire et faire de Paris pour longtemps la capitale de la mode. Déjà deux heures que nous suivons les explications passionnées et passionnantes de notre conférencière... nous n'avons pas vu le temps passer. Mais le musée ferme, il faut sortir et gagner le RER.

Gais et contents,
 Nous étions triomphants
 Rentrant à Orléans
 Le cœur à l'aise...

un peu tristes quand même d'avoir été si peu nombreux à profiter d'une occasion exceptionnelle de plonger dans l'Histoire concrète.

Gérard Hocmard

VISITE DE L'UNITÉ DE GESTION DES CRUES ET DES ÉTIAGES DU BASSIN DE LA LOIRE

Jeudi 25 juin 2009

L'Académie d'Orléans est naturellement intéressée par la place que tient la Loire dans les paysages, dans l'économie et dans la vie des habitants du Loiret, d'autant plus qu'Orléans héberge les principaux centres de décision qui interviennent dans la gestion du fleuve et de ses affluents : le Préfet de la région Centre, coordonnateur de l'État pour l'aménagement et la gestion des eaux dans le bassin Loire-Bretagne, l'Établissement public Loire, le Comité de bassin et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les Directions régionales des services concernés de l'État.

L'Académie ne pouvait donc manquer d'organiser une visite du Centre de prévision des crues et de gestion des étiages situé dans les locaux de la Direction régionale de l'environnement Centre (devenue Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - DREAL depuis le 1^{er} janvier 2010), 5 avenue Buffon à Orléans-La Source.

Le 25 juin 2009 à 14 h 30, une vingtaine de membres de l'Académie se sont retrouvés dans la salle de prévision opérationnelle accueillie, par M. Sylvain Chillou qui a présenté les moyens et les activités du Centre.

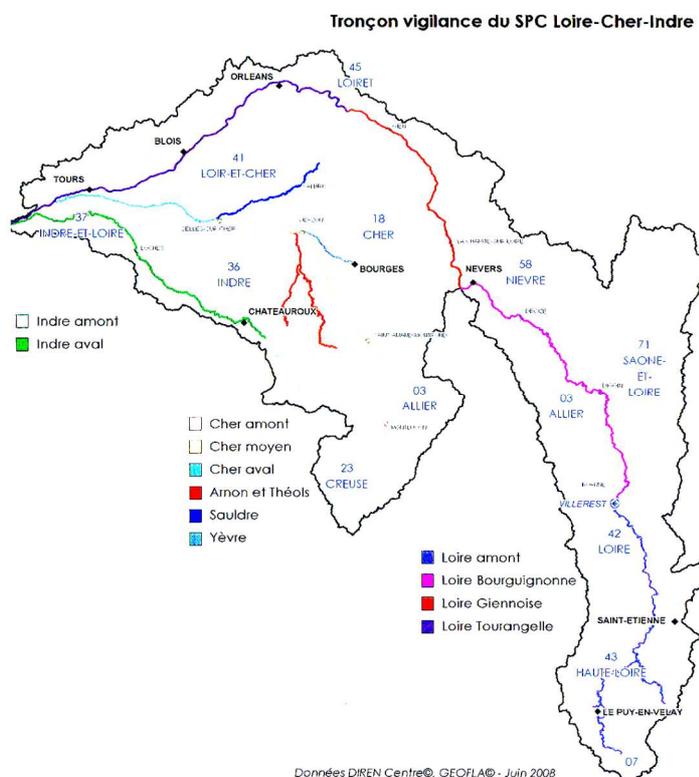
Il convient de préciser que la DREAL Centre est responsable du service de prévision des crues Loire-Cher-Indre : elle établit les cartes de vigilance crues.

Qu'est-ce que la "vigilance crues" ?

Contexte : La "vigilance crues" est fondée sur les mêmes principes que la vigilance météorologique mise en place par Météo France depuis 2001. Elle concerne les cours d'eau dont l'État prend en charge la mission réglementaire de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues.

Son objectif est d'informer tous les publics intéressés :

- particuliers ou professionnels, sous une forme simple et claire,
- les pouvoirs publics en charge de la sécurité civile (préfets et Maires), qui déclenchent l'alerte, lorsque c'est nécessaire, et mobilisent les moyens de secours.



Principe : Chaque cours d'eau inclus dans la vigilance crues, visible sur la carte de vigilance (ci-dessus) est divisé en tronçons. À chaque tronçon est affectée une couleur, vert, jaune orange ou rouge, selon le niveau d'attention nécessaire pour faire face au danger susceptible de se produire dans les heures ou les jours à venir.

La carte est accompagnée d'un bulletin d'information national et de bulletins d'information locaux. Ces bulletins précisent la chronologie et l'évolution des crues, en qualifient l'intensité et fournissent (si possible) des prévisions chiffrées pour quelques stations de référence. Ils contiennent également une indication des conséquences possibles, ainsi que des conseils de comportement définis par les Pouvoirs Publics, lorsque nécessaire.

Les bulletins sont associés aux cartes de même niveau. Pour accéder aux informations locales, cliquez à partir de la carte nationale sur le bassin concerné. Pour accéder aux courbes de hauteur et débit, cliquez sur la station voulue.¹



La salle de prévision (voir photo) centralise les données recueillies par le réseau CRISTAL (Centre Régional Informatisé par Système de Télémessures pour L'Aménagement de la Loire, voir la carte des stations de mesure automatisées) qui transmet les mesures de pluie sur le bassin versant et de débit des cours d'eau. Sa mise en place initiale a été réalisée simultanément avec la construction du barrage de Villerest sur la Loire, à 5 km à l'amont de Roanne, mis en service en 1985, lequel assure la double fonction d'écrêteur de crues et de soutien des étiages à l'aval, ainsi que du barrage de Naussac en Lozère sur le Donozau, petit affluent de l'Allier, consacré au soutien des étiages.

Le centre reçoit également les images radar du réseau de surveillance de Météo France qui donnent, en temps réel une mesure de la pluie et du déplacement des épisodes pluvieux.

Les données sont traitées par les appareils et applications informatiques (modèles mathématiques de prévision) dont dispose le centre pour prévoir les débits dans les différentes sections du cours de la Loire et de ses affluents pour en déduire les niveaux que les eaux pourront atteindre.

L'entretien et la surveillance des stations de mesure et les matériels du centre sont assurés par les spécialistes du service avec le concours éventuel de prestataires extérieurs. Le fonctionnement du centre, c'est-à-dire l'élaboration de prévisions et des bulletins d'information,



¹ Site national de la vigilance crue : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Site de la DREAL Centre : <http://www1.centre.ecologie.gouv.fr> rubrique : risques naturels/prévision.

est confié à des équipes de prévisionnistes recrutés notamment parmi les personnels de la Direction régionale (y compris les spécialistes évoqués précédemment), de l'Établissement public Loire, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, des services techniques de l'État, spécialement formés à cet effet.

Chaque semaine une équipe de cinq "prévisionnistes" est constituée pour assurer une permanence de 24 heures sur 24. Chaque membre de cette équipe ne doit pas s'éloigner au-delà d'un temps d'accès au centre de gestion de plus d'une demi-heure. Il dispose d'un moyen d'appel sécurisé qu'il doit garder sur lui. Lorsqu'un appareil enregistre une hauteur de pluie ou un débit dans une station supérieur à une valeur déterminée, un signal d'alerte est transmis au prévisionniste de premier rang qui doit se rendre sans délai au centre pour examiner les données recueillies et apprécier les mesures à prendre. Si l'alerte est confirmée, une permanence est organisée au centre 24 heures sur 24 avec les cinq prévisionnistes d'astreinte.

Le centre de gestion fournit également à l'équipe chargée de l'exploitation du barrage de Villerest, laquelle assure aussi une permanence en cas d'alerte de crue, les informations utiles pour procéder à l'écrêtement des crues de façon à utiliser au mieux le volume de la retenue disponible pour cette fonction (environ 100 Mm³ en permanence, 65 Mm³ supplémentaires² du 15 septembre au 1^{er} décembre durant la période où le risque de pluies cévenoles génératrices de crues importantes dans le haut bassin est le plus important).

La sécurité et la permanence du réseau et du centre, fondamentales pour la prévision et l'annonce des crues, sont assurées :

- au centre de gestion, par un groupe électrogène à démarrage automatique en cas de panne d'alimentation électrique,
- pour le recueil des données nécessaires aux prévisions, par des observateurs locaux spécialement "mobilisés" lors de fortes pluies annoncées chargés de relever les hauteurs d'eau atteintes dans les principales stations de mesure du cours d'eau et de les transmettre par tous moyens à leur disposition.

La prévision des crues est alors effectuée en se référant à des modèles établies à partir de l'analyse de crues antérieures dont la vitesse de progression a été enregistrée ainsi que le niveau atteint à la station suivante en tenant compte d'une évaluation des apports intermédiaires.

M. Picard souligne la technicité et la qualité de l'équipe qui assure le fonctionnement du centre de gestion, dont certains membres, encore présents, ont participé à la réalisation et à la modernisation du réseau. Il remercie M. Sylvain Chillou de son accueil.

Joseph Picard

² Le règlement d'eau du barrage prévoit de ramener la cote du plan d'eau à 304 mètres au 15 septembre en procédant si nécessaire à des lachures complémentaires dans le cas où les 65 Mm³ correspondants n'auraient pas été utilisés préalablement pour satisfaire les besoins du soutien des étiages de la Loire du fait d'un moindre déficit des débits naturels lorsque l'été est relativement humide.

VARIA

Prix Nobel de Physique 2009

Le mardi 6 octobre 2009, l'Académie royale des sciences de Suède a décerné le prix Nobel de Physique à Charles Kuen Kao (qui recevra la moitié du prix, 5 millions de couronnes suédoises (487.000 €) pour la mise au point de fibres optiques permettant la transmission de signaux lumineux numérisés sur des très longues distances. Technologie qui a entraîné une révolution à l'échelle planétaire dans les domaines de la communication, de l'information, de la transmission de données et de la télévision. George Elwood Smith et Willard Sterling Boyle ont reçu l'autre moitié du prix pour la mise au point du capteur CCD (Charge Coupled Device) (dispositif à transfert de charge) qui a révolutionné l'imagerie numérique.

Né en 1933 à Shanghai, Charles K. Kao, a vécu à Hong-Kong et il est de ce fait de nationalité anglaise. Il a également obtenu la nationalité américaine. Titulaire d'un doctorat d'ingénierie électrique obtenu en 1965 à l'Imperial College de Londres, il est entré aux "Engineering of Standard Telecommunications Laboratories" de Harlow (Sussex) où il a effectué des mises au point déterminantes sur les fibres optiques. Il a été vice-chancelier de l'Université chinoise de Hong-Kong avant de prendre sa retraite en 1996. Les fibres optiques sont de longues et fines fibres de verre à l'intérieur desquelles la lumière se propage. Ces guides de lumière étaient déjà utilisés dans les années 50 dans des endoscopes par exemple. La transmission de signaux à grande distance était limitée par deux facteurs : les réflexions sur les parois de la fibre qui introduisaient des modifications de phase des signaux et l'absorption par le verre qui en réduisait rapidement l'intensité. En 1966, Charles K. Kao démontra expérimentalement la possibilité de transmettre des signaux à grande distance en utilisant des fibres en silice ultra pure pour réduire l'absorption et une diode laser ou un laser comme source de lumière. Suivant le mode de propagation, la longueur du trajet et les longueurs d'onde lumineuses utilisées, les fibres optiques peuvent avoir des diamètres allant de 10 microns à une fraction de millimètre. Les premières fibres optiques furent fabriquées par la société Corning Glass Works aux États-Unis. Les câbles sont constitués de paquets de fibres très fines entourées d'une gaine d'indice de réfraction différent de celui de la silice. Les lasers émettent des faisceaux de lumière dite cohérente, très stables et strictement parallèles qui peuvent donc se propager sur de grandes distances sans pertes. La lumière émise par ces sources (longueur d'onde dans le rouge entre 1,2 et 1,5 micron) est modulée par les signaux à transmettre. À l'autre extrémité du câble un transducteur transforme les signaux lumineux en signaux électriques. On installe aujourd'hui des câbles de fibres optiques intercontinentaux, des câbles métropolitains, des câbles dans les villes, dans les entreprises, etc, câbles qui doublent ou le plus souvent remplacent les câbles coaxiaux à âme métallique. Les câbles de fibres optiques ont le très grand avantage de pouvoir transmettre simultanément un très grand nombre de signaux numériques (le nombre de signaux transmis est d'autant plus élevé que la fréquence de l'onde porteuse (ici une onde lumineuse) est plus élevée) (plusieurs millions de conversations téléphoniques simultanées) avec des pertes très faibles, une vitesse de transmission très élevée et sur de grandes distances et à l'abri de perturbations électromagnétiques. Une seule paire de fibres optiques permet de transmettre des débits qui peuvent aller de dizaines de Gigabits/s (10^9 bits/s) à plusieurs Terabits/s (10^{12} bits/s) sur des milliers de kms. France Telecom et Alcatel vont construire un câble fibre optique sous-marin entre la France et l'Afrique de l'Ouest long de 17 000 km qui aura un débit 40 gigabits/s. De plus en plus de citoyens peuvent bénéficier du "triple play" par fibre optique : téléphone, Internet haut débit (100 Mbits/s) et télévision. Les fibres optiques sont utilisées dans divers domaines : médecine, industrie, publicité, etc, comme guides de lumière dans les systèmes complexes ou difficilement accessibles ou supports de transmission de signaux (son, hifi, signaux numériques)

George Elwood Smith (79 ans, américain) et Willard Sterling Boyle (85 ans, canadien-américain) ont été récompensés pour leur invention d'un capteur de lumière appelé CCD (Charge-Coupled Device) (dispositif à transfert de charge) qui a permis un essor considérable de l'imagerie numérique. George E. Smith a obtenu un doctorat de physique de l'Université de Chicago en 1959 et il a ensuite travaillé dans les laboratoires de la compagnie Bell à Murray Hill (New Jersey) jusqu'à sa retraite en 1986. Willard S. Boyle, né au Canada, a obtenu son doctorat de physique en 1956 à l'Université MacGill (Montréal). En 1953, il rejoint les "Bell Labs" où il va participer à la mise au point du premier laser continu à rubis pour prendre ensuite la responsabilité des études spatiales. Il revient à la physique et collabore avec George E. Smith à la mise au point du CCD. Ce détecteur utilise l'effet photoélectrique mis en équation par Einstein en 1905 : l'irradiation lumineuse (longueur d'onde adaptée) d'une interface (jonction) entre un métal et un semi-conducteur ou de deux semi-conducteurs (à base de silicium) provoque l'éjection d'électrons qui engendre le passage d'un courant électrique dans un circuit fermé. La surface photosensible d'un capteur CCD de quelques cm² (par ex. celui d'un appareil photo) est constituée d'une juxtaposition d'éléments détecteurs semi-conducteurs de quelques microns isolés entre eux. Chaque élément pouvant être défini comme un pixel pour l'image formée sur cette surface. Une grille conductrice collecte à très grande vitesse et dans un ordre donné les électrons émis par ces différents éléments. Un traitement numérique des informations électriques recueillies permet de reconstituer une image sur un écran à cristaux liquides. Pour obtenir des images en couleur une mosaïque de filtres colorés est déposée sur le capteur (dépôts en couche mince de substance à base d'oxydes de silicium), de telle sorte que chaque cellule de ce capteur ne perçoive qu'une des trois composantes de la lumière, généralement rouge, verte et bleue. Le développement à grande échelle de la technologie très pointue de fabrication de ces capteurs a amené au déferlement que nous connaissons des appareils photos numériques, caméras numériques et de multiples dispositifs de capture d'images. Un appareil photo très courant du commerce a une résolution de 3 à 4 mégapixels. Les appareils plus haut de gamme atteignent une résolution de 12 mégapixels. Le télescope spatial Hubble est équipé de telles caméras.

Une technologie un peu différente est utilisée dans les capteurs photosensibles CMOS (Complementary Metal Oxide Semiconductor) utilisés par exemple dans les Webcam (petites caméras associées à des ordinateurs). Certains appareils photo haut de gamme Canon sont équipés de CMOS.

Le prix Nobel de Physique 2009 récompense des inventions technologiques dont les origines remontent à plusieurs dizaines d'années (voir l'âge des récipiendaires) mais qui ont pris aujourd'hui une importance considérable dans notre société de la communication, de l'information et de l'image.

Marius Ptak

Prix Nobel de chimie 2009

La structure et la fonction du ribosome

Venkatraman Ramakrishnan est américain ; il est né en 1952 à Chidambaram, Tamil Nadu, Inde. Docteur en Physique en 1976, Université de l'Ohio, USA. Chef de groupe à la Division des études structurales, MRC Laboratory of Molecular Biology, Cambridge, Royaume-Uni.

www.mrc-lmb.cam.ac.uk/ribo/homepage/ramak/index.html

Thomas A. Steitz est américain ; il est né en 1940 à Milwaukee, WI, USA. Docteur en biologie moléculaire et biochimie en 1966, Université Harvard, MA, USA. Professeur de biophysique moléculaire, de biochimie, Howard Hughes Medical Institute, Université de Yale, CT, USA.

www.mbb.yale.edu/faculty/pages/steitzt.html

E. Ada Yonath est israélienne ; elle est née en 1939 à Jérusalem, Israël. Docteur en cristallographie par rayons X en 1968, Institut Weizmann, Rehovot, Israël. Martin S. et Helen Kimmel, Professeur de Biologie Structurale et directrice du Centre *Helen & Milton A. Kimmelman* pour la Structure des Biomolécules au Weizmann Institute, Israël.

www.weizmann.ac.il/sb/faculty_pages/Yonath/home.html

1° De l'ADN à l'ARN et aux protéines.

Chaque cellule vivante contient le génome de l'organisme sous forme d'un ou plusieurs chromosomes. Les chromosomes sont faits d'ADN (acide désoxyribonucléique) associé à de nombreuses protéines. Cet ADN est, en fonction des besoins, utilisé partiellement pour synthétiser des ARN (**transcription**). Certains de ces ARN sont utilisés pour construire les ribosomes, véritables fabriques à protéines. Les protéines sont des chaînes plus ou moins longues constituées par l'accrochage des acides aminés l'un après l'autre. D'autres ARN sont utilisés pour amener les acides aminés dans les ribosomes. D'autres sont des éléments de régulation de la vie cellulaire. Enfin d'autres encore sont les ARN messagers qui transportent les messages géniques de l'ADN chromosomique pour synthétiser les protéines (**traduction**).

2° Le ribosome

Un ribosome (**Figure 1**) comprend 2 unités : la 30 S et la 50 S. Ces 2 unités s'assemblent en chevauchant l'ARN messager et le ribosome va glisser sur l'ARN messager permettant la lecture du « message » et guidant l'addition des acides aminés l'un après l'autre dans un respect absolu de la séquence dictée par le gène (**Figure 2**)

3° La structure du ribosome

Les lauréats ont contribué de façon décisive à la description complète des ribosomes, à leur structure dans l'espace (**Figure 3**) et à l'organisation des protéines et des ARN qui les constituent, et enfin ils ont élucidé le mécanisme de synthèse des protéines à l'échelle atomique. Pour cela, ils ont utilisé la cristallographie aux rayons X pour cartographier la position de chacun des centaines de milliers d'atomes qui composent le ribosome.

4° Le ribosome, cible de nombreux antibiotiques

En outre, les ribosomes sont aussi une cible majeure pour de nombreux antibiotiques anciens et

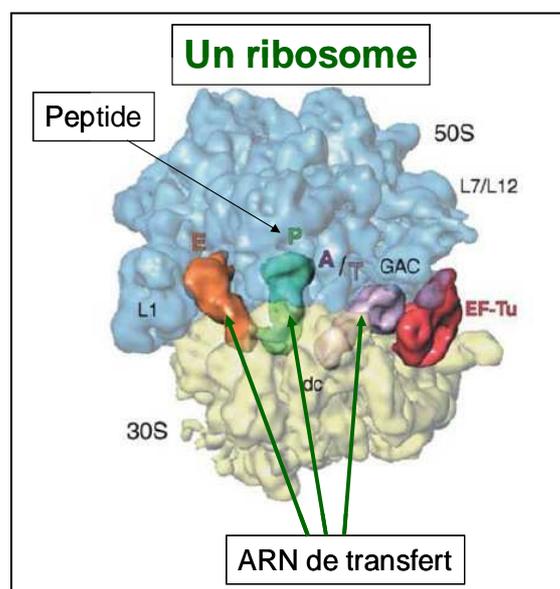


Figure 1 - Le ribosome est constitué de 2 unités : l'unité 30 S (verdâtre) et l'unité 50 S (bleuâtre). Le ribosome fixe des ARN de transfert, éléments clés de la synthèse des protéines par addition des acides aminés l'un après l'autre depuis le premier jusqu'au dernier. L'ARN messager (voyez la figure suivante) n'a pas été représenté sur cette figure.

http://nobelprize.org/nobel_prizes/chemistry/laur

nouveaux. Les lauréats ont en outre étudié la fixation des antibiotiques aux ribosomes (**Figure 4**) et ouvert la voie à la découverte de nouveaux antibiotiques qui, en inhibant la synthèse des protéines bactériennes, entraînent leur mort.

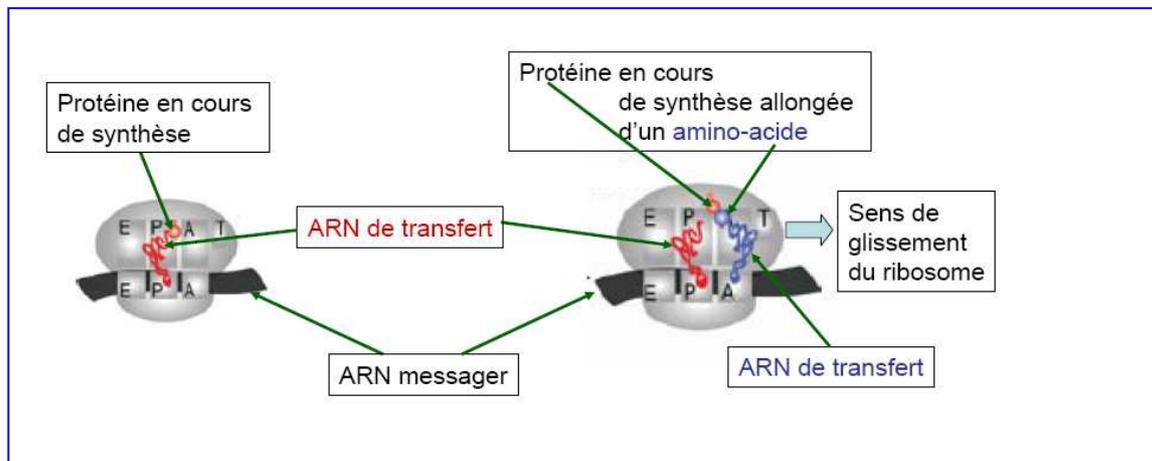


Figure 2 - La protéine en cours de synthèse est liée à un petit ARN (ARN de transfert) en L.

À gauche : le complexe ribosome (en gris) + protéine liée à un ARN de transfert + ARN messager.

À droite : un instant plus tard : le complexe contient un 2^e ARN de transfert qui porte un amino-acide sur lequel s'est greffé la protéine en cours de synthèse. Le 1^{er} ARN de transfert est déchargé et est prêt à quitter le complexe lorsque le ribosome glissera vers la droite sur l'ARN messager. E, P, A sont respectivement les sites de fixation d'un ARN de transfert chargé d'un acide aminé (A), d'un ARN de transfert chargé de la protéine en cours de synthèse (P) et de l'ARN de transfert déchargé (E)

Figure 3 - La sous unité 50 S vue avec une résolution de 0,1 nm. Le nm (nanomètre) est un milliardième de mètre. À droite, les tresses bleuâtres sont de l'ARN ribosomique et les éléments jaunâtres sont des protéines intrinsèques de l'unité 50 S.

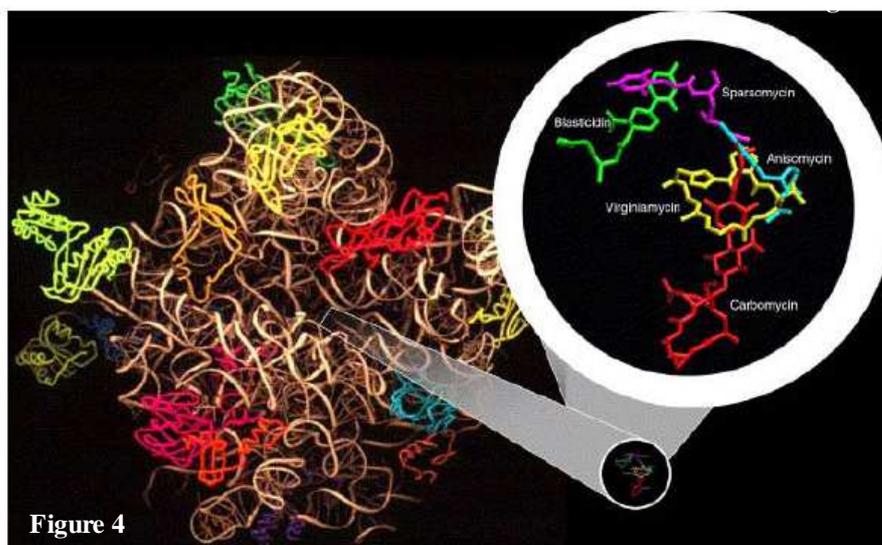
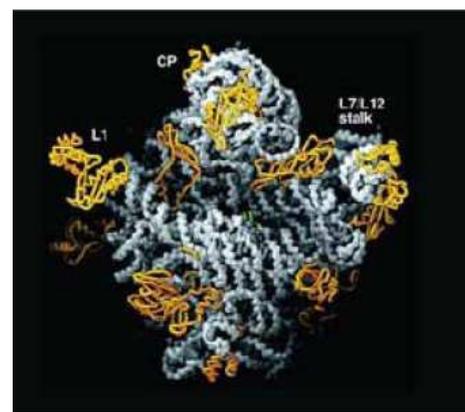


Figure 4

Figure 4 - L'enzyme qui catalyse la synthèse des protéines au sein de l'unité ribosomique 50 S est inhibée par une série d'antibiotiques qui se fixent d'une façon précise sur elle, positions qui ont été déterminées de façon exquise par les travaux des trois lauréats (études cristallographiques).

Antibiotiques

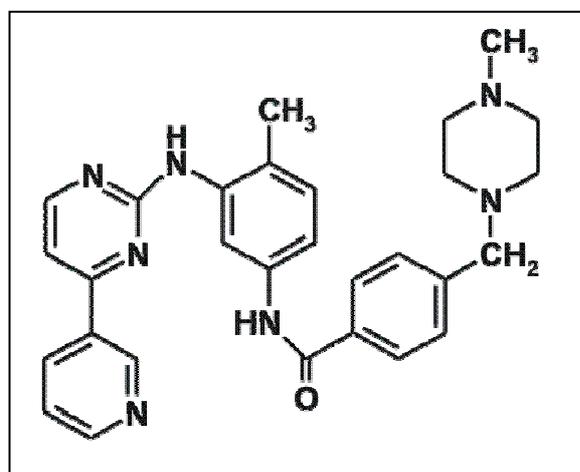
Sparsomycine
Blasticidine
Anisomycine
Virginiamycine
Carbomycine

Prix Lasker de médecine clinique 2009

La découverte d'un médicament anticancéreux qui guérit une grande majorité de patients atteints de leucémie myéloïde chronique.

Voici les 3 lauréats : Brian J. Drucker, *Oregon Health & Science University*, Nicholas B. Lydon, précédemment chez Novartis, et Charles L. Sawyers, *Memorial Sloan-Kettering Cancer Center*.

Ces trois scientifiques ont obtenu le prix Lasker-clinique (Lasker-DeBakey) pour le développement d'un traitement de la leucémie myéloïde chronique grâce à une molécule : l'**Imatinib (Gleevec)**, sélectionnée sur la base de sa spécificité vis-à-vis d'une enzyme (une tyrosine kinase) propre à cette pathologie. Ce médicament permet de transformer un cancer mortel en une maladie chronique gérable.

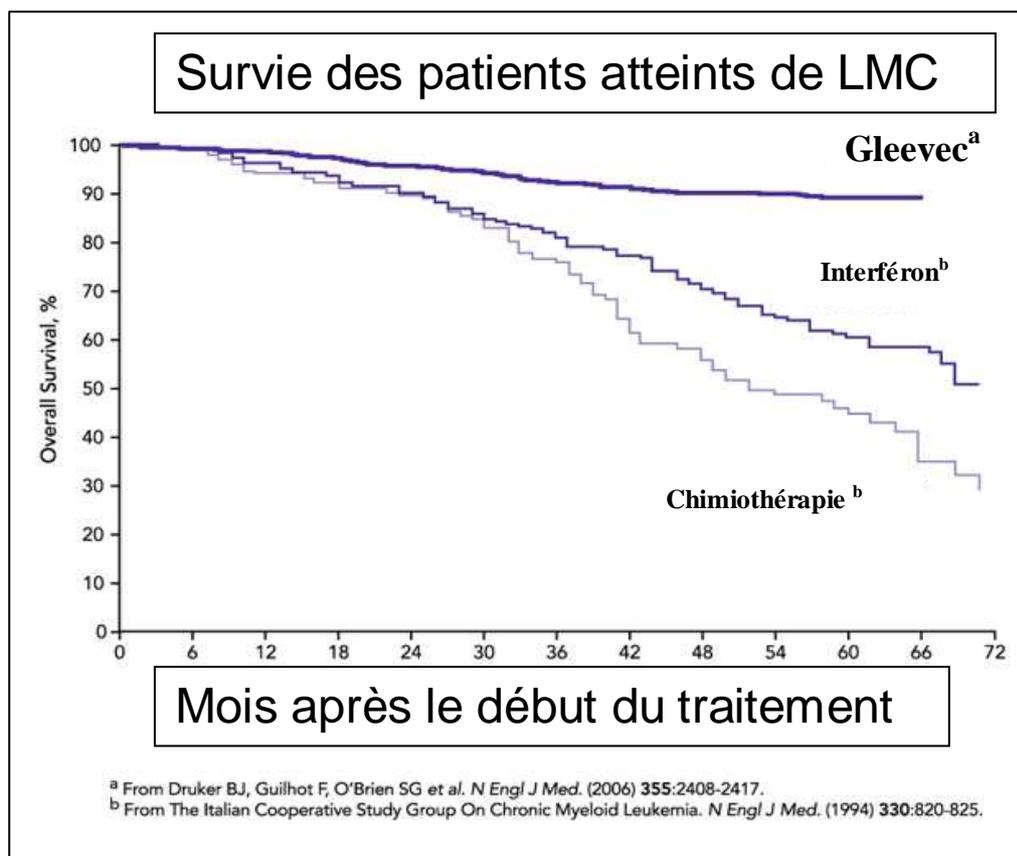


Dans la première phase de la leucémie myéloïde chronique (LMC), l'organisme accumule trop de globules blancs, mais ces cellules deviennent matures et fonctionnent correctement, et les symptômes ne sont pas graves. Sans traitement, la maladie progresse, sur une période de plusieurs années, vers une « crise blastique », au cours de laquelle beaucoup de cellules immatures du sang et de la moelle osseuse s'accumulent et entraînent rapidement la mort du patient.

HISTORIQUE

En 1960, Peter Nowell et Janet Rowley avaient montré que les patients atteints de LMC avaient un chromosome 22 anormalement petit : le « chromosome Philadelphie ». Il a été montré qu'il s'agissait d'un réarrangement entre les chromosomes 9 et 22 : un gène (le gène Abelson du ch. 9) avait fusionné avec une région du chromosome 22 appelée BCR. Le gène ainsi obtenu code une enzyme appelée tyrosine-kinase qui catalyse la fixation d'un groupement phosphate sur la tyrosine de protéines clés de la multiplication cellulaire. Cette enzyme anormale fonctionne de façon non régulée et provoque la prolifération des cellules lymphoïdes induisant une LMC.

Les traitements avant l'**Imatinib** (Gleevec) incluaient une greffe de moelle osseuse (lorsque cela était possible) et l'utilisation de l'interféron. Ce dernier traitement prolonge la survie en moyenne d'environ deux ans mais a des effets secondaires graves. Aujourd'hui 90 pour cent des patients traités par l'**Imatinib** ont une survie à plus de cinq ans.



Courbe de la survie globale des patients non traités ou traité par une chimiothérapie traditionnelle, par l'interféron ou par le Gleevec.

Un outil précieux

Après 1980, Lydon à Ciba-Geigy a été impliqué dans un programme de recherche visant à cribler de nombreuses molécules pour trouver un composé prometteur (tête de séries) ayant une activité inhibitrice des tyrosine-kinases. Cette équipe a utilisé un outil de détection de la **tyrosine phosphatée** (le produit de l'action des tyrosines kinases) mis au point par Druker : il s'agit d'un anticorps spécifique permettant de détecter les protéines phosphatées dans les cellules.

Une expérimentation animale prometteuse

En 1993, Druker a créé son propre laboratoire, avec un seul objectif en tête : trouver une entreprise possédant un inhibiteur de BCR-ABL kinase à fins de développement au niveau clinique chez les patients atteints de LMC. Il a contacté Lydon, qui lui a envoyé plusieurs composés. En 1996, Druker et Lydon ont découvert que l'**Imatinib** (Gleevec) tue des cellules dont la multiplication *in vitro* dépend de BCR-ABL mais pas une lignée cellulaire qui dépend d'une autre tyrosine kinase, v-SRC. Sans **Imatinib** les 2 types de cellules induisent des tumeurs chez la souris, mais traitées par l'Imatinib seules les cellules BCR-ABL (pas les cellules dépendant de v-SRC) perdent leur capacité à induire des tumeurs.

Des essais cliniques originaux

C'est alors que Charles Sawyers renforce l'équipe pour les essais cliniques. Plutôt que de mesurer la réduction du nombre de globules blancs, ils ont décidé de suivre l'activité de BCR-ABL dans les cellules sanguines.

Des freins politico-économiques

Malheureusement, Ciba-Geigy fusionne avec Sandoz pour former Novartis, et Lydon quitte l'entreprise. En déployant force efforts et diplomatie, Druker, Sawyers, *et al.* ont finalement obtenu le feu vert pour commencer un essai clinique, qui a débuté en juin 1998.

Des résultats cliniques surprenants

Le Gleevec a diminué l'apparition de nouveaux lymphocytes BCR-ABL. Dans un tiers des patients, le nombre de cellules de moelle osseuse avec le chromosome Philadelphie a chuté après environ six mois de traitement. Les patients n'ont souffert que d'effets secondaires bénins. Au cours d'essais ultérieurs à grande échelle, les auteurs ont vu des patients à l'article de la mort quitter l'hôpital une semaine après avoir reçu leur première dose de Gleevec.

En mai 2001, moins de trois ans après le début de la première étude clinique, la FDA a approuvé le médicament.

Apparition de résistance à l'Imatinib et mise au point du desatinib

Certains patients ont développé une résistance à l'**Imatinib** et Sawyers a voulu savoir pourquoi. Chez les patients qui ont rechuté, le Gleevec n'inhibe plus l'activité BCR-ABL : l'enzyme elle-même avait changé pendant le traitement (mutation). Dans des études ultérieures, Sawyers a réussi en un temps record, avec des scientifiques de Bristol Myers Squibb, à créer un nouveau médicament le **desatinib** (Sprycel) qui se fixe et inhibe BCR-ABL y compris la forme mutante résistant à Imatinib. Rapidement, grâce à des essais cliniques, Sprycel a été approuvé par la FDA pour les patients présentant une résistance au Gleevec.

Extension de l'utilisation d'Imatinib à 2 autres types de cancer

Gleevec inhibe deux autres tyrosine-kinases impliquées dans deux autres pathologies : des tumeurs stromales gastro-intestinales (GIST) et le syndrome hyper-éosinophilique (HES), pathologies causées respectivement par des formes activées de c-kit et PDGFR.

Passeport pour le futur

Environ 120.000 patients atteints de LMC et 28.000 patients atteints de GIST sont actuellement traités par Gleevec dans le monde entier. Le travail des trois lauréats a servi de modèle et aujourd'hui des centaines de médicaments anticancéreux sélectionnés pour leur spécificité vis-à-vis d'une enzyme cible sont à l'étude, des dizaines ont déjà été approuvées.

Michel Monsigny, adapté de l'article de Evelyn Strauss, Ph.D. Voyez le site de la Fondation Lasker :

http://www.laskerfoundation.org/awards/2009_c_description.htm

Prix Lasker 2009 de la recherche médicale

Le prix **Albert Lasker 2009 pour la recherche médicale fondamentale** a été attribué à John Gurdon (Université de Cambridge, RU) et à Shinya Yamanaka (Université de Kyoto, Japon et UCSF, Université de Californie à San Francisco, USA) pour les brillants résultats de leurs recherches sur les cellules souches - plus précisément, pour leurs travaux sur la reprogrammation de cellules adultes en cellules souches embryonnaires (Cellules souches pluripotentes induites ou CSPi).

John Gurdon a publié plus de 200 articles. Il a commencé ses travaux sur la reprogrammation de l'ADN des grenouilles adultes dans les années 50. Gurdon a généré de nouveaux têtards en transférant le noyau de cellules de la peau ou de cellules intestinales de grenouilles adultes dans un ovule. Ses travaux ont permis des avancées majeures dans le domaine des cellules souches, avec, en particulier, la création de Dolly - le premier animal cloné à partir d'une cellule différenciée d'un mammifère adulte et, plus récemment l'obtention, sans transfert de noyau ni ovule, de cellules souches pluripotentes à partir de cellules adultes.

- Gurdon, J. B., T. R. Elsdale, et al. (1958). "Sexually mature individuals of *Xenopus laevis* from the transplantation of single somatic nuclei." *Nature*, **182**, 64-65
- Gurdon JB (2006) From nuclear transfer to nuclear reprogramming: the reversal of cell differentiation. *Ann. Rev. Cell Devel. Biol.*, **22**,1-22
- Gurdon JB and Melton DA (2009) Nuclear reprogramming in cells. *Science* **322**, 1811-1815

En 2006, Yamanaka et ses collaborateurs ont ouvert une nouvelle page dans l'aventure du clonage en montrant que des cellules adultes de souris pouvaient être reprogrammées simplement en faisant exprimer quatre facteurs de transcription (petites protéines de régulation cellulaire) dans des cellules adultes. Des cellules de peau de souris adultes ont ainsi été transformées en cellules souches embryonnaires pluripotentes que l'on appelle « cellules souches pluripotentes induites » ou cellules SPi. La technique de Yamanaka diffère de celle de Gurdon en ce sens qu'il n'y a pas transfert d'un noyau dans un ovule énucléé (ovule duquel le noyau a été extrait) mais que c'est la cellule adulte elle-même qui redevient une cellule embryonnaire primitive. Ces cellules SPi sont capables de se diviser activement et de donner naissance à divers tissus en fonction des conditions de culture utilisées.

Yamanaka a utilisé un principe de thérapie génique en utilisant un rétrovirus transportant les gènes des 4 facteurs requis dont un oncogène. Son article princeps, paru dans *Cell* (un périodique scientifique de très haut niveau) en 2006, décrit sa technique de reprogrammation en utilisant des fibroblastes de souris et a déjà été cité 950 fois, ce qui est tout à fait considérable et exceptionnel. Depuis, Yamanaka a montré que non seulement d'autres cellules de souris mais aussi des cellules humaines pouvaient être ainsi reprogrammées. En outre, Yamanaka a montré qu'il était possible d'obtenir des cellules SPi sans utiliser un rétrovirus comme vecteur et en n'utilisant que des facteurs non oncogéniques.

- Takahashi K, Yamanaka S. Induction of pluripotent stem cells from mouse embryonic and adult fibroblast cultures by defined factors. *Cell* **126**: 663–676, 2006.

- Takahashi K, Tanabe K, Ohnuki M, Narita M, Ichisaka T, Tomoda K, Yamanaka S. Induction of pluripotent stem cells from adult human fibroblasts by defined factors. *Cell* **131**: 861–872, 2007.
- Okita K, Nakagawa M, Hyenjong H, Ichisaka T, Yamanaka S. Generation of mouse induced pluripotent stem cells without viral vectors. *Science* **322**(5903): 949–953, 2008.
- Aoi T, Yae K, Nakagawa M, Ichisaka T, Okita K, Takahashi K, Chiba T, Yamanaka S. Generation of pluripotent stem cells from adult mouse liver and stomach cells. *Science* **321**: 699–702, 2008.
- Nakagawa M, Koyanagi M, Tanabe K, Takahashi K, Ichisaka T, Aoi T, Okita K, Mochiduki Y, Takizawa N, Yamanaka S. Generation of induced pluripotent stem cells without Myc from mouse and human fibroblasts. *Nat Biotechnol* **26**: 101–106, 2008.
- Yamanaka S. A fresh look at iPS cells. *Cell* **137**: 13–17, 2009.

D'après George Daley, un spécialiste des cellules souches (The Harvard Stem Cell Institute, Boston, USA) : « **Gurdon a ouvert le domaine du clonage pour les décennies passées, et Yamanaka ouvre le domaine des cellules souches pluripotentes pour les décennies à venir** ».

Michel Monsigny

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Le Face-à-face islam – chrétienté, quel destin pour l'Europe par Claude Sicard, éditeur François Xavier de Guibert, 15 janvier 2009, 384 pages.

La Vie dans l'univers, entre mythes et réalités par André Brack et Fiorella Coliolo, éditeur La Martinière Eds Dc, mars 2009, 128 pages.

D. H. Lawrence – *Le Serpent à plumes*, traduction de Gérard Hocmard, édition du Rocher, octobre 2009.

HOMMAGES

Sophie DUPUY-TRUELLE¹ (1963-2009)

Sophie Dupuy-Trudelle aura passé telle un météore parmi nous, et, en utilisant cette comparaison, je ne pense pas seulement à la rapidité de *son* passage, mais aussi à l'éclat de celui-ci. Élue en 2005, avec pour parrains Jacqueline Suttin et M^{gr} Madelin, elle vient de nous quitter en février en nous laissant un profond sentiment de vide et d'injustice au regard de son âge et des promesses qu'elle n'a pas pu tenir. Toute mort scandalise, celle qui fauche des êtres jeunes plus que d'autres, parce qu'elle bouleverse les repères de temps et nous confronte à l'arbitraire du destin.

Elle était née à Bordeaux, y avait fait ses études, passant une double licence en philosophie et en lettres classiques après un détour par la khâgne de Louis-le-Grand et deux admissibilités à l'École Normale Supérieure de Sèvres. Optant finalement pour la philosophie, elle avait passé l'agrégation en 1987 et, tout en menant sa carrière de professeur dans divers lycées de Bordeaux, avait entrepris aussitôt une thèse de doctorat sur *L'Intellectualisme de Saint Augustin à Cassiciacum. Étude des trois premiers dialogues*. Brillante et originale, cette thèse, soutenue en Sorbonne en 1997, lui avait valu sur le moment une mention très bien avec félicitations du jury à l'unanimité et l'année suivante une bourse de trois ans de la Communauté européenne et un *fellowship* en philosophie ancienne à l'université d'Utrecht.

Aussitôt après son doctorat, elle avait été amenée à participer à l'édition des œuvres complètes de saint Augustin dans la bibliothèque de la Pléiade et avait notamment fourni les notices, traductions et notes des sept premiers traités publiés dans le tome I, ainsi que les notices traductions et notes des quinze livres du traité sur *La Trinité*, paru dans le tome III.

Le fruit de son séjour à Utrecht fut un important rapport sur *La philosophie ancienne et son enseignement en France et en Hollande : perspectives de synthèse européenne*, qui a contribué au rapprochement des stratégies d'enseignements de la philosophie dans l'Union européenne.

Parallèlement à son enseignement et à ses recherches en vue du doctorat, elle avait effectué, de 1989 à 1993, quatre ans d'études de chant au conservatoire de Bordeaux, dans la classe d'un des grands barytons de ce siècle, Robert Massard, dont certains d'entre nous ont encore la voix dans l'oreille pour ses interprétations des grands rôles du répertoire. Passionnée de chant, d'opéra, de théâtre, de peinture aussi autant que portée par le goût du beau, du vrai et des choses de la pensée, rendant à l'amitié un culte sincère et généreux, Sophie incarnait la vie sous tous ses aspects les plus nobles et dans toute sa plénitude.

"Homme libre, toujours tu chériras la mer", dit le poète. Signe, peut-être de sa liberté, Sophie adorait la mer, les vagues le long des plages de son sud-ouest comme le clapet de la Méditerranée. Elle en rêvait souvent et a trouvé particulièrement difficile, les derniers temps, de ne pouvoir espérer la revoir.

¹ Séance du 16 avril 2009.

Elle luttait déjà courageusement contre le cancer lorsqu'elle a rejoint nos rangs. Mais à ce moment-là, elle gagnait encore des batailles et participait à nos travaux pendant les trêves. Cela lui était malheureusement devenu impossible depuis plus d'un an, mais nous avait auparavant valu des interventions brillantes, érudites, toujours solidement argumentées et pertinentes.

Sophie pétillait d'humour et sa soif de vivre était roborative. Nous avons encore tous dans les oreilles sa voix gourmande et son rire communicatif.

Personnalité généreuse, franche et droite, comme on voudrait en rencontrer davantage, elle dissipait par sa simple présence rayonnante tout relent de fourberie, de bassesse et de méchanceté là où elle passait. Les amitiés variées et nombreuses qu'elle a su nouer et le chagrin de ses amis, de ses élèves, témoignent assez du rayonnement qui était le sien.

Nous ne pouvons en tout cas que saluer son courage. Bien décidée à regarder la mort en face et à jouer aux échecs avec elle jusqu'à l'aube, Sophie a su faire attendre la faucheuse jusqu'à ce qu'elle ait mis le point final au roman par lequel elle réglait ses comptes avec elle.

À sa famille, à son époux Claude Trudelle, à sa fille Philomène, permettez-moi de redire, en votre nom, l'admiration que nous portions à Sophie et la part que nous prenons à leur deuil. Ce deuil est aussi le nôtre et je vous invite à observer une minute de silence à la mémoire de notre jeune consœur.

Gérard Hocmard

JACQUES PELLETIER (1918 – 2009)

C'était un jeudi de l'année 1991, jour de séance à la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. J'y venais pour la première fois. J'étais sur le seuil de cette salle, à la recherche d'une place, dans l'indifférence générale. Cependant, en regardant mieux, je vis à proximité de moi un visage qui me souriait ainsi qu'une chaise vide. Je m'approchai et demandai à ce monsieur aimable si je pouvais m'asseoir à côté de lui. C'est ainsi que commença une amitié durable qui me conduit à évoquer devant vous, ce soir, en présence de deux de ses trois petits-enfants, Leïla et Elie, venus spécialement à Orléans pour la circonstance, le souvenir de cet homme de bien que fut Jacques Pelletier qui nous a quittés le 6 décembre dernier. Samuel, actuellement à l'étranger, ainsi que Koman, son gendre, en poste à La Réunion, sont avec nous par la pensée.

Jacques naît à Orléans, rue du Dévidet, dans le quartier Saint Euverte, le 1^{er} février 1918. Ses parents sont de condition modeste : son père est employé municipal et sa mère au foyer. Ils ont déjà un fils de près de 20 ans et cette différence d'âge fera que Jacques se sentira longtemps enfant unique entre des parents âgés. Il ne découvrira son frère aîné qu'à l'âge adulte, partageant avec lui son goût pour la musique.

Il fréquente l'école Saint-Marc, puis le collège Benjamin Franklin - qui était alors une école primaire supérieure - dans la section industrielle. Ses bulletins disent de lui que c'est "un excellent élève travailleur, qui s'intéresse à toutes les disciplines". À 15 ans, il obtient son brevet. Mais il n'est pas question de poursuivre d'autres études. Ses parents souhaitent qu'il gagne sa vie et il est embauché dans les services de la ville comme assistant dessinateur. Tout en travaillant, il suit les cours du soir. Puis, il accomplit son service militaire, est mobilisé et obtiendra ainsi la médaille commémorative de la guerre de 1939-1945.

Après sa démobilisation, il réintègre les services de la ville, puis il décide d'améliorer sa situation et de 1945 à 1947, il suivra les cours de l'Institut d'Urbanisme à Paris, ce qui lui permet d'être nommé en 1948 ingénieur subdivisionnaire adjoint au service d'architecture de la ville d'Orléans et de commencer une carrière au service de cette cité à laquelle il est si attaché. Le sujet de la thèse qu'il soutient en 1952 en est un exemple. C'est *L'étude et l'aménagement des vieux quartiers d'Orléans*. Thème toujours d'actualité plus de 50 ans après.

Jacques est heureux professionnellement. Mais aussi personnellement. Il a épousé en 1947 Marie-Louise qui a étudié le dessin, la peinture. Elle est professeur à Paris, également à l'Institut d'Art Visuel à Orléans. Elle sera aussi membre de la Société des Artistes Orléanais. Elle lui apporte soutien et gaieté qui éclairent sa vie. Ils habitent rue de Bellebat. Bientôt, une petite fille, Lucile, naîtra, d'abord source de beaucoup de joies, puis plus tard de multiples soucis.

Mais, pour le moment, nous en sommes à l'époque où Jacques va travailler à la reconstruction de sa ville, à sa modernisation. Il participe à nombre de réalisations : la rue Royale, la place du Martroi, le théâtre, le restaurant municipal, la salle Gérard Philippe. Dans cette liste, il ne faut pas oublier la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier dont il propose le sauvetage à Roger Secrétain, ce maire pour lequel il avait tellement d'admiration. Il nous détailla la campagne de restauration dans une communication de mai 1996. Chaque fois que j'entre dans ce haut-lieu culturel d'Orléans, j'ai une pensée pour notre ami.

Inscrit à l'ordre des architectes en 1955, il occupera plusieurs fonctions qui montrent la reconnaissance de sa compétence. Il est conseiller régional de l'ordre, membre de la société des Urbanistes, membre du Comité départemental de l'Inventaire des Monuments et Richesses artistiques du Loiret, professeur à l'Institut d'Art Visuel et au Centre de Formation des

personnels communaux. Il est aussi nommé expert auprès des tribunaux. Au niveau municipal, il est promu architecte principal et reçoit en 1981 la médaille d'honneur départementale et communale en or.

C'est en décembre 1982 que cette carrière longue de près de 50 ans et riche d'activité se termine. Jacques Douffiagues, devenu maire à la suite du décès de Gaston Galloux, prononce le discours de départ du « doyen des agents municipaux ». Ils se retrouveront peu de temps après, car le jeune retraité accepte de figurer sur la liste "Ensemble pour Orléans". Il sera donc conseiller municipal de 1983 à 1989. Une fonction qu'il assumera avec conscience, avec sérieux, dans le souci du bien de sa ville.

Cette page tournée, il apporte sa collaboration à deux associations qui lui sont chères : la Société archéologique et historique de l'Orléanais et notre Académie. En ce qui concerne la première dont il est membre depuis 1948, il participe activement à ses travaux de 1989 à 1997, année au cours de laquelle il succède à Jacques Debal. En prenant ses fonctions de président, qu'il assumera pendant trois ans, il dit : "Je me suis toujours intéressé à la ville d'Orléans, à son histoire, à l'évolution de son urbanisme. Une ville représente à mes yeux un corps vivant".

Pour ce qui est de notre compagnie, admis en 1980 avec le parrainage de MM. Dalgues, Lahontaa et Marmin, membres ô combien éminents, il est titularisé en 1991 après une communication sur l'hôtel Groslot, sujet qu'il reprendra lors de sa huitième et dernière communication en 1999. Entre-temps, la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans est devenue en 1997 Académie. Il fait partie de son premier conseil d'administration et en présidera la première réunion en tant que doyen d'âge.

Mais, bientôt, le malheur s'abat sur lui. La mort accidentelle de Marie-Louise en 1998 est une épreuve qu'il ne parvient pas à surmonter. Le coup fatal lui est donné par la disparition subite de Lucile et c'est l'anéantissement, en dépit de l'affection profonde de ses petits-enfants et de son gendre. Il doit quitter son appartement de la rue Emile Davoust, déracinement qu'il ne supportera pas.

C'est ainsi que se déroula la vie de Jacques Pelletier. Elle fut marquée par son attachement à sa famille, à sa profession, à sa ville. Mais, pour savoir qui il fut véritablement, il faut évoquer d'autres aspects de sa personnalité. Ce qui frappait d'abord en lui, c'était sa bonté faite d'indulgence, de tolérance, de respect vis-à-vis de chacun. Modeste pour lui-même, il trouvait toujours quelque chose à admirer chez autrui. Son goût pour la musique, héritage familial, l'a accompagné pendant toute sa vie et l'a soutenu particulièrement dans les moments difficiles. Telemann, Bach, Schubert étaient ses compositeurs de prédilection qu'il aimait écouter dans le calme, dans le recueillement. La poésie lui était aussi apaisement et réconfort. Péguy, Max Jacob, Valéry, Léon-Paul Fargue furent ses compagnons de route. Sa grande sensibilité, sa culture suscitérent de fidèles amitiés avec des personnalités connues : Roger Toulouse, Maurice Genevoix, Pierre-Aimé Touchard, l'artiste peintre Jacqueline Banquels, mais aussi avec nombre de ceux qu'il rencontra dans l'anonymat au hasard de sa longue vie. Ces liens privilégiés étaient pour cet humaniste autant de précieux soutiens pour parcourir son chemin.

J'espère avoir rendu à Jacques Pelletier l'hommage qu'il a mérité. Je vous remercie de votre attention.

Jacqueline Suttin

MARCEL ROUSSEAU (1910 – 2009)

Marcel Rousseau nous a quittés le 25 décembre 2009 à l'âge de 99 ans.

De souche berrichonne, il était né à Ardenes dans l'Indre. À 18 ans, à l'issue de la classe de première, il entame une carrière militaire comme sous-lieutenant de réserve en situation d'activité, puis officier d'active à l'École militaire de l'infanterie où il se consacre à l'instruction d'élèves sous-officiers et officiers. En 1939, il est dans la forêt de Warndt, puis en 1940, instructeur à l'École d'officiers de Saint-Maixent.

En novembre 1942, il est rayé des cadres de l'armée, mais il n'abandonne pas le combat tout en occupant un emploi civil comme chef du département des Ets Bafteresses à Briare. En effet, dès janvier 1943, il entre dans l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA). En 1944, il participe à la reconstitution dans la clandestinité de la 5^e compagnie du 1^{er} Régiment d'infanterie et aux combats contre les colonnes allemandes dans le Cher, sur la route de Bourges à Moulins. Puis, en novembre 1944, il est sur le front et dans la 1^{re} Armée française pour se trouver le 8 mai 1945 sur le Danube près d'Ulm, avant de participer à l'occupation de la Sarre, puis du Wurtemberg.

Le 1^{er} septembre 1946, il est dégagé, sur sa demande, des cadres de l'armée active et devient gérant, puis PDG de la manufacture de vêtements Aupetit et Rousseau à Orléans jusqu'au 1^{er} janvier 1976, pour être ensuite administrateur de société.

Sa carrière et son engagement militaire lui ont valu d'occuper les fonctions de :

- Président de Rhin et Danube qui regroupe les anciens de la 1^{re} Armée française.
- Président du Comité d'aide aux combattants d'Indochine.
- Président des officiers de réserve du Loiret.
- Président d'honneur de Rhin et Danube et des officiers de réserve du Loiret.

Marcel Rousseau était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre 39-45 et de la Croix du combattant volontaire de la Résistance.

Passionné par l'histoire et la géopolitique, Marcel Rousseau est entré dans notre Compagnie le 18 novembre 1976. Il en a été Vice-Président de 1984 à 1990, puis membre honoraire à partir de 2006. Il en a été un membre présent et actif en apportant ses connaissances et ses recherches pour présenter 11 communications sur les sujets suivants :

- *L'Homme primitif et la guerre.*
- *Les Arméniens : une chance manquée de l'Occident chrétien.*
- *Les Chevaliers teutoniques.*
- *Navarin et l'indépendance de la Grèce.*
- *La République de Venise.*
- *Génocide et terrorisme arméniens.*
- *Les Templiers.*
- *Survivance du Proche et Moyen Orient au XX^e siècle.*
- *Les Kurdes et le Kurdistan.*
- *L'Arménie du Petit Caucase.*
- *Le Pétrole de la Mer Caspienne.*

Marcel Rousseau avait un goût prononcé pour les voyages lointains auxquels il s'est livré jusqu'à un âge avancé et dont il a tiré des informations pour enrichir ses communications.

Marcel Rousseau était un homme courageux et généreux dont nos confrères ont apprécié l'amabilité et la disponibilité. Avec son épouse, Simone, ils formaient un couple modèle qui s'est retiré dans une maison de retraite pour les dernières années de leurs vies.

Nous rendons hommage à la qualité et à la fidélité de ses engagements. Je vous demande d'observer une minute de silence à sa mémoire.

Joseph Picard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 MARS 2010

RAPPORT 2009 DU SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

La vie de l'Académie, au cours de l'année passée, a été exceptionnellement remplie et fructueuse. En sus des séances habituelles, l'événement phare a été la célébration du bicentenaire de la refondation. Quatre séances du Conseil d'Administration l'ont préparée, ainsi que des réunions de groupes de travail, où siégeaient les représentants des associations amies venus de tout le département. Les réceptions, la séance solennelle, le concert et le dîner se sont succédés le 2 janvier selon le programme prévu.

Le colloque organisé pour célébrer le bicentenaire de la naissance de Darwin s'est tenu le 13 mai au Muséum. Les interventions des scientifiques de haut niveau ont connu un beau succès.

La séance publique du 18 juin où M. Ptak a traité de l'énergie a montré l'intérêt de notre compagnie pour la recherche scientifique.

Les académies de la région Centre se sont réunies à Orléans le 26 septembre pour évoquer différents aspects du patrimoine régional, tandis qu'un colloque scientifique tenu le 30 septembre revenait sur deux siècles de science. Toutes ces réunions, ainsi que l'exposition patrimoniale inaugurée le 3 octobre à l'église St Germain de Sully, ont mis en évidence les liens qui existent entre l'Académie et les autorités locales, les sociétés savantes du Loiret et de la Région, le Muséum et Centre Sciences.

L'Académie d'Orléans a été largement représentée à la Conférence nationale des Académies réunie quai Conti à Paris les 9 et 10 octobre.

Pour marquer ses deux siècles d'existence, le volume *L'Académie a 200 ans* a demandé un gros travail dont il faut remercier les auteurs. Les *Mémoires 2008* ont eu l'honneur d'être montrés et cités en exemple par M. Alain Plantey à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Notre compagnie a eu à déplorer trois décès cette année : celui de notre jeune consœur Sophie Dupuy-Trudelle et ceux de Jacques Pelletier, membre ancien et assidu, et du colonel Rousseau, que son état de santé avait éloigné de nos séances depuis plusieurs années.

Plusieurs membres ont publié des ouvrages : Marc Baconnet a participé au recueil *Les Plus Belles Pages de la littérature française* aux éditions Gallimard ; André Brack a publié *La Vie dans l'univers : entre mythes et réalité* aux éditions de La Martinière ; Gérard Hocmard a réalisé la première traduction intégrale du *Serpent à plumes* de D.H. Lawrence pour les éditions du Rocher.

Enfin plusieurs confrères ont été distingués : Pierre Bonnaire a été promu officier de l'ordre du Mérite agricole ; Françoise L'Homer et Joseph Picard ont été nommés chevaliers des palmes académiques ; Osmo Pekonen, membre correspondant, Docteur ès sciences, a été fait Docteur ès lettres de l'Université de Laponie pour une thèse en français sur l'expédition de Maupertuis en Laponie en 1736-1737 ; Jean-Louis Sourieux a été élu membre de l'Académie des privatistes européens, dont le siège est à l'Université de Pavie.

Pierre Muckensturm

RAPPORT MORAL 2009

À la différence des précédents rapports moraux dont je me suis acquitté, celui-ci sera bref.

Vous venez d'entendre le rapport d'activité que vous a présenté Pierre Muckensturm, ainsi que le rapport financier de Michel Deck. Nous terminons l'année avec un léger bénéfice comptable, au prix d'une ponction importante dans les réserves, pour éponger l'inévitable déficit des célébrations du Bicentenaire. Ceci implique à mon sens de devoir reconstituer le fonds de réserve. Il ne faut pas trop compter sur du mécénat, car le retour sur investissement d'une institution comme la nôtre est quasiment nul. La solution, *a priori* évidente, que représenteraient des publications a échoué à trois reprises, avec la série d'opuscules qu'avait imaginée le président Blondel, avec l'anthologie *Écrire en Orléanais* et enfin avec le livre-souvenir. En ce dernier cas, ce qui devait permettre un apport de trésorerie avant le bicentenaire a plombé les comptes. Le prochain Conseil d'Administration devra donc faire œuvre d'imagination au sujet des ressources.

S'agissant du Bicentenaire, bien qu'étant mal placé pour porter un jugement, je pense qu'il a été un succès en termes d'image et de rayonnement et que l'objectif a été atteint. Nos prédécesseurs, qui avaient pris la peine de nous adresser d'outre-tombe un message d'encouragement, doivent pouvoir reposer heureux.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé et soutenu en vue de la réussite de nos célébrations. Qu'ils sachent que leur loyauté me touche profondément et m'a permis de tenir bon, face aux vents contraires dont j'ai essayé que l'Académie ne ressente pas les bourrasques. Il me faudrait remercier beaucoup d'entre vous. Mais entre tous, je voudrais remercier Christian Loddé qui, dans ses fonctions de Secrétaire général, a été d'un dévouement sans égal et avec qui j'ai pu avoir les relations de confiance réciproque qui devraient être de règle et qui ont permis de travailler efficacement, dans la franchise, la complicité et l'amitié.

Je voudrais aussi remercier ici Mme Lescure, qui n'est pas membre de l'Académie, mais qui a accepté de mettre ses compétences professionnelles en matière de communication à notre service, simplement pour occuper son temps. Elle s'est dépensée sans compter pour le succès du Bicentenaire, sans rétribution autre que le remboursement de ses frais. Elle a démissionné dès le lendemain de l'exposition à Sully en refusant tout témoignage de gratitude. Je ne crois pas que nous aurions pu mener à bien nos projets de célébration sans son aide.

Lorsque vous m'avez sollicité pour me porter à la présidence il y a six ans, j'en ai été ému et très honoré. Investi de la responsabilité de gérer la vie et l'image de notre compagnie, il m'a paru logique d'œuvrer dans la continuité de ceux qui avaient porté l'Académie sur les fonts baptismaux en 1996, afin de la débarrasser du déficit de notoriété accumulé par les "Fines Herbes" et de la réinstaller dans le peloton actif des académies de France. Dans un des premiers rapports moraux que j'ai signés, il me semble bien avoir annoncé que j'avais de l'ambition pour l'Académie. J'espère que ce qui a été accompli cette année et, précédemment, son admission au sein de la Conférence nationale lui en ont en tout cas donné à elle, dont la vocation est de participer au rayonnement de la ville et du département. Si nos publications ont été données en exemple, ceci en dit long sur le travail qu'accomplit Joseph Picard, et si le nouveau Conseil d'Administration de l'Académie de Dijon propose que nos deux compagnies collaborent à des projets communs, cela doit bien signifier quelque chose.

"On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs", "on ne saurait contenter tout le monde et son père"... J'ai inévitablement commis des erreurs, un certain nombre de mes initiatives ont inévitablement été mal comprises, mal interprétées ou contestées pour des raisons diverses. Bien que leur déroulement ait été en tout point conforme au Règlement intérieur, le style des séances n'a apparemment pas fait non plus l'unanimité. Je le regrette, mais j'assume. Ce que j'ai fait, j'ai cru bon de le faire pour le bien de l'Académie et dans l'intérêt général, quitte à bousculer au

passage quelques routines. Je suis désolé si quelques *ego* ont été heurtés. Le verdict vous appartient.

Vous allez être amenés à renouveler par moitié le Conseil d'Administration. Cette occasion de renouveler sa composition doit également être celle d'impulser une nouvelle dynamique et peut-être d'insuffler un nouvel état d'esprit dans son fonctionnement. Je souhaite que notre compagnie sorte de ce vote ragaillardie et prête à affronter sereinement les débuts de son nouveau centenaire.

La prochaine occasion pour l'Académie de s'afficher sera le 12 mai prochain, avec un "Printemps de l'Académie" consacré aux bouleversements de la révolution numérique. Il se tiendra au Muséum sous la présidence de Bertrand Saint-Sernin, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, et devrait attirer un assez large public au moment où l'on commence à s'interroger un peu partout sur les usages de l'Internet.

L'effort, vous le voyez, continue.

Gérard Hocmard
Président

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président	M. Gérard HOCMARD
Vice-président	M. Joseph PICARD
Secrétaire général	M. Christian LODDÉ
Secrétaires administratifs	MM. Gérard LAUVERGEON et Pierre MUCKENSTURM
Trésorier	M. Michel DECK
Bibliothécaire	M. Christian LODDÉ

MEMBRES

M. Pierre BONNAIRE	M. Michel MONSIGNY
M. Michel BOUTY	M. Bernard PRADEL
M. Pierre GILLARDOT	M. Marius PTAK
M. Claude HARTMANN	M. Dominique SCHAEFER
M. Georges LIENHARDT	M ^{me} Jacqueline SUTTIN

MEMBRES D'HONNEUR DE DROIT

M. Bernard FRAGNEAU, préfet de la Région Centre, préfet du Loiret
 M. Éric DOLIGÉ, sénateur du Loiret, président du Conseil général
 M. François BONNEAU, président du Conseil régional
 M. Serge GROUARD, député du Loiret, maire d'Orléans
 M. Gérald GUILLAUMET, président de l'Université d'Orléans

MEMBRES D'HONNEUR ÉLUS

M. Gérald ANTOINE, membre de l'Institut
 M. Claude BÉBÉAR, président d'honneur du groupe AXA
 M^{me} Anne LAUVERGEON, présidente du Directoire d'AREVA

MEMBRES TITULAIRES

SECTION AGRICULTURE

(Président : M. Claude HARTMANN)

- 1998 BAILLY Bernard (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 3 rue de la Bourie Blanche 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 14 19.
- 1987 BONNAIRE Pierre (INA, ENEF), Ingénieur en Chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts (er), 13 rue de l'Abbé Bibault 45650 SAINT JEAN LE BLANC, ☎ 02 38 56 26 28, bonnaire.p@wanadoo.fr
- 1967 BONNEVIOT Bernard (INA, ENGR), Ingénieur en Chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts (er), 393 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 05 62.

- 1997 GILLARDOT Pierre, Agrégé, docteur ès lettres, Professeur émérite de géographie Université d'Orléans, 12 venelle Fosse Vilgrain 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 68 04 82, pierregillardot@hotmail.fr
- 1994 HARTMANN Claude, Agrégé, docteur ès sciences, Professeur honoraire Université d'Orléans, 9 rue Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 06 70 63 07 99, claudenh@noos.fr
- 1997 LACAZE Jean-François (INA, ENEF), Directeur de recherche émérite INRA, 85 rue Gustave Flaubert 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 23 88.
- 1996 LAFOUGE Roger (INA, ENEF), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 103 rue des Cornouillers 45160 OLIVET, ☎ 02 38 76 02 25, rlafouge@club-internet.fr
- 1984 LEFORESTIER Claude, Directeur général honoraire du Centre de formation et de promotion professionnelle horticole, Résidence Rives de Loire, 1 place Louis Armand 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 88 55 98, claudeleforestier@free.fr
- 2006 MONSIGNY Michel, Docteur ès sciences physiques, Professeur émérite de biochimie, CNRS et Université d'Orléans, 341 rue des Bouvreuils 45590 SAINT-CYR-EN-VAL, ☎ 02 38 63 09 75, monsigny@aol.com
- 1997 PICARD Joseph (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 2 allée du parc Saint-Laurent 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 96 82, joseph.picard@wanadoo.fr
- 1997 SOULIEZ Gaston, Géologue, Directeur commercial d'ANTEA (er), 1224 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 05 49, gaston.souliez@wanadoo.fr

SECTION SCIENCES

(Président : M. Marius PTAK)

- 2000 BRACK André, Docteur ès sciences physiques, Directeur de recherches au CNRS, Centre de biophysique moléculaire d'Orléans, 2 allée de Limère 45160 ARDON, ☎ 02 38 63 12 42, nicole.brack@cario.fr brack@cnrs-orleans.fr
- 1996 CUENIN Micheline, Agrégée, docteur ès lettres, Professeur émérite Université Paris III, La Malmusse 41220 LA FERTÉ SAINT-CYR, ☎ 02 54 87 92 27, michelinecuenin@wanadoo.fr
- 2003 DECK Michel (EP, ENSG), Ingénieur général géographe honoraire, 129 rue Jean Bordier 45130 BAULE, ☎ 02 38 44 38 63, deck.michel@gmail.com
- 2001 DRANSARD Henri, Président de Chambre de Commerce honoraire, 7 avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 13 06, henri.dransard@orange.fr
- 1997 DURAN Alain (ENS Cachan), Docteur en histoire Paris I, Inspecteur DGCCRF Ministère de l'Économie et des Finances, 2 rue de Gergovie 45430 CHÉCY, ☎ 02 38 86 80 90, alainduran.regine@orange.fr
- 2005 ESCUDIER Denis (EN des Chartes), Responsable de la section de musicologie médiévale, Institut de recherche et d'histoire des textes, 11 rue André Gide 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 55 04, denis.escudier@wanadoo.fr
- 1984 GAUTHIER Michel, Docteur ès lettres, Professeur Université Paris V (er), 47 bd Guy-Marie Riobé 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 88 72, michelgauthier4@aol.com
- 1971 GEISEN Antoine, Docteur en médecine (er), ancien directeur régional de la Santé, 1 allée des Alouettes 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC, ☎ 02 38 66 60 45
- 1998 LÉVIEUX Jean, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 80 allée Émile Fousset 45160 OLIVET, ☎ 02 38 56 36 47, jean.levieux@cegetel.net
- 1993 LIENHARDT Georges, Docteur ès sciences, secrétaire général honoraire du BRGM, 1771 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 34 41, georges.lienhardt@orange.fr
- 2001 MADELINE Luce, Docteur en médecine (er), Le Vaussoudun 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 88 03 16.
- 2005 MICHAUX Danièle, Docteur ès lettres, Archéologue, "Vincennes", 31 route de Vincennes 45450 INGRANNES, ☎ 02 38 57 11 12, d.michaux-colombot@orange.fr
- 1996 PONS Jacques (EN des Chartes), Collaborateur d'éditeurs, 7 bd Jean Jaurès 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 29 98, laurent.perseval@orange.fr

- 1989 PRADEL Bernard (ENA), Directeur régional honoraire des Impôts, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 02 35, mfpradel@orange.fr
- 2005 PTAK Marius (ENS Saint-Cloud), Agrégé, docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, Chercheur honoraire au CNRS, 11 rue Clovis 1^{er} roi des Francs 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 11 57, marius.ptak@orange.fr
- 1997 SCHAEFER Dominique (EP, ENPC), Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 22 58.
- 1999 TRICHET Jean, Agrégé, docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 391 rue de Lorette 45160 OLIVET, ☎ 02 38 62 02 35, jgtrichet@sfr.fr

SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS

(Président : M. Gérard Lauvergeon)

- 2003 BACONNET Marc, Agrégé de Lettres classiques, Doyen honoraire de l'Inspection générale des Lettres, Écrivain, 14 rue Henri IV 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 39 53, m.baconnet@wanadoo.fr
- 1968 BANQUELS de MARQUE Anne-Marie (†), Résidence Athéna, 25 rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS
- 1997 BARDET Pierre, Docteur en médecine (er), 37 rue du Colombier 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 35 18.
- 1965 BAUCHY Jacques-Henri, Notaire honoraire, 11 place Charles Desvergues 45270 BELLEGARDE, ☎ 02 38 9017 42.
- 1993 BLAREAU Pierre, Architecte DPLG (er), 195 sentier des Prés 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 42 95.
- 1999 BONNICHON Philippe (ENS), Agrégé, Docteur en histoire, Maître de conférences d'Histoire moderne Université Paris IV (er), "La Hardraye" 37160 LA CELLE-SAINT-AVANT, ☎ 02 47 65 04 79.
- 1998 BOUILLANE de LACOSTE (Olivier de), Président de chambre honoraire à la Cour de cassation, 44 quai des Augustins 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 56 39 25, Olivier.delacoste@noos.fr
- 2001 BOUTY Michel, Agrégé de Lettres classiques, Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique régional des Lettres honoraire, 38 rue du Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 51 34.
- 1993 CAILLARD Gabin (ENFOM), Trésorier Payeur général honoraire, 280 route de Paris 45270 QUIERS-SUR-BEZONDE, ☎ 02 38 90 11 81.
- 1971 DELTHIL André, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, 8 rue Albert I^{er} 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 20 21.
- 1999 HOCMARD Gérard, Agrégé d'Anglais, Professeur honoraire de Première supérieure, 6 rue de la Bourie rouge 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 06 51, gerard.hocmard@wanadoo.fr
- 1977 IMBERTI Claude, Cadre administratif IBM (er), 1 place du Châtelet 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 95 30.
- 1985 JOUBERT Claude-Henry, Docteur ès lettres modernes, Professeur à l'École nationale de musique d'Aulnay-sous-Bois, 13 rue Saint-Étienne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 80 29 55, Claudehenry.joubert@free.fr
- 2000 LAUVERGEON Gérard, Agrégé, Professeur d'histoire de Chaire supérieure (er), 4 rue François II 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 02 40, gerard.lauvergeon@laposte.net
- 2002 LEROY Géraldi (ENS Saint-Cloud), Agrégé, Docteur ès lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 96 rue du Pont Bouchet 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 03 99, Géraldi_leroy@hotmail.fr
- 2008 L'HOMER Françoise, Agrégée d'Allemand, Professeur honoraire de Première supérieure, 12 rue de l'École normale 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 07 32, aetf_lhomer@yahoo.fr

- 1991 LODDÉ Christian, Libraire (er), 7 rue Étienne Dolet 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 94 05, christian.lodde@orange.fr
- 2003 MALISSARD Alain, Agrégé de Lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 93 rue Saint-Marceau 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 51 97 27, a.malissard@wanadoo.fr
- 2006 MARCHAUX Yves, Artiste Graveur, 19 Grand'rue 45240 SENNELY, ☎ 02 38 76 77 24, Yves.marchaux0448@orange.fr
- 2003 MARION Michel (ENSB), Conservateur général des bibliothèques, Docteur ès lettres (histoire), Directeur des bibliothèques d'Orléans, 663 rue d'Allou 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93.
- 2003 MUCKENSTURM Pierre, Inspecteur d'Académie honoraire, 40 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 56 88 31.
- 1991 MUSSON Robert, Antiquaire décorateur (er), 1 rue du Puits Saint-Christophe 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 54 34.
- 2004 NAVAILLES Jean-Pierre, Agrégé d'Anglais, Docteur d'État, Professeur honoraire Université Paris XI, Résidence Athéna, 27 B rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 88, navailles.jp@wanadoo.fr
- 1980 PELLETIER Jacques-Henri (†), Architecte principal municipal honoraire, 9 rue Émile Davoust 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 55 39.
- 2003 PHÉLINE Christian, Docteur en médecine (er), 15 chemin du Halage 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 47 92, c.pheline@orange.fr
- 2004 SAVOT Louis, Commissaire-priseur (er), 5 rue François Rabelais 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 29 11.
- 1952 STOVEN Joseph, Docteur en droit, Avocat (er), 7 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 18 36.
- 1991 SUTTIN Jacqueline, Administrateur civil honoraire, ministère de l'Économie et des finances, 74 bd de Châteaudun 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 81, j.suttin@free.fr
- 2006 VILAIN Bernard, Docteur en histoire, Cadre commercial (er), 13 rue F. Marchand 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 76 66 01, bernard.vilain@etu.univ-orleans.fr

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 2005 AUBANTON Frédéric, Architecte DPLG, Architecte urbaniste en chef de l'État, Architecte des Bâtiments de France, Chef du Service régional de l'Architecture et du Patrimoine, Conservateur de la cathédrale Sainte Croix, 5 place de Gaulle 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 77 77, frederic.aubanton@culture.gouv.fr
- 2005 BAGUENAUULT de PUCHESSE Philippe (IAE Lyon), PDG de la SOFI (er), Domaine de Puchesse, 45640 SANDILLON, ☎ 02 38 41 00 18, philippebp@noos.fr
- 2008 BARDET Marie, Docteur en histoire, Conservateur du patrimoine, 663 rue d'Allou 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93, bardetmarie@voila.fr
- 2003 BESÈME Jean-Louis (INA, ENGREF), Ingénieur général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Président du Conseil Supérieur de la Pêche, 60 rue Saint-Euverte 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 27 01, jean-louis.beseme@tele2.fr
- 2008 BODARD Serge, DES de droit public, Secrétaire général honoraire de la Mairie d'Orléans et du SIVOM, 1 bis rue Eugène Vignat, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 36 90.
- 2005 BORDRY Guillaume, Docteur ès lettres Paris III, ancien élève du Conservatoire National supérieur de musique de Paris, Professeur à l'UT de Paris V, 26 rue des Petites Écuries 75010 PARIS, ☎ 06 83 47 79 12, guillaume.bordry@univ-paris5.fr
- 2007 BORDRY Michel, Docteur en médecine (er), 14 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 01 35, bordrymichel@yahoo.fr
- 2007 BOULAS Jack-Henry, Photographe illustrateur (er), 12 route d'Orléans 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 88 04 19, boulas@wanadoo.fr
- 2005 BRUN Patrick (INA, ENGREF), Ingénieur général du Génie Rural des Eaux et des Forêts, 26 rue du Bœuf Saint-Paterne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 18 98, spbrun@wanadoo.fr

- 2000 CORNET Gustave (†), Géologue, Directeur de recherche honoraire à l'INRA, 14 allée de Limère 45160 ARDON, ☎ 02 38 64 20 38.
- 2005 DUPUY-TRUDELLE Sophie (†), Agrégée, docteur ès lettres, Professeur de philosophie, 30 avenue Dauphine 45100 ORLEANS, ☎ 02 38 77 28 22.
- 1997 FINOUS Hervé, Professeur d'histoire, La Guette Brûlée 45510 TIGY, ☎ 02 38 56 26 92, hervefinous@wanadoo.fr
- 2009 FLEURY Max, Docteur en médecine, 18 rue de l'Union 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 30, docteurfleury@gmail.com
- 2006 FROISSART Christian, Histoire de l'Art, Musicologie, Consultant logistique : organisation et informatique, 1953 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 6345 84, Bosejour@club-internet.fr
- 1994 GOYET Jean (EP), Directeur général Chimie PUK (er), Les Forges, route de Bonnée 45730 SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, ☎ 02 38 35 75 28.
- 2008 KERGALL François, Docteur en médecine (er), 613 rue du Camp des Indiens 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 59 57, kergallf@wanadoo.fr
- 2009 LE BORGNE Henri, Agrégé de Lettres, Professeur honoraire de Première supérieure, 53 rue de Coulmiers 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 25 58.
- 2008 LEFEBVRE Éric, Éditeur, Expert en livres anciens, 1 bis rue Lucien Péan 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 66 39 36, rutwen@aol.com
- 1997 LELONG François, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université de Bourgogne, 179 rue Hème 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 21 85.
- 2007 LEMAIGNEN Jacques, Ingénieur en chef des Travaux publics, 54 rue du Faubourg Banner 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 63 22, jacques@lemaignen.net
- 2002 LIENHARDT Claire, Agrégé, Docteur en histoire, I.P.G. Rectorat d'Orléans, 20 rue de la Chopinière 45300 VRIGNY, ☎ 02 38 34 16 05.
- 2008 LOCKER Daniel, Docteur ès sciences, Professeur des Universités, Directeur de recherche, 32 C avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 78 74, daniel.locker@neuf.fr
- 2009 MASSON Christian, Docteur en Droit, Avocat (er), 3 chemin du Contre Halage 45800 COMBLEUX, ☎ 06 86 66 42 09, masson.mc@wanadoo.fr
- 2004 MÉROUR Jean-Yves (ENSCP), Docteur ès sciences, Professeur des Universités, Université d'Orléans, 216 allée des Pervenches 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 17 92, Jean-yves.merour@univ-orleans.fr
- 1992 OLIVE Christian, Maître en Droit, Directeur de Gestion de patrimoine, Maire de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin 37 rue de l'Archer 45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 39 00, cholive@wanadoo.fr
- 2006 PEKONEN Osmo, Docent de mathématiques, Docteur ès sciences et Docteur ès lettres, Université de Jyväskylä (1988), Agora Center, PL.35, FI-40014, Université de Jyväskylä FINLANDE, pekonen@mit.jyu.fi
- 2008 PERRIN Jean-René, Docteur en médecine, 348 route de Saint-Mesmin 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 35 35, perrinjeanrene@yahoo.fr
- 2008 PERTUÉ Michel, Docteur en droit, Professeur émérite Université d'Orléans, 65 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 26 38, mpertue@noos.fr
- 2009 POITOU Christian, Agrégé d'histoire, Professeur (er), 3 Impasse Hippolyte Forestier, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 86 26 39, christian.poitou@wanadoo.fr
- 2005 RICHARD Jean (ESITPA), Directeur des ventes industrielles France et Benelux, Comité de direction Du Pont de Nemours France S.A.S. Division agrochimie, 2 bis place de l'Hôtel de Ville 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE, ☎ 06 80 21 57 08, richard.jean@wanadoo.fr
- 2008 RODRIGUEZ Antonio, Docteur ès lettres, Professeur d'Université, Directeur scientifique des *Cahiers Max Jacob*, 8 bis rue Cuvier 25000 BESANÇON, ☎ 03 63 08 94 18,
- 2007 RUBERCY (LANGLOIS de) Éryck, Essayiste, écrivain, traducteur d'écrivains allemands, Château de Dominus 45000 SAINT-GONDON, ☎ 02 38 36 90 92, ey.de.rubercy@orange.fr
- 2006 SALIN Gérard, Agrégé d'histoire, Inspecteur d'Académie honoraire, 52 rue des Turcies 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 09, gerard.salin@tele2.fr

- 2008 SICARD Claude, Docteur en Économie et gestion d'entreprises, Les Ménaults, route de Chemault 45340 BOISCOMMUN, ☎ 02 38 33 86 11, sicard.ocs@wanadoo.fr
- 1998 SOURIOUX Jean-Louis, Agrégé des Universités, Docteur en Droit, Professeur émérite Université Paris II, 7 rue Saint-Euverte 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 27 36, jl.sourieux@wanadoo.fr
- 2005 THINAT Françoise, Pianiste concertiste, Professeur honoraire au Conservatoire d'Orléans, Professeur à l'École Normale de musique de Paris, Présidente-Fondatrice du concours international de piano d'Orléans, 24 rue des Solitaires 75019 PARIS, ☎ 01 42 45 56 81, francoise.thinat@9online.fr
- 2003 VITTOU Jean-Pierre, Docteur ès lettres, Professeur d'Histoire moderne Université d'Orléans, 8 rue des Juifs 45000 ORLÉANS, ☎
- 2008 WIDERSPACH-THOR (de) Jean-Michel, Général de Corps d'Armée 10 chemin de Grand-champ 41220 SAINT-LAURENT-NOUAN, ☎ 02 54 87 24 38, jm.widerspach@club-internet.fr

MEMBRES HONORAIRES

- 1993 BÉNARD Jacques, Docteur en médecine (er), 17 rue du Parc 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 30 43.
- 1979 DIDIER Raymond (†), Docteur en médecine (er).
- 1993 GIRAULT Robert, Avocat (er), 19 rue Neuve Tudelle 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 78 32.
- 1986 GUÉROLD Jacques, Docteur en droit, ancien secrétaire général de *La République du Centre*, 48 rue des Carmes, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 47 06.
- 1976 MARMIN Lionel (†), Secrétaire général honoraire de la ville d'Orléans, 19 rue de l'Écu d'or, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 57 55.
- 1978 ROUSSEAU Marcel (†), Lieutenant-colonel honoraire.
- 1989 SÉVÉRAC Olivier, Docteur en médecine (er), Résidence Saint-Laurent, 11 bd Jean Jaurès 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 45 76.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Orléans

- Association Guillaume Budé
- Centre Jeanne d'Arc
- Société archéologique et historique de l'Orléanais
- Société des Amis des Musées d'Orléans
- Société des Amis du Muséum de Sciences Naturelles d'Orléans

Région Centre

- BEAUNE-LA-ROLANDE : Société des Amis de l'histoire de Beaune
- BLOIS : Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher
- CHARTRES : Société archéologique d'Eure-et-Loir
- CHÂTEAUDUN : Société dunoise d'Archéologie, Histoire, Sciences et Arts
- CHÂTEAUROUX : Académie du Centre
- GIEN : Société historique et archéologique du Giennois
- LA CHÂTRE : Académie du Berry
- MONTARGIS : Société d'émulation de Montargis
- NIBELLE : Histoire et Patrimoine
- PUISEAUX : Société archéologique de la région de Puisieux
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE : Renaissance de Fleury
- TOURS :
 - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
 - Société archéologique de Touraine
- VENDÔME : Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

Académies membres de la Conférence nationale des Académies

- AIX-EN-PROVENCE : Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres
- AMIENS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANGERS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANNECY : Académie Florimontane
- ARLES : Académie d'Arles
- ARRAS : Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
- BESANÇON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- BORDEAUX : Académie nationale des Sciences, Lettres et Arts
- CAEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen
- CHAMBÉRY : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie
- CHERBOURG : Société académique de Cherbourg
- CLERMONT-FERRAND : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- COLMAR : Académie d'Alsace
- DIJON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- GRENOBLE : Académie Delphinale

- LA ROCHELLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle
- LYON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- MARSEILLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- METZ : Académie nationale de Metz
- MONTAUBAN : Académie de Montauban (Sciences, Belles-Lettres, Arts, Encouragement au bien)
- MONTPELLIER : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
- NANCY : Académie de Stanislas
- NÎMES : Académie de Nîmes
- ROUEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen
- TOULON : Académie du Var
- TOULOUSE :
 - Académie des Jeux floraux
 - Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres
- TOURS : Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
- VERSAILLES : Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines
- VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS : Académie de Villefranche et du Beaujolais

Autres

- AUXERRE : Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- CAMBRAI : Société d'émulation de Cambrai
- GAP : Société d'études des Hautes-Alpes
- LE HAVRE : Société havraise d'Études diverses
- MÂCON : Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres
- NIORT : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- STRASBOURG : Société académique du Bas-Rhin, Lettres et Arts

Étranger

- CRACOVIE : Académie polonaise des Arts et des Sciences